This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 938,914

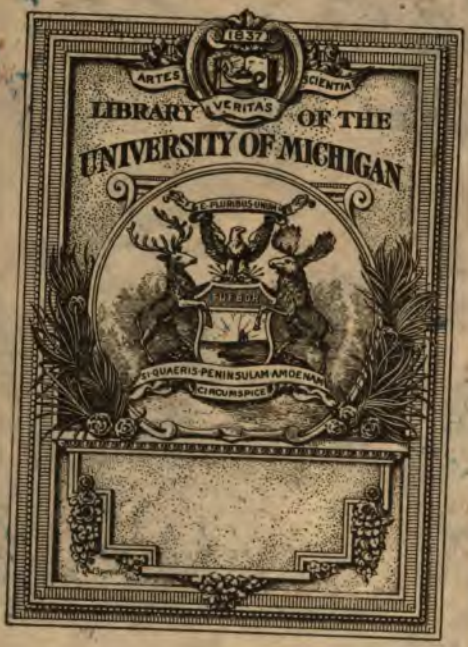
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

848
M22c
07

~~3. 6. 4. 6.~~

MADAME DE MAINTENON

D'APRÈS

SA CORRESPONDANCE AUTHENTIQUE

14229 — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

A. GEFFROY

Membre de l'Institut

59255

MADAME DE MAINTENON

D'APRÈS

SA CORRESPONDANCE AUTHENTIQUE

CHOIX DE SES LETTRES ET ENTRETIENS

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1887

Droits de propriété et de traduction réservés

Ⓘ 19 Mai 1 4 L. S.

INTRODUCTION

I

Il peut paraître nécessaire d'expliquer ou de justifier un choix critique des *Lettres et Entretiens* de Mme de Maintenon, tant nous avons perdu le goût de pareilles entreprises. Voici les raisons sérieuses qu'il en faut donner.

C'est assurément une étrange lacune de notre littérature historique et morale que nul recueil n'existe encore offrant dans son ensemble la correspondance qui raconte une telle vie. Les volumes de La Beaumelle ne comptent pas, naturellement, puisqu'il a défiguré par ses inventions malsaines les beaux documents qu'il avait entre les mains; il n'en faut plus parler. Lavallée a fait un effort très méritant, et on lui doit beaucoup; mais, pour avoir voulu trop étreindre, pour s'être imaginé qu'il pourrait donner toutes les lettres de Mme de Maintenon, les fausses et les vraies, et toutes celles de ses correspondants, il ne s'est pas défendu de la confusion et n'a pu achever son œuvre : son cinquième volume de la *Correspondance générale*, qui n'allait encore que jusqu'à la fin de 1705, a été détruit, et il n'en reste que bien peu d'exemplaires. Son quatrième volume s'arrête en décembre 1701, et depuis lors on n'a plus que des groupes de lettres dispersées ou altérées.

D'autre part une édition complète de ce qu'a écrit Mme de

Maintenon, une édition scrupuleusement exacte, comme celles qu'obtiennent de notre temps les grands écrivains, est à peine possible ou même désirable. D'abord il y a de graves lacunes, qu'on peut espérer de voir se combler. Si, comme l'affirment des témoignages contemporains, Mme de Maintenon a détruit sa correspondance avec Louis XIV, où elle a dû montrer tout son esprit, il n'est pas interdit d'espérer qu'on puisse retrouver ses lettres à Boufflers, à l'abbé Testu, aux princes de la famille royale, au duc de Bourgogne pendant la malheureuse campagne de 1708, à la reine d'Espagne, au duc du Maine. Lavallée nous a rendu beaucoup de pièces inédites, on en trouvera un certain nombre ici ; mais il en reste à découvrir.

Une autre raison encore paraît s'opposer au dessein d'une édition complète. C'est qu'une infinité de ces lettres ne subsistent aujourd'hui qu'en des cahiers de copies exécutés à Saint-Cyr, et composés de fragments sans cesse répétés, mais en même temps mêlés, émondés, expurgés pour servir de lectures édifiantes aux religieuses et aux demoiselles. Tant qu'on n'aura pas retrouvé soit les originaux, soit, si elle exista jamais, une copie plus autorisée que les autres, comment tirer de cette confusion des textes authentiques? D'ailleurs beaucoup de ces pages donnent jusqu'à la satiété le très menu détail de préceptes méticuleux ; beaucoup ne sont que d'insignifiants billets transmettant les plus humbles commissions de chaque jour. Ne risquerait-on pas de noyer dans un fouillis obscur, que doit dédaigner l'histoire, les parties vives d'un grand et beau monument à la fois historique et littéraire? Ajoutez enfin que certaines portions de l'œuvre, par exemple celles qui nous montrent l'habile éducatrice, avec ses principales lettres de direction à la fois pédagogique et religieuse, auxquelles les falsifications du dix-huitième siècle ont peu touché, ont été publiées avec succès. Lavallée a donné il y a trente ans les *Lettres historiques et édifiantes*[1], puis les *Conseils aux demoiselles*[2], puis les *Lettres et entretiens sur l'éducation*

[1] Charpentier, 1856, 2 vol. in-12.
[2] Charpentier, 1857, 2 vol. in-12.

des filles[1], et ces premiers volumes ne prêtent pas aux mêmes objections que son recueil de la *Correspondance générale*. De plus M. Octave Gréard, un très fin moraliste, qui traite avec une compétence rare les problèmes les plus délicats de la pédagogie, a composé un excellent volume des *Lettres, avis et entretiens sur l'éducation*[2].

Nulle part cependant on n'a encore la correspondance authentique de Mme de Maintenon sur l'ensemble de sa vie, et spécialement sur toute la dernière partie du règne, période si grave, où elle a été si directement mêlée.

Voilà à quelle lacune il s'agit de remédier en quelque mesure, afin de rendre à l'historien d'une époque brillante, plus célébrée que connue, des informations sûres, et de mettre un terme, pour ce qui concerne une figure importante, à des opinions vagues ou peu justes, fondées sur des falsifications éhontées qui conservent encore leur ridicule crédit : je ne pourrais citer que bien peu de livres, jusqu'en ces derniers temps, — y en a-t-il deux ou trois? — qui s'abstiennent enfin de mettre sur le compte de Mme de Maintenon, en des citations voyantes, les inventions les plus grossières de La Beaumelle.

Il faudrait que le lecteur trouvât ici, grâce à un choix raisonné des lettres les plus intéressantes, tous les aspects d'une physionomie plus variée qu'on ne le croit d'ordinaire. A la verdeur du style, à la franchise de l'expression quand elle écrit à son frère, la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné paraîtra, non sans quelque arrière-goût de seizième siècle. Sa longue correspondance avec son directeur, l'honnête abbé Gobelin, rapprochée des *Entretiens* qu'elle eut plus tard avec les dames de Saint-Cyr, nous livrera en traits fidèles l'histoire assez peu connue, incomplète encore, de sa jeunesse et de son élévation première. Devenue presque reine, ses lettres aux religieuses de Saint-Louis d'une part, et d'autre part à l'archevêque de Paris, bientôt cardinal de Noailles, offriront un double aspect

[1] Charpentier, 1861, 2 vol. in-12.
[2] Nouvelle édition, Hachette, 1886, in-12.

du rôle auquel elle se vit appelée, et aideront à en comprendre le vrai caractère. Et, pendant que ses billets à des amies telles que Mme de Dangeau et Mme de Caylus montreront dans son âge avancé sa vie quotidienne et familière, sa vaste correspondance avec le duc de Noailles et avec la princesse des Ursins la fera voir observant avec une exacte sollicitude les affaires d'Espagne, suivant avec anxiété les vicissitudes de nos armées, fière de leurs succès, abattue de leurs revers : le très réel patriotisme de Mme de Maintenon n'a pas été signalé autant qu'il convient. Pour avoir observé la règle d'une synthèse logique, un tel recueil ne devra pas être moins utile à l'historien ni au biographe[1], mais il agréera sans doute aussi au moraliste; nul doute que les lecteurs habitués à rechercher dans l'histoire autre chose qu'une succession de faits extérieurs et sans lien, s'ils veulent suivre attentivement la série de ces lettres et les apprécier pas à pas, n'y trouvent, à mesure qu'ils y pénétreront, la matière d'une étude attachante sur un personnage et sur un temps très dignes de leur attention.

II

Mme de Maintenon a été une de ces rares personnes qui, une fortune extraordinaire venant à elles, savent, après en avoir paru dignes grâce à des qualités peu communes, continuer de la mériter, se soutenir dans une extrême élévation sans aspirer plus haut encore, et ne point abuser d'une faveur entière. Telle n'est pas pourtant sur elle l'opinion générale. On croit volontiers qu'elle s'est ingéniée par des moyens de toute sorte à séduire la fortune, qu'elle a voulu exiger d'elle plus encore qu'elle n'en recevait, et qu'elle a exercé sans réserve, au profit de certaines causes, une influence consi-

[1] Naturellement l'historien ne se dispensera pas de recourir aux publications antérieures; mais ces deux volumes lui en faciliteront l'usage en élucidant, croyons-nous, beaucoup d'incertitudes, et ils ajouteront eux-mêmes à l'information générale.

dérable et funeste. C'est que l'idée qu'on s'est faite jusque dans notre temps de son caractère et de son rôle ne résulte pas d'une lecture attentive de sa correspondance, source d'information tout à fait capitale, qui seulement n'était pas dans son intégrité à la portée de tous, même des hommes d'étude. Cette idée est bien plutôt le produit d'une double légende créée par les pamphlétaires du dix-septième siècle, dont Saint-Simon s'est fait le formidable interprète, et par les falsifications étranges du dix-huitième, inspirées de tendances différentes, mais également éloignées de la vérité historique et morale.

Mme de Maintenon raconte dans un de ses Entretiens avec les religieuses de Saint-Louis qu'un jour une pauvre femme l'était venue trouver, pleurant et criant qu'on lui rendît justice : de méchantes gens l'avaient accablée d'injures, et elle demandait réparation. « Des injures? lui répondit Mme de Maintenon, mais nous en vivons, nous autres! » Et elle ajouta que des lettres anonymes lui parvenaient sans cesse, lui demandant si elle n'était pas lasse enfin de s'engraisser du sang des pauvres, de faire passer à l'étranger l'or de la France, de conspirer la perte du Roi et de nos armées avec le prince Eugène et la reine Anne[1]. Pouvait-il en être autrement quand les fautes et les malheurs d'un long règne commençaient de peser sur l'opinion, et qu'à côté du Roi une étrange fortune avait placé une personne devenue évidemment principale, d'autorité et de talent, et dont la situation mystérieuse d'épouse non déclarée augmentait encore l'apparent crédit? Comment n'aurait-elle pas vu naître autour d'elle, jusque dans le cercle de la cour et de la famille royale, des rivalités jalouses promptes à se venger

[1] Voy. ici t. I, p. 332, et t. II, lettre du 30 janvier 1707. On sait combien il courait de chansons contre elle. Chansons et pamphlets étaient souvent composés en Hollande. Voir *le Nouveau Siècle de Louis XIV, ou Choix de chansons historiques et satiriques presque toutes inédites* (par Gustave Brunet). Paris, 1857, in-12. Voir le *Manuel du libraire* de G. Ch. Brunet, 1843, t. IV, p. 217. — Cf. Spanheim, *Relation de la cour de France en* 1690, éd. de M. Ch. Schefer, Paris, Renouard, 1882, p. 36, 90.

par des médisances? La duchesse d'Orléans, par exemple, mère du Régent, se tenait d'autant plus offensée de cette faveur qu'elle prétendait plaire particulièrement au Roi. Il n'est pas d'injures que cette grossière princesse n'écrivît sur son compte à ses parents d'Allemagne. C'est elle qui, dans une de ses lettres, désignait du mot de « concubinage » les rapports entre Mme de Maintenon et le Roi : on le sut à la cour, et Mme de Maintenon elle-même, en présence de témoins, lui montra, à sa grande confusion, la lettre interceptée[1]. La Fare aussi médit hardiment dans ses *Mémoires*, mais avec une légèreté impertinente et ignorante qui lui enlève toute autorité.

Médisances et pamphlets seraient tombés dans l'oubli si un écrivain tel que Saint-Simon ne les avait recueillis, développés, envenimés. Malheur à ceux dont le vindicatif duc et pair a malignement buriné le portrait ! La postérité a grand'peine à se défendre contre son prestige, à se désabuser et à se déprendre. Pourtant Saint-Simon est moins historien que prodigieux artiste et que poète. Son active et ardente faculté d'imagination, à peine quelque scène intéressante paraît-elle s'esquisser à ses yeux, prête à la réalité encore insaisissable et incertaine une substance, un relief, une vie qui l'anime, la multiplie et la grandit au delà des justes proportions. Il voit et il entend à travers le temps et l'espace les physionomies, les gestes, le dialogue que, pour une bonne part, il suppose inconsciemment et invente. Comment d'ailleurs, si fort entiché de noblesse, n'aurait-il pas médit de la « chétive veuve... de naissance obscure, à peu près honteuse, d'une vie misérable, basse », de cette gouvernante devenue la femme d'un roi si grand à ses yeux? Il aura toute indulgence pour Mme de Montespan et les autres maîtresses parce qu'il s'agit de personnes de grande naissance; mais Mme de Maintenon, qui est de petite noblesse, lui est en un si haut rang un objet d'horreur. Et puis il voit en elle la protectrice des bâtards, l'adversaire des ducs, celle qui « eût voulu anéantir la première dignité du

[1] Voir notre tome I, p. 339.

royaume[1] » : c'est tout dire. Ses insinuations malignes et, bien plus, ses injures grossières la poursuivent dès sa naissance, incriminent chaque circonstance de sa vie; c'est sur le ton de l'invective et avec un réel acharnement qu'il affirme sans preuves l'inconduite de Françoise d'Aubigné avant, pendant et après le mariage avec Scarron. Plus tard il certifie que sa dévotion est pure hypocrisie et simple instrument de règne. C'est elle qui travaille sans relâche à la ruine de la Montespan, non pour lui succéder comme maîtresse, ce qu'il pardonnerait peut-être malgré la basse naissance, mais pour atteindre cet autre degré de faveur qui révolte tant son humeur aristocratique. Une fois le mariage obtenu, il veut qu'elle n'ait plus songé qu'à le faire déclarer afin d'être reconnue reine. Avec Louvois et le père de la Chaise, confesseur du Roi, elle a préparé et conduit en un profond secret toute l'affaire de 1685. Si elle a fondé Saint-Cyr, ç'a été uniquement pour effacer la communauté de Saint-Joseph instituée à Paris par la Montespan, et pour retenir le Roi en l'entourant d'une jeunesse aimable. Si elle a lié partie avec l'archevêque de Paris, cardinal de Noailles, ç'a été pour s'emparer de la feuille des bénéfices, et tout régenter par l'Eglise. Elle a voulu se mêler de toutes les affaires, avec une incapacité rare d'en traiter quelqu'une. Elle a voulu gouverner l'Espagne par sa princesse des Ursins. En réalité, elle a vécu dans une sombre clôture où pénétraient seulement des délations qui lui laissaient tout ignorer.... « Elle était la reine des dupes. » — Ces diverses assertions et bien d'autres encore trouveront plus bas des réfutations faciles; notons seulement dès ici, pour entrer en une juste défiance à l'égard de Saint-Simon, et puisque l'occasion s'en offre, un exemple des absolus démentis que la correspondance authentique oppose quelquefois à ses récits les plus amusants.

Pour démontrer que Mme de Maintenon, comme il vient de le dire, était « la reine des dupes », il raconte la bonne histoire,

[1] *Mémoires*, XVII, 141. Nous citerons toujours Saint-Simon d'après la seule édition in-12 de MM. Chéruel et Ad. Regnier fils publiée par la maison Hachette. Nous citerons à part les cinq premiers volumes de la grande édition de M. Arthue de Boislisle, même librairie.

que tout le monde a lue, de Courcillon, fils de Dangeau : « Jeune homme fort brave et de beaucoup d'esprit, mais tout tourné à plaisanterie, à bons mots, à méchanceté, à impiété, à la plus sale débauche ». Comme Mme de Dangeau restait affligée au chevet de ce fils malade qu'elle aimait passionnément, Mme de Maintenon, entrant dans sa peine, venait fréquemment lui offrir une assistance affectueuse. « Courcillon les écoutoit, leur parloit dévotion, et elles de l'admirer et de publier que c'étoit un saint. La d'Heudicourt cependant et le peu d'autres qui étoient admises, connoissant le pélerin qui quelquefois leur tiroit le bout de la langue à la dérobée, ne savoient que devenir pour s'empêcher de rire et, au partir de là, ne pouvoient s'en tenir d'en faire le conte tout bas à leurs amis.... Ce fut un spectacle qui divertit toute la cour, et une duperie de Mme de Maintenon dont personne n'osa l'avertir. Elle citoit toujours Courcillon en exemple, et le Roi en prit par elle l'impression. Elle ne s'aperçut jamais de rien[1]. »

Qu'on lise en présence de ces affirmations les lettres mêmes, et qu'on juge de quel côté est le beau rôle. A cette mère inquiète du présent et de l'avenir, Mme de Maintenon écrivait en décembre 1706 : « Je ne comprends que trop votre état, ayant vu de près le fond de votre cœur pour M. de Courcillon ; mais je vous conjure de ne point augmenter le mal par votre prévoyance. Combien a-t-on d'exemples de gens plus mauvais que lui qui sont revenus !... Le Roi me fit hier bien des questions sur votre tristesse et sur ce qu'il entrevoit. Je ne tombai d'accord que d'un peu de crapule et de légèreté : il se récria sur le grand courage de M. votre fils. Il est bien cruel qu'il veuille perdre une réputation dont il pourroit jouir.... Un peu de crapule se pardonne dans ce temps-ci : le Roi n'en sait pas davantage, et M. de Courcillon pourroit revenir s'il mettoit là son courage si admiré. » On voit qu'elle n'était rien moins que dupe. Si elle vantait Courcillon, ce n'était pas pour sa piété, mais pour son courage ; si elle n'instruisait pas entièrement le Roi, ce n'était que par bonté et par indulgence. La conclusion

[1] Saint-Simon, t. V, p. 59-60.

de Saint-Simon est aussi erronée et aussi méchante que son histoire est plaisante et merveilleusement contée.

Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, a été pour Mme de Maintenon historien plus véridique, bien qu'il n'ait pas connu entièrement sa vraie correspondance. S'il lui arrive de se tromper, c'est le plus souvent dans un sens opposé aux excès de Saint-Simon. Aussi n'a-t-il pas pris pour guides ordinaires les obscurs pamphlets; il dédaigne et déteste ce qu'il appelle « les inepties des *anas*, les chroniques scandaleuses, les contes ridicules, les horreurs insensées, les sottises atroces ». Il a mis plus de dix ans à rassembler les preuves sérieuses de son *Siècle*. Au premier rang de ses informations il place ses propres souvenirs, et la tradition orale que ses relations personnelles et son âge lui ont permis de recueillir : il avait vingt ans en 1715. Le maréchal de Villars, le cardinal Fleury, le maréchal de Noailles, le second maréchal de la Feuillade, gendre de Chamillart, Maréchal, premier chirurgien du Roi, le marquis de Fénelon, les Caumartin, bien d'autres encore, l'ont instruit par leur conversation et leur expérience. Il a lu et cité fréquemment les Mémoires imprimés ou manuscrits de la grande Mademoiselle, de La Porte, Gourville, Guy Patin, Saint-Évremond, Choisy, La Fare, Dangeau, Torcy. Il a connu par fragments les *Mémoires* de Saint-Simon; mais son bon sens, sa juste impression, son instinct de la vraie grandeur l'ont mis en garde. Il respecte l'histoire, et l'on trouve déjà chez lui quelques-uns des traits de la physionomie véritable.

A peine a-t-il achevé et publié son ouvrage qu'il entend annoncer un recueil de la correspondance jusqu'alors inconnue de Mme de Maintenon, publié par un certain La Beaumelle, qui s'est permis de critiquer vertement sa première ébauche une année auparavant. Voltaire a près de soixante ans; il est tout-puissant à Berlin auprès de Frédéric; les hommages lui viennent de toutes parts. Si des documents originaux de cette importance, et qu'il n'a pas connus, infirment ses témoignages, c'en est fait de sa réputation d'historien. Il court aux nouveaux volumes et se rassure : « J'ai vu les lettres de Mme de Maintenon, écrit-il à d'Argental le 22 novembre 1752.

C'est un monument bien précieux pour les gens qui aiment les petites choses dans les grands personnages (il n'eût pas ainsi parlé en présence des seules pièces originales). Heureusement ces lettres confirment tout ce que j'ai dit d'elle; si elles m'avaient démenti, mon *Siècle* était perdu. Comment se peut-il faire qu'un nommé La Beaumelle, prédicateur à Copenhague, depuis académicien, bouffon, joueur, fripon, et d'ailleurs ayant malheureusement de l'esprit, ait été le possesseur de ce trésor?... » On voit que Voltaire ne songe pas à révoquer en doute la sincérité des documents; tout au plus dit-il une fois que d'évidentes erreurs de dates pourraient justifier quelques soupçons. Il en reste là, et dans une édition suivante de son livre il adopte, entre autres inventions du faussaire, quelques-unes de celles qui nous paraissent aujourd'hui les plus opposées à la vérité morale. Nous sommes à notre aise pour en juger, maintenant que nous avons les vrais textes sous les yeux; mais Voltaire pouvait d'autant mieux s'y tromper que La Beaumelle, guidé par ce qu'il connaissait des documents originaux, et habilement docile à une opinion publique déjà séparée des passions d'un Saint-Simon, se montrait dans ses inventions un peu moins prévenu et moins injuste.

La langue et les sentiments que La Beaumelle prêtait à Mme de Maintenon, destinés à plaire au goût public du milieu du dix-huitième siècle, restaient pourtant bien éloignés de l'exacte vérité historique. Je ne reviendrais pas sur l'histoire de cette fraude si chaque jour encore, je le répète, des auteurs estimables ne renouvelaient dans leurs livres les malheureuses citations des maximes et des mots introduits par le téméraire éditeur.

On sait que, pendant un voyage à Paris, où il cherchait fortune, La Beaumelle avait eu accès chez Racine fils, bien que celui-ci vécût dans une profonde retraite, occupé seulement de travaux littéraires et d'œuvres charitables. Au cours de la visite, Racine laissa voir un cahier de lettres de Mme de Maintenon qu'il avait soigneusement copiées, puis annotées à l'aide de Mémoires également inédits. La Beaumelle comprit aussitôt le parti qu'on pouvait tirer de pareils documents, et il obtint

qu'ils lui fussent confiés. Cependant le recueil était bien incomplet. Il écrivit donc pour obtenir de nouvelles pièces ou des indications utiles, puis, comme la réponse tardait, il ne se soucia pas d'attendre plus longtemps, et forgea lui-même des lettres destinées à satisfaire la curiosité des lecteurs. Ainsi parut en 1752 un recueil en trois volumes, dont l'un comprenait une vie inachevée de Mme de Maintenon, et les deux autres une série de lettres non interrompue. Trois ans après, fier d'avoir obtenu les communications des dames de Saint-Cyr et du maréchal de Noailles, il remplaça ces trois volumes par six volumes in-12 donnant une biographie étendue, sous ce titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon et à celle du siècle passé*, avec neuf volumes du même format contenant une plus ample correspondance.

De la pure invention du faussaire sont tout d'abord une soixantaine de lettres à Mme de Saint-Géran et à Mme de Frontenac. Lavallée a fort bien démontré le double faux ; pourquoi ne veut-on pas l'en croire? Pourquoi ne veut-on pas renoncer désormais à citer les mots plus ou moins spirituels qui viennent de là? C'est que les lettres de Mme de Saint-Géran fourmillent d'anecdotes de cour et de prétendues confidences intimes, dont on ne veut pas se priver. Elles accusent nettement un rôle politique que les lettres authentiques laissent très effacé, pour de bonnes raisons. Mme de Saint-Géran, beaucoup plus jeune que Mme de Maintenon, était, dit Saint-Simon, charmante d'esprit et de corps, et l'avait été pour d'autres que pour son mari. Il ajoute qu'elle ne bougeait de la cour, ce qui suffirait à rendre inexplicable une correspondance où on lui mande toutes les nouvelles de cour. Elle fut exilée toutefois en 1697 pour certains soupers clandestins avec la duchesse de Bourbon que le Roi avait déjà interdits. Or peu de temps auparavant, en 1696, une lettre authentique du 8 mars, au cardinal de Noailles, s'exprime ainsi : « Mme de Saint-Géran, à qui je n'avois pas parlé il y a bien des années, m'a demandé une audience en m'assurant qu'elle vouloit être dévote. Je lui ai parlé avec une grande franchise sur sa conduite.... » La Beaumelle est un maladroit d'avoir choisi cette légère personne pour en faire

la confidente d'une personne fort discrète. — Il en est de même, peu s'en faut, de Mme de Frontenac, un bel esprit, une précieuse, une *divine*; « et en effet, dit Saint-Simon, elle (et ses amies de l'Arsenal) exigeaient l'encens comme déesses ». Elle avait été belle et ne l'avait pas ignoré : un mari gouverneur au Canada n'avait en rien gêné sa liberté. Si Mme de Saint-Géran et Mme de Frontenac avaient été de l'intimité de Mme de Maintenon, est-ce que Saint-Simon n'aurait pas rappelé contre celle-ci des amitiés si compromettantes? La prudente marquise aurait-elle choisi particulièrement ces femmes-là pour leur livrer le secret de ses tête-à-tête avec le Roi?

Et Mme de Fontenay, à laquelle auraient été adressées six lettres bien souvent citées? Racine fils, qui, tout étonné de la publication de La Beaumelle, a marqué ses doutes dans un exemplaire aujourd'hui conservé chez M. le duc de Noailles, ne la connaît pas, la correspondance authentique non plus, ni Saint-Simon, ni personne. A chacune de ces lettres imprimées, Racine fils a écrit en marge : « M'est inconnue » ou « Me paraît inventée par l'éditeur ».

Rayons donc pour toujours, de grâce, ces mots surabondamment cités, qui ont fait une illégitime fortune, et qu'il importe de condamner à l'oubli :

« Mes vœux sont enfin exaucés.
... Non, depuis la disgrâce
De l'altière Vasthi dont j'occupe la place,

je n'eus jamais un plaisir égal à celui que je ressens aujourd'hui[1] ».

— « M. de Louvois a ménagé à Mme de Montespan un tête-à-tête avec le Roi; l'amour seul tiendra conseil aujourd'hui. Le Roi est ferme; mais Mme de Montespan est bien aimable dans les larmes[2] ».

— « Je le renvoie toujours affligé et jamais désespéré[3]. »

[1] A Mme de Fontenay, La Beaumelle, t. II, p. 176.
[2] A la même, *ibid.*, t. I, p. 67.
[3] A la même, *ibid.*, t. I, p. 74.

— « Mon cœur est déchiré; le sien n'est pas en meilleur état[1]. »

— « Voilà donc *Athalie* encore tombée! Le malheur poursuit tout ce que je protège et que j'aime! Mme la duchesse de Bourgogne m'a dit qu'elle ne réussiroit pas, que c'étoit une pièce fort froide, que Racine s'en étoit repenti, que j'étois la seule qui l'estimois...[2]. »

Ce n'est pas le moindre méfait de La Beaumelle que de prêter les sentiments, les idées, le langage qui sont particulièrement ceux du dix-huitième siècle à une personne en qui se résume aussi parfaitement qu'en Mme de Maintenon l'esprit du dix-septième. Il lui faut à toute force accommoder son héroïne selon le goût du temps auquel lui-même il veut plaire. Il corrige en ce sens les lettres authentiques, jusque-là inconnues, qu'une injuste fortune a fait tomber entre ses mains; il les met en accord — au prix de quels contresens et de quelles erreurs! — avec celles qu'il a entièrement fabriquées. Que Mme de Maintenon soit prêcheuse, d'accord; il est certain qu'elle est préoccupée du salut et de la vie future; nul n'a plus commenté le *tout est vanité*. Cependant elle n'est pas sentencieuse et pédante. Elle peut écrire au duc de Noailles : « Il n'y a que Dieu qui mérite d'être servi comme vous servez », mais non pas, comme le lui fait dire La Beaumelle : « Il n'y a que Dieu qui mérite le sacrifice que votre philosophie fait aux rois ». Quand elle mande au même duc : « Le Roi ne peut être que très content de vous; mais, quand il ne le seroit pas, vous avez sans doute assez de vertu pour être content du témoignage de votre conscience », c'est La Beaumelle qui ajoute : « et pour vous faire un bonheur en vous-même indépendant des rois ». Quand elle dit simplement : « Le maréchal de Boufflers est allé planter; je crois qu'il ne seroit pas fâché qu'on allât le chercher pour commander l'armée », ce n'est pas la même chose que de dire : « Je crois que ce Cincinnatus ne seroit pas fâché qu'on allât le chercher à la charrue pour commander l'armée ». Du même maréchal elle raconte la belle conduite à

[1] A Mme de Fontenay, La Beaumelle, t. I, p. 73.
[2] *Ibid.*, t. V, p. 1. Voir notre tome II, p. 1.

Malplaquet : « Il étoit comme un lion pour le courage, et donnoit ses ordres avec sangfroid comme s'il eût été dans sa chambre ». Mais notre homme traduit de la sorte : « Il alloit à la charge avec la férocité d'un lion, et donnoit ses ordres avec le sangfroid d'un philosophe en robe de chambre ». Mme de Maintenon ne plaindra pas une grossesse de la duchesse de Bourgogne par cette déclamation en mauvais style : « Faire des princes, c'est faire des malheureux ». Elle n'inventera pas cette belle phrase : « qu'avec la couronne sur la tête et le sceptre en main on est souvent plus infortuné qu'un homme qui a les fers aux pieds ». Elle souffre avec sincérité et jusqu'au découragement des revers de la France; mais elle n'a pas sans cesse sous la plume ces banales expressions sur les droits des peuples, ces antithèses sur la misère des petits et le luxe des grands qu'affectionnait le dix-huitième siècle. Elle annonce en 1710 qu'il n'y aura pas de fêtes pour le mariage du duc de Berry à cause du triste état des affaires; mais ce n'est pas elle qui achève la phrase par cette maxime prétentieuse : « Notre joie insulteroit le peuple, qu'il faut respecter sans le craindre ». Elle écrit au milieu des malheurs de la fin du règne : « Le Roi est en parfaite santé, courageux et chrétien, et faisant de son mieux ». A ces paroles simples et graves La Beaumelle substitue ces lignes : « Le Roi est en parfaite santé. Même courage, même soumission à la volonté de Celui qui dispose des empires; toujours malheureux et faisant toujours tout ce qu'il faut pour ne l'être pas ».

Ce n'est point, disais-je, que La Beaumelle prétende se ranger parmi les ennemis déclarés de Mme de Maintenon. Il n'a pas ramassé leurs injures; il n'a pas, comme Saint-Simon, adopté les invectives des pamphlets. Les lettres qu'il avait entre les mains lui montraient trop évidemment que ce n'étaient que mensonges. Et pourtant il a fait à cette mémoire autant de mal que ses détracteurs, en recommandant à ses contemporains, grâce à une forme faite pour leur plaire, les plus vulgaires interprétations d'une fortune si éclatante. Ce que la courte vue, ce que la malignité inconsciente de l'esprit public avaient conjecturé avec une plate vraisemblance pour

expliquer une destinée absolument invraisemblable, il l'a recueilli, il lui a donné un corps, qu'il a animé d'une pointe de romanesque, et il l'a fait entrer ainsi pour longtemps dans le domaine de l'histoire. En excitant par ses altérations la défiance de la critique bientôt éveillée, il a discrédité ses propres emprunts aux documents sincères, et l'opinion s'est de nouveau livrée aux médisances, aux calomnies de Saint-Simon. Il faut aujourd'hui de réels efforts à l'opinion pour oublier cette image ainsi faussée, et pour adopter franchement, au lieu de la figure de convention qu'on a créée, le portrait original qui résulte de la simple lecture des documents authentiques, celui dont Sainte-Beuve, Saint-Marc-Girardin, le duc de Noailles, Lavallée, ont aperçu déjà ou deviné les principaux traits.

III

Il va de soi que, si l'on veut porter sur Mme de Maintenon un jugement équitable et impartial, il faut ne la pas séparer de son temps, de ce dix-septième siècle pendant lequel dominait une dévotion exacte et sincère. Seule cette dévotion lui paraissait exprimer et garantir un sentiment de hauteur morale, un goût élevé de l'ordre et de la règle qui lui étaient absolument naturels. C'est ce que traduisait dans sa vie pratique ce trait de « bonne gloire », pour parler son propre langage, par où elle prétendit dès son enfance se faire distinguer de ce qui l'entourait. Ambitieuse, elle le fut, mais à sa manière, se gardant, se réservant, voulant toutefois obliger et plaire, laissant d'ailleurs agir en sa faveur le charme de son esprit et la séduction de son commerce, tenant pour indigne d'elle ce que sous ses yeux d'autres, non des moins graves, croyaient pouvoir admettre, mettant devant elle, pour tout dire, à la fois comme protection, comme attrait et comme arme, cette force intérieure et secrète qu'affirme aux plus indiscrets la très exacte conduite, inséparable de la solidité intellectuelle et morale. Qu'une telle vertu, qui lui a beaucoup profité, n'ait pas

été héroïque, c'est possible. On n'a pourtant pas le droit de lui prêter d'autre calcul dans la vie que ce calcul, fort légitime, de devoir le succès à une honnêteté sûre d'elle-même, à la modération irréprochable, à cette tenue sévère qui donne une particulière saveur à la distinction native. Est-ce un tort d'estimer comme les plus puissants les meilleurs moyens, et comment discerner avec précision, dans l'ensemble d'une conduite conforme aux meilleures maximes, les justes parts de l'amour du bien pour lui-même ou de la froide mais droite raison, le plus ou le moins de détachement et de conviction généreuse? Elle-même a bien défini cette fierté dont elle était animée, et qu'elle se reprochait au nom d'un idéal religieux : « Je voulois faire dire du bien de moi; je voulois faire un beau personnage et avoir l'approbation des honnêtes gens : c'étoit là mon idole... Je ne me souciois pas des richesses : j'étois élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt; mais je voulois de l'honneur ». Fénelon lui disait avec vérité dans le même sens : « Vous êtes née avec beaucoup de gloire, c'est-à-dire de cette gloire qu'on nomme bonne et bien entendue, mais qui est d'autant plus mauvaise qu'on n'a point de honte de la trouver bonne. Il vous reste encore beaucoup de cette gloire sans que vous l'aperceviez.... Vous tenez encore à l'estime des honnêtes gens, à l'approbation des gens de bien, au plaisir de soutenir votre prospérité avec modération, enfin à celui de paroître par votre cœur au-dessus de votre place. » Elle répétait souvent une parole qui traduit bien sa pensée et donne la mesure de son mérite : « On ne comprend point assez combien il est habile de n'avoir rien à se reprocher, rien à cacher, rien à craindre ». Parole bonne à répandre, si elle peut séduire l'égoïsme et l'amener à se contredire.

On se sera beaucoup approché vers une entière intelligence du caractère et du rôle de Mme de Maintenon quand on se sera une fois persuadé que tout son édifice a reposé sur cette double base, un grand fonds de religion et une réelle passion d'honneur. L'alliance est naturelle entre ces deux sentiments, et, dans cette alliance, le support réciproque est manifeste. Le sentiment religieux parle de dignité suprême, de grande origine

et de noble fin. Il va de soi que l'humilité chrétienne elle-même est volontairement oublieuse plutôt que réellement inconsciente de la valeur personnelle. Loin de contredire la vraie fierté, l'humilité l'autorise et la légitime, on pourrait dire la commande. Si par exemple elle s'effraye de la louange, elle veut d'autant plus l'avoir méritée. L'honneur ainsi compris est une sauvegarde et une force. C'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue quand on veut juger Mme de Maintenon. Sa ferme raison et sa religion sincère l'ont conduite : elle y est restée constamment fidèle. Certes on ne peut l'accuser d'un calcul ayant ambitionné à l'avance ce que fut sa destinée; mais elle a su, par de réels mérites, attirer la première faveur, et elle s'est trouvée ensuite à la hauteur d'une fortune tout à fait extraordinaire.

Ceux qui croient trouver dans l'histoire de sa jeunesse les taches de l'inconduite s'égarent, pour ne pas vouloir entendre que ce caractère et cette vie ont été tout d'une pièce. Il ne faut plus se laisser tromper ni par les invectives de Saint-Simon, ni par les grossièretés de la Palatine, ni par des lettres fabriquées, comme celle qui est attribuée à Ninon de Lenclos sur le marquis de Villarceaux et la fameuse chambre jaune. Toutes les vraisemblances morales démentent les infamies racontées par Saint-Simon[1], et l'on verra ici même l'importante lettre inédite de 1669 (plus loin, p. 18), qui ajoute encore à ces fortes vraisemblances. Villarceaux était un fat, auquel son contemporain Boisrobert, non sans motifs apparemment, donnait dès 1659 ce bon conseil :

Si c'est cette rare beauté
Qui tient ton esprit enchanté,
Marquis, j'ai raison de te plaindre.
Car son humeur est fort à craindre.
Elle a presque autant de fierté
Qu'elle a de grâce et de beauté.
Comme ton mérite est extrême,
Songe à n'aimer que ce qui t'aime.
Suis qui t'estime, et ne perds pas
En l'air tes soupirs et tes pas.

[1] I, 34, XII, 99.

Dix autres contemporains déposent de même. Le chevalier de Méré, un des beaux esprits hôtes de Scarron, admire en sa jeune femme la sévérité et le dévouement conjugal. Sorbière, encore un témoin de ces années-là, déclare que « la beauté, la jeunesse et l'esprit galant de cette dame n'ont fait aucun tort à sa vertu ». Segrais, autre ami de la maison, atteste « qu'au bout de trois mois elle avait corrigé son mari de bien des choses », qu'il n'avait plus pour elle que des témoignages de respect, même qu'il la consultait sur ses ouvrages et se trouvait fort bien de ses corrections. Gilles Boileau, frère aîné de Despréaux, fit contre elle quelque épigramme; mais il la remplaça bientôt, sur les reproches qu'il en avait reçus, par un madrigal obligeant. Un des jeunes galants qui lui rendaient hommage affirmait qu'il manquerait à la reine plutôt qu'à cette personne-là.

Mariée en mai 1652, à seize ans et demi, elle était veuve en 1660, à vingt-cinq ans et sans fortune : allait-elle savoir éviter les périls et les travers de son temps? Nous avons sur tout ce qu'elle fut alors deux excellents témoins, son directeur l'abbé Gobelin et Mme de Sévigné. Quelle caution pour elle, à le bien prendre, que la correspondance de Mme de Sévigné! Celle-là n'est pas suspecte. Sans peur parce qu'elle est sans reproche, sans scrupule parce qu'elle est sans fiel, sans compromis ni sous-entendus ni réticences, comme elle ne se prive de rien! Comme elle cueille et grossit sa gerbe sans penser à mal, et rien que pour divertir sa fille! Y a-t-il une réalité, une rencontre, un soupçon, une apparence qui lui échappe et qu'elle ne redise? Comme elle drape ceux et celles qui le méritent! Comme elle distille la Montespan! Comme elle n'excepte pas de sa chronique fidèle ses meilleures amies, Mme de Coulanges, Mme de Lafayette, la Rochefoucauld! A quoi bon s'en taire puisque aussi bien elle goûte si fort en eux, au su de tous, l'honnête et l'aimable? Aussi que de bons jugements tout francs et sans appel! A qui fera-t-on croire qu'elle aurait épargné, par exception, dans ces lettres écrites au jour le jour, la jeune veuve déjà si remarquée? Ou bien pourquoi se serait-elle trompée sur elle? — Or précisément

elle en a jugé comme a fait Louis XIV. Elle a goûté, ce que Saint-Simon n'a pu connaître, le charme de cet esprit lors de sa première ou de sa pleine floraison. Pendant un temps elle la voit tous les jours, la recherche et l'observe : « Nous soupons tous les soirs avec Mme Scarron, dit-elle. Elle a l'esprit aimable et merveilleusement droit. C'est un plaisir de l'entendre raisonner.... Sa société est délicieuse. » Pour que Mme de Sévigné parle ainsi, il faut bien qu'elle reconnaisse en elle une honnête femme que son passage dans le pays des précieuses, que son commerce avec Mlle de Scudéry, avec Mme de la Fayette, Mme de Coulanges, l'abbé Testu, avec la Place-Royale et le Marais, avec les hôtels d'Albret et de Richelieu, n'ont pas fait dévier de sa rectitude naturelle, mais qui a seulement affiné au contact de ce monde élégant, soit ce goût de l'esprit et de ce qu'on appelait alors la raillerie, dont on retrouve les traces dans ses lettres, soit ces habitudes de sobre et fine élégance et de distinction suprême qui étonnaient et troublaient son humble confesseur. Mme de Sévigné, qui s'y connaît, nous a dit l'attrait de sa parole et de son esprit ; l'abbé Gobelin va nous dire avec une inconsciente perfection, en croyant ne s'y pas connaître, le charme extérieur de toute sa personne : « Vous n'avez que des étoffes communes, lui écrivait-il ; mais je ne sais ce qu'il y a : je vois tomber avec vous, quand vous vous mettez à genoux, une quantité d'étoffe à mes pieds qui a si bonne grâce que je trouve quelque chose de trop bien. » Joli crayon, à désespérer le peintre le plus délicat !

IV

En 1669 un grand changement s'est introduit dans son existence : elle est devenue la gouvernante des enfants de Mme de Montespan et du Roi. Nul doute, quelles que soient l'influence des temps et celle des idées — obstacles dont savent triompher

les forts, — qu'elle n'eût mieux agi si elle eût refusé, par un sentiment de dignité intime, d'élever les enfants issus d'un double adultère. L'histoire n'eût probablement rien connu d'elle; mais elle se fût honorée devant sa conscience et devant Dieu. N'est-il pas vrai cependant que la conscience est diversement éclairée selon les divers degrés de la moralité publique? Nous estimons étrange la distinction par laquelle Mme Scarron répondit à l'offre qui lui était faite : « Si les enfants sont au Roi, je le veux bien; mais il faut qu'il me l'ordonne ». La vérité est que l'Église seule blâmait nettement alors ces scandales de la royauté; Mme Colbert et Mme de la Sablière avaient accepté d'élever les enfants du Roi et de Mme de la Vallière, ce qui ne valait pas beaucoup mieux, et l'opinion n'y avait nullement trouvé scandale. Mme Scarron était d'ailleurs redevable à la Montespan de quelques services personnels. Son peu de fortune exigeait qu'elle se fît une condition. Il n'y aurait guère à la blâmer de s'être laissé engager, puis d'avoir recherché l'occasion de se faire distinguer du Roi de manière à mériter l'augmentation d'une récompense tout d'abord promise, et destinée à mettre un terme à ses embarras et à ses inquiétudes d'avenir.

Cette phase de sa vie, fort décisive, a duré plus de dix années, depuis 1669, alors qu'elle devient gouvernante des premiers enfants du Roi et de Mme de Montespan, jusqu'au 8 janvier 1680, qu'elle est nommée dame d'atour de la dauphine, et se voit affranchie de la maîtresse délaissée. A l'observer attentivement pendant cette période, comme on pourra le faire ici même en lisant ses lettres et notre récit, quelle diplomatie rusée! diront les uns, quelle ferme et correcte conduite! pouvons-nous dire. — Nous ajouterons, si l'on veut : quel jeu fortement serré! — Sachons-lui d'abord beaucoup de gré du dévouement sincère qu'elle a montré pour ces jeunes enfants. Elle a fait preuve d'une tendresse maternelle quand elle a aimé pour lui-même le duc du Maine, souffreteux et infirme, qui lui a témoigné en retour pendant toute sa vie une affection profonde et respectueuse. Le malheur était qu'il fallait se soumettre à la mère, dont le brillant esprit ne

modérait pas l'humeur dédaigneuse et changeante, et qui poussait sans réserve, à travers les abus et les scandales, l'excès de ses insolents triomphes. Elle préparait d'ailleurs assez sûrement sa ruine, par ses inégalités, pour qu'on n'eût pas besoin d'y travailler sourdement. On a cité bien à faux, pour démontrer chez la gouvernante une prétendue ténacité d'intrigue, ce mot à son frère : « Quoique l'on crût être défait de nous, vous croirez bien, vous qui nous connoissez, que l'on ne s'en défait pas si aisément »; on n'a pas compris que c'est de Mme de Montespan et non pas d'elle-même qu'elle parle de la sorte et avec vérité [1]. Il y avait pour elle un intérêt direct et tout simple à durer; il y avait cette récompense à obtenir, un présent de cent mille livres pour lequel elle avait la parole du Roi. Il fallait se faire accepter jusque-là; après cela elle quitterait la cour, elle chercherait un établissement tranquille selon le bien qu'elle aurait; elle édifiait déjà tout un plan de vie intérieure. Le terme arrive, le Roi remet la somme; mais il la double un mois après; là-dessus, Maintenon est acheté, le Roi en donne le titre, janvier 1675.... Il est clair qu'une situation nouvelle s'annonce et déjà se dessine.

A quelles conditions un tel succès a-t-il été obtenu? Les lettres à l'abbé Gobelin le racontent en détail, et le témoignage de Mme de Sévigné le confirme. La gouvernante a subi bien des hauteurs, bien des colères et des caprices; elle a été, comme elle dit, la « partie souffrante ». Mais comme on a remarqué autour d'elle et à son sujet le contraste des sentiments, de l'humeur, de l'attitude! Comme la cour a été de bonne heure attentive à ces agitations d'où allait sortir un éclat incomparable! Comme Mme de Sévigné nous dépeint d'une part les alternatives de défaveur et de retour que vaut à la favorite la passion royale finissante, et comme elle pénètre et rend d'autre part ce qu'éprouve en silence Mme de Maintenon, attentive, réservée, d'autant plus agissante en son cercle

[1] On a de même noté ces paroles de Mme de Sévigné (7 juillet 1680) : « Croyoit-elle qu'on pût toujours ignorer le premier tome de sa vie »? Mais il faut lire ce qui suit : « et, à moins de l'avoir conté avec malice, quel mal cela lui eût-il fait? »

discret, mais toujours agrandi! Comme on devine aux pieds de quelle patiente adversaire les flots tumultueux viendront se briser! « Je veux, ma bonne, vous faire voir un petit dessous de cartes qui vous surprendra. C'est que cette belle amitié de Mme de Montespan et de son amie est une véritable aversion depuis près de deux ans. C'est une aigreur, c'est une antipathie, c'est du blanc, c'est du noir. Vous demandez d'où vient cela? C'est que l'amie est d'un orgueil qui la rend révoltée contre les ordres de l'autre. Elle n'aime pas à obéir. Elle veut bien être au père, mais pas à la mère.... » — Quand, à un retour du Roi, la Montespan rentre en grâce : « Ah! ma fille, écrit-elle, quel triomphe à Versailles! quel orgueil redoublé! quel solide établissement! quelle duchesse de Valentinois! quel ragoût, même par les distractions et par l'absence! quelle reprise de possession! » Ce qui n'empêche pas que Mme de Sévigné soit fort peu étonnée quand elle entend dire, en janvier 1680, que Mme de Maintenon va être nommée dame d'atour de la dauphine : « On dit qu'elle sera placée d'une manière à surprendre.... Elle n'a besoin de personne que de son bon esprit. » La Montespan, elle, s'est fait donner la surintendance de la maison de la reine, grande situation fort lucrative : elle s'est retirée du jeu, ou le jeu l'a quittée. Le Roi a conçu de bien autres desseins.

Il a été reconnaissant à Mme de Maintenon des soins qu'elle a prodigués à ses enfants. Il a remarqué avec surprise cette tranquille et judicieuse action, cette pénétrante et irrésistible influence qu'elle exerçait autour d'elle, cette sollicitude toujours attentive aux soins essentiels et pratiques, cette sévérité affectueuse et tendre, cette solidité, qui faisaient d'elle, pour l'enfance et probablement pour tous les âges, une rare éducatrice, une sage et habile conseillère. Lorsque, la rencontrant chez Mme de Montespan, il commença de goûter le charme de cette conversation que Mme de Sévigné qualifiait de « délicieuse », il aperçut en même temps (c'est encore un mot de Mme de Sévigné) « tout un pays nouveau ».

Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
Qui me charme toujours et jamais ne me lasse.

Il avait craint de trouver en elle une précieuse : ce fut la plus sensée des femmes qui s'offrit à lui. « Elle avait assez d'esprit, dit un bon juge, pour en avoir autant qu'il en fallait à Mme de Montespan, et pour n'en avoir pas plus qu'il n'en fallait à Louis XIV[1]. » Pendant le voyage à Barèges, en 1675, où Mme de Maintenon conduisit le duc du Maine, une correspondance, sous le prétexte de nouvelles de santé, s'établit entre eux. Voilà bien ce qu'on souhaiterait de retrouver, puisqu'elle dut déployer dans ces lettres toutes les séductions de son excellent esprit.

Cela n'empêchait pas Louis XIV de s'oublier en de nouvelles et passagères amours, pour Mme de Soubise, pour Mme de Ludres, bientôt pour Mlle de Fontanges. C'est en parlant à l'abbé Gobelin de cette dernière chute du Roi et de nouvelles scènes avec la Montespan que Mme de Maintenon écrivait en mars 1679 : « Vous savez si j'ai besoin que l'on prie Dieu pour moi ; je vous le demande encore, et de prier et de faire prier pour le Roi, qui est sur le bord d'un grand précipice ». Ces mots font sans nul doute allusion au projet dès lors médité par elle d'employer son visible crédit à séparer définitivement le Roi de la Montespan et de ses autres maîtresses, à le rapprocher de la Reine, à le réconcilier avec une vie grave et digne. Si nous avons justement apprécié tout son caractère, elle n'était pas de celles qui pouvaient consentir jamais à devenir maîtresses royales. Il faut noter d'ailleurs qu'elle avait en 1680 quarante-cinq ans ; elle était plus âgée que Marie-Thérèse et Louis XIV. Elle ne pouvait pas prévoir que la Reine allait être enlevée prochainement par la mort. Il ne lui restait donc qu'à remplir envers le Roi, aux côtés de la Reine, le rôle de confidente et de conseillère : « Les pouvoirs honnêtes peuvent être partagés sans

[1] Ce bon juge est Saint-Marc Girardin. En une série d'articles publiés dans le *Journal des Débats* (octobre 1856) et qu'on voudrait voir réimprimer, il a traité de Mme de Maintenon à Saint-Cyr avec une rare délicatesse et un esprit infini. Nul sujet ne convenait mieux à un moraliste si spirituel et si sensé. Il faudrait tout citer, quelquefois peut-être pour se tenir, si l'on considère tous les actes de cette vie et non pas seulement le rôle d'éducatrice, un peu en deçà de l'extrême éloge.

souffrir de diminution[1]. » Est-ce qu'une pareille tâche, qui en vérité s'offrait, n'était pas assez belle? Quoi d'étonnant si elle a formé ou seulement accepté de ses conseillers ecclésiastiques le projet de convertir Louis XIV? si elle a cru, comme on le lui affirmait, que c'était là une belle œuvre à tenter, une œuvre souhaitée par l'Eglise, voulue par la Providence, profitable au pays? « Ayez de la bonne gloire », disait-elle sans cesse. Hé bien! n'y avait-il pas ici de quoi contenter une âme de quelque hauteur? N'était-ce rien que d'empêcher que la vieillesse de Louis XIV ressemblât à l'avance à ce que devait être la vieillesse de Louis XV? et qui pourra démontrer que ce résultat n'ait pas été obtenu précisément par elle? Quand la mort si imprévue de la Reine survint, en 1683, son œuvre était assez avancée pour qu'elle devînt en même temps l'amie et l'épouse.

V

Une fois mariée, voulut-elle par deux fois se faire déclarer reine, comme l'affirme Saint-Simon? Louvois ainsi que l'archevêque de Paris de Harlay, puis Fénelon et le duc de Beauvillier payèrent-ils de la disgrâce leur opposition à ce qu'ils considéraient comme une honte? Louvois se jeta-t-il aux pieds de Louis XIV, comme Sully aux pieds de Henri IV? Il mourut peu après, non sans ce perpétuel soupçon d'empoisonnement; Saint-Simon peut-il insinuer avec quelque ombre de raison qu'un pareil crime, dont Louis XIV, il l'assure, était incapable, aurait eu Mme de Maintenon pour complice ou pour conseillère? Pas une de ces accusations n'a pour elle quelque preuve ou quelque vraisemblance, et presque chacune forme contradiction avec quelque autre grief de Saint-Simon lui-même. Comment Fénelon et le duc de Beauvillier, et Bossuet avec eux, auraient-ils ainsi lutté contre elle après avoir formé précisément avec elle, suivant Saint-Simon, une alliance

[1] Saint-Marc Girardin.

ténébreuse pour gouverner ensemble le Roi et le royaume? Ne sait-on pas que la vraie cause de la disgrâce de Fénelon et de Beauvillier fut le quiétisme? Nous avons le certificat de médecin attestant que Louvois a succombé à une angine de poitrine. Mme de Maintenon y fait allusion quand elle écrit très simplement : « On me trouvera le cœur tors comme à M. de Louvois ». Saint-Simon lui-même a surabondamment démontré combien ce ministre s'était rendu insupportable et avait préparé de ses propres mains sa ruine. Quant à M. de Harlay, c'était un mauvais prêtre qui faisait scandale et ne pouvait manquer d'être promptement sans influence. Nul indice dans les lettres ne laisse apercevoir une tentative de Mme de Maintenon, ni une espérance, ni une irritation particulière à certain moment contre les difficultés ou contre les hommes. Bien plus, une fois délivrée de Louvois et de Harlay, et quand elle a fait nommer à l'archevêché de Paris le futur cardinal de Noailles, qui lui est tout dévoué, pourquoi nulle trace de nouvelle tentative? Pourquoi prendre à tâche de faire disparaître toutes les preuves publiques du mariage? Si elle souhaitait tant d'être reine, que n'en a-t-elle pris certains dehors, qui lui eussent été très probablement permis? On sait quels honneurs Louis XIV lui prodigua au fameux camp de Compiègne; il voulut que Mignard lui mît, dans son portrait, le manteau d'hermine[1]. Mais bien au contraire elle ne prétendait aucun rang, et ses billets les plus intimes témoignent qu'elle s'effaçait derrière les personnes de haute naissance. Elle recommande à Mme de Caylus de ne pas la nommer au sujet d'une aumône à des gens de grande noblesse tombés dans la misère, car ce n'est pas à de telles personnes, assure-t-elle, à recevoir d'elle quelque secours. N'est-il pas évident que le mystère de sa situation lui agréait? Avec la conscience tranquille, avec son état très régulier, avec la certitude que nul doute ne planerait dans le présent ni dans l'avenir sur la nature de ses liens avec le Roi, qui étaient fort connus, elle s'est

[1] Mémoires de Languet de Gergy, publiés par Lavallée dans le volume intitulé *la Famille d'Aubigné et l'enfance de Mme de Maintenon* (Plon, 1863, in-8°), p. 186.

appliquée simplement à se maintenir en une condition tout exceptionnelle, qui était bien de nature à contenter une ambition non vulgaire, à satisfaire même certain raffinement d'amour-propre. Sa prudence y était intéressée : elle y a mis en outre sa « bonne gloire ». Elle a su ne pas compromettre par témérité vaine ce qu'elle avait acquis sans intrigue. Son personnage est d'une parfaite unité. « Bien des gens croient, dit-elle dans un Entretien avec les dames de Saint-Cyr[1], que c'est par mon industrie et par un dessein prémédité que je me trouve à la place que j'occupe. Il n'y a pas même jusqu'à mes amis qui ne soient dans cette pensée. Ne vous ai-je pas raconté que le maréchal de Créquy s'enferma un jour avec l'abbé Testu en lui disant : « Ha çà, monsieur l'abbé, parlons, « je vous prie, de cette femme-là. Il faut qu'elle ait un grand « esprit et un génie bien supérieur pour avoir imaginé au coin « de son feu et conduit comme elle l'a fait le dessein d'une « fortune aussi élevée que la sienne ! » L'abbé Testu, qui m'avoit connue dans tous les temps, et qui savoit que j'étois bien éloignée d'avoir pu faire un tel projet ni même aucun qui en approchât, voulut le lui persuader. Et le maréchal de Créquy me trouvoit encore en cela d'une habileté incomparable, d'avoir su cacher mes vues et mes desseins à tous mes amis, et il admiroit l'adresse avec laquelle je les abusois tous. — Oh ! non assurément, je ne me suis pas mise où je suis ! C'est Dieu tout seul ; je ne l'aurois pu ni voulu. »

Ce qui est vrai, c'est qu'elle a été reine effective autant et plus que beaucoup de celles qui en ont eu le titre avec les honneurs ; mais elle l'a été discrètement et en des limites restreintes.

[1] Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VII. *Recueil de quelques traits agréables et édifians des Entretiens de Mme de Maintenon avec les religieuses de Saint-Louis*, p. 449.

VI

Une première preuve en est qu'elle a détourné pour Saint-Cyr toute une part de son activité et de son temps. Saint-Cyr donne à sa manière la mesure intellectuelle, morale, religieuse, on pourrait dire politique aussi en un sens, de Mme de Maintenon. C'est un miroir de sa physionomie. Elle y cherche, volontiers défiante du grand jour de Versailles, un abri et une retraite; mais en même temps elle y développe à l'aise certaines de ses meilleures aptitudes, et s'y exerce à quelques-unes des qualités qui la feront aussi régner ailleurs. Il est impossible de ne pas rendre hommage à cette œuvre, dont on aperçoit facilement aussi les causes de faiblesse.

Mme de Maintenon s'y est montrée admirable éducatrice. Incontestablement, elle a aimé l'enfance. On a vu ses soins tout maternels au petit duc du Maine; elle s'était occupée d'humbles maisons et d'enfants du commun avant d'avoir obtenu Saint-Cyr. Elle continua pendant toute sa vie à visiter les écoles de village. Quand la cour était à Fontainebleau, elle partait à huit heures du matin avec Mme de Dangeau et Mlle d'Aumale pour aller « prêcher », comme elle dit[1], aux écoles d'Avon. Expliquer le catéchisme, le faire réciter, visiter les familles, gronder les maris, distribuer du linge et de l'argent, puis recommencer dans les hameaux voisins, toute sa journée bien souvent y passait. Et ce qui donne très bonne idée de l'enseignement qu'elle répandait ainsi, c'est que Mathurin Roch, le magister d'Avon, ne pouvait s'accoutumer à l'ignorance qu'il lui trouvait, ni elle au savoir dont il était très fier: « Il jette mes enfants, s'écrie-t-elle avec chagrin, dans une profonde théologie[2]! » Telle elle fut à Saint-Cyr, singulièrement habile dans l'art si difficile de manier les jeunes esprits, de les attirer à soi, de ne pas leur demander plus qu'ils ne peuvent porter, dans l'art d'assouplir les caractères, de les gagner par l'affection, et de leur inspirer aussi le respect. Le

[1] Lettre à Mme de Dangeau, août 1708. Voir notre tome II, p. 174.
[2] Lettre à Mme du Pérou, septembre 1711. Voir notre tome II, p. 287.

nombre de ses écrits pour les élèves et les maîtresses est inouï : instructions, programmes de classes, mémoires spéciaux, Conversations, Entretiens, proverbes, lettres par centaines. Sa qualité première, le droit sens, y brille en mille traits. Aux maîtresses des classes elle répète sans cesse qu'elles n'obtiendront rien si elles ne se font pas aimer, et que le premier moyen et le plus sûr pour se faire aimer, c'est de se donner et de se dévouer. Elle redresse admirablement la première maîtresse des rouges (ce sont les plus petites), aux classes de laquelle elle vient d'assister. « Vous parlez à vos enfans avec une sécheresse, un chagrin, une brusquerie qui vous fermera tous les cœurs. Il faut qu'elles sentent que vous les aimez, que vous êtes fâchée de leurs fautes pour leur propre intérêt, et que vous êtes pleine d'espérance qu'elles se corrigeront. Il faut les prendre avec adresse, les encourager, les louer ; en un mot, il faut tout employer, excepté la rudesse, qui ne mène jamais personne à Dieu. Vous êtes trop d'une pièce, et vous seriez très-propre à vivre avec des saints ; mais il faut savoir vous plier à toutes sortes de personnages, et surtout à celui d'une bonne mère qui a une grande famille qu'elle aime également.... Vous embrassez trop de matières en expliquant l'Évangile : il en faut peu pour des enfans. Vous parlez trop, et je crois qu'il faudroit les faire parler davantage, pour voir s'ils entendent et s'ils comprennent. Vous dites qu'il falloit faire un divorce éternel avec le péché. Cela est vrai, et très bien dit ; mais je ne crois pas qu'il y ait trois filles dans votre classe qui sachent ce que c'est qu'un divorce[1]. » Impossible de mieux penser et de mieux dire, et l'on pourroit citer cent lettres pareilles. « Toutes les fois que vous voudrez me donner des louanges sur ma capacité sur l'éducation des enfans, écrit-elle à Mme des Ursins, je les avalerai à longs traits, car e suis véritablement persuadée que j'en sais beaucoup là-dessus[2]. » — Saint-Cyr est par elle toute une belle page de l'histoire de l'éducation.

Envers les maîtresses, qui sont des religieuses depuis que la

[1] Voir notre tome I, p. 343-344.
[2] Voir notre tome II, p. 325-326.

réforme de 1692 a fait de Saint-Cyr un couvent, Mme de Maintenon met en œuvre ce talent de la direction spirituelle qui est si fort dans les habitudes de son temps, et qu'elle possède à un si haut degré. Elle entend que la piété soit pour l'éducation la base tout à fait principale, mais elle veut ce qu'elle appelle « la piété raisonnable ». Elle n'aime pas l'éducation des couvents d'alors[1], et il paraît bien, par ce qu'on en sait, qu'elle en a d'assez bons motifs. Non pas que ces maisons, dont les principales étaient à la noblesse, fussent vraiment corrompues; mais il y avait de singulières alternatives de relâchement quelquefois coupable, de religiosité molle, et de culture mondaine, parfois littéraire et brillante. Telle cette abbaye de Maubuisson, près de Pontoise, trop libre avant la réforme de la mère Angélique, et devenue à la fin du siècle un centre de vifs esprits, alors que l'abbesse Hollandine, princesse de Hanovre, et Mme de Brinon, naguère directrice de Saint-Cyr, y correspondaient avec Pellisson, Leibniz et Bossuet. En tout cas, les religieuses qu'on formait dans ces maisons-là n'étaient pas du goût de Mme de Maintenon, car voici le portrait qu'elle en trace[2] : « Mme de Beuvron paroît une bonne fille : peu d'esprit, peu de piété, fort occupée de sa personne, excessivement propre, visionnaire sur sa santé, froide, sèche, difficile à aborder, enfin une vraie religieuse comme elles sont d'ordinaire, c'est-à-dire sans éducation, sans maxime, sans droiture, et sans dévotion solide ». Elle dit fort spirituellement ce qu'un tel régime peut enfanter de petitesse, de travers et d'aigreur : « Le premier citron qui fut confit le fut par un dévot[3] ». Elle malmène avec une verve singulière les dévotions mesquines, la préciosité de ces dames qui ne veulent pas d'un confesseur à l'accent normand ou picard, et le ridicule de ces filles petites ou grandes qui passent sous silence, en ricanant, le sacrement du mariage, ou qui se scandalisent du mot *culotte*[4].

[1] Voir la très importante lettre du 24 mars 1715, p. 364 de notre tome II.

[2] Mss. De Mouchy, t. I, p. 188.

[3] Lavallée, *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 183.

[4] Il faut lire sa vive lettre du 9 juin 1713, alors qu'elle a soixante-dix-huit ans. Voir notre tome II, p. 328.

Les préceptes qu'elle donne, bien contraires à de telles puérilités, sont marqués au coin de la raison. Elle n'attend pas de ses religieuses les austérités vaines : elle leur propose au lieu de cela les devoirs sévères. « La charité et la condescendance, dit-elle, sont au-dessus de l'austérité[1] ». A celles qui souhaitent de porter une ceinture de laine grossière et rude en manière de cilice, elle objecte que la gêne qu'elles en ressentiront les obsédera, et qu'elles en feront mal leur classe : les enfants en souffriront. A celles qui veulent se priver de sommeil, elle dit de demander à prendre dans le dortoir des demoiselles la place de quelque maîtresse qui aurait besoin de repos; de la sorte, « leur veille sera utile, et cela vaudra mieux que de travailler pour elles seules en veillant dans leurs cellules[2] ». Point de piété aveugle ou non raisonnée. « Si une fille qui sort du couvent dit que rien au monde ne doit faire perdre vêpres, on se moquera d'elle à bon droit. Quand elle dira et pratiquera de perdre vêpres pour tenir compagnie à son mari malade, tout le monde l'approuvera.... Quand elle dira qu'une femme fait mieux de bien élever ses enfans et d'instruire ses domestiques que de passer la matinée à l'église, on s'accommodera très bien de cette religion, qu'elle fera aimer et respecter[3]. »

Ses lettres de direction purement religieuse sont empreintes de la même sagesse et dénotent en elle une vraie science psychologique et morale. Marcher dans la voie de la perfection sans inquiétude, sans empressement, sans impatience; ne pas prétendre à la parcourir tout entière et ne pas se décourager en chemin. « Essayer de la joie qu'il y a dans l'accomplissement de tous les devoirs et dans le témoignage qu'on peut se rendre d'avoir tout fait pour Dieu[4]. »

Quant aux lectures sur lesquelles elle veut qu'on s'appuie dans le voyage spirituel, et qu'elle a pratiquées elle-même, ce sont les Confessions de saint Augustin, les lettres de sainte Thérèse (pour les maîtresses seules, non pour les élèves),

Lavallée, *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 298.
[2] *Ibid.*, t. I, p. 128.
[3] Voir notre tome II, p. 323.
[4] Lavallée, *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 415.

l'Imitation, le jésuite Rodriguez, fort en vogue alors, et surtout les livres de saint François de Sales, si toutefois l'on consent, dit-elle, à passer sur le mauvais style de l'auteur. Ajoutez les écrits de direction de Bossuet, qui circulaient dans les couvents, et ceux de Fénelon, cités sans cesse[1].

L'arbre ainsi cultivé a produit de beaux fruits. La première période de Saint-Cyr, celle d'*Esther* et d'*Athalie*, marque, par le renouvellement de la poésie sacrée, par l'essor ravivé d'un Racine, par une sorte d'épanouissement virginal, une date rayonnante dans l'histoire des lettres françaises. Le charme se continue par toute la série de ces jeunes religieuses, de ces rares personnes aussi distinguées de cœur que d'intelligence, aux âmes aussi hautes que tendres. Telle Mme de Glapion, d'imagination vive, passionnée pour la musique, et dont la voix, dit Racine lorsqu'elle joue le rôle de Mardochée, va droit au cœur. Elle a été gravement malade du seul chagrin que lui a causé la maladie d'une des sœurs qu'elle soignait. Elle a connu la lutte, les découragements, les dégoûts; elle a conquis l'apaisement, jusqu'à la quiétude, jusqu'à l'entière confiance; mais il lui faut « un cœur dilaté, qui coure, qui vole dans la dévotion ». C'est une délicate; elle fera à Dieu des sacrifices que les autres ne comprendront pas[2]. Mme de Maintenon, qui lui écrit de la sorte, en viendra à chercher elle-même quelque soulagement de ses ennuis dans la fraîcheur de cette âme ardente et pure. — Telle la séduisante Maisonfort, abstraite, subtile, un peu étourdie, intimement dévote, la plus aimable sainte qui soit au monde[3]. Quand Bossuet emploie non seulement sa charité, mais sa science et son génie à combattre les erreurs et les scrupules qui ont enlacé cette conscience, il ne croit pas cette lutte indigne de lui. — Telle Mme de Veilhan : chez elle, c'est l'ardeur vers la perfection, la soif du dévouement qu'il faut calmer.

[1] Des lettres de Bossuet étaient entre les mains de l'abbesse de Gomerfontaine; Mme de Maintenon lui en recommandait la lecture. *Lettres et avis*... Manuscrit des dames de Saint-Cyr.

[2] Lavallée, *Lettres historiques*, t. II, p. 182.

[3] Voir notre tome I, p. 202.

Elle veut les austérités, le mépris du corps, le désintéressement dans les grandes occasions, les actions généreuses et magnanimes. « Tout cela est bon en soi et très bon, lui écrit Mme de Maintenon, mais doit être écrasé pour mettre à la place les vertus que Dieu vous présente à tout moment. »

Voilà les beaux côtés de Saint-Cyr; comment n'en pas apercevoir les défauts? Le dessein déclaré de Mme de Maintenon a été de venir en aide à la pauvre noblesse, car elle connaissait le dénuement et les périls de cette classe dont elle était issue. Son ambition a-t-elle visé plus loin? Faut-il lui attribuer directement cette phrase du petit écrit intitulé *Esprit de l'Institut* : « Il y a dans cette œuvre, si elle est bien faite et avec l'esprit d'une vraie foi et d'un véritable amour de Dieu, de quoi renouveler dans tout le royaume la perfection du christianisme? » Si cette parole est d'elle ou inspirée par elle, quelle portée faut-il y attribuer? A-t-elle conçu vraiment le projet de réformer une classe de la nation, et par suite la nation elle-même? Il faut avouer que de si vastes pensées n'étaient guère dans les habitudes de son esprit. En tout cas elle n'a réussi à procurer ni cette grave transformation ni même un secours vraiment efficace à la petite noblesse; sauf une aide toute charitable et tout actuelle, dont il faut assurément tenir compte, son œuvre est demeurée stérile. Elle n'avait pas, ce semble, la fermeté de regard, l'étendue d'esprit, l'expérience personnelle qui eussent été nécessaires pour accomplir une si grande tâche, d'ailleurs très complexe.

Le vrai secours que les filles de la petite noblesse pouvaient attendre, n'était-ce pas une éducation qui, tout en les armant d'une religion sensée, les préparât fortement aux nécessités pratiques, non pas à la vie de cour, qui n'était pas faite pour elles, mais à la vie dans les provinces, où le soin de petits domaines pouvait refaire leurs fortunes et leur offrir une carrière active, utile au pays et pleine de dignité? Saint-Cyr, à vraiment parler, n'a rien donné de pareil. Les préceptes et la direction de Mme de Maintenon furent excellents dans le détail et pour la

[1] Lavallée, *Lettres historiques*, t. I, p. 158.

manière d'enseigner, de faire la classe; mais l'esprit même de son enseignement est demeuré trop étroit. Nulle liberté offerte aux intelligences, nul regard vers la vie réelle, sur la nature, sur la campagne; nulle imagination. Un seul horizon, la cour. Une seule personne citée sans cesse en exemple, Mme de Maintenon elle-même, comme si sa carrière n'avait pas été toute d'exception. Sans cesse on répète à ces jeunes filles qu'elles font partie d'une classe à part, et que leur état les distingue du reste de la nation. L'éducation n'est pour elles que négative et préventive : on ne leur fait apercevoir dans la vie que dégoûts et dangers, et il ne leur reste que le choix entre la cour ou les austérités du couvent.

Heureuses entre toutes, celles qui mériteront de rester dans la maison comme religieuses de Saint-Louis. Heureuses après celles-là, les demoiselles auxquelles s'ouvriront d'autres couvents qu'elles réformeront en y portant les habitudes de piété raisonnable contractées dans la maison mère. Combien leur sort ne sera-t-il pas préférable à celui des filles qu'un désir peu éclairé d'indépendance conduirait à rentrer chez leurs pauvres parents ! « Les femmes ne doivent chercher aucune liberté; elles sont faites pour l'obéissance. L'obéissance des gens du monde est bien plus difficile que celle des religieuses. Si vous y cherchez de la douceur, je vous dirai d'entrer dans un couvent; car entre la tyrannie d'un mari et celle d'une supérieure il y a une différence infinie. On sait à peu près, en entrant en religion, ce qu'on exigera de vous; on voit les règles; on s'essaye pendant le noviciat. Il n'en est pas de même pour le mariage. Il n'y a point de noviciat qui y dispose, et il seroit difficile de prévoir jusqu'où un mari peut porter le commandement. Il s'en trouve très peu de bons; sur cent je n'en ai jamais connu deux, et, quand je dirois un je n'exagérerois point. Il faut supporter d'eux bien des bizarreries et se soumettre à des choses presque impossibles. — Quand vous aurez passé par le mariage, vous verrez qu'il n'y a pas de quoi rire[1]. »

[1] Voir encore sur les ennuis du mariage notre tome II, pages 10 et 11. — Voir Lavallée, *Conseils aux demoiselles*, t. I, p. 32. *Lettres sur l'éducation* (1854), p. 126.

Celles des élèves de Saint-Cyr que Mme de Maintenon mariera seront trop souvent mal mariées, ou trop jeunes, ou avec des maris indignes, comme sa nièce Mme de Caylus[1]. On ne parlera pas assez à ces jeunes filles de la dignité des devoirs pratiques bien accomplis dans une vie simple au milieu des joies de la famille, ni des viriles occupations de la campagne à distance de la cour. On ne leur donnera pas les connaissances propres à relever les fortunes, à gérer les propriétés petites ou grandes, à réparer, pour le plus grand avantage de toute une classe et de la nation elle-même, ce que l'incurie, l'ignorance, la désertion de la terre et la vie de cour ont peu à peu détruit. Si Mme de Maintenon les entretient quelquefois de la vie qu'elles trouveront à leurs foyers, c'est pour rabaisser leur orgueil en leur montrant quelles occupations basses et grossières les attendent : « Vivre en ménagères au fond d'une campagne, veiller sur les domestiques, voir si le labourage se fait bien, s'ils ont soin des bestiaux, des dindons, des poules, donner leur attention à tous ces détails et souvent mettre la main à l'œuvre. Si quelqu'un, mes enfans, a besoin de faire provision de vertu, c'est assurément vous autres, puisque vous serez obligées à bien des choses pénibles.... Abaissez-vous; Dieu n'a permis ce grand déchet de la noblesse que pour l'humilier, et peut-être pour punir quelques-uns de vos ancêtres qui ont abusé de leur autorité et de leurs richesses[2]. » Voilà son langage ordinaire. Elle a trop de bon sens pour n'avoir point parlé quelquefois autrement, et d'anciennes élèves de Saint-Cyr étaient citées comme d'excellentes bonnes mères de famille; mais c'est trop que ce qui vient d'être cité, et l'accent y paraît convaincu et personnel. Nous voilà loin des saines résolutions et de la fermeté de conduite qui auraient pu réformer la condition de la petite noblesse.

L'auteur du traité *De l'éducation des filles*, que Mme de Maintenon appela quelque temps à Saint-Cyr, ne l'entendait pas de la sorte.

Avec quelle largeur de vue Fénelon, dès les premières pages

[1] Voir notre tome II, p. 38.
[2] Lavallée, *Conseils aux demoiselles*, t. I, p. 90.

de son petit livre, trace le vaste cercle qui appartient nécessairement à son sujet, et comme il y comprend tout de suite les principes généraux de toute éducation! Celle des filles ne doit pas être moins attentivement suivie que celle des garçons, car elle n'importe pas moins aux plus sérieux intérêts des États. « Les femmes ont des devoirs à remplir qui sont les fondemens de toute la vie humaine. Ce sont elles qui ruinent ou qui soutiennent les maisons, qui règlent tout le détail des choses domestiques, et qui par conséquent décident de ce qui touche le plus près à tout le genre humain. Par là elles ont la principale part aux bonnes ou aux mauvaises mœurs de presque tout le monde. Les hommes peuvent-ils espérer pour eux-mêmes quelque douceur dans la vie, si leur plus étroite société, qui est celle du mariage, se tourne en amertume? Les enfans, qui feront dans la suite tout le genre humain, que deviendront-ils si les mères les gâtent dès leurs premières années? — Les occupations des femmes ne sont guère moins importantes au public que celles des hommes; elles ont une maison à régler, un mari à rendre heureux, des enfans à bien élever.... Le monde n'est point un fantôme, c'est l'assemblage de toutes les familles.... »

Sur ces maximes générales, expression si ferme de la réalité vivante, comme Fénelon sait construire hardiment un programme d'éducation intelligent et flexible! Il veut aux femmes une instruction variée qui, après les éléments premiers et indispensables, admettra certaines connaissances pratiques concernant « l'économie, le labour, les fermes, les contrats, les questions de partages, les testaments et donations ». Il leur souhaite, avec la simplicité des mœurs et le goût du travail, la culture de l'intelligence, la lecture des livres profanes, celle de l'histoire de France, « qui a aussi, dit-il, ses beautés ». A l'appui de ses préceptes il n'apporte pas seulement les exemples de la cour et du temps présent, ou de l'histoire de l'Église et de l'histoire sainte : il fait de plus appel à l'antiquité classique, dont le ferme génie doit être invoqué, selon lui, dans toute l'œuvre de l'éducation. « Je voudrois même faire voir aux jeunes filles la noble simplicité qui paroît dans les statues et

dans les autres figures qui nous restent des femmes grecques et romaines. Elles y verroient combien des cheveux noués négligemment par derrière, et des draperies pleines et flottant à longs plis, sont agréables et majestueuses ».

Mme de Maintenon n'a certes pas cette claire intelligence et ces lumineuses perspectives. L'esprit et le programme de son enseignement sont autres, et plus étroits. Elle a bien pu convier Fénelon à Saint-Cyr, mais uniquement sans doute pour la direction spirituelle, non pour une sorte de collaboration en vue de l'instruction des jeunes filles. Probablement, consciente de ses rares aptitudes, elle n'entendait pas à un partage quant à la conduite des esprits. Elle eût fait sagement de s'inspirer des vues générales et des préceptes de Fénelon sur l'éducation, tandis qu'elle courut vers un danger qu'elle ne soupçonnait pas en se confiant dans sa spiritualité.

Elle a commencé de le connaître alors qu'il était admis, lui sixième, à de petits dîners hebdomadaires, dans Versailles, où se réunissaient avec elle le duc et la duchesse de Beauvillier, le duc et la duchesse de Chevreuse, « la clochette sur la table, dit Saint-Simon[1], pour n'avoir point de valets autour d'eux et causer sans contrainte ». Comment, dans la conversation de ce « sanctuaire », le jeune abbé n'aurait-il pas séduit et enchanté? Il devint le chef spirituel des deux familles, « le maître de leur cœur et de leur esprit et le directeur de leurs âmes. » Ce fut la duchesse de Beauvillier qui, en lui demandant des conseils pour élever ses huit filles, suscita la publication en 1687 du célèbre traité. Fénelon se faisait remarquer en même temps à l'institut des *Nouvelles catholiques* par l'éloquence pénétrante de ses sermons, par une égalité rare de talent et de vertu. Bossuet, dont l'autorité était dès lors établie, le tenait en grande estime, en un affectueux respect devenu bientôt réciproque. Aussi fut-il chargé, après la révocation de l'édit de Nantes, d'une de ces missions ecclésiastiques auxquelles on aurait dû se borner, et désigné comme précepteur du duc de Bourgogne en 1689.

[1] T. I, p. 274.

Mme de Maintenon avait, elle aussi, subi le charme. Elle paraît avoir songé précisément alors à choisir Fénelon pour directeur, puisque l'excellent abbé Gobelin, ébloui par l'éclat nouveau de sa pénitente, se confondait en respects maladroits, et ne promettait plus qu'inerte indulgence à qui prétendait demeurer en règle avec sa propre conscience. Elle venait d'éprouver Bourdaloue, qui s'était dérobé. On trouve en 1690 une longue lettre que Fénelon lui adresse sur ses défauts, et qui est probablement le résultat d'une pareille épreuve. Cette lettre contenait plus d'une vérité, plus d'un trait moral finement saisi et admirablement exprimé; mais il s'y joignait l'indice d'un visible ascendant qu'il faudrait subir. On prétendait être seul directeur, on paraissait vouloir définir en quelle mesure il conviendrait de s'occuper des affaires. On dépassait évidemment certaines limites lorsqu'on écrivait : « Le Roi se conduit bien moins par des maximes suivies que par l'impression des gens qui l'environnent, et auxquels il confie son autorité. Le capital est de ne perdre aucune occasion pour l'obséder par des gens sûrs, pour lui faire accomplir ses devoirs, dont il n'a aucune idée. » Mme de Maintenon se tint pour avertie, et adopta le pieux et médiocre Godet des Marais. Elle se savait gré peut-être de cette sorte d'humilité qui la faisait préférer à un grand esprit un obscur et saint prêtre; mais à cette humilité, bien évidemment, elle trouvait son compte. Ajoutons que, dans la situation délicate qu'elle occupait, son devoir était d'en agir ainsi. Ses rapports avec Fénelon ne furent pas interrompus; seulement elle avait compris qu'elle avait affaire à un esprit dominateur, et qui s'avancerait trop à l'égard du Roi. Elle commençait d'être en garde, pas assez toutefois pour se préserver du grave péril où Fénelon devait l'entraîner, celui du quiétisme.

La première moitié du dix-septième siècle français brille d'un bel essor religieux, qu'un ferme esprit de charité a contenu dans les limites d'une activité saine et bienfaisante. Si Pierre de Bérulle établit les Carmélites pour la seule contemplation, il fonde aussi la congrégation de l'Oratoire pour la prédication et l'enseignement. César de Bus voue ses prêtres de la

doctrine chrétienne à l'instruction des enfants du peuple. Saint François de Sales et Mme de Chantal créent l'ordre de la Visitation, bientôt répandu en France, en Italie, en Allemagne et jusqu'en Pologne. Marie de Médicis amène les Frères de Saint-Jean de Dieu, hospitaliers et chirurgiens. Saint Vincent de Paul et Simone Gaugain instituent les Sœurs grises, les Religieuses de Notre-Dame de la Charité, les Religieuses de Sainte-Marthe. La mère Angélique réforme Port-Royal, et les Petites Écoles font contrepoids à la prédominance des Jésuites dans l'enseignement. Encore en 1680, l'humble de la Salle fonde la congrégation non-ecclésiastique des Frères des écoles chrétiennes, dont la première école s'ouvre en 1688 à Paris, sur la paroisse Saint-Sulpice. Cette ferveur, qui sait admettre la haute spiritualité sans se départir de l'action vivifiante[1], imprime à la littérature d'alors le caractère de gravité et de limpide éclat, de sérénité et de franchise, de richesse et d'énergie qui la rend incomparable. Il n'en est plus ainsi pendant la fin du siècle, qui est assombrie par les troubles aveugles, par les excès humiliants de la surexcitation religieuse. Ce qui subsistait de réelle et sérieuse piété ne servait plus alors, au milieu de la confusion, que d'appât vers les abus mystiques destinés à dégénérer en hontes et en scandales. Le jansénisme allait aboutir aux Convulsionnaires, les Quakers au fanatisme égalitaire, les Piétistes et les Sociniens à l'unitarisme. Si ce n'est pas encore le temps de Swedenborg, qui entraînera saint Martin, c'est celui d'Antoinette Bourignon la visionnaire, celui du prêtre espagnol Molinos, de Mme Guyon et de Mme de la Maisonfort.

Le 3 septembre 1687, dans l'église de la Minerve à Rome, en présence des cardinaux, des prélats et des juges de l'Inquisition, des princes et du peuple, Michel Molinos faisait l'abjuration des erreurs signalées dans ses livres, et obtenait à ce prix de n'être condamné qu'à la prison perpétuelle, sans être livré au bras séculier, qui l'eût voué au bûcher. Il avait eu jusque-là de nombreux partisans, jusque dans le plus haut

[1] On connaît le mot de Mme de Miramion à ses filles : « Nous avons l'éternité pour contempler; la vie n'est pas trop longue pour le travail ».

clergé romain, dans les rangs élevés de la société laïque et parmi le peuple. Mais ce même peuple, au jour de sa condamnation, criait qu'on l'envoyât au feu ou au Tibre, et ses amis, devenus suspects, étaient poursuivis. L'accusation de mauvaises mœurs soulevée contre Molinos paraît n'avoir jamais été démontrée; mais il est certain que son langage, grossi de l'enflure espagnole, sur l'anéantissement, la contemplation passive, l'oraison de quiétude, la solitude spirituelle, le silence amoureux, la mort à soi-même, la passivité physique, portait avec soi des germes dangereux pour les âmes. Un très pieux prêtre de ses amis publiait à profusion la *Croix mystique*, pure prédication d'une sorte de nihilisme : *Via rectissima trames nihili. Nihil sum. Desiderare nihil, petere nihil, quærere nihil, velle nihil.* Suffisait-il d'ajouter *nisi Deum* pour corriger les tentations mauvaises de cette abdication entière!

C'étaient des esprits perdus par de telles prédications, cette ardente et éloquente Mme Guyon, et sa cousine Mme de la Maisonfort. Elles s'étaient introduites à Saint-Cyr, où Fénelon et Mme de Maintenon les avaient accueillies avec une grande faveur. Mme Guyon venait visiter sa parente, et là, comme partout où elle passait, elle séduisait par son exaltation sincère, par sa prédication douce et persuasive. Quelques-uns la tenaient déjà pour suspecte de partager les opinions de Molinos, et son mysticisme s'égarait à de bizarres excès. Dans ses moments d'extase, elle sentait la grâce l'emplir au point qu'il fallait lui délacer son corset, qui deux fois se rompit; et les effluves se communiquaient, assurait-elle, aux personnes voisines, sans même qu'elles eussent invoqué ou mérité ce bienfait. Il suffisait de s'oublier soi-même et de ne pas s'inquiéter du corps, dont les taches mêmes disparaissaient dans le bain céleste.

Imagine-t-on quelles impressions de telles folies, soutenues par l'autorité et la vertu de ceux qui les publiaient ou les approuvaient, pouvaient laisser dans l'esprit de jeunes filles séparées du monde, vouées à toutes les recherches de l'éducation morale et religieuse?

Et comment se put-il faire qu'une noble imagination comme celle de Fénelon et un ferme esprit comme celui de Mme de Main-

tenon s'égarassent si étrangement? A celle-ci toutefois un pareil épisode fait, ce semble, quelque honneur, en ce sens qu'il la montre sincère, très sensible au prestige religieux et moral, non pas sèche, froide, inflexible, comme on l'a souvent représentée. Sa solidité allait se retrouver bientôt et la rendre à elle-même.

Mme Guyon et Mme de la Maisonfort avaient répandu la confusion dans Saint-Cyr. On n'y entendait plus parler que de pur amour, de mort à soi-même, d'anéantissement du sens personnel et de la volonté, d'indifférence à tous les actes dès qu'ils étaient commandés par la grâce. Les sœurs converses elles-mêmes désertaient leur ouvrage. Avertie par l'évêque de Chartres, Godet des Marais, dans le diocèse duquel était la maison royale, Mme de Maintenon revint vite à elle. Tremblant du mal qu'elle avait laissé grandir, et de ce qu'en penserait le Roi, elle comprit qu'il fallait couper court. Une sorte de conseil fut convoqué. Bossuet, Bourdaloue, M. Tronson, de Saint-Sulpice, MM. Brisacier et Tiberge, des Missions étrangères, M. de Noailles, le futur archevêque de Paris et cardinal, et Godet des Marais se réunirent aux fameuses conférences d'Issy, en juin 1694, avec Fénelon lui-même, qui se sentait mis en cause, mais n'entendait pas abandonner celles qui s'étaient confiées en lui. On était résolu cependant à lui offrir une issue qui lui permît de se dégager. On lui fit donner Cambrai, non certes pour l'éloigner et le réduire au silence par une sorte de châtiment, comme le dit Saint-Simon, puisqu'au contraire ce siège était des plus hauts et lui donnait une autorité plus grande. Il accepta, et voulut être sacré par Bossuet (10 juillet 1695); mais il n'en commença pas moins cette polémique que le génie des deux principaux adversaires et l'importance des questions engagées allaient singulièrement élever et élargir. Derrière les excès plus ou moins étranges d'une spiritualité vaine se cachait l'éternelle lutte entre la grâce et la liberté, entre l'action de la volonté intelligente et l'abdication morale. Le même problème qui avait agité tant de fois les hommes s'offrait de nouveau : la discussion n'en avait jamais été remise à de plus grands esprits.

On ne saurait s'y tromper finalement. Lorsqu'on lit la vie de Mme Guyon rédigée par elle-même et ses lettres, ou bien les écrits de Fénelon prenant la défense de son amie, on est tenté de prendre en sympathie le détachement apparent de l'une et ce qui peut sembler, chez son éloquent témoin, générosité pure. Mais il n'y a au fond qu'un certain manque de droit sens et de simplicité vraie. Quand, par exemple, on demande à Mme Guyon, suivant une procédure conforme à l'esprit du temps, de reconnaître par sa signature la vérité des dogmes que ses paroles et ses livres ont paru contredire, et quand on la laisse d'ailleurs ajouter la déclaration entière qu'elle n'a pas cru ni voulu les blesser, pourquoi se refuse-t-elle à signer, en disant que, si elle eût mis une fois en doute ces vérités-là, elle serait digne de mille morts? C'était indirectement soutenir, contre des hommes tels que Bossuet et M. Tronson, que nulle équivoque ne pouvait naître de ses folles maximes, en quoi elle avait grand tort. Fénelon, lui aussi, s'écriait que, s'il pouvait être seulement soupçonné d'avoir pu donner lieu, en accueillant les écrits de Mme Guyon, à quelque interprétation de ce genre, ce n'était pas la censure qu'il méritait, mais le dernier supplice. Il eût été plus digne de lui de considérer d'un regard ferme le grand problème engagé dans ces tristes débats, et de travailler à conjurer, avec une pitié charitable, la religiosité malsaine d'une pauvre visionnaire, de celle qui voulait être la femme de l'Apocalypse et l'épouse du Cantique des cantiques. Bossuet, malgré certaine âpreté dans les formes à l'égard de Fénelon, a le beau rôle quand il se montre à l'égard de Mme de la Maisonfort un si patient directeur, quand il conseille à Mme Guyon la retraite et le silence, quand il tient tête sans fléchir, au nom de la liberté morale, à un adversaire dont il sait le talent et la vertu. Mme de Maintenon elle-même est dans le vrai quand, revenue de son éblouissement, elle écrit de Fénelon : « Dieu veut humilier ce grand esprit, qui a peut-être trop compté sur ses propres lumières » ; et M. Tronson non plus n'a pas tort quand il insinue respectueusement dans une lettre à l'archevêque de Cambrai que toute son activité consacrée aux seules affaires de son diocèse et à l'éducation

du duc de Bourgogne produirait assez de merveilles sans qu'il eût à souhaiter de l'employer ailleurs.

L'attention du Roi n'avait pas encore été éveillée sur les agitations du quiétisme quand, au commencement de 1697, la publication des *Maximes des Saints* par Fénelon ranima le trouble dans Saint-Cyr. Louis XIV ne cacha pas son mécontentement. Le 10 mai, trois lettres de cachet transportaient en des couvents éloignés Mme de la Maisonfort et deux de ses compagnes, et, le 1er août, Fénelon recevait l'ordre de quitter la cour et de regagner son diocèse. Ce n'était que le commencement de sa disgrâce, et la querelle, au lieu de s'apaiser, s'envenimait. Bossuet publiait en 1698 sa *Relation sur le quiétisme*; en juin de cette même année, ceux qui avaient été placés par l'influence de Fénelon auprès du duc de Bourgogne et de ses frères étaient éloignés, et l'archevêque se voyait enfin, le 12 mars 1699, privé de son titre et de sa pension de précepteur des enfants de France. Peu s'en fallut que Mme de Maintenon elle-même, malgré son rapide retour, ne se crût menacée; Languet de Gergy assure dans ses Mémoires qu'elle lui avoua n'avoir jamais ressenti une si vive frayeur. Elle en fut malade, et il fallut que le Roi finît par lui dire : « Hé! bien, madame, vous verrons-nous mourir pour cette affaire-là? » On peut calculer son émotion par sa prompte rupture avec le petit troupeau qui jadis lui était si cher. Dès le mois de mai 1698 elle écrivait à l'archevêque de Paris, son perpétuel confident en toute cette querelle : « Je vois chaque jour de plus en plus combien j'ai été trompée par ces gens-là, à qui je donnois ma confiance sans avoir la leur; car, s'ils agissoient simplement, pourquoi ne me mettoient-ils pas de tous leurs mystères? S'ils craignoient de me les révéler, n'est-ce pas une preuve qu'ils avoient un dessein formé, et qu'ils se servoient de mon amitié et de mon crédit pour établir cette nouveauté à la cour? » — « Ces gens-là », c'étaient le duc de Beauvillier et le duc de Chevreuse, les deux duchesses filles de Colbert, ceux dont l'honnêteté et l'excellent renom lui avaient été jadis un solide appui. On a beau se rappeler qu'en somme elle avait raison contre le quiétisme avec Bossuet et Louis XIV,

on trouve ses paroles bien dures et sa rupture bien sèche. « Aisément engouée, elle l'étoit à l'excès; aussi facilement déprise, elle se dégoûtoit de même [1]. »

Le fameux épisode du camp de Compiègne, du 30 août 1698, où elle reçut du Roi, en présence de toute la cour, ces hommages qui suffoquèrent tant Saint-Simon, fut une réconciliation véritable : toute l'ancienne faveur était reconquise, et les agitations causées par le quiétisme étaient oubliées.

Quant à Saint-Cyr, la discipline intérieure une fois rétablie, il va se fermer définitivement à toutes les influences étrangères, sauf pourtant que Mme de Maintenon y fera constamment savoir les principales nouvelles de la cour, et surtout, par une pensée de patriotisme que partageaient ces jeunes femmes ou ces enfants, filles ou sœurs d'officiers au service, les nouvelles concernant nos armées en campagne. Tant qu'elle vécut, son esprit judicieux lutta pour maintenir son œuvre dans le chemin de la droite raison. Elle gronde les religieuses qui, par excès de scrupule, persistent à ne pas nommer le mariage dans la liste des sacrements. Aux interdictions à perpétuité de tout livre nouveau, elle répond que cependant il se pourrait faire que l'avenir apportât quelques bons ouvrages. Mais elle seule, et c'était le grand mal, animait et conduisait Saint-Cyr. Après elle, il demeure comme pétrifié. On y copie et recopie tous les écrits de la fondatrice. Ses *Conversations* et ses *Proverbes* sont réputés contenir toute la science du monde. La plupart des demoiselles deviennent religieuses, non pas dans les ordres sévères ou hospitaliers : elles méconnaissent la grande voie ouverte par saint Vincent de Paul, elles n'abordent point les austérités du Carmel. Presque toutes se vouent, dans les couvents de règle mitigée, à l'éducation, sans rien changer aux méthodes ni à l'esprit qui les ont formées elles-mêmes. Bientôt leur uniforme perfection d'emprunt, dont on ne sait plus que faire, devient gênante, et l'on fonde pour elles une maison de chanoinesses. Horace Walpole raconte que, lorsqu'il visita Saint-Cyr vers 1756, on lui montra dans l'église, au

[1] Saint-Simon, t. XII, 102.

milieu du chœur, le tombeau de la fondatrice, et dans les salles plus de vingt de ses portraits. Les jeunes filles récitèrent les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, puis les *Proverbes* et les *Conversations* de Mme de Maintenon. Aux archives on lui montra les lettres de Mme de Maintenon. Rien n'était changé dans la maison royale. Pas un livre nouveau; on y faisait des ouvrages à l'aiguille sur les patrons démodés du dix-septième siècle; on y chantait la seule musique de Lulli; on y dansait le *passe-pied* et la *forlane* en habit troussé, comme au temps de Louis XIV. Trente-cinq ans plus tard, en 1791, le chevalier de Boufflers n'en croyait pas non plus ses yeux. « Jamais chose n'a été plus semblable à elle-même, dit-il. Les meubles de Mme de Maintenon sont encore dans sa chambre, ses livres dans sa bibliothèque, ses écrits dans les archives, son esprit dans toute la maison. Ces pauvres enfants ont fait devant nous leurs touchants exercices avec un ordre, une décence, une régularité qui me faisaient penser en même temps à la pureté angélique et à la discipline prussienne! »

VII

Mme de Maintenon n'aurait-elle pas été reine effective sur un autre théâtre encore que Saint-Cyr, et par une influence plus ou moins directe sur les affaires générales? Saint-Simon se contredit souvent à ce sujet, affirmant tantôt qu'elle se mêlait de tout, et que son crédit occulte pesait sur la France, tantôt au contraire qu'elle vivait dans une solitude où quelques délations seules venaient, non l'instruire, mais la tromper et la duper. En somme, ses adversaires et Saint-Simon croient qu'elle a beaucoup agi, et que son action a été désastreuse [1]. C'est, croyons-nous, une erreur, et Voltaire en a bien mieux jugé quand il assure à plusieurs reprises que sa règle était, quant aux questions de gouvernement, de politique et de guerre, de ne pas contredire le Roi et d'en croire ses avis.

[1] Saint-Simon, t. XII, p. 100, etc.

On doit songer d'abord qu'elle avait bien assez à faire de soutenir sans le compromettre le rôle laborieux qu'une fortune singulière lui avait destiné. Il faut lire dans ses lettres le terrible récit de ses journées à Versailles, où tout le manège intérieur de la cour pesait à vrai dire sur elle, où son appartement était le rendez-vous tyrannique des désœuvrements, des compétitions, des sollicitations ambitieuses, où sa chambre servait souvent de cabinet de travail au Roi et à ses ministres.

Veut-on bien se représenter quelle était, au moins dans les premiers temps, la tâche formidable de cette reine anonyme, âgée de cinquante ans, chargée de charmer et de contenir à chaque jour, à chaque heure, ce Roi plus jeune qu'elle, et si prêt hier encore à retourner à ses maîtresses, si peu maître naguère contre le plaisir et contre le caprice, si impatient de frein? Il faut qu'elle établisse, sans trouver nulle part aucun secours ou appui qu'en elle-même, une domination continue ne pouvant durer que par l'inépuisable attrait intellectuel et moral. Il faut qu'elle réussisse à éteindre les appétits grossiers, qu'elle mette fin à tout écart passager ou durable. Il faut en même temps qu'elle gouverne cette cour, qu'elle en découvre les pièges et sache y parer. Elle a obtenu ces étonnants succès, au prix de quelle vigilance infatigable sur elle-même plus encore que sur le Roi, au prix de quelle incroyable patience envers les volontés impérieuses, l'humeur changeante, le prodigieux égoïsme de chaque instant, à la condition parfois de quel formidable ennui et de quelle oppression indicible et intime elle et Saint-Simon l'ont admirablement dépeint : « Il n'y a point de milieu dans mon état : il faut en être enivrée ou accablée. — Je meurs de tristesse dans une fortune qu'on auroit peine à s'imaginer. — Je me trouve dans un état à en avoir, comme on dit, jusqu'à la gorge. — Je n'y puis plus tenir; je voudrois être morte! — Ne croyez pas que je puisse mettre des paravents devantma grande fenêtre. On n'arrange pas sa chambre comme on veut quand le Roi y vient tous les jours ; il faut périr en symétrie. — Je rame en vérité pour amuser Mme la duchesse de Bourgogne[1]. » — « Je l'ai

[1] Voir notre tome II, p. 22, 51, 68, etc.

vue, dit Saint-Simon, aller à Fontainebleau qu'il y avoit à parier qu'elle n'y arriveroit pas en vie, avec une grosse fièvre et un mal de tête insupportable : il ouvroit toutes les fenêtres et ses rideaux, ne lui épargnoit ni ne lui cachoit aucune bougie, et, s'il devoit y avoir musique, avoit les musiciens et les instrumens dans sa même chambre [1]. »

A-t-elle mal usé d'une faveur qu'elle payait de ce prix? Il serait absolument injuste de lui reprocher ou de lui compter pour rien ce qu'elle conquit d'influence personnelle sur Louis XIV. Il n'a pas tenu à elle que le Roi ne revînt à une religion plus intelligente et mieux comprise, moins étroite et moins dure. Elle s'en plaint. Elle voit nettement qu'une forme toute sèche risque fort de stériliser le fond. Elle sait mesurer cet orgueil surhumain, qui offre en expiation à son profit le châtiment et les peines infligées par lui-même aux autres hommes. Cette vue sans illusion et cet ennui sans bornes seront les conditions du bien qu'elle saura obtenir, et qu'il ne faut pas méconnaître. Encore une fois, si Louis XIV, loin d'ajouter aux malheurs qui accablèrent la fin de son règne le scandale d'une vieillesse dissolue, a au contraire opposé contre l'infortune et les douleurs privées la fermeté d'une âme redevenue forte et la dignité qui commande le respect, si un grand honneur en est résulté en même temps pour le pays et pour lui-même, il n'est pas permis d'affirmer que Mme de Maintenon n'y ait pas été pour beaucoup.

Elle a eu pour alliés, pour instigateurs peut-être, plusieurs membres du haut clergé de France, cela est fort probable. Ses adversaires lui en font un crime, et parlent de ligue ténébreuse pour subjuguer et asservir le Roi. Qu'y a-t-il là cependant d'inavouable? Oui, un Bossuet, un Fénelon, voyant grandir son influence sur un tout-puissant dont les excès pouvaient être si redoutables, lui ont de bonne foi répété qu'un grand rôle s'offrait à elle, et qu'elle ne devait pas s'y soustraire. Bossuet croyait à cette mission lorsque, après une lutte si longue et si patiente contre les pires écarts de Louis XIV, il parve-

[1] *Parallèle des trois rois*, p. 82.

nait à faire reléguer la Montespan. Fénelon y croyait lorsqu'il lui écrivait ainsi : « Je prie Dieu d'élargir votre cœur comme la mer, et de vous donner, par le renoncement à tout vous-même, une étendue sans bornes et une souplesse infinie pour tous ses desseins ». Est-ce que la droite raison et le ferme courage ne commandaient pas de les écouter? Elle résolut de s'employer à un double but, d'abord et avant tout à la conversion du Roi, puis à une sorte de direction sur le choix des évêques, pour mettre fin par un bon recrutement de l'épiscopat à beaucoup de relâchement et d'abus dans l'église de France. Le haut clergé, à côté de quelques personnages illustrés par leurs talents et leurs vertus, comptait beaucoup de prélats indignes : un cardinal de Bonzi, archevêque de Toulouse, fin diplomate, mais de mœurs corrompues ; un cardinal de Furstemberg, archevêque de Strasbourg : sa nièce, qui tenait sa maison, vendait aux plus offrants les dignités de l'Église. Il était de tradition que la famille de Clermont-Tonnerre eût toujours en même temps trois pairs ecclésiastiques, quels que fussent l'âge et le caractère. L'archevêché de Lyon appartenait héréditairement à la famille de Villeroy : c'était l'apanage de quelque cadet. L'archevêque de Paris, de Harlay de Chanvalon, se montrait le pire de tous, et allait cacher à Conflans sa vie dépravée. Mme de Maintenon avait-elle tort de s'indigner d'un tel épiscopat, et de vouloir profiter de son crédit pour obtenir des nominations meilleures? Elle parvint à faire donner pour successeur à de Harlay l'évêque de Châlons, futur cardinal de Noailles, prêtre d'une grande vertu, et que sa naissance mettait en possession d'une sérieuse autorité. Elle se ligua avec lui, on peut le dire et sa correspondance le montre, afin d'être bien informée et d'agir de concert. On ne voit pas qu'il y ait lieu de lui reprocher les nominations qu'elle obtint : c'était Fénelon, c'était l'évêque de Meaux, M. de Bissy ; l'évêque de Châlons, frère du cardinal de Noailles ; l'évêque d'Auxerre, M. de Caylus; l'évêque de Noyon, puis archevêque de Rouen, d'Aubigné, tous prêtres honnêtes et respectés. Il est vrai que, sauf les Noailles, ce ne sont pas là des grands seigneurs, et c'est précisément ce qui met Saint-Simon hors de lui. Il s'indigne

surtout de ce que, presque tous, ils appartiennent à la réforme de M. Olier, à ce clergé grave et modeste des Sulpiciens et des Lazaristes qui rompait ouvertement avec les traditions de la haute noblesse ecclésiastique, et se mêlait au peuple qu'il allait évangéliser et secourir dans les quartiers les plus pauvres de Paris. Les successeurs de M. Olier, les curés de Saint-Sulpice comme M. de la Chétardie et son successeur Languet de Gergy, ce qu'on appelait les Prêtres de la mission, c'est-à-dire la milice de Saint-Vincent-de-Paul, voilà en quels hommes Mme de Maintenon met sa confiance. Bien qu'elle ne nomme nulle part M. Vincent, elle appellera souvent à Saint-Cyr ses Filles de la charité; elle a rencontré dans ce monde charitable et elle a admiré une Mme de Miramion. Mais Saint-Simon ne lui pardonnera pas d'avoir préféré aux prélats de grande naissance et à leurs vices « la crasse ignorance des Sulpiciens, comme il dit, leur platitude suprême,... les barbes sales de Saint-Sulpice, et ces cagots abrutis de barbichets des Missions, qui ont la cure de Versailles [1] ! »

VIII

Faut-il, avec Saint-Simon [2], faire peser principalement sur elle la responsabilité de la révocation de l'édit de Nantes? Ce serait par elle surtout, assistée de Louvois et du père de la Chaise, que, dans un profond secret et à l'insu de tous, cette trame aurait été construite. Elle n'aimait pourtant ni le père de la Chaise ni surtout Louvois, Saint-Simon nous l'a assez dit. Outre qu'on ne donne nulle preuve, la correspondance ne montre absolument rien qui vienne à l'appui. Ce qui apparaît dans les lettres, c'est qu'avant et après la révocation elle blâme et déplore les violences, c'est qu'avant 1685 elle partage l'erreur générale représentant les huguenots comme tout prêts à

[1] XII, 141.
[2] *Parallèle des trois premiers rois bourbons*, p. 222; *Mémoires*, XII, 107, etc.

céder, et le parti entier comme près de s'éteindre. Le comte Ezéchiel Spanheim, ce chargé d'affaires de l'électeur de Brandebourg qui écrivit en 1690 une *Relation* si curieuse[1], apporte ici un témoignage particulièrement autorisé, puisqu'il s'est beaucoup occupé de l'affaire de 1685, et qu'il a été fort actif à diriger le mouvement du Refuge vers les États de son maître Frédéric-Guillaume. « Je devrois ajouter quelques réflexions, dit-il (page 24), sur la part funeste qu'on attribue à Mme de Maintenon dans la malheureuse et cruelle persécution suscitée aux gens de la Religion en France, ce qui a paru d'autant plus étrange qu'elle, et toute sa famille, étoit née et élevée dans la même religion, que son grand-père y a signalé son zèle, sa plume et son courage, que presque toute sa parenté s'y trouvoit encore, et n'a pas été à l'abri de ces mêmes persécutions. On n'en sauroit rien dire ni deviner aucune cause, sinon qu'elle a tout sacrifié au penchant du Roi et à la résolution qu'il en avoit prise de longue main, qu'elle a voulu s'en faire un mérite particulier auprès de lui, qu'elle a pu même se flatter quelque temps qu'on viendroit à bout de ce grand dessein sans y employer des moyens aussi extraordinaires et aussi violents, qu'elle n'a pas eu ou le pouvoir ou la volonté de les détourner, et que la bigoterie enfin est venue au secours de la prévention, et d'ailleurs de son entière résignation aux volontés et à l'engagement du Roi. » C'est ce même témoin étranger qui, en des *Portraits* écrits à la même date (page 421), avec des signes d'abréviation souvent difficiles à lire, s'exprime de la sorte : « Si on connoissoit Mme de Maintenon en particulier, on conviendroit qu'il n'y a point de dame plus vertueuse et qui ait plus d'esprit sans chercher à le faire valoir. » Il ajoute : « Extrêmement avare (ou peut-être, dit le soigneux éditeur qui a déchiffré de son mieux le manuscrit, « de bonne extraction »). Beaucoup d'esprit. Dévote. Aimée et considérée du Roi. Honnête femme. » Ces appréciations de Spanheim, qui d'ailleurs recueille les bruits et n'allègue aucune preuve, ne paraissent pas éloignées de la vérité. Il est très vraisemblable que le pen-

[1] Elle a été publiée à nouveau en 1882, avec beaucoup de soin, pour la Société de l'histoire de France, par M. Ch. Schefer (1 vol. in-8°).

chant à plaire à Louis XIV, à être du même avis, et un sentiment de dévotion cette fois assurément mal entendue, ont dicté la conduite de Mme de Maintenon en 1685. On ne trouve dans ses lettres aucune idée suivie contre les protestants. Cette même personne qui avait fait enlever sa nièce pour la convertir, qui pressait les Villette et les Saint-Hermine, ses parents, de mériter par leur conversion les bonnes grâces du Roi, — il faut l'en blâmer — prêchait à son frère d'Aubigné la tolérance envers les calvinistes dans son gouvernement, puis applaudissait, après 1685, à la destruction de l'hérésie et même aux tueries des Camisards en Languedoc, cela tout en déplorant les excès en général, et sans rien apercevoir des grandes conséquences que de si graves fautes politiques auraient pour l'avenir. Elle n'avait pas assez d'influence sur les affaires, surtout dans cette première période, pour préparer et faire résoudre secrètement une entreprise comme celle de la révocation. Voltaire a cent fois raison quand il écrit à Formey (17 janvier 1753) : « Pourquoi dites-vous que Mme de Maintenon eut beaucoup de part à la révocation de l'édit de Nantes? Elle n'y eut aucune part : c'est un fait certain. Elle n'osait jamais contredire Louis XIV. »

Mais plus tard, en 1697 probablement, on lui soumet un mémoire « touchant la manière la plus convenable de travailler à la conversion des huguenots », et dans sa « Réponse[1] », elle déclare qu'il serait dangereux de rappeler les protestants, d'abolir les édits publiés depuis 1685. Tout ce qu'on peut faire, à son avis, c'est de tenir à l'égard de ceux qui sont restés dans le royaume une conduite à la fois ferme et très prudente, en évitant les rigueurs.

Si la date de 1697, que porte cette réponse dans le manuscrit des *Lettres édifiantes* à Versailles, est exacte, il est clair que la pièce communiquée à Mme de Maintenon a dû être soit le mémoire composé et présenté par les représentants du Refuge lors des négociations de Ryswick, soit celui que les protestants de l'intérieur rédigèrent et firent sans doute parvenir au Roi[2], soit plutôt un mémoire écrit à la suite de ces di-

[1] Voir notre tome I, page 293.

[2] Tous deux sont conservés dans la collection des actes diploma-

verses propositions. On sait avec quelle énergie Louis XIV avait refusé de se laisser imposer des conditions à ce sujet dans le traité de Ryswick; mais il est possible qu'après la paix conclue on ait voulu en France aviser à de nouvelles mesures. Vauban avait jadis proposé le rétablissement pur et simple de l'édit de Nantes: mais il y avait au moins dix années de cela, puisque Louvois lui adresse à ce sujet une dure réponse à la date du 13 octobre 1686, et l'écrit de Mme de Maintenon répond évidemment à d'autres propositions que celles que contenait son mémoire : la situation était d'ailleurs maintenant tout autre.

On devine aisément, même avant de les avoir lus, les arguments que Mme de Maintenon fait valoir. Elle sépare nettement la question religieuse, comme nous dirions aujourd'hui, de la question purement politique. Sur le premier point elle ferait des concessions. « Il est vrai, dit-elle, que, par rapport à la conscience, il me paroitroit qu'on pourroit aller jusqu'à rétablir dans le royaume la liberté d'être de la religion prétendue réformée sans exercice public »; mais elle énumère aussitôt les nombreux dangers qu'entraînerait, à son avis, un changement brusque et déclaré. Veut-on bien considérer, en effet, que les Réfugiés avaient fait cause commune avec les puissances étrangères en Brandebourg, en Suisse, en Hollande, en Angleterre. Ils avaient secondé la révolution de 1688, et comptaient sur Guillaume III, l'ennemi juré de Louis XIV, pour les rétablir en France. A chaque négociation, à chaque occasion pour les alliés d'imposer au Roi des conditions humiliantes, les délégués du Refuge, Jurieu, Beringhen, Brousson, hommes d'une grande autorité par leur mérite et leur caractère, devenaient diplomates pour essayer de réduire, eux aussi, Louis XIV. Les protestants restés en France répondaient à ces efforts, et quelquefois par une entente avec l'ennemi. Il ne faut peut-être pas reprocher outre mesure ces alliances extérieures, car une telle conduite n'était pas jugée absolument comme elle le serait

tiques relatifs au traité. Voir sur cet important sujet une étude de M. F. Puaux fils dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, tome XVI, 2e série, 1867, p. 256 et 305.

aujourd'hui. Les liens moraux de la nationalité n'étaient pas aussi étroits qu'ils le sont de nos jours. Comme l'avaient fait Turenne et Condé, Schomberg allait combattre contre nous dans une armée étrangère. Et la réciproque ne manquait pas : les lettres de Mme de Maintenon montrent le prétendant d'Angleterre, Jacques III, prenant part dans nos rangs à la campagne de 1709 contre les alliés commandés par Marlborough et le prince Eugène, et, comme il s'était bien conduit, elle remarque qu'il lui avait été avantageux d'avoir pu donner une haute idée de sa valeur à ses propres sujets en combattant contre eux. Il n'en est pas moins vrai que la cause du Refuge était beaucoup trop mêlée à celle des ennemis acharnés de Louis XIV pour qu'il pût se prêter à leurs espérances. C'est ce qui montre quel mal profond avait causé l'acte de 1685; plût à Dieu qu'il eût été possible de le réparer!

Saint-Simon ne serait pas bien venu à reprocher à Mme de Maintenon les conclusions de sa Réponse, lui qui en 1715, par de pires raisonnements et avec insistance, fait renoncer le Régent à cette même mesure du rappel des Réfugiés, lui qui, dans les mêmes pages où il blâme l'acte de 1685, s'exprime comme il suit sur la conduite qu'on aurait dû tenir, à son avis[1] : « Il falloit gagner les ministres des réformés peu à peu par des bienfaits, et les principaux d'entre eux; les réduire tous de fait, mais sans déclaration publique, au seul négoce, aux arts, aux métiers, et les nobles et les plus riches à vivre de leur bien sans nul emploi civil ni militaire; réduire peu à peu le nombre de leurs prêches pour les leur rendre plus incommodes par l'éloignement, et les induire à les moins fréquenter. »

Voilà quelle hypocrite et insidieuse conduite Saint-Simon eût voulu qu'on suivît à l'égard des huguenots en pleine paix. C'est précisément la même qu'on a cru ne pouvoir attribuer qu'à l'esprit d'Escobar et du jésuitisme espagnol[2]; c'est ce qu'on peut appeler la méthode de l'application stricte de l'édit de

[1] *Parallèle des trois rois*, p. 223.

[2] Voir une étude importante de M. A. Sabatier dans le journal *Le Temps* du 8 mai 1886.

Nantes perfidement pratiquée pour ruiner le parti protestant sans sortir d'une légalité prétendue.

Nous ne savons quelles circonstances l'ont appelée à exprimer son avis sur ce mémoire concernant les protestants ; mais il ne serait pas étonnant qu'elle eût été en effet consultée, soit par les conseillers de Louis XIV, soit par ordre du Roi lui-même ; car, nous l'avons dit, elle croyait de son devoir d'employer ce qu'elle avait de crédit à un certain gouvernement des affaires religieuses : elle avait lié partie avec le cardinal de Noailles, jusqu'à correspondre avec lui au moyen d'un chiffre ; on sait combien elle s'efforça plus tard de l'arrêter dans son jansénisme, quelle influence elle eut sur le choix des évêques : elle n'eût pas refusé le titre de mère de l'Église.

IX

Nul doute au reste qu'en peu d'années sa situation de reine effective ne se soit établie et affirmée. C'est dans sa chambre que le Roi travaille avec les ministres : elle assiste, en filant sa quenouille. C'est là que les divers membres de la famille royale viennent la consulter, la prendre pour arbitre, et se désennuyer. Elle reçoit les princes étrangers; elle donne des audiences; elle voit à leur départ les généraux et les ambassadeurs; Saint-Simon prétend qu'on fait la cour à Nanon, sa femme de chambre, pour obtenir quelque appui. Peut-on dire qu'elle ait pris réellement une part active dans le gouvernement ou la politique, et qu'elle y ait exercé une influence personnelle ?

La grande affaire de la succession d'Espagne, qui occupe toute la fin du règne, nous la montre en une correspondance suivie avec la princesse des Ursins, et chargée assurément d'un rôle ; mais il faut voir quel est ce rôle et en quelles limites il reste contenu. Il est vrai qu'au conseil même où a été accepté le testament de Charles II, Louis XIV, dit Saint-Simon, l'a pressée, lui a presque ordonné de dire son avis,

bien qu'elle voulût s'en taire ; et elle s'est prononcée pour l'affirmative. Il paraîtrait hardi d'en conclure qu'elle était consultée d'ordinaire ou que son avis fut cette fois décisif. Ce n'est pas elle qui a proposé que la princesse des Ursins fût envoyée comme grande maîtresse auprès de la jeune reine femme de Philippe V : la princesse a fort bien su se proposer elle-même. Après avoir, par son crédit dans Rome, rendu à l'influence française, en vue de la succession d'Espagne, de réels services, et contribué particulièrement au mariage piémontais, ce dont Torcy l'a complimentée[1], Mme des Ursins a renoué connaissance avec son ancienne amie de l'hôtel d'Albret, qui n'a pu que faire bon accueil à une personne de talent et d'esprit éprouvés. Saint-Simon affirme que Mme de Maintenon voulut dès lors régner par son intermédiaire à Madrid, et qu'elle malmena ceux à qui il arriva de contrarier dans ces premières années une politique dictée par elle-même[2]. C'est une assertion démentie par deux de nos lettres, l'une au cardinal de Noailles[3] et l'autre à la reine d'Espagne[4]. Mme des Ursins y est blâmée sans détours de ne s'être pas accordée avec l'ambassadeur de France, le cardinal d'Estrées, et cela lui a valu, en 1704, sa première disgrâce.

Cependant Mme des Ursins, rappelée d'Espagne, est venue à la cour de France. Elle a plu au Roi et à Mme de Maintenon elle-même par son esprit. En même temps la jeune reine d'Espagne a multiplié ses instances pour qu'on la lui renvoyât. On se persuade donc aisément à Versailles qu'on n'obtiendra du faible Philippe V aucune initiative, et qu'on ne gouvernera pas la cour de Madrid sans la favorite. Mme des Ursins voit renouveler sa mission, et il est convenu qu'elle entretiendra une exacte correspondance avec Mme de Maintenon aussi bien qu'avec le ministre des affaires étrangères Torcy. C'est l'objet d'une sorte de traité, dont nous connaissons les principaux

[1] A. Geffroy, *Lettres inédites de la princesse des Ursins*, Introduction.
[2] Saint-Simon, III, 461-462.
[3] 2 février 1703, Manuscrits De Mouchy.
[4] 5 octobre 1704. Voir notre second volume.

articles, et dont Mme de Maintenon conserve soigneusement une copie dans sa cassette. Il ne sera tenu nul compte à Versailles des médisances contre la princesse. Elle n'accueillera à Madrid aucune des recommandations qui seront faites par les ministres ou quelque autre personne de la cour au nom du Roi. Il n'en sera pas de même pour celles que le Roi adressera directement.

N'est-il pas évident que c'est le Roi lui-même qui a, sinon dicté ces conditions, au moins réglé cette conduite? Il lui importe en effet d'avoir un moyen particulier de surveiller le roi son petit-fils et la reine d'Espagne, et de leur faire passer des avis et des conseils intimes. Mme des Ursins elle-même, qui dépend du roi de France comme sujette et comme déléguée, souhaite d'avoir, grâce à une intervention puissante, l'oreille du maître. Quant à Mme de Maintenon, elle ne cherche pas à se procurer un instrument pour quelque dessein politique ou quelque ambition qui lui soit personnelle; mais elle est le canal par où passeront utilement certaines communications entre les personnes royales. On sait fort bien à Madrid de quelle volonté, de quelles suggestions elle est l'interprète; on n'ignore pas qu'elle est écoutée, peut-être consultée par le Roi. Elle a donc évidemment une réelle influence, mais non pas au service de vues particulières. D'ailleurs elle ne se désintéresse pas de ce qu'elle transmet. Elle prend plaisir à correspondre avec une personne qui a tout d'abord la confiance du Roi et la sienne, à lui parler de ce qui concerne ce jeune roi d'Espagne qu'elle a vu enfant, et cette jeune reine sœur de sa chère princesse la duchesse de Bourgogne. Elle ajoute volontiers tout ce qui touche à la famille royale et les nouvelles de cour. Mme des Ursins, de son côté, répond d'abord avec un entier bon vouloir : on échange les plus gracieux compliments.

Mais bientôt les difficultés se présentent. Mme de Maintenon prétend se limiter dans le cercle tracé d'avance. Louis XIV ne veut pas prendre en main le gouvernement de l'Espagne, et certes elle n'entend pas non plus y prétendre. Les résolutions pratiques concernant la politique et la guerre doivent être

prises par le Roi et ses ministres, et elle déclare qu'elle n'en est pas même régulièrement instruite, loin de vouloir y intervenir. Ce n'est pas le compte de la princesse des Ursins, qui, dépassant le rôle auquel on l'avait destinée, et ne se renfermant pas dans un office intime, voudrait l'entraîner, se faire autoriser et assister par elle, tout au moins s'assurer et se garantir. Dès qu'elle parle en ce sens, Mme de Maintenon se dérobe, et le ton de la correspondance demeure moins que jamais diplomatique et politique. Il l'est d'autant moins que la princesse, dont certaines lettres à Torcy, par exemple, sont de très fortes dépêches, voudrait parler ici du même ton, et contient mal son dépit de devoir se contenir.

Adresse-t-elle par exemple un mémoire, rédigé sans doute par Orry, et qui devra procurer un notable soulagement des finances, elle ne reçoit que cette froide réponse : « Votre lettre est fort au-dessus de mes lumières, madame ». — « Je suis fâchée que vous n'ayez point lu, réplique-t-elle : il n'y avait rien d'obscur ni qui passât la portée de notre sexe. » A mesure que les circonstances s'aggravent, les secours de la France, en hommes et en argent, lui paraissent bien médiocres, et elle en demande de plus considérables. D'autre part on a bientôt assez à faire à Versailles de suffire aux nécessités de la France ; on commence à négliger l'Espagne, et l'on se fatigue des instances de la princesse, de son initiative, de ses plans, de ses vastes projets. Mais c'est précisément dans ces moments difficiles qu'il faut être informé de ce qui peut s'agiter à la cour de Madrid. Mme des Ursins, de son côté, a toujours besoin de se maintenir. La correspondance continue donc, avec quelque aigreur d'un côté, avec un calme irritant de l'autre part. On lui témoigne, sous les apparences du respect, car elle est toujours traitée en grande dame, qu'on a compris ses impatiences, mais qu'on ne se laissera pas détourner :

« Je ne me mêle pas d'affaires, madame ; je ne suis presque jamais entre le Roi et ses ministres quand ils travaillent chez moi. Croyez que je vous dis la verité.... — Je suis un peu comme Agnès ; je crois ce qu'on me dit et ne creuse pas

davantage.... — Je ne vois presque plus, madame; j'entends encore plus mal; on ne m'entend plus, parce que la prononciation s'en est allée avec les dents, la mémoire commence à s'égarer. » La princesse n'en croyait rien, et répondait : « Le portrait que vous me faites de vous, madame, n'est pas rempli de vanité; mais il ne faut pas le prendre au pied de la lettre. Vous entendez ce qui vous plaît, vous voyez ce qui ne vous déplaît pas; vous vous expliquez ou vous vous taisez selon que vous le jugez à propos. Je l'ai si souvent éprouvé que ce seroit ma faute si je n'en étois pas convaincue. »

Pourtant, quand viennent les malheurs de 1709, Mme de Maintenon s'émeut, et elle parle bien alors pour son compte. Elle ne songe plus qu'à la France. Elle implore la paix, dussent les intérêts de Philippe V être sacrifiés. Mme des Ursins au contraire, s'animant à la lutte et s'attachant à la cause qu'elle a prise en main, représente avec ardeur les motifs d'espérances communes et la honte de la désertion. Elle oppose au découragement la pensée d'une résistance hardie, elle s'indigne des calculs égoïstes; on échange les récriminations et les reproches. Mme de Maintenon n'y tient plus quand elle apprend que la paix est retardée par cette question d'une souveraineté que la princesse veut obtenir pour elle-même : « Je vous suis trop attachée, madame, pour ne pas vous dire qu'il est difficile de vous justifier sur tout ce qui se passe présentement.... Il n'est que trop vrai qu'on répand partout que vos seuls intérêts empêchent la paix.... — Le Roi n'enverra pas, madame, cinq cents chevaux à Madrid pour vous prendre. Je crois que Sa Majesté n'a jamais douté que le roi son petit-fils ne vous renvoyât si Elle le lui demandoit bien instamment, ni que vous ne sortissiez d'Espagne s'il vous l'ordonnoit comme votre Roi.... — Votre grand personnage ne m'empêche pas de vous plaindre souvent.... — Malgré ce merveilleux personnage, vous me faites grande pitié. » A de tels dédains, peu voilés, Mme des Ursins répliquait : « L'injustice est partout, madame, même parmi les personnes qui semblent être sacrifiées à Dieu, et qui ne lui sacrifient pas leurs passions ! »

Mme de Maintenon n'avait pas tort d'écrire : « Notre commerce madame, n'est point fade ! »

En résumé, cette correspondance, entreprise de l'aveu du Roi ou par son ordre, pour surveiller et diriger par Mme des Ursins la cour d'Espagne, montre la docilité de Mme de Maintenon à seconder les vues de Louis XIV bien plutôt qu'une véritable initiative de sa part. Les caractères de part et d'autre, sous l'impression des événements, se trahissent dans ces lettres : on a au commencement le contraste entre la prudente interprète des volontés du Roi et la grande mondaine, ambitieuse et politique, puis l'opposition d'un cœur abattu, soucieux de la paix, en présence d'une intéressante ardeur, en tout temps un commerce et un échange réciproque du plus vif esprit, tantôt sur le ton le plus agréable, avec la plaisanterie délicate, tantôt sur celui de l'ironie contenue : c'est ce qui en fait un monument littéraire en même temps qu'historique. Mais il est clair que le plus entreprenant et le plus pratique des deux rôles n'a pas été celui de Mme de Maintenon. Elle n'a eu dans la grande affaire de la succession d'Espagne ni un personnage d'ingérence toute politique ni une action décisive. Les historiens trouveront sans nul doute sur un pareil épisode beaucoup de documents nouveaux[1] ; il faudra que ces informations s'accordent avec la vaste correspondance que nous possédons déjà, avec les Mémoires de Noailles, etc., et je doute qu'on puisse jamais démontrer que Mme de Maintenon ait voulu régenter l'Espagne ou qu'elle ait agi dans toutes les négociations de ces années-là avec quelque ambition ou quelque intérêt différent de ceux du Roi.

[1] M. Alfred Baudrillart a trouvé récemment aux archives d'Alcala de Hénarès, en Espagne, et publiera bientôt des lettres du duc de Bourgogne et d'autres pièces qui ne manqueront pas d'être instructives.

X

Est-ce donc en contribuant à de certaines nominations de généraux ou de ministres, en faisant désigner des incapables et écarter des hommes de talent, qu'elle a pu exercer une influence funeste? On l'a beaucoup dit, et Saint-Simon le premier. Mais ses allégations sont vagues et souvent contradictoires. Ce qui est très possible, c'est qu'elle ait conseillé ou seulement inspiré à Louis XIV de choisir des honnêtes gens pour les grandes charges, comme elle avait conseillé de bons choix d'évêques, et l'honnêteté n'est pas toujours accompagnée du talent : Chamillart fut un vrai homme de bien, fort incapable.

A propos de Chamillart précisément, Saint-Simon a beaucoup chargé Mme de Maintenon[1] ; mais qu'on lise seulement avec attention ses propres récits, même sans les contrôler par d'autres témoignages, et l'on se convaincra, l'on s'étonnera de leur peu de consistance. Il ne conteste pas que Chamillart n'ait dû son élévation à Louis XIV[2]. On sait que, conseiller au Parlement, l'occasion de sa fortune fut d'exceller au billard. On le présenta au Roi, qui s'amusait fort de ce jeu, qui trouva en lui son maître, mais agréable et modeste, se plut à son commerce, le fit maître des requêtes, le logea au château et lui donna l'intendance des finances à Rouen, en 1689. Saint-Simon n'y trouve pas à redire, car Chamillart est de ses meilleurs amis et parfait honnête homme ; et il n'est donc pas étonnant que Mme de Maintenon, entrant dans le goût du Roi, l'ait choisi pour administrer les revenus et toutes les affaires temporelles de Saint-Cyr. Louis XIV ne s'en tint pas là. Le souvenir lu était importun des dissentiments qu'il avait vus régner sans cesse entre Colbert et Louvois, chargés au même temps l'un de la guerre et l'autre des finances. Il ne repoussait pas la pensée

[1] T. VI, p. 426.
[2] T. II, p. 231.

de choisir pour ministres des hommes plus accommodants et plus dociles, fussent-ils médiocres : il saurait bien, pensait-il, les former et les diriger, d'autant plus facilement. C'est lui qui chargea Chamillart seul de la double succession aux finances et à la guerre, et précisément dans les années les plus difficiles du règne. Le malheureux Chamillart ne tarda pas à être accablé. Il accumulait faute sur faute. Rien n'était préparé pour les armées en campagne ; tout manquait dans les places de Flandre ; les généraux l'accusaient ; Boufflers déclarait qu'il était impossible de le conserver. Cavoie, qui était en possession de faire des mots, disait que le Roi était bien puissant et absolu, et plus qu'aucun de ses prédécesseurs, mais qu'il ne l'était pas assez pour soutenir Chamillart en place contre la multitude..., « c'étoit une victime que le Roi ne pouvoit plus refuser à l'aversion publique ». Chamillart, lui-même, épuisé, malade, implorait sa retraite. C'est après nous avoir exposé avec son abondance ordinaire, en peintre complet et achevé, toutes ces impossibilités, toute cette « incapacité même », que Saint-Simon, comme si la disgrâce entière de Chamillart ne s'expliquait pas assez, accuse Mme de Maintenon d'en avoir été seule l'opiniâtre et vindicative instigatrice, parce que Chamillart, par le mariage d'un de ses fils, s'est approché des Beauvillier et des Chevreuse, dont elle n'est plus l'amie, parce qu'il a voulu persuader le Roi de se mettre à la tête de l'armée sans lui avoir communiqué à elle-même ce dessein. Elle a longtemps dissimulé ; elle n'a pas attaqué là-dessus le Roi directement ; elle a, selon son habitude, pris des chemins détournés et ténébreux ; elle a mis en œuvre « les plus redoutables cabales ». — « Le lundi matin, dit Saint-Simon (10 juin 1709), on sut que le triomphe de Mme de Maintenon étoit entier, et qu'à la place de Chamillart, chassé la veille, Voysin, sa créature, tenoit cette fortune de sa main[1] ». Elle fut furieuse, assure-t-il, des nombreuses condoléances, de la foule d'amis qui se rendirent à Létang, campagne du ministre déchu. Elle en « rugissait ». Ce rugissement ne parait pas dans ses lettres, où elle parle de

[1] T. VI, p. 440.

Chamillart comme tout le monde en parlait et avec une entière simplicité : « Le déchaînement contre l'homme que vous savez augmente tous les jours et vient jusqu'au maître.... Il se met en pièces pour le service. — En entrant hier dans ma chambre, au retour de Saint-Cyr, je trouvai sur ma table une lettre de M. Chamillart qui m'apprenoit sa disgrâce. Le Roi l'a accompagnée de toutes les marques de bonté qui lui ont été possibles. C'est M. de Beauvillier qui lui en porta la nouvelle », etc. Voilà bien de la tranquillité au sortir d'un complot si noir, et ce prétendu complot paraît fort inutile pour obtenir un résultat qu'on nous disait inévitable. Il est clair qu'il n'a existé que dans l'imagination de l'historien.

« Voysin, dit encore Saint-Simon, avoit parfaitement la plus essentielle qualité, sans laquelle nul ne pouvoit entrer et n'est jamais entré dans le conseil de Louis XIV, qui est la pleine et parfaite roture.... — Pleinement gâté, comme le sont presque tous les intendants, surtout de ces grandes intendances, il n'en eut pas même le savoir-vivre. Jamais homme ne fut si intendant que celui-là, et ne le demeura si parfaitement toute sa vie, depuis les pieds jusqu'à la tête ». Saint-Simon le retrouva à la fin du règne mêlé comme chancelier aux actes du Roi en faveur des bâtards. C'est donc, et sa femme avec lui, — la célèbre Mme Voysin, fille de Trudaine, — une créature de Mme de Maintenon, à laquelle seule il veut qu'ils aient dû toute leur élévation. Et voilà que le même Saint-Simon nous raconte avec son détail et ses vives couleurs habituelles quel habile et consciencieux administrateur avait été Voysin dans son intendance de Hainaut, et quel concours parfait son intelligente femme savait lui offrir. Lors du siège de Namur, les armées trouvèrent, grâce à lui, les places bien approvisionnées, les logements préparés, les ambulances toutes munies, et l'on racontait tout ce qu'avait fait Mme Voysin au lendemain de Neerwinden pour les officiers et les soldats blessés, une libéralité, une sollicitude, un bon ordre merveilleux. La cour et Mme de Maintenon, qui accompagnaient le Roi, avaient eu, grâce à l'intendante, comme les armées grâce à l'intendant, des appartements nombreux et commodes; même, le temps

s'étant mis subitement au froid, Mme de Maintenon trouva sous sa main « une belle robe de chambre, modeste et bien ouatée, et ce présent ne lui en parut que plus galant par la surprise, et par la simplicité de s'offrir tout seul ». Divers voyages de la cour achevèrent de faire au ménage une réputation singulière. C'étaient des gens à contenter tout le monde, en sachant fort bien, ce que Saint-Simon apprécie fort, se tenir à leur place. Il en dit tant sur eux, et à leur tel avantage, qu'on ne comprend plus pourquoi ils auraient eu besoin d'être les créatures de Mme de Maintenon; on sait bien que Louis XIV aimait à choisir ses ministres parmi ces personnes-là.

On ne voit pas, à vrai dire, que Mme de Maintenon ait été si étroitement et si injustement partiale dans ses amitiés. N'a-t-elle pas toujours soutenu un Boufflers, pour qui elle ressent tant de juste admiration et d'estime méritée? N'a-t-elle pas sans cesse encouragé et défendu un Villars? Celui-là ne passait pas pour être un dévot; mais c'était le futur vainqueur de Denain. Qu'importe qu'elle ait connu son père jadis, à l'hôtel d'Albret? Quoi de vraisemblable dans cette sorte d'alliance intéressée que Saint-Simon suppose, alliance qui est, à ses yeux, celle de l'ambition hypocrite avec la forfanterie cupide Ce qui est très sûr, c'est qu'elle a reconnu en lui un de ces hommes heureux qui savent maîtriser la fortune. « On dit ici qu'il est fou, dit-elle; je vous avoue que je désirerois que le Roi eût beaucoup de ces fous-là. » En juin 1709 elle lui écrit: « Vous faites bonne mine, monsieur, et vous avez grand'raison; mais vous sentez le poids de la plus importante et de la plus difficile affaire qu'un homme puisse avoir entre les mains. Dieu veuille que vous soyez aussi heureux que vous méritez de l'être!... Je ne vis pas depuis que je vous sais à portée d'une action; mais je me console par votre sagesse, qui sait fort bien connoître le péril, quoique les discours marquent la confiance. » Y a-t-il beaucoup de reines de France qui aient su parler ainsi, de ce style « naturellement éloquent et court » que Saint-Simon, quoi qu'il en ait, admire et définit si bien? Y en a-t-il beaucoup qui aient su mieux goûter des talents plus utiles au pays? Elle sait bien les défauts de Villars; elle

le lui fait entendre en l'avertissant contre lui-même, en lui conseillant de retirer telle demande indiscrète que, selon son ordinaire, il adresse à la cour; mais elle relève et exalte ce qu'il y a de bon, de généreux, d'heureusement avisé en lui. A la fois elle l'admire, le soutient, l'encourage et le modère. Elle lui raconta un jour qu'elle faisait si souvent son éloge à Saint-Cyr que les religieuses s'attendaient à le voir canonisé. Saint-Simon, lui, a pour Villars une sorte de haine. « Ce pied-plat de Villars, sorti du greffe de Condrieu, est devenu duc héréditaire! » Il va jusqu'à prétendre qu'il a usurpé la gloire de la journée de Denain au détriment d'un de ses officiers, M. d'Artagnan, plus tard maréchal de Montesquiou. Villars se faisait valoir sans cesse, affirme-t-il, aux dépens de ses subordonnés[1]. Or, précisément sur ce dernier point, et à propos de cet officier, une lettre de Mme de Maintenon donne encore ici un démenti formel. « Vous m'avez attiré un remerciement de M. d'Artagnan, écrit-elle à Villars lui-même. Je voudrois que les officiers qui servent avec vous sussent les témoignages que vous leur rendez auprès du Roi, pendant que les autres généraux se plaignent souvent de ceux qui sont avec eux. Si on vous connoissoit autant que moi, on vous aimeroit beaucoup. » M. le marquis de Vogüé, dont on connaît les beaux travaux sur le maréchal de Villars, a grand'raison de dire que la France n'eût peut-être pas été sauvée à Denain, si Villars n'avait été soutenu par l'inébranlable fermeté de Louis XIV, et s'il n'avait « deviné près du Roi la protection bienveillante, la raison consommée, l'activité discrète et vigilante de Mme de Maintenon ».

Voici le billet qu'elle envoie de Fontainebleau à une des dames de Saint-Cyr le 24 juillet 1712 : « Il se doit passer quelque chose en Flandre dont il ne faut rien dire; mais je vous prie de mettre demain tout le monde en prière, et de ne rien oublier vous-même, ma chère fille, pour obtenir de Dieu une fin heureuse de cette triste campagne ». Dans cette même journée du 24 juillet, Villars sauvait la France à Denain.

[1] T. III, p. 323.

Soutenir Villars et Boufflers, ce n'était aller ni contre les sentiments du Roi ni contre les intérêts du pays. Est-ce que je serai suspect de paradoxe si je parle du patriotisme de Mme de Maintenon? Le Roi, qui n'en doute pas, a pour premier soin, quand le matin les courriers arrivent, et qu'elle est, pour quelques heures seulement, à Saint-Cyr, de lui envoyer sans attendre son retour les nouvelles des armées s'il y en a d'importantes. Il lui fait tenir de courts billets écrits de sa main, et dont les copies se retrouvent dans les papiers de Saint-Cyr. « Je crois que vous ne serez pas fâchée de la nouvelle que je viens de recevoir. M. de Vendôme avec 1 200 chevaux a battu toute la cavalerie allemande au nombre de 4 500. Tous les officiers généraux y ont fait merveille. Longueval y a été tué. Vous le saurez tantôt davantage (1er juin 1696). — Je viens d'avoir un courrier de M. de Catinat qui m'apprend la nouvelle de la conclusion de la trêve.... J'ai cru que vous ne seriez pas fâchée de savoir cette nouvelle, qui marque que les affaires approchent de la conclusion (juillet 1696). — Les ennemis se sont retirés et le roi d'Espagne est maître de Madrid. J'ai cru que vous ne seriez pas fâchée de savoir cette nouvelle en attendant que vous sachiez un plus grand détail » (décembre 1710). La veille de Malplaquet, comme le jour de Denain, elle instruit Saint-Cyr. « 10 septembre 1709. Les armées sont en présence en Flandre; un courrier l'est venu dire au Roi à cinq heures du matin. Mettez toute la maison en prière, je vous en conjure.... » Un succès est-il annoncé, elle veut que ses filles chantent le *Te Deum* et se réjouissent, elle double ses aumônes et met sa plus belle robe : « Je m'habillerai de vert si l'on prend Barcelone, et de couleur de rose si l'archiduc tombe entre nos mains. Je voudrois vous avoir à l'heure qu'il est (c'est à Mme de Caylus, sa nièce, qu'elle écrit), car je serois bien en humeur de me réjouir.... Donnez un louis à chaque demoiselle de Conflans dont elle puisse disposer et se réjouir » (25 avril 1706).

Émue des succès, elle l'est des revers jusqu'à un prompt abattement. Elle demande sans cesse qu'on traite et qu'on fasse au plus tôt la paix. « Mon courage est à bout depuis la

crainte trop bien fondée d'une descente en France. Je ne puis y voir les ennemis sans avoir le cœur dans une étrange situation. Je suis soumise à la volonté de Dieu dans la partie supérieure, pendant que l'autre est dans l'abattement. Ma santé devroit y succomber; je n'ai pas la force de vous écrire. — Il n'y a que la paix que nous devions désirer. Je n'ai nulle grandeur dans mes sentiments. Je ne veux pas me venger du prince Eugène, ni me repentir de la hauteur des Hollandais. La paix, la paix, voilà tout ce que je désire. — Le Roi ne peut me communiquer la moindre partie de son courage, et je ne puis lui inspirer la moindre partie de mes craintes. Il est courageux et chrétien; pour moi, je suis femme, et des plus faibles. »

Voilà l'expression de la vérité historique et morale, n'en doutons pas, et n'allons pas obscurcir par des subtilités les grands traits qui s'accusent en si vive lumière. Quand se précipitent coup sur coup tant de malheurs publics et privés, quand se multiplient ces désastres de la France et de la famille royale qui, dit Saint-Simon, « font dresser les cheveux à la tête », elle est femme, mais sans récuser les devoirs de l'épouse. Elle craint, elle a sans cesse devant les yeux les maux de la guerre et l'extrême danger du pays, elle implore la paix; mais elle demeure assidue auprès du Roi, et l'on ne voit pas ni qu'il s'inspire d'autres conseils que ceux d'une religion devenue plus grave et de l'honneur, ni qu'il cède à la crainte. C'est lui qui ne consent pas à des conditions trop humiliantes; c'est lui qui déclare qu'il s'en ira au midi de la Loire se mettre à la tête de sa noblesse; c'est lui qui montre en de tels jours, dit admirablement Saint-Simon, « avec simplicité la grandeur de son âme, sa fermeté, sa stabilité, son égalité, une force d'esprit qui ne se cache rien, qui ne se dissimule rien, qui voit les choses comme elles sont, qui de là s'humilie en secret sous la main de Dieu, en espère tout contre toute espérance, affermit sa main sur le gouvernail jusqu'au bout, ne se rebute de rien, ne s'obscurcit de rien.... » Saint-Simon dit encore que c'est alors vraiment qu'il mérita le nom de grand. Aucune part de cette grandeur ne reviendra-t-elle à celle qui l'a constamment

assisté pendant de telles épreuves, à celle qui a étouffé ses propres craintes et lui a certainement adouci le fardeau? Où est dans tous les cas « l'indigne et ténébreuse épouse, la duègne, la vieille fée »? Où est « l'abîme de noirceur et le mystère d'iniquité »?

XI

Mais il y a, il est vrai, aux derniers temps du règne, l'affaire des bâtards et l'exaltation du duc du Maine, et Saint-Simon n'y voit que l'influence de Mme de Maintenon. Il l'accuse au nom de la morale publique, en réalité par ressentiment de l'injure faite au duc d'Orléans, son ami, et aux ducs et pairs. Le juste reproche en revient-il cependant surtout à elle ou seulement à elle? On a dit qu'elle a beaucoup contribué à ces mesures parce qu'elle voulait sauvegarder sa fortune et son crédit pendant un nouveau règne. Mais on ne réfléchit pas qu'ayant de tels desseins elle aurait commencé par s'assurer la richesse, ce qui lui eût été facile, tandis qu'au contraire elle ne prit aucunes sûretés du vivant du Roi. Quant à rêver un nouveau pouvoir dans une autre cour, pense-t-on qu'elle avait quatre-vingts ans lors de la mort de Louis XIV, et veut-on la confondre avec la Des Ursins, qui avait exigé une souveraineté, et à laquelle il fallait encore, à quatre-vingt-quatre ans, près des Stuarts réfugiés à Rome, « une idée de cour et un fumet d'affaires »? La vérité est que Mme de Maintenon a beaucoup aimé le duc du Maine, ce fils de la Montespan et du Roi qu'elle avait élevé, et qui avait répondu à son affection jusqu'à la préférer à sa mère. Elle n'a pas dû contredire, peut-être même a-t-elle suscité les faveurs dont Saint-Simon se plaint amèrement. Mais elle s'accordait en cela avec le propre sentiment de Louis XIV, qui éprouvait pour ce fils la même affection, et il y avait d'ailleurs des raisons politiques pour expliquer que la tutelle du jeune Roi, le futur Louis XV, fût confiée au duc du Maine. Le duc d'Orléans n'aurait pas dû s'étonner, il aurait pu se féliciter au contraire qu'un autre que lui fût chargé de

ce fardeau. On se rappelle quelles morts extraordinaires avaient affligé la famille royale. Coup sur coup, les princes héritiers de la couronne avaient disparu, non sans de violents soupçons d'empoisonnement. Louis XIV n'avait certainement pas soupçonné le duc d'Orléans, qui n'était pas capable de ces crimes; mais l'opinion se trouvait égarée, inquiète; il ne se pouvait pas que le duc, futur héritier si le dernier rejeton venait à disparaître comme les autres, ne devînt absolument suspect[1].

Saint-Simon n'est certainement pas dans la vérité historique lorsqu'il accuse Mme de Maintenon d'une haine acharnée contre le duc d'Orléans. Elle souhaitait bien évidemment que la couronne restât assurée à la descendance directe, et l'on voit par ses lettres qu'elle n'approuvait pas que le roi d'Espagne renonçât à la succession en France. Elle n'ignorait pas les désordres du duc, les scandales de sa vie privée, les infamies de sa fille la duchesse de Berry. Mais il est intéressant de remarquer qu'elle comprit bien le caractère de ce prince, et le tint toujours pour un homme qu'inspirait le sentiment de l'honneur. Entre autres preuves, j'en trouve une très curieuse dans une lettre inédite dont je dois une copie à Mgr le duc de Chartres, lettre qu'elle lui adressa après une action où il s'était bien conduit et avait été blessé, lors de la levée du siège de Turin en septembre 1706. Elle lui témoigne en cette circonstance, toujours avec ce style grave et juste où elle excelle, de grands sentiments et une vive estime : « ... Vous n'êtes pas dévot, Monseigneur, mais vous êtes capable de remonter à la source de tout ce qui nous arrive. Dieu a voulu sauver M. de Savoie et affliger la France. Vous n'avez pu l'empêcher. Ce n'est ni le courage ni la lumière qui vous a manqué. Consolez-vous donc, je vous en conjure... » A quoi le prince répond avec esprit et noblesse : « Quoique vous vouliez me cacher la reconnaissance que je vous dois, Madame, je la démêle en tout, et particulièrement lorsque vous me faites souvenir de remonter à la cause des grands événemens. Quand je pourrai vous dire sans hypocrisie que je suis dévot, j'aurai une joie

[1] Voir Saint-Simon, XVI, 199-200.

parfaite de pouvoir vous faire cette confidence; ceux qui sont véritablement dévots sont si vrais et si généreux qu'un honnête homme a plus de dispositions qu'un autre à le devenir. »

Mme de Maintenon n'a pas plus que le Roi, quoi qu'en dise Saint-Simon[1], soupçonné le duc d'Orléans d'avoir pris une part criminelle aux malheurs de la famille royale pendant les dernières années du règne : la preuve convaincante en est que, dans le même temps, ses lettres continuent de parler de lui sans aucune insinuation de ce genre et sans aucun fiel, et bien plus, que, dans le même temps, elle ne s'assure pas de son propre avenir, s'en rapportant à la générosité, à l'équité du futur régent. Louis XIV, à son lit de mort, lui dit : « Qu'allez-vous devenir, car vous n'avez rien? » Elle pensa que, dans l'incertitude du traitement que lui feraient les princes, elle devait lui demander de la recommander au duc d'Orléans; et le Roi le fit aussitôt, par ces paroles que le prince fit connaître : « Mon neveu, je vous recommande Mme de Maintenon. Vous savez la considération et l'estime que j'ai eues pour elle. Elle ne m'a donné que de bons conseils; j'aurais bien fait de les suivre. Elle m'a été utile en tout et surtout pour mon salut. Faites tout ce qu'elle vous demandera pour elle, pour ses parents, pour ses amis et ses alliés : elle n'en abusera pas. » A peine le Roi était-il expiré que le Régent confirmait à Mme de Maintenon la même modeste pension qui lui avait été faite jusqu'alors sur la cassette. Il vint bientôt la visiter à Saint-Cyr, et elle le supplia de se tenir convaincu qu'il ne devait rien écouter de ce qu'on lui attribuerait contre lui, que la seule obligation de son bienfait suffisait pour l'obliger d'honneur à ne jamais rien dire ni rien faire qui lui fût hostile, qu'on l'accuserait peut-être de commerce en Espagne, mais que tout cela serait faux, qu'elle ne pensait plus qu'à prier pour la France.

Où sont les intrigues, les cabales, les complots qui agitent tant Saint-Simon?

[1] T. IX, p. 255.

XII

On a beaucoup reproché à Mme de Maintenon, on lui reproche encore aujourd'hui de n'être pas restée au chevet du Roi jusqu'à son dernier moment. — Elle ne le quittait presque pas, disent les mémoires des dames de Saint-Cyr, d'accord avec Dangeau, ni le jour ni la nuit, y demeurant quelquefois quatorze heures de suite et couchant sur un matelas. Le lundi 26 août elle était à genoux au pied du lit pendant qu'on pansait le malade, qui la pria de sortir et même de ne plus revenir, parce que sa présence l'attendrissait trop. Elle ne laissa pas que de revenir; mais le Roi lui dit que, puisqu'il n'y avait plus de remède, il demandait qu'on le laissât mourir en repos. Le mardi 27, dit encore Dangeau, « elle y a presque toujours été ». Le mercredi 28 elle est allée le soir coucher à Saint-Cyr, pour y faire ses dévotions le lendemain matin. Le jeudi 29 Dangeau répète : « elle a été presque tout le jour dans sa chambre ». Le vendredi 30 il dit : « Le Roi a été toute la journée dans un assoupissement presque continuel et n'ayant quasi plus que la connaissance animale.... Mme de Maintenon s'en est allée à cinq heures à Saint-Cyr pour n'en revenir jamais, et avant de partir elle a distribué dans son domestique le peu de meubles qu'elle avait et son équipage. » Le *Journal de la Régence* de Jean Buvat[1] est plus explicite à la date du 30 : « Le Roi se trouva encore plus mal. Ayant alors fait venir dans sa chambre les princesses et les dames de la cour, il leur dit adieu pour toujours, aussi bien qu'à Mme de Maintenon, à laquelle il enjoignit de se retirer sur-le-champ à l'abbaye ou maison de Saint-Cyr. » Le Roi expira, comme on sait, le dimanche 1er septembre au matin.

Tel est le détail précis; elle l'a quitté l'avant-veille de sa mort. On s'étonne qu'elle ne soit pas restée pour lui fermer les yeux.

[1] Plon, 1865, 2 vol. in-8°.

Mais croit-on qu'elle aurait eu, en demeurant, je ne dis pas ce droit suprême de fermer les yeux du Roi, réservé bien entendu par une étiquette inviolable, mais un droit quelconque, et celui même d'être présente? Lui mort, est-ce qu'elle était quelque chose à la cour? Est-ce qu'elle était reine? Sa présence serait devenue l'occasion d'incertitudes pénibles, peut-être d'inconvenances, peut-être de scandales que, par respect pour elle-même et pour Louis XIV, elle devait absolument éviter. Si le *Journal* de Buvat dit vrai, c'est Louis XIV lui-même qui lui a enjoint de quitter sur-le-champ Versailles. On sait avec quelle présence d'esprit et quelle précision il a tout disposé dans ses derniers jours sans rien omettre. Qui peut affirmer qu'il n'a pas songé aux motifs que nous venons de dire? Peut-être n'avons-nous aucun droit à trouver un motif de reproche dans ce que la situation comportait. Elle n'était pas chez elle à la cour; elle n'avait de refuge qu'à Saint-Cyr, où il avait été stipulé qu'elle aurait la faculté de se retirer quand elle le voudrait. Elle se dépouillait donc le 30 de tous ses meubles de Versailles pour n'y être plus de rien. Tant qu'elle y restait, on pouvait la soupçonner d'être dépositaire de quelque secret d'État et d'en vouloir faire usage. Une fois à Saint-Cyr et dans une retraite qu'elle observa d'abord strictement, elle n'offrait plus de prise aux médisances ni aux soupçons.

Elle vécut paisiblement quatre années encore dans cet asile si bien fait pour elle, honorablement traitée par le Régent, entourée de quelques amis, comme le maréchal de Villeroy, Mme de Dangeau, Mme de Caylus, mais forcée de restreindre même ses aumônes. Ce que raconte le *Journal* de Jean Buvat et ce qu'insinue Saint-Simon des grandes richesses qu'elle aurait laissées est démenti par des preuves authentiques[1]. Elle ne refusa pas, quand un premier silence se fut fait autour d'elle, de reprendre sa correspondance, de prêter attention aux affaires. Quelques agitations du peuple de Paris lui remirent en mémoire les troubles de la Fronde. Son chagrin

[1] Voir le *Journal de la Régence* de Jean Buvat, à la date de 1719; Saint-Simon, XVI, 241-245, et les lettres que nous donnons à la fin de notre second volume.

fut grand de voir le duc du Maine enveloppé dans la conspiration de Cellamare. Elle suivit d'un regard sans envie Mme des Ursins en quête de nouveaux exploits. Elle avait, quant à elle, dans son étroit appartement de Saint-Cyr, d'autres occupations préférées. Elle était revenue plus que jamais à la direction de ses chères pensionnaires. Bien plus, elle avait pris auprès d'elle, pour l'élever entièrement, une petite fille âgée de sept ans, Mlle de la Tour.

Cette passion d'éducation morale qui lui était si naturelle, ce vif plaisir à s'entourer d'enfants et à leur complaire, ce goût de religion raisonnable qui avait fait comme le fonds de sa nature morale, ce vœu de « bonne gloire » qu'il lui était permis de croire satisfait, mais qu'elle voulait soutenir jusqu'à la fin, tout cela se retrouvait en elle pendant ses derniers jours. Elle se ressemblait à elle-même : une fortune qui eût fait dévier beaucoup d'autres ne l'avait pas changée. Cette vie avait été frappée au coin d'une forte et constante unité.

Je dois dire en finissant de quels secours j'ai disposé pour donner ici des textes dignes de toute confiance.

J'ai eu entre les mains les plus beaux manuscrits. La Beaumelle et Lavallée les avaient eus comme moi; il avait fallu, pour s'en servir imparfaitement, la malignité indiscrète du falsificateur ou la fatigue extrême d'un honnête homme à bout de force.

Quel trésor, par exemple, que ces trois magnifiques volumes de lettres autographes de Mme de Maintenon que M. le duc de Mouchy a reçus en présent de M. le duc de Cambacérès, il y a quelque vingt années! Qu'on se figure trois vénérables in-folio aux tranches rouges, à la pleine reliure datant sans conteste du dix-huitième siècle. Chaque feuillet a été soigneusement évidé de manière à servir d'encadrement à chaque lettre, qui y est collée des quatre côtés par ses bords extrêmes. Presque chacune de ces lettres laisse encore voir en cet état ses tranches dorées. Nul doute ni sur l'âge de la reliure ni sur

l'âge du papier, soit pour les feuillets servant de supports, soit pour les lettres mêmes.

Nul doute non plus sur la conformité parfaite des deux écritures, celle de Mme de Maintenon pour la grande majorité des lettres, et celle de Mlle d'Aumale, qui parfois tient la plume[1], avec les originaux les plus incontestés de nos dépôts publics. A vrai dire, ce sont désormais ces documents-ci qui, pour des experts, feraient loi. Les renseignements qu'on peut recueillir sur la provenance concordent très bien avec l'aspect extérieur. Ces trois volumes se trouvaient dès le commencement du siècle, selon le témoignage de M. le duc de Cambacérès, dans le cabinet de l'archichancelier son oncle; et celui-ci, très probablement, les avait achetés pendant la Révolution, à la suite du pillage de l'hôtel de Noailles.

La plupart de ces lettres sont très imparfaitement datées, comme c'était l'usage. Les millésimes surtout manquent presque toujours. Une main étrangère les a ajoutés après coup; très souvent cette notation dépasse la largeur de la lettre et empiète sur la feuille d'encadrement. Beaucoup de ces attributions faites après coup sont erronées. Lavallée a commis la faute de reproduire ces erreurs de dates en donnant celles-ci pour autographes; mais on a eu tort d'en conclure que les lettres étaient fausses[2]. Deux de ces volumes contiennent les lettres de Mme de Maintenon à Louis Antoine de Noailles, évêque de Châlons, puis archevêque de Paris et cardinal, lettres fort importantes pour l'histoire du jansénisme et des rapports de Mme de Maintenon avec le haut clergé. Le troisième donne les lettres au duc de Noailles, d'abord comte d'Ayen; elles sont sur le ton d'une confiance familière, et d'un grand prix pour la

[1] Quelques lettres sont de la main de Nanon, la célèbre femme de chambre de Mme de Maintenon; quelques-unes aussi de diverses mains, surtout de demoiselles de Saint-Cyr, qui servent de secrétaires. En ces derniers cas, il y a la signature : *Maintenon*. Quand la pièce est autographe, il n'y a en général que le paraphe bien connu.

[2] Voir la brochure de M. Paul Grimblot : *Les faux autographes de Mme de Maintenon*, et la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1860.

connaissance des faits militaires et politiques pendant la guerre de la succession. Sauf dix-sept billets inédits, et insignifiants pour la plupart, toutes ces lettres ont été publiées par La Beaumelle, mais avec des changements qui les défigurent. Celles-là seules qui précèdent janvier 1702 sont imprimées d'après les originaux dans les quatre premiers volumes de la *Correspondance générale* donnés par Lavallée.

On peut conjecturer que ce recueil a été formé par les soins du duc de Noailles Adrien-Maurice, plus tard maréchal, neveu de Mme de Maintenon. Millot, quand il a rédigé sous ses auspices les *Mémoires politiques et militaires*, a connu, au moins en partie, ces documents. Mme du Deffand écrit à Walpole le 15 novembre 1772[1] qu'elle a en main trois in-folio de lettres de Mme de Maintenon au cardinal et au maréchal de Noailles : ce sont évidemment les volumes mêmes de M. le duc de Mouchy.

Il faut y rattacher un autre volume également autographe, d'un plus petit format in-folio, du même genre de reliure (il y a au dos les N couronnés en plus), composé de lettres au duc de Noailles, et appartenant à M. le baron de Longuerue.

Les pièces qui y sont contenues proviennent du même ensemble dont une partie compose les volumes de M. le duc de Mouchy. La preuve en est qu'une lettre du 20 janvier 1711, adressée au duc de Noailles, ne figure que par sa fin dans le principal recueil[2] et se retrouve pour le commencement dans le volume[3] de M. le baron de Longuerue. Un certain nombre de lettres y ont conservé le cachet de Mme de Maintenon empreint sur la cire; on sait que ce cachet représente le fil à plomb, avec cette devise : *Rectè.*

Tout aussi précieux, soit pour l'histoire de la fin du règne, soit pour l'étude du caractère de Mme de Maintenon, est le vaste ensemble de la correspondance avec la princesse des Ursins.

[1] Correspondance de Mme du Deffand, édition de Lescure, t. II, p. 285.
[2] Folio 51. Versailles, 20 janvier (1711). Vos prophéties sur l'Espagne.... Voir notre tome II, à la date.
[3] Folio 256 du volume des Lettres au duc de Noailles.

Malheureusement nous ne l'avons pas entier ni autographe. Il manque tout au moins les lettres écrites par Mme de Maintenon avant 1706, au commencement du second séjour de la princesse en Espagne; il n'est pas probable qu'elle lui en ait adressé beaucoup pendant son premier séjour, puisque alors elle ne la soutenait pas particulièrement. Ce qui reste nous a été conservé en une copie formant trois volumes in-folio qui sont aujourd'hui parmi les manuscrits additionnels du Musée britannique, nos 20 918 à 20 920. Ce sont les mêmes documents qui ont été publiés en quatre volumes in-octavo par l'éditeur Bossange (Paris, 1826) sous ce titre : *Lettres inédites de Mme de Maintenon et de Mme des Ursins*. Le texte de ce que nous en donnons a été soigneusement collationné d'après la copie manuscrite de Londres. Cette collation était indispensable, car il y a dans l'édition Bossange, qui toutefois n'est pas généralement inexacte, des fautes comme celle-ci : « M. Chamillart a quitté en honnête homme... Le maréchal de Villeroy triomphe; il est *aussi* intime de Desmaretz [1] », au lieu de : « il est *ami* intime ». Chamillart et Villeroy étaient loin d'être intimes : ils étaient au contraire ennemis jurés.

Les lettres aux Noailles, conservées chez M. le duc de Mouchy et M. le baron de Longuerue, et la correspondance avec Mme des Ursins n'intéressent que la dernière partie de la carrière de Mme de Maintenon; mais un troisième groupe de documents nous a instruits de la première moitié de sa vie : ce sont les papiers des dames de Saint-Cyr. La plus grande partie de ce qui en subsiste est conservée aujourd'hui au grand séminaire de Versailles. La quantité est incroyable de ce qu'a écrit Mme de Maintenon pour cette maison qui lui était si chère. Dames et élèves recevaient avec reconnaissance et avec admiration tout ce qui leur venait d'une telle institutrice. On jouait ses proverbes, on lisait à haute voix ses *Conversations*, on copiait ses lettres. Lorsque en 1740 l'évêque de Soissons, Languet de Gergy, voulut composer des Mémoires sur

[1] Mme de Maintenon à Mme des Ursins, 4 mars 1708.

une vie si exceptionnelle, il fit son choix dans ce que l'on conservait si soigneusement à Saint-Cyr. Une copie uniforme en fut exécutée qui se compose aujourd'hui de sept volumes compacts petit in-octavo, sous ce titre : *Lettres édifiantes*. C'est faire assez entendre à quelles intentions le recueil devait servir. On avait voulu réunir les éléments d'un panégyrique, et préparer des séries de lectures pieuses. Par bonheur, le choix n'a pas été trop rigoureux ni trop avare. On a, chemin faisant, admis des pièces de très diverse nature, de sorte que nous trouvons aujourd'hui dans cet abondant recueil, outre les lettres de Mme de Maintenon et les Entretiens avec les dames, des documents historiques singulièrement précieux, des billets très intéressants de Louis XIV, de belles pages de Fénelon, des lettres du roi et de la reine d'Espagne, de la duchesse de Bourgogne, etc.[1]. L'abbé Gobelin, mort en 1692, avait légué les lettres de sa pénitente, lettres nombreuses et sincères, qui nous la montrent arrivant à la cour et luttant à côté de la Montespan : elles font partie du recueil. Il y a aussi une partie de la correspondance de Mme de Maintenon avec son frère Charles d'Aubigné, où elle se montre avec une franchise d'allure et une liberté de langage qu'elle n'a nulle part ailleurs. Il y a ses lettres sur Mme Guyon et le quiétisme, et enfin, dans toute son ampleur, son rôle d'éducatrice et de maîtresse des classes, de directrice des esprits et des âmes. C'est de là surtout que Lavallée a puisé la matière de tant de volumes pour sa collection inachevée des *Œuvres* de Mme de Maintenon : *Lettres et entretiens sur l'éducation des filles*, *Lettres historiques et édifiantes*, *Conseils aux demoiselles*, *Correspondance générale*.

Indépendamment du précieux recueil formé par les soins de Languet de Gergy, le grand séminaire de Versailles a recueilli d'autres parties encore des papiers des dames de Saint-Cyr, par exemple plusieurs volumes écrits par les dames elles-mêmes, mais au cours desquels elles n'ont pas manqué d'insérer des pages dues à la fondatrice. Tous les autographes ont d'ailleurs disparu.

[1] C'est de là qu'on a tiré tout un volume de lettres de Fénelon. On y trouverait encore des pièces inédites.

Le séminaire de Versailles possède ainsi, outre les sept volumes des *Lettres édifiantes*, deux volumes in-folio manuscrits, reliés, ayant pour titre : *Mémoires de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'établissement de la maison de Saint-Cyr*. Le premier, qui va jusqu'en 1739, nous intéresse seul. Il y est dit en note, page 137, que ces récits ont été rédigés d'après les notes de Mme du Pérou, supérieure, que l'on cite quelquefois textuellement. L'unique objet qu'on s'est proposé est encore ici la glorification de Saint-Cyr et de Mme de Maintenon ; mais la rédactrice a inséré des copies certainement authentiques de lettres de Louis XIV, du duc et de la duchesse de Bourgogne, etc., à Mme de Maintenon et de Mme de Maintenon elle-même. Une autre rédaction du même ouvrage, ou du moins des trente premiers chapitres, assez peu différente de celle-ci, et qui peut en tenir lieu, a été reproduite dans un volume in-12 imprimé en 1846 sans aucune indication de provenance ni d'éditeur responsable, sous ce titre : *Mémoires de Mme de Maintenon, recueillis par les Dames de Saint-Cyr* (Paris, Olivier Fulgence). Il n'est pas commun en librairie.

Cinq autres recueils disposés et transcrits de même par les religieuses de Saint-Louis appartiennent encore au séminaire de Versailles, et donnent çà et là des copies de pièces originales. En voici la liste : *Entretiens de Madame*. Le premier volume, relié, est seul ; il en était déjà ainsi il y a dix-sept ans ; *Extraits des écrits de Mme de Maintenon aux religieuses de Saint-Louis*[1] ; *Réponses de Mme de Maintenon à plusieurs questions familières qui lui ont été faites en récréation*[2] ; *La parfaite Novice ou Extraits et avis de Mme de Maintenon aux religieuses de Saint-Louis sur la piété et les devoirs de leur état*, un volume petit in-12 de 470 pages ; *Avis sur les classes*, t. II (un volume in-4° relié ; le premier tome manquait déjà en 1869). Ces divers volumes contiennent un très grand nombre de lettres et des écrits de pure édification répétés à satiété, sans une parfaite identité de texte.

[1] Un petit volume in-folio cartonné, avec une couverture de velours fort vieillie.

[2] Un volume in-folio couvert en parchemin. Au dos : L. 17.

Le riche département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, que l'on n'interroge jamais en vain, offre aussi à l'historien de Mme de Maintenon d'importantes ressources. Il a des volumes qui ont certainement fait partie des papiers de Saint-Cyr. Tels sont avant tout les deux volumes in-folio intitulés : *Avis aux religieuses de Saint-Louis*. Le premier (Fonds français, n° 11 675. Au dos : *Première et seconde parties*) comprend les copies de nombreuses instructions et lettres de Mme de Maintenon et quelques autres pièces, avec un récit qui les relie entre elles. On y trouve, à la page 67, le petit écrit intitulé *Projet pour l'Esprit de l'institut*. A côté de ce tome premier, depuis longtemps acquis, la Bibliothèque en possède depuis juin 1886 un autre, de même reliure, et portant au dos le même titre avec cette indication : *Troisième et quatrième parties*. Il m'avait été signalé à Versailles par M. Bernard, libraire, comme se trouvant encore dans la même famille qui l'avait sauvé lors du pillage de la maison de Saint-Cyr en 1793. La pagination en commence au n° 961 et va jusqu'au n° 4018, mais avec trois interruptions de la série; en effet d'un recto 1047 on passe à un verso 1098, d'un recto 1999 à un verso 3000, et de 3099 à 4000. A la page 961 commence une série de *Lettres utiles et agréables*, et à la page 1365 une série de *Lettres pieuses*, quatrième partie. Lavallée, dans sa *Correspondance générale*, a reproduit ces divisions; nul ne pouvait les comprendre avant que ce volume manuscrit, qu'il avait eu en communication, mais sur lequel il ne s'est nulle part expliqué clairement, ne fût tombé dans le domaine public. Il fait maintenant partie du Fonds français, nouvelles acquisitions, de la Bibliothèque nationale, sous le n° 1438.

Le volume Fr. n° 11 676 du même département porte ce titre intérieur : *Lettres et avis aux religieuses de Saint-Louis sur les devoirs de leur état et sur le gouvernement des classes*, Ier tome. Au dos : *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, t. Ier, in-4°. Il contient, toujours en copie, beaucoup de lettres à Mme de Brinon, aux supérieures, etc. — Il faut joindre à cela plusieurs registres de copies faites à la hâte, sans nul doute par les demoiselles, et qui offrent d'interminables répétitions.

Tels sont les quatre numéros 15 200 à 15 203 du même Fonds français : ils donnent des parties de correspondance avec Mme de Brinon, Mme de la Mairie, prieure de Bisy, Mme de la Viefville, abbesse de Gomerfontaine, etc.

En dehors de ce premier groupe, qui provient assurément de Saint-Cyr, il y a des volumes contenant en copie des fragments de la correspondance avec les Noailles : ce sont les nos 6918 et 6919, 23 483 et 23 484.

La Bibliothèque possède enfin de précieux volumes de lettres autographes de Mme de Maintenon, acquis par dons ou achats. Il faut mettre en première ligne un petit volume (de pleine reliure en maroquin rouge, et coté no 1992 Fonds français, nouvelles acquisitions), qui contient en 236 feuillets, y compris les tables, une série de lettres originales et inédites, découvertes par M. Duviquet, notaire honoraire à Crouy-sur-Ourcq, en 1871, et par lui données à la Bibliothèque en 1872. Ce sont des lettres familières adressées à Mme de Brinon, qui n'ont pas passé par Saint-Cyr et ne se retrouvent dans aucune copie ; c'est là que se rencontre l'importante lettre à Mme de Villarceaux qui doit être datée de 1669 (voir notre t. Ier, p. 18).

Les autres volumes du cabinet des manuscrits offrant des lettres autographes de Mme de Maintenon correspondent aux nos 4051 et 15 199 (Fr. nouvelles acquisitions). Le premier contient surtout des lettres à M. de Guignonville, l'homme d'affaires de Maintenon, et donnent une foule de détails infimes d'administration, de ménage, d'aumônes. Le second est un recueil de lettres échangées entre Mme de Maintenon et Mme de Caylus.

Il reste à énumérer ce que contiennent de lettres importantes les archives des familles ou les collections particulières. Il n'y a plus rien à Maintenon que l'intéressant exemplaire de l'ouvrage de La Beaumelle aux marges duquel Racine fils a marqué ses doutes sur les lettres qu'il ne reconnaissait pas. Lavallée assure à plusieurs reprises qu'il a dû aux communications obligeantes de feu M. le duc de Noailles, l'auteur de l'*Histoire de Mme de Maintenon*, un assez grand nombre de documents, par exemple les lettres aux Villette ; rien n'en subsiste chez

M. le duc de Noailles actuel, pas même le souvenir, ce qui ne veut pas dire que le texte en doive paraître suspect. Elles ont dû faire partie des papiers de Monmerqué, brûlés en 1871 à la Bibliothèque du Louvre. La collection des papiers Monmerqué au Louvre contenait aussi les Mémoires de Mlle d'Aumale sur Mme de Maintenon. C'est probablement une copie de ces Mémoires qui a fait partie, sous le n° 1518, du fonds Libri chez le comte d'Ashburnham, et se trouve aujourd'hui parmi les manuscrits Libri acquis en 1884 par le gouvernement italien et déposés à la Bibliothèque Laurentienne de Florence (n° 1441).

Deux riches collections m'ont été précieuses : celle de S. M. le roi de Hollande, qui possède, pour les avoir acquises de M. Feuillet de Conches, les curieuses lettres de Mme de Maintenon à Charles d'Aubigné, son frère, et celle de M. Morrison à Londres, confiée aux soins intelligents et zélés de M. W. Thibaudeau, bien connu des érudits. Les portefeuilles de la collection Morrison se composent de deux belles séries, à Mme de Dangeau et à Mme de Caylus, provenant aussi du cabinet de M. Feuillet de Conches.

La famille de Mornay conserve les lettres originales adressées au marquis de Montchevreuil, son ancêtre. La famille de Dampierre a encore des lettres adressées au maréchal d'Albret.

Il ne faut pas compter pour peu l'appoint des lettres qui passent par les mains d'aussi habiles libraires que MM. Charavay, pour être livrées aux enchères. J'ai dû particulièrement à l'obligeance de M. Eugène Charavay et au renom de son commerce d'autographes la connaissance de beaucoup de pièces dont quelques-unes étaient inédites.

J'ai à remercier les possesseurs des collections, des volumes ou des pièces que je viens de désigner : M. le duc de Mouchy et M. le baron de Longuerue, qui ont mis à mon entière disposition leurs trésors; M. Morrison qui a permis, et M. Thibaudeau qui a rendu faciles d'obligeantes et entières communications; M. le supérieur du grand séminaire de Versailles; M. le lieutenant général Mansfeldt, directeur des Archives de la maison de S. M. le roi de Hollande, qui, sur

l'intervention de M. Louis Legrand, ministre de France à la Haye, a bien voulu collationner pour moi les précieux autographes confiés à ses soins; M. Charles Langlois, agrégé de l'Université, qui, pendant une mission à Londres, a pris la peine de collationner les trois in-folio manuscrits de la correspondance avec Mme des Ursins au Musée britannique; M. Gustave Masson, qui de Harrow-on-the-Hill ou de Londres, est toujours prêt à rendre des services littéraires à ses compatriotes. Je dois beaucoup enfin à mon confrère M. Arthur de Boislisle, le savant éditeur de Saint-Simon, qui m'a constamment assisté de son érudition inépuisable.

Mais il est une collaboration véritable, qui veut rester anonyme, que j'ai eue sans cesse à mes côtés, qui m'a été plus utile et plus chère que je ne puis le dire ici, et à laquelle le lecteur sera lui-même redevable, s'il croit trouver dans ces volumes quelques vues délicates, justes et sensées, un sentiment vrai de ce qu'a été Mme de Maintenon.

Le choix des lettres a été fait de telle sorte que tous les aspects de la physionomie morale d'une personne telle que Mme de Maintenon parussent dans une proportion conforme à ce qu'elle fut en effet. On ne s'étonnera pas de lire, à côté d'une lettre au cardinal de Noailles sur les affaires de l'Église, une lettre de morale religieuse aux dames de Saint-Cyr, une lettre au duc de Noailles ou à la princesse des Ursins sur les affaires d'Espagne, ou à Mme de Caylus pour quelque distribution d'aumônes. C'est ce rapprochement même qui représente la réalité morale.

On a inscrit en tête de chaque pièce l'indication de la source principale où elle a été puisée. On s'est efforcé naturellement de retrouver avant tout et de signaler les autographes dignes de confiance. Si une lettre n'est conservée qu'en copie, et en plusieurs exemplaires non identiques, on indique ces copies, sans relever toutefois des variantes peu significatives. Il a été dit plus haut que le plus grand nombre de ces lettres a été déjà imprimé et ne paraît pas ici pour la première fois. Mais beaucoup ont été publiées inexactement, et nous en donnons ici pour la première fois le véritable texte : c'est le cas par-

ticulièrement pour les lettres au cardinal et au duc de Noailles qui suivent l'année 1701. Jamais on n'en avait eu le texte authentique ; La Beaumelle seul les avait données au dix-huitième siècle, en les altérant. Les lettres à Mme des Ursins ont été publiées assez exactement dans le recueil de Bossange, les lettres à Villeroy dans les volumes d'Auger, les Entretiens, les lettres de direction et la correspondance générale jusqu'à la fin de 1701 dans le grand recueil de Lavallée.

Il a été dit également plus haut que les millésimes manquent presque toujours aux lettres autographes de Mme de Maintenon, et que ceux qu'on y trouve ont été ajoutés par une main étrangère. On a pris très grand soin de ne transcrire ici comme authentiques que les indications de dates qui le sont en effet. Toutefois le devoir s'imposait de rechercher les dates complètes : nos conjectures sont placées entre parenthèses.

FIN DE L'INTRODUCTION

LETTRES

DE

Mme DE MAINTENON

On sait que Françoise d'Aubigné, qui devint Mme de Maintenon, était petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, le hardi huguenot compagnon de Henri IV, ce batailleur qui rêvait avec Henri de Rohan une république féodale où chacun serait maître chez soi, ce lettré amoureux de l'antiquité, qui portait dans son bagage de guerre une presse pour imprimer son *Histoire universelle*. Mme de Maintenon a rappelé quelquefois avec fierté et quelquefois en le désavouant cet illustre aïeul. De son père Constant d'Aubigné elle ne put garder qu'un assez fâcheux souvenir. Joueur et débauché, doué de quelques qualités brillantes, que ternissaient trop de vices pour qu'il pût se maintenir dans aucune faveur ni amitié durable, il fut chassé et déshérité par Agrippa, qui l'appelle dans son testament « le destructeur du bien et de l'honneur de sa maison ». Marié une première fois, il tua sa femme de sa propre main, non sans quelque juste motif sans doute, puisque Agrippa déclara que, pour cette fois, son fils n'avait pas tort. Vendu à tous les partis, accusé de trahison, il fut enfermé au Château Trompette, à Bordeaux. Là — fut-ce pitié ou séduction? — la fille du gouverneur s'éprit de lui. Jeanne de Cardilhac était de bonne noblesse; elle avait seize ans. Constant d'Aubigné, qui en avait quarante-sept, l'épousa en décembre 1627. Il obtint d'être élargi un an après, pour recommencer une vie de désordre et d'aventure, en laissant sa jeune femme en proie à la misère. Agrippa mourut en 1630, et une suite d'interminables procès commença entre ses héritiers, son fils et deux filles mariées. L'issue s'en faisant trop attendre, Constant chercha un moyen plus prompt de s'enrichir : il

s'affilia à une bande de faux monnayeurs. Enfermé de nouveau en décembre 1632 au Château Trompette, il resta prisonnier dix ans. Son malheur ramena vers lui Jeanne de Cardilhac, qui lui donna pendant la deuxième année de cette captivité, au commencement de 1634, un second fils : ce fut Charles d'Aubigné, trop fidèle héritier de l'humeur de son père, et qui causa tant de soucis à Mme de Maintenon. Constant ayant été transféré à la prison de Poitiers, puis aux prisons de la conciergerie du palais de Niort, sa femme s'y enferma encore avec lui, et c'est dans cette dernière demeure que naquit, le 27 novembre 1635, une fille qui fut baptisée dans la religion catholique (celle de sa mère), et reçut le nom de Françoise. Lasse d'un dévouement trop peu mérité, et soucieuse d'assurer quelque avenir à ses enfants, Jeanne de Cardilhac s'engagea alors dans la poursuite de ses procès ; elle espérait retrouver quelque chose des biens assez considérables qu'avait laissés Agrippa d'Aubigné. Errante du Poitou à Paris, elle confia sa fille à la marquise de Villette, la fille préférée d'Agrippa, ardente calviniste; celle-ci prit sa nièce en grande affection et l'éleva soigneusement, mais dans sa foi.

En 1642, la mort de Richelieu ouvrit les prisons; Constant d'Aubigné redevint libre. Mais au même temps sa femme était déçue de toutes ses espérances par un arrêt du Parlement qui confirmait sa ruine. Trois ans après, Constant obtenait de la compagnie des Iles d'Amérique la patente de gouverneur de Marie-Galande, et partait avec sa famille. Par malheur, Marie-Galande n'avait guère pour habitants que des sauvages ; il dut se contenter d'un petit emploi à la Martinique, et ce fut là que grandit la jeune Françoise.

Elle n'avait pas une heureuse jeunesse. Mme d'Aubigné, aigrie peut-être par sa dure destinée, élevait ses enfants avec sévérité et même avec rudesse. Mme de Maintenon disait plus tard qu'elle ne se souvenait pas d'avoir été embrassée plus de deux fois par sa mère. Il ne faut point oublier ces commencements si l'on veut comprendre pourquoi Mme de Maintenon tiendra si peu de compte, dans l'éducation des femmes, de la douceur et de la force des liens de famille. Il ne semble pas non plus que son imagination d'enfant ait été frappée des merveilles de la nature tropicale ni des grands spectacles de la mer; elle n'y fera jamais allusion, quoiqu'elle rappelle de temps à autre ce lointain voyage.

Elle avait douze ans quand Mme d'Aubigné, affranchie par la mort de son mari (31 août 1647), revint en France. La détresse de cette famille fut alors absolument extrême: « Étant arrivés à la Rochelle, ils y demeurèrent pendant quelques mois, logés par charité, obligés de vivre d'aumônes, jusque là qu'ils obtinrent par grâce que, de deux jours l'un, on voulût bien leur donner au collège des Jésuites de cette ville du potage et de la viande, que tantôt le frère, tantôt la sœur venait chercher à la porte. C'est ainsi que l'a raconté plusieurs fois le R. P. Duverger, jésuite, doyen à Saintes, mort en 1703. Ce Père avait été non seulement témoin de ce fait, mais leur avait donné lui-même leur petite pitance, étant régent de troisième [1]. » Confiée de nouveau à Mme de Villette, Françoise d'Aubigné retrouva avec joie cette direction douce et sérieuse; mais une autre de ses parentes, Mme de Neuillant, qui était en même temps sa marraine, dénonça à la reine Anne d'Autriche le scandale d'une éducation protestante donnée à une enfant baptisée dans la foi catholique, et, sur l'ordre de la Régente, la jeune fille fut enlevée à sa tante. Les souvenirs que Mme de Maintenon gardait de ce temps, et qu'elle a racontés aux dames de Saint-Cyr, nous montrent Mme de Neuillant peu digne du rôle qu'elle avait revendiqué. Fort avare, quoique riche, elle réclamait de sa filleule, comme de sa propre fille au reste, les services les plus humbles. « Je me souviens, disait plus tard Mme de Maintenon, que ma cousine et moi, qui étions à peu près de même âge, nous passions une partie du jour à garder les dindons de ma tante. On nous plaquoit un masque sur notre nez, car on avoit peur que nous nous hâlassions. On nous mettoit au bras un petit panier où étoit notre déjeuner, avec un petit livret des quatrains de Pibrac, dont on nous donnoit quelques pages à apprendre par jour. Avec cela, on nous mettoit une grande gaule dans la main, et on nous chargeoit d'empêcher que les dindons n'allassent où ils ne devoient pas aller [2].»

Mme de Neuillant voulut d'ailleurs employer l'autorité et même les mauvais traitements pour la ramener au catholicisme.

[1] *Fragments de mémoires sur Mme de Maintenon*, par le P. Laguille, jésuite, dans les *Archives littéraires de l'Europe*, tome XII (1806), page 363.

[2] Lavallée, *Conseils aux demoiselles*, I, 98.

Ce n'était pas le moyen de lui faire oublier les instructions de sa bonne tante de Villette, qui lui avaient fait une impression profonde. Désespérant toutefois de réussir, Mme de Neuillant l'envoya dans un couvent d'Ursulines, à Niort. Les résistances continuèrent. Alors elle fut renvoyée à Paris, à sa mère, qui la confia, toujours pour la convertir, aux Ursulines du faubourg Saint-Jacques. Mais les religieuses s'y prirent bien mal, si nous en croyons la lettre éplorée que la pauvre enfant adressait à sa tante bien-aimée. Cette lettre est la première qui nous reste de Françoise d'Aubigné; elle doit être de 1648 ou de 1649 :

A Mme DE VILLETTE [1].

De Paris, ce 12 octobre.

Madame et tante, le ressouvenir des grâces singulières qu'il vous a plu faire tomber sur de pauvres petits abandonnés me fait tendre les mains devers vous et vous supplier d'employer votre crédit et vos soins à me tirer de céans, la vie m'y étant pire que mort. Ah ! madame et tante, vous n'imaginez l'enfer que m'est cette maison soi-disant de Dieu, et les rudoiemens, duretés et façons cruelles de celles qu'on a fait gardiennes de mon corps, et de mon âme non, pource qu'elles n'y peuvent joindre. Rivette vous dira tout au long mes angoisses et souffrances, étant céans seule et unique à qui me fier. Vous supplie derechef, madame et tante, de prendre en pitié la fille de votre frère et humble servante,

FRANÇOISE D'AUBIGNÉ.

Mme de Villette ne put rien sans doute pour répondre à cette plainte, et les récits ultérieurs de Mme de Maintenon aux dames de Saint-Cyr nous expliquent une conversion qui ne tarda point. Une maîtresse plus éclairée et plus sérieuse que

[1] Lavallée, *Correspondance générale*, I, 33. L'autographe est conservé dans la famille de Mougon, de la descendance féminine d'Agrippa d'Aubigné, et qui possède encore le domaine de Surimeau, en Poitou.

les autres commença par laisser la jeune fille absolument libre de n'observer aucune des prescriptions de la religion catholique, et se contenta de lui présenter des instructions patientes et sensées. Un ministre protestant, sur la demande de Françoise d'Aubigné, vint au parloir du couvent discuter devant elle avec un prêtre catholique. Cela se renouvela plusieurs jours, après lesquels elle se trouva intérieurement éclairée et fit son abjuration. On s'étonne que de tels souvenirs ne lui aient pas conseillé à elle-même plus de modération et de droiture, lorsqu'elle travailla à ramener ceux de sa famille qui étaient restés protestants.

Son abjuration faite, Françoise d'Aubigné sortit du couvent et revint chez sa mère. Elles habitèrent un pauvre logis rue des Tournelles au Marais, et vécurent d'une petite rente de deux cents francs et du travail de leurs mains. C'est alors qu'elles firent la connaissance du poète Scarron, déjà en possession de la célébrité que lui valait sa verve comique. Il avait eu l'idée d'aller demander au climat des Antilles le soulagement des infirmités qui le torturaient depuis sa jeunesse. Ce fut l'occasion de ses relations avec la mère et la fille; elles sont attestées dans une lettre à Mlle d'Aubigné, où il rappelle une visite qu'elle lui fit, et où l'embarras de paraître misérablement vêtue, joint à sa timidité naturelle, la jeta dans une confusion qui alla jusqu'aux larmes. « Je m'étois bien douté que cette petite fille que je vis entrer il y a six mois dans ma chambre avec une robe trop courte, et qui se mit à pleurer je ne sais pas bien pourquoi, étoit aussi spirituelle qu'elle en avoit la mine.... » Mme d'Aubigné mourut en 1650 pendant un voyage que ses intérêts l'avaient forcée de faire en Poitou. Mme de Neuillant, qui habitait alors Paris, resta chargée de sa jeune parente, et, soit que ce fût elle qui, pour se débarrasser du fardeau d'avoir à garder une fille pauvre et belle, ait eu l'idée de la faire épouser par Scarron, soit que celui-ci n'ait vu d'autre moyen de faire accepter sa protection et sa fortune à une personne trop fière pour recevoir autrement ses dons, le mariage se fit en mai 1652. Françoise d'Aubigné avait seize ans et demi, Scarron en avait quarante-deux. Il logeait à l'hôtel de Troye, où il était en pension.

Les souvenirs que Mme de Maintenon se complaisait dans sa vieillesse à retracer devant les dames de Saint-Cyr, et que celles-ci recueillaient pieusement, ne nous fournissent rien

sur ce temps de sa vie. Jamais, peu s'en faut, on n'y trouve une parole[1], et cela se comprend, ayant trait à ce mariage et à ce singulier époux. Cependant tout avait été générosité et bonté de cœur de la part du pauvre Scarron. Il ne s'était point imposé. Il avait proposé à la jeune fille de payer sa dot dans un couvent, ou bien il s'offrait à l'épouser. Il était de bonne famille de robe, et avait quelque bien, qu'il dépensait sans compter. Dans la société de beaux esprits et de grands seigneurs attirés par le charme de la conversation autour du poète infirme, la future Mme de Maintenon développa et polit les rares qualités de son intelligence. Le ton de licence qui régnait dans la maison s'arrêta devant l'innocence et la dignité de la jeune femme; et c'est là que se formèrent pour elle ces brillantes relations qui, plus tard, la produisirent dans le monde. Quelque étrange disparate qu'offre cette première phase de sa vie à qui en considère la suite, telle n'en fut pas moins la vraie origine de sa prodigieuse fortune ultérieure.

Il faut qu'elle ait été déjà fort en lumière en 1660 pour que nous la voyions, lors de l'entrée triomphale de Louis XIV et de Marie-Thérèse, assister à cette fête d'une fenêtre de l'hôtel d'Aumont, rue Saint-Antoine : les balcons étaient occupés par la reine mère et la reine d'Angleterre, la princesse Henriette, la Palatine, le cardinal Mazarin et plusieurs des plus grandes dames de la cour. — Elle a vingt-cinq ans; elle va être veuve dans quelques semaines, en octobre 1660, et le jeune Roi qu'elle admire dans le premier éclat de sa gloire sera dans vingt-quatre ans son époux.

La lettre où elle décrit cette entrée du Roi et de la Reine présente une autre sorte d'intérêt à cause du nom de la personne à laquelle elle est adressée. Le mari de Mme de Villarceaux fréquentait beaucoup la maison de Scarron, et il affichait assez publiquement de faire la cour à la jeune femme du poète. Aussi, plus tard, ceux qui ont cherché le scandale dans la jeunesse de Mme de Maintenon, Saint-Simon, la Palatine, n'ont-ils pas manqué de nommer le marquis de Villarceaux parmi ceux qui l'auraient compromise. Villarceaux était un brillant débauché, peu scrupuleux sur l'honneur des femmes comme sur le sien propre : on peut bien croire qu'il ne manquait pas de se vanter. Cependant l'abbé de

[1] Sinon dans les fausses lettres. — Voir cependant plus bas, p. 95.

Boisrobert, un de ses amis, dans une épître de 1659 où Mme Scarron est clairement désignée, le plaint de son peu de succès, et lui conseille de ne plus perdre à cette adresse-là ses soupirs et ses peines. La lettre du 27 août 1660 nous montre d'affectueux rapports entre Mme Scarron et Mme de Villarceaux, femme d'une grande vertu, et ces rapports dureront. Le lecteur va de plus trouver à la date du 6 septembre 1669 un billet inédit adressé à Mme de Brinon qui lui paraîtra décisif. Il y a bien la fameuse lettre de Ninon de Lenclos, imprimée dans les *Causeries d'un curieux*, t. II, p. 588, qui autoriserait une accusation formelle; mais, outre les raisons de contester l'importance d'un tel témoignage, où est la moindre preuve que cette lettre soit authentique? On n'oserait plus la citer. — Les observateurs attentifs de la correspondance de Mme de Maintenon seront d'avis que l'édifice de toute cette vie, quelque part qu'on veuille assigner à la vertu ou bien à l'habileté, a reposé sur une correction inattaquable et sur une conscience sûre d'elle-même.

A Mme DE VILLARCEAUX.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I.

Paris, 27 août 1660.

Je n'entreprendrai point de vous faire la relation de l'entrée du Roi. Je vous dirai seulement que ni moi ni personne ne saurions vous en faire comprendre toute la magnificence. Je ne crois pas qu'il se puisse rien voir de si beau, et la Reine dut se coucher hier au soir assez contente du mari qu'elle a choisi. S'il y a des relations imprimées, dès aujourd'hui je vous en envoierai, sinon j'attendrai. Mais je ne puis rien vous dire en ordre : à peine puis-je démêler tout ce que je vis hier dix ou douze heures durant.

La maison de M. le cardinal Mazarin ne fut pas ce

qu'il y eut de plus laid : elle commença par soixante-douze mulets de bagages; les vingt-quatre premiers avec des couvertures assez simples; les autres vingt-quatre avec des couvertures plus belles, plus fines et plus éclatantes que les plus belles tapisseries que vous ayez jamais vues, et les derniers vingt-quatre en avoient de velours rouge en broderie d'or et d'argent, avec des mors d'argent et des sonnettes; enfin tout cela d'une magnificence qui surprit tout le monde. Ensuite vingt-quatre pages passèrent et puis tous les gentilshommes et officiers de sa maison, en très-grand nombre; après cela douze carrosses à six chevaux, et puis ses gardes; enfin sa maison fut plus d'une heure à passer; après cela celle de Monsieur vint. J'oubliois dans celle de M. le cardinal vingt-quatre chevaux de main, couverts de housses magnifiques, et si beaux eux-mêmes qu'en mon particulier je n'en pouvois ôter les yeux. La maison de Monsieur parut donc très-pitoyable, et ensuite celle du Roi, véritablement royale, car rien au monde n'étoit plus beau. Vous savez mieux que moi ce qu'elle contient; mais vous ne sauriez comprendre la beauté des chevaux sur quoi les pages de la grande et de la petite écurie étoient montés; ils alloient par bonds, et étoient maniés le plus agréablement du monde. Ensuite tous les mousquetaires avec différentes plumes : la première brigade en avoit de blanches, la deuxième de jaunes, noires et blanches, la troisième de bleues, blanches et noires, et la quatrième de vertes et blanches. Après cela les pages de la chambre, avec des casaques de velours couleur de feu, toutes couvertes d'or; ensuite M. de Navailles[1], à la tête des chevau-légers, tout cela magnifique; ensuite

[1] Philippe de Montault, duc de Navailles, maréchal de France en 1675, et mort en 1684, avait épousé Suzanne de Baudean de Neuillant, cousine de François d'Aubigné. Mme de Navailles venait d'être nommée dame d'honneur de la reine.

Vardes, à la tête des Cent-Suisses : il étoit avec du vert sur de l'or, et de fort bonne mine.

Ensuite... Non, je crois que les gens de qualité suivoient les chevau-légers ; on en vit un très-grand nombre, tous si magnifiques que l'on ne sauroit juger en faveur de personne ; j'y cherchai mes amis : Beuvron[1] passa un des premiers avec M. de Saint-Luc ; il me cherchoit aussi, mais non pas où j'étois ; tous les autres marchoient en désordre. Je cherchai M. de Villarceaux, mais il avoit un cheval si fougueux qu'il étoit à vingt pas de moi avant que je le reconnusse. Il me parut fort bien ; il étoit des moins magnifiques, mais des plus galamment ; de plus il avoit un beau cheval qu'il manioit bien. Sa tête brune paroissoit fort aussi, et on se récria sur lui quand il passa. Tous ces gens-là allèrent faire de grandes révérences au balcon de l'abbé d'Aumont ; je vous ai mandé qui y étoit[2]. Le comte de Guiche[3] marchoit seul, fort paré de broderies, de pierreries, qui éclatoient au soleil admirablement ; il étoit entouré de force belle livrée, et suivi de quelques officiers des gardes ; il alla sous le balcon, comme vous pouvez penser, où je crois qu'il plut assez, car il étoit admirablement bien, et plein de vert et de blanc qui réussit fort bien.

[1] Le marquis de Beuvron, qui devint lieutenant général de Normandie, était de la famille d'Harcourt. Mme de Maintenon resta fidèle à cette amitié, dont Saint-Simon ne manque pas d'incriminer les commencements. Voir une lettre d'octobre 1703.

[2] La copie des *Lettres édifiantes*, notre seule source pour cette lettre, donne ainsi toute cette phrase, peut-être après une lacune qui en supprime l'explication.

[3] Le comte Armand de Guiche était de la maison de Gramont. Les *Mémoires* de Mme de Lafayette racontent ses intrigues galantes à la petite cour de Madame Henriette d'Angleterre, ainsi que celles du marquis de Vardes. Mme de Sévigné dira de lui plus tard (7 octobre 1671) : « Le comte de Guiche est à la cour tout seul de son air : un héros de roman, qui ne ressemble point au reste des hommes ». Aussi brillant par sa valeur que par ses succès de cour, il alla combattre le Turc en Pologne, suivit le Roi dans plusieurs campagnes, s'illustra au passage du Rhin de 1672, et mourut en 1674.

Les maréchaux de France précédoient le Roi, devant lequel on portoit un dais de brocart....[1] avec une grâce et une majesté surprenantes. Ensuite parut M. le chancelier[2], avec une robe et un manteau de brocart d'or, environné de laquais et de pages vêtus de satin violet, chamarrés d'argent et couverts de plumes. Enfin, madame, il ne se peut rien voir de plus pompeux que tout ce qui s'y fit. On ne sauroit dire des gens de qualité qui étoient le mieux : ils étoient tous admirablement, et si j'avois à donner le prix à quelqu'un, ce seroit au cheval qui portoit les sceaux. La Feuillade avoit affecté une singularité qui ne réussit pas : il n'avoit sur de la broderie que du ruban noir et des plumes noires. Le chevalier de Gramont[3], Rouville et Bellefonds, et quelques autres gens de qualité suivoient la maison de M. le cardinal ; je ne sais si c'étoit par manière de flatterie, et je m'en informerai, car cela surprit tout le monde. Le chevalier étoit tout couvert de couleur de feu, et fort magnifique. Rouville étoit en housse d'emprunt ; pour moi j'aurois pris le parti de n'y pas être, car le Roi sait bien qu'il n'est pas en état de faire ces dépenses-là.

Voilà, madame, tout ce que je puis vous dire pour aujourd'hui ; j'ai même la main si lasse que je ne vous remercierai point de toutes les bontés que vous me témoignez. Mme de Préaux m'envoya encore hier au soir une de vos lettres dont je vous rends mille grâces. Je n'enverrai celle-ci à la poste que le plus tard que je pourrai, afin d'attendre des relations s'il y en a d'imprimées.

Dans les premières harangues que l'on a faites, je n'ai point ouï parler de celle du président Amelot ; pour

[1] *Note du manuscrit de Versailles :* « Ici il manque une feuille de quatre pages qu'on n'a pu retrouver, où elle dépeint les seigneurs, leurs suites, puis la magnificence du Roi ; et voilà la suite de ce qui est perdu : »

[2] Pierre Séguier.

[3] Le héros des *Mémoires* d'Hamilton.

hier, on ne peut encore savoir ce qu'ils auront fait, ni celui qui aura le mieux réussi; je m'en informerai. Ils les firent très-courtes, et par conséquent moins mauvaises; les présidents à mortier étoient assez ridicules avec leur mortier sur leur tête : il sembloit de loin qu'ils avoient de ces boîtes plates de confitures. On chante aujourd'hui le *Te Deum*, et dimanche il y aura un feu sur l'eau, devant le Louvre. Enfin, madame, on ne parle que de plaisirs; je vous prie de croire que je n'en ai point un plus grand que de vous donner des marques de ma gratitude et de mon respect.

Je viens d'apprendre que le Roi donna les clefs de la ville, que l'on lui apporta, à M. de Tresmes, lequel les envoya sur l'heure à Mme de Navailles. Les relations ne sont pas encore imprimées; je vous envoie ce qu'il y a.

Trouvez bon, madame, que je fasse ici mes complimens à MM. de Villarceaux, et à M. et Mlle de la Garenne.

Scarron mort (octobre 1660), la jeune veuve commença une période de sa vie qui allait être décisive. Elle restait sans fortune, très remarquée par sa beauté, par son esprit, par la situation exceptionnelle que lui avait faite une singulière union. C'est de cette période qu'il nous faudrait beaucoup de témoignages. Malheureusement nous n'avons que peu de lettres d'elle pendant ces années critiques. Nous y remédierons, imparfaitement sans doute, en invoquant les souvenirs qu'elle en exprima plus tard dans ses *Entretiens* avec les dames de Saint-Cyr. Ces entretiens n'étaient destinés qu'à être des leçons morales propres à instruire les jeunes pensionnaires, et à les prémunir contre les dangers du monde; mais, à titre d'exemple, Mme de Maintenon se citait elle-même; souvent, la leçon achevée, elle restait seule avec une ou plusieurs institutrices, et l'entretien se continuait plus intime, sans les réticences qu'exigeait la présence des jeunes filles. La narratrice se trouvait entraînée par l'avide curiosité de ces jeunes femmes qui, cloîtrée dès

l'enfance, suivaient avec une imagination émue et ardente une vie si extraordinaire. On sait qu'elles recueillaient immédiatement par écrit ce qu'elles avaient obtenu de directions et de confidences. Elles nous ont conservé de la sorte une précieuse autobiographie de Mme de Maintenon, avec de libres jugements sur la cour, sur la famille royale, sur le Roi lui-même. Nous y trouverons de quoi combler en quelque mesure, par des fragments, les lacunes que nous offre la correspondance. Si nous transposons ainsi au temps de sa jeunesse des pages émanées de son âge mûr ou même de sa vieillesse, il sera d'autant plus curieux, lorsque quelques lettres y seront mêlées avec leurs vraies dates, de comparer les réalités actuelles avec les témoignages ultérieurs, et de voir comment, dans cette conscience, les choses se sont transformées à distance, comment s'est formé le voile qui a donné l'harmonie à un tel ensemble. — Aux lettres qui nous montrent la veuve de Scarron cherchant, pendant ces difficiles années, quelques appuis de famille soit pour son frère, le compromettant Charles d'Aubigné, soit pour elle-même, nous ajouterons trois morceaux de ses *Entretiens* et de ses *Instructions* qui racontent sa vie depuis la mort de Scarron jusqu'au moment décisif où elle accepta d'élever les enfants du Roi et de Mme de Montespan.

A M. DE VILLETTE [1]

23 octobre (1660).

J'ai trop de marques de votre bonté et de votre amitié pour croire que l'envie que vous me témoignez de savoir l'état de mes affaires soit un simple effet de curiosité ; mais, à vous dire le vrai, l'état où je suis est si déplorable

[1] M. de Villette était son oncle, mari de cette tante qui avait soigné son enfance. M. Honoré Bonhomme a publié cette lettre, ainsi que plusieurs autres de Mme de Maintenon à M. et Mme de Villette, dans son livre : *Mme de Maintenon et sa famille*. Il dit en posséder les autographes, longtemps conservés dans la famille même. — La présente lettre est de bien peu postérieure à la mort de Scarron, survenue le 14 octobre 1660.

que je crois vous épargner de la douleur en ne vous en rendant pas un compte fort exact.

M. Scarron a laissé dix mille francs de bien et vingt-deux mille francs de dettes. Il m'en est dû vingt-trois par mon contrat de mariage; mais il est fait en si mauvaise forme que, bien que ma dette soit la première, et que, par conséquent, je dusse être préférée aux autres créanciers, je n'aurai d'avantage sur eux que d'absorber une bonne partie de leurs dettes, à cause que la mienne est plus grande toute seule que toutes les autres ensemble, si bien que, venant à contribution, il faudra que je partage avec eux; après donc avoir bien plaidé, il m'en reviendra franc et quitte quatre ou cinq mille francs. Voilà l'état du bien de ce pauvre homme, qui avoit toujours quelque chimère dans la tête, et qui mangeoit tout ce qu'il avoit de liquide sur l'espérance de la pierre philosophale ou de quelque autre chose aussi bien fondée. Il avoit commencé une certaine affaire auprès de M. le procureur[1] que je tâche de rendre bonne, et si j'en viens à bout, je crois qu'elle sera suffisante pour me mettre l'esprit en repos.

Voilà bien vous parler de mes affaires; mais vous l'avez voulu ainsi. Vous verrez par ce que je vous en dis que je ne suis pas destinée à être heureuse; mais entre nous autres dévots, nous appelons cela des visites du Seigneur, et nous mettons tout au pied de la croix avec une grande résignation. Je souhaite qu'il y ait plus de prospérités à Mursay[2], où j'ai très-certainement les personnes du monde que j'aime avec le plus de respect et de tendresse.

[1] Fouquet avait acheté en 1650 la charge de procureur général au Parlement de Paris, et la conserva avec celle de surintendant des finances.

[2] Mursay était une des propriétés des Villette; elle leur venait de la succession d'Agrippa d'Aubigné.

A M. DE NUBLÉ[1].

Autographe à la Bibliothèque impériale de Vienne. Manuscrit 7049, n° 81.

(Octobre ou novembre 1660.)

M. de Bouilly ne pouvoit m'obliger plus sensiblement qu'en me rendant de bons offices auprès de vous, et il n'a pu vous exagérer assez le cas que je fais de votre mérite et de l'amitié que vous m'avez promise. Vous avez perdu un ami si zélé en la personne de feu M. Scarron qu'il me semble que je dois partager votre douleur aussi bien que vous partagez la mienne. Je vous en suis infiniment obligée, et je suis plus que je ne vous le saurois dire votre très humble servante.

A M. DE VILLETTE.

7 décembre (1660).

La régularité que vous avez eue à m'envoyer mon papier baptistaire[2] vous va attirer encore une importunité de ma part; je vous conjure donc de vouloir faire des papiers que je vous envoie ce qu'il faut; j'entends si peu les affaires que je ne saurois vous dire que c'est pour faire compulser mon extrait baptistaire. Voilà un grand

[1] M. de Nublé, avocat au Parlement, à Amboise, était un homme fort considéré, ami de Ménage. Segrais, dans ses *Mémoires*, raconte qu'ayant acheté une terre à Scarron, il s'aperçut que le poète, peu informé de son propre bien, la lui avait vendue fort au-dessous de sa valeur réelle; il l'obligea à recevoir une somme supérieure à celle qui avait été convenue.

[2] *Sic.* Lavallée, *Correspond. générale*, I, 95, donne cette lettre d'après les *Manuscrits de Mlle d'Aumale*, que Monmerqué cite également dans son Introduction aux *Mémoires* du marquis de Villette. Les papiers de Monmerqué, qui contenaient ces *Manuscrits*, ont été brûlés à la Bibliothèque du Louvre, en 1871.

mot[1] et je ne sais s'il suffira pour vous faire entendre ce que je souhaite de vous; je vous conjure d'y travailler le plus tôt qu'il vous sera possible.

Je n'ai encore nulles nouvelles à vous mander de mes affaires; on me fait espérer que celle de M. le surintendant réussira, et mesdames de Navailles et de Montausier s'emploient pour me faire donner une pension par la Reine[2]. Voilà toutes mes espérances; je ne sais si elles sont bien ou mal fondées; je vous en avertirai quand je le saurai; puisque vous avez la bonté de vous intéresser dans mes malheurs, je vous supplie de faire part de cette lettre ici à ma chère tante.

Je ne sais si vous avez ouï parler du retranchement de ce qui étoit le plus beau dans la charge de capitaine des gardes du corps; le Roi veut disposer de tous les officiers subalternes, et ce ne sera plus les capitaines qui en disposeront; on retranche dix compagnies du régiment des gardes; on met un quatrième trésorier de l'épargne. On retranche aussi quelque chose aux gouverneurs de provinces, mais je ne me suis pas bien fait expliquer ce que c'est. On met tous les jours de nouveaux impôts; l'édit contre les passemens d'argent et de fil sera publié le premier jour de l'an, et fort observé; le Roi

[1] C'est un mot de jurisprudence. Compulser, c'est, au propre, obtenir communication d'une pièce déposée chez un notaire ou chez quelque officier public.

[2] Mme Scarron obtint cette pension, qui fut de 2000 livres. A la mort d'Anne d'Autriche, en 1666, elle cessa, mais pour un mois seulement, de la recevoir. La Beaumelle a supposé que Mme Scarron attendit longtemps le retour de cette faveur, et il a forgé plusieurs lettres à ce sujet. Une légende s'est même formée sur les prétendues dificultés qu'aurait suscitées Louis XIV. Les documents authentiques ne présentent rien de pareil. Une lettre de Mme de Maintenon, de décembre 1716, nous apprend que ce fut à la sollicitation du maréchal de Villeroy, alors inconnu de la veuve de Scarron, que la pension fut rétablie. Mme de Maintenon ne l'oublia pas, et ce fut peut-être l'origine de cette faveur soutenue du maréchal qui devint si malheureuse pour les armes de la France.

dit fort qu'il ne veut pas voir ruiner sa noblesse. On a fait une comédie du mariage du Roi, où l'on voit sur le théâtre les rois de France et d'Espagne, l'infante, la reine mère, le cardinal, don Louis de Haro, et de plus l'empereur et la princesse de Savoie; on la joua au Louvre il y a deux jours, et toutes les personnes intéressées en furent fort contentes; c'est une pastorale[1]. Je ne l'ai point vue, car je ne suis plus en état de voir ces choses-là que lorsqu'elles seront imprimées; je vous enverrai celle-là dès que je l'aurai.

Adieu, mon cher oncle; j'en use avec vous avec bien de la liberté; mais en qui dois-je avoir plus de confiance qu'en vous, puisque vous êtes l'homme du monde à qui j'ai le plus d'obligation, et qui m'a servi de père en mon enfance? Je conserve ce souvenir avec toute la tendresse et toute la reconnoissance que je dois.

A M. D'AUBIGNÉ, A TOULON.

Bibliothèque nationale. Manuscrits. Cabinet des titres[2].

(De 1660 à 1663.)

Je reçois avec toute la douleur imaginable les nouvelles du mauvais état où vous êtes; mais je ne suis guère en état de vous consoler, puisque je suis plus malheureuse que vous.

Il est fort fâcheux que vous ayez l'aversion que vous me témoignez pour la mer, puisque je ne sais point

[1] Les paroles étaient de Quinault. Voir la *Gazette de France* de 1660, page 1217.

[2] *Ordre du St-Esprit*, t. LV, f° 162; de la main de Clairambault, qui date : de 1660 à 1663. Cette lettre a été imprimée pour la première fois dans l'article de M. Bordier sur Charles d'Aubigné, *France protestante*, t. I (2e édition), colonne 540. Elle n'est point dans le recueil de Lavallée.

d'autre parti pour vous, et que rien n'est plus difficile que d'en trouver dans le temps de la paix pour un gentilhomme qui n'a pour tout bien que son épée. J'ai reçu tous les déplaisirs du monde de la prière que j'avois faite à M. de Villette[1] de vous recevoir et de vous garder chez lui. Vous n'en avez pas bien usé, à ce que j'ai appris de trente personnes différentes, et vous vous êtes brouillé avec lui après en avoir reçu tous les services qu'on peut recevoir d'un frère à qui l'on est cher. Je vous avoue que j'en ai de très grands ressentimens contre vous, et que ce procédé-là a détruit toute la bonne opinion que j'avois de vous. Vous avez reçu de lui non seulement les choses nécessaires, mais vous lui avez pris ce qu'il ne vous donnoit point, et vous avez reçu de l'argent pour le jouer. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir le cœur d'un gentilhomme et en user ainsi, et, comme je vous l'ai mandé mille fois, il vaudroit mieux avoir un habit usé et ne point jouer que de le faire par des voies aussi basses que sont celles de recevoir. J'ai déjà fait tenir deux quartiers de votre pension à mon cousin pour commencer à le remplacer de toutes les dépenses que vous avez faites à ses frais. Vous êtes sur le point de toucher encore un quartier, et, si vous me donnez une occasion de vous le faire tenir, je n'y manquerai pas. Vous vous êtes brouillé avec M. le commandeur de Neucheze, et j'en ai reçu des reproches des gens par lesquels je vous avois fait recommander. Enfin, pour vous parler bien franchement, il ne me revient de vous que des choses désagréables. J'en suis dans une douleur proportionnée à la tendresse que j'ai pour vous, et ce qui me désespère est que ce que j'apprends passe par les mains de gens

[1] Elle parle évidemment ici de son cousin germain, Philippe le Valois de Villette, né en 1682, avec lequel elle avait été élevée chez sa tante, Mme de Villette, et pour qui elle conserva toujours une grande amitié. Beaucoup de lettres lui seront adressées (voir la note à la lettre du 3 avril 1674).

dont vous auriez besoin, et à qui j'avois donné de l'estime pour vous. Adieu ; je voudrois avoir donné un bras et que vous fussiez le plus honnête homme de France. Je vous servirois certainement assez utilement et plus que je ne le puis faire pour moi-même.

A Mme DE BRINON, A VILLARCEAUX.

Biblioth. nationale. Mss., fonds français, nouv. acq., 1992, fol. 211. Inédite.

Ce 6 septembre (1669).

J'ai bien cru que la douleur de Mme de Villarceaux seroit telle que vous me la représentez; mais j'ai bien cru aussi que sa piété lui donneroit des consolations que les autres n'ont pas. Elle a trop de vertu pour ne pas faire un scrupule d'une trop vive et trop longue affliction, et elle sait mieux que moi que c'est dans ces occasions-là que l'on donne des marques de foi et de résignation qui sont d'un plus grand mérite que tout ce qu'on peut faire dans un autre état. Je ne saurois vous donner nulle espérance pour ce pauvre enfant, car il est celui dont on doute le moins de la mort; et même l'on prétend en savoir des particularités. Ce seroit leur donner une douleur toute nouvelle quand la confirmation en viendra. Mme de Villarceaux est bien heureuse d'avoir auprès d'elle une personne qui a autant d'esprit et de vertu que vous. Je voudrois y être pour partager et pour tâcher d'adoucir sa douleur; mais je ne sais encore quand j'y pourrai aller. En attendant, faites-leur à tous mille amitiés pour moi, et croyez, madame, qu'on ne peut vous honorer plus que je fais.

La lettre qu'on vient de lire, et qui paraît ici pour la première fois, est d'une grande importance pour l'histoire morale de Mme de Maintenon. Cette lettre est adressée à Mme de Brinon,

religieuse Ursuline, que nous verrons associée à la fondation de Saint-Cyr. Elle n'a pour date que ces mots autographes : « Ce 6 septembre ». Voici quelles raisons autorisent à la placer en 1669. Mme Scarron, par l'intermédiaire de Mme de Brinon, y adresse des condoléances à Mme de Villarceaux pour la mort d'un jeune homme cher à celle-ci. « Ce pauvre enfant » paraît avoir été tué dans un combat; « il est celui dont on doute le moins de la mort ». Denise de la Fontaine avait épousé le 18 mars 1643 Louis de Mornay, le célèbre marquis de Villarceaux. Un fils aîné, Charles de Mornay, fut tué le 1er juillet 1690 à la bataille de Fleurus; la seule date de notre lettre, 6 septembre, empêche, outre plusieurs autres motifs, de croire qu'il y soit question de lui. Mais son frère plus jeune, Philippe de Mornay, chevalier de Malte, enseigne du vaisseau amiral au siège de Candie, fut tué à ce siège. La *Gazette de France* annonce sa mort le 27 août; c'est évidemment de celui-là qu'il s'agit.

Si la lettre à Mme de Brinon est de 1669, elle dissipe en partie l'obscurité qui enveloppait les premières années du veuvage de Mme Scarron. A ne prendre que les opinions extrêmes, nous étions en présence de deux récits fort différents et, à vrai dire, contradictoires, celui de Saint-Simon et celui des dames de Saint-Cyr; voyons si le nouveau et parfaitement authentique témoignage que nous produisons ne sera pas décisif.

Le marquis de Villarceaux et le marquis de Montchevreuil étaient parents et habitaient des châteaux voisins. A en croire Saint-Simon (I, p. 34), Villarceaux, qui était, dit-il, un débauché fort riche, « entretint fort longtemps Mme Scarron et la tenoit presque tout l'été à Villarceaux. Sa femme, dont la vertu et la douceur donnoient une espèce de respect au mari, lui devint une peine de mener cette vie en sa présence ; il proposa à son cousin Montchevreuil de le recevoir chez lui avec sa compagnie, et qu'il mettroit la nappe pour tous. Cela fut accepté avec joie, et ils vécurent de la sorte nombre d'étés à Montchevreuil ». Les dames de Saint-Cyr présentent les choses tout autrement (*Mémoires des Dames*... p. 117) : elles montrent Mme Scarron fort liée à Paris avec beaucoup de « gens de mérite et d'une qualité distinguée, entre lesquels M. de Mornay, marquis de Montchevreuil, et madame sa femme. Ils lui étoient si unis qu'ils s'en séparoient le moins qu'ils pouvoient, et même lorsqu'ils alloient à Montchevreuil, leur maison de campagne, ils l'engageoient à venir avec eux, où elle les y alloit trouver.

Ce fut là qu'une religieuse Ursuline, nommée Mme de Brinon, eut l'honneur d'être connue d'elle », etc. Notez que, dans la même page où il fait son vilain récit, Saint-Simon, en même temps qu'il vante la vertu de Mme de Villarceaux, reconnaît la bonne réputation et la piété, exagérée selon lui, de Mme de Montchevreuil. Mme de Caylus rend de cette dernière à peu près le même témoignage. A qui Saint-Simon fera-t-il croire que cette Mme de Montchevreuil fût femme à accepter le scandale qu'on n'osait pas imposer à une autre? Quant à Mme de Villarceaux, la lettre que nous venons de faire connaître montre en elle, non pas une femme offensée par la pire injure, mais une amie à qui l'on offre, sur un ton d'intimité, de graves et religieuses consolations. Il faudrait que la veuve de Scarron eût trompé ici trois honnêtes personnes à la fois.... L'accusation de Saint-Simon ne se peut soutenir.

Trois fragments des *Instructions* ou des *Entretiens* ultérieurs de Mme de Maintenon nous aideront, comme nous l'avons annoncé plus haut, p. 12, à compléter l'histoire de son enfance et de sa jeunesse.

FRAGMENT D'UN ENTRETIEN DE Mme DE MAINTENON.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. V, p. 926 (1707).

... Dans mon enfance, j'étois ce qu'on appelle un bon enfant, de sorte que tout le monde m'aimoit, et qu'il n'y avoit pas jusqu'aux domestiques de ma tante qui ne fussent charmés de moi, parce que je ne pensois qu'à leur faire plaisir. Étant un peu plus grande, je demeurai dans des couvens; vous savez combien j'y étois aimée de mes maîtresses et de mes compagnes, toujours par la même raison, que je ne pensois depuis le matin jusqu'au soir qu'à les servir et à les obliger. Après cela, je fus dans le monde, recherchée d'un chacun : les femmes m'aimoient parce que j'étois douce dans la société, et que je m'occupois beaucoup plus des autres que de moi;

les hommes me suivoient parce que j'avois encore les grâces de la jeunesse. J'ai vu de tout, mais toujours en tout honneur : c'étoit une amitié d'estime et générale ; je ne voulois point être aimée en particulier de qui que ce soit, je voulois l'être de tout le monde, faire dire du bien de moi, faire un beau personnage et avoir l'approbation des honnêtes gens; c'étoit là mon idole, dont je suis peut-être punie présentement par l'excès de ma faveur. Quand je commençai à n'être plus si jeune, ces grands empressemens diminuèrent un peu, mais en même temps commença ma faveur; il n'y eut point d'intervalle : l'une succéda à l'autre. Je commençai à faire figure, et je continuai à travailler, par une conduite irréprochable, à m'attirer les louanges de tout le monde; il n'y a rien que je n'eusse été capable de faire et de souffrir pour faire dire du bien de moi; je me contraignois beaucoup, mais cela ne me coûtoit rien, pourvu que j'eusse une belle réputation : c'étoit là ma folie; je ne me souciois point de richesses, j'étois élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt, mais je voulois de l'honneur.

FRAGMENT D'UNE INSTRUCTION DE Mme DE MAINTENON.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 47 (1702).

... Dans le temps que je demeurois à Paris, je ne manquois assurément de rien, et j'étois toujours dans une agréable compagnie qui auroit bien désiré que je ne l'eusse point quittée; cependant j'allois ordinairement chez ma bonne amie Mme de Montchevreuil, qui étoit continuellement malade ou en couches, et moi je n'avois ni l'un ni l'autre. Je prenois soin de son ménage, je faisois ses comptes et toutes ses affaires. Un jour que j'avois vendu un veau quinze ou seize francs, j'apportai cette

somme en deniers, parce que ces bonnes gens à qui je l'avois vendu n'avoient pu me donner d'autre monnoie; cela me chargea fort et salit beaucoup mon tablier. J'avois toujours les enfans de Mme de Montchevreuil autour de moi; j'apprenois à lire à l'un, le catéchisme à l'autre, et leur montrois tout ce que je savois. Elle avoit entrepris de faire un meuble de tapisserie; je m'y mis tout entière jusqu'à en suer souvent : nous travaillions en carrosse durant un voyage de trois semaines que nous fîmes dans un temps fort chaud; elle avoit des beaux-frères qui enfiloient nos aiguilles pour ne pas perdre de temps : je travaillois sans penser au chaud ni au beau temps, et sans sortir une seule fois pour prendre l'air. Une petite mignonne auroit dit bien souvent : Ah! qu'il fait chaud! Quoi! par un si beau temps, ne point aller se promener? — Je ne pensois à rien de tout cela, tant je travaillois avec affection, et cependant je demeurois chez elle sans intérêt, et je quittois une maison de Paris où j'étois fort aimée, où il me semble que j'aurois eu plus de plaisir; mais il n'en est point de plus grand que celui d'obliger. Je souhaite que vous n'oubliiez jamais la maxime qui dit que le plus grand plaisir est d'en pouvoir faire; mettez-la en pratique et la portez jusqu'à vous oublier pour servir les autres dans les choses même les plus basses; on a par là le plaisir de changer quelquefois de personnage : c'est un des plus grands qu'ait le Roi.

Mme de Montchevreuil avoit une petite fille dont les jambes étoient tournées; il y avoit une certaine manière de l'emmaillotter que je savois seule; il falloit la changer souvent; on venoit me quérir au milieu d'une compagnie en me disant à l'oreille qu'elle avoit besoin d'être emmaillottée; je me dérobois pour lui rendre ce service, puis je retournois trouver la compagnie. Voilà, mes enfans, comme on fait quand on veut être aimée. On s'avise de tout ce qui peut être utile ou agréable à ceux avec

qui on est ou leur épargner de la peine; il me semble qu'il suffit pour cela d'avoir un bon cœur et un bon esprit.

FRAGMENT D'UNE INSTRUCTION DE Mme DE MAINTENON.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 468 (1707).

... Je voudrois avoir fait pour Dieu ce que j'ai fait dans le monde pour conserver ma réputation. J'ai soutenu dans ma jeunesse et au milieu du plus grand monde de ne porter qu'une simple étamine, dans un temps où personne n'en portoit; j'étois plus singulière dans mon habillement que ne le seroit une demoiselle de Saint-Cyr au milieu de la cour.... Je n'étois pas assez heureuse pour agir en cela par piété; je le faisois par raison et pour l'amour de ma réputation. Je n'avois pas assez de bien pour égaler les autres dans la magnificence de leur habillement; j'aimois mieux me jeter dans l'extrémité contraire, et marquer que j'étois tout à fait au-dessus du désir de paroître par l'ajustement et par la parure, plutôt que de laisser croire que j'en attrapois ce que je pouvois, et que je faisois mon possible pour en approcher. Je ne saurois vous dire quelle estime cela m'attira; on ne pouvoit se lasser d'admirer qu'une jeune personne au milieu du monde eût le courage de soutenir un habillement si modeste; il l'étoit en effet, et n'avoit rien de bas ni de rebutant; si la qualité de l'étoffe étoit simple, l'habit étoit bien assorti et fort ample, le linge étoit blanc et fin, rien ne sentoit la mesquinerie. Je paroissois plus avec cela que si j'avois eu un habit de soie décolorée, comme en ont la plupart des pauvres demoiselles qui veulent approcher de la mode, et qui n'ont pas de quoi pour en faire la dépense.

Je soutins avec une fermeté inviolable la générosité de ne recevoir aucun présent; j'étois tellement connue de

ce caractère que jamais aucun homme ne s'avisa de m'en offrir, sinon un, qui étoit un sot. Je ne sais à quel dessein il fit ce que je vais vous dire : j'avois un éventail d'ambre fort joli, je le posai un moment sur la table ; cet homme, soit en badinant, soit à dessein, prit mon éventail et le rompit en deux. J'en fus surprise et choquée ; j'y eus, dans le fond, un grand regret, car j'aimois fort cet éventail. Le lendemain cet homme m'envoya une douzaine d'éventails pareils à celui qu'il m'avoit cassé. Je lui fis dire que ce n'étoit pas la peine de casser le mien pour m'en envoyer douze autres, que j'en aurois autant aimé treize que douze, et je les lui renvoyai et demeurai sans éventail. Je le tournai en ridicule dans les compagnies de ce qu'il m'avoit offert un présent. Jamais, depuis, aucun homme ne s'avisa de m'en offrir. Vous ne sauriez croire la réputation que ce procédé me donna ; aussi en étois-je si jalouse que j'aimois mieux me passer de tout que d'agir autrement. Cet amour de la réputation, quoiqu'il soit mêlé d'orgueil et de fierté, et que, par conséquent la piété doive le corriger, est cependant d'une grande utilité aux jeunes personnes ; c'est le supplément de la piété pour les préserver des plus grands désordres. C'est pourquoi je ne conseillerois jamais de l'étouffer dans le cœur de la jeunesse.

Les trois lettres qui vont suivre, adressées en 1671 au maréchal d'Albret, prennent dans l'histoire de Mme de Maintenon une importance qui n'échappera pas au lecteur. Bien qu'elles aient été imprimées il y a quatre ans[1], elles sont peu connues. Les originaux, entièrement autographes, ont appartenu aux ar-

[1] *Un paquet de lettres*, 1576-1672, *Henri IV*, *Henri de Condé*, *comte de Soissons*, *maréchal d'Albret*, *Turenne*, *duc de Bouillon*, *Mme de Maintenon*, *Ninon de Lenclos*, publiées par M. Louis Audiat et M. Henri Valleau, Paris, Baur, rue des Saints-Pères, 11 (1881, grand in-8° de 46 pages).

chives du château de Pons, résidence des d'Albret, et sont aujourd'hui en la possession de la famille de Dampierre, qui a bien voulu me les communiquer.

César de Miossens, maréchal d'Albret, avait été des amis de Scarron. Il venait chez le poëte chercher le plaisir de la conversation, et se montra reconnaissant plus tard en offrant à sa veuve une protection qui lui devint singulièrement utile. Mme de Caylus dit dans ses *Souvenirs* qu'il la donna comme intime amie à la maréchale, femme d'une grande piété, « preuve certaine encore de la vertu qu'il avoit reconnue dans Mme Scarron; car les maris de ce temps-là, quelque galants qu'ils fussent, n'aimoient pas que leurs femmes en vissent d'autres dont la réputation eût été entamée. La maréchale étoit une femme sans mérite, sans esprit; mais Mme de Maintenon, dont le bon sens ne s'égara jamais, crut, dans un âge aussi peu avancé, qu'il valoit mieux s'ennuyer avec de telles femmes que de se divertir avec d'autres ». (Voir plus bas, 7 septembre 1676, et 23 octobre 1677.) Les lettres que nous donnons sont sur le ton d'une obligée respectueuse envers un bienfaiteur presque sexagénaire. C'est dire qu'elles n'autorisent pas les médisances qui n'ont pas épargné non plus cette amitié. Familièrement admise à l'hôtel d'Albret comme à l'hôtel de Richelieu, Mme Scarron rencontra, dans la première de ces deux maisons surtout, la meilleure société de la cour et de la ville; elle y trouva de nouvelles occasions de déployer le charme de sa conversation, de faire goûter son ardeur à se rendre utile ou agréable. C'est là qu'elle connut Mme de Montespan. Mme et M. de Montespan, dans les premiers temps de leur mariage, ne bougeaient, dit Saint-Simon, de l'hôtel d'Albret, le mari étant cousin du maréchal. Quand la marquise fut la maîtresse du Roi, quand cette liaison devint publique et déclarée (*Amphitryon* est de 1668), ce ne fut pas le parti de M. de Montespan que l'on prit à l'hôtel d'Albret, et Mme Scarron ne rompit point avec l'amitié qu'une rare mise en commun d'esprit avait fait naître[1]. Loin de là, ses lettres de 1671 au maréchal trahissent le ton de flatterie envers la toute-puissante maîtresse et la joie de recevoir quelques rayons de sa faveur. Depuis 1669, elle devint secrètement la gouvernante des enfants de Mme de Montespan et de Louis XIV.

[1] Elles se plurent mutuellement, dit Mme de Caylus, et se trouvèrent l'une à l'autre autant d'esprit qu'elles en avaient en effet.

Ceux qui ont essayé plus tard d'expliquer et d'excuser cette origine de la fortune de Mme de Maintenon ont allégué qu'elle n'accepta une telle mission que sur l'ordre du Roi (Voir les *Souvenirs* de Mme de Caylus), et Languet de Gergy, son pieux panégyriste, raconte que, « sur l'avis de son directeur, elle pensa que ce n'étoit pas autoriser le crime que de cacher la honte de celle qui l'avoit commis, et de procurer au fruit qui en venoit une éducation chrétienne ». Ce n'est pas toutefois cela seul qui paraît ici; lorsque la lutte ardente s'établira entre ces deux femmes, la correspondance de Mme de Maintenon nous la montrera très affermie sur un terrain déjà bien à elle, et d'où elle avait dû viser de bonne heure, non pas sans doute à la prodigieuse fortune qui lui advint, mais à une influence morale de nature à l'affranchir de toute rivale en la mettant hors de pair. Le progrès est tel pendant ces années-là pour Mme Scarron que sa troisième lettre au maréchal nous la fait déjà voir à la cour, où elle prend pied par un éclatant succès.

AU MARÉCHAL D'ALBRET.

19 juillet (1671)[1].

La cour est revenue et a paru fort triste les premiers jours. Le Roi a senti la perte qu'il a faite[2]; mais il l'a sentie en homme, et la Reine a beaucoup pleuré. J'ai vu notre amie en trop bonne santé, car elle est encore engraissée; le visage est plus beau que jamais. J'ai trouvé toutes les choses comme je les avois laissées, et il ne m'a rien paru de tous les changemens qu'on disoit pendant le voyage. J'ai vu le petit homme en fonction[3] et dans ses

[1] Les suscriptions sont d'une autre écriture que le corps des lettres, mais d'une écriture très probablement contemporaine. Elles donnent les dates complètes, et sans doute avec exactitude. En tête de chaque lettre, il n'y a pour dates que le mois et le jour.

[2] Le duc d'Anjou, né le 5 août 1668, venait de mourir le 10 juillet C'était le second des enfants du Roi et de Marie-Thérèse.

[3] Il s'agit certainement de Lauzun, ce petit homme blondasse, comme dit Saint-Simon. Rabutin l'appelle « un des plus petits hommes pour l'esprit aussi bien que pour le corps ». Son mariage

mêmes familiarités. Je n'ai pas trouvé Mme la duchesse engraissée[1]; Mme de Thianges[2] l'est considérablement, et est à Paris depuis quatre jours. Mme de Richelieu[3], qui en a reçu une visite, vouloit vous en mander beaucoup de choses; mais elle est dans son lit avec une manière de rhumatisme, et m'a chargée de vous faire ses complimens. M. d'Albret[4] est très galant et très magnifique, et dit qu'il a des affaires qui le retiennent ici; je ne sais à qui il en veut. Je passe les jours à travailler en tapisserie enfermée dans ma chambre, et ainsi je suis très mal instruite de ce qui se passe; j'y ai regret à cause de vous que je voudrois bien divertir par quelques nouvelles. On s'en va à Fontainebleau à la fin du mois. On dit que le voyage de Rochefort et de Chambord est rompu; on m'a pourtant dit qu'il se feroit. Adieu, Monseigneur, je ne m'en tiendrois pas à vous faire réponse exactement si mes lettres étoient plus agréables; mais vous savez que vous étiez le seul qui me teniez avertie,

manqué avec Mademoiselle le mettait fort en évidence; il venait de faire un voyage romanesque en Hollande. Revenu au commencement de juillet, il était de quartier auprès du Roi, et reprenait ses allures singulières auprès de la pauvre princesse. (Voir les *Mémoires* de Mlle de Montpensier, dans la collection Michaud et Poujoulat, t. XXVIII.)

[1] La bru du grand Condé.

[2] Sœur de Mme de Montespan.

[3] La duchesse de Richelieu, qui avait épousé en premières noces un frère du maréchal d'Albret, se remaria au duc de Richelieu, l'héritier du cardinal. « L'un et l'autre avoient du goût pour les gens d'esprit, et ils rassembloient chez eux, comme le maréchal d'Albret, tout ce qu'il y avoit de meilleur à Paris en hommes et en femmes. » (*Souvenirs* de Mme de Caylus.) Mme de Maintenon était, nous l'avons dit, familièrement reçue à l'hôtel de Richelieu comme à l'hôtel d'Albret. Le premier était situé place Royale; le second existe encore aujourd'hui, rue des Francs-Bourgeois.

[4] Le marquis d'Albret, cousin et gendre du maréchal. Mme Scarron semble faire allusion à quelque galanterie du marquis d'Albret, auquel cette humeur porta malheur. « Que dites-vous, écrit Mme de Sévigné le 9 août 1678, de M. d'Albret, qui alloit voir amoureusement et nocturnement Mme de Lameth à la campagne? On l'a pris pour un voleur, on l'a tué sur place. Voilà une étrange aventure. »

et je crois même qu'en Guienne vous êtes mieux instruit que moi.

AU MARÉCHAL D'ALBRET.

3 septembre (1671).

J'ai manqué à vous écrire ces trois derniers ordinaires parce que je ne me trouvois pas le temps de vous faire une longue lettre; mais comme mes occupations augmentent par le retour de la cour, il vaut mieux ne vous écrire qu'un mot que de ne vous point écrire du tout. M. de Lionne est mort[1], et l'on ne sait encore qui aura le soin des affaires étrangères. On avoit fort nommé l'archevêque de Toulouse[2]; mais on dit que les ministres n'ont pas envie de le mettre en tiers, et qu'ils aimeront mieux se charger de l'emploi du défunt. On croit que M. de Berni[3] conservera la charge. Voilà une grande perte pour la maison d'Estrées. Le Roi a pourtant écrit et parlé fortement pour M. de Laon[4], et je crois qu'il voudra qu'il soit cardinal. Mme de Lionne a un très beau procédé; elle pleure son mari et ne veut point sortir de son couvent[5]. Beaucoup de gens croient que cela ne dépendroit pas d'elle et que sa famille désire qu'elle y demeure. Votre comtesse de Castres a fort réussi à la cour,

[1] Le 1er septembre.

[2] Pierre Bonzi, né à Florence, grand aumônier de la Reine.

[3] Louis de Lionne, marquis de Berni, fils du ministre. Arnauld de Pomponne succéda à Lionne, en indemnisant Berni, qui devait avoir la survivance.

[4] Un duc d'Estrées avait épousé en 1670 la fille de Lionne. Ce duc avait pour oncle César d'Estrées, évêque duc de Laon, qui fut déclaré cardinal en 1672. Le cardinal d'Estrées fit plus tard pour Mme de Maintenon, dit Mme de Caylus, « beaucoup de choses galantes qui, sans toucher son cœur, plaisoient à son esprit ».

[5] On sait quelle avait été l'inconduite de Mme de Lionne, et le mot de Mme de Sévigné sur elle.

et notre belle amie l'a été voir; je ne l'ai pas encore vue. On est à Versailles et je n'y vais point. On avoit dit bien des sottises d'elle qui sont très fausses. Les courtisans croient que notre petit homme est baissé; pour moi, je juge par ce qu'il m'en revient qu'il n'y a rien de changé.

Il y a ici bien des malades. Rouville[1], Troisville[2], le marquis de Charault[3], le grand-maître, et plusieurs autres que j'ai oubliés. Le Père Ferrier l'est assez considérablement. Adieu, mon maréchal; je ne suis pas trop gaie, et je commence à m'ennuyer d'attendre si longtemps. Le plaisir que j'ai dans le commerce de notre amie m'empêche de m'impatienter; mais, quand je suis sans elle, il me reste peu de choses pour me consoler.

AU MARÉCHAL D'ALBRET.

10 septembre (1671).

J'allai lundi à Versailles avec Mme de Vivonne[4], que l'on avoit priée de m'y mener. Je trouvai notre amie plus belle que jamais et en très bonne santé; elle me reçut tout aussi bien que je l'aurois pu désirer, et j'eus l'honneur de voir des gens dans sa chambre qui me firent assez bonne mine. Je dînai avec les dames; Mme de Thiange me demanda quand vous reveniez, et parut très-

[1] Comte de Rouville, beau-frère de Bussy-Rabutin.

[2] On prononçait et on écrivait même souvent Tréville. C'est ce gentilhomme béarnais de beaucoup d'esprit et de galanterie, qui a été peut-être l'*Arsène* des *Caractères* de La Bruyère, et qu'Alexandre Dumas, dans ses *Trois Mousquetaires*, a étrangement travesti. (Voir Saint-Simon, *Mémoires;* Blampignon, *Essai sur Malebranche*, p. 53; Servois, édition de La Bruyère dans les *Grands écrivains de la France*, I, 444.)

[3] Marquis de Charost, puis duc de Béthune, gendre de Fouquet.

[4] Mme de Vivonne, Louise de Mesmes, était belle-sœur de Mme de Montespan.

fâchée d'apprendre que vous passeriez l'hiver à Bordeaux. Elle m'en demanda la raison. Je lui dis que vous aviez pris cette résolution sur les bruits qui couroient de la guerre, et que vous croyiez mieux faire votre cour en demeurant en Guienne qu'en revenant à la cour. On dit que vous étiez fort amoureux de la femme d'un conseiller, et je dis que ce n'étoit pas elle qui vous retenoit. Je ne vis point notre amie en particulier : ce sera pour Saint-Germain. On s'alla promener dès que l'on eut dîné, et j'eus l'honneur d'être de la promenade[1], ce qui surprit fort les courtisans et moi aussi, car je n'en avois pas ouï parler, et je ne m'étois jamais attendue à un pareil traitement. Je suis sûre que vous en serez aussi aise que moi, et que vous aurez quelque plaisir à voir votre ouvrage élevé, et par des gens que vous aimez. Il y avoit beaucoup de courtisans autour de la calèche; M. de Lauzun causa fort avec moi, et quand on descendit, votre ami M. de Turenne continua le petit commerce que vous avez établi entre nous. Je revins à minuit avec Mme de Vivonne, qui me fit un plaisir sensible en me contant naturellement les inquiétudes qu'elle vous avoit vues sur ma mauvaise santé. Je vous assure que l'engouement où j'étois de ce qui m'étoit arrivé à Versailles ne m'empêcha pas de sentir vivement cette marque de votre amitié. Vous apprendrez de toute part le choix de M. de Pomponne, et vous l'aurez su dès dimanche. Courtin[2] en est un peu consterné, car il avoit espéré. M. de Barrillon[3] est revenu

[1] Elle eut l'honneur d'être de la promenade du Roi, en montant dans un des carrosses qui l'accompagnaient.

[2] Honoré de Courtin, employé dans un grand nombre de missions diplomatiques, termina la grande négociation de Louis XIV avec la Suède, qui amena le traité du 14 avril 1672 contre la Hollande. Voir A. Geffroy, *Recueil des instructions... pour la Suède*, Alcan, 1885.

[3] Paul de Barrillon d'Amoncourt, longtemps ambassadeur en Angleterre. Ses papiers sont conservés au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris. La Fontaine lui a dédié *Le pouvoir des fables*. Mme de Caylus rapporte qu'il fut un des soupirants de

ici incognito pour voir son fils qui est très mal de la petite vérole. Troisville est tout-à-fait dévot, et se va retirer dans quelque communauté. La petite Coulanges[1] s'en alla hier à Autry[2] pour trois mois. L'hôtel de Richelieu croit s'en aller à la fin de septembre pour revenir à Noël. La cour s'en va à Saint-Germain dans huit jours. Le maréchal de Gramont se meurt[3], et pourra bien être mort avant que je ferme votre paquet. M. de Laon est cardinal; cela n'est pas encore déclaré : il falloit cette prospérité-là pour réparer ce qui est arrivé dans la maison de Lionne depuis deux mois. On dit que M. de Montausier a parlé deux fois au Roi pour faire venir le comte de Guiche[4]. Je viens d'apprendre que l'on sera à Versailles jusqu'à la fin du mois. Je vous prie de dire à M. d'Albret, s'il est avec vous, que Mme de Pons passera deux mois à Richelieu. M. Colbert est mieux, et son cinquième accès, qu'il a eu aujourd'hui, a été moindre que les autres. Adieu, mon maréchal, je voudrois bien savoir qui c'est qui vous mande les nouvelles, car, selon cela, je serois plus ou moins exacte à vous les écrire. — Mme de Nevers s'en va en Italie trouver son mari[5].

Quand Mme Scarron écrivait ces lettres au maréchal d'Albret, elle dissimulait quels liens elle avait contractés avec Mme de

Mme de Maintenon, « mais maltraité comme amant et fort estimé ami; il n'étoit pas ce qu'il y avoit de moins bon dans cette société ». Il comptait parmi les habitués des hôtels de Richelieu et d'Albret.

[1] Marie-Angélique du Gué, mariée à M. de Coulanges : c'est l'aimable ménage si souvent nommé dans les lettres de Mme de Sévigné.

[2] Terre près de Gien, appartenant à une Coulanges.

[3] Le maréchal (Antoine III) ne mourut qu'en 1678.

[4] Le comte de Guiche, fils aîné du maréchal duc de Gramont, avait été exilé en 1669 pour ses folies galantes. Mme de Sévigné, 27 septembre 1671, dit qu'il est rappelé.

[5] Ces derniers mots sont sur un fragment de la lettre que le cachet de cire, quand on l'a ouverte, a enlevé et conservé.

Montespan depuis qu'elle élevait les enfants du Roi. Elle demeurait ainsi fidèle au secret qu'elle avait juré, et sa correspondance n'offre aucun détail sur ce sujet. Toutefois, dans sa vieillesse, elle est revenue, en s'entretenant avec les dames de Saint-Cyr, sur les souvenirs de ce temps et sur les motifs, à son avis très légitimes, d'accepter un emploi qui, l'approchant du Roi, devenait, comme elle dit, l'origine « providentielle » de sa fortune.

FRAGMENT D'UN ENTRETIEN DE Mme DE MAINTENON.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 327 (1717).

Croiriez-vous bien que ce qui a d'abord servi de fondement à cette étonnante fortune sans que j'y pensasse le moins du monde sont tous les services d'amie que Mme de Montespan remarqua que je rendois à Mme d'Heudicourt, qui étoit notre amie commune et chez qui elle me voyoit souvent; je faisois là les mêmes choses que chez Mme de Montchevreuil; jamais six heures ne me prenoient dans mon lit, et pendant que la maîtresse du logis ne se levoit qu'à midi, je donnois ordre à tout dans sa maison et mettois en train les tapissiers et ouvriers qui y étoient, leur aidant souvent quand je voyois qu'ils en avoient besoin.

Je me souviens que quand elle se maria, je fus si occupée d'elle que je m'oubliai entièrement et me laissai voir à toute la cour, qui vint à ses noces, aussi négligée et aussi lasse qu'une servante : on me mit promptement dans une chambre pour m'habiller à mon tour; et quand je rentrai, Mme de Montespan ni personne ne me reconnut, tant on me trouva différente de ce que l'on venoit de me voir, et tout cela, selon ma coutume, pour faire plaisir à mes amies et point par intérêt, car je n'en attendois rien, et j'étois bien éloignée en ce temps-là de croire que Mme de Montespan seroit, après Dieu, la première cause

de la haute fortune que j'ai faite. Elle étoit alors encore fort sage et disoit même, en parlant de Mme de la Vallière : « Si j'étois assez malheureuse pour que pareille chose « m'arrivât, je me cacherois pour le reste de ma vie » ; mais nous avons vu, comme vous savez, qu'elle a pensé bien autrement depuis ce temps-là.

Pour en revenir à ce que je vous disois, si Mme de Montespan ne m'avoit pas connue de ce caractère infatigable et de bonne foi, elle ne m'auroit pas choisie pour l'emploi que le Roi me confia sous le dernier secret. Une dame de votre connoissance[1] étoit de leur confidence, et pour rien du monde je n'aurois voulu y être comme elle y étoit. Ils ne la choisirent pourtant pas pour l'exécution de leurs desseins ; ils me vinrent chercher pour cela au moment que je ne pensois certainement à rien de pareil Cette sorte d'honneur assez singulier m'a coûté des peines et des soins infinis ; j'étois montée à l'échelle à faire l'ouvrage des tapissiers et ouvriers, parce qu'il ne falloit pas qu'ils entrassent ; je faisois tout moi-même, les nourrices ne mettant la main à rien, de peur d'être fatiguées et que leur lait ne fût pas bon ; j'allois souvent à pied de nourrice en nourrice, déguisée, portant sous mon bras du linge, de la viande, etc. ; je passois quelquefois la nuit entière chez un de ces enfans qui étoit malade, dans une petite maison hors de Paris ; je rentrois chez moi le matin par une petite porte de derrière, et, après m'être habillée, je montois en carrosse par celle de devant pour m'en aller à l'hôtel d'Albret ou de Richelieu, afin que ma société ordinaire ne s'aperçût de rien et ne soupçonnât pas seulement que j'eusse un secret à garder ; je maigrissois à vue d'œil, mais on n'en pouvoit deviner la cause. Voilà comme Dieu se sert de tout pour accomplir ses desseins, et comme il nous conduit insensiblement

[1] C'est Mme d'Heudicourt.

sans que nous nous en apercevions jusqu'où il veut nous mener.

Il faut, nous l'avons dit, recueillir soigneusement les témoignages contemporains qui permettent de contrôler ou de compléter ces souvenirs. Mme Scarron semble s'être adonnée plus que jamais à la société de ses amis pendant l'hiver 1671-72, afin peut-être de mieux dissimuler son secret. On voyait sa faveur croissante à la cour, mais on ignorait son véritable rôle. Mme de Sévigné, si empressée à tenir sa fille au courant de toutes les intrigues, de tous les « dessous de cartes », n'en savait pas plus que les autres; mais elle écrivait à Mme de Grignan le 13 janvier 1672 : « Nous soupons tous les soirs avec Mme Scarron. Elle a l'esprit aimable et merveilleusement droit; c'est un plaisir de l'entendre raisonner sur les horribles agitations d'un certain pays qu'elle connaît bien »; — il s'agit évidemment de la cour; — « c'est une plaisante chose que de l'entendre causer de tout cela. Ces discours nous mènent quelquefois bien loin, de moralité en moralité, tantôt chrétienne et tantôt politique. » (*Grands écrivains*, t. II, p. 464.) Et le 26 février suivant (*ibid.*, p. 514.) : « Mme Scarron, qui soupe ici tous les soirs, et dont la société est délicieuse... ».

Cependant peu après, au printemps de cette même année 1672, c'est elle certainement que désigne Mme de Sévigné, en parlant d'une amie qui accompagne Mme de Montespan dans un voyage dont les circonstances ne sont pas équivoques : « L'amant de celle que vous avez nommée l'incomparable ne la trouva point à la première couchée, mais sur le chemin, dans une maison de Sanguin au-delà de celle que vous connoissez. Il y fut deux heures; on croit qu'il y vit ses enfans pour la première fois. La belle y est demeurée avec des gardes et une de ses amies; elle y sera trois ou quatre mois sans en partir » (t. III, p. 54). Louis XIV partait pour la campagne de Hollande; il laissait Mme de Montespan enceinte. Elle quitta la cour en même temps que lui, mais s'arrêta au Génitoy, château isolé près de Lagny qui appartenait à Sanguin, maître d'hôtel du Roi. Mme Scarron l'y accompagna avec les deux enfants, et c'est elle que désigne Mme de Sévigné comme *l'amie*. Ce fut là que naquit, le 20 juin, le troisième enfant, le comte

de Vexin. Plus occupée que jamais à son retour par ce nouveau fardeau, Mme Scarron ne réussit plus à concilier ses fonctions avec une vie dégagée en apparence de tous soins. Mme de Coulanges écrivait à Mme de Sévigné le 26 décembre 1672 : « Pour Mme Scarron, c'est une chose étonnante que sa vie; aucun mortel sans exception n'a commerce avec elle. J'ai reçu une de ses lettres; mais je me garde bien de m'en vanter, de peur des questions infinies que cela attire » (t. III, p. 176). Le 20 mars 1673, Mme de Coulanges écrivait encore : « Nous avons enfin retrouvé Mme Scarron, c'est-à-dire que nous savons où elle est; car, pour avoir commerce avec elle, cela n'est pas aisé » (t. III, p. 195). Le mystère devenait toutefois très transparent, et le Roi, décidé à reconnaître ses enfants, n'imposait évidemment plus le même secret. L'acte de reconnaissance fut enregistré au Parlement le 20 décembre 1673. Dès avant cette date, les amis de Mme Scarron la savaient installée dans un bel hôtel où on allait la voir, mais avec discrétion. Dans une lettre du 4 décembre, Mme de Sévigné raconte à sa fille qu'elle a soupé chez Mme de Coulanges avec l'abbé Testu et Mme Scarron : « Nous trouvâmes plaisant de l'aller remener à minuit au fin fond du faubourg Saint-Germain, fort au-delà de Mme de la Fayette, quasi auprès de Vaugirard, dans la campagne : une belle et grande maison où l'on n'entre point; il y a un grand jardin, de beaux et grands appartemens. Elle a un carrosse, des gens et des chevaux; elle est habillée modestement et magnifiquement, comme une personne qui passe sa vie avec des personnes de qualité. Elle est aimable, belle, bonne et négligée; on cause fort bien avec elle. Nous revînmes gaiement à la faveur des lanternes. » (T. III, p. 298.) Et le 25 décembre : « Mme de Coulanges et deux ou trois amies sont allées voir le *Dégel* (on sait qu'elle désignait ainsi Mme Scarron) dans sa grande maison. On ne voit rien de plus : je compte y aller un de ces jours et je vous en manderai des nouvelles ».

On s'explique donc que dès 1672 elle ait pu faire profiter son frère d'une faveur dont celui-ci, pas plus que les autres, ne savait alors la principale source. Charles d'Aubigné, plus âgé qu'elle d'une année seulement, après avoir été page chez M. de Neuillant, son parent, puis enseigne en 1655 dans le régiment dit de Mazarin, et lieutenant en 1661, devint successivement capitaine de cavalerie, gouverneur d'Amersfort en Hollande (place prise en juin 1672), puis de Belfort, de Cognac,

du Berry, etc. La suite de la correspondance mettra en pleine lumière ce fâcheux personnage, qui avait beaucoup du caractère, des vices et de l'esprit de son père, et qui ne cessa d'être pour Mme de Maintenon un sujet de trouble, d'inquiétude et de déboires. La curieuse lettre de la page 16 l'a déjà montré.

A M. D'AUBIGNÉ, GOUVERNEUR D'AMERSFORT

Collection de S. M. le Roi de Hollande. — Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 21.

A Paris, ce 27 septembre (1672).

Je sens plus que je n'avois fait encore la joie de votre établissement depuis que j'ai reçu votre lettre du 12 de ce mois. Je suis ravie de vous voir content, et bien loin de me reposer là-dessus, je vais être plus vive que jamais sur votre fortune. Rien n'encourage tant à faire plaisir que lorsque l'on a affaire à des gens qui le sentent; ne pensez donc qu'à vous bien acquitter de votre devoir à Amersfort, et laissez-moi le soin de vos affaires d'ici. J'ai parlé à M. de Louvois sur votre compagnie : il m'a dit qu'il la falloit garder encore quelque temps, et qu'ensuite on verra ce qu'on en fera. J'ai remercié tous les gens dont vous vous louez, et j'ai une grande impatience de voir M. de Saint-Pouanges, pour savoir de vos nouvelles particulières. Je suis ravie de vous voir tenant table, et le prie-Dieu me ravit; vous avez raison de croire que j'aurois plaisir de vous y voir et d'être témoin de votre gravité. Réjouissez-vous, mon cher frère, mais songez à votre salut; il y faut venir, et les honnêtes gens doivent y penser par un motif plus noble que celui de la peur. Je vous recommande les catholiques, et je vous prie de n'être pas inhumain aux huguenots. Il faut attirer les gens par la douceur, Jésus-Christ nous en a montré l'exemple.

Adieu; je parlerai à Dandelot; mais vous êtes bien

éloignés pour vous rejoindre. Je me porte fort bien ; que je sache de vos nouvelles le plus souvent que vous pourrez, et de longues lettres. Je reçois tous les jours des complimens pour vous, de mes amis et de nos parens ; je me contente d'y répondre.

Adieu, mon cher frère, je vous embrasse de tout mon cœur.

Dès que les enfants du Roi furent reconnus, et que la déclaration royale fut enregistrée au Parlement (20 décembre 1673), la mission confiée à Mme Scarron cessa d'être secrète, et elle parut ouvertement à la cour comme faisant partie de la maison de Mme de Montespan. Quelle attitude observa-t-elle dans cette situation d'entière dépendance ? Quels mérites montra-t-elle dans l'exercice de ses fonctions, et quels furent ses rapports avec son étrange protectrice ? Comment s'accommoda-t-elle de la vie de cour ? s'en plaignit-elle sincèrement ? quelles perspectives d'avenir accepta-t-elle ? Lorsqu'elle eut la faveur croissante du Roi, de quelle nature fut cette faveur ? Quand commença l'éloignement entre elle et Mme de Montespan, puis la lutte ouverte ?

Nous avons, pour répondre à ces questions, sa très précieuse correspondance avec l'abbé Gobelin, son confesseur depuis 1666; ses lettres au marquis de Villette, son parent, et à d'Aubigné, son frère; les témoignages de Mme de Sévigné, écho contemporain et fidèle, et les propres récits de la vieillesse de Mme de Maintenon. Que la correspondance avec l'abbé Gobelin soit sincère, il n'y a pas lieu d'en douter : on y apporte de part et d'autre religion et confiance. L'abbé Gobelin paraît avoir été un bon et saint prêtre, un peu faible, suffisamment accommodant (il se chargeait des charités de Mme de Montespan), et assez pénétrant pour reconnaître et subir la supériorité d'esprit de celle qu'il devait diriger. Mme Scarron n'avait pas de raisons pour craindre son influence ou douter de son secret. Les preuves de la candeur de l'abbé Gobelin ne manquent pas. Il deviendra nécessairement plus tard le confident du mariage avec Louis XIV; nous le verrons tomber alors dans une confusion telle, que sa pénitente devra le rappeler à la sévérité de

ses fonctions, et le quitter enfin en lui conservant son affection et son respect. — L'abbé Gobelin, en mourant, légua ces lettres aux dames de Saint-Cyr; Languet de Gergy en fit faire en 1740 des copies en vue des *Mémoires* qu'il préparait. C'est d'après ces copies, qui font partie des papiers conservés au grand séminaire de Versailles, que nous donnons les pièces qui suivent.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 26.

Mars 1674.

Vous avez tant pris part à mes maux qu'il est bien juste que je vous dise que je me porte mieux, et que j'espère ne pas retomber, pourvu que j'aie toujours de certains soins de ma santé que ma délicatesse m'oblige de prendre, et qui me font autant de peine que mon mal même. Je ne sais point combien je serai à la cour: j'y suis venue avec des dispositions soumises qui durent encore, et je suis résolue, puisque vous l'avez voulu, de me laisser conduire comme un enfant, de tâcher d'acquérir une profonde indifférence pour tous les lieux et pour les genres de vie auxquels on me destinera, de me détacher de tout ce qui trouble mon repos, et de chercher Dieu dans tout ce que je ferai. Ce n'est pas que je sois bien propre à une dévotion toute intérieure et toute de contemplation; les actions m'y auroient peut-être mieux conduite; mais vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que vous voulez que je demeure à la cour, et que je la quitterai dès que vous me le conseillerez. Écrivez-moi avec liberté; vos lettres me seront rendues sûrement.

Je vous supplie d'avoir la bonté de faire relier un de vos livres pour la messe[1] avec du chagrin et des fer-

[1] Il s'agit d'un petit volume de l'abbé Gobelin : *Brève Intelligence de l'ordre des cérémonies de la messe.*

moirs d'or tout unis, et de me l'envoyer dès que vous l'aurez. J'ai fait votre cour sur le soin que vous avez de nos enfans[1], et sur le dessein que vous avez imaginé pour les fables d'Ésope ; vous êtes fort bien avec eux ; je crois aussi qu'ils mettent sur votre compte la douceur qu'ils me trouvent présentement. Dieu veuille qu'elle ne soit que sur le sien, et qu'en effet la déférence que j'ai pour vous et l'envie de trouver du repos ne soient pas les motifs qui me fassent agir.

Le P. Bourdaloue fait ici des merveilles. Notre duchesse[2] et moi nous nous voyons tous les jours. Ne m'oubliez jamais dans vos prières.

A M. DE VILLETTE, A NIORT[3].

Lavallée, *Correspondance générale*, t. I, p. 180.

A Saint-Germain, ce 3 avril (1674).

Je ne vous ai pas mandé tout le chagrin que j'ai eu de ce qui s'est passé sur vos intérêts dans le temps que j'étois invisible[4], parce que je hais tout ce qui est inutile.

[1] La copie de Versailles met ici entre parenthèses : « les enfans du Roi ».

[2] La duchesse de Richelieu.

[3] Philippe le Valois, marquis de Villette, était fils de cette Mme de Villette qui avait été si secourable à la jeune Françoise d'Aubigné. Né en 1632, il servit d'abord dans l'armée, et, depuis 1672, dans la marine, où il se distingua. Il avait été élevé dans la religion réformée, qui était celle de ses parents. Ses *Mémoires*, fort intéressants pour les campagnes maritimes auxquelles il prit part, ont été publiés par Monmerqué dans la collection de la *Société de l'histoire de France*. Lavallée donne cette lettre d'après les *Manuscrits de Mlle d'Aumale* que possédait la Bibliothèque du Louvre, brûlée en 1871. Monmerqué cite la plus grande partie de la lettre, d'après la même source, dans sa préface aux *Mémoires* de Villette, page VI.

[4] C'est-à-dire lorsqu'elle élevait en secret les enfants du Roi. Nous avons dit que la déclaration royale qui mettait fin à ce secret était du

J'ai parlé à M. de Seignelay[1] et lui ai demandé fort instamment de vous donner du moins tous les agrémens que vous pourriez désirer pour adoucir le chagrin où vous êtes. Il m'a donné sa parole positive de vous accorder tout ce qui dépendra de lui et de songer à vos neveux de Sainte-Hermine: prenez donc patience, et espérez qu'une autre année vous sera plus heureuse; mais comptez que rien ne peut vous être si bon en ce pays-ci que de vous attacher à votre métier, comme si vous vouliez être un matelot. Il ne faut point être si actif, et ce qui paroîtroit propre à réussir pourroit très-bien nuire auprès de gens qui veulent que l'on sache se tenir en repos, et qui appréhendent plus que toutes choses les gens inquiets et intrigans.

Adieu, mon cher cousin; je suis très-fâchée de pouvoir si peu, et étant très contente pour moi, je vois avec bien de la douleur que je suis peu utile à mes proches, dont vous êtes assurément ce que j'aime le mieux.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 30.

Ce lundi au soir, juillet (1674).

Il y a longtemps que j'ai envie de vous écrire; mais les jours se passent dans un esclavage qui empêche de faire ce qu'on voudroit; je suis toujours assez triste, et les

20 décembre 1673. Cette lettre-ci ne peut donc pas être de 1673, comme l'a cru Lavallée. D'après les indications de Monmerqué, la copie ne donnait pas de millésime. On sait que les autographes n'en indiquent que très rarement.

[1] Fils aîné de Colbert et né en 1651, il était déjà chargé, sous la direction de son père, du département de la marine. Voir sur son intéressant caractère P. Clément, *Lettres de Colbert*, III, Introduction.

choses prennent un air qui ne me convient pas. Je n'ai pas assez de pouvoir sur moi pour n'en point souffrir, et c'est quelque progrès que j'ai fait d'avoir ôté l'impatience et de n'avoir plus que la douleur. Je fais mon possible pour me consoler avec Dieu, et je suis dans une situation plus douce que je n'avois espéré. Je fis hier mes dévotions, n'ayant pu les faire le jour de la Visitation; je me confessai à un homme qui ne m'entendoit point, et qui m'assura que je ne lui disois pas un péché: je suis sûre que vous en auriez jugé autrement.

Voilà le compte que je vous dois de mes affaires spirituelles, passons aux temporelles. J'ai une extrême envie d'acheter une terre, et je n'y puis parvenir. M. de Montchevreuil est à Paris, et je l'ai prié d'y travailler, et de s'instruire de ce qui est à vendre. Je vous prie de le voir et de joindre toute l'amitié que vous avez pour moi pour me servir en cette occasion; car il n'y en aura jamais une plus importante pour mon repos.

Si vous voyez Mme de Richelieu, excitez-la à presser les gens à qui j'ai affaire à songer un peu à mon établissement[1].

Le Ragois, votre neveu[2], me défend de lui faire réponse, et il me fait grand plaisir, car je n'en aurois jamais eu la hardiesse. J'ai lu sa lettre avec le plus grand plaisir du monde; je serois bien aise qu'il m'en écrivît une que je pusse montrer, car j'ai une grande passion pour que son mérite soit connu ici. Il faut que ce soit un simple remerciement de ce que je lui ai fait voir mes princes et Versailles; qu'il loue tout ce qu'il a vu et

[1] Le Roi et Mme de Montespan lui avaient promis un présent de 100 000 livres.

[2] Il s'agit de l'abbé Claude Le Ragois. Mme de Maintenon le fit nommer précepteur du duc du Maine; il composa pour l'éducation du jeune prince l'*Instruction sur l'histoire de France et sur l'histoire romaine*, ouvrage qui, longtemps en vogue dans les maisons d'éducation, eut un grand nombre d'éditions.

qu'il dise quelque chose sur l'éducation, et tout cela simplement et sérieusement. Je connois le goût de ce pays, c'est pourquoi je prends la liberté de vous dire ce qu'il faut. Je vous prie de me faire faire des copies de tout ce que vous et M. votre neveu avez écrit sur l'histoire de France, et qu'il fasse quelque chose d'aussi succinct sur l'histoire romaine ; mais que vos copies soient de cette belle écriture dont vous usez quelquefois. Écrivez-moi amplement par M. l'aumônier.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 36.

1er août 1674.

Je suis bien persuadée que je ne pouvois mettre mes affaires en meilleures mains que dans les vôtres, et qu'étant mon ami autant que vous l'êtes, et aussi bien informé de l'intérêt que j'ai d'acheter une terre, vous ne perdriez pas de temps pour m'en faire trouver une. Quelque soin que vous y preniez, je n'en aurai pas sitôt ; on a de la peine à trouver ce qu'on cherche, et les gens de qui je dépends ne me paroissent guère pressés de m'établir. Cependant il faut s'éclaircir de la manière dont ils sont pour moi, en leur proposant quelque chose de présent et de solide.

Mme la duchesse de Richelieu et Mme de Montespan traitent présentement d'un mariage pour moi qui pourtant ne s'achèvera pas ; c'est un duc assez malhonnête homme et fort gueux[1], et ce seroit une source de déplaisirs

[1] Les *Mémoires* des dames de Saint-Cyr disent, en effet (p. 19), qu' « on voulut la marier au vieux duc de Villars ; peut-être la pensée en étoit-elle venue à Mme de Montespan pour s'en défaire plus honnêtement ; elle refusa ce mariage ».

et d'embarras qu'il seroit imprudent de s'attirer; j'en ai déjà assez dans une condition singulière et enviée de tout le monde, sans en aller chercher dans un état qui fait le malheur des trois quarts du genre humain. Cependant je n'ai point rompu la négociation, car je serois bien aise que Mme de Richelieu voie la froideur et l'indifférence de Mme de Montespan sur tout ce qui regarde mes affaires essentielles.

[Je vous ai envoyé de l'argent[1] par Mme de Coulanges, pour payer le premier quartier de la pension de Toscan, et pour avancer quelque chose à Mme Loiselle; il en faudra faire des mémoires différens, car c'est Mme de Montespan qui paye pour le petit garçon, et ce sera moi qui aurai soin de cette pauvre femme.]

M. le duc du Maine est toujours malade; mais je n'y vois point encore de péril. Je ne laisse pas d'être affligée, et c'est toujours terrible de voir souffrir ce que l'on aime. Je sens avec beaucoup de douleur que je n'aime pas moins cet enfant ici que j'aimois l'autre[2], et cette foiblesse me met en si mauvaise humeur, que j'en ai pleuré tant que la messe a duré; rien n'est si sot que d'aimer avec cet excès un enfant qui n'est pas à moi, dont je ne disposerai jamais, et qui ne me donnera dans la suite que des déplaisirs qui me tueront et qui déplairont aux gens à qui il est. En vérité, il y a bien du mauvais sens à demeurer dans un état si désagréable; il faut être bien esclave de l'usage pour n'oser innover une conduite qui me mettroit en repos. Voilà trop parler de moi, et pour en finir le discours, trouvez bon que je vous dise que je ne comprends pas le scrupule où vous me paroissez être d'avoir fait deux voyages à Versailles. Si vous

[1] Ce paragraphe, donné par Lavallée d'après les *Manuscrits des Dames de Saint-Cyr*, dit-il, ne se trouve pas dans la copie du recueil de Versailles intitulé *Lettres édifiantes*, que nous suivons.

[2] Le premier enfant de Mme de Montespan, mort en 1672.

croyez que j'y puisse demeurer en conscience, il sera difficile que vous n'y veniez pas quelquefois; et ne rompant pas avec moi, il faudra bien me venir chercher où je suis. J'entends mieux le regret où vous êtes de me conduire si lentement à Dieu, et je mène une vie à donner peu de plaisir et à faire peu d'honneur à mon confesseur. Ce n'est pas que je fasse plus mal qu'à Paris, au contraire, je pense plus à mon salut; il est vrai que ce ne sont que des pensées inutiles, et que le même esprit d'extrémité qui me fait désirer de quitter la place où je suis, parce qu'on m'y trouble, me fait abandonner tout usage de piété, parce que je ne règle pas ma vie comme je le voudrois. Je n'ai point oublié de faire mes dévotions à la Magdelaine, j'en ai eu une assez grande envie; mais soit raison ou tentation, j'ai cru qu'il y avoit une manière d'hypocrisie à communier ici plus souvent que je ne faisois à Paris. Si vous voulez me donner une règle là-dessus, vous me ferez plaisir. Dites-moi aussi votre avis sur la médianoche[1]; je suis bien aise de la faire avec le Roi, si vous jugez qu'il n'y a point de mal, et s'il y en a, je n'hésiterai plus à ne m'y pas trouver.

Vous devriez vous faire un grand scrupule des louanges que vous me donnez et de celles qui me viennent de vous par M. Le Ragois. L'estime des gens d'aussi bon goût ne sauroit être indifférente et ne flatte que trop la vanité d'une personne pétrie de gloire et d'amour-propre. Je vous demande pardon de vous avoir fait lire si longtemps; on a bien des choses à dire à un homme en qui on a toute sorte de confiance.

[1] Repas de minuit (*media nox*, *mezza notte*). On appelait ainsi le repas en gras que l'on faisait immédiatement après un jour maigre. C'était ce qu'on appelle encore dans le peuple, surtout après la messe de minuit de la fête de Noël, le réveillon.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 48.

(Août 1674.)

Les froideurs que l'on a pour moi ont augmenté depuis que vous êtes parti, et mes amis s'en sont aperçus et m'ont fait des complimens sur ma disgrâce. J'en parlai hier au matin à Mme de Montespan, et je lui dis que je priois le Roi et elle de ne point regarder la mauvaise humeur où je leur paroissois comme une bouderie contre eux; que c'étoit quelque chose de plus sérieux, et que je voyois, à n'en pouvoir douter, que j'étois très mal avec elle et qu'elle m'avoit brouillée avec le Roi. Elle me dit sur cela de très mauvaises raisons, et nous eûmes une assez vive conversation, mais pourtant fort honnête de part et d'autre. Ensuite j'allai à la messe, et je revins dîner avec le Roi. On rendit compte de ce qui se passoit à M. de Louvois, et on me l'envoya le soir pour me faire entendre raison; il me parut qu'il entendoit les miennes, et je les lui expliquai, avec peut-être trop de sincérité : vous savez qu'il ne m'est pas possible de parler autrement. Enfin, la conclusion fut que j'emploierois encore quelque temps à tâcher de me raccommoder de bonne foi. Je lui promis ce qu'il voulut, et Mme de Montespan et moi devons nous parler ce matin; ce sera de ma part avec beaucoup de douceur; cependant je demeure ferme dans le dessein de les quitter à la fin de l'année, et je m'en vais employer ce temps-là à prier Dieu qu'il me conduise à ce qui sera le meilleur pour mon salut. Faites-en de même, je vous en conjure. J'ai trop de marques de votre amitié pour douter de l'intérêt que vous prenez à ce qui se passe, je vous en rendrai compte avec soin. Mes complimens à M. Le Ragois; il me semble que je l'ai reçu très-

mal la dernière fois qu'il vint ici; vous savez le trouble où j'étois, et je vous prie que je n'en sois pas plus mal avec lui.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 44.

1er septembre 1674.

Je souffre d'être depuis si longtemps sans commerce avec vous; mais quand je veux vous écrire, je ne trouve rien à vous dire que je ne vous aie écrit bien des fois. Je suis accablée de mélancolie; on tue ces pauvres enfans sans que je puisse l'empêcher; la tendresse que j'ai pour eux me rend insupportable à ceux à qui ils sont, et l'impossibilité que j'ai de cacher ce que je pense me fait haïr des gens avec qui je passe ma vie, et auxquels je voudrois ne pas déplaire, quand ils ne seroient pas ce qu'ils sont. Voici une période un peu longue, c'est que la matière ne s'épuise pas aisément, et vous n'en êtes pas quitte. Je me suis résolue quelquefois à ne pas tant mettre de vivacité à ce que je fais, et à laisser ces enfans à la conduite de leur mère; mais j'entre en scrupule d'offenser Dieu par cet abandonnement, et je recommence à prendre des soins qui augmentent mon amitié, et qui, en me renfermant avec eux, me fournissent mille occasions de douleur et de chagrin. Voilà l'état où je suis, qui est plein de trouble; rien ne peut me mettre en repos que de me voir un établissement, et je n'y puis parvenir.

Voyez quelquefois M. Viette pour le presser, je vous en supplie, et priez Dieu qu'il me donne la force de le servir malgré l'abattement et l'agitation où je suis; ce sont deux états fort différens qui partagent ma vie, et qui sont, comme vous savez mieux que moi, fort opposés à la paix

et à la vigilance qu'il faut pour le salut. Dieu soit loué de tout! je n'aurois peut-être jamais pensé à lui, si j'avois été plus satisfaite des hommes.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 53.

A Versailles, ce 3 septembre (1674).

M. l'aumônier de M. le duc du Maine m'a dit que vous ne vouliez pas venir ici sans mon consentement; je ne sais pourquoi vous apportez toujours ce retardement au plaisir que j'ai de vous voir, étant aussi persuadé que vous devez l'être qu'il n'y a point du temps à prendre pour vous avec moi; venez donc, sûr de me trouver prête à vous entretenir et à vous donner à dîner. En attendant, voyez, je vous conjure, la mère supérieure des Hospitalières, et tâchez d'obtenir d'elle de recevoir à la Roquette[1] une demoiselle que j'y voudrois mettre pour quelque temps; c'est la sœur de Mlle de la Harteloire[2] qui est auprès de moi, et que je crois que vous connoissez; je l'avois donnée à Mme de Montespan, qui l'a ôtée pour me fâcher; je cherche à la placer, et, en attendant, je l'avois mise chez Mme de Lencosme; mais elle s'en va en Touraine : ainsi il faut mettre cette fille ailleurs. C'est une créature sans façon ni pour le logement, ni pour la nour-

[1] Sur l'emplacement actuel de la prison de la Roquette s'élevait, fondé en 1636, le couvent des Hospitalières de la Charité Notre-Dame; il avait remplacé l'ancien hôtel de Bel-Esbat, qui appartenait à Henri III.

[2] Mlle de la Harteloire était une parente de Scarron, pauvre et de mauvaise santé. On verra souvent son nom revenir, car Mme de Maintenon ne cessa de s'en occuper avec beaucoup d'affection et de dévouement.

riture; et c'est assez pour vous le faire voir que de dire qu'elle est réduite à servir. La pension ne peut être considérable, et je ne leur laisserai[1] que peu de temps. Je sais les difficultés raisonnables qu'elles ont de recevoir de grandes filles; mais celle-là ne verra que son frère ou sa sœur et ne sortira point du tout : j'espère dans leur amitié pour moi et à la déférence qu'elles ont pour vous.

Adieu, monsieur, j'ai grande envie de vous entretenir.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 56.

Ce 13 septembre, à 10 heures du soir (1674).

Mme de Montespan et moi nous avons eu aujourd'hui une conversation fort vive; et comme je suis la partie souffrante, j'ai beaucoup pleuré, et elle en a rendu compte au Roi, à sa mode. Je vous avoue que j'ai bien de la peine à demeurer dans un état où j'aurai tous les jours de ces aventures-là, et qu'il me seroit bien doux de me remettre en liberté. J'ai eu mille fois envie d'être religieuse, et la peur de m'en repentir m'a fait passer par-dessus des mouvemens que mille personnes auroient appelés vocation. Je meurs d'envie il y a sept mois de me retirer, et la même peur m'empêche de le faire; c'est une prudence bien timide, et qui me fait consumer ma vie dans d'étranges agitations. Songez-y devant Dieu, je vous en conjure, et considérez un peu mon repos. Je sais bien que je puis faire mon salut ici; mais je crois que je le pourrai encore plus sûrement ailleurs. Je ne saurois comprendre que la volonté de Dieu soit que je souffre de Mme de Montespan. Elle est incapable d'amitié, et je ne

[1] Pour : je ne la leur laisserai.

puis m'en passer; elle ne sauroit trouver en moi les oppositions qu'elle y trouve sans me haïr; elle me redonne au Roi comme il lui plaît, et m'en fait perdre l'estime; je suis donc avec lui sur le pied d'une bizarre qu'il faut ménager[1]. Je n'ose parler au Roi directement, parce qu'elle ne me le pardonneroit jamais; et quand je lui parlerois, ce que je dois à Mme de Montespan ne me peut permettre de parler contre elle; ainsi, je ne puis jamais mettre aucun remède à ce que je souffre. Cependant la mort vient, et vous et moi aurons un grand regret à un tel oubli du temps passé.

Mme de Montespan trouve quelque raison à accorder à ces bons Pères qu'ils soient chargés de la fondation en cas que la maison de Saint-Joseph se détruise; mais elle ne veut pas se rendre sur ce qu'elle pourroit être transférée[2].

[1] Toute cette première moitié de la lettre est citée à peu près textuellement dans les *Souvenirs* de Mme de Caylus. Remarquons à cette occasion son témoignage : « Je rapporterai quelques fragmens des lettres de l'abbé Gobelin. On y verra mieux que je ne pourrois l'exprimer et ce qu'elle eut à souffrir et quels étoient ses véritables sentimens. Il est vrai qu'il seroit à désirer que ces lettres fussent datées; mais les choses marquent assez le temps où elles ont été écrites. » Nous donnons ici, mais sans en garantir l'exactitude, en la contestant même quelquefois, les dates qui se trouvent dans les copies manuscrites de Versailles.

[2] Mme de Montespan faisait au couvent des Dames de Saint-Joseph la fondation d'une lampe pour la chapelle du Saint-Sacrement. Au milieu du scandale de sa faveur, elle ne laissait pas d'accomplir certaines œuvres de piété et de charité. Elle était la bienfaitrice de ce couvent de Saint-Joseph, situé au faubourg Saint-Germain, entre la rue de Grenelle et la rue Saint-Dominique, près de l'abbaye de Panthemont. Au cas où le couvent ne subsisterait pas, la fondation devait être transportée aux Jacobins de la rue Saint-Dominique.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 64.

Ce 16 septembre 1674.

Quelque différentes que mes lettres vous paroissent, je puis vous assurer qu'il y a sept mois[1] que je pense la même chose. Comme je vous parle toujours sincèrement, je ne vous dis point que c'est pour servir Dieu que je voudrois quitter le lieu où je suis : je crois que je puis faire mon salut ici et ailleurs; mais je ne vois rien qui nous défende de songer à notre repos et à nous tirer d'un état qui nous trouble à tout moment. Je me suis mal expliquée si vous avez compris que je pense à être religieuse, je suis trop vieille pour changer de condition, et selon le bien que j'aurai, je songerai à m'en établir une pleine de tranquillité.

Mme de Richelieu est présentement avec Mme de Montespan pour tâcher de la faire expliquer sur ce que je puis espérer. Si, par la mauvaise humeur où l'on est pour moi, on se tient exactement aux cent mille francs, je ne crois pas devoir les mettre à une terre; nous verrons ce que nous ferons. Je me consomme de chagrin et de veilles, je sèche à vue d'œil, et j'ai des vapeurs très-mélancoliques. M. le duc du Maine se porte mieux, et les autres sont en parfaite santé.

Je vous donne le bonjour et je vous prie de croire que je suis aussi sensible que je le dois à toutes les bontés que vous avez pour moi; elles font ainsi toute ma consolation, et je ne vous accuse plus de dureté.

Elle se considère comme faisant partie de la cour depuis la déclaration du 20 décembre 1673.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 60.

Samedi au soir fin septembre 1674 [1].

Il est vrai que j'ai été dans une extrême tristesse les premiers jours que j'ai été ici; il me semble que je le suis moins présentement; je passe les heures comme des momens quand je laisse aller mon imagination aux châteaux en Espagne, et je me fais des retraites plus ou moins sévères, selon l'état où sont mes affaires. Ne vous alarmez pourtant pas, il n'y en a aucune dont vous ne soyez, et je ne songe point du tout à vous échapper. J'avois dans la tête trois affaires, dont il y a déjà deux de faites; ce sont des avis que j'ai demandés et obtenus, et sur lesquels le Roi me donnera quelque somme [2]; je ne sais pas encore ce que ce sera. L'autre, c'est un mariage pour mon frère, qui est en assez bon chemin. Je deviens

[1] La Saint-François, qui est du 4 octobre, est mentionnée comme prochaine dans cette lettre et la suivante. Lavallée place donc à tort cette lettre en juillet.

[2] Mme Scarron obtint précisément vers ce temps, pour elle et pour son frère, plusieurs concessions avantageuses. Parmi les faveurs que le Roi distribuait aux personnes de sa cour étaient des privilèges sur certaines industries. Celui qui avait fait une invention n'obtenait le droit de l'exploiter que moyennant une redevance à la personne favorisée ou bien un partage de bénéfices. On trouve dans la *Correspondance administrative* de Louis XIV, publiée par M. Depping, un privilège à Mme Scarron pour la construction de fours et fourneaux : il est daté du 30 septembre 1674. La suite de sa vie montrera un désintéressement complet; jamais personne en crédit ne coûta moins à un roi. Mais, en ce moment, elle ne pensait qu'à quitter la situation qu'elle avait acceptée, à obtenir, par des avantages conformes aux mœurs du temps, le légitime salaire qui la mettrait à l'abri de la gêne et lui permettrait de vivre selon sa condition. Elle n'avait pas à compter sur la générosité de Mme de Montespan, qui obtenait cependant, elle, bien d'autres *affaires*. Cette maîtresse avait un vaisseau à elle, *le Hardi*, armé aux frais de l'État, qui faisait la course à son profit, et le reste.... Voir P. Clément, *Lettres de Colbert*, t. III, pièce n° 487.

la plus intéressée créature du monde, et je ne songe plus qu'à augmenter mon bien; ce n'est pas sans scrupule du côté de l'honnêteté, et j'ai de la peine à presser des gens de me faire des grâces, quand je pense que ce n'est que pour les quitter. Cependant je m'y trouve plus résolue que jamais, et rien ne me paroît si difficile que de demeurer dans l'état où je suis.

Mme de Montespan vous envoie mille francs par Mme la duchesse de Richelieu pour la fondation de la lampe; si vous en avez à meilleur marché, à la bonne heure. Je ferai mon possible pour aller à la Saint-François, à Paris, faire mes dévotions; c'est une coutume que j'ai depuis longtemps, et où je n'ai garde de manquer; il seroit à désirer que ce ne fût pas l'habitude qui m'y eût fait penser.

Nos princes sont en parfaite santé et cassent avec beaucoup de plaisir ce que vous leur avez envoyé[1]. La belle madame s'en est jouée tout un matin. M. l'aumônier est bien reconnaissant de peu de chose, je voudrois pouvoir faire plus de bien que je ne lui en fais, il est très-bon homme.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 60.

(Fin septembre ou commencement d'octobre 1674.)

J'avois une grande impatience de vous apprendre que le Roi m'a encore donné cent mille francs, et qu'ainsi en voilà deux cents que j'ai à votre service. Je ne sais si vous êtes content de cet établissement : pour moi je le suis, et je changerois bien de sentimens si jamais je leur demande un sol. Il me semble que voilà du bien pour le

[1] Il s'agit évidemment de quelque jouet d'enfant.

nécessaire, et tout le reste n'est plus qu'une avidité qui n'a point de bornes. Il ne faut point dire ce nouveau bienfait, j'ai des raisons pour le taire : Mme de Richelieu et l'abbé[1] le savent. Je suis résolue à acheter une terre auprès de Paris. J'attends des nouvelles de M. Viette pour en aller visiter, et je voudrois joindre ces petits voyages-là avec la Saint-François.

Je ne change point sur l'envie de me retirer; je suis inutile ici et pour moi et pour les autres; on nourrit très-mal ces enfans; il faut renoncer à ce pays ici, où il faut agir et parler contre sa conscience; vous savez lequel des deux partis m'est le plus aisé. Recommandez tous mes desseins à Dieu et me croyez autant à vous que j'y suis.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 75.

(Octobre 1674.)

L'affaire des Hospitalières a été très-bien conduite, et je vous en remercie de tout mon cœur; vous serez averti quand on voudra y mettre cette fille.

Je donnerai le contrat[2], et il ne tiendra pas à moi que vous n'en ayez réponse dès demain ; mais la dissipation des dames de la cour est grande, et je ne pourrai presser celle à qui nous avons affaire. Le vilain endroit de la fondation sera le poids de la lampe : il n'y en eut jamais une si légère et je crois qu'il sera nécessaire de la remplir de sable pour empêcher que l'air ne l'agite[3].

[1] Elle veut parler probablement de l'abbé Testu, familier intime de l'hôtel de Richelieu.

[2] Pour la fondation de la lampe.

[3] On voit que Mme de Montespan mettait de la parcimonie à ses fondations religieuses : c'est ce qui est relevé ici avec ironie.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 78.

(Novembre 1674.)

Je ne sais si votre lettre vous a beaucoup coûté; mais j'espère qu'elle me sera utile; du moins je suis fort touchée présentement des réflexions qui y sont, elles m'ont paru solides et nouvelles. Je suis toujours dans la même situation et je tâche d'en faire le meilleur usage que je puis. Priez Dieu pour moi, je vous en conjure, et me conservez une amitié dont j'espère que je jouirai quelque jour plus tranquillement et plus utilement que je ne fais.

Il ne tiendra pas à moi que je n'aie Maintenon, je m'en repose sur M. Viette à qui j'ai donné pleins pouvoirs.

M. le duc du Maine a la fièvre double quarte, M. le comte de Vexin a un vomissement et un dévoiement, et Mlle de Nantes vient de retomber malade; je me partage entre eux, et les sers comme une femme de chambre, parce que toutes les leurs sont sur les dents.

Mes complimens à M. Le Ragois; l'état où est le petit duc fait oublier tous les projets qu'on faisoit pour son éducation; il faut espérer qu'il ne sera pas toujours malade.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 69.

(Novembre 1674.)

Il est vrai, monsieur, que l'épreuve que le médecin anglois fait sur M. le duc du Maine[1] m'a mise dans

[1] Le duc du Maine avait eu, à l'âge de trois ans, des convulsions à la suite desquelles sa santé devint très débile; même une de ses jambes se tourna, de façon qu'il ne pouvait marcher.

d'étranges agitations, et que je ne me remets pas des frayeurs que je crois que l'on peut avoir avec raison pour la suite des remèdes qu'il avale ; mais je puis vous assurer avec vérité qu'aucun état ne peut me rendre insensible à la continuation de votre amitié, et que je vois avec beaucoup de joie que vous ne m'avez point oubliée, que vous vous souvenez de ce que je pense, et que vous y prenez intérêt. Je vous dirai là-dessus la même chose, qui est la douleur où je suis de ne pas profiter de la bonté particulière que vous avez pour moi ; j'aurois eu lieu d'espérer que, jointe à la charité que vous avez pour tous, vous m'auriez menée loin dans le chemin où il est important d'avancer, et dans lequel vous croyez bien que je fais peu de progrès. Je suis toujours dans le trouble où vous m'avez vue tant de fois, et vous verrez par les suites que je ne suis pas seule de mon opinion sur ce pays-ci. Priez Dieu pour moi, je vous en supplie, et me croyez votre très-humble servante.

A M. D'AUBIGNÉ, A BELFORT.

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

A Saint-Germain, ce 10 novembre 1674.

Je ne sais si Des Rolines, qui est très-bien informé de tout ce que je fais, vous aura mandé que j'achète une terre ; mais il ne sait peut-être pas encore que c'est Maintenon, et que le marché en est fait à deux cent cinquante mille francs. Elle est à quatorze lieues de Paris, à dix de Versailles et à quatre de Chartres ; elle est belle, noble, et vaut dix à onze mille livres de rentes. Voilà une retraite qui sera votre pis-aller. Vos affaires ne vont pas si bien que les miennes : votre future épouse est très-opiniâtre, et ne se rend ni à la persuasion de nos amis, ni à l'auto-

rité de ses parens ; je ne me suis point encore rebutée, et peut-être en viendrons-nous à bout[1].

M. de Louvois est toujours malade ; mais le Roi a entendu parler de ce que vous demandez pour votre compagnie de cavalerie ; je crois qu'il en ordonnera ce qui lui plaira, et que l'on ne vous refusera pas ce que l'on pourra vous accorder.

Adieu ; j'ai bien envie de savoir votre guerre finie pour tenter de demander un congé pour vous[2]. J'espère que l'hiver ne se passera pas sans vous voir. Je me porte fort bien ; mes princes sont toujours malades ; le petit duc parle souvent de vous.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 90.

Ce 7 janvier 1675.

Il y a bien longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles, et quoique l'on fasse ici une vie très-dissipée, je sens toujours avec chagrin la rareté de notre commerce ; je meurs de peur d'en perdre tout le fruit que j'en espérois dans le temps que je puis l'avoir, et de vous perdre quand je me serai mise en état de vous voir plus souvent Voilà vous faire envisager votre mort assez franchement ; mais je crois que vous n'en aurez pas peur.

Je ne puis vous dire de mes nouvelles sans tomber dans des redites continuelles ; je suis toujours dans les

[1] Ce mariage ne se fit point. Il en sera de même pour plusieurs autres négociations matrimoniales que Mme de Maintenon commencera pour son frère, et que les bizarreries de d'Aubigné feront échouer. Nous ne pouvons donner toutes les lettres relatives à ces épisodes, assez peu intéressants.

[2] Il s'agit de la guerre en Alsace, dans laquelle d'Aubigné se conduisit assez habilement pour seconder les mouvements de Turenne.

mêmes sentimens et dans les mêmes résolutions. Il faut attendre le temps du voyage de Baréges, et le faire si le petit duc le fait. Il se porte mieux et le petit comte aussi; la princesse est malade, sans que toute la Faculté puisse dire si elle a la petite vérole ou si elle ne l'a pas. Tout le reste va son chemin : l'affaire de Maintenon est conclue, et on paye journellement les créanciers; j'ai grande envie d'y aller; mais les maux de ces enfans me retiennent. Je me recommande à vos prières.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 93.

Ce 15 janvier 1675.

J'avois plus d'impatience de vous dire des nouvelles de Maintenon que vous n'en sauriez avoir d'en apprendre. J'y ai été trois jours qui, sans exagération, m'ont paru un moment. C'est une assez belle maison, un peu trop grande pour le train que j'y destine, dans une agréable situation, et qui a de fort beaux droits; enfin j'en suis très satisfaite et je voudrois y être. Il est vrai que le Roi m'a donné le nom de *Maintenon*.

Vos doreurs sont bien reconnoissans; leur présent ira dans mon château dont je suis présentement tout occupée. Je vous prie de songer à me prescrire quelque chose pour le carême; je me trouvois mieux de l'Avent que je n'ai fait depuis, et la fidélité que j'avois à ne pas manquer à ce que vous m'aviez ordonné me faisoit prier Dieu plusieurs fois par jour.

Je verrai assurément Mme de la Paillerie et fort aisément si elle vient le matin. Nos princes ne sont ni fort bien ni fort mal. Si vous venez ici, je serai fort aise de vous y

voir. J'irai demain à Paris pour un moment, mais j'y retournerai dans peu de jours[1].

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 136.

1675 (février).

Mme de Coulanges m'a dit que vous aviez pensé mourir; et quoique je ne l'aie su qu'après que votre mal a été passé, je ne laisse pas d'en être affligée, et d'appréhender les sujets de vos maux qui deviennent, ce me semble, bien fréquens. Je suis fort intéressée à votre conservation, et j'envisage avec tant de plaisir de me retrouver dans quelque temps entre vos mains que je serois inconsolable si vous me manquiez.

Il se passe ici des choses terribles entre Mme de Montespan et moi; le Roi en fut hier témoin, et ces demêlés-là, joints aux maux continuels de ces enfans, me mettent dans un état que je ne pourrai soutenir longtemps. Dieu soit loué de tout! ne m'abandonnez pas, écrivez-moi quelquefois, je vous en conjure.

Mme de Caylus, dans ses *Souvenirs*, cite ces lignes en même temps que celles d'une lettre du 13 septembre 1674, relative à une autre scène semblable (Collection Michaud et Poujoulat, p. 457). Elle ajoute ce commentaire :

« C'est apparemment à cette lettre qu'il faut rapporter ce

[1] La lettre précédente, du 7 janvier 1675, était encore signée : D'Aubigné, veuve Scarron. Cette lettre-ci et les suivantes sont généralement signées : Maintenon. Il faut remarquer toutefois que le simple paraphe bien connu de ceux qui ont vu ses lettres autographes lui sert très souvent à lui seul de signature, et que, même après 1675, elle signe encore parfois d'Aubigné ou F. d'Aubigné.

que j'ai ouï raconter à Mme de Maintenon : Qu'étant un jour avec Mme de Montespan dans une crise la plus violente du monde, le Roi les surprit en les voyant toutes deux fort échauffées : il demanda ce qu'il y avoit. Mme de Maintenon prit la parole d'un grand sang-froid et dit au Roi : « Si votre Majesté « veut passer dans cette autre chambre, j'aurai l'honneur de le « lui apprendre. » Le Roi y alla : Mme de Maintenon le suivit et Mme de Montespan demeura seule. Sa tranquillité en cette occasion paroît très-surprenante, et j'avoue que je ne la pourrois croire s'il m'étoit possible d'en douter.

« Quand Mme de Maintenon se vit tête à tête avec le Roi, elle ne dissimula rien; elle peignit l'injustice et la dureté de Mme de Montespan d'une manière vive, et fit voir combien elle avoit lieu d'en appréhender les effets. Les choses qu'elle citoit n'étoient point inconnues du Roi, mais comme il aimoit encore Mme de Montespan, il chercha à la justifier et, pour faire voir qu'elle n'avoit pas l'âme si dure, il dit à Mme de Maintenon : « Ne vous êtes-vous pas aperçue que ses beaux yeux se remplis- « sent de larmes lorsqu'on lui raconte quelque action généreuse « et touchante? »

De son côté Mme de Sévigné racontait à sa fille, quelques mois plus tard, ce qui avait transpiré de ces scènes violentes dans l'ancien cercle d'amis de Mme Scarron : « Je veux, ma bonne, vous faire voir un petit dessous de cartes qui vous surprendra : c'est que cette belle amitié de Mme de Montespan et de son amie qui voyage [1] est une véritable aversion depuis près de deux ans. C'est une aigreur, c'est une antipathie, c'est du blanc, c'est du noir. Vous demandez d'où vient cela? C'est que l'amie est d'un orgueil qui la rend révoltée contre les ordres de l'autre. Elle n'aime pas obéir, elle veut bien être au père, mais pas à la mère.... Ce secret roule sous terre depuis plus de six mois; il se répand un peu, je crois que vous en serez surprise. »

[1] Mme de Maintenon, à la date de cette lettre (7 août 1675), conduisait le duc du Maine à Barèges.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 96.

23 février 1675.

Ce n'est point moi qui ai chargé M. l'aumônier de vous convier à venir; mais je ne puis m'y opposer, et quoique je songe plus à votre commodité qu'à mon plaisir, ce seroit outrer la discrétion si j'exigeois de vous que vous n'y vinssiez pas. L'aumônier, qui vous aime et qui ne hait point à se faire voir dans le cabinet de Mme de Montespan, lui dit l'autre jour que vous aviez envie de venir, et que je vous empêchois; vous savez ce qui en est, mais il est vrai que je trouverois fort inutile de vous le demander, n'étant pas maîtresse ni du lieu ni d'une heure pour vous recevoir; il pourra fort bien arriver que vous ferez dix lieues pour nous voir tous un moment. Si après vous avoir montré les incommodités, vous voulez vous y exposer, je serai sûrement bien aise de vous voir.

Je voudrois bien obéir à ce que vous me prescrivez pour ce carême; je ne pourrai éviter d'y faire quelques transpositions, car je n'ai pas un moment le matin, et je ne puis qu'entendre la messe. Ce que vous me demandez sur mes habillemens n'est pas non plus trop facile : je ne porte point de couleur; mais je suis pleine d'or, et il faudroit que je me fisse faire des habits tout exprès. Mandez-moi si les trente sols par jour que vous m'ordonnez doivent être distribués ici; car le curé prétend que mes obligations sont présentement à Maintenon.

J'ai fait mes dévotions aujourd'hui et j'ai entendu une belle déclamation du P. Mascaron[1] : il divertit l'esprit et ne touche pas le cœur, et son éloquence même choque

[1] Le P. Mascaron, de l'Oratoire, avait déjà osé, dans un sermon du carême de 1669, prêcher contre l'adultère en présence de Louis XIV, qui ne lui avait pas moins continué son estime. Il avait de grands

les gens de bon goût, parce qu'elle est hors de place. Il a parlé un peu trop fortement sur les conquêtes, et nous a dit qu'un héros étoit un voleur qui faisoit à la tête d'une armée ce que les larrons font tout seuls. Notre maître n'en a pas été content; mais jusqu'à cette heure, c'est un secret.

Rendez-moi le plaisir que j'ai à vous entretenir par m'écrire quand vous le pourrez.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 126.

(Mars) 1675.

Votre lettre m'a fait un très grand plaisir. Je ne sais ce que je trouverai, mais il est certain que je cherche mon salut, en m'éloignant d'un trouble qui y est fort opposé; si je me trompe, ce sera avec le conseil de gens de bien et de bon esprit, vous le savez. Demandez à Dieu, je vous supplie, qu'il conduise mon projet pour sa gloire et pour mon salut[1]. Je lui fais cette prière tous les jours, et ce qui me met l'esprit en repos, c'est que si quelqu'un de piété et de bon sens me conseilloit de demeurer où je suis, je le ferois malgré ce qui m'en coûteroit, et si de ce

succès comme prédicateur; il est cependant vrai que son éloquence offrait de choquantes hyperboles, des témérités bizarres, une enflure mystique, qui devaient fort peu plaire à Mme de Maintenon.

[1] M. Lavallée (*Correspondance générale*, I, 261) interprète ces mots : « Demandez à Dieu qu'il conduise mon projet pour sa gloire et pour mon salut » comme annonçant le dessein que Mme de Maintenon formait dès lors pour la conversion du Roi; mais le sens tout entier de la lettre n'indique rien de semblable, et témoigne très simplement qu'elle était alors toute au désir de se retirer à Maintenon. Il s'agit bien plutôt du *Projet de conduite* qui suit cette lettre, et qui, non daté, doit s'y rattacher. — L'auteur de la copie de Versailles l'a si bien compris ainsi, qu'il met en titre à cette lettre : « Sur son projet de quitter la cour ».

côté ici on me traitoit à ma mode, et tout comme je le pourrois désirer, je le quitterois encore si on le vouloit. Cette indifférence me fait espérer que Dieu me bénira, et ne m'abandonnera pas.

Projet de la conduite que je voudrois tenir si j'étois hors de la cour.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 101.

Je voudrois me lever à sept heures en été, à huit heures en hiver; rester une heure en prières avant que d'appeler mes femmes, ensuite m'habiller et voir pendant ce temps-là les marchands, ouvriers, ou les gens à qui on peut avoir affaire; et, après être habillée, aller à l'église, et n'en revenir que pour dîner.

Je compterois de sortir environ deux jours par semaine, soit pour mon plaisir, soit pour des visites nécessaires; souper chez quelques amies particulières ces jours-là et se retirer toujours à dix heures.

Garder la chambre deux fois la semaine; donner ces jours-là à dîner et à souper à quelques amis ou amies particuliers; se retirer toujours à dix heures[1], faire la prière avec mes domestiques, me déshabiller et me coucher à onze heures.

Je destinerois les trois autres jours de la semaine : un pour visiter les pauvres de ma paroisse, l'autre pour aller à l'Hôtel-Dieu, et l'autre pour les prisonniers, et passer mes soirées à travailler ou à lire.

Ne voir jamais personne la veille ni le jour des communions; ne manquer jamais aux dévotions particulières;

[1] Les trois lignes qui précèdent ne sont pas dans la copie de Versailles, mais Languet de Gergy, qui a donné ce *Projet de conduite*, les cite.

être habillée modestement et ne porter jamais ni or, ni argent; donner la dixième partie de mon revenu aux pauvres.

Voilà comme je voudrois commencer, en attendant que le zèle m'en fît faire davantage ; je n'ai point parlé de la sanctification des dimanches et des fêtes, car je suppose que c'est une des premières obligations.

Voyez ce que vous trouvez à dire à ce plan; j'ai laissé une marge pour voir ce que vous voudrez ajouter ou retrancher; en attendant ce temps de repos et de calme, que je me figure si délicieux, je ne fais rien qui vaille, et m'abandonne à une paresse et à un découragement qui me fait craindre souvent que la dévotion que je projette ne soit par le même esprit d'arrangement que j'ai pour les meubles de Maintenon.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 84.

(Mars 1675.)

M. l'aumônier vient de me donner votre lettre, qui m'a fait un très grand plaisir; elle est pleine de dévotion et d'amitié : c'est ce que je voudrois présentement qui partageât ma vie, et je suis dans un milieu où l'on ne connoît ni l'un ni l'autre. Plût à Dieu que le soin de mon salut me donnât l'extrême impatience que j'ai de le quitter, et que ce ne fût pas le dégoût de la personne que vous savez. Cependant il faut se servir de tout et espérer que je ferai un bon usage de la vie que je projette. Vous êtes le maître du temps; mais j'attends le retour de Barèges. Ce n'est pas que je sache si j'irai ou non, et je suis moins avertie que Ponta[1] de ce que l'on veut faire à

[1] Un des valets du duc du Maine.

ces messieurs; ils sont nourris aussi mal qu'ils peuvent l'être, et je ne puis les quitter trop tôt pour la décharge de ma conscience, car j'y agis toujours avec quelque dépit.

Je ferai tout mon possible pour aller à Paris avant la Notre-Dame, j'en passerai le jour à Chartres. Ne doutez pas que nous ne fassions ici tout ce qu'il faut pour vous mettre en repos; vous ne demanderez rien que de juste, et le Roi vous l'accordera sans peine; instruisez-nous seulement de ce que nous avons à faire.

Adieu, monsieur, demandez à Dieu ce qui m'est nécessaire.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 104.

(Avril) 1675.

Je n'ai jamais eu tant d'envie de vous voir que dans cette affaire ici, mais nous faisons une vie qui m'ôte toute espérance de pouvoir vous donner un rendez-vous sûr, car Mme de Montespan sort depuis le matin jusqu'au soir, et n'a gardé la chambre qu'un seul jour que je n'en étois pas avertie. Cependant je vous verrai avant de partir pour Barèges, et je ne sais encore le jour ni de l'un ni de l'autre. Vous entendrez dire que je vis hier le Roi : ne craignez rien; il me semble que je lui parlai en chrétienne et en véritable amie de Mme de Montespan.

Mme de Maintenon partit le 28 avril 1675 pour conduire le duc du Maine aux eaux de Barèges. On remarquera le ton libre et dégagé de la lettre qu'elle va adresser dès le début de ce voyage à l'abbé Gobelin, et en même temps l'impatience de nouvelles qui se cache sous cet air de plaisanterie. C'est que la

situation intime de la cour, fort changée, était devenue pour elle singulièrement intéressante. Au carême précédent, sous la pression du scrupule religieux, Louis XIV et Mme de Montespan s'étaient séparés. Un humble prêtre d'une paroisse de Versailles avait osé refuser l'absolution à la favorite; indignée, elle s'était plainte : il fallait chasser le prêtre et son curé, qui le soutenait. Mais alors elle s'était trouvée en présence d'une autorité qui ne pliait pas : Bossuet, précepteur du dauphin, avait couvert les deux prêtres de son approbation, et avait adjuré le Roi de remplir sincèrement le devoir pascal en renonçant au scandale de ses amours. Louis XIV, déjà ébranlé par le carême qu'avait prêché Bourdaloue, au cours duquel les sévères avertissements n'avaient pas été épargnés, promit une conversion complète : Mme de Montespan eut ordre de s'éloigner. Elle passa quelque temps à Paris. Bossuet allait la voir; il essuyait ses violences ou ses tentatives de corruption, ses menaces ou ses larmes. Cependant le Roi partait le 16 mai pour la campagne de Flandre : il avait revu Mme de Montespan, mais dans un cabinet vitré où toute la cour les pouvait considérer. On conçoit que Mme de Maintenon dût être avide de nouvelles, et qu'elle aimât mieux les recevoir d'un nouvelliste habile aux sous-entendus et homme d'esprit, comme l'abbé Testu, que du bon abbé Gobelin.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 106.

A Mantelan[1], ce 8 mai (1675).

Nous avions marché jusques hier, sans chagrin, du moins de ma part; mais M. le duc eut un accès de fièvre, dont je crains les suites, quoiqu'il ait été aujourd'hui dans une très parfaite santé. Comme la mienne est un peu trop dépendante de la sienne, je me suis trouvée mal en même temps que lui ; mais je compte pour rien tout ce qui ne me trouble point le cœur, et j'ai présen-

[1] Village de Touraine, près de Loches.

tement des douleurs assez vives, dont je m'accommode mieux que des sécheresses d'une dame dont je souhaite que M. Le Ragois soit content[1]. J'ai une grande impatience d'apprendre son entrée à Clagny pour y être précepteur des princes ; et, outre l'intérêt particulier que je prendrai toujours à ce qui le regarde, je me trouve déjà l'avidité des provinciaux sur les nouvelles. Il me semble qu'il y a mille ans que je n'ai ouï parler ni de la cour ni de Paris. Cependant je vous proteste avec la sincérité que vous me connoissez que je ne me suis pas ennuyée un moment. M. le duc du Maine est d'une très délicieuse compagnie ; il a besoin de soins continuels, et la tendresse que j'ai pour lui me les rend agréables. Je fais ce que vous m'avez ordonné pour mon salut. Enfin les jours me paroissent trop courts, et je n'ai encore écrit qu'à très peu de gens par n'en pas trouver le temps.

M. l'aumônier ne me voit pas souvent, parce qu'il est dans le second carrosse; mais il n'en est que meilleur, et j'ai beaucoup plus de plaisir à le voir triste ou gai selon la bonne ou mauvaise hôtellerie que je n'en aurois à approfondir ses chagrins. Il s'admire de ne pas succomber à la fatigue d'un voyage qu'il fait dans le fond d'un carrosse, marchant trois heures le matin et autant l'après-dîner, et trouvant partout des repas préparés. J'entends la messe avant de partir, afin de lui faciliter le déjeuner, car il se pique d'avoir le sang chaud et l'estomac dévorant. Je ne sais ce que fait son estomac, mais je sais bien qu'il dévore. Il lui a pris tantôt un saignement de nez, pendant son oraison mentale, qui l'a bien effrayé. Jugez par la longueur de ma lettre si je suis de belle humeur.

Je vous prie de dire à M. l'abbé Testu[2] de m'écrire

[1] Le Ragois, devenu précepteur du duc du Maine, n'était pas du voyage de Barèges; il était resté à Clagny, où Mme de Montespan était revenue avant le départ du Roi.

[2] L'abbé Testu, ce mondain si souvent cité dans les lettres de

promptement, car je ne veux pas commencer, et je meurs d'envie d'entrer en commerce avec lui. Dites-lui encore, s'il vous plaît, qu'il est menacé du second tome des quarante lettres de Mme d'Heudicourt. Bonsoir, monsieur.

A Poitiers, ce 12 mai (1675).

Je croyois vous envoyer ma lettre de Mantelan; mais la poste se trouva partie, et M. le duc a eu deux accès de fièvre tierce, ce qui m'a donné beaucoup d'inquiétude; il a eu cette nuit le quatrième, c'est-à-dire il a marqué un moment, et rien de plus, et il est si bien que nous partons aujourd'hui pour gagner Pons, où nous ferons encore quelque séjour. Ne nous oubliez pas dans vos prières et écrivez-moi. Je ne reçois de nouvelles de qui que ce soit, et j'éprouve déjà l'abandon des absens; mais il faut se consoler de tout quand on a la clef des champs.

Mme de Sévigné, avait été de la société des hôtels de Richelieu et d'Albret, et depuis lors fort lié avec Mme de Maintenon, qui conserva toujours pour lui de l'amitié. Saint-Simon, qui ne l'a connu qu'âgé, le dit « fort honnête homme, plein d'esprit, de lettres, autrefois très-galant, singulier et vif à l'excès, ayant passé sa vie jusqu'à la dernière vieillesse dans le grand monde... Ne l'avoit pas qui vouloit ». Saint-Simon assure encore que l'amitié continua toujours entre lui et Mme de Maintenon : « Ils s'écrivirent toute leur vie : il avoit un vrai crédit auprès d'elle. » On n'a rien retrouvé de cette correspondance, qui serait si curieuse. Croire que Mme de Maintenon et l'abbé Testu se seraient écrit « toute leur vie », comme dit Saint-Simon, serait un peu difficile. Ce qui est vrai, c'est qu'ils se sont écrit à diverses époques; nous en retrouverons les preuves.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 117.

(Au Petit-Niort[1], 20 mai) 1675.

J'ai dîné aujourd'hui à Pons et je suis venue coucher ici. Nous coucherons demain à Blaye. M. et Mme la maréchale d'Albret nous ont reçus avec tous les honneurs et l'amitié que M. le duc et moi pouvions espérer. Enfin les présens nous traitent fort bien ; mais il n'en est pas de même des absens. Et vous aussi, vous m'avez abandonnée; je ne reçois de lettres que d'un seul homme[2], et si on continue, on me persuadera qu'il ne faut faire fonds que sur des gens dont l'amitié est plus vive que vous ne voulez. Ne me fâchez donc pas plus longtemps, car les montagnards ne sont peut-être pas difficiles et s'accommoderoient encore de ma décrépitude. Vous jugerez bien à mon style que notre prince est en parfaite santé; je n'entends point parler des autres ni de Mme de Montespan. Dieu soit loué de tout! Je me prépare à faire mes dévotions à Bordeaux, si je puis trouver un confesseur qui m'entende. Je me persuade tous les jours de plus en plus que la solitude est nécessaire pour servir Dieu, et que la dissipation est très dangereuse. Je croyois que j'aurois ici du temps de reste, et je ne trouve pas une heure par jour. Nanon a été malade, mais elle est guérie; Marotte et La Couture le sont très-souvent; M. Du Vasché a la fièvre quarte, et l'aumônier croit qu'il l'aura bientôt. Je suis la seule ici qui ne me plains point, la liberté et le repos d'esprit me tiennent lieu de tout; il n'y a que votre oubli qui me touche. Je vous prie de m'écrire

[1] Village entre Jansac et Blaye.

[2] On ne saurait douter que Mme de Maintenon ne désigne ici le Roi. Pendant tout ce voyage il s'établit entre eux un commerce de lettres dont l'occasion et le prétexte étaient ce qui concernait le duc du Maine. Malheureusement rien n'est resté d'une telle correspondance.

quelquefois, et de croire que j'ai pour vous tous les sentimens que je dois avoir.

A M. D'AUBIGNÉ.

Collection de S. M. le Roi de Hollande. — Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 113.

A Bazas, ce 28 mai (1675).

Je crois que le fidèle Des Rolines vous aura déjà mandé de mes nouvelles, et que, pour vous en faire savoir, il s'en sera informé à tous ceux qui peuvent lui en apprendre; mais, après avoir écrit aux plus pressés, je veux vous en dire moi-même et vous demander des vôtres; je ne crois pas que nous en puissions recevoir de bien fraîches, et c'est en cette occasion qu'il faudra dire : « Il vaut mieux tard que jamais ». Venons à notre voyage. Il se passe très heureusement, excepté trois accès de fièvre tierce que notre prince a eus. Je n'ai pas senti un mouvement de chagrin. Je me repose plus qu'en aucun lieu du monde; nous avons un très beau temps, toutes nos commodités, et, s'il ne nous arrive rien de nouveau, ce voyage ici ne paroîtra pas si fatigant que d'aller de Paris à Versailles. On nous reçoit partout comme le Roi; mais il faut avouer que la Guienne se distingue, et que l'on ne peut rien ajouter aux démonstrations de joie qu'ils nous donnent. Mme la maréchale d'Albret me paroît fort aise de nous voir. On nous avoit pensé étouffer à Poitiers, à force de caresses. M. le duc de Saint-Simon[1] nous traita magnifiquement à Blaye, et les jurats de Bordeaux nous y vinrent amener un bateau magnifique; il en périt un de notre train dans le moment

[1] C'est le père de l'auteur des *Mémoires*. Il était gouverneur de Blaye.

que nous nous embarquâmes, et l'aumônier trouva une grande imprudence de ne pas profiter de cet exemple. Nous voguâmes très-heureusement avec quarante rameurs, et, à la vue de la ville, il se détacha des vaisseaux pour nous venir saluer, les uns pleins de violons, et les autres de trompettes; mais quand nous fûmes plus près, rien effectivement ne peut être plus beau : tout le canon du Château-Trompette, celui des vaisseaux qui étoient au port, mêlés avec les trompettes et les violons qui nous suivoient, et les cris de Vive le Roi! d'une infinité de peuple qui étoit sur le bord de l'eau. M. le maréchal d'Albret, qui étoit venu au-devant de nous jusqu'à Pons, conduisoit notre prince, qui fut reçu par M. de Montégu et tous les jurats, qui le haranguèrent. Nous montâmes ensuite en carrosse avec une centaine d'autres qui nous suivoient; nous fûmes plus d'une heure à aller du port à la maison[1]....

[1] « La suite de cette lettre est perdue. » (Note des dames de Saint-Cyr.) — Pellisson, qui avait suivi le Roi en Flandre, confirme ces détails dans une lettre datée du camp de Latines, 3 juin, et nous fournit en même temps une nouvelle preuve de la correspondance qui s'était établie entre Louis XIV et Mme de Maintenon : « Le Roi nous dit hier au soir au petit coucher, avec plaisir, le grand accueil qui avoit été fait à Bordeaux à M. le duc du Maine, et la joie que le peuple témoigna de le voir.... C'est Mme de Maintenon qui lui en a écrit une lettre de huit ou dix pages; elle marque qu'en son absence le petit prince répondit de son chef aux harangues, et qu'au retour, l'ayant trouvé fort échauffé de la foule, qui avoit été auprès de lui, elle lui demanda s'il n'aimeroit pas mieux n'être point fils du Roi que d'avoir toute cette fatigue; à quoi il répondit que non, et qu'il aimoit mieux être fils du Roi. » *Lettres* de Pellisson, t. II, p. 277.

A M. D'AUBIGNÉ, A BELFORT.

Collection de S. M. le Roi de Hollande. — Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 123.

A Barèges, ce 8 juillet 1675.

Je vous ai écrit une grande lettre sur la route de Bordeaux ici, et je ne doute point que vous ne l'ayez reçue, car je l'ai adressée à M. Viette, que je tiens infaillible comme le pape. Nous sommes ici depuis le 20 juin, et nous ne faisons pas grand'chose. Le petit duc a la fièvre quarte, peu considérable à la vérité, mais c'est toujours un trouble dans ses bains qui nous embarrasse. Nous n'en voyons encore aucun fruit. Il faut prendre patience, vous sur votre roche et moi dans les Pyrénées; nous nous rejoindrons encore s'il plaît à Dieu; songez à lui, afin d'être toujours prêt à mourir, et du reste tenons-nous gaillards.

Je n'écris point à M. de Louvois sans le faire souvenir de vous, et il me répond qu'il fera ce que je demande. Il faut vous marier cet hiver, et le pis-aller est Maintenon, où nous ne mourrons pas de faim. Vous voyez que je prends courage dans un lieu plus affreux que je ne puis vous le dire; pour comble de malheurs, nous y gelons. La compagnie y est mauvaise, et avec tout cela je me porte fort bien, parce que j'y ai moins de peine et de chagrin qu'ailleurs.

Vous ne sauriez faire trop de liaison avec Vauban; un bon office de cet homme-là est plus utile que de tous les courtisans[1]. Toutes nos femmes sont toujours malades; ce sont des badaudes de Paris qui ont trouvé le monde grand dès qu'elles ont été à Étampes.

Adieu, mon cher frère, vous savez si je vous aime.

[1] D'Aubigné était gouverneur de Belfort, dont Vauban réparait alors les fortifications.

Nulle part on ne voit Mme de Maintenon faire allusion à ce qui se passait alors à la cour. Comme on ne trouve point de lettres d'elle à l'abbé Gobelin depuis le mois de mai jusqu'à la fin de l'année 1675, on peut croire qu'il supprima celles qui lui furent écrites; peut-être étaient-elles trop vives. En revanche, les lettres de Mme de Sévigné, par une suite de traits brillants et vifs sous un voile bien transparent, donnent toutes les péripéties du drame qui ramenait Mme de Montespan sur la scène. Louis XIV, comme pour marquer expressément que la séparation n'était pas une disgrâce, avait, au milieu des soucis de la guerre, multiplié les ordres pour l'achèvement du château de Clagny à Versailles, luxueuse retraite de la divinité; les courtisans avaient compris qu'ils seraient bienvenus à y faire leur cour; et la Reine elle-même croyait plaire au Roi en témoignant des égards à celle qui n'en avait jamais eu pour elle : « Il y a des dames, écrit Mme de Sévigné le 14 juin, qui ont été à Clagny; elles trouvèrent la belle si occupée de son ouvrage et des enchantemens qu'on fait pour elle que, pour moi, je me représente Didon qui fait bâtir Carthage »; et le 3 juillet : « Vous ne sauriez vous représenter le triomphe où elle est au milieu de ses ouvriers, qui sont au nombre de douze cents : le palais d'Apollidon et les jardins d'Armide en sont une légère description. La femme de son *ami solide* lui fait des visites et toute la famille tour à tour. » En vain Bossuet, dans une suite de lettres énergiques, rappelait-il Louis XIV à ses promesses, à ses devoirs de chrétien et de roi. Il était trop tard : une correspondance secrète s'échangeait entre Louis XIV et Mme de Montespan, et les prudents jugeaient que si elle était assez habile pour commencer un nouveau règne à l'abri des scrupules de conscience, elle fonderait une puissance durable : « Vous jugez très bien de *Quantova*, écrit Mme de Sévigné; si elle peut ne point reprendre ses vieilles brisées, elle poussera son autorité et sa grandeur au delà des nues; mais il faudroit qu'elle se mît en état d'être aimée toute l'année sans scrupule. » (Lettre du 28 juin.) — « Que l'autorité et la considération seront poussées loin si la conduite du retour est habile! Cela est plaisant que tous les intérêts de *Quanto* et toute sa politique s'accordent avec le christianisme, et que le conseil de ses amis ne soit que la même chose avec celui de M. de Condom. » (Lettre du 3 juillet.) — Mais Mme de Montespan n'eut point cette prudente habileté; il était réservé à une

autre de concilier le goût du Roi avec le respect du christianisme. — Mme de Caylus, de sa plume légère, dira comment finit l'aventure. Les gens prudents qui espéraient encore tout concilier avaient entouré Mme de Montespan d'un cercle de personnes graves pour la première entrevue du retour. « Le Roi vint chez Mme de Montespan, comme il avoit été décidé; mais, insensiblement, il la tira dans une fenêtre; ils se parlèrent bas assez longtemps, pleurèrent, et se dirent tout ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas. Ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre, et il en advint Mme la duchesse d'Orléans et ensuite M. le comte de Toulouse.... Je ne puis me refuser de dire ici une pensée qui me vient dans l'esprit : il me semble qu'on voit encore dans la physionomie et dans toute la personne de Mme la duchesse d'Orléans des traces de ce combat de l'amour et du jubilé[1]. »

A M. D'AUBIGNÉ, A BELFORT.

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

A Brion, entre la Villedieu-d'Aulnay et Saint-Léger de Mesle.

Ce 16 octobre (1675).

Je crois que la date de ma lettre vous sera connue ; on y parle fort poitevin, et ce seul mérite-là me fait trouver tout ce que je vois de fort bonne compagnie. La joie où je suis depuis quelque temps y peut contribuer : M. le duc du Maine marche, et, quoique ce ne soit pas bien vigoureusement, il y a lieu d'espérer qu'il marchera comme nous. Vous ne savez pas toute la tendresse que j'ai pour lui; mais vous en connoissez assez pour ne pas douter que cet heureux succès de mon voyage ne me fasse un grand

[1] Il s'agit de Mlle de Blois, plus tard duchesse d'Orléans, femme du Régent. Quelques circonstances sont ici inexactes. Mme de Caylus parle par tradition. Ce n'est point un jubilé qui fut l'occasion de la séparation; mais qu'importe pour l'intime vérité de ce spirituel récit!

plaisir. Les nouvelles qui me viennent de la cour me font espérer que j'y passerai mon temps agréablement, et qu'on trouvera bon que je m'y conserve plus que je n'ai fait par le passé. J'y suis fort résolue, et de me servir de tout le crédit que j'y aurai pour vous tirer d'où vous êtes. Je me prépare aussi à m'occuper de Maintenon, qui est, je crois, à moi présentement sans que l'on ne puisse plus me l'ôter; le décret doit être fait ce mois-ci.

Adieu, mon cher frère, il ne me reste plus qu'à vous marier; et il faut y travailler cet hiver. Je vous aime avec une extrême tendresse. Réjouissez-vous, pensez à votre salut; c'est tout ce qu'il y a d'utile et d'agréable.

A M. DE VILLETTE.

Lavallée, *Correspondance générale*, t. I, p. 291, d'après les *Manuscrits de Mlle d'Aumale.*

Ce jour de la Saint-Martin (11 novembre) 1675.

J'ai reçu toutes les lettres que vous m'avez écrites depuis que je suis de retour ici[1]; je ferai tout ce que vous désirez de moi; je corrigerai le placet de M. de la Roche-Allart et je le donnerai à M. de Louvois. Je ne vous dis rien sur la députation qu'on vous propose; si vous m'en donnez le temps, je consulterai des gens habiles en pareille matière, et je vous manderai leur avis dès que je serai à Paris. Je crains bien que M. de Caumont n'ait point de réponse de M. de Créqui; il partoit quand on lui porta sa lettre. J'ai envoyé le placet du petit de Launé à M. de Saint-Pouanges, et je lui ai écrit pour le présenter à M. de Louvois. Je vous rendrai compte du succès, que j'espère qui sera bon. J'ai trouvé le tombeau de Savary d'Aubi-

[1] Mme de Maintenon est sur la route pour revenir à Paris.

gné dans l'église de Chinon, comme il est dit dans la vie de mon grand-père; et on me fait espérer que je trouverai de grands éclaircissemens sur ma maison dans le trésor d'une autre église du même lieu[1]. On a trouvé dans celui de Richelieu un titre de trois cents ans d'un Jacquelin d'Aubigné, et on m'assure que l'on y en trouvera d'autres. Un gentilhomme de M. de Richelieu, curieux de généalogies, prétend avoir la nôtre et pouvoir faire la filiation jusqu'à nous; cela seroit bien opposé à la fable de notre maison. J'ai trouvé aussi dans un livre d'armoiries mes armes où le lion est herminé, comme mon grand-père dit qu'on fait aux de la Jousselinière; mais il a mis

[1] La noblesse de la famille d'Aubigné ne remontait pas bien haut. Le père d'Agrippa, Jean d'Aubigné, est qualifié dans son contrat de mariage de noble homme et sage, licencié en droit et juge des ville, terres et seigneuries de Pons en Saintonge. Le père de Jean était peut-être un bourgeois de Loudun. Jean épousa Catherine de l'Estang, dame de La Lande; il semble prouvé qu'elle était fille d'un bourgeois de Blois. D'autre part, il y avait une très ancienne famille des d'Aubigny ou d'Aubigné d'Anjou à laquelle les d'Aubigné de Saintonge eussent voulu se rattacher. C'étaient les tombeaux de cette famille que Mme de Maintenon retrouvait. Plus tard, ces d'Aubigné d'Anjou parurent en scène pour revendiquer eux-mêmes une parenté devenue très profitable (voir la lettre à d'Aubigné, 22 mai 1682). Un abbé d'Aubigné, qui sortait du séminaire de Saint-Sulpice, dont Saint-Simon fera par conséquent un portrait peu flatteur tout en reconnaissant sa vertu et sa piété, et son frère le marquis se présentèrent à Mme de Maintenon comme ses cousins. Elle les accueillit. L'abbé devint évêque de Noyon, puis archevêque de Rouen. D'autres grâces, mais modérées, se répandirent sur le frère et un neveu. En 1688 cependant, Charles d'Aubigné, le propre frère de Mme de Maintenon, nommé chevalier de l'ordre, dut témoigner de seize quartiers de noblesse. On produisit alors une pièce fabriquée anciennement, et tendant à démontrer la parenté des deux familles. Mais d'Hozier ne s'y trompa pas, et déclara cette pièce « vilainement fausse ». On ne poussa pas l'affaire plus loin, et d'Aubigné n'en fut pas moins chevalier de l'ordre : Saint-Simon s'en indigna. Au demeurant, les d'Aubigné de Saintonge, qui ont Agrippa et Mme de Maintenon, n'ont guère besoin, pour leur illustration devant la postérité, de la parenté avec les d'Aubigny d'Anjou. Voir le curieux travail de M. Bordier dans la *France protestante*, articles Aubigné et Maintenon, colonnes 460 et 547.

d'Aubigni, soit qu'il ne sache pas le nom, ou que ce soit une autre maison, à quoi il n'y a guère d'apparence, puisque c'est les mêmes armes; quant aux autres titres que j'ai trouvés, il y a partout *d'Aubigné*. Vous voyez que l'engouement de ma maison me dure encore. Celui de Mme de Villette me dure pareillement, et je me sens une tendresse pour elle dont je lui donnerai toutes les marques qui me seront possibles. Dites à Mme de La Pannerie que j'ai reçu ses lettres, et que je ferai ce qu'elle désire dès que je serai à Paris, car je ne passe point à Tours. Faites mille complimens pour moi à M. et à Mme de Fonmort et à mes cousines et nièces. Je ne puis écrire à personne, il est minuit, et je donne ma lettre à un gentilhomme qui part pour Poitiers à la pointe du jour. Nous serons à Paris le 20 de ce mois.

Adieu, mon enfant, j'embrasse le petit ange.

Mme de Maintenon ramenait de Barèges le duc du Maine sinon guéri (il resta boiteux toute sa vie), du moins en état de marcher. On pouvait attribuer en grande partie ce résultat à ses bons soins. Mme de Sévigné raconte ainsi le retour à Versailles: « Rien ne fut plus agréable que la surprise qu'on fit au Roi. Il n'attendoit M. du Maine que le lendemain. Il le vit entrer dans sa chambre, et mené seulement par la main de Mme de Maintenon. Ce fut un transport de joie. M. de Louvois alla voir en arrivant cette gouvernante; elle soupa chez Mme de Richelieu, les uns lui baisant la main, les autres la robe, et elle se moquant d'eux tous, si elle n'est bien changée; mais on dit qu'elle l'est. » (10 novembre 1675.)

Ce récit a son prix; mais comment Mme de Sévigné peut-elle raconter le 10 novembre un retour à Versailles annoncé par Mme de Maintenon le 11 et effectué très probablement, selon son témoignage, seulement le 20 du même mois? Il faut bien conjecturer que, dans l'édition des *Grands Écrivains*, tome IV, page 254, comme dans les éditions précédentes, le paragraphe

de la lettre de Mme de Sévigné qui concerne ce retour est déplacé, par quelque négligence de copiste qui a fait foi pour tous les éditeurs. Et cette conjecture devient, peu s'en faut, certitude, si l'on remarque que, dans la lettre du 1er décembre suivant, datée des Rochers, Mme de Sévigné annonce une certaine nouvelle que lui envoie Mme de Lavardin, et qu'elle ne donne pas. L'éditeur remarque cette lacune sans pouvoir l'expliquer; voilà l'explication : c'est la nouvelle de ce retour.

A Mme DE VILLETTE.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. II, p. 406[1].

A Saint-Germain, ce 24 février 1676.

Il faut vous faire compliment sur les merveilles que M. de Villette a faites. J'en reçus la première nouvelle par le Roi, qui m'a fait l'honneur de me dire que mon cousin s'étoit signalé[2]; ce témoignage-là n'est pas à dédaigner, aussi me fit-il un sensible plaisir. Je n'oserois vous dire que votre fils étoit sur le tillac, essuyant le feu de quarante mille coups de canon et criant au major, qui nous l'a dit : « Voilà les coquins qui fuient! » Je ne doute point que ce récit ne vous coûte quelques larmes, mais elles seront de joie; pour moi, j'en ai une bien grande qu'il se soit fait nommer, et j'espère que le Roi s'en souviendra en temps et en lieu.

Les Saint-Hermine ont aussi très bien fait; j'en écris à Mme de Lalaigne[3].

[1] Monmerqué cite cette lettre et la suivante dans sa préface aux *Mémoires du marquis de Villette* d'après les *Mémoires de Mlle d'Aumale*.

[2] Le 8 janvier 1676, dans un combat maritime appelé tantôt de Messine, tantôt d'Alieur ou des îles Lipari, les Français avaient été vainqueurs des Hollandais commandés par Ruyter. Le marquis de Villette, qui commandait le vaisseau l'*Assuré*, avait près de lui son fils, le jeune de Mursay, qui n'avait que douze ans et servait en qualité de volontaire. (Voir les *Mémoires du marquis de Villette* avec la *Notice* de Monmerqué.)

[3] Leur mère.

Adieu, ma chère cousine, conservez-moi votre amitié, dont je voudrois bien pouvoir jouir.

A M. DE VILLETTE, A MESSINE[1].

Saint-Germain, ce 26 février 1676.

Il est vrai que j'ai senti une extrême joie d'apprendre par le Roi même que vous aviez fait des merveilles, et que j'ai connu en cette occasion la tendresse que j'ai pour vous depuis si longtemps. M. Seignelay m'a promis de faire souvenir Sa Majesté, dans toutes les occasions, de ce que vous venez de faire, et de vos neveux aussi[2]. M. le chevalier de Chaumont n'en a oublié aucun; je n'ai plus rien à désirer de vous pour fonder mes bons offices; je ferai assurément de mon mieux, mais continuez à vous aider, car mon crédit est médiocre, et ce que vous avez fait sera auprès du Roi et aura plus de succès que les offices de tout ce qu'il y a de dames en France.

J'ai écrit à Mme votre femme; je crois qu'elle sera bien aise de ce que je lui mande et qu'elle pleurera bien de joie de ce que je lui dis de son fils : on en conte des choses étonnantes. J'ai montré la lettre à Mme de Montespan, qui m'a dit qu'elle parleroit au Roi.

Vous ne me dites plus rien sur les étoffes; vos échantillons ont été à Barèges et revinrent ici dans le temps que le Roi se trouva mal; ainsi on les jeta au feu sans y penser. Mme de Montespan vouloit des portières et moi cent aunes de damas vert ou cramoisi. Je crois pourtant le vert à meilleur marché.

[1] Citée, comme la précédente lettre, dans la préface de Monmerqué aux *Mémoires de Villette*. (Voir la note à la lettre du 3 avril 1674.)

[2] Les Saint-Hermine.

Adieu, mon cher cousin, j'attends mon frère, et on me fait espérer un mariage pour lui. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur; vous savez que les femmes aiment les braves.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 133.

(Juin 1676.)

J'ai donné la chanoinie à M. Duplessis, dès que vous m'avez assuré que je le pouvois en conscience, et il est allé quérir la provision à Maintenon; je lui ai fait une très-belle exhortation.

Ne doutez pas que je ne fusse ravie d'avoir l'honneur de vous voir; mais ma discrétion m'empêche de vous en presser, et d'autant plus que, n'y venant que pour vous en retourner le même jour, je n'ai pas le temps d'en profiter. Je ne suis pas destinée au repos. J'aurois cru que, demeurant ici sans Mme de Montespan[1], j'en aurois eu de reste; cependant j'ai presqu'autant d'embarras que quand elle y est. Nous aurons bientôt M. Le Ragois, qui me sera un plaisir et un soulagement. Je désire plus ardemment que jamais d'être hors d'ici, et je me confirme de plus en plus dans l'opinion que je n'y puis servir Dieu; mais je vous en parle moins, parce qu'on m'a dit que vous dites tout à l'abbé Testu.

Voici un trait de ma sincérité naturelle, et je crois que

[1] Mme de Montespan est aux eaux de Bourbon. Le Roi est parti le 15 avril pour l'armée. Elle s'est mise en route peu après, à petites journées, avec un train de quarante-six personnes, un carrosse à six chevaux pour elle, un carrosse avec pareil attelage pour ses femmes, deux fourgons, six mulets, douze hommes à cheval. A Moulins elle s'est embarquée « sur un bateau peint et doré, avec mille chiffres, mille banderoles de France et de Navarre ». (Lettre de Mme de Sévigné, 17 mai 1676.) De Bourbon elle revint à Fontevrault chez sa sœur l'abbesse, pour y attendre le retour du Roi.

vous vous en accommoderez mieux que d'un changement sur la confiance que j'avois en vous ; je vous conjure donc qu'il ne sache plus de mes nouvelles par vous ; il s'y intéresse peu présentement, et il a en tout ce qui regarde la cour des vues bien différentes des miennes.

Je suis à merveille avec Mme de Montespan, et je me sers de ce temps-là pour lui faire entendre que je veux me retirer ; elle répond peu à ces propositions-là ; il faudra voir ce que nous ferons à son retour.

Demandez à Dieu, je vous en conjure, qu'il conduise et rectifie mes desseins pour sa gloire et pour mon salut.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 138.

(Juin 1676.)

Vous traitez ce que je vous ai mandé trop solidement, et je ne vous soupçonne point du tout d'avoir révélé ma confession à l'abbé Testu ; mais comme il est fort curieux, j'ai cru qu'il tiroit de vous plus que je n'avois envie qu'il sût. Il m'est revenu qu'il avoit appris par vous le dessein que j'ai de sortir d'ici, que je ne lui avois jamais dit, et dont il ne savoit que des projets en l'air ; voilà tout ce que je puis vous dire ; ne vous en inquiétez pas davantage, je vous en supplie. Je ne changerai rien à ma confiance avec vous, et je vous prie seulement d'être sur vos gardes avec lui, qui est curieux, fin et adroit. Quand tout ce qu'on m'a dit là-dessus seroit vrai, il n'y auroit pas grand inconvénient, et vous croyez bien que je ne doute pas de ce que vous me dites. Je serai très-aise de vous voir avec M. Le Ragois. Soyez persuadé, je vous en supplie, que rien ne peut diminuer l'estime que j'ai pour vous.

A Mme DE VILLETTE, A NIORT[1].

A Saint-Germain, ce 2 juillet 1676.

Le chevalier de Chaumont, qui a porté au Roi la nouvelle de la plus grande action qui se soit jamais faite sur la mer[2], a repassé par ici, et m'a conté des merveilles de M. de Villette, de son fils et de nos neveux. Il m'a appris aussi que mon cousin a demandé son congé et qu'il l'aura le premier jour ; ainsi vous pouvez compter que vous le verrez bientôt. Je voudrois vous l'apprendre, et ce me seroit un très-grand plaisir d'être la première à vous annoncer une nouvelle qui vous sera très-agréable; du moins sachez-moi gré de mon intention, et comptez sur mon amitié comme sur la chose du monde qui vous est la plus assurée. Saint-Hermine doit porter une nouvelle au Roi. Mille amitiés à mes trois cousines et à Poignette aussi; vous savez que la passion que j'ai pour elle ne finit point.

Le Roi revint à Versailles le 11 juillet. « L'ami de *Quanto*, écrit Mme de Sévigné, arriva un quart d'heure avant *Quanto*, et comme on causoit en famille, on le vint avertir de l'arrivée ; il courut avec un grand empressement et fut longtemps avec elle. » — Pendant toute la fin de cette année 1676, Mme de Montespan semble faire montre de sa faveur; la cour est plus brillante que jamais, le règne monte à son apogée. Il semble que les passions du Roi s'imposent comme sa gloire, et que le scandale s'efface dans le brillant éclat qui couvre tout. C'est alors que Mme de Sévigné nous peint « cette triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs ». Elle la montre

[1] Monmerqué cite cette lettre d'après les *Mémoires* de Mlle d'Aumale dans la préface des *Mémoires du marquis de Villette*.

[2] La victoire navale de Palerme, remportée le 2 juin sur la flotte hispano-hollandaise par Duquesne et le marquis de Vivonne. M. de Villette y était avec son fils et deux de ses neveux de Saint-Hermine.

au jeu du Roi, « la tête familièrement appuyée sur l'épaule de son ami, comme pour dire : Je suis mieux que jamais ! » Toutefois la satisfaction était peut-être trop affichée pour être bien réelle : les habiles croyaient voir des signes d'indifférence, des distractions, des attentions nouvelles ; ils se demandaient si une nouvelle divinité n'allait pas paraître. Et de fait la faveur de Mme de Maintenon allait croissant, avec ce caractère d'amitié respectueuse et discrète qui en faisait quelque chose d'unique. « Mme de Maintenon est allée à Maintenon pour trois semaines. Le Roi lui a envoyé Le Nôtre pour ajuster cette belle et laide terre.... Sa faveur est extrême ; l'ami de *Quanto* en parle comme de sa première ou seconde amie. » (Sévigné, 21 et 26 août 1676.)

A M. D'AUBIGNÉ, A BELFORT.

Collection de S. M. le Roi de Hollande. — Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 141.

A Versailles, ce 7 septembre 1676.

Je ne devrois point vous écrire en l'humeur où je suis ; vous avez assez de chagrins, et vous prenez assez de part aux miens pour que je ne dusse pas vous les montrer ; cependant à qui me plaindrois-je plus à propos qu'à vous dans la perte commune que nous venons de faire ? M. le maréchal d'Albret est mort[1], et m'a écrit une heure avant d'expirer, d'un style qui marque l'estime et l'amitié qu'il avoit pour moi ; c'est une perte irréparable, et qui me donne une tristesse mortelle. Il est mort comme un saint ; mais que savons-nous s'il a eu assez de temps pour réparer tout le mal qu'il avoit fait[2] ? Songeons à nous, mon cher frère : nous avançons en âge et devenons mal sains. Aplanissons par une bonne vie les horreurs de la mort, qui sont terribles à ceux qui ont mal vécu. L'état

[1] Il mourut à Bordeaux le 3 septembre 1676.
[2] Il avait été de vie légère (voir plus haut, page 25).

de votre santé me fait trembler, et la paresse où je me trouve pour le service de Dieu me fait craindre que vous ne me ressemblicz en cela comme en autre chose.

Je presse M. de Louvois, et on me promet toujours; tout viendra avec le temps, et nous serons assez bien ici-bas; il faut penser à l'éternité. J'ai été trois semaines à Maintenon, vous ne le reconnoîtrez pas; j'y avois M. de Barrillon, Mlle de Montgeron, Mme de Montchevreuil et Mlle de la Harteloire. M. de Guise m'y vint voir et le Roi m'y envoya M. Lenôtre, et Mme de Montespan m'y faisoit tous les jours quelque présent. Je m'y suis baignée, dont je me trouve très bien. Écrivez-moi quelquefois et prenez patience. Vous mourez de langueur pour venir dans le monde, et moi je n'aspire qu'à en sortir. Voilà comme chacun a des peines dans son état; il faut les offrir à Dieu et le prier de nous conduire, il sait mieux que nous ce qui nous est bon.

Adieu, mon cher frère, j'espère que vous passerez l'hiver avec nous, et qu'un peu de plaisir vous remettra mieux que les remèdes que l'on vous ordonne.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 129.

(20 décembre 1676[1]).

J'arrivai hier de Maintenon, où j'ai passé huit jours dans une douceur et un repos d'esprit qui me fait trouver ceci pis que jamais, et si je suivois autant mes inclinations que j'ai toujours fait, il n'y a pas de moment dans la journée que je ne demandasse à me retirer. Il est impos-

[1] La copie de Versailles donne la seule date de 1675. Celle que donne Lavallée : 20 décembre 1676, est rendue plus vraisemblable par le contexte.

sible que je soutienne longtemps la vie que je mène; je prends trop sur moi pour que le corps ou l'esprit n'y succombe pas, et peut-être tous les deux; il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu, et quand il en ordonnera. Je lui offre souvent mes souffrances bien ou mal fondées, et si sa volonté m'étoit connue, je la suivrois dans ce qu'il y a de plus opposé à mon humeur.

Quand vous pourrez venir ici, je serai fort aise de vous voir, et vous le pourrez commodément avec mille gens de votre connoissance qui y viennent, comme M. Viette, Des Rolines, et cent autres qui ne vous contraindroient pas et qui retournent le même jour. J'ai trois places à donner[1] à des prêtres, qui véritablement ne sont pas trop bonnes, mais qui sont assez briguées : il y a deux canonicats, et l'autre est pour être vicaire. Je voudrois de tout mon cœur avoir là des gens de bien, qui trouveront un peuple très bien disposé. M. l'abbé Testu, Mme de Montespan et moi avons autrefois mis à Saint-Nicolas du Chardonnet un jeune ecclésiastique, nommé Mongras, qui est gentilhomme et dont on m'a dit beaucoup de bien. Si vous vouliez vous informer de lui et de quelques autres, je serois fort en repos de les prendre de votre main. M. l'archidiacre de Chartres, qui fait merveilles dans tout le diocèse, m'en a écrit, et je lui ai répondu que je vous consulterois là-dessus; pensez-y, s'il vous plaît, et me conservez une amitié dont je voudrois jouir un peu plus souvent que je ne fais.

[1] Dans sa terre de Maintenon.

A M. D'AUBIGNÉ.

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

A Maintenon, ce 8 mai (1677).

Je suis bien surprise de ce que vous ne m'écrivez point votre arrivée à Cognac[1], et comment vous vous trouvez de ce nouvel établissement; je vous en avois prié, et j'y prends assez d'intérêt pour mériter d'en être instruite. Mandez-moi aussi, je vous prie, ce que c'est que l'aventure de Mme de [2]. Je l'apprends par tant d'endroits que je ne puis presque plus en douter, et j'en attends la confirmation par vous; si cela est vrai, je suis bien trompée à cette femme-là. Sa vertu m'avoit donné beaucoup d'amitié pour elle, et vous en pouvez juger par les soins que j'en prenois; apaisez tout le plus que vous pourrez; c'est toujours le parti le plus honnête et le plus sage; mais je ne veux point la voir. Je ne l'affecterois pas si je passois par Niort de peur de la scandaliser; il ne faut pas aussi affecter de la faire trouver à Cognac, et il vaut mieux que vous preniez cette peine pour celles qui le méritent mieux. Si vous voyez Mme de Miossens, faites-lui, je vous prie, mes complimens, et à Mlle Martel aussi. Voilà une lettre pour votre maire.

J'ai toujours ici Mme de Montespan[3] et M. du Maine; je

[1] D'Aubigné venait, grâce à la protection de sa sœur, d'échanger son gouvernement de Belfort pour celui de Cognac, plus avantageux.

[2] Le nom est illisible sur le manuscrit.

[3] Pendant que le Roi était à l'armée, Mme de Montespan avait cherché un asile à Maintenon : elle y accoucha le 4 mai (ou le 9 février : on avait quelque peu dissimulé cette naissance) d'un sixième enfant, Mlle de Blois. On peut s'étonner de ce rapprochement. Peut-être Mme de Montespan tenait-elle à s'entourer de ses enfants afin de s'en faire un appui auprès du Roi, dont les infidélités, pour Mme de Soubise, pour Mme de Ludres, avaient décidément menacé son empire. On peut croire d'ailleurs que Mme de Maintenon était mieux disposée envers Mme de Montespan triste et délaissée qu'envers Mme de Montespan triomphante.

m'en vais au premier jour quérir Mlle de Tours, et toute cette bonne compagnie y sera jusqu'à ce que nous partions pour Baréges, qui sera au commencement de juin.

A M. D'AUBIGNÉ.

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

Ce 27 mai (1677).

Le Roi arrive lundi à Versailles, et nous y allons dimanche. Quoique l'on crût être défait de nous, vous croirez bien, vous qui nous connoissez, que l'on ne s'en défait pas si aisément[1]. Faites tenir mes lettres. Rien n'est si pitoyable que l'aventure de M. de Courpeteau. Quand nous aurons vu le Roi, je vous manderai le jour que M. le duc du Maine partira et celui à peu près que je vous verrai.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 145.

A Barèges (30 juillet 1677)[2].

Nous avons reçu votre solide et agréable livre; je crois que vous êtes l'homme du monde qui avez fait les plus

[1] Il faut bien comprendre que, par ce *nous*, Mme de Maintenon entend ironiquement Mme de Montespan. Quelques critiques s'y sont trompés, et ont cru qu'elle parlait d'elle-même. La grossièreté de l'expression comprise ainsi serait aussi peu dans son style que dans son caractère. Le Roi revenait lassé de ses infidélités passagères, et préparé par les récentes lettres de Mme de Montespan à rentrer dans les fers de son impérieuse maîtresse, qui relevait de couches plus belle que jamais. Ici encore il faut entendre Mme de Sévigné : « Ah! ma fille, quel triomphe à Versailles! quel orgueil redoublé! quel solide établissement! quelle duchesse de Valentinois! quel ragoût, même par les distractions et par l'absence! quelle reprise de possession!... » (11 juin 1677.)

[2] Mme de Maintenon était partie le 8 juin pour conduire de nouveau le duc du Maine aux eaux de Barèges.

jolis présens à M. le duc du Maine; Dieu veuille qu'il profite du dernier et qu'il n'aille pas à la messe par grandeur et par coutume, qui sont les raisons qui les y font mener tous les jours si régulièrement. J'ai bien de l'impatience d'apprendre que vous fassiez votre voyage heureusement; car il est long pour un homme comme vous, et, quelque éloignée que soit la fin de mes projets, je ne puis m'empêcher de vous regarder avec un grand intérêt.

Quand j'ai été mal à la cour, on me conseilloit de ne m'en point séparer en cet état-là, et à cette heure que j'y suis bien, je ne sais par où me prendre pour m'arracher des gens qui me retiennent avec douceur et amitié. Ces chaînes-là sont pour moi plus difficiles à rompre que si on l'exigeoit par violence. Mes affaires sont dans un état très-incommode, et il ne me paroît pas que l'on songe à les accommoder. Toutes ces considérations m'agitent; mais elles ne me font point changer, et il m'est impossible de sacrifier pour toute ma vie ma liberté, ma santé et mon salut. Je vous parle sincèrement; cependant il n'en est pas temps présentement.

Je crois que M. Le Ragois vous mande des nouvelles de notre prince; pour moi, je veux vous en dire des siennes. Plus je le vois, plus je suis satisfaite du présent que vous nous avez fait : c'est le plus honnête et le meilleur homme du monde. Je ne crois rien de meilleur pour cet enfant que de l'avoir auprès de lui, et il est impossible qu'il ne profite pas de ses bonnes et droites maximes; je ne l'avois jamais tant vu que je l'ai fait dans ce voyage, et je l'en estime beaucoup plus.

Adieu, jusqu'à la fin d'octobre.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 149.

A Bagnères (7 septembre 1677).

M. l'abbé Testu m'a appris que vous étiez de retour de votre voyage ; il me semble que j'aurois dû l'apprendre par vous et savoir des nouvelles de votre santé, à laquelle je prends toujours le même intérêt. Nous voici sur le point de repartir, si M. le duc du Maine ne nous donne pas de nouvelles frayeurs. Vous savez qu'il tomba malade à Amboise; il le fut encore ici, et dès qu'il eut commencé à se baigner à Barèges, la fièvre quarte le prit, dont il a eu quatorze accès; cela joint au peu d'effet des bains et à l'ennui du lieu où j'étois ne me donnoit pas peu de chagrin. Nous sommes revenus ici, où nous l'avons baigné longtemps sans en voir de succès; enfin ses douleurs ont fini et je l'ai vu considérablement fortifié. J'en ai senti la joie deux jours; le troisième, la fièvre quarte le reprit, il n'en a eu que deux accès; c'étoit hier le jour du troisième; et comme je goûtois le plaisir de le voir passer sans fièvre, nous nous aperçûmes que son mal se renouveloit. Me voici donc à envisager sa mort ; car s'il est dans l'état où on le croit, il est presque impossible de le sauver; pour comble de désespoir, c'est la plus jolie créature du monde, et qui surprend vingt fois le jour par son esprit. Ces agitations ne sont pas les seules que je souffre. On me tourmente du côté de la cour par des éclaircissemens continuels; notre duchesse [1] me persécute pour y demeurer; je meurs d'envie d'en sortir ; mais je voudrois n'y être point brouillée. Cela est difficile à accommoder, et je passe ma vie dans de continuelles inquié-

[1] La duchesse de Richelieu.

tudes, qui m'ôtent tous les plaisirs du monde, et la paix qu'il faudroit pour servir Dieu. Voilà à peu près l'état où je suis; je lui demande très souvent qu'il me conduise à sa volonté, et je suis indifférente sur les événemens; je crois que notre duchesse vous entretiendra; je voudrois que vous puissiez tomber d'accord de quelque chose de positif.

Pour nouvelles du domestique, l'aumônier est fort mal avec moi. Ponta fait beaucoup de sottises, et Marotte est fort malade. Ma conscience est au même état que vous l'avez toujours connue; mais je me sens de grandes envies de servir Dieu et de me préparer à bien mourir.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 154.

A Versailles, 23 octobre 1677.

Vous m'avez fait un grand plaisir de me conserver ce que vous m'auriez donné le jour de Saint-François; je m'étois flattée que je n'y perdrois rien, et je suis ravie de ne m'être pas trompée. Je ne l'ai pas été non plus sur la douleur que vous me témoignez de Mme la maréchale d'Albret; j'avois bien cru que vous y seriez sensible, et quoiqu'à mon grand regret je ne connoisse pas les liaisons que fait la charité, j'en ai une idée qui me persuade qu'elles ne sont guères moins tendres que les autres, mais qu'elles sont plus soumises à l'ordre de Dieu. J'ai bien du déplaisir de la mort de cette femme-là; vous savez qu'elle avoit pour moi ce qu'elle étoit capable d'avoir de meilleur[1]; je l'avois vue à Cognac dans une parfaite santé et bien pleine de longs projets : Dieu lui fasse miséricorde !

[1] Voir plus haut, page 25.

Je serai ravie de vous voir, et il me semble que vous nous devez du moins une visite quand nous arrivons et une quand nous partons; ne perdez pas cette bonne coutume et venez de façon que vous arriviez de bonne heure, afin que j'aie le temps de causer avec vous. Je suis dans une assez grande langueur ; je me repose souvent, et je suis si peu dissipée en desseins et en visites que, me renfermant entre le Roi et Mme de Montespan et M. du Maine, j'ai du temps pour mon repos. Dieu connoît le fond de mon âme, et j'espère qu'il rompra mes chaînes, s'il est nécessaire pour mon salut ; je vous supplie de le demander pour moi et de croire que je ne change point sur l'estime et sur l'amitié que j'ai pour vous.

Mme de Maintenon désirait depuis longtemps marier son frère. Au commencement de 1678 il fit sans la consulter un sot mariage. Sa femme, Geneviève Piètre, fille d'un médecin conseiller du Roi, âgée de quinze ans quand il en avait quarante-quatre, était une fort insignifiante personne, qu'il ne tarda pas à délaisser. Mme de Maintenon entreprit tout d'abord d'élever et de conduire cette jeune femme, pour le bien de son frère assurément, mais aussi sans doute pour satisfaire à ce besoin de direction qui chez elle était inné. Mais l'étoffe manquait chez l'élève : elle ne tarda pas à l'abandonner, sans cesser toutefois de se montrer bonne et serviable envers elle. On verra par l'instruction qui va suivre que Mme de Maintenon n'attendait pas de grands résultats de l'œuvre qu'elle entreprenait; mais la verdeur gauloise de ses bons avis est à observer comme reflet du temps et comme trait de caractère. — La copie de Versailles ne donne pas certaines phrases effacées probablement pour Saint-Cyr. Ces phrases, que nous mettons entre crochets, sont biffées à l'encre sur l'autographe conservé à la Haye; mais M. le général Mansfeld, qui a bien voulu vérifier et m'informer, assure que l'on peut retrouver sous ces ratures les mots que Lavallée dit avoir restitués à l'aide d'une copie intégrale de lui connue.

A M. D'AUBIGNÉ A PARIS[1].

Collection de S. M. le Roi de Hollande.— Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 159.

28 février (1678).

L'amitié que j'ai pour vous me fait souhaiter que vous ne vous soyez pas marié simplement pour être marié, et que vous tâchiez de faire de votre femme une personne raisonnable; sa jeunesse me donne courage d'y travailler, et si vous voulez bien ne pas détruire ce que je ferai de près et de loin, j'espère que nous en ferons quelque chose.

Il me paroît que c'est une fille qu'on a gâtée comme fille unique [et comme bourgeoise, qui sont les gens qui élèvent le plus mal leurs enfans]. Pour commencer par le plus essentiel, elle a de la piété, et vous devez la confirmer dans les bonnes impressions qu'elle a là-dessus. Votre intérêt est conforme en cela à celui de Dieu, et, quoiqu'elle soit laide, elle trouvera à mal faire si vous lui ôtez ce qui peut la retenir.

Ne l'empêchez donc par aucune raison d'être réglée : qu'elle ne se lève point tard, qu'elle entende la messe tous les jours, qu'elle ne sorte jamais seule; mais qu'elle ne fasse point la grande dame. Mettez-la dans un milieu qui ne l'abaisse point, et qui aussi évite le ridicule où vous tomberez tous deux si vous le prenez sur un ton trop haut.

[Elle est d'une incivilité insupportable : c'est une suite infaillible de la basse naissance, et le séjour de Cognac l'achèvera, si vous ne] tenez la main à la rendre honnête, et à ne pas recevoir à boire d'un laquais, quand ce n'est pas le sien, sans le remercier. A l'égard des femmes de qualité, vous savez bien qu'elle leur doit tout par toutes sortes de raisons.

Je l'ai fort priée de ne pas attirer la familiarité des

hommes, car elle est très-dangereuse, surtout en province, où ils patinent et se mettent sur le lit d'une femme par grossièreté ; il faudroit éviter ces manières-là, et, si vous m'en croyez, vous la laisserez souvent auprès de Mme de Miossens, qui, pour l'amour de vous et de moi, en prendra soin.

Elle est déréglée en tout : elle déjeune à onze heures, elle ne peut dîner; il lui faut des confitures à collation, du beurre à déjeuner. [Enfin c'est l'image de la bourgeoisie, et ce qui s'appelle une caillette de Paris.]

Elle parle [comme à la halle][1], mais c'est le moindre inconvénient, car elle apprendra bien à parler françois. Elle me paroît attachée à sa personne [et ses sots parens sont tous propres à la croire belle; elle en est fort loin et je lui ai déjà dit; il faut lui persuader, afin qu'elle ne se donne aucun ridicule là-dessus]. Du reste, elle fait fort bien de s'ajuster; elle est d'un âge à se couvrir de vert et d'incarnat, et seroit très-mal, négligée; mais il ne faut pas qu'elle passe tous les matins deux ou trois heures au miroir.

[Elle a été nourrie fort mesquinement ; cependant soit enfance, soit ignorance du prix de chaque chose,] soit qu'on lui ait donné une grande idée de nous, il me paroît qu'elle ne compte pour rien la dépense, et elle envoye tous les matins me demander quelque chose, comme s'il étoit égal de lui donner un habit ou une douzaine. Je crois que vous feriez bien, en attendant qu'elle se rende capable, de lui donner une somme pour s'entretenir. Elle apprendroit à la ménager, et verroit que, quand elle auroit acheté une jupe trop chère, qu'elle manqueroit de souliers et de rubans. Il nous en arriveroit encore un autre bien : c'est que, quand l'envie vous prendroit et à moi de lui donner quelque chose, elle nous en sauroit

[1] La copie de Saint-Cyr dit seulement : « Elle parle très mal ».

gré, ce qu'elle ne fera pas tant qu'elle ne connoîtra pas la dépense et l'état de nos affaires; au contraire, elle trouvera toujours que nous ne lui donnons pas assez. Si elle n'étoit habillée de neuf et en fonds de toutes choses, je vous conseillerois de lui donner mille francs par an; mais, étant habillée pour six mois, je crois que ce seroit assez de huit cents francs, et vous et moi lui ferons toujours quelque petit présent. Vous ne sauriez croire combien de pareilles précautions évitent de querelles; elle a des habits qui ne seront pas de saison à Cognac; il ne lui en faudra que de légers; je lui enverrai ce qu'elle me demandera, et je l'accoutumerai à me payer régulièrement ce que je ne voudrai pas lui donner, car je ne veux pas qu'elle me croie sa dupe.

Je suis fâchée qu'elle ait deux demoiselles : quand elles serviroient comme des servantes, ce qui n'arrive jamais, c'est un ridicule à cette petite femme d'avoir deux demoiselles. Il est trop tard pour rien changer là-dessus.

J'ai oublié de vous parler d'un homme qui a servi dix ans M. de Montchevreuil; il est très-fidèle, et propre à être votre maître d'hôtel; il est excellent officier et se mêleroit de tout, pourvu qu'il eût quelque petit garçon sous lui; il a appris son métier chez feu Mme de Montausier et a servi M. de la Bazinière.

[Si vous croyez pouvoir être heureux avec votre femme, songez à vous ménager et à ne vous en pas lasser; songez à ne pas la dégoûter par des grossièretés qui font leur effet; et empêchez-la aussi d'en avoir devant vous. Je vous conseillerois de ne pas coucher toujours ensemble; vous avez deux chambres bien commodes pour cela à Cognac. Laissez dire tout le monde : rien n'est habile que de se rendre heureux, de quelque manière qu'on s'y prenne.]

Mme d'Aubigné me paroît modeste : confirmez-la dans

de si bonnes coutumes. Elle me parut embarrassée de voir prendre la chemise à M. du Maine; j'en fus ravie, et je vous prie de ne point souffrir qu'elle s'habille ou se déshabille devant des hommes [et de ne vous point montrer à elle devant vos valets].

Si elle est assez sage, et votre maison assez réglée pour que l'on pût faire la prière tous les soirs en public, comptez que l'on doit cet exemple à ses domestiques, que tout le monde le fait ici, et que Dieu vous bénira si vous le servez.

Mme de Lalaigne n'a pas grand esprit; mais c'est une très-bonne femme, et ses filles sont de même âge que ma belle-sœur; vous devriez l'y laisser quelquefois avec une fille pour la servir. Ces petites absences vous fourniroient plus de plaisir à son retour, et elle verroit la manière de vivre des autres; elle n'apprendra rien quand elle ne verra que sa maison.

[Mme de Villette est une lendore[1] qui ne lui apprendra pas à être habile; je voudrois que celle-là lui montrât à danser;] elle est très-agréable et très-raisonnable, et je ne comprends point que vous ne vous accommodiez pas de nos parens.

Ne souffrez pas, je vous prie, qu'elle voie souvent Mme de Fontmort; elle lui feroit tourner la tête, ne lui parleroit que de la cour, et la trouveroit malheureuse de n'être pas dame du palais.

M. et Mme de Saint-Eugène me paroissent des gens à qui vous pouvez la donner quelquefois; mais quand vous la laisserez avec des femmes raisonnables, recommandez-leur de la traiter comme leur fille, car si vous ajoutez ce qu'elle a déjà, que l'on la respecte par la considération que l'on a pour vous et pour moi, vous en ferez une très-

[1] Mme de Sévigné dit aussi : « Il (*le jeune marquis de Grignan*) a été un peu lendore sur son départ de cette garnison », c'est-à-dire qu'il s'est fait prier, qu'il a été engourdi ou bien a fait l'engourdi.

impertinente femme, et qui ne sera pas supportable parmi les honnêtes gens.

Surtout ne la voyez point trop, de peur de vous en lasser; accoutumez-la à se passer de plaisir et à savoir demeurer dans sa chambre à lire de bons livres et à travailler.

Vous trouverez peut-être bizarre qu'une femme qui n'a jamais été mariée[1] vous donne tant d'avis et tant d'enseignemens sur le mariage; mais j'ose vous dire que la confiance que l'on a toujours eue en moi et mon expérience par tout ce que j'ai vu m'ont fait voir que l'on se rend souvent malheureux par des bagatelles qui, revenant tous les jours, font à la fin des grandes aversions. J'ai une envie extrême que vous soyez heureux, et il n'y a rien que je ne fisse pour y contribuer.

A l'égard de la dépense, réglez-la et comptez, mon cher frère, que ce n'est que notre vanité qui nous rend nécessiteux. Si vous ne vouliez qu'un bon lit, qu'autant à manger qu'il nous en faut, qu'être habillé selon votre condition, qu'un équipage pour ne pas aller à pied, vous et tous tant que nous sommes aurions assez de bien. L'état où vous avez été doit vous faire goûter celui où vous êtes, et doit aussi vous mettre à couvert de la vanité dont je vous parle, car vous attirez déjà assez l'envie [de tout ce qui vous a vu misérable] sans ajouter des dépenses et des airs de grandeur qui vous ont attiré mille ridicules; vous n'avez jamais été plus moqué que par les gens à qui vous donniez des repas magnifiques.

Je vous aiderai en tout quand vous ne mangerez que votre revenu, et votre famille me sera comme la mienne; mais elle me deviendra étrangère dès que je vous verrai prendre un ton qui vous ruinera et qui vous ridiculisera. J'aime encore mieux dépenser mon argent que de vous

[1] Curieux retour sur son mariage avec Scarron.

le voir dépenser mal à propos. Chacun a ses fantaisies, et je ne suis pas plus avare que vous; mais j'aurois cinquante mille livres de rente que je ne le prendrois pas sur le ton de grande dame, et que je n'aurois pas de valet de chambre comme Mme de Coulanges, ni de lit galonné d'or; le plaisir qu'elle en a ne vaut pas les railleries qu'elle en essuie. M. le chancelier[1] son oncle n'en voudroit pas avoir un pareil, et il est admiré pour sa modération.

Si vous revenez à Paris cet hiver, je prendrai une maison avec vous et je vous donnerai toutes les aides possibles.

Voyez bien clair dans votre dépense et sachez qui paye les hardes qu'elle a prises de tous les côtés. Mme de Lancosme en a bien fait aussi, et en use sur tout bien obligeamment.

Souvenez-vous encore de ne jamais parler ni en bien ni en mal de votre femme; car on joue toujours un mauvais personnage là-dessus.

[Ne lui parlez jamais ni de vos bonnes fortunes, ni de votre bravoure; on n'est point sur ses gardes avec une oison comme elle, on aime à lui en faire accroire, et cependant ou elle le redit, ou il lui en échappe quelque chose qui est d'un grand ridicule; elle ne fut l'autre jour qu'un moment avec nous, et elle nous rapporta que vous iriez combattre les Anglois d'une façon risible.]

Vous ne craignez que moi en ces occasions-là; cependant les autres s'en moquent davantage, et quand vous ne songez qu'à m'éviter et à vous cacher de moi, vous tombez en des mains assurément plus dangereuses.

Enfin tout ceci est fondé sur l'envie que j'ai que vous soyez heureux et estimé, que vous passiez votre vie doucement, et que vous répariez autant que vous le pourrez

[1] Michel Le Tellier.

les injustices que l'on vous a faites; du reste, si l'intérêt que j'y prends vous importune, comptez que je ne m'en mêlerai qu'autant et si peu que vous le voudrez; j'en jugerai par la connoissance que vous me donnerez du dedans de votre famille; mais ne vous contraignez pas, car je serai contente de tout, pourvu que vous le soyez.

A M. DE GUIGNONVILLE, A MAINTENON.

Imprimée dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 8e série, t. VII, p. 337[1].

A Saint-Germain, ce 28 janvier (1679).

Vous aurez sans doute appris que l'acquisition de Pierre[2] est faite, et M. Viette a dû vous mander d'en prendre possession promptement; mais je ne sais si M. le marquis de Montchevreuil vous aura fait savoir le soin particulier que je vous prie de prendre des habitans de ce lieu-là, qui en ont un pressant besoin. Je vous prie donc de faire toutes vos diligences pour que les vauriens en soient chassés, que les insolens soient punis, et que les bonnes gens y vivent en repos. Il n'y a plus le prétexte de la pluralité des seigneurs, et il faut dans ces commencemens les mettre sur un bon pied.

Je vous prie de voir M. le curé de Pierre, de lui recommander encore tout nouvellement la charité de ce lieu-là, et de conférer avec lui sur ce qu'il y auroit à faire pour qu'il y eût deux messes les dimanches et les

[1] M. Ch. Pradel a publié dans ce recueil *Huit lettres inédites de Mme de Maintenon*, d'après les Archives des familles d'Avessens et du Puy-Montesquieu. Elles concernent le détail de l'administration de la terre de Maintenon. Voir plus bas la lettre du 9 novembre (1679)

[2] Par acte du 25 janvier 1679, Mme de Maintenon venait d'acheter pour la somme de 34 000 livres et d'ajouter à sa terre de Maintenon les seigneuries de Pierres, Théneuse et Boisricheux.

fêtes. Je crains que plusieurs personnes ne la perdent, et il faut regarder par quel expédient il nous faut l'empêcher, s'il peut y contribuer de son chef, si les paroissiens y voudroient aider, et j'y aiderois aussi, mais de peu et sans m'obliger à rien. Je sais bien que, dès que l'on offre quelque chose aux paysans, ils se rendent difficiles ; c'est pourquoi je m'adresse à vous et à lui pour y apporter de la prudence avec de bonnes intentions. Je crois qu'il n'est pas nécessaire que je die à M. le curé de prendre soin des pauvres dans ce froid ici, et que tant qu'ils auront un sou ils ne laisseront mourir personne ni de faim ni de froid[1].

J'ai bien de la joie d'avoir vu votre femme en très bonne santé.

Vous aurez soin de la recette de Boisricheux et de Pierre. Au nom de Dieu, ne dépensez pas un sou que sur mon ordre, afin que je ne sois pas trompée sur les mesures que je prends pour ma dépense. Mandez-moi souvent des nouvelles de Maintenon, car, quoique je sois à la cour, je ne laisse pas d'y penser souvent et d'aimer à savoir tout ce qui s'y passe.

Mes complimens à Mlle de la Harteloire et à Charlot[2].

[1] La phrase est irrégulière, mais le sens n'est pas obscur.

[2] Boutet de Guignonville, « fermier général aux fermes-unies de Sa Majesté, rue de Braque, à Paris », avait été choisi par Mme de Maintenon pour intendant de sa châtellenie de Maintenon, acquise le 27 décembre 1674, érigée plus tard en marquisat. — Le marquis de Montchevreuil s'est toujours mêlé, comme ami, de ses affaires. — Mlle de la Harteloire est une parente de Scarron, et Charlot est un fils naturel de Ch. d'Aubigné, que Mme de Maintenon faisait élever : ils habitaient à Maintenon.

A M. D'AUBIGNÉ,

RU SAINT-PÈRE, FAUBOURG SAINT-GERMAIN, A PARIS.

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

Ce mardi 11 juillet (1679).

Je suis au désespoir de vous fâcher toujours; mais qu'est-ce qui vous parlera franchement que moi? M. Pellet m'a conté un procédé que vous avez eu avec lui qui n'est ni juste ni honnête: quand des parties[1] sont arrêtées, il n'est plus question de rabattre et il n'y a qu'à payer; les marchands de Paris ne craignent point les violences, et se font payer des plus grands seigneurs. On n'a pas toujours une aussi grosse somme que celle que vous lui devez, mais on entre en payement par ce qu'on peut, et quand ils trouvent de la bonne foi, ils ne sont que trop faciles à prêter. Les vilains procédés se content par les maisons et font un grand tort à la réputation. Finissez celui-là, je vous en conjure, et sans emportement, car il vous feroit plus de tort qu'à M. Pellet.

On a quitté le deuil, et si Mme d'Aubigné veut venir faire une visite à la cour, il ne tiendra qu'à elle; mais je lui conseille d'attendre que Mme la duchesse de Richelieu y soit, qui ne reviendra que vendredi. J'ai bien envie d'aller souper dans l'entresol; je ne crois pourtant pas que ce soit sitôt; au reste, je suis tout à fait rebutée de Maintenon, par le monde qui s'adonne à y venir. Ne perdez pas une occasion de dire que quand il y a une personne de plus que je n'ai compté, je suis au désespoir, et que vous ne voudriez pas vous jouer à me surprendre. Je ne me soucie pas de passer pour bizarre, pourvu que l'on n'y vienne point.

Adieu. Mes complimens à Mme votre femme; on dit

[1] C'est-à-dire des comptes.

qu'elle se porte fort bien; je n'en suis pas de même depuis mon retour deMaintenon; je ne suis pas sans maux de tête.

A M. D'AUBIGNÉ, A PARIS.

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

A sept heures du soir, août (1679).

Je ferai ce que je pourrai pour ce que vous désirez de moi, et si j'y réussis, j'en aurai plus de joie que vous, sans même compter l'intérêt que j'y trouverai; mais pourquoi mettez-vous un écriteau sur votre maison avant d'en avoir trouvé une? Il me semble que nous devrions nous tenir où nous sommes, jusqu'à ce que nous eussions trouvé quelque chose d'admirable; et pour cela il faudroit le chercher à loisir. Une maison vers l'hôtel de Longueville[1] nous seroit commode; je vis l'autre soir un écriteau à la porte qui est tout devant. Ce n'étoit que portion de maison, mais en voyant de plus près, et la louant un peu cher, on l'auroit peut-être entière. Si cette occasion-là manque, il s'en trouvera quelque autre, pourvu que l'on ne se presse pas. Après tout, faites comme vous l'entendrez; outre la complaisance que j'aurois pour vous, j'y suis si peu que vous devez ne guère penser à moi. Je n'ai pu aller à Paris; mais je vous l'avois dit. J'ai eu mille embarras qui seroient trop longs à vous dire. M. du Maine se porte bien; Mlle de Nantes a la fièvre; vous voyez les deux autres qui ne sont pas en bon état. Sachez, je vous prie, qui a fait faire les plumes de mon lit, afin que je sache à qui je les dois. Je suis bien fâchée de n'avoir pu

[1] Cet hôtel était situé rue Saint-Thomas du Louvre. Il avait été célèbre sous la Fronde. La Montespan et Mme de Maintenon y logeaient quand elles venaient à Paris. D'Aubigné et sa femme y habitèrent. On l'appelait aussi hôtel du Maine.

mener Mme d'Aubigné au camp; je n'ai pas eu un moment pour y aller voir M. de Noailles, qui m'en avoit conviée. Mme de Breuillac m'a dit qu'elle avoit voulu y amener ma belle-sœur; elle auroit bien fait d'y venir, et tout ce qu'elle fera avec Mme de Breuillac sera bien: c'est une très honnête femme et qui a de l'esprit; il n'importe pas tant aux jeunes personnes d'aller avec des gens d'un bon air pour le monde que d'être vues avec des prudes[1]; c'est là le principal. Je fus ravie de la trouver au cours avec Mme de la Porte. Nous partons de demain en huit jours pour Fontainebleau; si Mme d'Aubigné veut venir la semaine qui vient, elle le peut.

Adieu, mon ami.

La correspondance de Mme de Maintenon n'offre guère pendant l'année 1679 que des lettres à son frère d'Aubigné sur les affaires de son ménage. Il y a toutefois une lettre à l'abbé Gobelin, que Lavallée emprunte à ce qu'il appelle les *Manuscrits des dames de Saint-Cyr*, et qu'il date de mars 1679, dans laquelle se trouvent ces mots : « Vous savez si j'ai besoin que l'on prie Dieu pour moi : je vous le demande encore, et de prier et faire prier pour le Roi, qui est sur le bord d'un grand précipice ». Si cette lettre est en effet de ce temps, les paroles de Mme de Maintenon peuvent faire allusion aux nouvelles amours du Roi avec Mme de Fontanges, qui venaient renverser les espérances d'amendement qu'on avait pu fonder sur sa froideur croissante envers Mme de Montespan. On sait quel fut l'éclat soudain de cette passion et quel en fut le déclin rapide. Mme de Montespan, définitivement délaissée, régla dûment ses comptes : elle obtint la surintendance de la maison de la Reine; c'était officiellement un premier rang à la cour, où ses enfants étaient traités en princes. Quant à Mme de Maintenon, elle allait voir, au milieu de ces orages, sa faveur consacrée par une place suprême, ambitionnée des femmes du plus haut rang. Le Dauphin, celui qu'on appelait Monseigneur, épousait

[1] C'est-à-dire avec des femmes sévères sur les mœurs.

une princesse de Bavière : « Nous saurons bientôt, écrit Mme de Sévigné (13 décembre 1679), ceux qui sont nommés pour Mme la Dauphine. Il y en a qui disent que Mme de Maintenon sera placée d'une manière à surprendre. Ce ne sera pas à cause de *Quanto*, car c'est la plus belle haine de nos jours. Elle n'a vraiment besoin de personne que de son bon esprit. » Mme de Maintenon fut en effet nommée dame d'atour de la Dauphine (8 janvier 1680). Toute relation de dépendance, même tout rapport nécessaire disparaissait entre elle et Mme de Montespan. Voyons, par un extrait d'un de ses entretiens ultérieurs avec les dames de Saint-Cyr, comment Mme de Maintenon, à distance, expliquait et jugeait son propre rôle dans la lutte où elle venait de triompher à sa manière. Vers 1700, dans une instruction « aux demoiselles de la classe bleue » (Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, IV, 779), elle s'exprimait ainsi :

... Il y a du plaisir à vivre avec ses amis et à s'entretenir avec eux, comme l'on dit, à cœur ouvert et sans contrainte. Il y a cependant une maxime d'un auteur païen, dit-elle tout bas à la maîtresse, que je trouve bien dure : c'est d'agir avec ses amis comme si l'on étoit assuré qu'ils deviendront un jour nos ennemis. Je me contenterois, ce me semble, de ne leur rien laisser voir de mauvais en moi ; je tâcherois de n'avoir jamais tort en leur présence, aussi bien qu'en celle des personnes que j'aimerois le moins, parce qu'il peut en effet arriver mille choses dans la vie qui nous séparent, que souvent d'amis on devient ennemis, et qu'alors on est au désespoir de s'être trop fié à eux et de leur avoir parlé sans réserve. Mme de Montespan et moi, par exemple, ajouta-t-elle, continuant de parler bas à la maîtresse, nous avons été les plus grandes amies du monde ; elle me goûtoit fort, et moi, simple comme j'étois, je donnois dans cette amitié. C'étoit une femme de beaucoup d'esprit et pleine de charme ; elle me parloit avec une grande confiance et

me disoit tout ce qu'elle pensoit. Nous voilà cependant brouillées sans que nous ayons eu dessein de rompre. Il n'y a pas eu assurément de ma faute de mon côté, et si cependant quelqu'un a sujet de se plaindre, c'est elle; car elle peut dire avec vérité : C'est moi qui suis cause de son élévation; c'est moi qui l'ai fait connoître et goûter au Roi : puis elle devient la favorite, et je suis chassée. — D'un autre côté, ai-je tort d'avoir accepté l'amitié du Roi, aux conditions que je l'ai acceptée? Ai-je tort de lui avoir donné de bons conseils et d'avoir tâché, autant que je l'ai pu, de rompre ses commerces? Mais revenons à ce que j'ai voulu dire d'abord. Si, en aimant Mme de Montespan comme je l'aimois, j'étois entrée d'une mauvaise manière dans ses intrigues; si je lui avois donné de mauvais conseils, ou selon Dieu ou selon le monde; si, au lieu de la porter tant que je pouvois à rompre ses liens, je lui avois enseigné le moyen de se conserver l'amitié du Roi, n'auroit-elle pas à présent entre les mains de quoi me perdre, si elle vouloit se venger? Et ne pourroit-elle pas dire au Roi : Cette personne, que vous estimez tant, me disoit cependant telle ou telle chose; elle me portoit à cela, elle me conseilloit de faire ainsi, etc.? — N'ai-je pas raison de dire qu'il ne faut rien laisser voir, même à nos amis, dont ils se puissent prévaloir dans la suite contre nous s'ils venoient à changer? Tôt ou tard les choses se savent, et il est bien fâcheux d'avoir à rougir dans un temps de ce que l'on aura dit ou fait dans un autre. Je disois, il y a bien des années, à M. de Barrillon : qu'il n'y avoit rien de si habile que de n'avoir point tort, et de se conduire toujours et avec toutes sortes de personnes d'une manière irréprochable; il trouva que j'avois raison, et qu'en effet il n'y a rien de si habile que d'être par sa bonne conduite à l'abri de toutes sortes de reproches. Je me souviens qu'un jour le Roi m'envoya parler à Mme de Fontanges; elle étoit en fureur sur des mécontentemens

qu'elle avoit reçus; le Roi craignoit un éclat, et m'avoit envoyée vers elle pour la calmer; j'y fus deux heures, et j'employai ce temps à lui persuader de quitter le Roi, et à essayer de la convaincre que cela seroit beau et louable. Je me souviens qu'elle me répondit avec vivacité: Mais, madame, vous me parlez de me défaire d'une passion comme de quitter une chemise! — Mais, pour en revenir à mon personnage, vous m'avouerez que je ne devois pas en rougir, et que je n'avois pas à craindre que l'on sût ce que je lui avois dit. Vous ne sauriez trop prêcher cette même conduite à vos demoiselles : qu'elles ne donnent jamais que de bons conseils, qu'elles agissent en toutes les affaires les plus secrètes et les plus intéressantes qu'elles pourront avoir comme si elles avoient cent mille témoins, ou qu'elles les dussent avoir dans la suite; car encore une fois il n'y a rien qui ne se découvre enfin, et il est toujours plus chrétien, plus vertueux, plus sûr, et plus honorable de n'avoir jamais fait qu'un beau personnage; et quand même il arriveroit que l'on ignoreroit éternellement quelle a été la sagesse de notre conduite, je trouve que l'on doit compter pour beaucoup le bon témoignage que nous rend intérieurement notre conscience.

A M. D'AUBIGNÉ, A PARIS[1].

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

A Versailles, ce samedi au soir (25 septembre 1679).

J'avois résolu d'aller voir aujourd'hui Mme d'Aubigné, mais ce ne sera pas la dernière fois que je serai trompée dans mes mesures. Mme de Montespan a voulu aller à

[1] Cette lettre si curieuse était déjà connue au dix-huitième siècle; Voltaire en parle à l'article ÉCONOMIE de son *Dictionnaire philosophique*, et en cite un fragment.

Noisy par le beau temps qu'il a fait; je pars demain au matin pour aller au Val; c'est une petite maison qui est dans le parc de Saint-Germain, où l'on met Mlle de Tours à cause de sa maladie. Je la mènerai et y coucherai pour l'établir, et je serai lundi de bonne heure pour recevoir la cour à Saint-Germain. Je vais mander à Maintenon de m'envoyer Noëlle au plus tôt; c'est une fille que Mme de Maintenon[1] a élevée, qui me sert fort bien, est de grand travail, et que je ne fais que vous prêter, afin que vous tâtiez d'une servante qui fait fort bien la cuisine, qui frotte à merveille et qui nettoye mieux la vaisselle que qui que ce soit. Vous n'en dépenserez que la nourriture; et si une femme vous accommode, vous aurez le temps d'en chercher une de connoissance. Je serois d'avis que la Vallée ou Aimée allassent au marché; car Noëlle est dépensière. Il faut se servir des gens selon leurs talens, et compter qu'il n'y en a point de parfaits. Je vous ferai venir un aquais; vous avez bien raison d'en demander un grand; les petits ne sont bons à rien. Si celui qui viendra ne vous accommode pas, il faut le renvoyer, et ne se pas lasser jusqu'à ce que vous en ayez un bon; et pour cela il faut faire serrer leurs haillons[2], afin de leur remettre sur le corps, et qu'il ne vous en coûte rien.

Vous avez très-bien fait, et vous ne pouviez trop tôt vous défaire de vos chevaux; ce qu'ils vous auroient coûté à nourrir vous en redonnera à Pâques pour les promenades et nos voyages de Maintenon; ma belle-sœur ne sortira guère cet hiver, et quatre chevaux vous suffiront. Mais pour en revenir aux laquais, j'en ai deux très-inutiles que je vous prêterai toutes les fois que vous en aurez besoin, tantôt pour huit jours, tantôt pour un mois; ils ont vos livrées que j'ai prises exprès pour ces accom-

[1] Femme du marquis de Maintenon qui avait vendu sa terre à Mme Scarron.

[2] C'est-à-dire les vêtements ayant déjà servi.

modemens-là; ils ne vous coûteront qu'à nourrir, et il est de l'habileté de se servir ainsi les uns des autres et profiter des temps. Votre femme est malade et hors d'état de se montrer; il lui faut bon feu dans sa chambre, de la bougie, de la gelée[1] et peu de train; l'été elle n'aura rien de tout cela, et il lui faudra des chevaux et des laquais. Je vous dis tout ce qui me vient à la tête non pas pour que vous vous en contraigniez, mais pour que vous en preniez ce qui vous en paroîtra bon; dans ce même esprit, je vous envoie un projet de dépense, tel que je le ferois si j'étois hors de la cour, et sur lequel on peut encore ménager. Il faut nous servir de tout et faire envisager à vos gens que, s'ils vous servent bien, je le compterai comme s'ils étoient à moi. Je trouve que c'est trop de passer cinq cents écus pour une maison; songez que c'est pour vous tout seul, et que je n'y coucherai pas dix fois dans une année; qu'il ne faut que très-peu de logement et seulement deux remises de carrosse, s'il se peut, sans qu'il y en ait sous la porte. Tout le quartier de Richelieu, tout celui du Palais-Royal et du Louvre, tout celui de Saint-Honoré sont bien longs[2], et pour du temps ne vous pressez point : vous serez où vous êtes tant qu'il vous plaira. Je ne réponds point à vos complimens, et je serai récompensée de tout si vous vivez un peu réglé et guéri. Je suis ravie que vous ayez été dîner avec M. de Vaujour. M. d'Heudicourt compte aussi beaucoup sur vous; ne vous piquez point d'honneur de leur en rendre, et mettez toutes les vilenies sur moi.

Dépense par jour pour douze personnes (monsieur et madame, 3 femmes, 4 laquais, 2 cochers, 1 valet de chambre) :

[1] Quelque gelée de viande ou autre.
[2] Sont bien grands.

Quinze livres de viande à cinq sous par livre.	3 l.	15 s.
Deux pièces de rôti	2	10
Pour du pain..	1	10
Pour du vin	2	10
Pour du bois	2	»
Pour du fruit	1	10
Pour de la chandelle..	»	8
Pour de la bougie.	»	10
	14 l.	13 s.

Voilà à peu près votre dépense, qui ne doit pas passer quinze livres par jour, l'un portant l'autre, la semaine 100 livres et le mois 500 livres. Vous voyez que j'augmente, car 100 livres par semaine, ce ne seroit que 400 livres par mois; mais, y joignant le blanchissage, les flambeaux de poix, le sel, le vinaigre, le verjus, les épices et de petits achats de bagatelles, cela ira bien là. Je compte 4 sous en vin pour vos 4 laquais et vos 2 cochers; Mme de Montespan donne cela aux siens; et si vous aviez du vin en cave, il ne vous en coûteroit pas trois. J'en mets 6 sols pour votre valet de chambre et 20 pour vous qui n'en buvez pas pour trois; mais j'ai mis tout au pis. Je mets une livre de chandelle par jour : c'en sont huit; une dans l'antichambre, une pour les femmes, une pour la cuisine, une pour l'écurie; je ne vois guère que ces quatre endroits où il en faille; cependant, comme les jours sont courts, j'en mets huit, et si Aimée est ménagère et sache serrer les bouts, cette épargne ira à une livre par semaine. Je mets pour 40 livres de bois que vous ne brûlerez que deux ou trois mois de l'année; il ne faut que deux feux, et que le vôtre soit grand. Je mets dix sous en bougie; il y en a six à la livre qui durera trois jours. Je mets pour le fruit 30 sous; le sucre ne coûte qu'onze sous la livre, et il n'en faut pas un quarteron pour une compote; du reste, on fonde un plat de

pommes et de poires qui passe la semaine en renouvelant quelques vieilles feuilles qui sont dessous, et cela n'ira pas à 20 sous par jour. Je mets deux pièces de rôti, dont on en épargne une le matin, quand monsieur dîne à la ville, et une le soir quand madame ne soupe pas; mais aussi j'ai oublié une volaille bouillie sur le potage. Tout cela bien considéré, vous verrez que nous entendons le ménage. Vous aurez le matin un bon potage avec une volaille : il faut se faire apporter dans un grand plat tout le bouilli, qui est admirable dans ce désordre-là. On peut fort bien, sans passer les 15 livres, avoir une entrée de saucisses un jour; d'une fraise de veau, un autre; de langues de mouton, et le soir le gigot ou l'épaule avec deux bons poulets. J'ai oublié le rôti du matin qui est un bon chapon, ou telle autre pièce que l'on veut, la pyramide éternelle et la compote.

Tout ce que je vous dis là posé, et que j'apprends à la cour, votre dépense de bouche ne doit pas passer 6000 livres par an. J'en mets 1000 pour habiller Mme d'Aubigné, et avec ce que je lui donne, elle en aura assurément de reste; elle a une année d'avance, et elle n'a rien acheté depuis qu'elle est mariée, au moins si je n'en suis point la dupe. Je mets ensuite 1000 livres pour les gages ou les habits des gens; 1000 livres pour le louage de la maison, ce qui n'ira pas là; 3000 livres pour vos habits et pour l'opéra[1] et d'autres dépenses. Tout cela n'est-il pas honnête? et le reste de votre revenu ne peut-il pas suffire à certains extraordinaires que l'on ne peut prévoir, comme l'achat de quelque cheval, l'entretien de deux carrosses, un meuble, le payement de quelque petite dette? Vous voyez que nous entrons en tout. Si de ce que je vous dis un mot peut vous être utile, je n'aurai pas de regret à ma peine, et du moins je vous aurai fait voir que je sais quelque chose sur le ménage.

[1] Ce mot est biffé dans l'autographe, comme profane sans doute.

Le mémoire de M. Legois sera donné, et j'ai autant d'envie de lui faire plaisir que vous. J'attends M. Fagon, qui me dira des nouvelles de Mme votre femme. Accoutumez-la à la solitude et à s'amuser dans sa chambre; il ne vous conviendroit point qu'elle fût dans le monde, et le repos de votre vie dépend de bien enfourner ce commencement ici. La petite vérole n'était pas à désirer; mais il faut s'en servir pour qu'elle ne voie que très-peu de gens.

Je suis ravie que vous soyez content de M. de Mortemart; offrez-lui votre carrosse, s'il n'en a point, quand il sera en état de marcher; c'est le seul service que vous lui puissiez rendre et il peut vous être bon. N'envoyez pas quérir celui que j'ai donné à Mme d'Aubigné sans m'en avertir, car vous croyez bien que je trouverai moyen de rendre cette voiture-là utile. Ne vous éparpillez point dans cette grande maison ayant si peu de gens; si j'étois à votre place, je ferois faire la cuisine dans ce petit trou qui est auprès de cet endroit où il y a un lit jaune que, par parenthèse, je trouvois fort abandonné, mais je n'en dis rien, parce que vous arriviez et que le désordre est excusable. Comme j'espère que nous avons quelque temps à vivre ensemble, apprenez à Mme d'Aubigné et à ses femmes à me connoître; c'est-à-dire qu'en même temps que je prête tout avec plaisir, je ne compte pas que rien soit gâté ni rompu, et que j'ai donné ordre à Nanon de faire un mémoire depuis le lit de velours jusqu'à la crémaillère.

Legois m'a dit que vous avez acheté du linge de table; il faut le marquer et prendre garde qu'on ne le change au blanchissage. Il faut parler de toutes ces choses-là devant Mme d'Aubigné : elle a un air d'emplâtre que je voudrois bien lui ôter.

Bonsoir, en voilà assez pour un jour. Je serois ravie si vous m'écriviez avec un pareil détail.

A Mlle DE GUIGNONVILLE[1], A MAINTENON.

Imprimée dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 8e série, t. VII, p. 339.

Ce 9 novembre (1679).

Comme je suis fort sincère et que je n'aime point à fâcher que le moins qu'il m'est possible, je ne veux pas m'adresser à d'autres qu'à vous-même pour me plaindre de vous et pour vous dire que vous vous moquez de tout ce que je vous dis, et M. de Guignonville de même. Je lui ai mandé positivement de ne point faire travailler à la tour carrée que je n'en eusse fait le marché avec lui; à cela il me répond qu'on y travaille et que ce sera bientôt fait. Je vous mande de distribuer des tourbes avec M. le curé de Pierre, et vous lui en parlez quand tout est fait. Ces manières-là ne me sont pas propres, et je suis trop vieille pour n'être pas maîtresse chez moi. M. de Guignonville et vous êtes accoutumés à gouverner Mme de Maintenon[2] comme un enfant. Ce n'est pas là mon humeur. Si vous ne voulez point de commissions de moi, je ne vous en donnerai plus, et je m'adresserai seulement à vous pour avoir de l'argent; mais si vous voulez continuer à vous mêler de mes affaires grandes ou petites, il faut, s'il vous plaît, les faire exactement comme je les demande.

Au reste, vous savez combien vous me plaisez l'un et l'autre, et la joie de vous avoir aussi près de moi que vous y êtes. Je vous en ai donné des marques qui vous l'ont dû persuader, et si vous voulez me servir à ma mode, vous n'obligerez pas une ingrate.

Je mande à La Couture de distribuer ce qui reste de tourbes.

[1] Sœur des deux de Guignonville qui surveillaient l'administration de la terre de Maintenon.

[2] La précédente châtelaine.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 178.

(8 janvier) 1680[1].

Je vous envoie le mémoire de mes aumônes réglées afin que vous jugiez si elles sont bien appliquées. J'ai fait Mlle de Montchevreuil religieuse, et j'en ai encore une dont je paye la pension; son père va se rétablir, mais il ne l'est pas encore. Outre ce que j'écris, j'en fais quelques autres dans les occasions : voilà ce qui concerne les aumônes. Quant à mes habillemens, je vais les changer, et les prendre pareils à ceux de Mme de Richelieu. J'ai une indifférence là-dessus qui m'ôte tout scrupule; j'ai été vêtue d'or quand j'ai passé mes journées avec le Roi et sa maîtresse; je vais être à une princesse, je serai toujours en robe noire; si j'étois hors de la cour, je serois en tourière, et tous ces changemens ne me font nulle peine. Du reste, je fais trop de dépense, parce que je suis naturellement propre et peu portée à l'avarice.

Mes journées sont présentement assez réglées et fort solitaires : je prie Dieu un moment en me levant; je vais à deux messes les jours d'obligation et à une les jours ouvriers; je dis mon office tous les jours et quand je m'éveille la nuit, je dis un *Laudate* ou un *Gloria Patri*. Je pense souvent à Dieu dans la journée, je lui offre mes actions; je le prie de m'ôter d'ici si je n'y fais pas mon salut, et du reste je ne connois point mes péchés. J'ai une morale et de bonnes inclinations qui font que je ne fais guère de mal; j'ai un désir de plaire et d'être estimée qui me met sur mes gardes contre toutes mes passions; ainsi ce ne sont presque jamais des faits que je me puis

[1] Languet de Gergy indique cette date (p. 174 de ses *Mémoires*). Le texte qu'il donne ne diffère que fort peu de celui de Versailles.

reprocher, mais des motifs très-humains, une grande liberté dans mes pensées et dans mes jugemens, et une contrainte dans mes paroles qui n'est fondée que sur la prudence humaine. Voilà à peu près mon état ; ordonnez les remèdes que vous croirez les plus propres Je ne puis vraisemblablement envisager une retraite; il faut travailler ici à mon salut ; contribuez-y, je vous supplie, autant que vous le pourrez, et comme c'est le plus essentiel de tous les services, comptez aussi sur la plus entière reconnoissance.

Une anecdote qui se trouve dans la correspondance de Bussy-Rabutin (à Mme de Montjeu, 25 mars 1680) fait juger en même temps des occupations très effectives d'une dame d'atour et de l'étonnement qu'excitait l'élévation de Mme de Maintenon à des fonctions si enviées : « Je ne sais si on vous aura mandé le démêlé de la maréchale de Rochefort (qui étoit aussi dame d'atour de la Dauphine) et de Mme de Maintenon. En tout cas, le voici. La maréchale, qui coiffoit Mme la Dauphine, ayant été obligée de sortir parce qu'elle saignoit du nez, Mme de Maintenon acheva d'habiller la princesse. La maréchale, étant revenue, se plaignit qu'on avoit entrepris sur sa fonction, et, comme elle sembloit vouloir refaire ce que Mme de Maintenon avoit déjà fait, Mme la Dauphine leur dit qu'elle ne savoit pas comme on en usoit en France, mais qu'en Bavière, quand elle étoit une fois habillée, on ne la déshabilloit que pour la coucher. On a réglé que la première des deux dames qui commenceroit Mme la Dauphine l'achèveroit : cela étant, ce sont deux charges égales.... Personne sans exception n'est mieux avec le Roi que Mme de Maintenon. » Celle-ci racontait plus tard aux demoiselles de Saint-Cyr « qu'elle avoit appris de sa mère à bien peigner (elles étaient toutes deux habituées à se servir seules), et que ce petit talent avoit plu tout d'abord à la Dauphine, qui auroit été fâchée de ne l'avoir pas tous les matins pour cela ».

Les années 1680 et 1681 sont celles qui ont vu la faveur de Mme de Maintenon prendre un cours constant et régulier, fondé sur l'estime et le goût du Roi, et désormais à l'abri des orages

La liaison avec Mme de Fontanges prit fin après un dernier éclat : la belle reçut le titre de duchesse (avril 1680) pour s'en aller bientôt après, malade, épuisée, la mort dans le cœur et sur le visage, à l'abbaye de Chelles, où elle mourut en 1681. La Palatine dit crûment qu'elle avait été empoisonnée par Mme de Montespan; et les curieuses recherches de M. Pierre Clément (*Mme de Montespan et Louis XIV*, in-8, 1868) montrent que cette accusation n'est pas dénuée de tout fondement : Mme de Montespan, désespérée, aurait eu recours pendant les années précédentes à la Voisin pour en obtenir des philtres, qu'elle aurait fait prendre à sa rivale et peut-être même au Roi, afin de ranimer son amour. Le procès de la Voisin en janvier 1680 dévoila ces mystères. Louis XIV, avec modération et sang-froid, ordonna à Colbert et à La Reynie, lieutenant criminel, d'étouffer un tel scandale, qui eût rejailli sur sa cour et sur lui-même; mais le charme que si souvent l'altière favorite avait su ranimer par son seul esprit et sa seule beauté fut, on peut le croire, définitivement rompu. Est-ce sous le coup de ces impressions pénibles que le Roi, quittant Saint-Germain le 18 mai, « comme il montoit en carrosse avec la Reine, eut de grosses paroles pour Mme de Montespan sur des senteurs dont elle est toujours chargée et qui font mal à Sa Majesté » ? (Bussy, *Correspondance*, t. V, p. 116.)

Tout cela ramenait naturellement le Roi vers ce commerce d'amitié rempli de sécurité et de douceur que lui offrait Mme de Maintenon. Personne mieux que Mme de Sévigné, écho fidèle de tous les bruits de la cour et de la ville, qui avait bien connu Mme de Maintenon et la jugeait avec son ingénieuse perspicacité, ne peut faire comprendre cette faveur unique, « la plus souhaitable du monde ». Elle écrit le 17 juillet 1680 . « Mme de Coulanges est toujours surprise de la sorte de faveur de Mme de Maintenon. Enfin nul autre ami n'a tant de soins et d'attention qu'il en a pour elle. Elle me mande ce que j'ai dit bien des fois : elle lui fait connoître un pays nouveau qui lui étoit inconnu, qui est le commerce de l'amitié et de la conversation, sans contrainte et sans chicane; il en paroît charmé. » Et encore : « Les courtisans appellent tout bas Mme de Maintenon Mme de Maintenant.... Elle passe tous les soirs depuis huit heures jusqu'à dix heures avec Sa Majesté. M. de Chamarande la mène et la ramène à la face de l'univers. » (18 septembre 1680.)

A M. D'AUBIGNÉ.

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

A Fontainebleau, ce 6 juillet (1680).

Vous me faites un extrême plaisir de me prêter votre petit carrosse; mais vous ne me mandez point quand vous partez pour Cognac; nous serons peut-être revenus pour vous le rendre. Je crois comme vous que par là vous sauvez la vie de mes chevaux. S'il n'y a point de coffre à cette calèche, il faut y en faire faire sans façon, et qui puisse seulement fermer, et porter ma toilette.

M. Colbert est parti; je le verrai à Saint-Germain.

Je mande à Viette de vous payer neuf cent quarante-neuf livres; vous n'êtes pas en état d'attendre. Vous seriez trop riche et trop heureux si vous pouviez quitter le jeu et vivre en tout régulièrement; quand les malheurs vous donneroient cette pensée, vous ne feriez que ce que tout le monde fait; nous nous piquons d'un sentiment contraire par vanité; mais il n'importe comment nous allions à Dieu.

Je vous défie de recevoir le meuble qui est chez vous d'aussi bon cœur que je vous le donne, mais je suis ravie que vous le receviez avec plaisir.

Je vous remercie de Champagne, et de la complaisance que vous avez de me donner vos laquais, quand ils sont en état de vous servir, ayant la peine de les faire; je ne sais comment faire pour son habit, désirant qu'il ne soit habillé de neuf qu'en même temps que les autres. Faites comme pour vous.

Il faut donner la lettre de Mlle Martel à Beuvron ou l'envoyer à Vibrais; je suis si paresseuse que je serois fâchée qu'elle fût perdue après avoir eu la peine de l'écrire.

Ne parlez de ma faveur ni en bien ni en mal, et du

reste ne vous fâchez point; on est enragé contre moi, et, comme vous dites, on se prend à tout pour me nuire; si on n'y réussit pas, nous nous en moquerons, et si on y parvient, nous le souffrirons avec courage[1].

Je serai bien aise de voir Mme d'Aubigné pour une nuit ou deux; il faudroit qu'elle pût s'accommoder du lit de Mlle de la Harteloire, que l'on feroit le plus propre que l'on pourroit. Il faut qu'elle vienne mercredi au soir ou jeudi; car dans les premiers jours je ne pourrai quitter Mme la Dauphine, parce que je serai seule; les autres dames vont à Paris.

Adieu, mon cher frère, songeons à l'état où nous étions pour nous trouver heureux de celui où nous sommes.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes.*

Décembre 1680.

Je m'ennuie tout-à-fait de n'avoir aucun commerce avec vous, et quoique l'aumônier me dise souvent de vos nouvelles, je voudrois vous voir, ou du moins en savoir par vous-même. Je vous prie de me mander si vous êtes hors d'état de me venir faire une visite avant Noël, car si cela est, j'irai à Paris; et si vous vouliez bien me faire relier un *Nouveau Testament*, vous me feriez plaisir; je voudrois pouvoir le porter dans ma poche, et si vous jugiez à propos de le mettre en plusieurs tomes, ils seroient, ce me semble, plus commodes. Il les faut relier de chagrin avec des fermoirs d'acier, et une *Imitation de Jésus-Christ*, de même l'*Introduction à la vie dévote*, et votre livre pour la messe. Ce sera là toute ma

[1] Ce passage est cité, avec quelques variantes, dans Languet de Gergy, p. 147.

bibliothèque, ce qui ne tiendra pas grande place ; il les faut tous en chagrin avec les mêmes fermoirs. Je vous demande pardon de tant de commissions, mais l'envie que j'ai de bien faire vous consolera de la peine que vous aurez. Je me porte fort bien ; je suis contente et trop pour mon salut, car je ne sais quelle est ma croix. Je me recommande à vos prières, et vous demande la continuation de votre amitié.

Le premier emploi que Mme de Maintenon voulut faire du loisir et de la sécurité d'une faveur désormais établie fut de travailler à la conversion de toute sa famille, encore protestante. Quant aux moyens qu'elle employa, il ne s'agit pas de justifier ce qui ne peut ni ne doit l'être ; il vaut mieux comprendre quelles opinions, quels préjugés régnants dominèrent un esprit qui se montrait si juste en d'autres circonstances. Les lettres qu'on va lire sont à cet égard de bien curieux témoignages, auxquels il faut joindre, comme non moins important, celui de Mme de Caylus, fort intéressée en cette affaire. Voici ce qu'elle raconte dans les *Souvenirs*. M. de Villette, étant venu à la cour avec son fils après sa brillante campagne de Sicile, rencontra une faveur qu'il aurait pu pousser fort loin s'il eût voulu se faire catholique. Comme il résistait à toutes les offres, Mme de Maintenon prit, de concert avec Seignelay, le parti de l'envoyer en un voyage de long cours, pendant lequel le fils abjura sans beaucoup de résistance, quitta la marine, et fut mis à l'académie, là où se formaient les jeunes officiers. Quant à la sœur, Mlle de Mursay, — qui fut Mme de Caylus, — on profita des mêmes circonstances. Mme de Maintenon, ne voulant pas commettre Mme de Villette avec son mari, se fit livrer l'enfant par une des tantes. Mlle de Mursay arriva à Paris en même temps que ses cousins et cousines, le jeune de Saint-Hermine, Mlles de Saint-Hermine et de Caumont, que leurs parents n'osèrent pas refuser. Quant à la conclusion, Mlle de Mursay, elle, ne fut pas lente à se consoler : « Nous arrivâmes ensemble à Paris, où Mme de Main-

tenon vint aussitôt me chercher, et m'emmena seule à Saint-Germain. Je pleurai d'abord beaucoup; mais je trouvai le lendemain la messe du Roi si belle que je consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrois tous les jours, et qu'on me garantiroit du fouet. C'est là toute la controverse qu'on employa et la seule abjuration que je fis. » Les autres, plus âgés, firent une résistance un peu plus longue, « et qui fut infiniment glorieuse au calvinisme »; mais finalement ils cédèrent : on les verra tous, M. de Villette avec eux, s'empresser en convertis zélés autour de Mme de Maintenon, et ne lui reprocher que de ne les point faire assez largement profiter de sa faveur.

A M. D'AUBIGNÉ.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 196.

(Décembre 1680.)

Vous vous passeriez bien de donner le fait aux dévotes en faisant le portrait de Mme d'Aubigné[1]; on ne peut avoir trop de soin de soi quand d'ailleurs on fait son devoir. Ne soyez jamais en peine de ma santé, quoi que vous entendiez dire. Si j'étois malade un peu considérablement, vous le sauriez par moi ou de ma part. Il y a longtemps que le petit de Mursay est catholique; M. de Saint-Hermine est arrivé aujourd'hui, qui, je crois, me donnera plus de peine. J'aurai dans peu de jours Mlles de Saint-Hermine, de Caumont et de Mursay. J'espère que je n'en manquerai pas une. Mais j'aime Minette[2], que j'ai vue à Cognac, et si vous pouvez me l'envoyer, vous me ferez un extrême plaisir. Il n'y a plus d'autre moyen que la violence, car on sera bien affligé dans la famille de la conversion de Mursay. Il faudroit donc que vous obtinssiez

[1] C'est-à-dire : Vous feriez mieux de ne pas médire de votre femme....

[2] Demoiselle de Saint-Hermine, et future comtesse de Mailly.

d'elle de m'écrire qu'elle veut être catholique. Vous m'enverrez cette lettre-là ; je vous envoyerai une lettre de cachet avec laquelle vous prendriez Minette chez vous jusqu'à ce que vous trouvassiez une occasion de la faire partir, ce qui se trouve assez aisément, outre que vous, M. de Xaintes, M. de Marillac, M. de Tours, et enfin je trouverois des amis sur toute la route, et si l'on me l'envoyoit à Richelieu, je ne serois pas en peine du reste. Travaillez à cette affaire : j'ai inclination pour cette petite fille, et vous m'obligerez en faisant une bonne œuvre. Quant aux autres conversions, vous n'en pouvez trop faire ; mais ne corrompez pas les mœurs en prêchant la doctrine. Adieu, mon cher frère, mille amitiés à cette pauvre dévote, je suis fâchée de la continuation de ses maux. Vous ne me dites rien de Mme de Miossens[1].

A Mme DE VILLETTE[2].

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 201.

A Saint-Germain, ce 23 décembre 1680.

Quoique je sois bien persuadée, madame, que vous me donnez votre fille de bon cœur et que vous avez une grande joie de la conversion de mon neveu, je ne laisse pas de croire que vous avez besoin de consolation, et c'est pour y contribuer que je vous écris.

M. de Mursay fit hier ses dévotions, et le curé de

[1] Mlle de Martel, sœur de Mme d'Heudicourt, avait épousé M. de Miossens, frère du maréchal d'Albret.

[2] En tête de cette lettre il y a cette note des dames de Saint-Cyr : « Mme de Maintenon avoit pris le temps de l'absence de M. de Villette pour faire enlever ses enfans à l'insu même de leur mère qui étoit catholique, dans le dessein de les faire instruire dans la religion catholique ».

Versailles qui l'a instruit et confessé en est fort content, voilà le plus essentiel; du reste, je ne vois rien que de bon en lui et je ne lui ai encore découvert aucun défaut que de parler un peu trop. Je ne suis pas bien résolue encore sur ce que je ferai de lui; il me paroît qu'il a envie de quitter la marine, et bien des gens me le conseillent; quoi qu'il en soit, ne vous mettez pas en peine, j'en aurai les mêmes soins que s'il étoit mon fils. Je lui fais apprendre à danser et il faudra le faire monter à cheval si nous le mettons sur terre. Le Roi a mille bontés pour lui et j'espère qu'il lui donnera une pension. J'ai parlé pour faire MM. de la Roche-Allart[1] enseignes; puisque les huguenots ne peuvent rien espérer, il faut demander pour les catholiques. M. de Saint-Hermine écoute et répond fort honnêtement à tout ce que je lui dis sur la religion; mais jusqu'à cette heure il ne me donne nulle espérance. Je le menai samedi avec moi à Paris, où j'allois voir Mme de Fontmore et mes nièces[2]; je les trouvai toutes enlaidies, dont je suis bien fâchée, mais je ne reconnus en façon du monde Mlle de Saint-Hermine. Mlle de Caumont est très maigrie et votre fille jaune comme la cire. Je l'amenai avec moi; elle pleura un moment, quand elle se vit seule dans mon carrosse; ensuite elle fut quelque temps sans rien dire, et après cela elle se mit à chanter. Elle a dit à son frère qu'elle avoit pleuré, en songeant que son père lui dit en partant que, si elle changeoit de religion et venoit à la cour sans lui, il ne la verroit jamais. Elle s'attendrit dès que l'on vous nomme; du reste, elle est accoutumée à moi, et quand je l'assure qu'elle m'aimera, elle me répond qu'elle m'aime déjà. J'ai passé le jour d'aujourd'hui à la

[1] Neveux de Mme de Villette.
[2] Elle appelle nièces les filles de ses cousins germains.

faire lire et à lui apprendre à travailler à la tapisserie; elle a un maître à danser qui me répond qu'elle dansera fort bien; elle trouve ma table meilleure que celle de Mme de Fontmore. J'ai mandé à mes nièces de venir ici le plus tôt qu'elles pourront, car leur visage ne reviendra pas tant qu'elles mourront de faim. Mme de Fontmort étoit très incommodée le jour que je la vis. Que je vous plains, ma chère cousine, dans l'agitation où vous êtes entre un mari et vos enfans! C'est avoir le cœur déchiré par les endroits les plus tendres; je le suis si fort pour ce que j'aime que je comprends mieux qu'une autre votre douleur; consolez-vous en Dieu et en mon amitié. Je ne doute pas que l'enlèvement de votre fille ne fasse du bruit; je l'ai voulu ainsi pour vous tromper la première, ne craignant rien plus que de vous commettre avec M. votre mari. La petite de Mursay en souffre, car elle n'a pas une chemise, et nous sommes dans des fêtes qui retarderont beaucoup toutes les choses dont elle a besoin.

M. de Seignelay m'a dit aujourd'hui que M. de Villette seroit ici au mois de février; j'espère que la tendresse qu'il a eue toujours pour moi l'empêchera de s'emporter, et qu'il démêlera bien au milieu de sa colère que tout ce que je fais est une marque de l'amitié que j'ai pour mes proches. Je ne me console point d'avoir manqué Minette. Adieu, j'ai la main lasse et il est tard.

A Mme DE VILLETTE, A NIORT.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p 203.

Ce 25 décembre 1680.

Si vous aviez été de la même religion que M. votre mari, je vous aurois priée de m'envoyer votre fille, et

j'aurois espéré autant de complaisance qu'en ont eu M. et Mme de Lalaigne et M. de Caumont; mais j'ai eu peur que l'on ne vous soupçonnât d'avoir été bien aise de me la donner et de quelque intelligence avec moi sur la religion; voilà, ma chère cousine, ce qui m'a obligée de vous tromper, et pourvu que M. de Villette ne soit point mal content de vous, je me démêlerai bien du reste. J'espère qu'il ne prendra pas si sérieusement l'enlèvement de Mlle de Mursay, et qu'il consentira qu'elle demeure avec moi jusqu'à ce qu'elle soit en âge de dire sa volonté. Ne la plaignez point; elle se trouve fort bien ici, et je suis ravie de l'avoir; elle est jolie et aimable, et le talent que j'ai pour l'éducation des enfans sera tout employé pour elle.

Adieu, ma chère cousine, votre lettre me fait pitié, ou pour mieux dire, votre état; mais enfin vous êtes catholique, et il est impossible que, dans votre cœur, vous ne soyez bien aise de voir vos enfans dans le chemin où je les ai mis. Votre fils ne servira plus sur mer. Je suis sensiblement touchée d'affliger mes cousines par les marques les plus essentielles que je puisse leur donner de mon amitié, car assurément je songe à leur témoigner, dans la personne de leurs enfans, la reconnoissance et la tendresse que j'ai pour elles et que j'aurai toujours, quoi qu'elles puissent faire, quand même elles viendroient à me haïr.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 212.

A Saint-Germain, ce 26 janvier 1681.

Si j'étois à Paris, je vous verrois souvent, car je vous avoue que l'on ne peut être ni plus touchée ni plus occupée

de votre douleur que je le suis[1], et qu'il n'y a rien que je ne fisse pour la soulager. Je sais bien que votre résignation est le plus solide remède; mais s'il empêche de se plaindre et de murmurer, il n'empêche pas l'impression de la douleur, ni que le cœur se flétrisse dans une perte aussi grande que celle que nous venons de faire. Traitez-vous donc comme vous traiteriez un autre à qui vous conseilleriez la diversion, et croyez que je suis votre amie pour toujours et à toute épreuve. Plût à Dieu que ces assurances vous pussent être de quelque consolation, et que je puisse en quelque façon remplacer ce que Dieu a voulu vous ôter, et dont je vois la grandeur de la perte à tous les momens du jour.

A M. D'AUBIGNÉ.

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

A Saint-Germain, ce 2 mars (1681).

Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, tantôt par maladie, tantôt par trop d'occupation, et souvent par paresse; vous savez qu'il y a des gens que l'on aime qui sont négligés, parce que l'on ne veut pas se contraindre pour eux. J'ai été assez languissante quelque temps avant le carnaval. M. Fagon a trouvé à propos de me faire prendre des eaux de Sainte-Reine, et je m'aperçois qu'elles me font du bien. Je ne fais point de carême, et je crois que vous ne doutez pas que je n'aie quelque soin

[1] L'abbé Gobelin venait de perdre son neveu, l'abbé Le Ragois, précepteur du duc du Maine. On a publié en 1684, in-12, sous le titre d'*Introduction à l'histoire de France*, un travail qu'il avait composé pour son élève, mais qu'il ne destinait sans doute pas à la publicité. Adopté par toutes les maisons d'éducation, cet ouvrage a été réimprimé un grand nombre de fois, avec des corrections et additions qui ne l'ont pas rendu meilleur.

de moi. Je jouis d'un grand repos, et Mme d'Aubigné ne travaille pas plus en tapisserie que je fais. Mme de Fontmort pourra vous dire de mes nouvelles, et la résolution que j'ai prise de ne plus voir personne. Je me suis si mal trouvée de toutes les exceptions que j'ai faites, et il étoit si difficile de les soutenir, que j'ai mieux aimé prendre le parti de faire tout égal; j'en essuierai quelques murmures, et on dira que la tête m'a tourné; mais cela est moins mauvais que les affaires que l'on me faisoit. On avoit parlé de quelques voyages pour ce carême; mais ils sont rompus. On doit aller passer huit jours à Saint-Cloud, et partir le lendemain de Pâques; après cela, on reviendra ici pour se préparer à aller à Bourbon; on partira le 28 d'avril; la cour y séjournera tout le mois de mai, elle reviendra à Versailles au commencement de juin; on y demeurera jusqu'à la fin de juillet; on ira passer le mois d'août à Chambord, et on reviendra passer septembre à Fontainebleau. Voilà le projet de notre été, qui pourroit être renversé si on y étoit assez heureux pour voir Mme la Dauphine grosse; Monseigneur se porte à merveille. Il y a quinze jours que Mme la duchesse de Richelieu est à Paris pour une fièvre tierce de M. son mari. Mme la maréchale de Rochefort est encore plus souvent malade que moi. Mme de Montchevreuil soutient la fatigue à merveille et a augmenté son troupeau de la plus laide fille que l'on puisse voir, qui est votre Mlle de Jarnac. Laval a triomphé dans les bals; mais elle est malade présentement. Voilà les nouvelles de notre maison; je n'en sais guère d'autres. Apprenez-moi celles que l'on vous mande de moi. Faites mille amitiés de ma part à Mme d'Aubigné, et croyez que je ferai toujours pour vous tout ce qui me sera possible. Adieu.

A M. DE VILLETTE[1].

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 214. Lavallée, *Correspondance générale*, t. II, p. 157.

5 avril 1681.

Je viens de recevoir deux lettres de vous et je vois avec douleur que la moins douce est la dernière ; cependant je ne m'en plains point, et avec tout autre que vous j'essuierois de grandes aigreurs. Je ne me suis point trompée dans votre procédé, et quoi qu'on m'ait pu dire, j'ai soutenu que rien ne vous pourroit emporter contre moi. Je connois votre tendresse et votre raison ; c'est ce qu'il faut pour recevoir ce que j'ai fait de la manière dont vous le recevez. Vous êtes trop juste pour douter du motif qui m'a fait agir ; celui qui regarde Dieu est le premier ; mais s'il eût été seul, d'autres âmes étoient aussi précieuses pour lui que celles de vos enfans, et j'en aurois pu convertir qui m'auroient moins coûté ; c'est donc l'amitié que j'ai toute ma vie eue pour vous qui m'a fait désirer avec ardeur de pouvoir faire quelque chose pour ce qui vous est le plus cher. Je me suis servie de votre absence comme du seul temps où j'en pouvois venir à bout ; j'ai fait enlever votre fille par l'impatience de l'avoir et de l'élever à mon gré, et j'ai trompé et affligé Mme votre femme pour qu'elle ne fût jamais soupçonnée par vous, comme elle l'auroit été si je m'étois servie de tout autre moyen pour lui demander ma nièce. Voilà, mon cher cousin, mes intentions, qui sont bonnes et droites, qui ne peuvent être soupçonnées d'aucun intérêt, et que vous ne sauriez désapprouver dans le même temps qu'elles vous affligent. Comme je vous fais justice et que vos déplaisirs me touchent, faites-

[1] Revenu en France au mois de mars, il avait écrit à Mme de Maintenon, dit Mme de Caylus, des lettres pleines de reproches.

la-moi aussi, et recevez avec tendresse la plus grande marque que je vous puisse donner de la mienne, puisque je fâche celui que j'aime et que j'estime, pour servir des enfans que je ne puis jamais tant aimer que lui, et qui me perdront avant que je puisse connoître s'ils seront ingrats ou non. La lettre que vous avez écrite à votre fils a fait pleurer tous les gens d'honneur et de sens à qui je l'ai montrée : elle est d'un caractère si tendre et si ferme que, quelque idée que je me fusse faite de votre procédé, il va encore plus loin; mais, pour parler comme vous, ne traitons jamais de controverse et gouvernons vos enfans de concert. Je m'en vais pour cela vous dire ce que j'en pense, afin que nos instructions soient conformes.

Votre fils a de l'esprit et du sens; il est doux, bien né, plein de bonnes intentions, hardi, ambitieux, et, en un mot, je n'ai rien vu de mauvais en lui, qu'une grande présomption; trop occupé de lui, point des autres; questionnant toujours, parlant trop, n'aimant pas la lecture, enfin tous les défauts d'un homme qui a été admiré; je l'ai poussé là-dessus, il s'en est corrigé si promptement, que je ne le puis comprendre. Je croyois l'affliger en lui proposant l'académie, et qu'il auroit de la peine à devenir écolier après avoir été officier sur sa bonne foi, et depuis homme de cour. Cependant, c'est où je vis son bon sens, il en fut ravi, et il s'y conduit de façon que Bernardi me fait dire tous les jours qu'il n'a jamais vu de jeune homme si doux, si sage et si appliqué que lui. Nous eûmes un petit démêlé sur ce que j'exigeai qu'il ne sortît que pour venir à la cour; je sais la rigueur de cet ordre-là; mais je sais aussi que rien ne lui seroit meilleur pour ce pays-ci, et qu'il ne peut être trop sage s'il veut plaire au Roi. M. de Fourbin[1] me l'a-

[1] Commandant de la compagnie des mousquetaires du Roi ; le jeune Mursay en faisait partie.

mène toutes les semaines : cela lui est bon et plus utile que d'être avec un prince du sang. Nous le laisserons à l'académie tant que vous le jugerez à propos; écrivez-lui souvent, exigez qu'il vous réponde; il écrit mal et est paresseux là-dessus, car du reste il ne l'est pas. Il est un peu crû, mais il sera petit.

Votre fille est à peu près comme lui, hors que je la trouve encore plus appliquée à se corriger et à vouloir plaire; elle a aussi les mêmes défauts et se croit admirable, ne songeant qu'à sa personne; on l'a gâtée là-dessus par l'aveuglement des pères et des mères, car assurément elle n'est point belle et ne le sera pas[1]; du reste, j'en suis très-contente, et j'espère en faire une fille de mérite; mais je vous conjure, mon cher cousin, que l'on ne veuille point la conduire de Poitou ni me faire des prières contre ce que je crois devoir.

Mme de Villette et Mme de Fontmort m'accablent pour qu'elle n'aille point dans un couvent, et tout cela sur ce qu'elles la croient une merveille et que la cour en seroit charmée. Elles me prient de la faire suivre mes femmes à Bourbon; en vérité, elle seroit en bonne compagnie! Je suis tout le jour dans le carrosse de Mme la Dauphine, où elle ne peut aller; j'arrive le soir, je vais en des lieux où je ne la puis mener; elle passeroit sa vie sans rien apprendre et sans entendre une parole raisonnable. Laissez-moi faire, je vous en prie. Je prétends la traiter comme si elle étoit ma fille; elle sera auprès de moi dans les lieux de séjour, et j'emploierai ce temps-là à lui donner de l'esprit, de la raison, de la bonne grâce. Elle sera dans un couvent pendant les voyages, et elle apprendra à prier Dieu, à travailler, à lire, à écrire, et, en

[1] Si Mme de Caylus n'eut pas la beauté régulière, elle eut un charme plus précieux : « Jamais, dit Saint-Simon, un visage si spirituel, si touchant, si parlant; jamais une fraîcheur pareille; jamais tant de grâce ni plus d'esprit; jamais tant de gaîté et d'agrémens; jamais créature plus séduisante. »

un mot, ce que je ne puis lui montrer. Je l'ai mise aux Ursulines de Pontoise avec Mlles de Montchevreuil, pour qu'on l'instruisît à faire sa première confession. Je croyois aller à Bourbon, mais, le voyage étant rompu, je l'enverrai quérir à la fin de ce mois que nous irons à Versailles; elle y sera toujours, et retournera dans son couvent, quand on partira pour Fontainebleau et pour Chambord. Je ne réponds point à ces dames sur elle, car je crois que vous entendrez mieux raison, et que vous comprenez mieux l'impossibilité et l'extravagance qu'il y auroit à la traîner dans des voyages où elle ne me verroit jamais, et coucheroit sur une paillasse avec mes femmes, au hasard de tomber malade et de demeurer en chemin, car la cour n'arrêteroit pas pour elle[1].

Ne voulez point de mal à Mme de Fontmort, mon cher cousin, et pardonnez-lui, pour l'amour de Dieu et pour l'amour de moi, une chose qu'il étoit difficile qu'elle refusât à sa religion et à notre amitié. Elle a cru en tout cela rendre un grand service à vos enfans ; elle vous aime tendrement : achevez de tout faire de bonne grâce.

Je ne vous réponds point sur ce que vous me demandez votre fille; jugez vous-même si je dois vous la rendre, et si, ayant fait une violence pour l'avoir, je ferois la sottise de la rendre; donnez-moi plutôt les autres par amitié pour eux, puisque aussi bien, si Dieu conserve le Roi, il n'y aura pas un huguenot dans vingt ans. Je me chargerai de tous volontiers, et je ne crois pas pouvoir rien faire qui marque plus la tendresse que j'avois pour ma tante, qu'en faisant à ses petits-enfans le traitement que j'ai reçu d'elle.

Je ne vous ai point rendu de mauvais offices auprès du Roi, et plût à Dieu que vous n'eussiez pas pour le servir une exclusion insurmontable. Votre fils a été ma-

[1] Ces sept dernières lignes manquent à la copie de Versailles, et sont dans le texte de Lavallée.

lade, il est mieux; votre fille est ravie de tout et m'écrit souvent. J'ai lu la lettre de Marmande [1]; il écrit bien mieux que son frère en toute façon; mais je voudrois leur ôter cette manière de se tutoyer que je vois établir dans votre famille et qui n'est point noble du tout.

Adieu, mon cher cousin; mes complimens à Mme de Villette et à Mme de Saint-Hermine; je n'écris qu'à vous et vous voyez que c'est amplement. Je crois que vous aurez été bien aise de la promotion de M. le maréchal d'Estrées [2]. Il me dit beaucoup de bien de vous; mais je lui dis que je le connoissois, et qu'il me feroit plus de plaisir de le dire au Roi. Je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pas appris par moi la conversion de M. de Mursay ; je vous l'ai mandé le jour qu'il fit son abjuration à Versailles, et je ne manquerai jamais à rien de tout ce qui pourra vous marquer la tendresse, l'estime et la considération que j'ai pour vous.

A M. DE MONTCHEVREUIL, A BARÈGES [3].

A Versailles, ce 4 juillet 1681.

Je vois la satisfaction que vous avez de votre machine; j'y prends part en toute façon, et j'espère que les bains tels que vous me les représentez ne sont point inutiles; ne vous rebutez point quoi que l'on vous puisse dire,

[1] M. de Marmande était le second fils de M. de Villette. Celui-ci fit d'abord mine de le soustraire aux projets de conversion de Mme de Maintenon; mais cela ne dura pas. Tout en grondant, il ne retira pas ses autres enfants, et donna Marmande, qui ne se fit pas prier.

[2] Jean d'Estrées, vice-amiral, avait été promu maréchal de France le 25 mars 1681.

[3] Autographe conservé dans la famille de Mornay, qui descend du marquis de Montchevreuil. — M. de Montchevreuil avait été nommé gouverneur du duc du Maine, et l'on peut croire que cette nomination avait été faite à l'instigation de Mme de Maintenon. Il avait conduit le prince aux eaux de Barèges. — Lavallée, *Corr. générale.*

ils ne sauroient faire de mal ; mais mettez des intervalles de deux ou trois jours avant que le prince paroisse échauffé, et, après cela, poussez votre séjour le plus loin que vous pourrez. Je ne crois point qu'il s'en trouve mal dans sa santé; Barèges a une chaleur très-douce, et vous devriez vous baigner régulièrement; c'est un trésor que vous n'aurez pas toujours, et vous vous repentirez de l'avoir négligé.

Les sueurs vous sont très-bonnes, et je vous réponds que vous vous en trouveriez très-bien, pourvu que vous les prissiez comme il faut, c'est-à-dire que vous vinssiez du bain vous mettre au lit sans souffrir le moindre air en passant. J'écris une grande lettre au prince. Je me suis avisée de deux nouvelles à la fin qui ne lui seroient pas indifférentes s'il pouvoit en être témoin.

Mme la Dauphine nous fait faire une vie assez mélancolique; il y a aujourd'hui six semaines qu'elle est malade et dans un très-grand chagrin : elle ne souffre que Bessola[1] et Mme de Richelieu. Mme de Montchevreuil et moi ne paroissons pas en faveur[2]. J'entends dire que l'on

[1] Bessola était une femme de chambre de la Dauphine qu'elle avait amenée de Bavière, et à laquelle elle témoignait une amitié extraordinaire, vivant enfermée avec elle, au grand déplaisir du Roi. Cette pauvre princesse s'abîma dans cette solitude; délaissée de tous, elle finit par mourir de consomption.

[2] Mme de Caylus explique cela. « Mme de Richelieu n'aima Mme de Maintenon que dans la mauvaise fortune et dans le repos d'une vie oisive. La vue d'une faveur qu'elle croyoit mériter mieux qu'elle l'emporta sur le goût naturel, l'estime et la reconnoissance. La première place dans la confiance du Roi parut à ses yeux un vol qu'elle ne put pardonner à son ancienne amie; mais, désespérant d'y parvenir, elle se tourna du côté de Mme la Dauphine, et par des craintes, des soupçons et mille fausses idées, elle contribua à l'éloignement que cette princesse eut pour le monde. Mme la Dauphine voyoit la nécessité d'être bien avec la favorite pour être bien avec le Roi son beau-père; mais, la regardant en même temps comme une personne dangereuse dont il falloit se défier, elle se détermina à la retraite, où elle étoit naturellement portée, et ne découvrit qu'après la mort de Mme de Richelieu, dans un éclaircissement qu'elle eut avec Mme de Maintenon, la fausseté des choses qu'on lui avoit dites. »

va donner une gouvernante aux princesses, et que Mmes de Montespan et de Thianges ont de la peine à vivre ensemble; les disputes sont fréquentes. Mme de Montespan est grossie d'un pied depuis que vous l'avez vue; elle est étonnante. Vous savez sans doute la mort de Mme de Fontanges; elle laisse pour cent mille francs de dettes par-delà ses meubles et ses pierreries; le Roi a pris tous les effets et payera toutes les dettes. On espère aller bientôt à Fontainebleau; le Roi en a envie, et Mme la Dauphine n'a que de très-petits accès, qui font espérer qu'ils finiront bientôt. Mlle de Laval est revenue plus noire qu'elle n'étoit. La princesse de Conti embellit tous les jours[1]. Adieu, mon cher marquis, je suis toujours la même pour vous.

A M. DE MONTCHEVREUIL, A BARÈGES.

Autographe au château de Mornay. — Lavallée, *Correspondance générale.*

Fontainebleau, ce 2 septembre 1681.

Qu'il y a longtemps que je ne vous ai écrit, mon cher marquis, et que je m'ennuie de votre longue absence et de celle de mon cher mignon! Ne revenez que lorsque Mme de Montespan l'ordonnera, mais ne le baignez plus, et très peu à Bagnères, car je me meurs de peur qu'à la fin on en fasse trop; ne vous laissez aller à aucune complaisance pour la Guttère, qui voudra vous retenir dans sa ville, et croyez qu'un bain de Bagnères, excepté celui de Saint-Roch, échauffe plus que dix de Barèges. Vous me mandez que notre prince commence à s'ennuyer; j'en suis au désespoir, car je ne puis lui savoir les moindres peines sans souffrir pour le moins autant. Quand on vous verra résolu à ne le plus baigner, on vous fera revenir

[1] Elle était, dit Mme de Caylus, agréable comme sa mère Mme de la Vallière avec la taille et l'air du Roi son père.

bien vite : il est impossible que l'on n'ait pas impatience de le voir.

Vous êtes bien à plaindre si vous avez dans vos montagnes le chaud que nous sentons dans les roches de Fontainebleau ; pour moi, j'en suis désespérée. Le Roi ne va pas à la chasse, parce qu'on ne peut soutenir les rayons du soleil ; mais on s'enferme tous les jours pour la comédie, où l'on dit que l'on meurt. Mme de Thianges prend le soin souvent d'orner un échafaud de toute la beauté que fournit sa famille ; on y mêle quelques étrangers qui ne servent qu'à faire voir l'avantage que le sang de Mortemart emporte sur ce qu'il y a de plus beau ici. On dit que Mme de Montespan a souvent des vapeurs ; je ne l'ai rencontrée qu'une fois depuis un mois. Toutes choses sont comme vous les avez laissées. Mme de Montchevreuil et moi nous nous voyons souvent; elle est assez bien présentement pour le corps et pour l'esprit; je suis mieux aussi de mes vapeurs, et si je vous avois à dîner, je me trouverois fort contente.

Adieu. Mes complimens à mon petit duc ; je l'aime toujours : dites-lui qu'il me fera mourir de douleur s'il trompe les espérances que le Roi a sur son mérite. Il n'a pas de grand ragoût en tout ce qui l'environne[1] : plût à Dieu que notre prince le pût consoler de tout ce qui manque aux autres, et qu'il le trouvât son fils en toutes façons. Il me semble qu'il a du courage, de la gloire, et un désir d'être estimé qui est la source du mérite. Inspirez-lui bien, je vous conjure, de vouloir être au-dessus de tout ce qu'il voit par les bonnes qualités, en même temps qu'il leur cédera par la naissance ou, pour mieux dire, parce qu'il est le plus jeune. Adieu, mon cher marquis, mes complimens à M. de Court et à M. de la Porte ; pour vous, je crois que vous n'en voulez point.

[1] C'est-à-dire dans sa famille légitime. Le Dauphin était homme fort médiocre.

A M. DE MONTCHEVREUIL, A BARÈGES.

Autographe au château de Mornay. — Lavallée, *Correspondance générale.*

A Fontainebleau, ce 17 septembre 1681.

Vous aurez su ce qui se passe ici et la perte de cette jolie princesse[1] : le Roi en a été touché, et je remets à vous dire ce que je sais de la douleur de Mme de Montespan. Je crois que nous l'aurons bientôt. J'écris au prince sur la mort de sa sœur; s'il l'ignore, comme on le dit[2], ma lettre sera perdue et ce ne sera pas un grand dommage; j'ai de la peine à comprendre pourquoi on la lui cache, car on ne doit pas craindre qu'il soit assez touché pour s'en trouver mal. Je voudrois qu'il le sût et qu'il écrivît au Roi que, connoissant l'extrême tendresse dont il honoroit Mlle de Tours, il croit devoir lui témoigner la part qu'il prend à sa douleur, outre celle qu'il sent lui-même pour la perte de sa sœur; qu'il lui demande la part qu'elle avoit dans ses bontés et qu'il l'assure qu'il fera tout ce qu'il lui sera possible pour le mériter. Il est aisé de lui inspirer cette lettre-là tête à tête, et qu'il croie l'avoir faite tout seul.

Il est ridicule que vous soyez toujours à Barèges, et Mme de Montespan, qui se mêle de décider sur l'usage d'un remède qu'elle ne connoît pas, mériteroit que les neiges vous y assiégeassent. J'espère que l'on vous pressera bientôt de revenir, et que le conseil que je vous donne de le baigner très-peu à Bagnères arrivera trop tard. Je le souhaite de tout mon cœur, et Mme de Montchevreuil et moi avons un extrême besoin de vous; elle et moi sommes très vaporeuses; quand nous sommes malades alternativement, nous faisons des merveilles;

[1] Mlle de Tours, fille du Roi et de Mme de Montespan, venait de mourir à Bourbon, le 6 septembre 1681, âgée de sept ans.

[2] C'est-à-dire si on lui veut cacher cette mort.

mais par malheur nous souffrons quelquefois en même temps, et la conversation en est moins douce. Je crois que votre absence et le voyage que nous allons faire[1] lui font voir les choses tristement.

Adieu, mon cher marquis; je vous souhaite et ce cher enfant aussi; mes complimens aux honnêtes gens de chez vous, ils ne s'étendront pas bien loin. Ne plaignez-vous pas très fort cette pauvre Saint-Just? Sa douleur me fait mal à imaginer.

Faites brûler la lettre que j'écris au prince, qu'il la voie ou non.

A M. D'AUBIGNÉ.

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

A Fontainebleau, ce 27 septembre (1681).

Vous ne saurez jamais les peines que j'ai eues pour votre affaire ni les difficultés que j'y ai trouvées : M. Legois ne sera point chef de mon conseil. Du reste, je suis trop bien récompensée de vous avoir fait plaisir et de songer que vous toucherez cent huit mille livres[2]. Vous ne pourriez mieux faire que d'acheter une terre en Poitou ou aux environs de Cognac ; elles vont s'y donner par la désertion des huguenots. Pour votre voyage de Paris, c'est une affaire de rien et que vous ne devez pas manquer. Il est impossible que vous vous portiez bien après ce que nous avons vu. J'ai donné votre ordonnance à M. Berthelot. Je voudrois pour l'affaire que je viens de faire pour vous que vous me permissiez d'em-

[1] A Strasbourg.

[2] C'est-à-dire une somme de 18 000 livres par an, imposée en faveur de d'Aubigné aux fermiers généraux pendant un bail de six années qu'ils venaient de consentir avec le Roi. De telles occasions donnaient lieu publiquement à des gratifications royales.

ployer les cent pistoles que je vous dois en habits pour Mme d'Aubigné.

J'ai bien de la joie de la conversion de M. de Vaux; je vous prie de lui en faire mes complimens. Poignette est bonne catholique; M. de Marmande l'est aussi; M. de Souché fit abjuration il y a deux jours; on ne voit que moi dans les églises conduisant quelque huguenot. Ne soyez point en peine de ma santé, elle est souvent délicate, mais je n'ai jamais de vraie maladie.

Nous partons mardi; on dit aujourd'hui que c'est pour Metz; vous savez avec quelle tranquillité je me dispose aux voyages; j'ai mon équipage tout prêt et j'espère qu'il ira gaiement; je serois bien aise que vous vinssiez chez Turbier pendant notre absence.

Adieu, personne ne songe à vous brouiller avec moi ni ne pourroit en venir à bout. Mme d'Aubigné ne m'écrit guère; je l'embrasse de tout mon cœur.

A M. D'AUBIGNÉ.

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

Au Pont-de-Mousson, le jour de la Toussaint (1681).

Je ne suis point surprise que vous ayez commencé par manger les dix-huit mille livres que vous devez toucher à la fin de l'année, mais je le suis que vous croyiez que les fermiers généraux vous doivent payer par avance : c'est ce qu'ils ne feront pas, et vous ne devriez point le désirer. Cette affaire ici est grande et ne vous mettra pas plus à votre aise que vous n'étiez. Je suis au désespoir de vous dire des choses désagréables; mais comment puis-je être sincère et m'en empêcher? Il me semble qu'après ce que je viens de faire pour vous, on ne peut dire de longtemps que vous soyez brouillé avec moi; on

ne le croit pas à la cour, où ce qui s'est passé à Fontainebleau a fait grand bruit : il a fallu une bonté bien grande au Roi pour passer par-dessus toutes les difficultés qui naissoient à tout moment dans votre affaire. Il n'ordonneroit assurément pas à ces messieurs de vous payer par avance, et il seroit bien étonné de vous voir demander un bienfait avec l'empressement et le chagrin dont on peut exiger une dette. Je ne puis donc en cette occasion que prier M. Brunet, comme mon ami particulier, de vous faire plaisir s'il le peut; mais vous allez si loin sur la dépense que je crains que la somme entière ne soit dépensée, et je ne crois pas que personne vous l'avance.

Adieu, nous serons le 17 à Saint-Germain. Je vous dirai que je vous y verrois avec plaisir si je pouvois vous y voir content; mais j'avoue que mes proches sont si peu sensibles à ce que je fais, et le sont tant sur ce que je ne puis faire, que leur commerce ne me donne que du chagrin. Il ne m'empêche pas de vous aimer, et je vous en donnerai toujours toutes les marques qui me seront possibles.

Une des premières préoccupations de Mme de Maintenon, dès qu'elle se sentit du crédit et quelque fortune, fut, avec le soin de sa famille, le zèle charitable pour élever de pauvres filles. Le souvenir des misères de sa jeunesse et un goût naturel d'éducation l'y poussaient également. Elle transporta à Rueil, en 1682, l'établissement qu'avait formé Mme de Brinon à Montmorency, augmenta le nombre de ses pensionnaires, et y adjoignit une section d'enfants pauvres de ses terres de Maintenon. Ce sont ces dernières qu'elle désigne dans ses lettres sous le nom de Petites sœurs. Mais toutes ses vues se tournèrent bientôt exclusivement vers l'éducation des filles de la pauvre noblesse, en même temps qu'avec sa fortune croissante elle concevait le vaste plan qu'il lui fut donné de réaliser à Saint-Cyr.

A Mme DE BRINON.

Bibliothèque nationale. Manuscrits. Fonds fr., 15 203, p. 19, et 11 675, p. 15.

Ce premier jour de l'an (1682).

Je vous donne le bonjour, madame, à votre chère cousine et à toute notre maison, et je souhaite de tout mon cœur que nous fassions tout le bien qu'il nous sera possible. Je ne puis que vous en fournir les sujets, et c'est vous qui donnez votre vie pendant que la mienne est très agréable et très inutile.

Ne nous rebutons point de nos petites sœurs ; nous serions trop heureuses si elles nous croyoient et elles seroient trop parfaites. Vous faites fort bien de faire faire leur linge chez nos pensionnaires, et pour elles il ne faut pas les laisser respirer sur le rouet ; ces gens-là ne sont capables du bien que par l'habitude, qui ne se contracte qu'avec bien du temps. Je ne dis rien devant elles dont elles se puissent prévaloir, si ce n'est qu'elles aient leur soûl de pain, et j'en charge encore votre conscience ; du reste, punissez, ordonnez, vous êtes la maîtresse.

Les poires m'ont passé par les mains, et vos présens sont plus comptés que jamais, car je vais être mon maître d'hôtel : le mien fait une dépense qui m'a excité une si grande colère que je n'en ai pas dormi. Je ne veux pas thésauriser, mais je hais le désordre, et j'aime mieux nourrir Mlle de Saint-Hubert que de crever mes laquais.

Vous n'aurez point le Saint-Sacrement, et c'est le Roi qui ne l'approuve pas. M. l'archevêque vouloit ôter vos croix et le chant de l'office. Je n'ai pas voulu vous le dire, de peur de vous fâcher ; mais je veux que vous sachiez que je fais ce que je puis. Ce n'est pas par vengeance que je voudrois savoir des particularités sur

Mlle N.... Instruisez-vous là-dessus en attendant que je vous voie[1].

Vos opéras[2] seront toujours tournés en ridicule par les gens du monde; mais ils me divertissent, et j'entre fort bien dans l'utilité dont ils sont pour les petites filles.

C'est le temps qui me manque; je suis seule avec Mme de Montchevreuil auprès de Mme la Dauphine, et les jours sont si courts qu'effectivement je ne sais comment envoyer Mlle de Mursay. Elle n'est pas capable de mes diligences; il lui faut une fille, et pour cela que je m'en passe, et tout cela pour revenir à la nuit; mandez-moi après tout cela si vous la voulez le jour des Rois.

Mme de Montchevreuil vient de me faire voir une lettre qui mande que sa fille la religieuse est à l'extrémité de vapeurs; je lui offre Rueil, avec votre permission, pour que nous puissions juger de son état.

Je sais les chagrins de M. Pellisson, entre nous, et nous en parlerons si je puis parvenir à vous voir.

Mme la duchesse est ici et ne peut se résoudre à la grande affaire d'amener Mme sa sœur dans cet appartement[3].

[1] Ces quatre lignes manquent dans la copie qu'a suivie Lavallée.

[2] Mme de Brinon donnait dans le bel esprit; elle composait des pièces de théâtre qu'elle faisait jouer aux petites filles. Mme de Maintenon partageait ce goût; mais elle sentait ce qu'offraient de ridicule les pauvres compositions de Mme de Brinon. — Au demeurant, Rueil suscita Saint-Cyr, et sans les opéras de Mme de Brinon, peut-être on n'eût pas eu *Esther*.

[3] Ces deux lignes manquent dans la copie suivie par Lavallée. — Ces mots « Mme la duchesse » désignent Anne de Bavière, femme de Henri de Bourbon, fils du grand Condé. Sa sœur, Bénédicte Henriette, duchesse de Hanovre, veuve de Jean-Frédéric de Brunswick-Hanovre, se retira en France en 1679 avec ses filles, et fut pensionnée de Louis XIV. Il peut s'agir ici d'une présentation à la cour un jour d'*appartement* : la duchesse avait des prétentions de rang qui étaient mal accueillies. A la suite d'une querelle avec Mme de Bouillon, elle repartit en Allemagne. Voir les lettres du 24 août 1683 et du 14 octobre 1692.

A M. D'AUBIGNÉ.

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

A Versailles, ce 28 mai (1682).

J'ai fait connoissance avec M. le marquis et M. l'abbé d'Aubigné de Tigny[1] depuis peu ; ils m'ont instruite de notre maison : c'est apprendre bien tard qui on est ; mais cela n'est jamais indifférent, et je n'ai pu voir sans plaisir une généalogie de quatre cents ans très-bien suivie par des contrats de mariage et l'endroit où nous sommes séparés. Ces messieurs m'ont appris que la terre d'Aubigné est à vendre, celle de Sainte-Jesme[2], qui étoit l'aînée de la maison, et celle de la Jousselinière, dont ils sont sortis. Il me semble que si vous aviez à faire quelque emploi de votre argent, ce seroit une chose raisonnable et agréable de rentrer dans quelqu'une de ces terres, qui seront à bon marché[3]. Ils prétendent que vous auriez les deux premières pour quarante mille écus. Mandez-moi si vous avez d'autres vues ou si vous voudriez que je suivisse celle-là. L'argent que vous devez

[1] Le marquis et l'abbé d'Aubigné appartenaient à une très ancienne famille d'Anjou : leur parenté avec la famille de Mme de Maintenon était loin d'être prouvée. (Voir plus haut la lettre à M. de Villette, du jour de la Saint-Martin 1675, et la note.) Le marquis d'Aubigné fut tué à la bataille de Ramillies étant colonel de dragons ; il laissa un fils qui fut gouverneur de Saumur. L'abbé, dont Mme de Maintenon appréciait beaucoup la vertu et la piété, et avec lequel elle entretint de fréquents rapports et une correspondance, fut évêque de Noyon, puis archevêque de Rouen.

[2] Ainsi que celle de, etc.

[3] Par suite des persécutions que subissaient déjà les calvinistes dans certaines provinces. Mme de Maintenon écrivait déjà six mois auparavant, le 2 septembre 1681, à son frère : « Tout ce que j'aurois à vous dire seroit de tourner utilement l'argent que vous allez avoir. On donne les terres en Poitou, et la désolation des huguenots en fera encore vendre : Surimeau, Saint-Pompin et plusieurs autres vont être en décret.... Vous pourriez vous établir en Poitou très agréablement. »

toucher à la fin de l'année, les vingt mille francs que j'ai à vous, et le bien de Mme d'Aubigné, qui ne sauroit être mieux remplacé, vous feroit entrer aisément en possession; car l'argent comptant n'est pas commun.

Il me semble qu'il y a longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles ni de celles de Mme votre femme. Je me porte à mon ordinaire, souvent la migraine et jamais d'autres maux. Il n'y a rien de nouveau ici, si ce n'est que M. le duc du Maine a eu le gouvernement de Languedoc par la mort de M. de Verneuil[1] dont on prend le deuil dimanche pour quelques jours. On dit que nous passerons l'hiver à Versailles, Saint-Germain n'étant pas prêt[2].

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 186.

(Versailles, ce 2 juin 1682[3]).

Le plaisir de voir à la messe le Roi très-chrétien et très-aimable ne sauroit vous manquer, non plus que celui de la simplicité de ma chambre; plût à Dieu qu'il y en eût autant dans mon cœur, et, sans compter ce que je n'y connois point, que je n'y découvre pas des replis qui peuvent gâter tout ce que je fais. Je suis ravie de ce

[1] M. de Verneuil, fils naturel de Henri IV, était mort le 28 mai; le duc du Maine avait été nommé aussitôt.

[2] Ceci est probablement une erreur de plume : c'est Versailles qui n'est pas prêt, et c'est à Saint-Germain, en ce cas, que l'on passera l'hiver. On travaillait activement à Versailles, où le Roi n'était encore venu que pour de courts séjours. On pouvait douter en mai que les travaux fussent assez avancés. Ce fut précisément en cette même année 1682 que le siège de la royauté fut définitivement fixé à Versailles.

[3] La copie de Versailles date cette lettre de 1680; mais Lavallée (*Corresp. gén.*, t. II, p. 240) donne la date de 1682, qui semble plus juste d'après la teneur de la lettre. L'original n'avait sans doute pas de millésime, selon l'habitude de Mme de Maintenon.

que le monde loue ce que le Roi fait. Si la Reine avoit un directeur comme vous, il n'y a point de bien qu'on ne dût espérer de l'union de la famille royale; mais on a eu toutes les peines du monde sur la médianoche[1] à persuader son confesseur, qui la conduit par un chemin plus propre, selon moi, à une carmélite qu'à une reine.

Vous serez le bienvenu lundi, je vous donnerai à dîner. J'ai su que l'on trouve à redire au dernier bienfait que vous avez reçu du Roi; mais ce qui me fâche, c'est la sensibilité que vous avez eue pour ce blâme, que je crois mal fondée; je voudrois que votre tranquillité ne fût jamais troublée et que vous fussiez aussi heureux que vous le méritez. J'ai un dessein qui roule sur vous, et dont M. le duc du Maine profiteroit : je voudrois que vous fissiez un petit extrait, recueil, je ne sais comment l'appeler, mais enfin des maximes sur les devoirs d'un prince, qui lui donnât l'idée qu'il doit avoir de la religion, et une pratique de dévotion courte et solide pour l'emploi de ses journées.

Travaillez sur ce projet, je vous prie, tout embrouillé qu'il est, et croyez que je mérite l'amitié que vous me témoignez par tous les sentimens que j'ai pour vous.

A Mme DE BRINON.

Bibliothèque nationale. Manuscrits. Fonds français, 15 203, p. 8.

Ce 14 décembre 1682.

Je vous prie que personne ne sache que j'irai demain dîner chez vous ; je vous prie en ma faveur que l'on fasse quelque petit régal à nos sœurs de la Charité, et que je les voie dîner en bon ordre. Vous savez que je vous ai

[1] Voir plus haut, p. 44.

toujours demandé que l'on ne dérangeât rien pour moi, que l'on ne s'aperçoive pas que j'arrive. J'irai tout droit faire le catéchisme; n'y venez que quand vous n'aurez plus rien à faire, et traitez-moi en tout comme une personne de la maison. Je porterai ma poularde, que nous mangerons ensemble. J'ai la migraine aujourd'hui et j'en suis ravie, car c'est une espèce de certitude de ne l'avoir pas demain.

A M. DE VILLETTE, A NIORT.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 252.

A Versailles, ce 30 janvier 1683.

Je vous écrivis l'autre jour bien succinctement, étant pressée et ne voulant pas manquer à vous répondre sur le fils de Mme de Caumont, que vous ne devez pas emmener : vous avez bon esprit et avez fort bien prévu que vous vous feriez une affaire. Tout ce que vous montrez de raisonnable dans toutes les occasions augmente mon déplaisir de vous voir si propre à tant de choses, et d'être exclu de tout. Le bien que je fais à vos enfans ne me console point de celui que je ne vous fais pas; je travaille à les faire honnêtes gens sans espérance de jouir jamais de leur mérite, et le vôtre qui est à peu près de même date que le mien me seroit plus propre. Songez à une affaire si importante; humiliez-vous devant Dieu et demandez-lui d'être éclairé; convertissez-vous avec lui, et sur la mer où vous ne serez point soupçonné de vous être laissé persuader par complaisance; enfin convertissez-vous de quelque manière que ce soit. Je ne puis me consoler de votre état et je vois en cela que je vous aime plus que je ne le croyois encore.

Adieu, mon cher cousin, j'aime toujours les eaux de senteur et je n'aime aucune bête; voilà ce que vous avez

demandé à Mlle de Mursay de vous faire savoir. Elle est fort occupée avec ses maîtres; ce n'est pas que j'en veuille faire une virtuose; mais c'est un temps qu'elle emploie que je ne pourrois l'avoir auprès de moi et elle apprendroit des sottises avec des femmes de chambre; les instrumens lui donneront quelque goût pour la musique; la danse lui donnera de la grâce, et elle parlera mieux françois d'avoir appris les règles d'une langue. Elle croît fort et on me la demande tous les jours en mariage[1]; quand ce sera tout de bon, vous en entendrez parler. Elle dit qu'elle veut être religieuse, mais elle ne dit pas vrai. Je ne vous parle pas des garçons, je vous crois mieux instruit que moi d'eux. M. de Fourbin en est content et j'en ai très-bonne opinion.

A Mme DE BRINON.

Bibliothèque nationale. Manuscrits. Fonds français, 15 202, fol. 20.

(Février 1683.)

Le Roi donna hier une pension de deux mille francs à Mlle de Scudéry. Vous y prenez trop d'intérêt pour n'en être pas avertie des premières. Je vous prie d'en faire mon compliment à ma sœur Lefèvre[2].

Manette est chez Mme de Montchevreuil depuis deux jours; elle commence à s'accoutumer.

[1] Elle avait douze ans.

[2] Mme de Sévigné écrivait ainsi cette nouvelle au comte de Guitaut : « Vous savez comme le Roi a donné deux mille livres de pension à Mlle de Scudéry. C'est par un billet de Mme de Maintenon qu'elle apprit cette bonne nouvelle. Elle fut remercier Sa Majesté un jour d'appartement, et elle fut reçue en toute perfection. C'étoit une affaire que de recevoir cette merveilleuse muse : le Roi lui parla et l'embrassa pour l'empêcher d'embrasser ses genoux. Toute cette petite conversation fut d'une justesse admirable; Mme de Maintenon étoit l'interprète. Tout le Parnasse est en émotion pour remercier et le héros et l'héroïne. » (5 mars 1683.)

En entrant chez moi, je trouve dans mon antichambre Mlle de Rivière chargée de présens qui ne me font que de la peine, haïssant fort à recevoir de ceux à qui je ne puis faire plaisir. J'étois lasse de la matinée, que j'avois passée chez Mme la Dauphine, et il étoit l'heure du dîner, ma chambre pleine de gens qui m'attendoient. Ainsi je ne pus l'entretenir; je lui envoyai Mlle de Mursay pour la mener dans sa chambre, comptant qu'elle dîneroit avec mes femmes; elle me manda qu'elle s'en iroit dès qu'elle m'auroit parlé; je lui fis demander si elle avoit quelque chose à me dire, elle répondit que non et s'en alla; ainsi je n'eus point à la coucher. Votre bonté et le séjour de la campagne vous fait croire que c'est une chose qui ne se peut refuser que l'hospitalité; cependant ces manières-là ne sont ni du goût ni de la coutume de ce pays-ci; on n'y a ni place ni lits de reste, et ce que j'ai de meubles chez moi est pour mes neveux, qui vont et viennent. Ainsi il faut du moins que les personnes que je voudrois excepter m'avertissent, pour qu'on ne se trouve point trop de gens à la fois.

J'attends le porteur d'eau de Ruelles, pour voir s'il m'apportera quelque chose où il faille répondre.

A Mme DE BRINON.

Bibliothèque nationale. Manuscrits. Fonds français, 15 203, p. 56.

(Mars 1683).

Voilà le premier médecin de la Reine et le plus habile qui soit en France[1] qui marche pour Jaquette; servez-vous de l'occasion et prenez ses avis, qui, joints à votre bon sens, vous feront bien gouverner nos enfans. Je serois d'avis

[1] Fagon avait soigné le duc du Maine; Mme de Maintenon professa toujours pour lui une sincère estime. Il devint médecin du Roi.

que vous meublassiez cette chambre que vous vous êtes réservée chez le jardinier; il y faudroit mettre deux lits avec des pavillons pour les plus malades, et commencer par y envoyer Jaquette. La jardinière seroit peut-être bien aise de gagner ce que vous donneriez, et il faudroit faire un marché une fois pour toutes, afin de n'avoir à compter que les journées, et la servante du logis porteroit leur nourriture. Vous avez raison de croire que nos anges se communiquent, car vous me répondîtes à ma dernière lettre une heure après que je l'eus écrite, et sept ou huit avant que je l'eusse fait partir.

Les provisions données à Andrée, les hardes des pensionnaires visitées, et en un mot tout ce qui se passe là-dessus me fait un très-grand plaisir. Je suis flattée autant que je le dois de penser comme vous, et je n'aimerois pas tant de vous voir agir par déférence. Prenons courage, élevons des enfans qui multiplieront après nous votre bonne éducation. Il ne me reste plus à vous demander que de ne rien troubler quand j'arrive, et que je me range aux occupations des autres plutôt que de leur faire quitter les leurs. Voilà un tablier pour Andrée, que je vous prie de lui donner de ma part.

J'ai lu la moitié de ce que vous m'avez envoyé pour Mlle de Mursay : cela est digne de vous, et fort au-dessus d'elle. Je tiendrai la main pour qu'elle le lise souvent. Dieu veuille qu'elle profite de son bonheur! Vous l'aurez trois semaines de suite; j'espère quelque chose de ce temps-là. J'ai parlé encore aujourd'hui à M. Félix [1] : il ne veut traiter Mlle de la Harteloire qu'au mois d'avril.

Non-seulement j'approuve que mes pauvres assistent au catéchisme, mais je voudrois de tout mon cœur arriver ces jours-là.

Mes complimens, je vous prie, à Mme de Saint-Pierre;

[1] Premier chirurgien du Roi.

l'économie qu'elle a établie sur mes petites filles m'en fera ajouter deux après Pâques, et ce seront les siennes, puisqu'elles subsisteront de l'épargne qu'elle fait sur les autres. Dressons Andrée pour nous soulager là-dessus, afin que nous puissions faire des merveilles de nos pensionnaires. M. l'abbé Gobelin est ravi, édifié et engoué de notre communauté. J'ai bien envie de vous voir là-dessus. Adieu, ma très-chère, je vous aime de tout mon cœur.

Louis XIV fit au printemps de cette année 1683 une visite vraiment triomphale à ses nouvelles provinces, la Franche-Comté et l'Alsace. La Reine, qui devait le suivre avec une partie de la cour, désigna Mme de Maintenon parmi les dames qui seraient du voyage, faveur d'autant plus remarquée que la Dauphine, dont elle était dame d'atour, restait à Versailles à cause d'une nouvelle grossesse. C'est au retour de ce voyage que la Reine fut enlevée, à la suite d'une courte maladie, le 30 juillet 1683. Elle avait quarante-cinq ans, et elle était plus jeune que Mme de Maintenon de deux ans et quelques mois.

Le soin extraordinaire avec lequel, au témoignage des dames de Saint-Cyr, Mme de Maintenon a fait disparaître toutes les preuves positives de son mariage, ne laisse retrouver que dans quelques lettres à son frère et à Mme de Brinon mainte allusion obscure aux agitations qu'elle traversa pendant cette crise. Le rapport de Mme de Caylus en devient d'autant plus intéressant. Mme de Caylus (alors Mlle de Mursay) n'avait à la vérité que douze ans; mais elle était d'une intelligence précoce, fort exercée déjà dans cette science du monde qui était une si grande partie de l'éducation d'alors, et elle avait fini par vivre continuellement auprès de Mme de Maintenon, sa cousine, qu'elle appelait sa tante.

« La Reine, écrit-elle dans ses *Souvenirs*, perdit la vie dans le temps que les années et la piété du Roi la lui rendoient heureuse. Il avoit pour elle des attentions auxquelles elle n'étoit pas accoutumée; il la voyoit plus souvent et cherchoit à l'amuser; et comme elle attribuoit cet heureux changement à

Mme de Maintenon, elle l'aima et lui donna toutes les marques de considération qu'elle pouvoit imaginer. Je me souviens même qu'elle me faisoit l'honneur de me caresser toutes les fois que j'avois celui de paroître devant elle.... La mort de la Reine ne donna à la cour qu'un spectacle touchant. Le Roi fut plus attendri qu'affligé.... La douleur de Mme de Maintenon, que je voyois de près, me parut sincère et fondée sur l'estime et la reconnoissance.

« La Reine expirée, Mme de Maintenon voulut revenir chez elle; mais M. de la Rochefoucauld la prit par le bras et la poussa chez le Roi en lui disant : « Ce n'est pas le temps de « quitter le Roi, il a besoin de vous ». Ce mouvement ne pouvoit être dans M. de la Rochefoucauld qu'un effet de son zèle et de son attachement pour son maître, où l'intérêt de Mme de Maintenon n'avoit assurément pas de part. Elle ne fut qu'un moment avec le Roi et revint aussitôt dans son appartement, conduite par M. de Louvois.... Le Roi alla à Saint-Cloud, où il demeura depuis le vendredi que la Reine mourut jusqu'au lundi qu'il en partit pour aller à Fontainebleau.... » Mme de Maintenon, qui était retournée près de la Dauphine, la suivit dans ce même lieu, « et parut aux yeux du Roi dans un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur étoit passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries ».

A M. D'AUBIGNÉ.

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

A Fontainebleau, ce 7 août (1683).

L'affliction où tout le monde est ici et la mienne particulière ne m'empêchent pas de répondre à votre lettre, puisque vous attendez ma réponse pour vous déterminer, et que je ne manquerai jamais à ce que je croirai nécessaire.

M. Fagon n'est point ici pour le consulter sur Bagnères; mais je connois assez bien ces eaux-là pour vous dire qu'elles ne sont pas bonnes à boire et que leur grand

mérite est pour les maux extérieurs. Barèges amollit et Bagnères fortifie ; il me semble que cela n'a rien de commun avec vos vapeurs.

Ce sont les mêmes vapeurs qui vous font voir les choses aussi tristement. Le malheur de n'avoir point d'enfant est très-médiocre pour le monde, et je vous crois trop raisonnable pour vous soucier que votre nom périsse. Quant à l'estime et à l'amitié que vous avez pour moi, j'en suis très-persuadée et très-aise. La raison qui vous empêche de me voir est si utile et si glorieuse que vous n'en devez avoir que de la joie[1] : il ne me convient point d'avoir aucun commerce, et je vous ai conseillé, par l'intérêt que je prends à vous, de demeurer dans le plus beau lieu du monde, où l'on vit avec le plus d'abondance, et où ce que vous avez est plus considérable que si vous en aviez une fois autant à Paris, où vous êtes libre sans affaires, au milieu de vos proches, et en un mot dans un état que je choisirois de préférence à beaucoup d'autres. Si vous en jugez autrement, je ne prétends point vous contraindre en vous empêchant de venir à Paris ; mais il me semble qu'il vous sera plus désagréable d'être près sans me voir que d'être éloigné avec un commerce avec moi. Faites sur tout cela ce qui vous conviendra sans me compter, et n'allez pas réveiller vos anciens chagrins. Si le Roi ne vous a pas fait justice et que vos ennemis vous aient fait du mal, c'est un malheur bien ordinaire ; vous êtes vieux[2], vous n'avez point d'enfans ; vous êtes malsain, que vous faut-il que du re-

[1] Le Roi, la souhaitant sans cesse près de lui, la retenait à la cour et la rendait invisible. Sa faveur était parvenue au plus haut degré pendant le voyage de Fontainebleau ; Mlle d'Aumale dit, dans ses *Mémoires*, que « le Roi, ne pouvant dès lors se passer d'elle, l'avoit fait loger dans l'appartement de la Reine ; les conseils se tenoient dans sa chambre, et le Roi y fesoit une grande partie de ses affaires ». (Lavallée, *Correspondance générale*, t. II, p. 302.)

[2] Il n'avait que 49 ans, mais il était d'humeur inquiète et chagrine.

pos, de la liberté et de la piété? Tous ces biens-là sont entre vos mains, et j'y contribuerai avec plaisir dans tout ce qui me sera possible.

Si vous voulez acheter une terre, il me paroît que Sainte-Jesme est une bonne affaire ; si vous aimez mieux manger votre revenu à Cognac, ne vous en contraignez pas ; enfin vous avez plus de trente mille livres de rente pour six ans[1]. Après cela, si je suis encore au monde, nous en aurons d'autres, et si je n'y suis plus, vous aurez Maintenon.

A Mme DE BRINON.

Biblioth. nationale. Mss. Fonds français, 15 203, p. 70, et 11 675, p. 37.

Fontainebleau, 22 août 1683.

Je ne manque pas de bonne volonté pour les bonnes œuvres en général et pour Mlle de Ris en particulier; mais je suis sans commerce, et passe fort bien trois mois sans voir les gens qu'on croit que je vois tous les jours. Je ferai pourtant ce que je pourrai pour elle. Vous aurez au premier jour la pension d'Andrée et celles des petits garçons, sur lesquels je vous prie d'avoir quelque inspection.

Je suis ravie d'avoir fait plaisir à nos révérendes mères; assurez-les que je n'en perdrai pas les occasions, et que je ne veux point être remerciée.

Je n'ai jamais rien donné à ma sœur Lefèvre : sachez bien finement ce qui lui feroit le plus de plaisir.

J'aurois voulu de tout mon cœur cacher le présent que j'ai reçu de Rome : car je suis si glorifiée en ce monde de quelques bonnes intentions que je tiens de Dieu, que

[1] Voir plus haut la lettre à d'Aubigné, du 27 septembre 1681.

j'ai sujet de craindre d'être humiliée et confondue dans l'autre.

Il n'y a rien à répondre sur l'article de Louis et de Françoise, ce sont des folies. Je voudrois seulement savoir pourquoi elle ne le voudroit pas; car je n'aurois jamais cru que l'exclusion sur cette affaire fût venue par elle. Voyez Mlle de Scudéry, et mandez-moi tout ce qui vous reviendra de bon et de mauvais. Voici une nouvelle scène qui réveille tout le monde [1].

J'attends la dépense des trois mois pour l'insérer dans celui-ci. Je n'ai pas douté que vous ne gardassiez Andrée et ne vous défissiez de la nièce. Mais, madame, on ne peut avoir trop de soin que nos petites sœurs filent fin, et le plus qu'elles pourront; car rien n'est pareil à ce qui se fait à Maintenon : nos toiles, nos damassés et notre blanchissage réussissent à merveille.

Je suis ravie des miracles de saint Candide ; vous savez ce que je sentis pour lui. Je donnerai de ses reliques à Nanon et à la marquise [2].

Adieu, madame ; mes complimens à Mme de Bonnevault et à Mlle de la Harteloire. J'ai donné plein pouvoir à M. Gobelin pour tout ce que pourra désirer Mme de Saint-Pierre.

[1] Par ces mots : « pourquoi elle ne le voudroit pas », Mme de Maintenon parle sans doute d'elle-même, en répondant à quelque conjecture plus ou moins indiscrète de Mme de Brinon. En tout cas, ceci est une allusion bien claire aux bruits qui commençaient à circuler sur les projets du Roi. Mlle de Scudéry, amie de Mme de Brinon, était fort répandue dans le monde de Paris. On voit que Mme de Maintenon avait quelque souci de l'opinion.

[2] La marquise de Montchevreuil.

A Mme DE BRINON.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 266.

Ce 24 août 1683.

Je n'ai guère vu une plus mauvaise bibliothèque que celle dont vous m'avez envoyé le mémoire, et dans quelqu'envie et besoin que je sois de me remplir de bonnes choses, je ne puis vous demander que : l'*Introduction à la vie dévote*; les *Méditations* de sainte Thérèse sur le *Pater*; cinq tomes du Nouveau Testament, et les Psaumes de David. De tout le reste je ne vois que les livres de M. de Condom qui méritent d'être gardés. Je lis et relirai les livres que vous m'avez envoyés, et suis plus occupée que je ne l'ai jamais été de l'envie de faire mon salut.

Je suis touchée de saint Candide[1], et je vous prie de ne vous point lasser de faire prier pour le Roi; il a plus besoin de grâce que jamais pour soutenir un état contraire à son inclination et à ses habitudes[2].

La pauvre Mme de Brunswick me fait grande pitié, et d'autant plus que je n'y vois point de remède. Sa fille vous auroit occupée et embarrassée, je crois que vous avez très-bien fait de la refuser[3]. Donnez-vous toute à

[1] Mme de Maintenon avait reçu du pape Innocent XI les reliques de ce martyr; elle les fit placer dans la chapelle de Rueil.

[2] On comprend que ceci se rapporte au veuvage du Roi : il était cependant bien récent.

[3] Voir plus haut la note de la lettre du 1er janvier 1682. Bénédicte Henriette, duchesse douairière de Brunswick-Hanovre, fille de la célèbre Palatine Anne de Gonzague, et sœur de la princesse bru du grand Condé, avait souhaité que sa fille Wilhelmine-Amalia (celle qui épousera le roi des Romains, l'empereur Joseph Ier) entrât dans la maison dirigée par Mme de Brinon. Son autre fille, Charlotte-Félicité, devint duchesse de Modène. C'est Bénédicte Henriette qui, plus tard, avec sa belle-sœur la duchesse Sophie, avec Louise-Hollandine, abbesse de Maubuisson, sœur de Sophie, avec Mme de Brinon, prendra part aux négociations pour le rapprochement des Églises où se rencontreront Leibniz, Bossuet et Pellisson.

Dieu : votre maison est assez grande pour vous occuper et bien utilement.

Ne soyez point en peine de mes insomnies, je reviens dans mon état naturel, et j'espère que je tirerai quelque fruit de ma douleur[1].

Envoyez-moi des reliques de saint Candide en plusieurs petits paquets, car je serai aise d'en donner. Ne dites jamais un mot de la permission qui nous est venue d'avoir le Saint-Sacrement ; prenez patience, Dieu tournera toutes choses pour le mieux.

A M. D'AUBIGNÉ.

Collection de S. M. le Roi de Hollande. — Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 276.

À Fontainebleau, ce 7 septembre (1683).

Vous avez sans doute appris qu'avant d'être consolés de la perte de la Reine, nous avons eu à trembler pour le Roi, et que nous lui avons cru le bras cassé[2] ; il n'a été que démis et, grâce à Dieu, il est si bien remis qu'il n'y a nulle suite à craindre. Cet accident l'a fait voir aussi ferme dans la douleur que dans ses autres actions, et il y a eu peu de différence de son sang-froid à celui qui disoit : « Je vous avois bien dit que vous me rompriez la jambe ». Comme je tiens de vous ce trait d'histoire, je vous le rends, et vous jugerez par ma bonne humeur que la santé du Roi n'est pas mauvaise.

M. Colbert est mort[3] et M. le président Le Peletier va remplir sa place[4]. Vous l'avez vu prévôt des marchands.

[1] Pour la mort de la Reine.

[2] A la suite d'une chute de cheval, le 2 septembre. Voir la *Gazette de France* du 4.

[3] 6 septembre.

[4] Claude Le Peletier succéda, comme contrôleur général des finances, à Colbert, de 1683 à 1689. Une rue, et un quai de Paris construit par lui, portent son nom.

Le Roi ôte la charge des bâtimens à M. d'Ormois[1], à qui il donne cinq cent mille francs, et M. de Louvois aura la charge. On ne sait plus si on ira à Chambord; cela dépend de l'état où le Roi trouvera son bras; mais Mme la Dauphine n'ira pas, étant trop avancée de sa grossesse.

Je me suis informée de tout sur la mairie de Bordeaux. Cela ne se vend jamais, et ainsi il n'y a rien à dire de plus; mais je vous conjure encore de tourner votre vie commodément, de manger tous les ans les dix-huit mille francs de l'affaire que nous avons faite; quand ce temps-là sera venu, nous en ferons quelque autre.

Allez à Bordeaux, si l'air en est meilleur pour vous que Cognac; il n'y a que pour son salut qu'il faille se contraindre. Je vous aime plus que je n'aimerai vos enfans, et de plus ils auront mon bien. Plus je vis, et plus je me désabuse des soins et des projets à venir; Dieu les renverse presque toujours, et comme ils ne se font presque jamais par rapport à lui, il ne les bénit pas. Je deviens une vieille bien relâchée et bien douce; ne vous contraignez donc point par rapport à moi, mangez votre revenu, qui va à près de trente mille francs; faites-en part à votre femme; vivez heureux et en paix. Dieu pourvoira à tout pourvu que vous le serviez. Préparez-vous à la mort sans en être plus triste, et mandez-moi souvent de vos nouvelles. Vous savez que La France a quitté la livrée; il devroit vous mander toutes les semaines ce qu'il sait de nouvelles; cela vous divertiroit.

Adieu, mon cher frère, je vous embrasse et votre femme aussi; il y a trop longtemps qu'elle ne m'a écrit.

[1] Plus tard marquis de Blainville, quatrième fils de Colbert, qui gourmandait sévèrement son peu de zèle au poste brillant qu'il occupait malgré sa jeunesse (Voir P. Clément, *Lettres de Colbert*).

A M. D'AUBIGNÉ.

Collection de S. M. le Roi de Hollande. — Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 280.

A Fontainebleau, ce 28 septembre (1683).

J'ai montré au Roi ce que vous m'avez écrit sur sa blessure ou, pour mieux dire, son accident; il l'a reçu comme vous pouvez le désirer; il quitte l'écharpe aujourd'hui et est, grâces à Dieu, en parfaite santé.

Voici la réponse de M. Le Peletier qui vous renvoie votre lettre à cause du *Monseigneur* qu'il ne veut recevoir de personne ; il montre une sagesse et une modération admirables, et tout le monde est ravi de le voir où il est; Dieu veuille qu'il en use bien !

M. Brunet me demanda hier s'il étoit possible que je consentisse que vous mangeassiez votre bien; je lui dis que je vous l'avois mandé et que je vous aimois mieux que vos enfans; il doit vous envoyer dix-huit mille francs dans le mois d'octobre. Réjouissez-vous, mon cher frère, mais innocemment; songez à l'autre vie et préparons-nous à y passer avec le plus de confiance que nous pourrons. Faites de bonnes œuvres; mais songez qu'il faut remplir ses devoirs, et que le vôtre est d'aimer et de supporter en tout la femme que Dieu vous a donnée. Lisez saint Paul, il vous dira que les forts doivent supporter les foibles, et que vous n'êtes qu'un, votre femme et vous ; enfin vous lui devez de l'amitié, de la complaisance et beaucoup de patience. J'ai bien envie que vous soyez heureux en ce monde et en l'autre, et vous pouvez compter que je ferai tout mon possible pour y contribuer, vous aimant plus que je ne vous le montre.

Je crois que la Reine a demandé à Dieu la conversion de toute la cour; celle du Roi est admirable, et les dames qui en paroissoient les plus éloignées ne partent

plus des églises. Mme de Montchevreuil, Mmes de Chevreuse et de Beauvilliers, la princesse d'Harcourt, et en un mot toutes nos dévotes n'y sont pas plus souvent que Mmes de Montespan, de Thianges, la comtesse de Gramont, la duchesse du Lude et Mme de Soubise[1]; les simples dimanches sont comme autrefois les jours de Pâques.

Mandez-moi si vous avez des livres et si vous n'en voudriez point quelques-uns.

M. de Louvois expédie un peu plus que ne faisoit M. d'Ormois : Versailles, qui n'auroit pas été prêt à Noël, le sera à la fin de ce mois. Mme la Dauphine part d'ici le 6 octobre et va en trois jours, et je demeure, pour m'en aller le 9 avec le Roi, Madame, Monseigneur et la princesse de Conti.

La maréchale de Rochefort est dangereusement malade.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur; écrivez souvent; j'y répondrai quand je pourrai.

Il est très probable que le mariage de Mme de Maintenon avec le Roi fut décidé lors du voyage de Fontainebleau. « Pendant ce voyage, dit Mme de Caylus, je vis tant d'agitation dans son esprit que j'ai jugé depuis qu'elle étoit causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes, de ses espérances; en un mot son cœur n'étoit pas libre et son esprit étoit fort agité. Pour cacher ces divers mouvemens et justifier les larmes que nous lui voyions répandre, elle se plaignoit de vapeurs et alloit, disoit-elle, chercher à respirer dans la forêt avec la seule Mme de Montchevreuil; elle y alloit même quelquefois à des heures indues. Enfin les vapeurs se passèrent, le calme succéda à l'agitation, et ce fut

[1] Selon Saint-Simon, Mme de Soubise, de la famille de Rohan, avait été maîtresse dissimulée. Elle restait bien en cour après la conversion du Roi. Voir à ce sujet l'intéressant Appendice XI au tome V du *Saint-Simon* Boislisle.

à la fin du voyage. » — Aucune lettre de Mme de Maintenon ne contiendra une affirmation directe à ce sujet. Si nous avons bien compris son caractère, elle eut ce qu'on pourrait appeler l'orgueil ou l'ostentation de la modération. Ce voile transparent qui ne trompait personne, cette énigme dont tout le monde savait le mot, lui plut. C'était une situation unique : « Il n'y en a jamais eu, il n'y en aura jamais de semblable », disait-elle quelquefois. Vertu ou raffinement d'amour-propre, qui peut dire en quelle mesure? elle le voulut ainsi, et détruisit toutes les preuves directes qui eussent pu se trouver dans ses papiers, toute sa correspondance avec le Roi. — Le mariage fut célébré très vraisemblablement au mois de janvier 1684. Saint-Simon dit que ce fut au milieu de l'hiver qui suivit la mort de la Reine. La messe fut dite, raconte-t-il, au milieu de la nuit dans un des cabinets de Versailles; les témoins furent Bontemps, premier valet de chambre du Roi, qui servit la messe; Harlay, archevêque de Paris, Louvois et le marquis de Montchevreuil. Le roi avait quarante-cinq ans et Mme de Maintenon quarante-huit. Le fait du mariage ne resta douteux pour personne. La piété de Mme de Maintenon, la régularité des pratiques religieuses que le Roi observa désormais, ne permettaient pas de supposer un lien irrégulier. Les rapports dans l'intimité de la famille royale montrèrent le respect et la déférence dus à l'épouse du Roi. Nulle princesse n'y avait une situation si haute. En public, dès que l'étiquette reprenait ses droits, Mme de Maintenon paraissait rarement; si elle y était obligée, elle n'avait aucun rang, et se perdait parmi les autres dames de la cour. — Il serait facile de multiplier les preuves indirectes du mariage, soit les mots recueillis par les dames de Saint-Cyr, soit les lettres de l'évêque de Chartres Des Marais, qui devint son directeur, et dont l'une, adressée au Roi, contient les expressions les plus précises. C'est seulement dans ses lettres à son frère, auquel la tête tourne de tout ce qu'il entend dire, que Mme de Maintenon, embarrassée de contenter et de faire taire ce compromettant personnage, laissera échapper des expressions vraiment significatives.

A M. D'AUBIGNÉ.

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

A Versailles, ce 25 juin (1684).

Vous avez très-bien fait d'aller voir M. le maréchal d'Estrées, et vous faites très-bien de faire tout ce qui peut vous divertir; vous n'avez nulle occupation, et ce n'est pas un grand malheur; réjouissez-vous et faites votre salut, et vous serez plus habile que ceux qui se donnent beaucoup de peine. Ne vous servez jamais du terme d'ordonner; il faudroit que je fusse sotte pour en user ainsi avec vous. Je vous ai conseillé de demeurer à Cognac, et je vous en ai dit les raisons; mais encore une fois venez à Paris quand vous voudrez, et croyez que je serois très-fâchée de vous contraindre. Je ne sais ce que vous voulez dire sur la beauté de la cause[1]. Si vous voulez, je vous manderai encore tout ce que je vous ai dit et écrit là-dessus, et vous prendrez votre parti. Je voudrois bien vous persuader, et pour rien au monde je ne voudrois vous forcer.

Je serois bien fâchée que vous vissiez M. Arnaud[2]; il seroit difficile qu'un procédé tel que le sien ne vous échauffât, et ce temps ici n'est pas propre aux violences; outre que les affaires qui roulent sur l'argent ont toujours quelque chose de sale. Je lui ferai parler avant de vous conseiller de vous adresser au contrôleur-général; car s'il n'entre pas dans vos intérêts, qui ne sont pas dans les formes ordinaires, votre affaire sera perdue sans ressource.

[1] Voir plus haut la lettre où Mme de Maintenon écrit à d'Aubigné de Fontainebleau, 7 août 1683, que, s'il ne peut facilement la voir, « la raison en est utile et glorieuse ».

[2] Quelque homme d'affaires.

J'avois espéré qu'un enfant vous réuniroit, votre femme et vous[1]; j'apprends avec douleur que son humeur vous choque : c'est au plus fort à supporter le plus faible ; votre esprit et votre âge doivent vous rendre patient Dieu vous l'a donnée, vivez bien avec elle; considérez sa jeunesse, donnez-lui des plaisirs honnêtes et ne la laissez pas dans la solitude où on dit qu'elle est; elle pourroit avoir toujours quelqu'une de nos parentes ou amies avec elle qui l'amuseroit, et vous devez avoir ces complaisances-là. Les hommes, avec votre permission, sont un peu tyranniques; ils aiment toutes sortes de libertés et n'en laissent aucune; ils enferment pendant qu'ils courent, et croient une femme trop heureuse de les recevoir quand il leur plaît de revenir. Cela est hasardeux avec la plupart et imprudent avec toutes; vous les trouvez de très mauvaise humeur quand elles se sont ennuyées tout le jour, et pour moi je ne songerois pas à divertir celui qui n'auroit nulle attention à mon divertissement. Votre femme est d'une vertu et d'une soumission, de l'aveu de tout le monde, qui devroit vous obliger à toute sorte de complaisances. Essayez de mes conseils, mon cher frère; comme j'ai été plus dans le monde que vous, j'ai plus d'expérience, et j'ai tant connu le fonds de plusieurs familles que je sais très-bien comment il faudroit vivre les uns avec les autres pour avoir la paix. Je vous la souhaite parce qu'il n'y a rien de meilleur pour ce monde ici et pour l'autre.

Je me porte bien depuis que je suis à Versailles, et la sûreté où nous croyons être de la paix avec les Hollandois me donne une grande joie[2]; celle d'Espagne finira bientôt, et on n'aura plus les inquiétudes de la

[1] Mme d'Aubigné était accouchée le 15 avril d'une fille, que Mme de Maintenon mariera, en 1698, au comte d'Ayen, Adrien-Maurice de Noailles.

[2] Louis XIV signa un traité avec les Provinces-Unies le 29 juin.

guerre et de ses malheureuses suites[1]. La cour est fort gaie et fort belle; Mme la Dauphine n'est plus enfermée; elle se donne au public autant qu'on le veut; elle a pour le Roi toutes les complaisances qu'elle doit : il en est content et il y a une grande union dans la famille royale.

Mme d'Arpajon[2] fait très-bien dans sa charge. La chambre des filles de Mme la Dauphine va être complète; les étrangères auront l'avantage sur les Françoises, car la nièce de M. de Strasbourg[3], que l'on vient de prendre, et la nièce de la comtesse de Gramont[4], que l'on va nommer, sont plus jolies que les autres.

Mlle de Mursay devient assez bien faite et dansera des mieux; ses frères sont fort honnêtes gens; mais en faisant tout ce que je fais pour eux, je sens qu'une petite fille de deux mois me touche de plus près, et que je pense très-souvent au plaisir que j'aurai de la marier, si ma vie et ma faveur durent encore douze ans. Ne pouvant lui rendre d'autres services, j'ai fait remercier M. de Lagny de ce qu'il a fait pour le mari de la nourrice, et vous pouvez l'assurer que je la regarde comme nourrissant ma fille; qu'elle se réjouisse bien pour que son lait soit bon. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous aime plus tendrement que vous ne pouvez croire.

[1] La trêve de Ratisbonne fut signée le 30 août avec l'Espagne et l'Empereur.

[2] La duchesse d'Arpajon, née d'Harcourt, sœur du marquis de Beuvron, venait d'être nommée dame d'honneur de la Dauphine, ce qu'on attribuait avec raison à l'influence de Mme de Maintenon : « Elle s'est souvenue fort agréablement, écrit Mme de Sévigné le 18 juin, de l'ancienne amitié de M. de Beuvron et de Mme d'Arpajon pour elle du temps qu'elle était Mme Scarron. »

[3] Mlle de Lœwestein, qui devint Mme de Dangeau.

[4] La comtesse de Gramont était Mlle d'Hamilton, sœur de l'auteur des *Mémoires de Gramont*.

A M. D'AUBIGNÉ.

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

A Versailles, ce 11 juillet (1684).

Je ne sais où vous prenez que je vous ai écrit une lettre mélancolique; je n'ai aucun sujet de l'être, et personne aussi ne l'est moins. Je vous ai parlé sur la mort parce que j'y pense souvent, et que je ne crois rien de bon à faire que de s'y préparer; mais je le fais avec gaieté, et comme la tendresse que j'ai pour vous va plus loin que votre vie, je voudrois que vous songeassiez à votre salut, et que vous fussiez aussi chrétien que philosophe.

Je vous ai mandé que le Roi ira à Chambord le 15 de septembre, et de là à Fontainebleau jusqu'au 15 de novembre. Vous pouvez prendre ce temps-là, si vous le voulez, pour venir à Paris faire quelque séjour; mais je compte bien avec beaucoup de plaisir vous voir en allant ou en vous en retournant. J'aimerois mieux que ce fût à Fontainebleau qu'à Chambord, où vous seriez très-incommodé et où j'aurois moins de temps à vous donner. Réjouissez-vous, mon cher frère, et ne vous laissez aller ni à votre mélancolie naturelle, ni aux sots discours de nos envieux; je fais de mon mieux en tout et je ne me reproche rien sur vous. Songez à votre état passé pour vous trouver heureux d'avoir trente mille livres de rente, et que mon état présent n'empoisonne point le vôtre, puisque c'est une aventure personnelle qui, comme vous dites fort bien, ne se communique point[1]. Vous avez du bien et du repos, c'est ce qu'il y a de meilleur pour ce

[1] L'expression est plaisante et bien trouvée. Elle prouve le mariage; mais le Roi n'était pas devenu pour cela le beau-frère de d'Aubigné, quoique celui-ci, dit Saint-Simon, se servît souvent de cette expression malséante.

monde, et nous envions souvent des places dont nous ne nous accommoderions pas. Vos enfans auront mon bien si je meurs bientôt : c'est leur pis-aller ; et si je vis assez pour marier ma nièce, j'espère qu'elle le sera bien. Écrivez-moi toujours de ses nouvelles et de toute votre famille. Je suis fort contente de Manceau, et je vous embrasse tous deux de tout mon cœur. Si vous ou Mme d'Aubigné aviez besoin ou envie de quelque chose, mandez-le-moi librement, et avertissez-moi de la première dent pour que je fasse un présent à la nourrice. Vous ne me parlez point du baptême de votre fille ; elle est nommée ? qui l'a tenue ? comment s'appelle-t-elle ? Je voudrois qu'elle eût un joli nom[1].

A M. D'AUBIGNÉ, A PARIS[2].

Collection de S. M. le Roi de Hollande.

A Chambord, ce 27 septembre (1684).

Je souhaite de tout mon cœur que vous soyez satisfait de votre voyage, et surtout que vous n'ayez aucun procédé avec M. Arnaud, car, encore une fois, ils sont toujours désagréables de part et d'autre quand il s'agit d'argent. Je ne doute point de tous les sots discours que l'on vous fait : on voudroit vous exciter contre moi, et peut-être aussi vous faire faire quelque extravagance. Je

[1] Elle reçut le nom de Françoise, qui était celui de Mme de Maintenon.

[2] Le principal fragment de cette lettre, si important pour le caractère et la situation de Mme de Maintenon, est cité dans Languet de Gergy (*Mémoires sur Mme de Maintenon*) depuis les mots : « Je ne doute point de tous les sots discours.... » jusqu'à « et qu'il faut songer à une autre ». Mme de Caylus, dans ses *Souvenirs*, cite aussi ce passage. L'un et l'autre disent le prendre dans les manuscrits conservés à Saint-Cyr.

ne pourrois vous faire connétable quand je le voudrois ; et quand je le pourrois, je ne le voudrois pas, étant incapable de vouloir rien demander de déraisonnable à celui à qui je dois tout, et que je n'ai pas voulu qu'il fît pour moi-même une chose au-dessus de moi. Ce sont des sentimens dont vous pâtissez peut-être ; mais peut-être aussi que si je n'avois pas l'honneur qui les inspire, je ne serois pas où je suis.

Quoi qu'il en soit, vous êtes heureux si vous êtes sage, et nous devons songer que tout ne se termine pas à cette vie-ci, et qu'il faut songer à une autre. Je suis très-aise de tout ce que l'on me dit de votre fille, et je sens déjà une amitié pour elle qui est une marque de celle que j'ai pour vous. Je serais très-aise de vous voir à Fontainebleau, et encore une fois comptez que vous êtes libre de faire tout ce qui vous plaira, et que je ne vous interdis Paris que par conseil, croyant que le séjour ne vous en seroit avantageux d'aucune manière. L'homme de Cognac m'a mandé que son voyage ici ne seroit pas inutile.

Adieu, mon cher frère, écrivez-moi souvent ; je me porte fort bien, grâce à Dieu, à quelques migraines près que je ne compte pas. J'ai bien envie de savoir comment vous aurez été content de Charlot[1].

L'élévation de Mme de Maintenon avait eu aussitôt pour résultat le développement de son œuvre favorite. La maison de Rueil étant devenue insuffisante pour les pensionnaires, plus nombreuses que jamais, le Roi mettait à sa disposition le château de Noisy, situé à peu de distance de Versailles, et dépen-

[1] Charlot était un enfant que d'Aubigné avait eu avant son mariage, dont Mme de Maintenon s'était chargée, et qu'elle faisait élever à Maintenon. Nous verrons plus tard que, selon son expression, son frère lui fit plusieurs présents de ce genre : sa charité les lui fit accepter tous.

dant du domaine royal. Il y fit faire les dépenses nécessaires pour l'approprier à cette nouvelle destination. Ce fut au commencement de février 1684 que la communauté de Rueil s'y établit. On porta à cent le nombre des jeunes filles qui y furent admises, et Mme de Maintenon voulut qu'elles fussent *demoiselles*, c'est-à-dire nobles, parce que, nous disent les *Mémoires des dames de Saint-Cyr*[1], auxquels nous empruntons tous ces détails, « ces personnes-là sont plus à plaindre quand elles se trouvent sans bien, et aussi à cause que, par leur naissance, elles peuvent faire valoir et mettre mieux à profit une bonne éducation, non seulement pour elles, mais pour bien d'autres ». Mme de Brinon continua à être supérieure et l'abbé Gobelin directeur. Mme de Maintenon y venait presque tous les jours, voyant et dirigeant toutes choses. Le Roi prenait plaisir à entendre parler de cette nouvelle fondation, si bien qu'un jour il arriva sans être attendu à Noisy, visita toute la maison, se montra fort satisfait, et, entrant dans la pensée de ce qu'une telle fondation pouvait avoir d'utile pour tant de familles nobles qui s'étaient ruinées à son service, et de glorieux pour lui-même, il résolut de créer une maison beaucoup plus importante que celle de Noisy, et fixa tout de suite à 250 le nombre des demoiselles qui y seraient reçues. Nos Mémoires ne manquent pas de dire que cela se fit d'après les désirs et les exhortations de Mme de Maintenon, qui, se souvenant des misères et des dangers auxquels sa jeunesse avait été exposée, ressentait une compassion toute particulière pour les filles nobles et pauvres. Le château de Noisy ne pouvait convenir à ce grand établissement. Saint-Cyr, à proximité de Versailles, parut plus convenable. On acheta pour 80 000 livres une propriété qui appartenait à un M. de Saint-Brisson, et où l'on trouvait les bois et les eaux nécessaires. Mansard fut chargé de faire les plans des bâtiments, dont l'érection commença le 1er mai 1685 et fut achevée en juillet 1686; ils avaient coûté quatorze cent mille livres. Saint-Cyr fut le cadeau de noces fait à Mme de Maintenon. Louis XIV pouvait comparer la modération de celle qui ne demandait rien pour elle-même à l'avidité, au luxe prodigieux de ses maîtresses, et les dépenses de cet utile établissement aux sommes que Colbert avait dû four-

[1] *Mémoires sur Mme de Maintenon recueillis par les dames de Saint-Cyr*. Paris, Olivier Fulgence, 1846, in-12.

nir pour le somptueux château de Clagny, dont la construction coûta environ deux millions, sans parler des jardins avec le bois d'oranger, de la ménagerie avec ses bêtes rares, de la volière, etc. Voir Mme de Sévigné, les lettres de Louis XIV au tome VI des *Lettres et Instructions de Colbert*, et le curieux volume de P. Clément sur *Mme de Montespan*.

A Mme DE BRINON.

Bibliothèque nationale, manuscrit 1992, f° 68. Inédite.

Ce 20 septembre (1685).

Je suis tout à fait fâchée de ce que la séparation de Mme de Saint-Pierre[1] et de vous se soit faite en mon absence ; j'aurois espéré par mes soins soulager un peu une douleur que je comprends fort bien, et je serai fort contente là-dessus si vous faites autant de justice à mon procédé que j'en fais au vôtre. Je vous ai déjà mandé de vous promener et de chercher toute sorte de diversion à votre peine. J'espère que vous n'y succomberez pas, et que vous vous exercerez bientôt à un dessein qui est plus conforme aux talens que vous avez reçus de Dieu qu'il ne le seroit de vous renfermer à l'amitié d'une seule créature. Je reconnois que la vie que vous entreprenez est austère ; mais en vérité je trouve aussi que c'est quelque chose de bien délicieux à une chrétienne de travailler incessamment pour Dieu et de n'ouvrir pas la bouche inutilement pour sa gloire. Je ne connois point de si nobles fonctions que les vôtres, et quand je pense que vous aurez plus de part que personne à l'établissement que nous allons faire, j'envie votre condition. Vous comprendrez mieux que moi tout ce qui vous doit consoler en cette occasion, et, puis-

[1] Mme de Saint-Pierre était une religieuse, compagne et amie de Mme de Brinon, mais qui, ne pouvant s'employer dans la nouvelle maison, se retirait dans un autre couvent.

que vous avez bien voulu entreprendre une telle charge, je ne doute pas que vous ne vous y donniez tout entière. Il n'y a que la clôture qui me fait de la peine pour vous. Comme je vous l'ai déjà mandé, M. de Louvois m'assure que Saint-Cyr avance ; je le souhaite, et que tout s'y passe selon votre goût. Le tapissier de Saint-Germain est venu pour me demander le marché des lits. Je ne l'ai pas cru assez fort pour l'entreprendre ; j'ai donné ma parole à un autre. Je vous prie de faire mes complimens à Mlle de la Harteloire ; je ne me crois pas moins fâchée qu'elle de la mort de sa sœur ; c'était le cœur du monde le mieux fait et le plus reconnoissant, et qui m'aimoit depuis qu'elle étoit au monde. Si elle se faisoit son plaisir d'avoir sa nièce dans sa chambre, je lui donnerois ; car aussi bien je m'en charge[1].

M. de Montchevreuil est parti aujourd'hui pour aller prendre possession de sa charge[2] et aller voir son fils et sa belle-fille. Mme sa femme a la mine plus froide que vous ne lui avez jamais vue. Adieu ; je vais courre le cerf avec le Roi qui, Dieu merci ! a presqu'autant de santé que vous lui en désirez. Songez pour vous réjouir qu'il s'est encore converti cent mille âmes en Guienne depuis un mois ; que la ville de Saintes est convertie, par délibération ; que mon frère a harangué celle de Cognac pour les convier à suivre cet exemple et que tout s'est rendu[3], que le Roi fait des dépenses très grandes

[1] On se rappelle que Mlle de la Harteloire était une parente pauvre de Scarron. On voit que Mme de Maintenon avait adopté toute cette famille.

[2] « La capitainerie de Saint-Germain fut donnée au marquis de Montchevreuil ainsi que diverses grâces à l'occasion du mariage de son fils, qui épousait Mlle de Coëtquen. Ce mariage eut lieu le 1er septembre, et Mme de Maintenon donna le festin de noces. » (Dangeau, 30 août et 1er septembre 1685.)

[3] « Le soir, on apprit que tous les huguenots de la ville de Montauban s'étoient convertis par une délibération prise en la maison de ville. » (Dangeau, 2 septembre.)

pour envoyer de l'argent pour augmenter les églises, qu'il écrit tous les jours aux évêques d'envoyer des missions partout pour instruire et consoler, et qu'il fait distribuer des livres de la messe, qui font des effets merveilleux sur des gens à qui l'on a toujours dit que l'on ne vouloit pas que nous sussions ce que le prêtre disoit; que S. M. mande partout que l'on n'épargne nulles dépenses pour les conversions; que l'on décharge de la taille tous les convertis, et à ses dépens, afin que l'on n'augmente pas celle des catholiques; et que l'on mande de tous les côtés que tout ce qui arrive là-dessus est miraculeux. N'est-ce pas là, ma très chère, de quoi vous réjouir?

Je vous écris tous les jours et je vous prie de vous souvenir au commencement du mois d'octobre de marquer le nombre de vos lettres au haut du papier, afin que je puisse voir si nous recevons tout ce que nous écrivons. Adieu, madame.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 316.

A Chambord, ce 26 septembre 1685.

Vous m'abandonnez trop de ne m'avoir pas écrit une seule fois pendant que j'ai été ici. Je vous avois fort prié d'aller à Noisy; et j'avois chargé Nanon de vous y conduire plus d'une fois. Votre visite y est fort nécessaire, et, quelque bon esprit que puisse avoir Mme de Brinon, elle et les autres ont besoin de conseil. Je vous prie de mander s'il est d'une nécessité absolue de faire un noviciat avant de pouvoir être reçue dans notre communauté, je dis présentement qu'il en faut former une toute nouvelle, car je sais bien que dans la suite les filles feront un an de pro-

bation, et deux si on le juge à propos; mais à l'heure qu'il est, qu'il n'y a point de chœur, doivent-elles faire leur noviciat? sous qui le feront-elles? peut-on le commencer avant que la maison soit établie? Instruisez-moi là-dessus, je vous en prie, et, si vous ne possédez pas ces matières-là comme vous faites beaucoup d'autres, voyez des gens de communauté et me mandez leur avis.

Je crois que vous voulez que je vous dise des nouvelles du Roi; il se porte très-bien, grâces à Dieu, et se réjouit à tous les courriers qui arrivent et qui nous apprennent des millions de conversions[1]. Mme de Montchevreuil a une joie plus mélancolique que la tristesse des autres, quelques sujets qu'elle ait eus de se réjouir. Je me porte fort bien et j'ai pour vous beaucoup d'estime et d'amitié; je crois que voilà à peu près les personnes et les choses où vous prenez le plus d'intérêt à Chambord.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 320.

Ce 10 octobre 1685.

Je suis bien aise que vous soyez content de ce que vous avez vu à Noisy, et vous me ferez très-grand plaisir d'y retourner avant que le froid vienne.

Je voudrois que vous entretinssiez en particulier toutes celles qui veulent entrer dans notre communauté. J'ai mandé à Mme de Brinon de les examiner toutes, et de ne rien commencer pour le noviciat qu'à mon retour; j'ai plusieurs raisons pour cela : elle ne leur donne pas assez

[1] Des conversions en masse avaient lieu en effet à Montauban, dans la généralité de Bordeaux, dans le diocèse de Montpellier, à Nîmes, Uzès, Lyon, etc.... C'est ce qui décida le Roi à la révocation de l'Édit de Nantes, par édit du 22 octobre. On était persuadé que le calvinisme abdiquait.

de liberté pour la conscience, et la crainte bien fondée qu'elle a de l'abus des confesseurs fait qu'elle les réduit à un seul cordelier qui ne leur dit jamais un mot. Elle croit que les filles n'en souffrent pas parce qu'elles n'osent s'en plaindre; mais, comme elles sont fort libres avec moi, elles me montrent leurs peines.

Je compte bien à l'avenir de ne recevoir que des filles élevées à Noisy; mais il en faut d'autres présentement; toutes celles que nous avons sont des enfans qui de longtemps ne pourront gouverner[1]. Il est grand dommage que la chanoinesse[2] n'ait pas de vocation, car ce seroit un excellent sujet. Nous ne recevrons à l'avenir que des demoiselles; il est vraisemblable que l'on en trouvera suffisamment dans la maison.

Quand vous irez, je vous prie de faire quelques exhortations familières à toute la communauté.

J'approuve comme vous que les filles fassent un an d'épreuve; mais il me semble qu'elles seroient bien plus utiles si, au lieu de les enfermer dans le noviciat à s'instruire de leur règle et à ne savoir leurs obligations qu'en spéculation, elles passoient cette année en fonction dans les charges qu'elles auront, et surtout dans le gouvernement et l'instruction des enfans, qui est le fondement de leur institut.

Je sais bien qu'il ne faudroit pas les y assujettir si entièrement qu'elles n'eussent pas le temps de prières, oraisons, silence, retraites et conférences; mais on pourroit faire un mélange qui feroit connoître et aux autres et à elles-mêmes de quoi elles sont capables. Occupez-vous de cette affaire-là, je vous prie, puisque vous espérez qu'elle pourra être utile et que, Dieu et le Roi m'en

[1] C'est-à-dire remplir les charges de la maison, comme maîtresses de classes, supérieures, etc.

[2] C'est cette Mme de la Maisonfort, chanoinesse de Poussey, que nous verrons jouer un rôle célèbre dans l'affaire du quiétisme.

ayant chargée, vous devez m'aider à m'en bien acquitter.

Vous ne pouvez trop en public et en particulier prêcher à nos postulantes l'humilité, car je crains que Mme de Brinon ne leur inspire une certaine grandeur qu'elle a, et que le voisinage de la cour, cette fondation royale, les visites du Roi, et même les miennes, ne leur donnent une idée de chanoinesses ou de dames importantes qui ne laisse pas d'enfler le cœur, et qui s'opposeroit au bien que nous voulons faire. Le reste va, ce me semble, fort bien, et il y a une très-solide piété dans cette maison ; mais nous avons à prendre un milieu entre la superbe de notre dévotion et les misères et petitesses de certains couvens que nous avons voulu éviter. Je ne sais encore de quel nom on les appellera. Si vous avez lu les constitutions, vous aurez vu que Mme de Brinon les appelle les Dames de Saint-Louis, ce qui ne peut être, car le Roi ne se canonisera pas lui-même, et c'est lui qui les nomme en les fondant. Il me paroît aussi qu'elle les veut appeler les Dames pour les distinguer des demoiselles ; mandez-moi vos avis là-dessus.

Quant à leurs habits, ils seront noirs, de la forme approchante de l'usage, et sans cheveux ni aucuns ajustemens, et tels, je crois, que saint Paul les demande aux veuves chrétiennes.

Adieu, écrivez-moi, je vous prie, quand vous le pourrez sans vous incommoder.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 291.

Janvier 1686.

A peine eus-je le temps de regarder vos étrennes, le matin que vous me les envoyâtes, bien loin d'avoir celui de vous en remercier; mais en les considérant, j'ai trouvé qu'un chapelet que je croyois de pâte que font les religieuses étoit de calembourg, et un autre que je ne voyois pas est d'aventurine; il faut donc changer de style et vous remercier non-seulement de votre souvenir, mais de la richesse de votre présent, et vous faire en même temps des reproches de la manière pleine de respect et de cérémonie dont votre lettre étoit écrite. Je ne sais si les honneurs dont je suis environnée vous inspirent quelque chose de nouveau; mais pour moi, je ne suis pas changée pour vous, et je reçois les marques de votre amitié comme j'ai fait depuis seize ans qu'il y a que je suis en commerce avec vous.

On m'a dit que vous vous êtes trouvé assez mal; j'en suis très-fâchée et je ne puis désapprouver que vous ayez refusé ce qu'on vous a offert; les hospitalières en étoient désolées. Conservez-vous, je vous prie, pour Noisy, où vous avez acquis une estime et une confiance qui vous mettent en état d'y faire beaucoup de bien. Nous y avons douze novices, et il y en aura bientôt quatorze. Dieu bénit visiblement cette maison-là.

A Mme DE BRINON.

Bibliothèque nationale, manuscrit 1992, f° 88. Inédite.

Ce 14 mars 1686.

Je respire sur le mal du Roi, qui nous a donné de cruelles inquiétudes[1]. Sa plaie va bien; mais on n'y verra rien de positif de quatre à cinq jours, j'espère en Dieu et dans toutes les prières que vous faites et faites faire.

Si l'état où je suis n'empire pas, j'irai dimanche faire mes dévotions à Noisy. Mme la comtesse de Caylus vient de s'en aller à Paris avec la famille de son mari; elle s'est bien tirée de tout ce qu'elle a fait ici[2]. J'aurois grande envie que vous la vissiez; mais elle sera peu à la cour.

[1] Le Roi était atteint d'une fistule. Le mal fut considérable, et les inquiétudes de Mme de Maintenon en diront la gravité. Une grande opération, à laquelle le Roi se décida en novembre suivant, amena la guérison. On trouverait tous les détails de la maladie dans le *Journal de la santé du roi Louis XIV*, et en particulier, pour ce qui se rapporte à l'opération, dans un mémoire imprimé au tome V des *Mémoires de la Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise* sous ce titre : *Récit de la grande opération faite au Roi Louis XIV en* 1686.

[2] « M. le comte de Caylus, dit le *Journal* de Dangeau, jeudi 14 mars 1686, épousa Mlle de Mursay à minuit dans la chapelle (de Versailles). » Mlle de Mursay, la fille du marquis de Villette, la nièce à la mode de Bretagne de Mme de Maintenon, et qu'elle avait, comme on l'a vu, ravie à ses parents pour la convertir et l'élever auprès d'elle, n'avait pas encore treize ans. Elle avait été demandée plusieurs fois en mariage, par exemple par le marquis, puis duc et maréchal de Boufflers; Mme de Maintenon refusa cette alliance comme trop élevée pour sa nièce. Cette modération lui eût fait plus d'honneur si elle avait marié Mlle de Mursay à un honnête homme, capable de protéger sa jeunesse. Mais Jean de Tubière, comte de Caylus, qu'elle choisit sans scrupule, était un vicieux « blasé, dit Saint-Simon, hébété de vin et d'eau-de-vie ». Il fallut le séparer bientôt de sa jeune femme et l'obliger à servir, hiver comme été, sur la frontière, pour qu'il n'approchât ni d'elle ni de la cour. Sa mort, en 1704, fut une délivrance pour tous les siens. C'est le père du célèbre antiquaire.

Je n'ai lu qu'aujourd'hui toutes les lettres de nos novices; dites-leur, s'il vous plaît, de ne se pas rebuter, et de continuer de m'écrire; je corrigerai leurs lettres quand je le pourrai. Adieu, ma très-chère, j'ai bien souffert depuis que je ne vous ai écrit; mais nous serons trop heureux si nous en sommes quittes pour le passé.

M. Gobelin n'a pas bonne opinion de la vocation de saint Étienne. L'éducation des provinces est bien mauvaise pour la piété.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 310.

Mars 1686.

Je ne pus répondre hier à la lettre que je reçus de vous : j'allois à Saint-Cyr, qui est une grande augmentation d'occupation. Je compte que vous n'irez pas à Noisy sans passer par Versailles; ce sera quand vous serez en état de leur donner un peu de temps. Je comprends bien que celui que vous y passez est fort agréable; vous y faites du bien, et c'est ce que vous cherchez.

On m'a dit que vous êtes accablé d'un compte qu'il faut que vous rendiez; je connois l'aversion que vous avez pour les affaires, et je crains que vous n'en ayez beaucoup d'inquiétudes. Ne pourriez-vous point abandonner ce bien à vos proches et vivre de votre bénéfice et de votre pension? Si outre cela il vous faut encore quelque secours, je vous le ferai trouver fort aisément, et vous n'auriez plus qu'à servir Dieu. Outre l'intérêt que je prends à Saint-Cyr, j'espère que je pourrois tirer un grand avantage pour mon salut en vous voyant quelquefois dans ce lieu-là. Ma faveur m'est embarrassante jusque dans le confessionnal, et j'espère vous trouver pour

moi tel que vous étiez aux Filles-bleues[1]; songez sérieusement à ce que je vous propose : vous connoissez ma sincérité, et que je ne fais point de complimens. Notre noviciat va toujours bien, grâce à Dieu. Je viens de faire mes dévotions et je voudrois de tout mon cœur servir Dieu; mais j'ai grand besoin d'aide, car je suis foible, dissipée et paresseuse. Le Roi se porte beaucoup mieux; son mal se fermera bientôt. Il va à la messe à la tribune; il continuera toute la semaine, et j'espère qu'il ira samedi à la paroisse.

Priez Dieu pour moi dans ce saint temps et croyez-moi fort à vous.

A Mme DE BRINON.

Bibliothèque nationale, manuscrit 1992, f° 128. Inédite.

Ce jeudi matin (avril 1686).

Le Roi se porte de mieux en mieux, ma très chère, et on a sujet d'espérer que ce mal se résoudra tout seul; c'est un si grand bonheur que je ne puis me le persuader. Je lus hier votre lettre avec beaucoup d'attention et de désir d'en profiter; il me semble que je suis assez résignée pour tout ce qui me regarde, et que ce n'est pas le changement d'état qui m'affligeroit. Mais j'ai le cœur tendre et foible pour ce que j'aime; ce qui s'y passe est assez difficile à démêler : j'offre le Roi en sacrifice, je veux m'accoutumer à sa perte, je proteste à Dieu que je la souffrirois patiemment, et puis je trouve que (si on ose se servir de ce terme) je veux le piquer d'honneur et que ce beau procédé m'attire la grâce de sa conservation.

[1] Le couvent des Filles-bleues ou des Annonciades était situé rue Culture-Sainte-Catherine. Mme Scarron y allait souvent en 1669.

Je suis très-imparfaite; mais M. de Sales[1] ne veut pas que l'on s'en afflige.

J'ai dit à Nanon d'envoyer un habit à Montfort; il est vrai que son étoffe ne valoit rien, mais il est vrai aussi qu'elle est très-malpropre.

Il ne faut pas envoyer nos petites à Beaumont que nous n'en ayons d'autres, car il ne faut jamais oublier la décoration du chœur.

A Mme DE BRINON.

Bibliothèque nationale, Manuscrits, fonds français, n° 15 203.

Ce samedi au soir (mai 1686).

Il faut que Mlle de la Harteloire songe elle-même à se placer, car pour moi j'ai trop d'affaires pour y penser. Je lui donnerai les quatre cents francs que j'ai accoutumé ; elle ne seroit pas plus heureuse avec six, et les deux de plus feront subsister une autre personne. Son frère a depuis peu un emploi nouveau à Cambrai ; il sera obligé à y être souvent : elle seroit sa ménagère. Enfin c'est son affaire, qu'elle peut démêler avec lui ; et en quelque lieu qu'elle soit, je la paierois très-exactement, et quelques jupes par-dessus le marché.

Je suis bien fâchée de ne pas être de votre avis sur les vaches ; mais, sans compter les raisons que je vous ai déjà mandées, il n'y a point de lieu à les mettre à Saint-Cyr, non plus que les poules ; la ferme vaut quinze cents livres de rente, je ne crois pas que vous voulussiez vous charger de la faire valoir ; il faut donc laisser le fermier où il est. Cela étant, il n'y a plus de basse-cour, et je crois que le meilleur est de prendre tout chez lui, et d'avoir une personne qui voie tirer le lait qu'elle prendra, et ainsi du reste; vous serez en repos et n'aurez point à

[1] Saint François de Sales.

veiller encore cette affaire-là. Cela est bon dans les petites communautés, ou dans celles où les religieuses n'ont rien qui les empêche de conduire leur basse-cour. Il n'y a point d'exemple d'une maison aussi grande que la nôtre et dont l'obligation soit de n'être occupée que de l'éducation ; car les Ursulines, qui en font vœu, ont beaucoup de temps de reste.

Nous pouvons choisir d'avoir la ferme ou de ne l'avoir pas, le Roi nous la donnera sur le pied de son revenu ; si dans les suites on en fait une basse-cour, à la bonne heure ; mais il me semble que vous ne pouvez tenir un labour ; et à moins que vous n'ayez des terres, vous n'avez ni herbes à brouter l'été, ni fourrages l'hiver. Le fermier me paroît bon homme, et a toujours eu avec ses maîtres le marché que je propose ; vous aurez le plaisir de le voir avec son ménage de campagne sans être chargée de rien. J'ai vu ce qui se passoit là-dessus à Ruelles, et cela étoit d'une grande commodité ; mais la communauté n'étoit pas sur le pied où elle est. Mandez-moi lequel vous aimez mieux, d'avoir la ferme ou de ne l'avoir pas, c'est-à-dire de faire un marché avec le fermier ou d'envoyer acheter au marché comme si vous étiez à Paris.

Je vous fais part de la visite que j'ai reçue du Roi ce matin ; il n'en est pas mieux pour cela. Cependant on a été ravi de le voir hors de sa chambre.

Je ne suis point contente de Chanteloup[1] : elle ne fait que pleurer, bouder ou badiner ; je vous la renverrai un de ces jours pour la punir. Je ne sais si elle en fera mieux quand elle reviendra.

Adieu, ma très-chère, je voulois aller demain prier Dieu avec vous, mais j'ai eu la migraine bien fort, et j'ai un peu besoin de repos.

J'arrive de chez le Roi, dont la plaie va fort bien,

[1] Mlle de Chanteloup, nièce de Mme de Brinon.

grâce à Dieu. Il s'est récrié sur des vaches dans un jardin; ne comptez point que l'on souffre un ménage à Saint-Cyr. On n'a jamais tous les biens à la fois : le voisinage de Versailles vous donnera mille avantages et autant de contraintes. Dieu soit béni de tout ! Je viens de recevoir votre lettre sur Barberet, je la montrerai au Roi. Bonsoir.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 335.

Ce samedi au soir 1686 (mai).

Je ne vous verrai point demain, car je pars dès sept heures du matin pour aller faire mes dévotions à Noisy; retournez à Paris le plus doucement que vous pourrez et conservez-vous pour nous. Le Roi vous donne une pension de deux mille francs; je crois que vous n'aviez pas besoin de cette circonstance pour être content de lui, que tout ce que vous avez vu aujourd'hui vous aura bien édifié. Songez bien à nos affaires, voyez ces messieurs; achevez nos constitutions; mais ne pensez pas par la pureté du langage gâter les pensées et les expressions de Mme de Brinon; vous savez que dans tout ce que les femmes écrivent, il y a toujours mille fautes contre la grammaire; mais, avec votre permission, il y a un agrément qui est très-rare dans les écrits des hommes.

Je presserai M. le contrôleur général pour l'expédition des lettres; après cela, ce sera à vous à presser les démarches ecclésiastiques, et à m'avertir du jour que nous nous transporterons à Noisy. Je sais qu'il faut que la requête des filles précède ce voyage.

Adieu, conservez-vous, et mandez-moi tout ce que vous ferez.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 345.

1er juillet 1686.

Il est vrai que j'ai peu de loisir et que je ne passe guères de jour sans aller à Saint-Cyr, du moins une fois la semaine, y voir les bâtimens. J'espère, s'il plaît à Dieu, commencer la transmigration lundi prochain[1], et je vous crois averti pour venir bénir l'église le samedi ensuite. Après cela nous aurons un peu plus de tranquillité, et je vous verrai le plus souvent qu'il me sera possible pour profiter de vos instructions ; mais en attendant que je reçoive les vôtres, permettez-moi de vous en donner, et croyez qu'elles ne seront pas moins sincères que celles que j'attends de vous.

Je vous conjure donc de vous défaire d'un style que vous avez avec moi qui ne m'est point agréable, et qui peut m'être nuisible. Je ne suis point plus grande dame que j'étois à la rue des Tournelles, que vous me disiez si bien mes vérités, et si la faveur où je suis met tout le monde à mes pieds, elle ne doit pas faire cet effet-là sur un homme chargé de ma conscience, et à qui je demande instamment de me conduire sans aucun égard dans le chemin qu'il croit le plus sûr pour mon salut. Où trouverai-je la vérité, si je ne la trouve en vous, et à qui puis-je être soumise qu'à vous, ne voyant dans tout ce qui m'approche que respect, adulation et complaisance? Parlez-moi et écrivez-moi sans tour, sans cérémonie, sans insinuation, et surtout, je vous prie, sans respect. Ne craignez jamais de m'importuner; je veux faire mon salut, je vous en charge, et je reconnois que personne

[1] Ce fut le 26 juillet 1686 que la communauté de Noisy commença à venir par troupes s'établir à Saint-Cyr; tout fut en ordre le 1er août. (Note du manuscrit de Versailles.)

au monde n'a tant de besoin d'aide que j'en ai. Ne me parlez jamais des obligations que vous m'avez, et regardez-moi comme dépouillée de tout ce qui m'environne, et voulant me donner à Dieu : voilà mes sentimens.

A Mme DE ROCHECHOUART, ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Lavallée, *Correspondance générale*, t. II, p. 37.

A Saint Cyr, ce 27 juillet 1686.

Je suis toujours ravie, madame, quand je reçois des marques de vos bontés pour moi ; mais je voudrois bien que vous ne me fissiez point de remerciemens, quelque chose que je pusse faire. Jugez par là, madame, si j'en dois at-

[1] Lavallée dit qu'il emprunte cette lettre à un « Recueil manuscrit de huit lettres à l'abbesse qui a appartenu à la maison de Saint-Cyr ». Ailleurs (voir plus bas la lettre du 18 avril 1701), il donnera comme source d'une des huit lettres à l'abbesse qu'il publie : « Manuscrits des dames de Saint-Cyr ». J'ai vainement recherché ces documents dans les papiers des dames de Saint-Cyr conservés au grand séminaire de Versailles. P. Clément s'est beaucoup servi de ces lettres dans son livre *Mme de Montespan et Louis XIV*, sans savoir rien de plus sur la provenance. Elles paraissent très authentiques et sont fort intéressantes.

Marie-Gabrielle de Rochechouart, sœur de Mme de Montespan, et plus jeune qu'elle de quatre années, avait, dit Saint-Simon, « plus d'esprit qu'aucun de sa famille, ce qui étoit beaucoup dire, et le même tour qu'eux et plus de beauté que Mme de Montespan. Elle savoit beaucoup, et même de la théologie. Son père l'avoit coffrée fort jeune ; avec peu de vocation, elle avoit fait de nécessité vertu, et devint une bonne religieuse et une meilleure abbesse, adorée autant que révérée dans tout cet ordre dont elle étoit chef. Elle avoit un esprit de gouvernement singulier, qui se jouoit du sien, et qui auroit embrassé avec succès les plus grandes affaires. Elle en avoit eu qui l'avoient attirée à Paris dans le temps du plus grand règne de sa sœur, qui l'aimoit et la considéroit fort, et qui la fit venir à la cour, où elle fit divers voyages et de longs séjours, et c'étoit un contraste assez rare de voir une abbesse dans les parties secrètes du Roi et de sa maîtresse. » Voir le volume de Pierre Clément : *L'Abbesse de Fontevrault*, in-8°, Didier.

tendre pour mes seules bonnes intentions et sur la manière dont je reçois les choses qui me viennent par vous. Il est certain qu'il n'y a rien qui me soit plus précieux, et que les intérêts de Mme de Mortemart et ceux de Mme de Thianges me tiennent trop au cœur. Je n'ai jamais changé de sentimens pour vous; vous avez touché mon goût et rempli mon estime; j'ai cru ne pas vous déplaire, et tout cela, madame, a subsisté dans tous les temps et subsistera toujours. Mais je vous demande en grâce de me traiter comme vous me traitiez, et de m'estimer assez pour croire que ce que la fortune fait en ma faveur ne m'a point gâtée. Je souffre fort volontiers tout ce qu'elle m'attire des gens qui ne me connoissent point et dont l'opinion m'est assez indifférente; il n'en est pas de même de vous, madame, dont l'estime et l'approbation m'ont été précieuses, et je serois au désespoir que vous me crussiez assez folle pour avoir oublié combien votre amitié m'honore, et avec quel respect je dois vous assurer que je la mérite par la manière dont je suis pour vous.

J'ai dit au Roi, madame, les chagrins que ses maux vous donnent et la joie que vous sentez du retour de sa santé. Il paroît qu'il compte fort sur la sincérité de vos protestations, et qu'il y a entre vous et lui une intelligence particulière et fort indépendante. Comptez, madame, qu'il se porte bien, qu'il est très-gai et que vous êtes mal avertie, si vos nouvelles portent qu'il s'ennuie[1]. Que j'ai de pente à causer avec vous et que je le ferois de bon cœur et bien franchement!

[1] On devine aisément que ces paroles vont, non sans malice, à l'adresse de Mme de Montespan, qui s'obstinait à rester à la cour.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 576.

(22 septembre) 1686.

Je vous envoie vingt louis pour vos Trente-Trois[1]. Recommandez-moi à leurs prières, je vous en conjure. Nous nous en allons à Marly, d'où l'on reviendra jeudi ; j'espère que Dieu me fera la grâce d'être plus occupée de lui que des plaisirs que l'on y va chercher. J'ai été bien souvent à Saint-Cyr la semaine passée, tout y va assez bien ; je croyois vous écrire une grande lettre, mais je ne fais pas toujours ce que je voudrois. Je me porte fort bien, je suis plus heureuse que je ne l'ai jamais été, et je vous demande de vos nouvelles après vous avoir dit des miennes.

A Mme DE BRINON.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 350.

Ce samedi (décembre 1686).

J'ai ordonné à Manceau de dire à Mme de Tumery de tenir la tribune ouverte, afin que les princesses soient tentées d'y entrer. Vous ne le porterez pas loin, Mademoiselle[2] va à vêpres, et sera, je crois, suivie de Mme de Montespan. Je prends part à la peine qu'elles vous donneront. Je voulois y aller ; mais il vaut mieux prier Dieu ici que d'aller causer à Saint-Cyr avec elles et les trotter partout. Il est cruel d'être chassée d'un lieu où on a tant de raisons d'aller. Avertissez nos Dames de tenir tout fort propre, car Mademoiselle ira partout. La première chose

[1] « Séminaire de Paris où étaient élevés trente-trois pauvres étudiants. » Note du manuscrit de Versailles.

[2] Mlle de Montpensier.

que Mlle d'Aubigné a dite à Madame[1], c'est d'envoyer des complimens à Mme de Brinon; cela n'est-il pas joli? Je compte que nous ferons demain nos trois postulantes novices, et que nous finirons par les professes; comme c'est ce qu'il y a de plus important, il faut leur donner plus de temps pour y penser; je compte arriver demain chez vous sur les huit heures, monter à votre chambre, entretenir un moment chaque dame, et puis nous irons où vous l'ordonnerez pour la réception. Je vous porterai des boîtes en attendant celles que je vais faire. Je ne dînerai point à Saint-Cyr; il faut que je revienne ici. On panse le Roi présentement. Je ne fermerai pas ma lettre que je n'en aie des nouvelles. M. le Prince[2] est fort mal; M. le Duc[3] partit hier pour lui mener un confesseur.

Le Roi a beaucoup souffert et souffre encore. On dit que sa plaie va bien. Continuez vos prières pour lui.

A Mme DE BRINON.

Bibliothèque nationale, manuscrit 1992, f° 53. Inédite.

(1686.)

Mme de Motteville veut vous mener Mlle d'Hamermont, qu'elle nous donne, et que j'ai déjà destinée aux habits sur mon mémoire, car elle saura toujours découdre quelque guenillon. Mais revenons à Mme de Motteville[4], que je vous prie de recevoir comme une personne d'un mérite

[1] Mlle d'Aubigné, nièce de Mme de Maintenon, n'avait que deux ou trois ans. Madame est la duchesse d'Orléans.

[2] Le grand Condé.

[3] Le fils du grand Condé.

[4] Mme de Motteville, l'auteur des charmants mémoires sur la cour d'Anne d'Autriche, mourut en 1689, à l'âge de 68 ans. On remarquera comment, sous le couvert d'une modeste expression, Mme de Maintenon se place à côté des reines qui ont aimé Mme de Motteville.

singulier, tant pour la vertu que pour l'esprit, qui a été aimée tendrement par trois reines, et que moi, indigne, j'aime très-fort aussi. C'est elle qui m'attira les bienfaits de la Reine-Mère[1] : c'est assez en dire pour que vous la traitiez bien. Je ne puis répondre sur la tribune que je n'aie visité tout avec vous. Ce que je voudrois bien obtenir, c'est qu'on ne détournât point les ouvriers pour des choses moins pressées que celles que nous leur demandons. Je vis l'autre jour une couple de tables dans leur atelier dont il étoit plus raisonnable de se passer que de la lingerie.

J'espère raisonner sur tout cela demain avec vous. Je n'ai ni le loisir ni la capacité de répondre à ce que vous m'envoyâtes hier au soir. Adieu, ma très-chère, quoi que dise Mme de Saint-Pierre, je ne puis vous plaindre : vous aimez Dieu et vous le servez de tous les talens qu'il vous a donnés. Vous m'aimez et vous passez votre vie en commerce avec moi.

A Mme DE BRINON.

Bibliothèque nationale, Manuscrits, fonds français, n° 15203.

Ce mercredi au soir (11 décembre 1686).

Le Roi a souffert aujourd'hui sept heures durant comme s'il avoit été sur la roue, et je crains bien que ses douleurs ne recommencent demain. Ainsi, je vous conjure de remettre à huitaine ce que nous devions faire demain[2].

[1] Voir plus haut la note à la lettre à M. de Villette du 7 décembre 1660.

[2] Le Roi avait été opéré le 18 novembre de la fistule. « Sur les sept heures du matin, le Roi se fit faire la grande opération, las de porter un mal qui l'incommodoit.... Cette résolution surprit tout le monde; elle étoit prise il y a six semaines, et personne ne le savoit que M. de Louvois, Mme de Maintenon et le P. la Chaise. » Le succès

Le mal du Roi est, à ce qu'on dit, en bon état. M. le Prince lui a écrit une lettre en mourant, qui vous feroit bien pleurer. Voici un temps bien triste, mon cœur est déchiré[1].

Je vous répondrai à loisir sur les repas des étrangers; mais vos proches doivent être bien traités chez Mlle Manceau[2]. Elle a ordre d'écrire tous les extraordinaires. Adieu. Je ne puis pour ce soir vous en dire davantage. J'espère vous voir avant la huitaine; mais j'ai cru qu'il falloit remettre à un jour de communion.

A Mme DE BRINON.

Bibliothèque nationale, Manuscrits, fonds français, n° 15 203.

Ce lundi au soir (25 décembre 1686).

Le Roi a été à une partie de matines cette nuit : il a entendu trois messes aujourd'hui, après lesquelles il est venu voir Madame, où il a été une grosse heure. Il a été chez Mme la Dauphine; il est venu au sermon; il a assisté à vêpres tout du long en musique. Tout cela vous marque qu'il est guéri. On ne met quasi plus rien sur la plaie; elle est guérie. Tout le monde est ravi de joie de le voir sortir. Le père Bourdaloue a fait le plus beau sermon qu'on puisse jamais entendre. Il en fait toujours de très-beaux; mais il me semble que celui d'aujourd'hui surpasse de beaucoup les autres. Il s'est adressé au Roi

fut d'abord complet; mais le mal reparut, et ce ne fut qu'au mois de janvier suivant que le Roi reprit sa vie ordinaire.

[1] On lit dans le *Journal de Dangeau*, mercredi 11 décembre 1686 : « Le Roi a beaucoup souffert aujourd'hui et nous dit que ce qui a encore augmenté son mal a été la nouvelle qu'il a apprise de la mort de M. le Prince, et le regrette fort vivement. M. le Prince, en mourant, lui a écrit une lettre la plus touchante qu'on puisse lire. »

[2] La femme de l'intendant Manceau.

sur la fin, et lui a parlé sur sa santé. En vérité, il a bien touché du monde, à ce qu'il m'a paru ; mais l'on voyoit son cœur parler plutôt que sa voix : vous saurez bien ce que je veux dire. Je suis toute à vous de tout mon cœur. Madame se porte fort bien. La joie est peinte sur son visage de la guérison du Roi. Je crois que vous n'en doutez pas[1].

A Mme LA MARQUISE DE CAYLUS[2].

Bibliothèque nationale, Manuscrits, fonds français, n° 15199.

Versailles, 30 août (1687).

Enfin, madame, j'ai vu M. l'abbé de Laurière pour faire plaisir à M. votre fils et pour tâcher, par des voies douces, à le conduire à ce que nous voulons de lui, qui est qu'il vive en honnête homme. M. l'abbé me témoigna un grand respect pour vous et beaucoup de chagrin des mauvais offices que l'on lui a rendus auprès de vous ; je vous rendrai compte de la conversation quand j'aurai l'honneur de vous voir. Cependant, madame, je veux vous dire que jusqu'ici je suis fort contente de la comtesse de Caylus, et qu'elle passe ses journées fort gaiement et fort innocemment; elle ne songe qu'à travailler, et elle va entreprendre un lit qui, je crois, ne sera pas sitôt fait ; mais il n'importe, pourvu qu'elle s'occupe. Je compte de la mener à Fontainebleau, si vous le trouvez bon, et qu'elle ira passer quelques jours auparavant auprès de vous; je lui trouve là-dessus tous les sentimens qu'elle doit, qui sont pleins de reconnoissance et d'amitié pour vous.

[1] Évidente allusion au bruit, répété par Mme de Sévigné, d'une inclination de la Palatine pour le frère de son mari, le Roi même : on en riait.

[2] La marquise de Caylus, mère du comte de Caylus marié à Mlle de Mursay. Voir plus haut la note à la lettre du 14 mars 1686.

Je vous supplie, madame, d'ordonner à M. Mestre de m'envoyer le mémoire des dettes de la comtesse de Caylus, car il faut savoir à quoi s'en tenir et régler l'avenir : elle est sans un sou et sans une robe. J'ai prié M. son mari de me faire toucher son argent, afin de le ménager moi-même, ayant de la peine à la voir dans l'état où elle est. Vous voyez, madame, par le compte que je vous en rends, l'envie que j'ai que vous y preniez toujours intérêt, et que vous ne changiez jamais les bontés que je vous ai vues pour elle. J'espère que, par ma conduite, je vous obligerai à en avoir toujours pour moi.

A M. DE VILLETTE, A PARIS.

Lavallée, *Correspondance générale*, t. III, p. 90[1].

Ce 4 septembre 1687.

Prenez garde à toutes les affaires dont vous vous chargez, car il seroit désagréable qu'elles ne se trouvassent pas comme vous les avez proposées. M. de Seignelay a persuadé au Roi que Mlle de Saint-Laurent étoit sur le point de faire sa réunion, et si elle part sans que cela soit fait, on en sera assurément mécontent. Ne vaudroit-il pas mieux la remettre aux Nouvelles catholiques[2], et qu'elle s'en démêlât comme il lui plairoit? Je vous avoue que je n'aime point à me charger envers Dieu ni devant le Roi de tous ces retardemens de conversion, et que j'aurois aussi du chagrin de vous voir déplaire quand vos intentions sont bonnes[3].

[1] Un fragment de cette lettre est cité par Monmerqué dans sa préface aux *Mémoires de Villette* d'après les manuscrits de Mlle d'Aumale.

[2] On désignait ainsi des maisons religieuses où l'on instruisait les femmes ou jeunes filles qu'on voulait convertir au catholicisme.

[3] On lit dans le *Journal* de Dangeau, dimanche 10 mars 1686 :

On prétend aussi que cette Mlle de Boisragond n'écoute point, et qu'elle ne sera de longtemps convertie; cela sera encore sur votre compte. Mme de Saint-Hermine n'a point communié, et c'est son mari qui l'en empêche; je suis indignée contre de pareilles conversions. L'état du chevalier de Saint-Hermine est déplorable, mais il n'a rien de honteux, et celui de ceux qui abjurent sans être véritablement catholiques est infâme.

Toutes ces raisons-là ne me convient pas à mettre M. de Saint-Hermine en liberté; faites de votre mieux là-dessus, je vous en conjure, mais ne les soutenez pas trop, car cela seroit pris ici pour être mauvais catholique.

J'envoie la comtesse de Mailly à Paris[1], ne pouvant plus soutenir l'embarras où elle se trouve. Il sera bon, je crois, que vous entriez un peu dans ses affaires; je ne veux point la revoir qu'elles ne soient réglées.

Je vous enverrai le comte de Caylus dès qu'il sera de retour d'Anet, afin que vous régliez toutes choses avec lui; je crois que M. Delpech seroit utile dans ce conseil-là. Si vous jugiez que j'eusse quelque chose à faire là-dessus, vous n'avez qu'à dire, pourvu que ce soit une décision prompte, car j'ai peu de temps à donner.

Adieu, mon cher cousin; voilà des commissions fort pénibles; mais ce sont de bonnes œuvres, et il en faut faire.

« Le Roi donne au marquis de Villette, cousin-germain de Mme de Maintenon et chef d'escadre, une pension de 3000 francs : il s'est converti depuis peu. » Il l'était depuis dix-huit mois environ. On voit que son zèle pour la conversion des autres s'exerçait d'une manière que Mme de Maintenon elle-même trouvait excessive. On remarquera ce qu'elle dit du chevalier de Saint-Hermine, et comment la droiture de son esprit reparaît.

[1] Mlle de Saint-Hermine, comtesse de Mailly, était petite-cousine de Mme de Maintenon.

A M. DE MONTCHEVREUIL.

Autographe au château de Mornay.

1687.

Il y a bien longtemps, mon cher marquis, que je désire vous parler sur l'affaire de votre salut; mais ne pouvant parvenir à trouver cette occasion, je prends le parti de vous écrire. Vous êtes persuadé de mon amitié, et vous avez raison; je le suis de la vôtre comme si je vous voyois tous les jours.

Vous savez avec quel empressement j'ai souhaité votre bonheur sur la terre et je souhaite votre bonheur dans le ciel à proportion de ce qu'on doit les regarder. Il n'y a rien que je n'eusse été capable de faire pour votre fortune; il n'y a rien à plus juste raison que je ne voulusse pour votre sanctification. Vous avez de l'estime pour moi beaucoup plus que je ne le mérite, et vous avez dit souvent que vous seriez dévot quand je serois dévote; je vous somme de votre parole, et je veux vous dire tout simplement ce que je pense sur cette matière-là. Ne croyez point que ceci soit un effet de la complaisance pour Mme de Montchevreuil; je ne lui en ai pas dit un mot, et il ne tiendra qu'à vous qu'elle ni personne au monde n'en sache jamais rien.

Il y auroit un détail infini à traiter sur toutes les obligations des chrétiens en général, sur celle d'un pécheur converti et sur celles d'un homme à qui Dieu fait des grâces particulières, car, mon cher marquis, tout cela sont des degrés différens et raisonnables, et qui ne sont point du tout des effets d'imagination ou de raffinemens inutiles.

Un homme qui a vécu innocemment dans la profession du christianisme peut faire une vie très-douce et très-commune sans hasarder son salut; un homme qui a beau-

coup péché, qui s'est converti tard, a beaucoup à réparer, peu de temps à employer, et doit se hâter s'il veut recevoir la même récompense que ceux qui ont travaillé dès le matin ; il faut que les péchés soient effacés en ce monde ici ou en l'autre.

Un homme à qui Dieu se fait sentir, à qui il donne de fréquentes inspirations, qu'il a prévenu d'un cœur droit, franc et sincère, doit le servir avec délicatesse et perfection. Ce ne sont point des visions; tout cela nous est marqué dans l'Évangile; ni je ne suis capable de vous instruire de tous ces états, ni vous n'avez assez de vie pour en être parfaitement instruit. Que pouvez-vous donc faire? Demander à Dieu un guide, le choisir avec les mêmes vues que vous auriez en choisissant un médecin et vous abandonnant à lui comme un enfant. C'est là le chemin le plus court, le plus facile et le plus sûr.

Ne regardez pas cette conduite comme n'étant d'usage que pour les femmes; les hommes font tout de même par la disposition du cœur; et pour la docilité, ils ne sont pas conduits de même, parce que les guides conduisent selon l'état de ceux qu'ils ont à conduire, et que, trouvant dans les hommes des esprits plus forts et plus solides, ils ne les tiennent point aux détails et aux petites pratiques nécessaires pour occuper et contenter les femmes.

Mais pour cette disposition d'un cœur prêt à tout faire, qui renonce à ses propres lumières, et qui devient enfant pour entrer dans le royaume des cieux, Notre-Seigneur en fait la leçon à ses apôtres, aussi bien qu'aux femmes. C'est le seul conseil que j'ai à vous donner, parce qu'il me semble qu'il renferme tous les autres, et que, lorsque vous aurez un conducteur, vous ferez aveuglément ce qu'il vous dira sans avoir à raisonner et à vouloir être convaincu sur chaque article. Je n'ai pas naturellement l'esprit plus soumis qu'un autre; mais Dieu m'a fait la grâce de comprendre toujours que, dès que je le voudrois

servir, je prendrois conseil. Comment est-ce qu'on peut se fier à soi après s'être trompé? Comment peut-on se confier à ce qu'on se choisit soi-même? Comment peut-on s'approcher ou s'éloigner des sacremens sur son propre témoignage? N'a-t-on point à craindre une confiance présomptueuse, qui nous en fasse abuser, ou un faux respect qui nous en éloigne et nous prive par conséquent de toutes les grâces qui sont renfermées dans les sacremens? Tous ces embarras sont cessés quand on nous mène; on communie par obéissance sur le témoignage de celui qui est établi pour cela par Jésus-Christ. Il faut avancer, mon cher marquis, il faut se préparer à la mort et prévenir les reproches que vous vous ferez d'avoir donné si peu de temps à votre seule affaire, d'avoir méprisé les sacremens, sources de nos forces, car n'est-ce pas les mépriser de n'en pas approcher souvent? On dit : mais il faut être bien saint pour communier souvent! Ne faut-il pas être bien saint pour mourir et pour aller paroître devant Dieu? En voilà trop, et je ne suis excusable que par la véritable amitié que j'ai pour vous; elle ne le seroit pas si je ne désirois ardemment que nous nous retrouvions au ciel pour ne nous séparer jamais.

A D'HOZIER [1].

Bibliothèque nationale, Manuscrits. Cabinet des titres. *Ordre du Saint-Esprit*,

10 juin (1688).

Je n'ai nulle connoissance sur ma généalogie que celle que M. l'abbé d'Aubigné m'a donnée, et je n'ai ni le goût ni le temps de m'appliquer là-dessus à aucune recherche [2].

[1] Citée par M. Bordier au tome Ier de la *France protestante*, articles MAINTENON et AUBIGNÉ.

[2] Voir sur toute cette affaire la lettre du 11 novembre 1675 à M. de

Je serois cependant fort aise de savoir sur cela, comme en tout, à quoi m'en tenir, et surtout depuis que mon frère a des enfans et peut en avoir encore. Ne doutez donc pas que je ne vous sois sensiblement obligée de la vivacité que vous me montrez là-dessus, et que je n'aie toujours compté de vous donner toutes les lumières qui me viendront pour former ensuite mon opinion sur la vôtre. On ne peut trouver ce contrat de Jean d'Aubigné avec Catherine de L'estang que je crois avoir lu moi-même à Mursay quand je fis cette petite production devant M. Barentin. Je l'ai fait chercher à Orléans, où l'on dit qu'il a été passé. On le cherche encore à Surimeau et à Mursay, et jusqu'à cette heure inutilement. Cependant j'ai été instruite dès mon enfance de cette parenté avec MM. de L'Estang de Rulles qui ne peut venir que par là. Mille gens s'offrent à me donner des titres; mais M. l'abbé d'Aubigné m'assure qu'il n'y a que ce contrat qui me soit nécessaire. Je ne sais donc plus là-dessus où j'en suis, et vous m'obligeriez fort de m'y aider. C'est par retenue et par prudence que je n'accepte pas les offres de tous ceux qui veulent se mêler de cette affaire. Je crains leurs peines et la suite de leur importunité s'ils m'avoient rendu un service, et de plus je crains que si on ne trouvoit pas ce que l'on cherche, que cela ne fît un bruit qui me seroit désagréable. Vous voyez que je m'explique à vous avec confiance, comptant sur votre honneur

Villette et la note. Mme de Maintenon avait sujet de revenir à ces recherches, qu'elle semblait, en effet, avoir abandonnées pour elle-même. Sur son désir sans doute, le comte d'Aubigné allait être nommé chevalier de l'Ordre; il fallait donc qu'il produisît seize quartiers de noblesse. Trois lettres à d'Hozier, publiées pour la première fois par M. Bordier, et dont nous donnons les deux plus significatives, prouvent qu'on dut user d'une complaisance que facilitaient autant qu'ils le pouvaient les membres de l'ancienne famille des d'Aubigné d'Anjou, fort désireux de se trouver parents de Mme de Maintenon. La promotion des chevaliers de l'Ordre se fit le 1er janvier 1689; d'Aubigné y figure.

et sur l'amitié que vous me témoignez. Si j'ai des papiers, je vous les enverrai; mais il me semble que j'ai tout donné à l'abbé d'Aubigné.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 530.

Novembre 1688.

Vous savez bien que vous êtes le maître d'aller à Saint-Cyr ou de n'y pas aller; et je ne puis vous mettre là-dessus dans la liberté où vous devriez être. Vous savez bien que les supérieurs ne sont pas souvent dans les maisons qu'ils gouvernent, et vous savez bien aussi que l'on est ravi quand vous y êtes. Ainsi, c'est à vous à faire ce qui vous convient sans jamais vous embarrasser.

Mme de Brinon me paroît bien chagrine dans ses lettres[1]; il faudra songer à remédier à tout ce qui se passe à Saint-Cyr, car nos dames sont un peu tourmentées entre elle et moi, et ne peuvent être gouvernées par deux personnes qui pensent si différemment. Dieu m'est témoin que je ne veux que le bien, et que je donnerois de mon sang pour que Mme de Brinon gouvernât Saint-Cyr bien régulièrement.

Je me porte fort bien, n'en soyez pas en peine, et priez Dieu pour moi, je vous supplie.

L'affaire d'Angleterre m'afflige tout à fait, et cependant il faut se soumettre à la volonté de Dieu.

A peine créée, la maison de Saint-Cyr devait subir un changement dans son gouvernement intérieur. Mme de Brinon en

[1] « Elle étoit allée prendre les eaux à Bourbon. » Note du manuscrit de Versailles.

avait été nommée supérieure à perpétuité; on a vu comment Mme de Maintenon l'avait associée jusque-là au développement de son œuvre. Cependant à peine la maison fut-elle en plein exercice, qu'on se repentit de la place qu'on lui avait laissé prendre. C'est ici un trait du caractère de Mme de Maintenon que nous verrons se renouveler, et que Saint-Simon n'a pas manqué de saisir. « Aisément engouée, elle l'étoit à l'excès; aussi facilement déprise, elle se dégoûtoit de même. » Voici comment Mme de Caylus raconte les causes et les suites de cette disgrâce : « Mme de Brinon présida, dans les commencemens de cet établissement, à tous les règlemens qui furent faits, et l'on croyoit qu'elle était nécessaire pour les maintenir. Mais comme elle en étoit encore plus persuadée que les autres, elle se laissa tellement emporter par son caractère naturellement impérieux, que Mme de Maintenon se repentit de s'être donné à elle-même une supérieure aussi hautaine. Elle renvoya donc cette fille dans le moment qu'on la croyoit au comble de la faveur; car les gens de la cour, qui la regardoient comme une seconde favorite, la ménageoient, lui écrivoient, et la venoient quelquefois voir, chose qui ne plut pas encore à Mme de Maintenon. Enfin elle reçut, par lettre de cachet, l'ordre de sortir de Saint-Cyr et d'aller dans tel autre lieu qui lui conviendroit, avec une pension honnête.... De tous les gens qui la connoissoient, qui lui faisoient la cour auparavant, et qu'elle avoit obligés, il ne se trouva que Mme la duchesse de Brunswick qui la voulut bien recevoir, et qui la garda chez elle jusqu'à ce qu'elle eut écrit à Mme sa tante, princesse palatine, en ce temps-là abbesse de Maubuisson, qui voulut bien la recevoir. » Mme de Brinon supporta cette complète et subite disgrâce (10 décembre 1688) avec beaucoup de dignité. Aussi Mme de Maintenon ne rompit point avec elle, et nous retrouverons des lettres à elle adressées.

Mme de Brinon allait voir s'ouvrir devant elle une nouvelle carrière. Son esprit ardent, sa piété active, son admiration pour Bossuet, son commerce avec les princesses théologiennes et savantes de la maison de Brunswick-Hanovre, comme l'abbesse de Maubuisson, la duchesse Bénédicte-Henriette, la duchesse Sophie, etc., l'introduisirent dans la correspondance qui s'échangea entre Leibniz et Bossuet. Elle fut entre eux une active et éloquente intermédiaire; on peut lire dans les éditions plus ou moins complètes de leurs œuvres les lettres

qu'elle recevait de ces deux grands hommes et celles qu'elle leur adressait.

Après le départ de Mme de Brinon, une des jeunes dames de Saint-Louis fut nommée supérieure; mais rien ne s'opposait plus à la direction réelle de Mme de Maintenon, et bientôt l'évêque de Chartres lui conféra le titre d'Institutrice de la maison de Saint-Cyr. A partir de ce moment surtout, les lettres et instructions de Mme de Maintenon aux dames et aux élèves se multiplient. Soigneusement conservées, multipliées par les copies, elles sont sans doute presque toutes arrivées jusqu'à nous. Lavallée en a donné six volumes sous différents titres.

On trouvera ici un certain nombre de ces pages, car il serait bien impossible de comprendre le caractère et le rôle de Mme de Maintenon sans tenir compte de ce qui prit une si grande place dans sa vie, sans la considérer dans ce rôle de directrice des âmes et d'institutrice de la jeunesse, sa première vocation; on a du reste sur ce sujet l'excellent volume de M. Gréard : *Mme de Maintenon, Extraits de ses lettres, avis, entretiens, conversations et proverbes sur l'éducation* (Hachette, 1884, in-12). Ce petit livre, qui s'ouvre par une spirituelle introduction, met en vive lumière tout cet aspect de son caractère et de son esprit.

A M. DE MONTCHEVREUIL[1].

Autographe au château de Mornay.

Ce 14 novembre (1688).

Je vous ai déjà écrit ce matin, je le fais encore pour vous dire que les bontés du Roi dans cette occasion passent mes espérances. Il a fait l'honneur à Mme de Montchevreuil de l'aller voir; il s'est offensé de ce que je lui ai écrit pour le prier de donner le régiment au chevalier, et il m'ordonne de vous dire qu'il donnera tout ce qu'il

[1] On lit dans le *Journal* de Dangeau, dimanche 14 novembre 1688, à Versailles : « M. de Barbezieux entra chez le Roi à son lever, et lui donna des lettres de Monseigneur, qui lui mande que la ville de Manheim s'est rendue. Le duc de Mornay, aide de camp de Monsei-

donnoit à ceux de vos enfans que vous voudrez. Voilà de grandes consolations, et surtout quand elles viennent d'un Roi tel que le nôtre. Je suis assurée que vous lui sacrifieriez dix enfans si vous les aviez ; à plus forte raison devez-vous les donner à Dieu. J'espère qu'il aura fait miséricorde à celui que nous regrettons : il faut se tenir prêt à l'aller trouver. Je suis édifiée et étonnée de la force de Mme de Montchevreuil ; elle a pleuré dans les premières heures, elle a été ensuite dans une tranquillité admirable ; n'en soyez pas en peine, et reposez-vous en mes soins. Nous ne savons encore rien de la veuve. Adieu, mon cher marquis, vous savez comme je suis pour vous.

A D'HOZIER.

Bibliothèque nationale. Cabinet des titres. *Ordre de Saint-Louis* [1].

9 décembre (1688).

Je vous ai fait mander que nous aurons pour commissaires M. le duc de Saint-Simon et M. de Béringhen. M. de Villette a envoyé à Mursay et à Orléans. J'ai mandé à l'abbé d'Aubigné de revenir et j'ai fait toutes sortes de diligences. Cependant je ne compte que sur vos soins. Enfin vous avez ce qui est absolument nécessaire pour ne pas demeurer court, et, pour le reste, nous demanderons un délai si d'autres en demandent.

On ne peut être plus sensible que je suis aux marques

gneur, étant de jour à la tranchée, fut emporté d'un coup de canon. » Le duc de Mornay était fils aîné du marquis de Montchevreuil, auquel le Roi écrivait le même jour : « J'ai été fâché de la perte que vous avez faite. Vous savez l'amitié que j'ai pour vous ; je serai bien aise de vous la faire voir dans cette occasion en faisant ce que vous désirez, ainsi que Mme de Maintenon vous le dira plus particulièrement. »

[1] Voir le tome Ier de la *France protestante*, articles MAINTENON et AUBIGNÉ.

d'affection que vous me donnez dans cette occasion. Le Roi ne peut comprendre non plus que moi la fausseté de ce contrat. Il me semble que l'on n'en fait guère sans y être convié ; mais vous êtes bon juge et point disposé contre mes intérêts. Ainsi il n'y a qu'à vous laisser faire.

A UNE DEMOISELLE DE LA CLASSE BLEUE[1].

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. II, p. 143. — Bibliothèqu nationale, mss. fr., n° 15200.

(Janvier 1689.)

Gardez-moi le secret que je vous confie ; c'est mercredi que je compte que nous ferons représenter *Esther*. Tenez tout prêt[2]. J'ai fait écrire à M. de Nivert[3] de se rendre à Saint-Cyr pour accompagner avec le clavecin. Je suis ravie, ma chère enfant, de vous voir occupée de Dieu comme vous l'êtes ; je le prie de tout mon cœur de se rendre maître du vôtre et de vous conduire dans la voie la plus assurée pour votre salut; si je pouvois y contribuer, je m'estimerois trop heureuse, et vous pouvez vous adresser à moi avec toute sorte de liberté.

[1] Les élèves à Saint-Cyr étaient divisées en quatre classes; le costume était le même, sauf des rubans de diverses couleurs qui distinguaient les classes. Le bleu était la couleur de la classe supérieure.

[2] Mercredi 26 janvier 1689 : « A 3 heures le Roi et Monseigneur allèrent à Saint-Cyr, où on représenta pour la première fois la tragédie d'*Esther* ». (*Journal* de Dangeau.)

[3] Nivert était prêtre, et avait fait ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice. Il ne renonçait pas au goût passionné qui l'entraînait vers la musique, mais il le tournait vers la musique sacrée. Il fut organiste de Saint-Sulpice, puis de la chapelle du Roi et de Saint-Cyr, où il enseignait la musique aux dames.

C'est donc aussitôt après le départ de Mme de Brinon que la maison de Saint-Cyr a sa journée d'éclat, celle qui assure en partie sa gloire aux yeux de la postérité, la première représentation d'*Esther*. Les lettres de Mme de Maintenon n'offrent que peu d'allusions à un épisode si célébré des contemporains; mais les *Mémoires des dames de Saint-Cyr* (Paris, 1846, in-12, chapitres XIV et suivants) ont d'intéressants récits à ce sujet. Cette partie des *Mémoires* a été rédigée sur les notes, à peine modifiées sans doute, de Mme de Pérou : on y reconnaît ce style net, mesuré, agréable, qui est un privilège de ce temps, mais qu'on ne pratiquait nulle part mieux qu'à la maison de Saint-Louis, et dont la réserve n'excluait ni la fine observation des caractères, ni, à l'occasion, quelques traits satiriques modérément voilés. Les *Mémoires* racontent que Mme de Brinon, pour amuser les demoiselles, leur faisait de temps en temps représenter des tragédies tirées des *Actes des martyrs* ou autres sujets pieux. Les vers ne valaient guère la peine de les apprendre; pourtant Mme de Brinon ne laissait pas de les aimer : elle en composait elle-même de pires encore. Mme de Maintenon, par complaisance, souffrit ce jeu quelque temps. Par suite, elle crut qu'elle pouvait substituer à ces mauvaises pièces celles de Corneille et de Racine qui lui semblaient assez épurées de passions dangereuses, *Iphigénie*, *Andromaque*, *Alexandre* et autres. Mais les demoiselles les jouèrent avec un tel succès qu'elle commença de craindre qu'elles n'entrassent trop dans l'esprit des personnages qu'elles représentaient, et ne prissent pour les choses profanes un goût capable d'affaiblir celui de la piété. Ce fut alors qu'elle eut l'idée de demander à Racine de composer quelque belle pièce dont la vertu et la religion fissent tout le charme. Elle lui écrivit une lettre dont nous ne connaissons malheureusement que cette phrase, conservée par Mme de Caylus : « Nos petites filles viennent de jouer *Andromaque*, et l'ont si bien jouée qu'elles ne la joueront plus, ni aucune de vos pièces ». On sait comment Racine, désespéré d'abord de cette mission, prit feu en trouvant le sujet d'*Esther*. Les demoiselles commencèrent à répéter le premier acte avant même d'avoir la pièce entière; la musique des chœurs fut faite par Moreau. Tout était prêt pour le commencement de 1689. Un théâtre s'éleva dans un grand vestibule; Mme de Maintenon avait fait faire des habits persans magnifiques pour les actrices;

on emprunta même les diamants qui servaient pour les ballets de la cour. Racine et Boileau dirigeaient les répétitions. La première représentation eut lieu devant le Roi le 26 janvier. Il en fut si charmé qu'il voulut y amener successivement toutes les personnes de la cour; les évêques et les personnes pieuses furent admises à ce plaisir et ne crurent pas devoir s'y refuser. Il y eut « le jour des Saints », Bossuet, Bourdaloue, Mme de Miramion. Le roi Jacques et la triste cour de Saint-Germain eurent leur jour aussi. L'auditoire ne manqua pas de saisir toutes les allusions : Esther était pour tous Mme de Maintenon, bien vengée de l'altière Vasthi, et le nom de Louvois se murmurait rapproché de celui d'Aman. Les *Mémoires de la maison de Saint-Cyr* ont conservé les noms des actrices et une foule de charmants détails de l'intérieur des coulisses. « Les demoiselles avoient bien envie, disent-ils, que le Roi et Mme de Maintenon fussent contents; elles y alloient si simplement que quelques-unes, dans la peur de manquer, se mettoient à genoux derrière le théâtre et disoient le *Veni Creator* afin d'obtenir de ne pas broncher; et je crois que Dieu, qui voyoit leur innocence et leur bonne intention, avoit leur prière agréable.... Il arriva un jour que Mlle de Maisonfort hésita un peu en jouant son rôle. Racine, qui étoit derrière le théâtre, fort attentif au succès de sa pièce, en fut ému et, dès qu'elle fut sortie de dessus le théâtre, lui dit d'un air fâché : « Ah! mademoiselle, qu'avez-vous fait! « voilà une pièce perdue! » Elle, sur ce mot, se mit à pleurer, et lui qui, avec tout son esprit, ne laissoit pas de faire quelquefois des traits de simplicité, voulut la consoler et, pour essuyer ses larmes, tira son mouchoir de sa poche, et l'appliqua lui-même à ses yeux comme on fait aux enfans pour les apaiser, lui disant des paroles douces afin de l'encourager, et que cela ne l'empêchât pas de bien achever ce qu'elle avoit encore à faire. Malgré cette précaution, le Roi s'aperçut qu'elle avoit les yeux un peu rouges, et dit : « La petite chanoinesse « a pleuré ». Quand on sut ce que c'étoit, et la simplicité de M. Racine, on en rit et lui aussi. »

Qu'on se rappelle maintenant la charmante lettre de Mme de Sévigné (21 février) sur la représentation d'*Esther* à laquelle elle assista, ce qu'elle dit de la presse qu'il y avait parmi les courtisans à obtenir la faveur d'y être conviés, de la manière dont le Roi en faisait lui-même les honneurs, et comment elle

peint « l'excès d'agrément de cette pièce..., ce rapport de la musique, des vers, des chants des personnes, si parfait, si complet, qu'on n'y souhaite rien... ».

A Mme DE BRINON.

Versailles. *Lettres édifiantes.* — Bibl. nat., mss. fr., nouv. acq., n° 1438, p. 967.

Le 11 juillet 1689.

Ne cessez pas vos charités sur Mlle de Chanteloup, madame[1], et tâchez de la rendre un peu plus raisonnable. Ce n'est que par bonté pour elle que je vous en parle ; mais si elle continue, elle se rendra la plus misérable créature du monde. M. de Cantiers l'épousera, il m'en a donné sa parole, et quoi qu'on puisse lui dire de l'humeur de cette fille, il n'osera me manquer ; après cela ce sera à elle à vivre avec eux[2] et à en dépendre. Si elle leur montre l'opposition et le mépris qu'elle fait paroître ici en toute occasion, je doute qu'elle fasse un bon personnage. Elle étoit l'autre jour avec moi à Marly à la fenêtre de ma chambre d'où l'on voit ces beaux jardins ; je lui dis : « Dans quelque temps une allée de Rosay vous touchera plus que tout ce que vous voyez ». Elle me répondit fort sèchement : « Je ne le crois pas ». Je passai sous silence, comme je fais tout ce que je lui vois faire ; mais elle en use comme si elle avoit vingt mille francs de rentes et que l'on voulût lui faire épouser un misérable ; et entre nous, il vaut mieux qu'elle, de quelque façon qu'on le regarde. En un mot, je ne puis ni ne veux la garder ; si

[1] Mlle de Chanteloup était nièce de Mme de Brinon, et avait été élevée par elle. Mme de Maintenon l'avait prise près d'elle et, comme on voit, souhaitait de s'en défaire en la mariant. Elle épousa M. de Cantiers et se rendit malheureuse par son orgueil.

[2] Avec sa nouvelle famille.

elle veut se retirer, à la bonne heure; mais je crois l'affaire bonne pour elle, et ce n'est que par le désir de son bonheur que je voudrois qu'elle s'y portât en honnête personne qui a de la raison; si elle continue, je ne crois point que la douceur d'un mari puisse être à l'épreuve de ne lui pas donner un soufflet aux manières méprisantes qu'elle aura, si vous ne la changez. Elle a une grande amitié pour vous; ainsi il n'y a que vous qui puissiez quelque chose sur son esprit.

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 721.

Ce 27 juillet 1689.

Je suis en peine de votre santé, et vous me feriez un fort grand plaisir de m'en informer de temps en temps. Ne soyez pas inquiet de Saint-Cyr, tout y va à merveille, mais on y est fâché de votre mal et de votre absence, et je vois avec plaisir que l'on y a pour vous tous les sentimens que l'on doit. La piété y augmente tous les jours, et l'on s'y prend de manière à devoir faire espérer que ce ne sera pas une ferveur passagère.

C'est demain la fête de Sainte-Anne, et celle de notre supérieure[1]. Elle régalera toute la maison; voilà comme l'on mêle le relâchement et le travail. J'en suis parfaitement contente; je ne le suis pas tant de moi, et nos chères dames me laissent bien loin derrière elles; j'espère dans leurs prières. Adieu, ne me refusez pas les vôtres, et croyez que je suis pour vous telle que vous pouvez le désirer.

[1] Mme de Loubert, qui avait été élue après le départ de Mme de Brinon.

A Mme DE MONTFORT, DAME DE SAINT-LOUIS.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 704. — Biblioth. nat., manuscrits français, nouv. acq., n° 1438, p. 1381.

Juillet 1689.

Ne pensez pas avoir reçu de l'esprit pour ne le pas employer pour Dieu et pour n'être pas obligée à supporter les foibles, au lieu de vous en moquer. Ne croyez pas que la raillerie soit une marque d'esprit : le seul usage des honnêtes gens les fait vivre plus honnêtement les uns avec les autres; l'on passe la vie ensemble : il y en a de sots, de spirituels, de savans, d'ignorans; il y en a d'agréables, d'importuns, et cela se passe sans se railler, sans se fâcher, et sans que ceux qui ont plus d'esprit que les autres fassent souffrir ceux qui en ont moins. Mais ce seroit un chemin bien plus court si vous pouviez prendre celui de la piété : on en apprend plus dans un mois sous celui qui nous l'inspire que nous ne faisons toute notre vie dans la morale païenne. Bonsoir, ma chère fille.

A Mme DE FONTAINES, DAME DE SAINT-LOUIS.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. I, p. 588.

Mercredi au soir. 1689.

Je garderai vos questions pour les faire à M. de Fénelon[1] dès que je saurai qu'il aura le loisir de vous ré-

[1] Fénelon avait été nommé cette année même, 1689, précepteur du duc de Bourgogne. Mme de Maintenon avait dû le rencontrer avant cette époque chez les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, dans l'intimité desquels il vivait. Ce n'est qu'à cette date cependant qu'on trouve les premières lettres échangées entre elle et lui, et ce n'est que depuis lors qu'on voit paraître son influence dans la direction des dames de Saint-Louis. Il venait souvent dire la messe à Saint-Cyr, y prêcher et y confesser.

pondre. Il écrit présentement quelque chose pour moi, et par conséquent pour vous; mais en attendant je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il y a bien des choses dans la lettre que j'ai donnée à Mme la chanoinesse[1], qui répondra à ce que vous me demandez. Cet abandon à la volonté de Dieu, cette parfaite indifférence à toutes sortes d'emplois, pourvu qu'ils soient dans son ordre et dans notre état, cette sûreté qu'en quittant pour lui ce qui paroît le plus nous approcher de lui, il sort avec nous et nous accompagne dans toutes nos actions; il me semble, dis-je, que cette confiance doit mettre en grand repos les personnes qui vivent dans une grande communauté et qui veulent remplir leurs devoirs sans se distinguer des autres.

Elles les rempliront bien parfaitement, si, après avoir offert le matin toute la journée, et se remettant de temps en temps dans la présence de Dieu, elles portent partout cette paix et cette indifférence.

Elles iront avec le même goût visiter les bleues ou conduire un ouvrier; il leur sera égal d'entretenir le médecin ou de composer une médecine; et cette indifférence d'un emploi à un autre ne les empêchera pas de faire de leur mieux ce qu'elles feront, remettant toujours le succès entre les mains de Dieu.

Quant aux pensées, il me semble qu'il y a une règle

[1] Mme de la Maisonfort, chanoinesse d'un couvent de Lorraine, était venue à Paris avec sa mère, fort pauvre et en quête de quelque secours. L'abbé Gobelin fit connaître cette jeune fille noble à Mme de Maintenon, qui fut touchée de son malheur et séduite par son intelligence peu commune. Comme le nombre des dames de Saint-Louis était encore insuffisant pour les soins de l'éducation, Mme de la Maisonfort fut, comme quelques autres personnes, adjointe à la direction des classes, en même temps que sa sœur plus jeune était admise parmi les élèves. D'une âme ardente et d'une imagination vive, la chanoinesse, comme on l'appelait dans la maison, fut des premières à rechercher la direction de Fénelon. D'autres lettres la feront amplement connaître.

assurée pour connoître si elles viennent de Dieu, et c'est de voir si elles nous conduisent à nos devoirs; car si elles nous en dégoûtent, si elles nous persuadent que les autres choses sont meilleures, il est sûr que ces pensées ne viennent pas de Dieu.

La bonne foi, la sincère résolution d'être à Dieu nous aideront souvent à décider dans de pareilles occasions. Lisez les lettres de M. de Fénelon, je vous prie; elles sont d'une pratique continuelle, on les retrouve mille fois le jour. Mme la chanoinesse les a toutes; il faut qu'elle vous montre à les écrire par articles; elle en seront plus intelligibles et plus utiles, et je n'ai rien trouvé de plus solide. Elles inspirent une dévotion libre, douce, paisible, droite, et il est impossible que ce ne soit la véritable. Je bénis Dieu de l'uniformité des sentimens qui se trouvent dans tous les gens que vous estimez et que vous consultez; j'en espère un grand fruit pour notre chère maison.

A Mme DE BRINON.

Versailles. *Lettres édifiantes*, t. II, p. 446. — Bibl. nat., mss. fr., n° 1458, p. 968.

22 février 1690.

Je vous assure, madame, que je me sens une grande peine de l'état où se trouve Mme de Montbas[1], que je ne perdrai aucune occasion de presser le Roi, et que, si elle vient, je ferai mon possible pour qu'elle soit contente de moi. Je suis bien difficile à joindre; j'ai plus d'affaires que jamais; les voyages fréquens de Marly me mettent toujours en arrière, et j'en ai tant à Saint-Cyr que cela seul m'occuperoit quand j'y donnerois tout mon temps. Nous

[1] Autre nièce de Mme de Brinon, élevée à Noisy, et que Mme de Maintenon avait mariée.

mettons à Saint-Cyr les prêtres missionnaires[1]; nous avons un évêque[2] et un saint évêque. Nous avons à bâtir pour les missionnaires : nous avons le consentement de Rome. Vous voyez si tout cela peut m'occuper, sans compter les affaires du dedans. J'ai donné vos lettres à la chanoinesse pour les distribuer; elle est plus dévote, plus abstraite, plus aimable et plus étourdie que jamais. Mlle d'Aubigné est très jolie; elle a l'esprit fort avancé, bonne fille, et toute instruite et remplie de religion. Voilà, madame, toutes les nouvelles de Saint-Cyr.

Celles de Versailles sont bonnes, car le Roi se porte à merveille; sa santé et sa sainteté se fortifient tous les jours; la piété devient fort à la mode. Dieu veuille la rendre sincère dans tous les cœurs qui la professent! Nous allons faire un voyage de huit jours à Compiègne; je m'en passerois bien; mais nous apprenons tous les jours d'un nombre de saints que nous voyons quelquefois qu'il faut renoncer à sa volonté, et faire de bon cœur celle de Dieu. Mlle de Marsilly[3] prétend que c'est présen-

[1] MM. Brisacier et Tiberge, de la maison de Saint-Lazare.

[2] L'abbé Godet des Marais. Il était son directeur depuis quelque temps, ayant remplacé l'abbé Gobelin, que sa vieillesse rendait toujours plus insuffisant. C'était Mme de Maintenon qui avait fait nommer Godet des Marais au siége de Chartres. Les manuscrits de Saint-Cyr contiennent beaucoup de lettres de l'évêque à son illustre pénitente; Mme de Maintenon les laissa aux dames pour leur édification. On en trouve un grand nombre manuscrites dans le recueil des *Lettres édifiantes* au séminaire de Versailles. Plusieurs ont été imprimées dans le recueil de Lavallée. La lecture en est assez peu intéressante, à cause de la longueur, de la lourdeur du style, d'une certaine banalité morale et religieuse; mais elles montrent une grande droiture et une piété sincère. Ce sont probablement ces qualités qui expliquent qu'après les essais que Mme de Maintenon avait faits de Bourdaloue et de Fénelon, l'évêque de Chartres ait fini par devenir et rester son directeur. Elle voulait bien, en toute humilité, être dirigée; mais elle n'acceptait pas d'être dominée. Sur l'évêque de Chartres, comme sur l'abbé Gobelin, elle gardait la supériorité d'esprit.

[3] Cette demoiselle de Saint-Cyr devint la seconde femme de M. de Villette, et ensuite lady Bolingbroke.

tement la mode de Saint-Cyr; vous savez qu'on pourroit trouver que cette mode-là est plus ancienne.

Adieu, madame, je suis ravie d'avoir trouvé le temps de vous entretenir un moment, car je ne changerai jamais les sentimens d'estime et d'amitié que j'ai pour vous.

J'ai passé trop légèrement l'endroit de notre évêque, puisque vous le connoissez. Le Roi n'avoit jamais vu son visage, il ne connoissoit personne ici; mais tous les honnêtes gens ont applaudi à ce choix. Il en fut véritablement affligé, et son humilité en a redoublé.

A Mme DE BRINON.

Versailles. *Lettres édifiantes*, t. II, p. 527. — Bibl. nat., mss. fr., n° 1438, p. 971.

Marly, le 24 avril 1690.

Il est vrai, madame, que nous avons été bien touchés de la mort de madame la Dauphine[1], et qu'une pareille scène est bien propre à faire faire de sérieuses réflexions; mais tout le monde ne voit point si clair que vous, ni

[1] Cette triste princesse, de la maison de Bavière, fille de Ferdinand-Marie, Électeur, et d'Adélaïde-Henriette de Savoie, ne laissa pas un grand vide après elle. Elle avait gardé une femme de chambre allemande nommée Bessola, pour laquelle elle avait une amitié extraordinaire et ridicule, et avec laquelle elle s'entretenait en allemand, même lorsque Monseigneur, qui n'entendait point cette langue, était présent. Le Roi fit de vains efforts pour obtenir qu'elle se mêlât à la vie de la cour; finalement, elle rebuta tout le monde, et, dit Mme de Caylus, on la laissa jouir paisiblement de la conversation de son Allemande. Elle passait sa vie enfermée dans de petits cabinets sans vue et sans air, ce qui, joint à son humeur mélancolique, lui donna des vapeurs. Elle mourut le 20 avril 1690, à Versailles. Elle fut la mère du duc de Bourgogne, du duc d'Anjou et du duc de Berry. On sait que le Dauphin, son mari, mourut en avril 1711, le duc de Bourgogne en février 1712, et le duc de Berry en mai 1714. Quant au duc d'Anjou, il devint Philippe V d'Espagne.

n'est si bien préparé à profiter de tout ce qui se présente. Pour moi, ma très chère, je ne fais pas le chemin que vous dites, et c'est ma faute tout entière. Dieu fait tout pour m'attirer, et je suis bien convaincue qu'une autre seroit toute à lui ; je le suis fort aussi qu'il est le seul digne de remplir notre cœur. Priez-le pour moi, je vous en supplie. Le Roi est en bonne santé ; je lui ai fait votre compliment, qu'il a reçu, comme il a toujours fait de ce qui venoit de vous.

A M. LE DUC DE RICHELIEU.

Autographe à la Bibliothèque nat. Manuscrits, fonds français, n° 12 768, p. 97.

A Marly, ce 1er (mai 1690).

Il est vrai, monsieur, que Sa Sainteté m'a honorée d'un bref qu'on dit être fort obligeant[1] ; mais je n'en vaux pas

[1] Ce bref du pape Alexandre VIII, du 18 février 1690, se terminait ainsi : « Nous vous prions encore avec un zèle également fort de faire valoir, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, l'attachement filial que vous avez pour le Saint-Siège, d'en défendre tous les justes intérêts. Fondé sur cette espérance, nous prions Dieu qu'il comble votre digne personne de toutes sortes d'agrémens et de prospérités, et vous donnons de bonne volonté notre bénédiction apostolique. » *Mémoires des dames de Saint-Cyr* (1846, in-12, p. 318). — Mme de Sévigné écrit à sa fille, le 23 avril 1690 : « Ne reconnoissez-vous pas M. de Chaulnes (l'ambassadeur à Rome) d'avoir fait écrire par le Pape à sa chère fille Mme de Maintenon? Elle est si touchée de ce bref qu'elle en a remercié Mme de Chaulnes avec un air qui passe la routine des complimens. » Ce n'était pas la seule faveur qu'en bon courtisan M. de Chaulnes eût obtenue pour Mme de Maintenon. Le Pape, sur sa sollicitation, avait accordé les bulles nécessaires pour la réunion de la mense abbatiale de Saint-Denis à la maison de Saint-Cyr. C'était un bénéfice qui valait 100 000 francs par an : il forma une notable partie des revenus de la maison. Le Pape accordait de plus « le gratis des bulles », c'est-à-dire la renonciation à un droit de 60 000 écus. La lettre de M. de Chaulnes, du 6 décembre 1689, annonçant cette grâce dans les termes les plus flatteurs, est citée dans les *Mémoires de la maison de Saint-Cyr* (mss. de Vers.), t. I, p. 117.

mieux pour cela, et tous ces honneurs ne sont qu'une suite de celui que le Roi me fait. Je prie Dieu de me faire voir aussi clair sur tout le reste qu'il me semble que je vois clair là-dessus. J'espère que les affaires se tourneront comme vous le souhaitez et comme vous ne doutez pas que je ne le désire de tout mon cœur. Vous aurez appris la mort de Mme la Dauphine : il y a longtemps qu'on s'y préparoit; cependant on ne croyoit pas qu'elle arrivât sitôt, et Dieu veuille qu'elle-même n'en ait pas été surprise! Elle a montré de la piété et du courage. Le Roi la vit expirer après avoir été une heure à prier au pied de son lit. Vous aurez su la pension qu'il a donnée à Bessola. On parle déjà de marier Monseigneur, qui a été plus touché qu'il n'a su le montrer.

Adieu, monsieur le duc; le monde passe et nous passerons à notre tour. Le bon parti est d'y penser, vous le savez mieux que personne, et je ne sais là-dessus que ce que vous m'avez appris. Je n'oublie point ces heureux temps, et je conserverai toute ma vie pour vous l'estime, la tendresse et le goût que j'ai toujours eus. Vous m'écrivez avec une cérémonie très-désobligeante.

A M. MANCEAU[1].

Lavallée, *Correspondance générale*, t. III, p. 257.

Ce vendredi matin, 1690.

Tout ce que vous avez dit à Mme de Saint-Bazile[2] est bien, et conforme à mes intentions; j'approuve fort que

[1] Manceau était l'homme d'affaires de Mme de Maintenon. Elle avait en lui une grande confiance, et l'avait fort employé pour l'établissement de la maison de Saint-Cyr.

[2] Mme de Saint-Bazile était une religieuse amie de Mme de Brinon et qui avait été avec elle à la maison de Rueil. Elle devenait supérieure des Hospitalières de la Place Royale, dont il est ici question.

vous soyez samedi à l'assemblée comme un homme de ma part; on sait que je veux soutenir cette maison, et mon état ne me permet guère de bonnes œuvres qui ne soient au son de la trompette. Prenez connoissance de celle-ci, afin que ce que l'on donnera soit donné solidement; et en travaillant avec Mme de Saint-Bazile, inspirez-lui la netteté, la droiture et la simplicité dans son gouvernement. Elle y est très-disposée; mais on se gâte souvent en voyant agir autrement, et l'on ne comprend point assez combien il est habile de n'avoir rien à se reprocher, rien à cacher, et rien à craindre; le seul honneur du monde peut donner ces vues-là, il faut les porter plus loin et faire tout pour Dieu. Ne plaignez point votre temps : il sera bien employé, et vous saurez bien le donner à Celui qui mérite seul d'être servi.

Le Roi partit le 17 mars 1691 pour se mettre à la tête de l'armée qui assiégeait Mons. Il vint avant son départ à Saint-Cyr où Mme de Maintenon se retirait pour le temps de son absence, et dit aux dames de Saint-Louis : « Je vous laisse ce que j'ai de plus cher » (Languet de Gergy, p. 255). Mme de Maintenon passa ce temps dans une complète solitude, mais en active correspondance soit avec le Roi, soit avec le Dauphin et le duc du Maine, qui l'avaient accompagné. Les lettres de ces deux princes sont conservées en grande partie dans les manuscrits de Versailles et dans les archives du château de Mouchy. Toutes celles de Mme de Maintenon sont perdues. Du Roi il reste deux courts billets, que nous insérons ici d'après les *Lettres édifiantes*, tome III, pages 186, 187 :

« Lundi 9 avril 1691, à une heure et demie du matin. — La capitulation est signée, voilà une grande affaire finie; j'aurai aujourd'hui une porte à midi, et la garnison sortira demain mardi. Remerciez bien Dieu des grâces qu'il me fait. Je crois que vous le ferez avec plaisir. » — Et de quelques heures après : « 10 heures du matin. Au camp devant Mons. — Je

n'écris ce billet que pour ne pas manquer l'ordinaire[1], car je dépêcherai bientôt Delisle, qui vous portera ce que je pense pour votre voyage. Je vais voir aujourd'hui une partie de l'armée, et je serai en état de partir jeudi matin pour me rendre samedi au soir à Compiègne, où j'aurai le plaisir de vous voir. Je souhaite que cela soit en bonne santé. »

À M. L'ABBÉ GOBELIN.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. II, p. 108.

A Saint-Cyr, (22 mars) 1691.

Vous m'avez écrit la plus belle lettre du monde[2]; Dieu veuille que vous ayez bien jugé de mes intentions et de l'usage que je fais de ma solitude! Je voudrois qu'elle fût plus grande. Ma santé est assez mauvaise, mais ce n'est pourtant qu'une langueur. Votre procès sera donc éternel? Je vous assure que nous serions ravies de vous avoir ici. Tout y va bien, et il me semble qu'il n'y a personne qui ne fasse son chemin dans la piété. Avez-vous su que Mme la supérieure a perdu Mme sa mère? Adieu, monsieur, j'ai trop écrit aujourd'hui. Le Roi est en bonne santé, et mon duc du Maine fait des merveilles en bravoure et en bon sens.

C'est sans doute pendant ces jours de solitude à Saint-Cyr que Mme de Maintenon écrivit une prière qui suffirait seule à

[1] Le courrier qu'il envoyait tous les jours. Celui de la nuit avait été un courrier extraordinaire.

[2] On peut croire que quelque légère ironie se cache dans ce petit billet si simple répondant à la lettre « la plus belle du monde ». Les dames de Saint-Cyr nous ont conservé en copie cette pièce d'éloquence où le bon abbé Gobelin, après s'être demandé si le soleil a jamais rien vu de plus hardi que le siège de Mons, que va commencer le Roi, compare Mme de Maintenon à la reine Clotilde, à Blanche de Castille, etc.

prouver quels étaient ses liens avec le Roi. Le troisième volume des *Lettres édifiantes*, page 149, la met, sans date précise il est vrai, entre les lettres de cette époque.

PRIÈRE DE Mme DE MAINTENON

Seigneur mon Dieu! Vous m'avez mise dans la place où je suis; je veux adorer toute ma vie l'ordre de votre providence sur moi, et je m'y soumets sans aucune réserve. Donnez-moi, mon Dieu, la grâce de l'état où vous m'avez appelée, que j'en supporte chrétiennement les tristesses, que j'en sanctifie les plaisirs, que j'y cherche en tout votre gloire, que je la porte devant les princes au milieu desquels vous m'avez placée, que je serve au salut du Roi! Ne permettez pas que je me laisse aller aux agitations et mouvemens d'un esprit inquiet, et qui s'ennuie ou qui se relâche dans les devoirs de son état, qui envie le bonheur qu'il se figure dans l'état des autres. Que votre volonté soit faite, ô mon Dieu, et non pas la mienne! L'unique bien de cette vie et de la future est d'y être soumis sans réserve. Remplissez-moi de la sagesse et de tous les dons de votre esprit qui me sont nécessaires dans le poste avancé où vous m'avez attachée; faites fructifier les talens qu'il vous a plu de me donner. Vous qui tenez entre vos mains le cœur des rois, ouvrez celui du Roi, afin que j'y puisse faire entrer le bien que vous désirez; donnez-moi de le réjouir, de le consoler, de l'encourager, et de l'attrister aussi lorsqu'il le faut pour votre gloire; que je ne lui dissimule rien des choses qu'il doit savoir par moi et qu'aucun autre n'auroit le courage de lui dire. Faites que je me sauve avec lui, que je l'aime en vous et pour vous, et qu'il m'aime de même. Accordez-nous de marcher ensemble dans toutes vos justifications sans aucun reproche jusqu'au jour de votre avènement.

A Mme DE FONTAINES, DAME DE SAINT-LOUIS.

Versailles. *Lettres édifiantes*, t. III, p. 279. — Bibl. nat., mss. fr., n° 1458, p. 209

Septembre 1691.

La peine que j'ai sur les filles de Saint-Cyr[1] ne se peut réparer que par le temps et par un changement entier de l'éducation que nous leur avons donnée jusqu'à cette heure. Il est bien juste que j'en souffre, puisque j'y ai contribué plus que personne, et je serai bien heureuse si Dieu ne m'en punit pas plus sévèrement. Mon orgueil s'est répandu par toute la maison, et le fond en est si grand qu'il l'emporte même par-dessus mes bonnes intentions. Dieu sait que j'ai voulu établir la vertu dans Saint-Cyr; mais j'ai bâti sur le sable, n'ayant point ce qui seul peut faire un fondement solide. J'ai voulu que les filles eussent de l'esprit, qu'on élevât leurs cœurs, qu'on formât leur raison. J'ai réussi à ce dessein : elles ont de l'esprit, et s'en servent contre nous; elles ont le cœur élevé, et sont plus fières et plus hautaines qu'il ne conviendroit de l'être à de grandes princesses, à parler même selon le monde. Nous avons formé leur raison, et fait des discoureuses, présomptueuses, curieuses, hardies, etc. C'est ainsi que l'on réussit quand le désir d'exceller nous fait agir. Une éducation simple et chrétienne auroit fait de bonnes filles dont nous ferions de bonnes femmes et de bonnes religieuses, et nous avons

[1] Ce sont encore les *Mémoires des dames de Saint-Cyr* (chap. XVIII) qui nous expliqueront cette lettre. Ils disent comment l'affluence des personnes de la cour que les représentations d'*Esther* avaient attirées, « les applaudissemens que les demoiselles avoient reçus, la fréquentation des gens de bel esprit, leur avoient beaucoup enflé le cœur et donné une telle vivacité de goût pour l'esprit et les belles choses qu'elles devinrent pour la plupart fières, dédaigneuses, hautaines, présomptueuses et peu dociles ». Ce fut l'austère évêque de Chartres qui signala le danger. On voit ici combien Mme de Maintenon en fut émue.

fait de beaux esprits que nous-mêmes, qui les avons formés, ne pouvons souffrir; voilà notre mal, et auquel j'ai plus de part que personne. Venons aux remèdes, car il ne faut pas se décourager; j'en ai déjà proposé à Balbien[1] qui vous paroîtront peut-être bien petits; mais j'espère, avec la grâce de Dieu, qu'ils ne seront pas sans effet. Comme plusieurs petites choses fomentent l'orgueil, plusieurs petites choses le détruiront. Nos filles ont été trop considérées, trop caressées, trop ménagées; il faut les oublier dans leurs classes, leur faire garder le règlement de la journée, et leur peu parler d'autre chose. Il ne faut point qu'elles se croient mal avec moi; ce n'est point leur affliction que je demande; j'ai plus de tort qu'elles; je désire seulement réparer par une conduite contraire le mal que j'ai fait. Les bonnes filles m'ont plus fait voir l'excès de fierté qu'il faut corriger que n'ont fait les mauvaises, et j'ai été plus alarmée de voir la gloire et la hardiesse de Mlles de..., de..., et de..., que de tout ce que l'on m'a dit du reste de la classe[2]. Ce sont des filles de bonne volonté, qui veulent être religieuses, et qui, avec ces intentions, ont un langage et des manières si fières et si hardies qu'on ne les souffriroit pas à Versailles aux filles de la première qualité. Vous voyez par là que le mal est passé en nature, et qu'elles ne s'en aperçoivent pas. Priez Dieu et faites prier pour qu'il change leurs cœurs, et qu'il nous donne à tous l'humilité; mais,

[1] Annette Balbien, fille d'un architecte de Paris, fut pendant toute sa vie la femme de chambre et la femme de confiance de Mme de Maintenon. Elle l'employait beaucoup à Saint-Cyr pour le service intérieur. On aura occasion de reparler d'elle.

[2] Les *Mémoires des dames de Saint-Cyr*, page 274, donnent ainsi ce passage : « que de tout ce qu'on m'a dit des libertines de la classe ». Il serait curieux de savoir si la suppression du mot « libertines », faite dans les *Lettres édifiantes*, signifie qu'au moment où cette copie a été exécutée, c'est-à-dire au milieu du dix-huitième siècle, le mot « libertin » commençait à perdre son acception du dix-septième siècle pour prendre son sens moderne.

madame, il ne faut pas beaucoup en discourir avec elles. Tout à Saint-Cyr se tourne en discours; on y parle souvent de la simplicité, on cherche à la bien définir, à la bien comprendre, à discerner ce qui est simple et ce qui ne l'est pas, puis dans la pratique on se divertit à dire : par simplicité je prends la meilleure place; par simplicité je vais me louer; par simplicité je veux ce qu'il y a de plus loin de moi sur une table. En vérité, c'est se jouer de tout, et tourner en raillerie ce qu'il y a de plus sérieux, Il faut encore défaire nos filles de ce tour d'esprit railleur que je leur ai donné, et que je connois présentement très-opposé à la simplicité; c'est un raffinement de l'orgueil, qui dit par ce tour de raillerie ce qu'il n'oseroit dire sérieusement. Mais, encore une fois, ne leur parlez ni sur l'orgueil ni sur la raillerie ; il faut la détruire sans la combattre, et par ne s'en plus servir. Leurs confesseurs leur parleront sur l'humilité, et beaucoup mieux que nous; ne les prêchons plus, et essayez de ce silence qu'il y a si longtemps que je vous demande : il aura de meilleurs effets que toutes nos paroles.

Je suis bien aise que Mlle de... se soit enfin humiliée; louons-en Dieu, et ne la louons point; c'est encore une de nos fautes de les trop louer. N'irritez point leur orgueil par de trop fréquentes corrections ; mais quand vous aurez été obligée d'en faire quelqu'une, ne les admirez pas de les avoir bien prises.

Quant à vous, ma chère fille, je connois vos intentions. Vous n'avez, ce me semble, nul tort particulier en tout ceci. Il n'est que trop vrai que le plus grand mal vient de moi; mais prenez garde, comme les autres, de n'avoir pas votre part dans cet orgueil si bien établi partout qu'on ne le sent presque plus. Nous avons voulu éviter les petitesses de certains couvens, et Dieu nous punit de cette hauteur; il n'y a point de maison au monde qui ait plus besoin d'humilité extérieure et intérieure que la

nôtre : sa situation si près de la cour, sa grandeur, sa richesse, sa noblesse, l'air de faveur qu'on y respire, les caresses d'un grand Roi, les soins d'une personne en crédit, l'exemple de la vanité et de toutes les manières du monde qu'elle vous donne malgré elle par la force de l'habitude, tous ces pièges si dangereux nous doivent faire prendre des mesures toutes contraires à celles que nous avons prises. Bénissons Dieu de nous ouvrir les yeux. Il vous inspire la piété; elle augmente tous les jours chez vous; établissons-la solidement. Ne soyons pas honteuses de nous rétracter, changeons nos manières d'agir et de parler, et demandons instamment à Notre-Seigneur qu'il change le fond de nos cœurs, qu'il ôte de notre maison cet esprit d'élévation, de raillerie, de subtilité, de curiosité, de liberté de juger et de dire son avis sur tout, de se mêler des charges les unes des autres, au hasard de blesser la charité. Qu'il ôte cette délicatesse, cette impatience des moindres incommodités : le silence et l'humilité en seront les meilleurs moyens.

Faites part de ma lettre à notre mère supérieure; il faut que tout soit commun entre nous.

A Mme L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

Lavallée, *Correspondance générale*, t. III, p. 304[1].

A Fontainebleau, ce 27 septembre 1691.

Je n'aurois pas été si longtemps, madame, sans répondre aux lettres dont vous m'avez honorée, si je n'avois attendu que le Roi me chargeât de ce qu'il auroit à vous faire savoir sur celle que vous lui avez écrite. Il

[1] Voir plus haut la lettre du 27 juillet 1686.

la porte sur lui pour en parler à M. de Pontchartrain, et il a tant d'affaires qu'il oublie celle-là. Je vous assure, madame, que vous lui pardonneriez si vous voyiez de près comment les journées se passent. Les personnes qui l'ont vu de plus près seroient surprises de son activité : il a plus de conseils que jamais, parce qu'il y a plus d'affaires, et donne deux ou trois heures par jour à la chasse quand il peut. Il rentre à six heures et est jusques à dix sans cesser de lire, d'écrire ou de dicter. Il congédie souvent les princesses après souper pour expédier quelque courrier. Ses généraux sont si aises d'être en commerce avec lui qu'ils lui rendent un compte très exact; ils paroissent charmés de ses réponses, et sans vouloir insulter [1], ils les trouvent d'un style bien doux.

Je n'ai pu, madame, connoissant votre attachement pour le Roi, ne vous pas parler de lui; je ne crois pas vous déplaire. Il n'a pas été content du personnage que M. de Luxembourg a fait faire à notre prince dans le dernier combat [2]. M. le duc de Chartres revient et le nôtre ne reviendra pas sitôt. Mlle de Blois fait fort bien, et je voudrois de tout mon cœur la voir mariée. Le duc du Maine désire de l'être, et on ne sait qui lui donner.

Voilà, madame, des nouvelles de ceux que vous aimez. Le roi penche plus à une particulière qu'à une princesse étrangère [3]; Mademoiselle espère Monseigneur; les filles de M. le Prince sont naines; en connoissez-vous d'autres?

[1] On comprend que ceci se rapporte à Louvois, mort le 16 juillet. — Le Roi, qui avait donné la survivance de ses charges à son fils Barbezieux, encore fort jeune, reprit la direction des affaires, et en particulier de celles de la guerre.

[2] Dans ses rapports sur le succès de Leuze, 19 septembre. Le duc du Maine n'est que nommé à cette occasion dans le *Journal* de Dangeau. L'abbesse de Fontevrault étant sœur de Mme de Montespan, le duc du Maine était son neveu; de là cette expression : « notre prince ».

[3] Pour marier le duc du Maine.

La famille de Mme de Louvois est partagée pour l'abbaye de Saint-Amand. Les uns la demandent pour Mme de Barentin, sœur de la mère de Mme de Louvois, religieuse du Val-de-Grâce; les autres pour Mme de Bois-Dauphin.

J'ai montré au Roi votre recommandation : je me plains, madame, de toutes les excuses dont vous l'avez accompagnée; elles font tort à la manière dont je suis pour vous. Je ne vous promets pas de réussir toujours à ce que vous m'ordonnerez; mais je puis bien vous promettre de n'en être jamais importunée.

Je suis ravie, madame, d'avoir reçu quelques marques du souvenir de Mme de Montespan. Je craignois d'être mal avec elle. Dieu sait si j'ai fait quelque chose qui l'ait mérité et comment mon cœur est pour elle! J'aurois quelque curiosité de savoir ce qu'elle a pensé sur l'horrible mort de cet homme qui seul lui paroissoit quelque chose et qui remplissoit ses idées. « Il ne fit que passer et n'étoit déjà plus. » Il passa la galerie en santé et il alloit mourir [1].

[1] On sait comment la mort subite de Louvois prévint sa disgrâce. A en croire Saint-Simon, la prévision de la disgrâce avait été la cause de cette fin, à moins que ce ne fût le poison (le bruit en courut en effet); et il insinue qu'en tout cas ce fut le résultat de l'animosité de Mme de Maintenon, se vengeant de ce que Louvois aurait empêché le Roi de déclarer son mariage. Il raconte toute une scène entre le Roi et Louvois qui rappelle beaucoup celle de Sully obligeant Henri IV à ne pas épouser publiquement Gabrielle d'Estrées. Il est assez curieux que, dans les notes au *Journal* de Dangeau, où le portrait de Louvois et le récit des circonstances de sa disgrâce et de sa mort ont de grands traits de ressemblance avec le récit des *Mémoires*, cette circonstance de la résolution du Roi de déclarer son mariage et de l'opposition de Louvois ne se trouve pas. Du reste Saint-Simon accumule ici et là beaucoup d'autres causes de l'animosité du Roi contre son ministre, dont le caractère dur, absolu, violent, était devenu insupportable au maître lui-même, et, si l'on conçoit aisément que Mme de Maintenon fût entrée dans les sentiments du Roi, on ne voit pas qu'elle eût besoin de les exciter. Il est impossible de réfuter par des preuves matérielles le récit de Saint-Simon : la réfutation se trouve dans le caractère de Mme de Maintenon et dans la lettre même si mesurée où elle laisse

En voici un autre. M. de la Feuillade meurt subitement[1] le onzième jour d'une maladie; il n'a que le temps de dire : « Je sens la mort. Seigneur, faites-moi miséricorde. » C'est plus que l'autre, mais je ne sais si c'est assez. Je crois vous entretenir, madame, et je me laisse aller à ce plaisir trop naturellement.

Le Roi a chargé M. de Pontchartrain de s'informer comment on a fait sur ce que vous demandez, et il me paroît, madame, qu'il veut vous répondre lui-même. Je crois, madame, que vous vous souvenez bien que je n'ai point rempli la place de Beaumont[2]. Je voudrois donner à Mme de Mortemart un bon sujet et qui eût de la voix; tout cela ne s'accorde pas toujours. Voilà encore l'abbaye de Chelles vacante. Ma lettre est trop longue; mais je me flatte que vous ne m'en saurez pas mauvais gré.

deviner le réel soulagement que e Roi éprouva de la mort de ce ministre, mais avec cela l'émotion chrétienne au spectacle de cette grande fortune passant subitement à la mort et à l'éternité. Louvois mourut en réalité d'une apoplexie pulmonaire : c'est ce qui résulte du rapport du médecin Dionis, qui fit l'autopsie, assisté de trois de ses collègues. (Voir *Curiosités historiques*, etc., de M. Leroy, p. 74.) Mme de Maintenon connaissait les résultats de cette autopsie, car, parlant aux dames de Saint-Cyr de ses tristesses et de ses angoisses, elle leur dit un jour : « Je crois qu'on me trouvera le cœur sec et tors comme à M. de Louvois ». Mais on peut croire qu'elle ignora à quel excès l'animosité de ses ennemis pouvait porter la calomnie contre elle.

[1] C'est le célèbre duc de la Feuillade, celui qui éleva à Louis XIV le monument de la place des Victoires.

[2] Abbaye à Tours; Mme de Mortemart en était abbesse.

A Mme LA DUCHESSE DE VENTADOUR[1].

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. III, p. 502.

(Fin janvier) 1692.

Dans cette affaire ici[2], il ne faut pas se hâter de faire les complimens, car il me semble qu'elle change souvent de face. Si Madame vouloit voir ce qui s'est passé sur Mme de Braquiane[3], combien on prévient les grands par des faussetés, comme ils doivent être en garde contre

[1] Dame d'honneur de Madame, duchesse d'Orléans. Fille du maréchal de la Mothe-Houdancourt, elle avait épousé en 1671 Louis de Levis, duc de Ventadour, très débauché et fort laid. Elle était belle comme un ange, dit Mme de Sévigné, qui raconte ainsi sa présentation à la cour pour y prendre son tabouret de duchesse : « On fut quelque temps sans lui apporter ce divin tabouret. Je me tournai vers le grand-maître et je dis : Hélas! qu'on le lui donne, il lui coûte assez cher! Il fut de mon avis. » Ce beau mariage donna facilement crédit à des bruits fâcheux. Mme de Maintenon y fait allusion une fois, mais ne tarda pas à reprendre en estime et en amitié la jeune duchesse, qui se mit sous sa direction, sûr moyen de lui plaire. Mme de Ventadour succéda à sa mère, la maréchale de la Mothe, dans la charge de gouvernante des enfants de France. Ce fut elle qui éleva le roi Louis XV. Elle était grande amie — et plus qu'amie, si l'on en croit Saint-Simon — du maréchal de Villeroy.

[2] Mlle de Blois, la plus jeune fille du Roi et de Mme de Montespan, épousait le duc de Chartres, le futur régent. Mme de Maintenon ne s'était point occupée de l'éducation de cette princesse. Mme de Montespan, qui avait quitté définitivement la cour l'année précédente pour se retirer au couvent de Saint-Joseph, dont elle était la bienfaitrice, ne reparut pas pour cette occasion. On sait l'opposition violente que fit Madame, princesse palatine, à ce mariage de son fils; c'est à cela que Mme de Maintenon fait allusion.

[3] La duchesse de Bracciano prit dans la suite le nom de princesse des Ursins, qu'elle rendit célèbre. Nous trouverons plus tard la longue correspondance de Mme de Maintenon avec elle. Elle vivait alors séparée de son mari, le prince de Bracciano, et avait quitté sa résidence de Rome pour venir suivre un procès contre son frère l'abbé de Noirmoutier. Cette lettre nous apprend que ses visées d'ambition se tournèrent à ce moment vers la cour de France; peut-être, au moment de réussir, trouva-t-elle au-dessous d'elle de s'attacher à une princesse du sang alors si éloignée du trône; l'avenir lui réservait effectivement un plus grand rôle.

tout ce qu'on leur dit : Mme de Braquiane a fait le mariage de M. le duc de Chartres pour être dame d'honneur ; c'est une intrigue qu'elle a commencée avec moi dès que nous étions à Fontainebleau, et nous voyons aujourd'hui qu'elle ne veut pas être dame d'honneur. Ces choses-là ne font-elles pas ouvrir les yeux, et surtout à des personnes d'aussi bon esprit que Madame ? Plût à Dieu qu'elle sût mot à mot tout ce qui s'est passé dans ce mariage ! La chose en elle-même peut n'être pas de son goût ; mais elle conviendroit que chacun a fait son devoir. Vous savez que ma folie est de vouloir faire entendre raison ; je vous assure que je le voudrois encore plus pour Madame, dont vous m'avez dit tant de bien, et qui a des qualités qui pourroient la rendre plus heureuse. Est-il possible que, ne pouvant éviter ce mariage, elle ne le fera pas de bonne grâce, qu'elle ne s'expliquera pas avec le Roi, qu'elle ne se mettra pas dans une bonne intelligence avec lui, et qu'elle aimera autant demeurer comme elle est ?

Quant à la comtesse de Mailly, je vous prie de me dire en amie si elle sera désagréable à Madame, car pour rien du monde je ne voudrois en ce cas la mettre à la suite de Mme la duchesse de Chartres. Du reste, vous en connoissez la sagesse et la douceur.

Adieu, ma chère duchesse. Vous êtes une trop bonne mère, et madame la princesse de ..... a beaucoup à faire pour mériter ce que vous faites pour elle. Adieu, mon enfant gâté, tout le couvent est dispersé[1], et je ne sais point quand il se rassemblera ; mais aucune absence ne diminuera ce que vous savez que j'ai pour vous.

[1] Société de dames pieuses dont Mme de Maintenon était la supérieure ; elles s'assemblaient souvent pour vivre en petite communauté et faire ensemble divers exercices de piété. C'est ce qu'on appelait le couvent de la cour. Mmes de Ventadour, de Beauvilliers, de Montchevreuil, d'Heudicourt, en étaient. Fénelon en fut à un moment le directeur.

Nous avons vu (page 200) que Mme de Maintenon avait pris en grande affection Mme de la Maisonfort et avait souhaité de l'attacher à la maison de Saint-Cyr. Nous avons dit en outre que Mme de la Maisonfort, éprise de mysticité, avait recherché la direction de Fénelon. Celui-ci crut sans doute fixer cette âme inquiète en l'enchaînant par les vœux religieux, auxquels elle répugnait : « La vocation, lui écrivait-il, ne se décide pas moins par la décision d'autrui que par notre propre attrait. Quand Dieu ne donne rien au dedans pour attirer, il donne une autorité qui décide. » Mme de Maintenon la pressait aussi : « Je remercie Dieu de tout mon cœur de ce qu'il fait pour vous et pour nous. Vous allez trouver la paix : vous voilà au fond de cet abîme où on commence à prendre pied... Abandonnez-vous bien à Dieu, ma très-chère; laissez-vous conduire les yeux bandés.... » Mme de la Maisonfort avait cependant peine à se résoudre; enfin elle céda et s'engagea par des vœux simples. Les doctrines de Mme Guyon, sa parente, devaient amener bientôt à Saint-Cyr des orages dont elle devint la triste victime.

A Mme DE LA MAISONFORT[1]

3 février 1692.

Je ne puis vous dire, madame, la joie que je sens de voir qu'on vous détermine à demeurer à Saint-Cyr; je ne saurois attendre jusqu'à mardi à vous la témoigner. Soyez donc en paix. J'ai senti la peine que je vous ai vue depuis quelques jours. Donnez-vous à Dieu et à nous de bonne grâce, et avec un grand courage, pour travailler ensemble à votre sanctification et à celle des autres. Que vous êtes heureuse de pouvoir vous offrir et vous donner effectivement dans ce temps de l'offrande que la sainte Vierge fait! J'ai bien de la peine à ne pas vous envier de voler si haut, pendant que nous nous

[1] C'est l'abbé Phélypeaux qui nous a conservé cette lettre, en lui assignant cette date, dans sa *Relation... du quiétisme*, p. 45.

traînons au service de Dieu, et que nous croyons faire beaucoup quand nous ne tombons pas dans les précipices que nous voyons partout. Bonsoir, ma très-chère ; vous allez devenir ma fille, car je deviens tous les jours de plus en plus votre mère.

A Mme DE BRINON.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. III, p. 469.

Ce 25 mars 1692.

Enfin, madame, me voilà parvenue à vous écrire ; il y a longtemps que j'en ai envie sans en trouver le loisir. Je voudrois en avoir assez pour vous conter tout ce qui s'est passé dans l'affaire de Mme d'Hanovre[1]. Je vous connois assez pour répondre que vous conviendrez que le Roi n'a pas tort. On a gâté cette affaire dès le commencement, et on ne pouvoit après cela prendre un meilleur parti que de la sacrifier au Roi ; il auroit dit des choses qui auroient été plus honorables à votre chère princesse que la punition de MM. de Bouillon. Je voulus la voir, me souvenant de ses anciennes bontés pour moi ; mais je ne trouvai plus cette princesse douce et bonne que je connoissois : elle étoit changée de visage et d'humeur, toute livrée à son ressentiment et aux menaces, et en un mot très-éloignée d'écouter et de suivre mes conseils. Je ne crus pas devoir la faire voir au Roi dans un état si contraire à l'opinion de la douceur qu'il admiroit dans une lettre qu'elle m'avoit fait l'honneur de m'écrire.

Mais, madame, pour quitter un discours si désagréa-

[1] Il s'agit d'une dispute qui avait dégénéré en bataille entre les gens de la princesse de Hanovre et ceux de Mme de Bouillon. Voir plus haut les lettres du 1er janvier 1682 et du 24 août 1683.

ble, passons à celui de Mme la duchesse du Maine[1], dont le Roi est très content aussi bien que M. son mari. Voilà ce mariage que vous trouviez si raisonnable à faire : j'étois fort de cet avis; Dieu veuille qu'ils en soient aussi satisfaits que je le suis jusqu'à cette heure ! On m'a dit qu'elle iroit passer la semaine sainte à Maubuisson ; reposez-la bien ; on la tue ici par les contraintes et les fatigues de la cour ; elle succombe sous l'or et les pierreries, et sa coiffure pèse plus que toute sa personne. On l'empêchera de croître et d'avoir de la santé ; elle est plus jolie sans bonnet qu'avec toutes leurs parures ; elle ne mange guère, elle ne dort peut-être pas assez, et je meurs de peur qu'on ne l'ait trop tôt mariée. Je voudrois la tenir à Saint-Cyr, vêtue comme l'une des vertes et courant d'aussi bon cœur dans les jardins[2]. Il n'y a point d'austérités pareilles à celles du monde. Bonsoir; si j'entamois la morale, vous seriez à plaindre.

Le Roi m'ordonna de remercier Mme de Maubuisson aussitôt que je lui eus fait ses complimens; mais je n'ai pas le temps de faire ce que je dois. M. le duc du Maine est un guerrier très étourdi, irrégulier et distrait ; à cela près, il a quelque mérite. Adieu, madame.

[1] Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, seconde fille du prince de Condé et petite-fille du Grand Condé, épousa le duc du Maine le 19 mars 1692. Elle et ses sœurs étaient presque naines, mais bien faites et gracieuses. La duchesse du Maine ne répondit guère aux heureux pronostics de Mme de Maintenon. « A peine fut-elle mariée qu'elle se moqua de tout ce que M. le Prince lui put dire et des conseils de Mme de Maintenon. S'étant rendue bientôt incorrigible, on la laissa en liberté faire tout ce qu'elle voulut. La contrainte qu'il fallait avoir à la cour l'ennuya ; elle alla à Sceaux jouer la comédie et faire tout ce qu'on a entendu dire des *nuits blanches* et tout le reste. » (*Souvenirs* de Mme de Caylus.) Les *Mémoires* de Mme de Staal ont peint cette petite cour de Sceaux, mélange singulier d'esprit, de puérilité et de déraison.

[2] On a déjà dit que les demoiselles de Saint-Cyr étaient divisées en quatre classes, distinguées par la couleur des rubans. Les plus jeunes étaient les rouges; les vertes venaient ensuite, puis les jaunes, et les bleues, de dix-huit à vingt ans. La duchesse du Maine avait quinze ans,

Au mois de mai 1692, le Roi alla prendre le commandement de son armée et mettre le siège devant Namur. Cette fois il fut accompagné d'une partie de sa cour et des dames. La duchesse de Chartres, les deux princesses de Conti, Mmes de Maintenon, de Chevreuse, de Beauvilliers, de Dangeau, etc., étaient de ce voyage. Les dames n'allèrent pas plus loin que la petite ville de Dinant, à quelques lieues au sud de Namur.

A Mme DE VEILHANT, DAME DE SAINT-LOUIS.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. III, p. 525. — Biblioth. nationale, manuscrits français, nouv. acq., n° 1438, p. 991.

(Dinant), 28 mai 1692.

Imaginez-vous, madame, qu'hier, après avoir marché six heures dans un assez beau chemin, nous vîmes un château bâti sur un roc, qui ne nous parut pas tel que nous pussions y loger, quand même on nous y auroit guindés. Nous en approchâmes fort près sans y voir aucun chemin habité; et nous vîmes enfin au pied de ce château, dans un abîme, et comme on verroit à peu près dans un puits fort profond, les toits d'un certain nombre de petites maisons qui nous parurent pour des poupées, et environnées de tous côtés de rochers affreux par leur hauteur et par leur couleur; ils paroissent de fer, et sont tout-à-fait escarpés. Il faut descendre dans cette horrible habitation par un chemin plus rude que je ne le puis dire; tous les carrosses faisoient des sauts à rompre tous les ressorts, et les dames se tenoient à tout ce qu'elles pouvoient. Nous descendîmes après un quart d'heure de ce tourment; nous nous trouvâmes dans une ville composée d'une rue qui s'appelle la Grande, et où deux carrosses ne peuvent passer de front; il y en a de petites, où deux chaises à porteurs ne peuvent tenir. On n'y voit goutte, les maisons sont effroyables, et Mme de la Villeneuve y auroit quelques vapeurs; l'eau y est mau-

vaise, le vin rare, les boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'armée, de sorte que les domestiques ne peuvent trouver du pain; les poulets en plume valent trente sols, la viande huit sols la livre, très mauvaise; on porte tout au camp. Il y pleut à verse depuis que nous y sommes, et on nous assure que, si le chaud vient, il est insupportable par la réverbération des rochers. Je n'ai encore vu que deux églises : elles sont au premier étage, et on n'y sauroit entrer que, par civilité, on ne vous dise un Salut avec une très mauvaise musique et un encens si parfumé, si abondant et si continuel qu'on ne se voit plus par la fumée, et il y a peu de têtes qui y puissent résister. D'ailleurs la ville est crottée à ne pouvoir s'en tirer, le pavé pointu à piquer les pieds; et les rues étroites, où les carrosses ne sauroient passer, tiennent, je crois, lieu de privés pour tout le monde. Suzon assure que le Roi a grand tort de prendre de pareilles villes, et qu'il faudroit ne les pas plaindre aux ennemis.

Le siége de Namur va fort bien : on avance, et jusqu'à cette heure on tue très peu de monde; on espère que la ville sera prise vers le 4 ou le 5 de ce mois; le château tiendra apparemment davantage. M. le prince d'Orange assure qu'il viendra secourir la place; mais il y a lieu de croire qu'il viendra trop tard. Le Roi a la goutte aux deux pieds, et je vous assure que je n'en suis pas fâchée. Un boulet rouge des ennemis est tombé dans des poudres au quartier de M. de Boufflers, et en a fait sauter sept milliers; cette belle ville ici trembla du bruit qui se fit, car, pour comble d'agrément, on entend le canon du siége. Après cette belle description, ne soyez pas en peine de moi; je me porte fort bien, je suis des mieux logées, très bien servie, et voulant bien être où Dieu me met. Je vous embrasse, mes chères filles, toutes en général et en particulier.

Il y a d'ici quatre cents degrés pour monter au château dont je vous ai parlé.

A Mme DE VEILHANT, DAME DE SAINT-LOUIS.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. III, p. 511. — Biblioth. nationale, manuscrits français, nouv. acq., n° 1438, p. 990.

(Dinant), ce 2 de juin (1692).

Si on pouvoit en conscience souhaiter une religieuse hors de son couvent, je voudrois vous voir pour quelque temps dans les places de guerre par où nous passons présentement ; si on pouvoit se changer, je prendrois pour ce temps-là cette humeur martiale qui vous fait aimer la poudre et le canon. Vous seriez ravie, madame, de ne sentir que le tabac, de n'entendre que le tambour, de ne manger que du fromage, de ne voir que des bastions, demi-lunes, contrescarpes, et de ne toucher rien dont la grossièreté ne soit fort opposée à cette sensualité au-dessus de laquelle vous êtes si élevée par votre courage et par vos inclinations. Pour moi qui suis très femmelette, je vous donnerois volontiers ma place, pour travailler en tapisserie avec nos chères dames ; j'espère que j'aurai cette joie bientôt, et que Namur aimera mieux se rendre que de se faire entièrement ruiner.

Vous ne pensez qu'à la guerre, vous ne me dites pas un mot ni de la retraite, ni de votre santé. Je suis trop bonne, après cela, de vous dire que le Roi est en parfaite santé, quoique avec un peu de goutte, et que de son lit, où il est retenu depuis deux jours, il donne ses ordres pour le siège de Namur, pour que son autre armée s'oppose au prince d'Orange, pour que le maréchal de Lorges entre en Allemagne, que M. de Catinat repousse M. de Savoie, que M. de Noailles empêche les Espagnols de rien faire, que M. de Tourville batte la flotte des ennemis s'il a le vent favorable ; et, outre ces ordres-là, qu'il gouverne tout le dedans de son royaume. Je vous quitte après cette peinture qui doit remplir votre idée.

Au retour du voyage de Flandre, Mme de Maintenon résolut d'entreprendre une nouvelle et décisive réforme à Saint-Cyr. La suppression des représentations d'*Esther* et les changements qu'elle avait en même temps apportés à l'éducation des demoiselles lui paraissaient ne pas suffire. Elle voyait se développer un goût d'indépendance, une recherche du bel-esprit tournés, il est vrai, du côté de la dévotion, mais de manière à exciter l'insubordination et l'orgueil. Les doctrines de Mme Guyon, qui venait souvent à Saint-Cyr sous prétexte de visiter sa jeune parente, Mme de la Maisonfort, se répandaient dans la maison. Sa parole séduisante et ses écrits s'emparaient aisément d'âmes vives et inexpérimentées, et flattaient de jeunes esprits par l'attrait d'une spiritualité visant plus haut que la piété et la morale vulgaires. On se perdait dans les hauteurs de l'oraison et du pur amour, et on négligeait les devoirs communs. Ce n'étaient pas seulement les plus intelligentes qui se laissaient séduire à ce langage. « On fut étonné, disent les *Mémoires des dames de Saint-Cyr*, p. 308, de voir jusqu'aux sœurs converses et aux servantes ne parler que de pur amour et d'abandon, et, au lieu de faire leur ouvrage, passer le temps à lire les livres de Mme Guyon ou autres semblables, qu'elles achetoient et qu'elles croyoient entendre. » Les instructions de Fénelon, très admiré à Saint-Cyr, ne concordaient que trop avec ces maximes, et les fortifiaient par l'autorité de sa vertu et de son éloquence. Le bon sens de Mme de Maintenon commença de s'alarmer. Sans concevoir encore de trop vives inquiétudes (voir plus tard sa lettre à l'évêque de Châlons, 22 juin 1694), elle crut nécessaire de raffermir son œuvre. Elle avait voulu d'abord une maison qui offrît un intermédiaire entre l'éducation du monde et celle des couvents. Elle crut ensuite que ce n'était là qu'un rêve peu réalisable, une mesure trop difficile à garder. S'accusant elle-même d'avoir favorisé ou même suscité le désordre, elle passa peut-être d'une extrémité à l'autre. Elle résolut de transformer Saint-Cyr en un couvent régulier. Elle y appela la supérieure du couvent de la Visitation de Chaillot, la mère Priolo, qui, avec quelques autres religieuses de la même maison, vint former les dames de Saint-Louis à leur nouvel institut. Les dames durent toutes se soumettre à un second noviciat; quelques-unes n'acceptèrent point, et quittèrent Saint-Cyr pour entrer dans d'autres maisons religieuses. — Le Roi se prêta avec quelque peine à

cette transformation. Pour lui plaire, on conserva d'abord le costume, fort élégant dans son austérité, qui avait été donné aux dames; plus tard seulement elles revêtirent l'habit des religieuses de l'ordre de la Visitation. Ce fut le 11 décembre 1693 que les dames firent profession par des vœux solennels et perpétuels. Il fut proclamé par l'évêque de Chartres que Mme de Maintenon serait toujours considérée comme la première supérieure de la maison; on n'a pas de peine à croire que cette autorité ne lui était pas contestée.

A Mme DE RADOUAY, DAME DE SAINT-LOUIS.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. III, p. 594.—Biblioth. nationale, Mss. Fonds fr. nouv. acq., 1438, p. 1649.

Ce 2 octobre 1692.

Quand vous auriez eu le temps de m'écrire et que vous ne l'auriez pas fait, je le trouverois parfaitement bon, car je ne veux jamais vous contraindre pour ce qui me regarde; je sais vos embarras et avec quel courage vous travaillez. Le maître que vous servez le mérite bien; cependant n'en faites pas trop, je vous en conjure; vous êtes, grâce à Dieu, de celles qu'il faut retenir. Je suis ravie de vous savoir en paix : c'est le moyen d'avancer. Vous l'avez trouvée, dites-vous, en vous soumettant; elle augmentera à proportion que l'humilité l'établira en vous. Je ne prends pas pour un compliment ce que vous me dites de la peine que vous avez de celle que votre maison me donne; vous n'en avez que trop, et ce ménagement que votre amitié vous donne pour moi est très sensible chez vous : c'est ce qui fait qu'on me cache tout, et qu'on est bien plus occupé de me rapaiser quand on me croit fâchée qu'on ne l'est de se corriger. Trouvez bon que je vous dise que je dois tout savoir, et que vous êtes bien jeunes pour juger si les choses en

valent la peine, si je pourrois y remédier, ou si elles sont de conséquence pour l'avenir. J'ai plus d'expérience que vous et d'aussi bonnes intentions; cependant je ne vois que des fautes dans tout ce que j'ai fait jusqu'à cette heure chez vous, et je serois incapable d'y remédier par moi-même; mais j'espère que Dieu m'assistera et me donnera de bons conseils. Je vous conjure de me mander librement ce que vous savez sur la désunion que vous craignez[1]; il n'y a rien de plus important, et voici le temps où il est le plus nécessaire que je sois bien instruite. Il est question d'établir notre maison, et je ne crains point de vous dire (car vous êtes assez forte pour le porter) que tout ce que nous avons fait jusqu'à cette heure n'est rien. Il faut reprendre notre établissement par le fondement et l'établir sur l'humilité et la simplicité; il faut renoncer à cet air de grandeur, de hauteur, de fierté, de suffisance; il faut renoncer à ce goût de l'esprit, à cette délicatesse, à cette liberté de parler, à ces murmures, à ces manières de railleries toutes mondaines, et enfin à la plupart des choses que nous faisons, et auxquelles j'ai plus de part que personne. Vous avez raison de dire que j'ai besoin de patience, et vous ne savez que trop que je n'en ai point : demandez-la à Dieu pour moi, je vous en conjure ; il est bon et bien juste que je souffre ; et quel mérite aurois-je à Saint-Cyr si je ne trouvois que des consolations? Oui, ma chère fille, il faut prendre tout ce qui vient de la part de Dieu; vous me faites plaisir de me le dire, et je ne mettrai point cela au rang des fautes. Je ne ferai rien paroître de ce que vous faites entrevoir sur la désunion. Expliquez-vous en toute liberté, j'espère que je ne gâterai rien ; il ne faudra pas se presser d'en parler. Vous avez raison

[1] Le manuscrit de Versailles donne ici cette note : « C'étoient les dames quiétistes qui montroient en toute occasion un grand mépris pour les autres. »

de dire qu'il faut du temps pour détruire l'orgueil; il suffit que nous y travaillions sincèrement, et nous devons avoir une grande patience.

Parlez peu aux demoiselles, ne les regardez guère, ne les louez point, accoutumez-les au travail et au silence. Je répète toujours cet article; il est vrai que je crois qu'il n'y a rien de plus pressé présentement à Saint-Cyr que la pratique du silence.

A Mme DE LOUBERT, SUPÉRIEURE [1].

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. III, p. 560.

(12 octobre 1692.)

Je vous assure, madame, que je me porte fort bien, et je vous prie de m'en croire; la flatterie qui m'environne fait dire que mes maux sont grands quand ils sont petits; peut-être qu'on voudra les diminuer quand ils seront grands en effet, car la vérité n'approche presque jamais des personnes en considération.

Je suis bien contente du compte que vous me rendez de votre santé; je vous aimerai trop, ma chère fille, si vous devenez simple et cordiale. A propos de cordialité, lisez et relisez les lettres de saint François de Sales; j'avois toujours passé celles qu'il écrit aux religieuses; mais, depuis que je suis supérieure, je me suis mise à les lire; elles vous peuvent être fort utiles. Instruisez-vous sans cesse, et ne dites point que vous n'en aurez plus de besoin, au moins comme supérieure; car vous gouvernerez toujours, et je ne vois point de charges à Saint-Cyr qui ne demandent de savoir gouverner. Vous avez donc la goutte? C'est être bien avancée pour une novice. Au

[1] « Qui devoit entrer bientôt dans le nouveau noviciat pour prendre l'état religieux. » Note du manuscrit de Versailles.

reste, nos nouvelles de Rome arriveront bientôt : M. le cardinal de Janson me mande qu'on lui fait espérer au premier jour nos expéditions[1].

On a raison à Saint-Cyr de croire que les lettres que j'en reçois ne m'importunent pas. Non, mes chères filles, vous ne m'importunez point ; vous pouvez bien me fâcher, m'affliger, m'impatienter, parce que je suis foible, sensible et impatiente ; mais vous ne pouvez ni m'être à charge ni me rebuter. On dit que les nourrices aiment plus tendrement les enfans qui leur ont donné le plus de peine ; j'ai ce sentiment pour vous toutes, et je n'ai jamais eu tant de peine à supporter votre absence que j'en ai présentement.

Laissez-vous gouverner encore par Mme de Buthery, je vous prie ; ne craignez point les relâchemens que vous prenez par obéissance, ils ne vous feront point de mal ; aidez bien la foiblesse de vos deux anciennes malades ; elles ne peuvent entrer au noviciat qu'elles ne soient en bonne santé. Je suis ravie de ce que vous me mandez, et que vous vous croyiez obligée jusqu'au dernier jour de gouverner vos filles ; toutes les marques de droiture que je vois en vous me font un sensible plaisir. Il viendra un jour, que j'espère, que vous m'en ferez sur tout, et que je n'aurai plus qu'à penser à moi, que j'abandonne souvent pour vous, quoique mes besoins soient plus grands que les vôtres. Comment se porte Mme de Montfort?

[1] L'expédition du bref du pape pour changer la maison en monastère. Il fut signé le 30 septembre 1692.

A Mme DE BRINON.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. III, p. 609.—Biblioth. nationale. Mss. Fonds fr. nouv. acq., 15202.

A Fontainebleau, ce 14 octobre 1692.

Puisque vous voulez bien que je me serve d'une autre main que la mienne, je vous écrirai un peu plus souvent. Si vous voyiez de près toutes les écritures inévitables que j'ai à faire, je suis assurée que vous m'excuseriez. Saint-Cyr prend tout mon temps, et les affaires n'y ont jamais été si vives qu'elles sont présentement; ce n'est point par oubli que vous ne recevez point de mes nouvelles, et je vous assure que l'inquiétude que vous me témoignâtes dans mon cabinet ne vous a rendu qu'un bon office auprès de celui qui en étoit la cause. Toutes nos victoires me font d'autant plus de plaisir qu'elles ne changent point le cœur du Roi sur ses bonnes intentions pour la paix; il connoît la misère de ses peuples; rien ne lui est caché là-dessus; on cherche tous les moyens de la soulager, et il n'y a qu'à désirer que Dieu éclaire nos ennemis sur la folle espérance qu'ils ont d'abattre la France; on les battra partout : c'est la cause de Dieu que le Roi défend. Vous seriez bien contente si vous voyiez la modération du Roi, et combien il est persuadé que les avantages qu'il remporte viennent de Dieu.

Je prie Mme Trioche[1] de redoubler ses instances pour la paix, car je vous avoue que je n'aime nos avantages que dans cette vue-là. Je vous plains d'avoir perdu un aussi agréable commerce que celui de Mme la duchesse de Brunswick; mais il faut vous consoler par les espérances de l'établissement de mesdames ses filles[2]. Je suis

[1] Dame très pieuse retirée à Maubuisson, comme Mme de Brinon.

[2] Irritée de n'avoir pu marier une de ses filles au duc du Maine, comme elle l'avait espéré, outrée bientôt après des suites de sa que-

toujours très contente de Mme la duchesse du Maine, et toute prête à vous mener M. son mari dès que je serai à Versailles. Adieu, ma très chère, je ne puis changer pour vous : vous m'offensez d'en douter, et mes amis doivent m'excuser quand je ne leur donne pas un temps qui n'est plus à moi. Je parlai l'autre jour un quart d'heure à mon frère ; il y a plus de trois ans que cela ne m'étoit arrivé. Je vous conjure de faire prier vos bonnes âmes pour ce qui se va faire à Saint-Cyr [1]; vous en connoissez la conséquence mieux que personne. Oserois-je assurer ici votre sainte princesse [2] de mes très humbles respects ?

A Mme DE BRINON.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 225. — Biblioth. nationale, Manuscrits. Fonds français, 1438, p. 1052.

2 février 1693.

Je vais presque tous les jours à Saint-Cyr avant le jour; le Roi est dans ma chambre quand j'en reviens, et j'ai grand besoin de repos quand il est parti. Ce sont les seules raisons, madame, qui m'empêchent de vous écrire autant que je le voudrois ; vos lettres me font toujours plaisir, et, malgré mes embarras, sont lues avec attention d'un bout à l'autre.

relle avec Mme de Bouillon, la duchesse de Brunswick-Hanovre, Bénédicte-Henriette, quittait la France. Nous avons déjà dit qu'elle maria fort avantageusement en Allemagne ses deux filles, l'une au duc de Modène, l'autre au fils aîné de l'empereur Léopold, qui fut l'empereur Joseph Ier. Voir les lettres du 1er janvier 1682, du 24 août 1683 et du 25 mars 1692.

[1] Le changement en monastère.

[2] L'abbesse de Maubuisson. Voir la note 3 à la lettre du 24 août 1683.

[3] Le manuscrit de Versailles donne la date de 1695; mais la phrase sur le noviciat des dames fixe cette lettre à l'année 1693, d'après le récit des *Mémoires des dames de Saint-Cyr*. Les *Avis aux Religieuses* (manuscrit 1438) ne donnent pas de millésime.

Ce 3 février.

Je reprends ma lettre pour vous dire que je partage vos peines; mais il y en a partout et elles nous sont bonnes. J'ai parlé de mon mieux sur le mariage de Mlle de Guenani[1] et, quoique je n'aie pu vous répondre, je n'ai pas oublié votre vivacité là-dessus. Si le mariage proposé réussit, elle sera bien mariée.

Ce n'est pas grand malheur que la petite de Gorges serve, pourvu qu'elle tombe en bonnes mains. Un des malheurs de notre siècle est que chacun veut s'élever au-

[1] Mlle de Guenani (c'est l'anagramme d'Anguien), élevée au couvent noble de Maubuisson, était fille de M. le Prince, fils du grand Condé et de Françoise de Montalais, veuve du comte de Marans. Mme de Sévigné parle souvent à sa fille de cette comtesse de Marans, qu'elle nomme *la belle Merlusine*, et dont elle raconte la conversion (Lettres des 30 décembre 1672, 25 août 1673, etc.). Mlle de Guenani, née en 1668, porta plus tard le nom de Mlle de Châteaubriant. Elle fut mariée en 1696 au marquis de Lassay. Or Mme de Maintenon avait connu dans sa première jeunesse — nous n'avons pas retrouvé en quelles circonstances — la mère du marquis de Lassay; elle avait même eu pour elle une tendre amitié. Elle reportait sur le fils l'affection qu'elle avait ressentie pour la mère. Ce marquis de Lassay acquit une sorte de célébrité par son caractère romanesque. Il se maria trois fois, sans préjudice de nombreuses aventures galantes, et chacun de ses mariages fut un roman. Le plus intéressant fut le second celui qu'il contracta avec la belle et vertueuse Marianne Pajot, fille d'un médecin de Paris; elle avait failli devenir duchesse de Lorraine (voir Saint-Simon, t. I, p. 293). Marianne mourut en 1678, et son trop tendre époux ne fit que trop diversion à ses très sincères regrets par des infidélités à cette chère mémoire. En 1690 nous le trouvons amoureux de Mlle de Guenani, à laquelle il écrit de fort jolies lettres. Les obstacles opposés par M. le Prince à cette union, que favorisait avec zèle Mme de Maintenon, la retardèrent pendant deux années. Le mariage si souhaité ne fut pas heureux : les deux époux se séparèrent bientôt. — Le marquis de Lassay a publié sous ce titre : *Recueil de différentes choses*, des fragments de mémoires et des lettres qui offrent un certain intérêt. Sainte-Beuve en a pris occasion pour une jolie étude qu'il a intitulée : *Le marquis de Lassay, ou un figurant du grand siècle* (dans les *Causeries du lundi*, t. X, p. 129).

dessus de son état; vous me direz que j'en parle bien à mon aise; mais Dieu sait si j'ai voulu m'élever.

Je ne puis vous dire à quel point je suis contente de M. et Mme de Blaire[1].

Quant à la misère des provinces, nous ne l'ignorons pas ici, et on voudroit de tout son cœur la soulager; mais on est pressé de tous côtés. Priez et faites prier incessamment pour la paix. Après cela, il n'y a pas de bien qu'on ne puisse espérer. Nous avons pensé perdre Mme de Montchevreuil; elle est hors d'affaire. Elle se disposoit à la mort avec une paix et une joie admirables. La petite vérole est à Saint-Cyr, et toutes nos dames sont enfermées dans leur noviciat. Nanon et moi gouvernons la maison. Bonsoir, madame, on me fait finir plus tôt que je ne voudrois.

A Mme DE BRINON.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. III, p. 663.

28 février 1693.

Il faut, madame, s'attendre à toutes sortes d'injustices de la part du monde; il veut juger de tout et juge toujours en mal. M. Pellisson vivoit d'une manière exemplaire, et, parce qu'il ne s'est pas confessé, il étoit huguenot[2]! On n'a ici nulle attention à la vie, et on compte pour

[1] « Cette dame était nièce de Mme de Brinon, et Mme de Maintenon l'avait mariée à un fermier général. » (Note du manuscrit de Versailles.)

[2] Pellisson mourut le 7 février 1693. Sur les bruits qui coururent alors nous trouvons ceci dans le *Journal* de Dangeau : « 31 mars : M. l'abbé de Fénelon fut reçu à l'Académie françoise et fit une très belle harangue, où il justifia fort la mémoire de M. Pellisson, dont il remplit la place, sur les faux bruits qu'on avoit voulu faire courir. » Saint-Simon, dans ses Notes au *Journal* de Dangeau, ajoute : « Pellisson étoit logé depuis un grand nombre d'années dans un appartement de l'hôtel abbatial de Saint-Germain-des-Prés, y étoit assidu

tout de recevoir les sacremens à la mort. Le pauvre homme ne se croyoit pas si mal, et remit le curé au lendemain; mais, madame, il faut laisser dire. Votre ami est jugé présentement par notre unique juge; je suis persuadée qu'il est bien heureux[1].

Le Roi se porte parfaitement bien; il travaille beaucoup à ses affaires. Je me porte mieux que jamais; je travaille beaucoup de mon côté, sans espérance de voir la fin de mon ouvrage. Dieu fera tout ce qu'il lui plaira.

J'ai parlé à M. le Prince à Marly; je l'ai prévenu, je l'ai loué et excité sur l'établissement de Mlle Guenani; mais je n'ai pas lieu d'espérer que cela réussisse, à la manière dont il me répondit.

Mlle de Radouay sera bien heureuse si elle demeure aux Ursulines de Pontoise; j'ai tant de filles partout, que je ne puis fournir aux politesses que je voudrois faire dans les maisons qui les reçoivent.

aux offices les fêtes et dimanches, et y fesoit souvent ses dévotions. La promptitude de sa mort fit courir le bruit qu'il auroit bien eu le temps de se confesser s'il avoit voulu, mais que sa première religion n'avoit pas été changée de bonne foi, ou avoit pris le dessus dans ses derniers momens. Les protestans le publièrent tant qu'ils purent; mais le tissu de la longue vie de Pellisson depuis sa conversion, son savoir, son esprit et sa probité généralement reconnue, avant et depuis son changement de religion, répondirent suffisamment au scandale qu'on essaya de répandre sur sa fin. » Dangeau, t. IV, p. 255-56.

[1] Nous avons dit que Mme de Brinon, depuis sa retraite à Maubuisson, s'était trouvée mêlée à l'active correspondance pour le rapprochement des deux Églises. Pellisson, lui aussi, y avait un rôle : sa manière douce et polie intervenait utilement entre les hauteurs de Bossuet et les aigreurs de Leibniz. Mme de Brinon espérait en lui; elle regretta vivement sa mort et demeura fidèle à sa mémoire.

A M. D'AUBIGNÉ.

Collection de S. M. le Roi de Hollande. — Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. III, p. 693.

Ce 15 mars 1693.

J'ai appris avec beaucoup de peine que vous êtes malade, et je vous avoue que vos moindres maux me font trembler quand je songe à l'état où vous êtes. Est-il possible que vous n'ayez le cœur mal fait que pour Dieu, de qui vous tenez tant de bonnes qualités, qui vous seront inutiles dès qu'elles ne sont pas employées pour lui? Vous êtes bon, humain, libéral, juste, doux, aumônier, etc., et tout cela sans rapport aux maximes de votre religion. Voyez M. Tiberge ou M. Brisacier, je vous en conjure, ou quelque autre homme de bien; je vous nomme ceux-là par l'estime que j'ai pour eux, et parce que, s'ils étoient contents, j'aurois l'esprit en repos. Verrai-je tout le monde se convertir, pendant que vous demeurez dans le chemin de vous perdre? Au nom de Dieu, mon cher frère, faites quelques réflexions solides sur un sujet si important et pardonnez mes importunités en faveur de mon amitié. Votre fille est en bonne santé, et la petite vérole augmente tous les jours à Saint-Cyr ; mandez-moi de vos nouvelles, je vous en prie.

A Mlle D'AUBIGNÉ.

Bibl. nat., manuscrits. Fonds français, 41675 et 1438. — Lavallée, *Lettres et Entretiens*, t. I, p. 108.

Chantilly, 11 mai 1693.

Je vous aime trop, ma chère nièce, pour ne pas vous dire tout ce que je crois qui vous pourra être utile, et je manquerois bien à mes obligations si, étant tout occupée

des demoiselles de Saint-Cyr, je vous négligeois, vous que je regarde comme ma propre fille. Je ne sais si c'est vous qui leur inspirez la fierté qu'elles ont, ou si ce sont elles qui vous donnent celle qu'on admire en vous; quoi qu'il en soit, comptez que vous serez insupportable à Dieu et aux hommes si vous ne devenez plus humble et plus modeste que vous ne l'êtes. Vous prenez un ton d'autorité qui ne vous conviendra jamais, quoi qu'il puisse vous arriver. Vous vous croyez une personne importante, parce que vous êtes nourrie dans une maison où le Roi va tous les jours; et le lendemain de ma mort, ni le Roi ni tout ce que vous voyez qui vous caresse ne vous regardera pas. Si cela arrive avant que vous soyez mariée, vous épouserez un gentilhomme de campagne fort misérable, car vous ne serez pas riche, et si, pendant ma vie, vous épousez un plus grand seigneur, il ne vous considérera, quand je n'y serai plus, qu'autant que votre humeur lui sera agréable; vous ne pouvez l'être que par votre douceur, et vous n'en avez point. Votre mignonne[1] vous aime trop et ne vous voit point comme les autres gens vous voient. Je ne suis point prévenue contre vous, car je vous aime fort; mais je ne vous vois pas sans peine.

[1] Mme de Maintenon désigne ainsi, par une expression souvent usitée en ce sens au dix-septième siècle, sa femme de chambre, Nanon, qu'elle avait donnée comme une sorte de gouvernante à sa nièce. C'était une fidèle servante, son unique domestique au temps de sa pauvreté. La confiance que Mme de Maintenon ne cessa de témoigner à Nanon fit de celle-ci une sorte de personnage dont Saint-Simon ne manque pas de tracer un portrait évidemment très chargé. Il la représente se coiffant et s'habillant comme sa maîtresse, et devenue pour tous cette Mlle Balbien dont la protection était, selon lui, recherchée des princes et des ministres, dont la duchesse de Bourgogne avait eu l'adresse de faire sa bonne amie, etc. « Très raisonnablement sotte, dit-il, elle n'étoit méchante que rarement.... Elle avoit l'air doux, humble, empesé, important, et toutefois respectueux. » Nos lettres montrent que Mme de Maintenon conserva toujours beaucoup d'affection et de confiance pour cette fidèle domestique, dont elle appréciait le bon sens et le dévouement.

Par l'orgueil qui paroît dans tout ce que vous faites, vous êtes assurément très désagréable à Dieu. Voyez son exemple : vous savez l'Évangile par cœur; à quoi vous serviront tant d'instructions, si vous vous perdez comme Lucifer? Songez que c'est uniquement la fortune de votre tante qui a fait celle de votre père et la vôtre. Vous souffrez qu'on vous rende des respects qui ne vous sont point dus; vous ne pouvez souffrir qu'on vous dise qu'ils sont par rapport à moi; vous voudriez vous élever même au-dessus de moi, tant vous êtes élevée et altière. Comment accommodez-vous cette enflure de cœur avec cette dévotion dans laquelle on vous élève? Commencez par demander à Dieu l'humilité, le mépris de vous-même, qui en effet êtes peu de chose, et l'estime de votre prochain. Je souffrois bien, l'autre jour, de tout ce que vous fîtes à Mme de Caylus : vous devez du respect à vos cousines. Je vous parle comme à une grande fille, parce que vous avez l'esprit fort avancé; mais je consentirois de bon cœur que vous en eussiez moins et moins de présomption. S'il y a quelque chose dans ma lettre que vous n'entendiez pas, votre mignonne vous l'expliquera. Je prie Notre-Seigneur de vous changer et que je vous retrouve, à mon retour, modeste, humble, timide et mettant en pratique tout ce que vous savez de bon; je vous en aimerai beaucoup davantage. Je vous conjure, par toute l'amitié que vous avez pour moi, de travailler sur vous et de prier tous les jours pour obtenir les grâces dont vous avez besoin [1].

[1] Languet de Gergy, après avoir inséré cette lettre dans ses Mémoires, ajoute : « Mlle d'Aubigné n'avoit que neuf à dix ans quand sa tante lui donnoit des leçons si parfaites et si saintes; elle en a bien profité. Après les premières années de son mariage, qu'elle fut obligée de passer dans le plus grand monde à cause du rang qu'y tenoit la maison de Noailles, elle s'en détacha entièrement. Elle ne venoit plus à la cour; elle passoit chaque année des temps considérables dans la retraite; enfin, elle est morte saintement en 1740, qui est l'année où j'ai commencé ces Mémoires. » (T. I, p. 417.)

A Mme DU PÉROU, RELIGIEUSE DE SAINT-LOUIS.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. III, p. 729.

A Compiègne [1], ce 21 mai 1693.

J'ai passé une partie du jour de la fête dans les Carmélites dont je suis très édifiée : elles sont pauvres et ravies de l'être ; leur maison est petite, comme leur jardin, sans qu'elles désirent de s'accroître ; elles ne demandent qu'une subsistance très frugale, et trouvent que les dots qu'on vient de régler sont magnifiques, quoique la plupart des autres couvents s'en plaignent. Ces bonnes filles n'ont qu'une petite chambre pour chapelle, et une pareille pour leur chœur ; tout y respire la propreté et la pauvreté, et je vous assure que je n'ai rien vu qui inspire tant la piété. J'ai bien pensé à vous, à qui je rapporte presque tout ce que je vois, et à vous conjurer d'aimer la pauvreté ; vous l'avez vouée, il faut la pratiquer en tout. Dieu a permis que le Roi le plus magnifique qui ait jamais été vous a bâti une maison très simple, et qui n'a de beauté que par la grandeur qui lui étoit nécessaire pour contenir un aussi grand nombre de personnes ; ne souffrez jamais, je vous en conjure, qu'on y mette aucun ornement sous quelque prétexte que ce soit. Que votre sacristie soit propre, mais sans richesses, et quand vous aurez à faire des ornemens, qu'ils soient simples. Ce n'est point par la magnificence que Dieu est honoré, mais par la piété solide, qui sera, comme je l'espère, dans votre communauté. MM. de Saint-Lazare font le service avec une gravité et une majesté très propres à exciter la ferveur ; vos cérémonies sont belles ; tenez-vous-en là, et ne souffrez

[1] Le Roi était parti pour l'armée de Flandre le 18 mai ; cette fois encore il emmena les dames, c'est-à-dire les princesses et les dames de leur suite, Mme de Maintenon, Mmes de Soubise, d'Harcourt, de Chevreuse, etc. On s'arrêta deux jours à Compiègne à cause de la Fête-Dieu. Voir Dangeau.

jamais que, par un zèle très faux, on veuille orner votre chapelle et vos autels; pour cela on demande et on reçoit de toutes mains; cela vous est défendu, et Dieu a permis qu'on ait pris des précautions qui vous marquent sa volonté. Soyez pauvres en tout, mes chères filles, vivez frugalement, donnez-en l'exemple aux demoiselles que vous élevez; épargnez pour elles, et, soit que vos biens diminuent ou qu'ils augmentent, vivez toujours comme des filles qui ont fait vœu de pauvreté, et qui veulent se réduire au nécessaire afin d'étendre plus loin leurs charités. Édifiez, je vous en conjure, par votre simplicité en tout; tâchez de souffrir quelque chose par la pauvreté, tantôt par la nourriture, tantôt par vos habillemens, par la privation de quelques commodités, ou pour vous ou dans vos charges, et profitez de l'excellente instruction que vous avez sur cette matière dans un sermon de M. l'abbé de Fénelon. J'avoue que j'ai une grande envie que vous ayez une solide piété, et que vous ne la fassiez pas consister dans la multitude de prières au chœur, mais dans une prière continuelle par la présence de Dieu dans toutes vos actions.

Je voudrois qu'on travaillât beaucoup chez vous. Ce sera une austérité utile, une épargne et une régularité; je trouve que le travail des mains est une sorte de pénitence, qu'il porte à l'abaissement et par conséquent à l'humilité, que c'est une facilité au recueillement, supposé qu'on le fasse en silence, selon vos règles. Il n'y a rien dans le travail qui excite l'esprit, qui flatte l'amour-propre, surtout dans un travail simple, bas et commun, comme sera le vôtre; car je crois que vous ne ferez jamais rien de précieux et d'inutile, et que vous vous bornerez à tout ce qui est nécessaire pour votre maison. Je compte qu'à l'avenir les demoiselles auront appris dans les premières classes tout ce qu'elles doivent savoir, et qu'ainsi vous pourrez dans les dernières les

rendre laborieuses; ce ne sera pas un médiocre avantage pour le reste de leur vie. Ces bonnes filles, dont je suis si charmée, font tout ce dont elles ont besoin; elles filent pour la toile et pour les habits; elles font leur pain, leur jardin, etc., et n'ont presque nulle entrée d'ouvriers. Je ne dis pas ceci pour vous, dont l'institut est différent et vous nécessite à vous occuper des demoiselles; mais il est certain que, si vous travaillez avec elles, vous épargnerez beaucoup d'argent et beaucoup d'entrées d'ouvriers et d'ouvrières, ce qui est toujours sujet à des inconvéniens. Notre-Seigneur a travaillé longtemps dans une boutique; la sainte Vierge travailloit sans cesse; saint Paul travailloit de ses mains. Que peuvent répondre à de tels exemples ceux qui dédaignent tout autre travail que celui de l'esprit, qui est souvent aussi dangereux que celui-ci est innocent? Je prie Dieu de vous mettre au cœur ce qui est le plus conforme à sa volonté, à sa gloire et à la bonne odeur de votre maison.

A LA MÈRE MARIE-CONSTANCE[1].

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. III, p. 741.

Dinant, 12 juin 1693.

Nous avons eu autant de peine à nous éloigner de Namur que nous en avions eu à en approcher. Nous fûmes hier onze heures et demie en carrosse tout de suite, et, comme nous n'avions pas compté là-dessus, nous n'avions point mangé ni porté de quoi manger; c'étoit jour maigre; j'arrivai accablée de migraines, de rhumatismes, de lassitude et d'épuisement, et je trouvai pour tout régal un potage à l'huile.

[1] C'était une des religieuses de la Visitation venues à Saint-Cyr pour former les dames à la nouvelle règle.

Un autre mal qu'on nomme moins hardiment s'est joint aux autres, et il n'y a qu'une lettre aussi vive et aussi divertissante que la vôtre, datée du 9 de ce mois, qui peut me donner la force d'écrire; je m'en vais donc vous répondre.

Vous n'aurez, ma chère sœur, que la moitié de ce que vous me demandez : j'écrirai à ma sœur Marie-Constance, et je n'écrirai point pour Saint-Cyr : je n'en ai pas le loisir ni la force. Le témoignage que vous rendez de ce qui s'y passe m'en donneroit le courage. Dieu veuille que ce que vous semez fructifie au centuple! C'est trop de dire que nos dames vous donnent de bons exemples; je serois bien contente si elles suivoient les vôtres et si vous gardiez avec moi la même liberté qu'elles en me donnant des commissions.

Je suis ravie que notre mère soit mieux : elle ne manquera plus d'eau de Sainte-Reine ni de tout ce qui sera en mon pouvoir.

Je serois encore plus fâchée que notre mère si vous finissiez une lettre sans me parler d'elle; je ne puis vous exprimer l'estime et l'amitié que j'ai pour elle, et combien elle me sera toujours chère.

J'espère d'aujourd'hui en quinze jours faire la récréation à vos côtés et entourée de mes chères filles. Je ne sais pourquoi je les désire si parfaites, car, si je les aime avec tant de tendresse, malgré leurs défauts, que seroit-ce si elles étoient comme je les désire? elles m'attachent trop au monde ou, pour mieux dire, à la douceur de vivre avec des anges.

Le Roi est en parfaite santé, et n'a pas pris peu sur lui en sacrifiant les desseins qu'il avoit eus au bien de ses affaires, qui s'est trouvé à envoyer en Allemagne pour profiter de l'heureux succès de la prise de Heidelberg [1].

[1] A en croire Saint-Simon (*Mémoires*, t. I, c. XI), ce fut seulement sur les instances de Mme de Maintenon que Louis XIV modifia son

Pour moi, je suis ravie que l'intérêt de l'État le force à retourner à Versailles; il se porte très bien et se moque de ce que nous appelons fatigue. Adieu, ma chère mère; je pourrois bien ne vous plus écrire et songer à me ménager pour arriver en meilleure santé que je ne suis présentement.

A Mme DE BRINON.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. III, p. 782. — Biblioth. nationale. Manuscrits. Fonds français, 1438.

27 août 1693.

Rien ne vous doit tant persuader que je n'ai pas un moment à moi que de voir que je suis six mois sans vous écrire, car j'en ai toujours envie; mais je vous mets à part comme l'on fait les personnes dont on se croit assuré et avec qui on n'a nulle mesure à garder, et ce temps ne se trouve point, parce que je n'en ai plus pour mon plaisir. Il s'est passé bien des choses où j'aurois

plan de campagne, et, renonçant aux avantages faciles que lui offrait la situation périlleuse du prince d'Orange, décida d'envoyer une partie de l'armée qu'il commandait rejoindre son armée d'Allemagne pour porter de ce côté tout l'effort de la guerre : il retournait à Versailles en laissant le maréchal de Luxembourg continuer comme il pourrait les opérations en Flandre. — Rien ne paraît justifier cette accusation. Si Louis XIV eut tort en cette circonstance, on ne voit nulle part la preuve qu'il ait cédé à des suggestions de Mme de Maintenon; peut-être était-il mal informé de la situation en Allemagne; peut-être sentait-il la fatigue de l'âge : ce fut la dernière fois qu'il commanda en personne. La correspondance de Mme de Maintenon témoigne en général du peu d'influence qu'elle exerça sur les conseils du Roi. Lavallée réfute par les raisons les plus sensées, dans une longue note (t. III, p. 372 de la *Correspondance générale*), cette accusation de Saint-Simon. On pourrait y ajouter cette remarque, que Saint-Simon, petit officier, n'était pas dans la confidence des chefs de l'armée. Il dit lui-même qu'il tient le récit de ce qui s'est passé dans le conseil de guerre du prince de Conti. Or on sait que ce prince était animé à l'égard de Louis XIV d'un esprit d'opposition et de dénigrement qui lui valut une complète disgrâce.

voulu répondre, surtout à l'égard de Mme la duchesse de Brunswick, dont je sais que les intérêts vous touchent vivement, et pour laquelle je n'ai pas changé de sentimens. On ne peut être plus touchée que je le fus de ce qui se passa dans ma chambre, où je ne lui avois proposé de venir que pour la mettre avec le Roi ; depuis ce temps, son affaire s'est jointe à celle de Mme d'Hanovre, et, devenant affaire d'État, je n'ai plus eu le moyen de parler. Vous me connoissez et savez si j'aime à faire du mal ; je ne sais qu'aller droit et simplement. Peu de gens sont de même en ce pays-ci, et sont capables de croire que je sois où je suis sans y être parvenue par une profonde habileté ; ceci soit dit entre nous, s'il vous plaît.

Je fais toujours vos complimens au Roi, et il les reçoit comme vous pouvez le désirer. Je suis accablée d'affaires pour Saint-Cyr. Elles vont faire les vœux solennels, et vous croyez bien que, dans tout cela, je ne manque pas d'occupations ; aussi m'y donné-je tout entière, et je ne suis plus à Versailles que pour les heures où le Roi est dans ma chambre.

Je languis de la continuation de la guerre, et je donnerois tout pour la paix. Le Roi la fera dès qu'il le pourra, et la veut aussi véritablement que nous ; mais il fera, en attendant, une grande guerre, et ses ennemis verront combien on les abuse quand on leur dit que nous ne la pourrons soutenir longtemps. Dieu sera pour lui contre tous : il est pieux, et les autres sacrifient la religion à leur passion. Nous n'avons qu'à prier et attendre ce qu'il plaira à Dieu de faire ; il n'importe, sa volonté s'accomplira malgré les hommes.

J'ai un chapitre à traiter avec vous, qui est celui de Mme la duchesse du Maine. Vous m'avez trompée sur son sujet dans l'article principal, qui est celui de la piété : elle n'a veine qui y tende, et veut faire en tout comme les autres. Je n'ose rien dire à une jeune princesse élevée

par la vertu même[1]; je ne voudrois pas la faire dévote de profession; mais je vous avoue que j'aurois bien voulu la voir régulière et prendre un train de vie qui seroit agréable à Dieu, au Roi et à M. le duc du Maine, qui a assez de bon sens pour vouloir sa femme plus sage que certaines autres[2]. Je lui avois donné une dame d'honneur qui est une sainte[3], mais il me paroît qu'elle est peu autorisée et ne fait que la suivre. Elle est enfant, elle auroit plus besoin d'une gouvernante que d'une dame. Du reste, elle est telle que vous me l'avez dépeinte : jolie, aimable, gaie, spirituelle, et par-dessus tout cela aime fort son mari, qui de son côté l'aime passionnément, et la gâtera plutôt que de lui faire la moindre peine. Si celle-là m'échappe encore, me voilà en repos, et persuadée qu'il n'est pas possible que le Roi en trouve une dans sa famille qui se tourne à bien. Mme la duchesse de Chartres est une paresseuse qui ne se sert pas de son esprit comme elle le pourroit; mais sa conduite est assez bonne. Je veux, grâce à Dieu, le bien partout, et j'y contribuerai autant qu'il m'est possible. J'avoue que je voudrois aimer la duchesse du Maine par-dessus tout, étant ce qu'elle est à un homme qui est la tendresse de mon cœur.

Je me laisse aller au plaisir de vous entretenir. Adieu, madame, priez Dieu pour moi; faites prier vos saintes, rendez-moi de bons offices auprès d'elles, afin qu'elles m'en rendent auprès de Dieu, et croyez que je conserve pour vous les sentimens que vous m'avez vus depuis une très longue date.

[1] Par sa mère, la princesse de Condé.

[2] Allusion aux sœurs du duc du Maine, la princesse de Conti et la duchesse de Bourbon.

[3] Mme de Saint-Valéry, qui fut bientôt remplacée par Mme de Manneville, fille du marquis de Montchevreuil.

Nous abordons la nombreuse et très importante suite des lettres aux Noailles, c'est-à-dire à Louis-Antoine de Noailles, frère du maréchal, évêque de Châlons, puis archevêque de Paris et cardinal, et au comte d'Ayen puis duc de Noailles, qui épousa la nièce de Mme de Maintenon. Cette double série est conservée autographe dans les trois beaux volumes possédés aujourd'hui par M. le duc de Mouchy, qui les a mis généreusement à mon entière disposition. A ces volumes s'ajoute celui que M. le baron de Longuerue a bien voulu tout aussi libéralement me communiquer. Formé sans doute à la même époque, et de lettres autographes qui avaient échappé au premier arrangement, il complète le recueil de M. le duc de Mouchy. Celles de ces lettres qui précèdent le 1er janvier 1702 ont été publiées par Lavallée dans les troisième et quatrième volumes de la *Correspondance générale*. La comparaison avec le texte original a permis de corriger ici quelques inexactitudes de cet éditeur. Beaucoup de ces lettres ont été données par La Beaumelle, mais étrangement défigurées; beaucoup paraîtront ici pour la première fois. — Sauf de rares exceptions, ces pièces autographes ne portent pas le millésime qui devrait les dater; une main étrangère, sans doute au moment où l'on s'occupait de les classer, s'est chargée de ce soin, non sans de fréquentes erreurs, que Lavallée a eu l'inexplicable tort de reproduire sans les corriger et sans avertir même que ces dates n'étaient pas originales. (Voir notre étude insérée dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1869, *De l'authenticité des lettres de Mme de Maintenon*.)

La première de nos lettres aux Noailles a précisément trait à une des plus graves affaires qui aient agité Saint-Cyr.

La célèbre Mme Guyon y avait été introduite, nous l'avons dit, par sa parente Mme de la Maisonfort, la chanoinesse (voir la lettre à Mme de Fontaines ainsi datée : mercredi, 1689.) Mme de Maintenon avait été déjà mise en rapport avec elle par les duchesses de Beauvillier et de Chevreuse, entièrement séduites à ses doctrines. L'abbé Fénelon l'avait goûtée aussi, et elle était l'âme du petit troupeau auquel Mme de Maintenon s'associait encore. La doctrine mystique exposée dans le petit livre du *Moyen court et facile pour l'oraison* faisait dans Saint-Cyr de rapides progrès, favorisés par ces puissantes influences. Ce fut l'évêque de Chartres, Godet des Marais, qui le premier s'alarma ; il vint à Saint-

Cyr faire subir une sorte d'examen aux dames, et mit définitivement Mme de Maintenon en défiance. Voulant alors s'éclairer de plusieurs conseils, elle écrivit à l'évêque de Châlons la lettre qui suit :

A M. L'ÉVÊQUE COMTE DE CHALONS.

Manuscrits de Mouchy, t. II, p. 53.

A Saint-Cyr, ce 22 juin (1694).

Si vous aviez quelque prétexte de venir ici, monsieur, vous me feriez un extrême plaisir de me voir. Il seroit de conséquence pour le bien de l'Église que j'eusse l'honneur de vous entretenir. Si vous ne jugez pas devoir faire ce voyage, je vous supplie de m'écrire votre avis sur les livres de Mme Guyon intitulés l'un : *le Moyen court et facile de faire l'oraison*, et l'autre *l'Exposition du Cantique des Cantiques*. Je vous demande, monsieur, de me dire votre sentiment là-dessus, de manière que je le puisse montrer si cela se trouvoit nécessaire. Ne datez point ; gardez-moi le secret. Croyez, monsieur, qu'il n'y a qui que ce soit au monde qui ait pour vous plus d'estime et de respect que votre très humble et très obéissante servante.

A M. L'ABBÉ DE BRISACIER.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 143. — Biblioth. nationale. Manuscrits Fonds français, 1458, p. 1039.

Septembre 1694.

La mère de mesdemoiselles de...[1], monsieur, a eu la tête tranchée, et je me reprocherai toujours de n'avoir

[1] Mlles d'Anglebelmer de Lagny. Elles étaient filles d'un officier français qui avait épousé une demoiselle d'Arkel, d'une des premières familles de Hollande ; leur père fut tué au service du Roi, qui plaça les deux jeunes filles à Saint-Cyr. La mère habitait Mons ; elle entra dans un complot pour ouvrir au prince d'Orange les porte

pas suivi cette affaire avec un soin qui auroit peut-être sauvé la vie de cette pauvre créature. Dieu en a disposé ainsi. Je vous attends, monsieur, pour annoncer cette triste nouvelle à ses deux filles. On m'a chargée de consulter le Roi sur leur renvoi, et, puisqu'il faut que j'en rende compte, ce n'est pas à revenir sur une décision. Il ne comprend pas plus que moi que le crime doive passer aux enfans, et je vous conjure de vouloir bien encore y faire quelques réflexions avec M. l'évêque de Chartres et M. l'abbé Tiberge. On dit que les Jésuites ne recevroient pas un homme en pareil cas, et que les filles de la Visitation en useroient de même. Si cet esprit vient de saint Ignace et de saint François de Sales, je m'y soumets sans répugnance; mais si ce n'est que l'effet de la sagesse humaine ou de la dureté des communautés, je désirerois de tout mon cœur qu'on s'en sauvât dans celle-ci. Le père de M. de Luxembourg a eu le col coupé : on lui confie la personne du Roi et de ses armées. Nous avons vu mourir M. de Rohan sur un échafaud, il y a environ vingt ans, et toute sa famille étoit en charge auprès du Roi et de la Reine, recevant tous les complimens sur cette douleur sans qu'il entrât dans la tête d'un courtisan de leur en faire des reproches. Quoi! l'honnêteté mondaine ira plus loin que la charité, et nous ne donnerons pas à nos filles les vraies idées qu'il faut avoir sur chaque chose! On dit que, dans les classes, elles en seroient moins respectées et exposées à des reproches. Je mettrois ces fautes au nombre des plus punissables : celles qui auront le cœur bien fait en seront incapables, et il faut redresser les autres. Je n'ai confié cette affaire qu'à notre supérieure; elle m'en a paru plus attendrie pour ces

de cette ville, conquise par Louis XIV. Le complot découvert, un conseil de guerre la condamna; Mme de Maintenon demanda et obtint la grâce, qui arriva trop tard. Sa pitié fut du moins utile aux orphelines; elles restèrent à Saint-Cyr, et l'une d'elles devint dame de Saint-Louis.

filles, et il me semble que c'est là l'effet d'un tel malheur. Il peut arriver aux dames de Saint-Louis; seroient-elles inhabiles pour leurs emplois? Ne voyons-nous pas tous les jours des aventures aussi tristes et plus honteuses aux prêtres dans la personne de leurs plus proches parens? En sont-ils moins respectables pour nous? Je dis tout ceci pour la justice et pour l'envie que j'ai que nos filles aient l'esprit et le cœur bien faits; car il pourra très-bien arriver que celles dont il est question ne nous seront pas propres. Il n'est pas besoin, monsieur, de les recommander à votre charité; je prie Dieu de les consoler et de les bénir.

A Mme DE FONTAINES, DAME DE SAINT-LOUIS.

Bibliothèque nationale. Manuscrits. Fonds français, 1458, p. 1041

Ce 16 à six heures (octobre 1694).

Je suis ravie du bon cœur de mes chères filles [1], il aidera beaucoup à établir parmi vous un esprit de charité et de droiture. Si les classes viennent à savoir le malheur de mesdemoiselles de..., il faut leur inspirer les mêmes sentimens; si on pouvoit les pressentir chacune en particulier, ce seroit une bonne épreuve pour connoître le caractère de leur cœur et de leur esprit.

[1] Les dames de Saint-Louis avaient accueilli le vœu de Mme de Maintenon en faveur des demoiselles d'Anglebelmer de Lagny.

A M. L'ÉVÊQUE COMTE DE CHALONS.

Manuscrits de Mouchy, t. I, p. 89.

Ce dernier jour de l'an 1694.

M. de Meaux accorde tout, et nous allons lui envoyer Mme Guyon; le Roi le dira à M. l'archevêque, et lui parlera comme croyant qu'il ne faut plus parler de cette affaire. J'espère qu'avec cela le zèle du prélat se refroidira. Je viens d'écrire à M. de Meaux; je ne l'avois pu ces jours passés, m'étant trouvée assez incommodée d'un rhume. Je le presse de tout finir, et de déclarer à nos amis ce qu'il pense de la doctrine de cette femme. Je lui représente qu'après cela il aura tout le temps d'examiner les écrits qu'il a, et d'y répondre comme il le jugera à propos. Ma raison de le presser, monsieur, est que je crois que l'affaire qui vous fut consultée la veille de votre départ réussira au premier jour, et qu'il me semble que vous devriez avoir décidé avant ce changement de condition[1]. Mandez-moi, monsieur, si vous m'entendez : je craindrois de me trop expliquer.

J'ai vu un moment M. de Noailles; je suis aussi contente de son cœur par rapport à moi que je le suis peu de sa santé : la mienne est encore trop mauvaise pour vous en dire davantage, ayant à écrire quatre lettres pour Mme Guyon. Auriez-vous cru que ce fût par moi qu'elle dût se tirer d'affaire? mais je crois être en sûreté quand je pense qui j'ai consulté.

[1] Mme Guyon offrait de se retirer dans un couvent du diocèse de Meaux, sous la direction de Bossuet. On proposait après cela d'élever Fénelon au siège vacant de Cambrai, et l'on pouvait ainsi espérer de voir s'apaiser toute cette agitation.

A M. L'ÉVÊQUE COMTE DE CHALONS.

Manuscrits de Mouchy, t. I. p. 9.

A Versailles, ce 18 mai (1695).

Je suis très aise, monsieur, de voir votre ordonnance publique, et j'espère que Dieu y donnera sa bénédiction[1]. Il me semble que si j'avois été aussi bien avertie qu'on le sera désormais, je n'aurois point fait toutes les fautes que vous savez, monsieur, qui se sont passées à Saint-Cyr.

Je n'ai pu encore montrer au Roi ce que vous m'avez envoyé; il est tout occupé présentement de faire partir ses généraux et de les instruire avant qu'ils partent. Celui où nous prenons tant d'intérêt[2] a certainement une mauvaise affaire entre les mains; mais le Roi la connoîtra telle aussi bien que le public. Ainsi, monsieur, on lui sera obligé, s'il s'en tire passablement, et l'on ne pourra lui savoir mauvais gré si les choses vont mal. J'espère beaucoup en Dieu, et qu'il donnera une protection particulière à M. le maréchal de Noailles. Il ne faut point qu'il y retourne, et je vous assure encore qu'il ne tenoit qu'à lui de demeurer ici; il a pris le parti d'un homme zélé et affectionné; et quand on a de telles intentions, on ne se repent point.

J'ai revu aujourd'hui M. l'abbé de Fénelon embarrassé de son sacre[3]. Car tous Messieurs vos confrères s'élèvent contre M. de Chartres sur ce qu'il veut céder la première

[1] Cette ordonnance reproduisait un formulaire de 34 articles dressé le 10 mars 1695 par les commissaires d'Issy contre les doctrines de Mme Guyon.

[2] Le maréchal de Noailles allait commander l'armée de Catalogne.

[3] Fénelon, nommé archevêque de Cambrai par l'influence de Mme de Maintenon, avait souhaité d'être sacré par Bossuet et à Saint-Cyr. L'évêque de Chartres, dans le diocèse duquel était Saint-Cyr, céda à Bossuet l'honneur de prélat consacrant; il devait être assisté de l'évêque de Châlons. De là un petit démêlé, dont s'occupe ici Mme de Maintenon.

place dans son diocèse. Il me paroît, monsieur, que vous n'augmenterez pas les difficultés, et que vous êtes également prêt à y être ou à n'y être pas. Plût à Dieu que les autres fussent ainsi ! Ce qui me console, c'est que j'apprends qu'une affaire vous amènera encore ici, et que j'aurai la joie de vous assurer du respect que j'ai pour vous.

M. de Chartres m'a envoyé un petit mémoire de votre part pour une petite demoiselle que voulez mettre à Saint-Cyr ; je m'en vais en être la solliciteuse auprès du Père de La Chaise. Permettez-moi d'assurer ici Mme la duchesse de Noailles[1] de ma reconnoissance et de mon respect.

A M. L'ÉVÊQUE COMTE DE CHALONS.

Manuscrits de Mouchy, t. II, p. 3.

Ce 13 août (1695).

Si l'on vous offre la place vacante[2], la refuserez-vous, monsieur, sans consulter des gens de bien ? En trouverez-vous qui ne vous disent pas qu'il faut souffrir les maux déjà faits et sans vous, dans la vue de tout changer à l'avenir ? Y eut-il jamais une cause de translation plus forte que le bien de l'Église et le salut du Roi ? Est-il permis de préférer le repos au travail et de refuser une place que la Providence nous donne sans que nous y ayons contribué? Gardez-moi le secret de ce billet, monsieur, et sans aucune exception que pour Mme votre mère.

[1] Il s'agit de la duchesse douairière de Noailles, mère de l'évêque de Châlons et du maréchal de Noailles, et vénérable par ses vertus et sa piété.

[2] L'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon, était mort subitement le 5 août 1695 ; Mme de Maintenon employa aussitôt toute son influence pour faire nommer l'évêque de Châlons, qui, par sa piété et ses mœurs austères, offrait un parfait contraste avec l'archevêque défunt.

A M. L'ÉVÊQUE COMTE DE CHALONS.

Manuscrits de Mouchy, t. II, p. 4.

A Versailles, 18 août (1695).

Je comprends en partie la pesanteur et l'importance du joug qu'on veut vous imposer; mais, monsieur, il faut travailler. Vous avez de la jeunesse et de la santé; ce n'est pas à moi à vous exhorter à la sacrifier à la gloire de Dieu, au bien de l'Église et au salut du Roi. Voici une lettre d'un de vos amis qui sait une partie de ce qui se passe; vous nous garderez le secret à tous. Il faut quelquefois tromper le Roi pour le servir, et j'espère que Dieu nous fera la grâce de le tromper encore à pareille intention et de concert avec vous[1].

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. I, p. 25.

A Meudon, ce 29 août 1695.

M. et Mme de Montchevreuil ne sont pas ponctuels[2]. Je pencherois plus à M. Tiberge, s'il n'y a rien dans ce choix qui vous soit désagréable.

La lettre que j'ai écrite à Rome est partie dès le lendemain que vous m'eûtes ordonné de l'écrire; j'en ai chargé M. Bontemps.

Il y auroit eu de l'affectation à ne pas prendre M. de

[1] Dangeau dit le 20 août : « Le Roi a nommé M. de Châlons à l'archevêché de Paris; il s'en est défendu par deux fois assez fortement; mais le Roi lui a commandé de l'accepter ».

[2] A cause de cela, veut-elle dire, elle ne les choisirait pas comme intermédiaires de la correspondance qu'elle voulait avoir secrètement avec l'archevêque.

Reims et M. de Meaux dans la conjoncture présente [1].

J'oubliai, monsieur, de vous dire hier que le Roi m'avoit dit que M. de Noyon pressoit fort pour donner l'évêché de Châlons à M. l'abbé de Tonnerre, afin qu'on vît trois pairs du même nom. Je priai le Roi de préférer un bon choix à cette symétrie.

Il n'est plus nécessaire, monsieur, que vous signiez, ni que vous finissiez vos lettres par aucun compliment ; j'aimerois mieux votre bénédiction. Vous n'aurez aucune brebis ni si zélée, ni si respectueuse que moi ; je ne vous le dirai plus.

Selon ce qu'on a vu aujourd'hui par l'état des armées, il pourroit bien y avoir une grande action cette nuit [2] ; vous en connoissez la conséquence.

A Mme DE FONTAINES, DAME DE SAINT-LOUIS.

Bibliothèque nationale. Manuscrits. Fonds français, 1438, p. 1099. — Manuscrits de Versailles, *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 388.

Ce mercredi 21 septembre 1695 [3].

On vous a apporté bien des pêches : il faut consoler les enfans par du bonbon quand ils perdent leur mère [4]. Dans ce moment, je reçois votre lettre. Le Roi est très content de la visite qu'il vous fit hier. Il est

[1] Pour faire la cérémonie du sacre du nouvel archevêque.

[2] Il s'agissait de délivrer Namur, qui avait été reprise par l'ennemi.

[3] Le manuscrit de Versailles ne donne pas de date. Les *Avis aux religieuses* (manuscrit 1438) indiquent la date du 22 septembre 1694, erreur manifeste, puisque Fénelon est cité dans cette lettre comme évêque de Cambrai ; or il n'a été nommé à ce siège qu'en 1695. D'autre part, Dangeau mentionne, le 22 septembre 1695, l'arrivée du maréchal de Boufflers à Versailles et le départ pour Fontainebleau dont il est ici question.

[4] Mme de Maintenon partait pour Fontainebleau.

un peu mal aujourd'hui; mais j'espère que cela n'aura pas de suite. Je crois comme vous, ma chère mère, que c'est un prédicateur fort persuasif. Il vous donna de très bonnes maximes : représenter son avis, et ensuite se soumettre, soutenir ce qui a été réglé contre notre avis, quitter tout pour ne jamais abandonner les demoiselles : voilà ce que j'en ai retenu; mais je compte que Mme de Bouju n'en aura pas perdu un mot. Je ne fus pas trop fâchée de ne pouvoir dire adieu à nos sœurs; je ne le pouvois sans peine; je prie Dieu de les bénir. Que chaque particulière s'avance dans la perfection que je sais qu'elles cherchent; que toutes ensemble forment une communauté qui vive comme des anges; qu'elles soient humbles, silencieuses et zélées pour le bien spirituel de leur établissement; qu'elles veuillent se mortifier, et que leur supérieure songe à les réjouir innocemment; qu'elles deviennent simples; que les récréations soient gaies et générales; qu'elles évitent les commerces particuliers, sources de toutes sortes de troubles; qu'elles aiment leurs supérieures, qui les aiment tendrement; mais, après leur avoir tant souhaité de biens, je les conjure de demander à Dieu pour moi ceux dont elles croient que j'ai le plus besoin, dont elles jugent bien mieux que moi. Ce n'est pas assez de faire des exhortations à nos filles, il faut leur donner des exemples de perfection; en voici un que j'ai trouvé dans un auteur qui ne leur est ni suspect ni désagréable.

FRAGMENT D'UNE LETTRE DE M. DE CAMBRAI A Mme DE MAINTENON[1].

« Au reste, madame, vous prenez soin d'une grande communauté de filles, et vous avez intérêt d'avoir devant les yeux des modèles de perfection; en voici un pour la

[1] Cette intéressante page de Fénelon n'est connue que par la présente citation.

discipline régulière que je vous propose. Chaque religieuse des abbayes nobles de ce pays est fondée en coutume d'aller passer tous les ans un mois dans sa famille et de visiter toute sa parenté ; c'est une civilité réglée. Quand j'arrive dans un couvent, la supérieure vient au-devant de moi pour me recevoir dans la rue, et on reçoit tous les étrangers dans des parloirs sans grille ni clôture ; pour moi, en arrivant on me mène à l'église, au chœur, au cloître, au dortoir, enfin au réfectoire avec toute ma compagnie. Alors la supérieure me présente un verre ; nous buvons ensemble, elle et moi, à la santé l'un de l'autre ; la communauté m'attaque aussi ; mon grand vicaire et mon clergé viennent à mon secours ; tout cela se fait avec une simplicité qui vous réjouiroit. Malgré cette simplicité grossière, ces bonnes filles vivent dans la plus aimable innocence ; elles ne reçoivent presque jamais de visite que de leurs proches parens ; les parloirs sont déserts, le monde profondément ignoré, et il y règne une rusticité très édifiante. On ne raffine point ici en piété, non plus qu'en autre chose ; la vertu est grossière comme l'extérieur, mais le fond est assez bon. Dans la médiocrité flamande on est moins bon et moins mauvais qu'en France : le vice et la vertu ne vont pas si loin ; mais le commun des hommes, et en particulier des filles de communauté, est plus droit et plus innocent. »

Vous voyez bien, ma chère mère, que je me sens une grande émulation pour vous après cette lecture, et que ma joie seroit parfaite si je vous voyois boire avec M. l'évêque de Chartres, et ma sœur de Veilhan attaquer son grand vicaire. Vous me trouverez bien du loisir de m'être embarquée à copier une si longue lettre ; mais vous savez qu'il est fête, et le Roi entretient M. le maréchal de Boufflers, qui est inconsolable de la perte de Namur. Adieu, ma chère fille.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. II, p. 13.

Fontainebleau, 12 octobre (1695).

J'ai travaillé aujourd'hui avec M. de Chamillart pour les affaires de Saint-Cyr; et entre autres il a été question des taxes du clergé qui sont, à ce qu'il prétend, exorbitantes à proportion du revenu de l'abbaye de Saint-Denis; sur cela, il a dit que l'archevêché de Paris n'avoit jamais porté ce qu'il devroit porter. Je lui ai demandé s'il en seroit toujours de même; il m'a répondu que oui, à moins que le nouvel archevêque ne voulût se faire justice. J'ai cru, monseigneur, devoir vous donner cet avis comme je ferai sur tout ce qui me reviendra; vous en ferez tant et si peu usage qu'il vous plaira, et ne m'en ferez pas réponse qu'en cas de nécessité.

Le Père de La Chaise a dit au Roi, dans le commencement que nous avons été ici, que je disois tout au curé de Versailles, qui de son côté redit beaucoup de choses à M. Boileau[1]. Une des choses que j'ai dites, c'est que je vous ai fait archevêque de Paris, et plusieurs autres aussi fausses; mais ce que je dois vous dire, monseigneur, c'est qu'il y a déjà longtemps que M. l'archevêque de Cambrai m'avertit que le curé redisoit tout ce que je lui disois; ainsi il y auroit de ma faute à m'y exposer. Je crois qu'il est bon que vous soyez averti.

Je dînai il y a quelques jours chez M. de Pontchartrain; il fit beaucoup de railleries assez aigres sur le Monseigneur que les évêques se donnent, et dit que saint Ambroise et saint Augustin ne s'en étoient jamais servis.

Mme de Ponchartrain, à qui je fais la guerre sur le jansénisme, me dit qu'on verroit comme vous en useriez avec

[1] Secrétaire de l'archevêque de Paris.

son confesseur, et qu'elle jugeroit par là du goût que vous auriez pour les honnêtes gens; elle affecte fort de dire qu'elle n'a point d'autres sentimens que ceux du Père de La Tour. S'il n'est pas janséniste, il doit s'en expliquer; car on veut le confondre avec eux.

Je voulois attendre à vous dire ce que je vous écris; mais il reviendra autre chose, et ce qu'a dit M. de Chamillart m'a déterminée. Je veillerai pour vous sur tout, monseigneur, et vous saurez bien distinguer ce qui mérite de l'attention ou non.

Je ne doute pas que nous ne vous trouvions tout établi à Paris. Je prie Dieu souvent pour qu'il vous y soutienne, et j'entretiens quelquefois le Roi de tout ce qui va s'élever contre vous; il me paroît bien disposé à vous aider.

Voudriez-vous un chiffre avec moi pour les noms principaux? Je ne le ferois pas romanesque [1].

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. II, p. 81.

Ce 22 octobre (1695).

Ce n'est pas le Père de la Tour [2] qui est confesseur de la dame dont je vous ai écrit : c'est un M. Ameline qui est je ne sais quoi à Notre-Dame. Mais je vous ai mandé, monseigneur, qu'elle s'autorisoit fort du Père de La Tour et ne soutenoit que lui. Elle et son confesseur pensent les mêmes choses.

M. l'archevêque de Cambrai a fait un merveilleux ser-

[1] Pourquoi Lavallée omet-il cette dernière phrase? Voir plus bas la fin de la lettre du 15 novembre et la note sur le chiffre.

[2] Supérieur de l'Oratoire, très recherché comme directeur, mais soupçonné de jansénisme.

mon le jour de Saint-François, dans lequel il marque fort le dessein qu'il avoit de faire son devoir conjointement avec tous les gens de bien ; qu'il convioit tous les religieux sans aucune exception, sans distinction ; que tout lui seroit également bon pourvu qu'on voulût aller au bien. C'est M. le duc de Beauvillier qui me l'a ainsi rapporté en le louant fort de ce qu'il n'a pas voulu prêcher plus tôt que le jour qu'on a accoutumé de le faire, ne voulant rien innover. J'ai une grande envie, monseigneur, d'avoir l'honneur de vous voir.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. II, p. 18.

15 novembre (1695).

Ne me rendez point raison, monseigneur, du papier que je vous ai envoyé, à moins qu'il n'y eût quelque chose à faire ou à dire au Roi. Souvenez-vous, s'il vous plaît, que vous m'avez promis de ne m'écrire que pour ce qui est nécesssaire.

Je me sais bien mauvais gré d'avoir oublié de vous recommander un prêtre de Saint-Germain nommé M. Michel. Il étoit vicaire ; il s'est brouillé avec le curé, et il n'est plus rien. Il est homme intelligent, actif, laborieux, capable, et c'est lui qui s'est toujours mêlé des charités de ce lieu-là tant pour les François que pour les Anglois. La reine d'Angleterre doit vous en parler, et vous lui feriez un extrême plaisir, monseigneur, si vous pouviez le placer. Elle croit lui être obligée et ne peut le récompenser : jugez de ce que son bon cœur lui fait souffrir. On m'a encore priée de vous recommander M. Varet, vicaire de Saint-Eustache depuis longtemps ; il a servi plusieurs de mes proches dans leur conversion ; ce sont

eux qui me pressent de lui rendre de bons offices auprès de vous.

Vous n'en êtes pas encore quitte, monseigneur, car on veut croire que j'ai du crédit à l'archevêché. La comtesse de Mailly veut que je vous présente le sieur Lallemant, receveur général de la généralité de Soissons. Il veut être votre fermier et, en vérité, je ne veux point qu'il le soit, et je me contente de vous le présenter, et de vous prier de lui dire que je vous ai parlé en sa faveur.

Voilà toutes mes affaires : voici les vôtres. Défiez-vous, monseigneur, de tout le monde et particulièrement de M. le premier président[1], qui est un ravaudeur[2]. Il est venu parler au Roi sur vous, sur la conduite que vous devez tenir en tout, et particulièrement sur le service de feu M. l'archevêque. Comptez, monseigneur, que presque tous les hommes noient leurs parens et leurs amis pour dire un mot de plus au Roi et pour lui montrer qu'ils lui sacrifient tout. Ce pays-ci est effroyable et il n'y a point de tête qui n'y tourne. Je ne vous raconte point ce que le premier président a dit, parce que cela ne change rien à votre projet, et qu'il convient que vous ne devez pas officier au service de feu M. l'archevêque. Il a fort recommandé au Roi de pas dire un mot de tout ce qu'il lui disoit. Jugez par ce soin s'il ne se doute pas lui-même qu'il n'a pas fait son devoir.

Le Roi, de son côté, m'a imposé un entier secret, que que je confie à mon évêque, parce que je le crois nécessaire ; mais souvenez-vous que ma confiance n'est que pour vous seul, et que, si je pouvois croire que votre famille le sût, je serois plus circonspecte. Il y aura bien des choses que je consentirai à leur dire, et je suis rien

[1] M. de Harlay.

[2] Mme de Sévigné emploie de même le mot de *ravauderies* pour signifier des discours futiles, faits d'informations ramassées de toutes parts et sans critique.

moins que mystérieuse, mais le personnage que je veux faire avec vous doit être ignoré de tout le monde, excepté de M. de Chartres, pour qui je n'ai point de secret. Rassurez-moi là-dessus, je vous en conjure, et pardonnez-moi la liberté avec laquelle je vous parle.

On parla encore hier de M. l'abbé de Noailles[1] et de sa jeunesse, sans rien conclure et sans m'en nommer d'autres.

M. le duc de Beauvillier me conta hier votre conversation. Je crois que cet homme-là est bien droit.

Je vis aussi M. l'archevêque de Cambrai, qui m'assura fort de l'envie qu'il a d'être bien avec vous. Nous parlâmes de Mme Guyon. Il ne change point là-dessus, et je crois qu'il souffriroit le martyre plutôt de convenir qu'elle a tort.

Encore une fois, monseigneur, défiez-vous de tout ce que vous estimez le plus. Je suis à la source, et c'est ce qui me fait voir trahisons sur trahisons. Mon naturel ne me porte point à la défiance; j'aurois vécu longtemps sans croire les hommes aussi mauvais qu'on le dit; mais la cour change les meilleurs.

Vous avez trop de bonté de vous intéresser à mon confesseur; il est mieux. Nous ne dîmes rien de M. Ameline. Il faut pourtant que je sache à peu près ce que vous en pensez. Voilà un chiffre, si vous voulez vous en servir au besoin; sinon, il n'y a qu'à le jeter au feu. J'en ai une copie[2].

[1] Louis-Gaston de Noailles, frère de l'archevêque, et que Mme de Maintenon désirait voir lui succéder au siège de Châlons; il fut nommé, en effet, n'ayant encore que vingt-sept ans. *On* désigne le Roi.

[2] Le chiffre dont parle ici Mme de Maintenon se trouve au tome Ier du manuscrit de M. le duc de Mouchy, après le feuillet 73, au lieu de suivre la lettre à laquelle Mme de Maintenon l'avait joint. C'est un simple déplacement, qui aura eu lieu dans l'arrangement des volumes avant la reliure. Est-ce là ce qui a empêché Lavallée, qui a eu communication de ces précieux manuscrits, de remarquer un document

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits De Mouchy, t. I, p. 138.

A Saint-Cyr, ce 27 décembre (1695).

J'ai eu l'honneur de vous écrire ce matin bien à la hâte, monseigneur : je voulois arriver ici pour la messe de la communauté, et j'en use avec vous dans une entière liberté sans rien diminuer, au moins dans mon cœur, du respect que je vous dois par tant de raisons.

Nous avons ce que nous désirons pour Châlons ; mais qu'il est triste de voir que ce qui est bon s'arrache par la force et que ce qui est mal se fait aisément ! Ne tâcherez-vous point, monseigneur, de guérir le Père de La Chaise, ou du moins de lui faire honte de cette

si utile pour la lecture de plusieurs lettres suivantes ? (voir par exemple la lettre du 8 mars 1696 à l'archevêque de Paris). La Beaumelle, lui aussi, a vu ces papiers ; il connaît ce chiffre ; mais il le transcrit inexactement : bien plus, il en abuse, c'est-à-dire que, trouvant du piquant à ces notations mystérieuses, il les multiplie dans les parties de lettres qu'il défigure ou invente, tandis qu'en réalité Mme de Maintenon s'en est peu servie, par divers motifs. Lavallée va jusqu'à écrire, lorsque, dans la lettre du 12 octobre 1695, Mme de Maintenon propose de composer ce chiffre : « La Beaumelle ajoute ici une longue liste de chiffres dont Mme de Maintenon, d'après lui, propose à l'archevêque de se servir pour sa correspondance. Il n'y en a pas un mot dans l'autographe ». Voici cependant, d'après le volume autographe, ce chiffre très important à connaître : « Le Roi, 100, 45, 4. — M. l'archevêque, 150, 60, 5. — M. le duc de Beauvilliers, 40, 200, 30. — M. de Cambrai, 25. — Le Père La Chaise, 28, 30, 3. — M. de Pontchartrain, 29. — M. l'évêque de Chartres, 48. — M. de Noailles, 50. — Le cardinal de Bouillon, 32. — Le cardinal de Janson, 39. — Le cardinal d'Estrées, 42. — M. le duc d'Orléans, 46. — Mme de Maintenon, 59, 22. — Monsieur, 57. — Les Jésuites, les dévots. — Les Jansénistes, les anciens. — Les Quiétistes, les modernes. — M. de Meaux, 102. — M. de Reims, 104. — M. le premier président, 480. » Sans recourir toujours au chiffre, Mme de Maintenon écrit quelquefois la seule initiale de certains noms propres : Mme G. pour Mme Guyon, M. de M., M. de C., pour M. de Meaux, M. de Cambrai. On ne s'étonnera pas que, pour la commodité de la lecture, nous ayons écrit ici en entier ces noms toutes les fois qu'il n'y avait aucune incertitude.

maxime ; que les dévots ne sont bons à rien? Il est bien vrai qu'il y a des dévots qui ne sont point propres à gouverner; mais c'est le caractère de leur esprit et non pas la faute de la dévotion. La maxime du bon Père est publique, ainsi vous pourrez lui en parler librement. Ne le piquerez-vous point d'honneur en lui disant que ce seroit lui qui devroit être le protecteur de la piété, au lieu de faire dire que nous sommes mal ensemble, parce que j'aime les gens de bien et qu'il ne peut les souffrir? Il n'y a rien là, ce me semble, qu'il iroit redire au Roi et qui ne fût contre lui. C'est à vous, monseigneur, à rectifier ce que je vous propose.

C'est mal nommer ce qui s'est passé entre le Roi et moi, la veille qu'il fit ses dévotions, que de l'appeler conversation, car je ne pus jamais le faire parler. Je lui contai quelque chose de saint Augustin, qu'il écouta avec plaisir; sur cela je pris occasion de lui dire que je ne comprenois pas pourquoi il ne vouloit jamais que nous fissions quelque lecture qui l'instruiroit et même le divertiroit, et que je croyois que le Père de La Chaise s'y opposoit. Il me dit qu'il ne lui en parloit point et qu'au contraire il le lui avoit proposé. Je répliquai que j'avois peine à le croire quand je pensois que je l'avois vu me presser de lui lire des écrits de M. de Fénelon, en lire de saint François de Sales, prier avec moi et être si touché qu'il vouloit faire et fit en effet une confession générale; que tout cela étoit tombé en vingt-quatre heures, et que depuis il ne me disoit pas un mot sur la dévotion. Il me répondit pour toute chose qu'il n'étoit pas un homme de suite, voulant dire qu'il ne suivoit rien. Je ne le crois pas menteur : ce n'est donc pas le Père de La Chaise qui l'éloigne de moi par rapport à la piété.

Mais, monseigneur, si le Père de La Chaise est justifié, quelle conséquence en devons-nous tirer? et quel malheur si c'est le Roi qui craint que je lui parle! Il se fait

un scrupule d'aimer à vous faire plaisir en donnant un saint évêque à Châlons et, en même temps, il en donne un à Langres[1] qui est sans piété, au moins si j'en crois M. le curé qui vient de m'en parler.

Je suis bien aise que vous trouviez la lettre que je vous ai confiée trop dure; elle m'a toujours paru ainsi : ne connoissez-vous point le style? Mais, monseigneur, souffrez que je revienne à l'évêque de Langres. N'en direz-vous rien au Père de La Chaise? Au reste, je crois voir par une lettre que j'ai reçue de M. l'évêque de Chartres que, pourvu que je contribue à faire de bons évêques, il me passera tout le reste.

A Versailles, ce 27.

Le Roi est bien content, monseigneur, de tout ce qui s'est passé entre vous, et bien aise que vous ne touchiez ni à la foire ni à la comédie cette année. Vous faites merveille de le préparer ainsi, il faut l'accoutumer et ne le pas surprendre. Je l'ai fort loué de ce qu'il m'a dit qu'il vous seroit soumis; je lui ai dit qu'il devoit l'être et que c'étoit l'ordre de Dieu. Je le prie de tout mon cœur de se servir de vous pour son salut. Il m'a dit que vous n'aviez pas voulu lui dire quand vous donneriez le jubilé. J'ai répondu que vous ne l'aviez peut-être pas encore résolu, mais que j'étois ravie que vous ne lui disiez que ce qui vous plaisoit. Enfin, monseigneur, il s'accoutume à vous; soyez libre et hardi avec lui, je vous en conjure.

Les premiers mots de l'avant-dernier paragraphe de la lettre qu'on vient de lire touchent à un petit problème historique non encore résolu. Déjà, dans une lettre précédente, du 2 décembre, et qui offre pour le reste peu d'intérêt, Mme de

[1] L'abbé de Tonnerre, aumônier du Roi, frère de l'évêque de Laon et neveu de l'évêque de Noyon.

Maintenon écrivait au même correspondant : « Voilà une lettre qu'on lui a écrite il y a deux ou trois ans. Elle est bien faite; mais de telles vérités ne peuvent le ramener; elles l'irritent et le découragent : il ne faut ni l'un ni l'autre. » A quel grave document ces deux passages font-ils allusion? On les a interprétés comme se rapportant à cette célèbre lettre de Fénelon à Louis XIV, bien souvent citée, qui contient des passages tels que ceux-ci : « ....Vous avez passé votre vie entière, Sire, hors du chemin de la vérité et de la justice.... Examinez sans vous flatter si vous pouvez garder tout ce que vous possédez en conséquence des traités auxquels vous avez réduit vos ennemis par une guerre mal fondée.... Vos peuples meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée; les villes et les campagnes se dépeuplent; tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti.... Le peuple, qui vous a tant aimé, commence à perdre l'amitié, la confiance et même le respect.... La sédition s'allume peu à peu de toutes parts.... » Et plus loin : « Vous n'aimez pas Dieu, vous ne le craignez même que d'une crainte d'esclave; votre religion ne consiste qu'en superstition et en pratiques superficielles. Vous rapportez tout à vous.... Votre conseil n'a ni force ni vigueur pour le bien. Du moins Mme de Maintenon et M. le duc de Beauvillier pourroient-ils se servir de votre confiance en eux pour vous détromper; mais leur oiblesse et leur timidité les déshonorent.... A quoi sont-ils bons, s'ils ne vous montrent pas que vous devez restituer les pays qui ne sont pas à vous? » Que Fénelon ait écrit cette page, cela paraît incontestable. L'original (ou la minute), certainement autographe d'après les meilleurs juges, et signé, existe chez M. G. de Villeneuve, gendre de M. le comte de Montalivet; celui-ci l'avait acheté à la mort de l'éditeur Renouard, lequel l'avait acquis en 1825 et publié avec un fac-similé de la première page. En tête de cette première page on lit, de la main, dit-on, du marquis de Fénelon, petit-neveu de l'archevêque, ces mots : « Minute d'une lettre de M. l'abbé de Fénelon au Roi, à qui elle fut remise dans le temps par M. le duc de Beauvillier, et qui, loin de s'en indisposer, choisit au contraire quelque temps après cet abbé pour précepteur des princes ses petits-enfans. Cette minute est toute de l'écriture de M. l'abbé de Fénelon, depuis archevêque de Cambrai. »

Laissons de côté, comme n'ayant pas, croyons-nous, une autorité suffisante, le témoignage du petit-neveu de l'archevêque. Croire qu'une pareille lettre ait été écrite par Fénelon pour être remise au Roi en son nom et qu'elle ait été remise en effet nous paraît impossible. On n'a qu'à lire les lettres que Fénelon adressait au duc de Bourgogne dans les temps les plus difficiles, quand les désastres militaires et la mauvaise politique irritaient et inquiétaient le plus vivement son patriotisme, quand il espérait que ses supplications parviendraient par le prince au Roi, pour remarquer avec quel scrupuleux égard de la dignité suprême et des plus hautes convenances il s'exprime. En tout cas, l'allusion aux grandes conquêtes que l'auteur de la lettre a l'étrange pensée de vouloir qu'on rende date ces lignes de la première partie du règne. Fénelon a pu les écrire en communauté de pensée avec le duc de Beauvillier, qui pouvait dire au Roi des vérités même pénibles à entendre. Cette page peut n'avoir été qu'un projet de mémoire, une note destinée tout au plus à être communiquée à une ou deux personnes de confidence intime. — Quant à la lettre à laquelle Mme de Maintenon fait deux fois allusion, il est vrai qu'elle a dû avoir pour auteur Fénelon, dont « on connoît le style »; mais elle daterait de 1692 ou 1693, et elle a dû être remise au Roi. Il n'y a pas de raisons, croyons-nous, de la confondre avec la première.

Ce qui est vrai, c'est que les pamphlets devenaient plus nombreux et plus ardents à mesure que se multipliaient les malheurs du règne, et l'on pourrait citer plus d'un exemple de représentations hardies adressées à Louis XIV et certainement reçues par lui. Mme de Maintenon elle-même fait souvent allusion à des lettres non signées qui parvenaient à leur adresse. Si la célèbre lettre de Fénelon a été connue de Louis XIV, ce ne peut être que sous ce voile de l'anonyme.

On peut consulter sur ce sujet une intéressante communication de M. Arthur de Boislisle à la *Société de l'histoire de France;* voir le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 5 janvier 1886.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. I, p. 72.

8 mars (1696).

Si ce que j'avois à faire à Saint-Cyr mardi eût pu se remettre, je n'aurois pas manqué de le faire; mais il falloit donner le voile à trois filles, qui auroient été bien affligées de n'être pas traitées comme les autres. M. le curé m'a dit ce matin que le jubilé commence ici avec un zèle qu'il n'a pas vu dans les autres. J'espère bien, monseigneur, que Dieu bénira vos travaux et vous donnera la force de soutenir en paix les contradictions.

Monsieur est celui qui paroît le plus peiné de la piété. Il dit l'autre jour au Roi qu'il y avoit eu beaucoup de masques et de bals, et que l'on avoit défendu le jeu à la foire[1]; que M. le Duc ayant demandé des dés, qu'on lui en refusa, et qu'il demanda un *totam*[2]; que l'on ne vouloit pas qu'on y bût et qu'on y mangeât; que les crocheteurs, les porteurs d'eau ne pouvoient plus se montrer les dimanches; et dans toutes ces plaintes qu'il faisoit sans y joindre aucune réflexion, on voyoit bien qu'il croyoit être devant des gens qui pensent à peu près

[1] On lit dans le *Journal* de Dangeau, lundi 5 mars : « Le jubilé commença. Tous les spectacles et les mascarades sont défendus; on a même défendu aux marchands de la foire Saint-Germain de donner à jouer ». La foire Saint-Germain se tenait sur le territoire dépendant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, entre l'église de l'abbaye et l'église Saint-Sulpice. Il s'y établissait des théâtres, des jeux de toutes sortes, des cabarets. Elle était fréquentée, on le voit, par les seigneurs aussi bien que par le peuple, et il y régnait une licence que les censures ecclésiastiques et les ordonnances de police s'évertuaient vainement à empêcher.

[2] Le vrai nom de ce jeu est *totum* : « Espèce de dé à quatre faces, qui est percé d'une cheville : la face qui gagne est marquée d'un T, initiale du latin *totum*, tout. » *Dictionnaire* Littré. C'est le français *toton*, que l'on prononce à tort *tonton* : « Faire de quelqu'un un toton, le faire tourner, aller, agir à volonté ».

comme vous, et qui l'empêchoient d'en dire davantage. Le Roi ne répondoit presque rien; mais, quand Monsieur fut parti, il me dit que vous ne lui aviez rien dit sur le jeu, mais qu'il craignoit pourtant que vous ne l'eussiez défendu; et il m'a dit depuis qu'il étoit vrai que le jeu étoit compris dans les défenses de M. de la Reynie [1].

Le Roi est sage; il vous respecte; il ne vous résistera pas. Il me disoit l'autre soir qu'il ne chargeroit pas sa conscience en s'opposant à ce que vous voudriez. Voilà ses dispositions. Du reste il craint les nouveautés en tout; mais elles ne seront plus nouveautés quand il y sera accoutumé.

Vous savez, monseigneur, ce que je vous ai mandé par 48 sur 480 [2]. Il a dit au Roi que vous vous étiez mis derrière M. de Lamoignon. La haine qui étoit entre eux est encore augmentée. M. de Lamoignon, entre vous et moi, est mal avec le Roi. L'union du premier président avec vous seroit plus importante pour le bien public : c'est à votre prudence à vous ménager.

J'ai déjà parlé sur la Trappe conformément à vos intentions. Je crois qu'on veut consulter le Père de La Chaise [3]. Je ne sais rien sur M. de Roynette : le Roi m'a dit que vous en faisiez grand cas, à l'occasion de M. l'évêque de Châlons, à qui vous deviez le prêter quelquefois. Vous ferez très bien, monseigneur, de parler au Roi sur les mauvais offices qu'on rend aux gens de bien,

[1] La Reynie était lieutenant de police; en possession de la confiance royale, il avait fait une sorte de ministère de son emploi, « qu'il ennoblissoit, dit Saint-Simon, par l'équité et le désintéressement ». Il quitta cette charge l'année suivante.

[2] 48 désigne l'évêque de Chartres, et 480 le premier président de Harlay. Voir le chiffre à la suite de la lettre du 15 novembre 1695.

[3] Il y eut alors et dans les années suivantes de grands troubles à l'abbaye de la Trappe. L'abbé de Rancé ayant donné sa démission de supérieur, celui qui lui succéda se montra très indigne de cette charge. Le Père de La Chaise fut fort mêlé à ces affaires, que raconte en détail Saint-Simon, grand ami de M. de Rancé.

et, si l'affaire de la Trappe n'est point consommée, de lui en dire un mot. Il faut l'accoutumer à lui parler de tout ce qui a rapport à sa conscience.

J'ai reçu une lettre anonyme qui me querelle sur ce qu'on donne la liberté tout l'été de se faire tuer et de se ruiner, et que l'hiver on défend les divertissemens. On ajoute qu'aussitôt que les troupes seront assemblées, elles passeront aux ennemis. Je n'ai rien dit de cette lettre, qui n'est rien.

Mme de Saint-Géran[1], à qui je n'avois pas parlé il y a bien des années, m'a demandé une audience; et, en m'assurant qu'elle vouloit être dévote, elle a voulu me persuader de la faire aller à Marly. Je lui ai parlé avec une grande franchise sur sa mauvaise conduite, et je l'ai renvoyée à Mme la duchesse de Noailles pour juger s'il faut la détacher du monde, la mener à Marly.

J'attends le père de La Chaise pour l'envoyer prier de me voir. Je lui parlerai du père de Sainte-Marthe[2] et de Mme de Mondonville[3].

J'ai eu de grands commerces avec M. de Cambrai, qui

[1] Voir plus bas la lettre du 3 juin 1708.

[2] Le célèbre oratorien, mort en 1697. La persécution qu'il subissait comme suspect de jansénisme s'adoucit par ces bons offices.

[3] Jeanne Juliard, dame de Mondonville, veuve d'un magistrat de Toulouse, avait fondé dans cette ville une maison religieuse dite de la Sainte-Enfance. Elle en avait donné elle-même tous les règlements et la gouvernait avec une grande autorité; les religieuses étaient nombreuses : plusieurs appartenaient à d'importantes familles. On s'occupait d'éducation et d'autres bonnes œuvres. Cependant cette maison fut tout à coup dénoncée par les Jésuites comme un foyer de jansénisme, où s'imprimaient secrètement quantité de pamphlets. Mme de Mondonville fut enlevée de la maison de Toulouse, au grand désespoir des religieuses, la maison détruite, la chapelle rasée comme à Port-Royal. Mme de Mondonville fut enfermée aux Hospitalières de Coutances; elle y mourut en 1703. Jules Janin a pris l'histoire de Mme de Mondonville et de l'institut de la Sainte-Enfance pour sujet d'un roman : *La Religieuse de Toulouse*, dans lequel les faits historiques sont singulièrement travestis. Sainte-Beuve a consacré tant au roman qu'à la biographie réelle de Mme de Mondonville une intéressante étude dans les *Causeries du Lundi*, t. II.

roulent toujours sur Mme Guyon[1]; mais nous ne nous persuadons ni l'un ni l'autre. La froideur entre les dames[2] et moi augmente tous les jours.

Je fais mon jubilé, monseigneur, et je prie de bon cœur pour vous. Je vous conjure de vous intéresser à mon salut.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. I, p. 46.

Ce 8 avril (1696).

Je vis hier Mme la présidente de Nesmond, monseigneur, qui, avec beaucoup d'humilité et de zèle, veut bien se charger des bonnes œuvres que Mme sa mère lui a recommandées comme de sa communauté[3], qui com-

[1] Nous avons une des lettres de Fénelon (*Œuvres*, t. XXX, p. 229), dont Mme de Maintenon parle ici, mais aucune de celles qu'elle lui adressa. La lettre de Fénelon du 7 mars 1696 est singulièrement vive. Il revient à la proposition d'obtenir de Mme Guyon une déclaration qui la justifiera : « Peut-être croirez-vous, madame, que je ne fais cette offre que pour la faire mettre en liberté. Non ; je m'engage à lui faire faire cette explication précise et cette réfutation de toutes ses erreurs condamnées sans songer à la tirer de prison. Je ne la verrai point; je ne lui écrirai que des lettres que vous verrez et qui seront examinées par les évêques : ses réponses passeront toutes ouvertes par le même canal. On fera de ces explications l'usage que l'on voudra. Après tout cela, laissez-la mourir en prison. Je suis content qu'elle y meure, que nous ne la voyions jamais, et que nous n'entendions jamais parler d'elle. Il me paroît que vous ne me croyez ni fripon, ni menteur, ni traître, ni hypocrite, ni rebelle à l'Église. Je vous jure devant Dieu, qui nous jugera, que voilà les dispositions du fond de mon cœur.... Pourquoi vous resserrez-vous le cœur à notre égard, madame, comme si nous étions d'une autre religion que vous?... Pourquoi croire que vous ne pouvez avoir le cœur en repos et en union avec nous?... Je pars avec l'espérance que Dieu, qui voit nos cœurs, les réunira, mais avec une douleur inconsolable d'être votre croix.... »

[2] Les duchesses de Beauvillier, de Chevreuse, de Charost, etc., amies de Fénelon et de Mme Guyon.

[3] La présidente de Nesmond était fille de Mme de Miramion, célèbre par sa charité et ses bonnes œuvres, et qui venait de mourir : Dan-

prend le soin des pauvres, des écoles, des retraites et le reste, de la Providence, des nouveaux convertis, du refuge, de la chambre de travail et de la bourse cléricale. J'écrivis cette liste devant elle, afin de l'engager davantage. Elle me parut désirer que Mme la duchesse de Noailles voulût bien se charger des pauvres de la paroisse de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

Le Roi continuera à Mme de Nesmond les aumônes qu'il faisoit; mais, par malentendu, il a cru qu'on ne lui demandoit pour ce quartier que cinq cents écus; ainsi il n'a destiné que cette somme et en a envoyé une bien plus forte qu'à l'ordinaire à Mme la duchesse de Noailles. Ainsi, monseigneur, il faudroit, ce me semble, que vous en donnassiez quelque chose pour cette paroisse, et que vous convinssiez pour l'avenir de ce que Mme de Nesmond remettra entre les mains de Mme votre mère ou de M. Teckre sous ses ordres.

Mme la présidente de Nesmond me témoigna une grande envie, monseigneur, de s'unir à Mme la duchesse de Noailles pour les bonnes œuvres sous votre protection.

Mais ce qui la presse le plus, et avec raison, est de se défaire de Mme la grande-duchesse [1]. Le Roi me dit hier au soir que je pouvois vous en solliciter de sa part. Songez donc, monseigneur, s'il vous plaît, à cette affaire.

geau annonce ainsi sa mort : « C'est une grande perte pour les pauvres, à qui elle fesoit beaucoup de bien ; elle avoit travaillé à de bons établissemens de charité, qui presque tous avoient réussi. Le Roi l'aidoit beaucoup dans ses bonnes œuvres et ne lui refusoit jamais rien. » La veille de sa mort, elle écrivait à Mme de Maintenon une lettre admirable dans sa simplicité, afin d'obtenir par elle la continuation des grâces du Roi en faveur de ses pauvres. (Voir Lavallée, *Correspondance générale*, t. IV, p. 80. Cf. Manuscrits de Versailles, *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 336.)

[1] La grande-duchesse de Toscane, fille du second mariage de Gaston d'Orléans, mariée au grand-duc de Toscane Cosme, vécut fort mal avec lui, s'en sépara et revint vivre en France, à la condition de se mettre dans un couvent. Son esprit tracassier la rendait insupportable à tous ceux qui l'approchaient.

Cette princesse ne part plus de la maison, et craint moins ce qui y reste qu'elle ne craignoit Mme de Miramion ; ainsi tout est à craindre pour l'honneur de cette communauté.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. I. p. 133.

23 avril (1696).

Le père Séraphin[1] a soutenu son carême, et le finit hier de manière à faire pleurer bien des gens. Il m'est venu voir ce matin et m'a parlé de ses affaires. Je lui ai conseillé de les traiter avec vous, monseigneur, et il s'y dispose. Il a pris congé du Roi dans mon antichambre et en a reçu plus de louanges que tous les prédicateurs ensemble n'en ont donné à Sa Majesté depuis trente ans. M. le maréchal de Noailles en a entendu une partie. Le Roi doit vous parler là-dessus. C'est à vous, monseigneur, à voir ce que vous avez à faire. Mais comptez que c'est

[1] C'est de ce père Séraphin, capucin, que La Bruyère, dans son chapitre *de la Chaire*, fait un éloge qu'on ne lit pas sans surprise, en pensant combien la postérité l'a peu ratifié : « Cet homme que j'attendois impatiemment, que je n'osois pas espérer de notre siècle, est enfin venu », etc. Il avait prêché un carême à la paroisse de Versailles. C'est là que La Bruyère a dû l'entendre en 1692. Les sermons et homélies du père Séraphin ont été recueillis et publiés successivement en dix volumes, qui ont paru en 1694, 1697 et 1703. Il est évident qu'il avait une simplicité, une onction très propres à toucher les auditeurs, et les plus délicats, puisque La Bruyère reproche aux paroissiens de Versailles de n'avoir point su le goûter, tandis que les courtisans désertaient la chapelle du château pour aller l'entendre. Louis XIV, qui était bon juge, fut de l'avis de La Bruyère. Plus tard, le père Séraphin fut accusé de doctrines suspectes ; on voit déjà ici une allusion de Mme de Maintenon à une opposition entre lui et le cardinal de Noailles, qui finit par lui interdire la chaire. — Il y a plusieurs prédicateurs de ce nom, aussi capucins, qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci. L'abbé Le Gendre, dans ses *Mémoires*, dit beaucoup de mal et du talent et de la personne de ce père Séraphin.

sans entêtement, sans exagération, que je vous dis que jamais homme n'eut un tel succès, et que le Roi et monseigneur en particulier en sont touchés jusqu'à la tendresse pour sa personne. Je crois de la gloire de Dieu de ne pas scandaliser cet homme; du reste, il en arrivera ce qui lui plaira.

Le père de La Chaise ne perd plus d'occasion de me voir : il vint m'annoncer hier que le Roi prenoit l'abbé de Caylus[1] pour aumônier. Nous eûmes ensuite une longue conversation. Je vis que le Roi n'est pas si docile que je le croyois, et que le bon père lui donne de très-bons conseils; il m'exhorta à le prêcher en m'assurant que personne ne le pouvoit mieux que moi. Nous nous encensâmes l'un l'autre, et nous étions de même avis. Mais j'allai parler d'amour de Dieu, et là-dessus on me voulut persuader qu'il y en avoit une très-parfaite[2] dans la crainte : ainsi nous nous séparâmes après avoir un peu disputé.

Il est charmé des dispositions de monseigneur.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. II, p. 26.

A Marly, 18 mai (1696).

Que ne donnerois-je pas, monseigneur, pour assister au sacre qui se fera dimanche, et pour être témoin de la joie de Mme la duchesse de Noailles[3]? Ce sont là, ce me semble, les fêtes et les plaisirs permis aux chrétiens. Mais Dieu ne veut pas me donner de telles consolations.

[1] Beau-frère de la comtesse de Caylus, il devint plus tard évêque d'Auxerre.

[2] *Sic.*

[3] Mère des deux prélats : l'évêque de Châlons, qui devait être sacré, et l'archevêque de Paris, qui était le consacrant.

Je lui demanderai de tout mon cœur de combler de ses grâces le consacrant et le consacré, et d'être leur force pour porter les travaux de l'épiscopat.

Demandez-lui, monseigneur, de me donner celle qu'il me faut pour porter les plaisirs de la cour. Il y a huit jours que j'y suis sans relâche, il y en a presqu'autant que je succombe à la tristesse de n'entendre rien dire de raisonnable. Le chapitre des pois dure toujours, l'impatience d'en manger, le plaisir d'en avoir mangé, et la joie d'espérer d'en manger encore, sont les trois points que j'entends traiter depuis quatre jours. Il y a des dames qui, après avoir soupé avec le Roi et bien soupé, trouvent des pois chez elles pour manger avant de se coucher. Vous avez d'étranges brebis, monseigneur. Pardonnez cet épanchement de mon chagrin à mon pasteur, et faites-en part, si vous le voulez, à l'évêque de Saint-Cyr[1].

Le Roi a un érésipèle à la joue qui n'est rien; il sera saigné lundi, se reposera mardi, sera purgé mercredi, et ira jeudi à Trianon. Voilà son projet. Je serai, je crois, lundi à Saint-Cyr, où j'attends M. de Chartres et MM. Brisacier et Tiberge ; mais, monseigneur, vous serez toujours le bienvenu.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. I, p. 56.

A Marly, ce 3 août (1696).

Je n'ai plus parlé de Mlles de Castelnault, monseigneur, ne voulant pas vous commettre à un nouveau refus. M. de Pontchartrain fit mercredi une dernière tentative, et fut refusé avec chagrin de la part du Roi.

Le Roi refuse les bonnes œuvres plus que jamais,

[1] Mme de Maintenon désigne ainsi Godet des Marais, l'évêque de Chartres : Saint-Cyr était dans son diocèse.

et voici son raisonnement : il dit que ses aumônes ne sont que de nouvelles charges pour ses peuples; que plus il donnera, plus il prendra sur eux; que ses aumônes sont sans mérite, puisqu'il ne les prend pas sur lui et qu'il n'en a ni plus ni moins tout le nécessaire et tout ce qui lui est agréable. Je ne vois, en effet, que sur son plaisir qu'il pourroit prendre, et ce plaisir est son jardin ; il n'y fait que des dépenses médiocres. Fournissez-moi des raisons, monseigneur, s'il y en a de meilleures que les siennes.

Il ne m'a dit qu'un mot sur le père de La Tour : il étoit en si mauvaise humeur ce jour-là que je crus devoir le ménager.

Les dames se donnent assez de mouvement pour être auprès de Mme la duchesse de Bourgogne[1], monseigneur, pour que vous puissiez faire parler Mme la duchesse de Noailles sur Mme de Créqui, la duchesse du Lude ou la duchesse de Ventadour. La dernière est séparée d'avec son mari. Sa réputation n'est pas sans tache[2]; elle traîne une mauvaise suite dans sa famille; elle est toute liée à Saint-Cloud, dont on voudroit éloigner la jeune princesse.

Vous avez trop de vertu, monseigneur, pour qu'on ne puisse pas vous tout dire sans ménagement. L'abbé Testu prétend que vous ne vous taxez pas à la proportion des autres[3]. Je sais répondre en général à ces sortes de discours; mais, si vous voulez m'instruire, je répondrai encore mieux.

[1] Par suite du traité de paix conclu avec le duc de Savoie, sa fille Marie-Adélaïde devait épouser le duc de Bourgogne. Elle n'avait que onze ans, mais elle devait être envoyée en France dès maintenant, et on lui formait une maison.

[2] Voir la note à la lettre de fin janvier 1692. On est un peu surpris de ce jugement sévère de Mme de Maintenon sur la duchesse de Ventadour, à laquelle on trouvera adressées tant de lettres sympathiques et élogieuses. Ici cependant Mme de Maintenon s'accorde assez avec Mme de Sévigné et Saint-Simon.

[3] Pour la capitation.

Les ennemis paroissent vouloir tenter quelque chose. On seroit honteux de prier publiquement ; mais je crois, monseigneur, que vous priez et faites prier autant qu'il vous est possible.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. II, p. 151.

(Marly) 5 août (1696).

Si M. l'abbé Testu[1] se plaint de vous, monseigneur, il sera dans son tort; mais je croirois être dans le mien si je ne vous avertissois pas de tout ce qui viendra à ma connoissance sur votre sujet.

Il y a deux jours que le Roi me dit en sortant de ma chambre : Je m'en vais voir un homme que vous croyez bon homme, mais sans esprit, et me nomma le père de La Chaise. Je lui répondis : Vous le croyez encore plus que moi, car vous le voyez plus souvent. Le Roi répliqua : Il est vrai, et cela baisse tous les jours. Je crus l'occasion favorable, et je lui dis : N'allez pas me donner quelque stupide pour confesseur de la princesse[2]; et ordonnez au père de La Chaise de consulter M. l'archevêque, qui estime fort certains sujets de la Compagnie[3]. Il me dit : Informez-vous de quelque chose de bon, et je le demanderai. Me voilà donc en état, monseigneur, de vous consulter la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

Ne venez point ici; on a regret de tout le temps qu'on passe hors des jardins; on n'ira plus à Trianon[4]. Nous

[1] Voir sur l'abbé Testu la lettre du 8 mai 1675 et la troisième note à cette lettre.

[2] La duchesse de Bourgogne.

[3] Il était d'usage de prendre les confesseurs des princes et des princesses dans la Compagnie de Jésus.

[4] On a déjà vu que *on* désigne le Roi.

irons, s'il plaît à Dieu, à Versailles samedi. Nous y serons environ huit jours, et de là à Meudon.

Je m'aperçois avec plaisir que le Roi reprend son ancienne familiarité avec M. votre frère.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. I, p. 58.

A Saint-Cyr, 14 août (1696).

Je ne puis vous exprimer ma joie, monseigneur, voyant ce que Dieu fait dans le cœur du Roi pour vous. Il y a déjà longtemps que je m'aperçois qu'il s'approche de vous, que la confiance augmente, ou, pour parler plus juste, qu'il se rassure sur vous : car il vous estimoit, vous goûtoit quand vous étiez M. de Châlons; mais, monseigneur, il ne se peut taire du premier mouvement qu'il a vu en vous au dernier discours qu'il vous a fait. Il en est édifié au dernier point, et je ne le suis pas moins que lui. Je lui dis combien vous avez été toujours ferme sur la résidence, et que vous n'aviez jamais consenti que M. de Cambrai demeurât précepteur et devînt archevêque en même temps[1]. Le Roi est naturellement exact et sévère : ainsi ces maximes sont de son goût; il vous voit ferme en même temps qu'on vous accuse d'être trop doux. Ne croyez pas, monseigneur, que ce soit là un mauvais office auprès de lui. Il craint les naturels rudes et âpres quoiqu'il les veuille fermes. Dieu fait bien toutes choses,

[1] Fénelon lui-même n'eût point accepté le siège de Cambrai si ses fonctions auprès du duc de Bourgogne lui eussent interdit la résidence dans son diocèse. Il avait été convenu qu'il passerait trois mois à la cour et neuf mois à Cambrai, tout en conservant la direction de l'éducation. Sa disgrâce l'éloigna définitivement de la cour en août 1697; il garda cependant le titre de précepteur du duc de Bourgogne jusqu'en 1699.

monseigneur, et les dispose, ce me semble, pour le salut du Roi dès qu'il l'approche de son pasteur. Après cela je n'aurai qu'à mourir en repos. Continuez d'attaquer ce qu'il y a de mauvais dans les Jésuites avec votre douceur naturelle, en le chargeant lui-même quelquefois de leur parler. Je ne sais peut-être ce que je vous dis, car, en vérité, je fais tout avec précipitation. Pardonnez toutes mes fautes.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. II, p. 57.

28 septembre (1693 [1]).

Je prie Dieu, monseigneur, de vous bien inspirer; de quelque côté que vous vous tourniez, vous serez blâmé.

Le quiétisme fait plus de bruit que je ne pensois, et bien des gens à la cour en sont plus effrayés que M. de Chartres.

Je n'aime guère à me mêler des affaires des autres, et je ne connois personne de la congrégation de Saint-Maur.

Tous les jours me sont égaux, monseigneur, pour avoir l'honneur de vous voir, car si vous ne me trouvez pas à Versailles, vous viendrez à Saint-Cyr. Le Roi prend médecine lundi; vous me trouverez sûrement mercredi; mais il est très vrai que tous les jours seront bons.

J'ai eu ce matin une grande conversation avec le père

[1] Lavallée, dans sa *Correspondance générale*, t. IV, p. 22, place cette lettre en 1695. Il n'y a qu'à consulter Dangeau pour se convaincre que c'est là une erreur. En 1695 la cour, selon l'usage ordinaire, passa les mois de septembre et d'octobre à Fontainebleau; mais en 1696, à cause de la maladie du Roi, on passa l'automne à Versailles. Le 28 septembre fut un vendredi, et Dangeau note que, le lundi suivant, le Roi prit effectivement médecine.

de La Chaise sur l'amour de Dieu. Il veut que la satire de Despréaux soit donnée au public [1].

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. II, p. 84.

7 octobre (1696).

Il est vrai, monseigneur, que j'allai aux Récollets commencer ma fête. Je suis bien fâchée d'avoir perdu un moment de ceux que vous vouliez bien me donner. On m'en laisse si peu que je n'ai pas trouvé le temps d'avoir l'honneur de vous écrire, quelqu'envie que j'en eusse.

J'ai vu M. de Meaux toujours bien vif sur l'affaire que vous savez, mais bien plein d'envie de ne se pas éloigner de vous [2]. On ne peut en parler plus obligeamment.

Le Roi m'a conté ce qui s'est passé entre vous par rapport à Mme Guyon ; vous avez trouvé en lui quelque répugnance à la laisser sortir : il vous croit trop bon [3]. Je n'ai nulle part à ces impressions-là, monseigneur. Je ne lui avois pas dit un mot de votre dessein, et je veux demeurer ferme dans celui de ne suivre que vos mouvemens en pareilles occasions.

J'ai vu notre ami [4]. Nous avons bien disputé, mais fort doucement ; je voudrois être aussi fidèle et aussi attachée

[1] Peut-être faut-il, d'après ce billet de Mme de Maintenon, placer au même moment, fin septembre 1696, la lettre bien connue où Boileau raconte à Racine son entrevue avec le père de La Chaise, et la lecture qu'il lui fit de cette épître sur l'amour de Dieu que Mme de Maintenon appelle improprement une satire.

[2] Dans l'affaire du quiétisme.

[3] L'archevêque de Paris voulait et obtint que Mme Guyon, prisonnière à la Bastille, en sortît pour être placée chez les filles de Saint-Thomas, à Vaugirard.

[4] Fénelon.

à mes devoirs qu'il l'est à son amie. Il ne la perd pas de vue, et rien ne l'entame sur elle.

Je vois avec une grande joie, monseigneur, qu'on s'accoutume à vous et qu'on est persuadé par vous. Je l'ai vu dans ce qui regarde les Pères de l'Oratoire, et vous acquerrez toute confiance en n'étant point entêté. Les petites confidences sur le Père de Sainte-Marthe ont contribué à vous faire croire sur le reste.

Il est triste qu'il y ait si peu de sujets quand il y a un évêché vacant.

La voie de M. Tiberge est bonne et celle de M. le m.[1] quelquefois, afin de cacher la moitié de notre commerce.

A Mme DE RADOUAY, DAME DE SAINT-LOUIS.

Bibl. nat. Mss. Fr. nouv. acq. 1458, p. 1651. — *Lettres édif.*, t. VI.

(15 octobre — ou 15 novembre — 1696.)

Profitez, je vous en conjure, pour vous et pour les autres, de l'expérience que vous venez de faire sur le quinquina[2]; rien n'est plus déraisonnable que vos préventions, notre siècle en a sur tout. Il n'y a plus personne qui ne veuille être médecin; il n'y en a guère moins qui se mêlent de diriger; on décide sur tout; les femmes se mêlent de juger des livres, des sermons, du gouvernement de l'état spirituel et temporel; la modestie

[1] Lavallée, t. IV, p. 122, écrit : M. de Montchevreuil; il est possible qu'il soit ici question en effet du marquis de Montchevreuil; mais c'est une pure hypothèse.

[2] L'arbre ainsi nommé est originaire du Pérou. Les vertus fébrifuges de son écorce ne commencèrent à être connues des Européens que vers 1639, en Espagne. Les Jésuites de Rome répandirent cette connaissance en Italie dix années après. En 1679 Louis XIV acheta le secret d'une préparation spéciale d'un Anglais nommé Talbot, et en publia l'usage, qui, toutefois, ne se propagea généralement que par les efforts de la Condamine, en 1738.

n'est plus en usage ; on ne sait plus répondre : Je ne sais pas, ou ce n'est pas à moi à juger. On ne demeure court sur aucune matière, on met à la place du savoir et de l'esprit une présomption insupportable, car jamais on ne fut plus ignorant. N'ayez ni ne laissez chez vous ce caractère ; dites tout simplement que vous ne savez pas. Laissez-vous conduire aux directeurs, aux médecins, aux supérieurs, aux magistrats, au Roi ; inspirez cette modestie à vos filles, pour qui cette lettre est plus nécessaire que pour vous.

Je suis ravie que les rouges aient envie de me plaire : quel plaisir si, à la première visite que je leur rendrai, vous me disiez qu'elles sont toutes très bonnes ! elles parviendront à ce bonheur si elles le demandent à Dieu, et qu'elles le servent de tout leur cœur !

A Mme LA DUCHESSE DE SAVOIE.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 434.

(5 novembre 1696)

Je voudrois qu'il me fût permis d'envoyer à Votre Altesse la lettre que je viens de recevoir du Roi[1]. Il n'a

[1] La duchesse de Savoie, mère de la jeune princesse qui allait épouser le duc de Bourgogne, était fille de Monsieur, frère du Roi, et d'Henriette d'Angleterre, sa première femme. Marie-Adélaïde de Savoie, la future duchesse de Bourgogne, était entrée en France par le pont de Beauvoisin, le 15 octobre. On devait la recevoir à Fontainebleau ; mais le Roi, impatient de la voir, alla au-devant d'elle jusqu'à Montargis, suivi de Monsieur et de la foule des courtisans. C'est de là qu'il écrivit à Mme de Maintenon une longue lettre publiée pour la première fois en 1822 par la Société des bibliophiles, et dont l'autographe, qui était à la bibliothèque du Louvre, a péri dans l'incendie de mai 1871. En voici quelques fragments : (4 novembre 1696) « Elle a la meilleure grâce, écrit-il, et la plus belle taille que j'ai jamais vue ; habillée à peindre et coiffée de même ; les yeux vifs et très beaux, les paupières noires et admirables ; le teint

pu attendre jusqu'à ce soir à me dire comment il a trouvé la princesse; il en est charmé, et conclut par ce qu'il voit en elle que son éducation n'a pas été négligée. Il se récrie sur son air, sa grâce, sa politesse, sa retenue, sa modestie. Madame s'est chargée de faire savoir à Votre Altesse Royale tout ce que je lui ai dit; ainsi je ne le répéterai point. Je ne saurois comprendre comment Votre Altesse Royale a si bien su tromper sur une princesse qui a été vue de tout le monde; mais il est certain qu'on l'a trouvée bien différente des portraits que Votre Altesse Royale a faits d'elle, et de ceux qu'elle a envoyés.

Depuis que la princesse est arrivée, je n'ai cessé de désirer que Votre Altesse Royale pût voir comment on l'a reçue, et à quel point le Roi et monseigneur en sont contents. Il n'est pas possible de se tirer de cette entrevue comme elle l'a fait; elle est parfaite en tout, ce qui surprend bien agréablement dans une personne de onze ans. Je n'ose mêler mon admiration à celles qui seules doivent être comptées; mais je ne puis pourtant m'empêcher de dire à Votre Altesse Royale que cet enfant est un prodige, et que, selon toutes les apparences, elle sera la gloire de son temps. Vos Altesses Royales me font trop d'honneur d'approuver que j'y donne mes soins; je crois qu'il les faut borner à empêcher qu'on ne la gâte, et à prier Dieu de bénir cet aimable mariage. Monsieur et Madame instruiront Votre Altesse Royale de tout le détail, et il ne me reste plus qu'à l'assurer de mon profond respect.

fort uni, blanc et rouge comme on peut le désirer, les plus beaux cheveux noirs que l'on puisse voir et en grande quantité; la bouche fort vermeille, les lèvres grosses, les dents blanches, longues et fort mal rangées, les mains bien faites, mais de la couleur de son âge.... Je suis tout à fait content.... J'espère que vous la serez aussi.... L'air est noble, les manières polies et agréables. J'ai plaisir à vous en dire du bien, car je trouve que, sans préoccupation et sans flatterie, tout m'y oblige. »

A Mme LA DUCHESSE DE SAVOIE.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 440.

(6 novembre 1696.)

Voici une lettre qui ne convient guère au respect que je dois à Votre Altesse Royale ; mais je crois qu'elle pardonnera tout aux transports de joie où nous sommes du trésor que nous recevons ; car Mme la duchesse du Lude, qui n'en parle plus que les larmes aux yeux, dit que l'humeur est aussi accomplie que ce que nous voyons ; pour l'esprit, elle n'a que faire de parler pour le montrer, et sa manière d'écouter et tous les mouvemens de son visage font assez voir que rien ne lui échappe. Votre Altesse Royale, quoi qu'on puisse lui mander, ne croira point jusqu'où va la satisfaction du Roi ; il me faisoit l'honneur hier de me dire qu'il falloit qu'il fût en garde contre lui parce qu'on la trouveroit excessive. Elle a trouvé Monsieur un peu gros, mais pour monseigneur, elle le trouve menu, et le Roi de la plus belle taille du monde. Elle a une politesse qui ne lui permet pas de rien dire de désagréable ; je voulus hier m'opposer aux caresses qu'elle me faisoit, parce que j'étois trop vieille ; elle me répondit : « Ah ! point si vieille ». Elle m'aborda quand le Roi fut sorti de sa chambre en me faisant l'honneur de m'embrasser ; ensuite elle me fit asseoir, ayant remarqué bien vite que je ne puis me tenir debout ; et, se mettant d'un air flatteur presque sur mes genoux, elle me dit : « Maman m'a chargée de vous faire mille amitiés de sa part, et de vous demander la vôtre pour moi : apprenez-moi bien, je vous prie, tout ce qu'il faut faire pour plaire ». Ce sont ses paroles, madame, mais l'air de gaieté, de douceur et de grâce dont elles sont accompagnées ne peut se mettre dans une lettre. Quelque longue que soit celle-ci, je suis persuadée qu'elle n'en-

nuiera pas Votre Altesse Royale. J'aurai l'honneur de lui en écrire quand je connoîtrai encore mieux l'*aimable* princesse que je m'en vais voir.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. II, p. 87.

Marly, ce 21 février (1697).

J'ai vu nos amis, monseigneur; nous avons été fort embarrassés les uns avec les autres. M. l'archevêque de Cambrai me parla un moment en particulier. Il sait le mauvais effet de son livre[1], et le défend par des raisons qui me persuadent de plus en plus que Dieu veut humilier ce grand esprit, qui a peut-être trop compté sur ses propres lumières. Il me dit que le père de La Chaise lui avoit rendu compte d'une conversation qu'il avoit eue avec le Roi, après laquelle il ne pouvoit se dispenser de lui parler. Je tombai d'accord de tout. Mais, par les dispositions que je vois dans le Roi, M. de Cambrai aura peu de satisfaction de cet éclaircissement. Je parlai aussi

[1] Sur ce livre des *Maximes des saints* le jugement de Saint-Simon se rencontre avec celui de Mme de Maintenon : « Si on fut choqué de ne le trouver appuyé d'aucune approbation, on le fut bien davantage du style confus et embarrassé, d'une précision si gênée et si décidée, de la barbarie des termes qui fesoit comme une langue étrangère, enfin de l'élévation et de la recherche des pensées qui faisoient perdre haleine comme dans l'air trop subtil de la moyenne région. Presque personne qui n'étoit pas théologien ne put l'entendre, et de ceux-là encore après trois ou quatre lectures.... Je rapporte non pas mon jugement..., mais ce qui s'en dit alors partout, et on ne parloit d'autre chose jusques chez les dames; à propos de quoi on renouvela ce mot échappé à Mme de Sévigné lors de la chaleur des disputes sur la grâce : Épaississez-moi un peu la religion, qui s'évapore toute à force d'être subtilisée. Ce livre choqua fort tout le monde..., le Roi surtout. » (T. I, p. 408.)

un moment à M. le duc de Beauvillier, qui me montra sa peine du silence du Roi.

J'ai fait ce que j'ai pu pour gagner qu'on veuille le prévenir; mais on ne veut point, et cette conversation ne sera pas moins froide que l'autre. Cette opposition n'a pas été inspirée par moi; elle est dans le cœur du Roi sur toutes les nouveautés. Je vois bien qu'on me l'imputera; mais je vous dois la vérité, monseigneur, et je vous la dis. Du reste, je suis prête à dire tout ce que je croirai de mon devoir dans une occasion si importante.

Je n'ai point vu M. de Meaux, quoique j'aie fait quelque diligence pour cela. J'ai pensé qu'il veut peut-être pouvoir dire qu'il ne m'a pas vue pendant tout ce vacarme : on dit qu'il est grand.

M. de Pontchartrain ne vous embarrassera plus. Son fils épouse Mlle de Roucy.

J'ai oublié ce qui m'oblige à vous écrire. M. de Cambrai veut vous parler, monseigneur, en ma présence. Il me l'avoit déjà proposé, et je lui avois répondu que ce seroit quand il vous plairoit; mais il me paroît qu'il veut que je sollicite et que je concerte cette entrevue. Il m'a mis entre les mains un mémoire des articles qu'il veut traiter avec vous, qui sont des interrogations sur tout ce qui s'est passé. Je ne prévois nulle utilité de cette conversation; mais peut-être tirera-t-il quelque avantage si on la lui refuse, comme il veut en tirer du silence de M. de Meaux.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. I, p. 114.

1er avril (1697).

Il y a trois traités dans ce petit livre, monseigneur, tous trois de M. de Cambrai; le premier et le dernier ont été faits à ma prière. Celui *De la tristesse et de la dissipation* a été fait, je crois, pour Mme de Chevreuse; au moins c'est d'elle que je le tiens[1]. Ces dames[2] m'ont écrit; je suis embarrassée avec elles, et je suis incapable de dissimulation. Elles sauront combien vous avez parlé et écrit en leur faveur.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. II, p. 97.

11 mai (1697).

Je suis honteuse, monseigneur, de tout ce que vous prenez la peine de m'écrire pour me rassurer. Il est vrai que je crains vivement que M. de Meaux et vous n'alliez pas de concert pour le fond de cette affaire-ici; mais je suis bien persuadée, monseigneur, qu'on ne peut ni ne doit exiger que M. de Meaux juge M. de Cambrai, puisqu'il s'est toujours expliqué là-dessus. Le Roi parla hier à M. de Beauvilliers, selon vos intentions, et le

[1] Le petit traité de Fénelon *Sur la dissipation et la tristesse* commençant par ces mots : « Vous êtes en peine sur deux choses... » est sans doute celui dont parle Mme de Maintenon; quant aux deux autres, composés pour elle, celui *De la simplicité* et celui *Des Croix qu'il y a dans l'état de prospérité, de faveur et de grandeur*, semblent pouvoir lui convenir particulièrement. Chacun d'eux n'a que quelques pages.

[2] Mme de Maintenon désigne ici les duchesses de Beauvillier, de Chevreuse, de Charost, qui continuaient à soutenir avec ardeur Fénelon et Mme Guyon.

trouva si froid qu'il n'augura rien de bon de la réponse qu'on lui doit rendre lundi. Le Roi s'expliqua fortement et fit envisager la suite que pourroit avoir tout ceci. La scène de Saint-Cyr va faire un grand bruit et sera regardée comme un prélude. Dieu veuille, monseigneur, vous bien éclairer, fortifier et consoler, car cette affaire est si affligeante qu'il n'y a que la soumission à sa volonté qui puisse faire respirer.

J'ai espéré que le mariage proposé se feroit. La demande du gouvernement de Rocroi a tout gâté ou peut-être servi de prétexte. Je suis bien en peine de Mme votre mère.

L'agitation que causait la lutte entre Bossuet et Fénelon au sujet du quiétisme avait son écho à Saint-Cyr. Quelques dames, Mmes de la Maisonfort, de la Tour, et de Montaigle résistaient aux exhortations de l'évêque de Chartres, et continuaient sourdement à propager dans la maison les doctrines de Mme Guyon avec l'ardente et subtile spiritualité de Fénelon sur le pur amour et l'abandon. On sait l'horreur de Louis XIV pour tout ce qui lui semblait porter atteinte à l'autorité et à l'unité religieuse. Quand il sut ce qui se passait à Saint-Cyr, il en fut fort irrité, et résolut de couper dans le vif. Mme de Maintenon, qui se sentait responsable, abandonna très vite les dames suspectes : une lettre de cachet les exila dans des monastères éloignés. Celui qui montra le plus de bonté en cette triste affaire fut Bossuet. Il recueillit dans un couvent de son diocèse Mme de la Maisonfort, la plus compromise, la plus ardente des trois dames expulsées. Avec une patience et des ménagements infinis, il ramena la paix dans cette âme troublée. Quand on lit les réponses qu'il faisait aux longs questionnaires qu'elle lui adressait, on ne sait ce qui étonne le plus, des subtilités, des scrupules de celle qui interroge, ou de la science, de la hauteur de sens et de la charité de celui qui répond. Mme de Maintenon s'était engagée à payer la pension de Mme de la Maisonfort dans le couvent où elle s'était retirée. On est obligé de dire que cette pension fut souvent en retard, et Bossuet craignait de rappeler

cette dette de charité, véritable dette de justice, envers une pauvre fille que Mme de Maintenon avait précipitée pour ainsi dire dans la vie religieuse, qu'elle avait enivrée de son amitié, de ses louanges, et dont elle faisait la victime expiatoire d'erreurs encouragées tout d'abord et propagées par elle-même. Les lettres qui suivent reviennent sur toutes ces agitations de Saint-Cyr.

A Mme DE RADOUAY, DAME DE SAINT-LOUIS.

Bibliothèque nationale. Mss. Fr., nouv. acq., 1438, p. 1652. Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 471.

Ce 11 mai 1697.

Vous ne pleurerez jamais tant vos sœurs que je les pleure depuis quatre ou cinq ans, et encore plus depuis deux ou trois mois que je voyois qu'il en faudroit venir à ce qui s'est fait. Je les aimois par inclination et par estime, les voyant très vertueuses. Mais je dois préférer le bien de la maison à toute autre considération, et j'espère de la bonté de Dieu pour Saint-Cyr qu'il vous donnera des supérieurs spirituels et temporels incapables de tolérer la moindre nouveauté sur la religion.

Je vous renvoie vos lettres de M. de Fénelon : il ne m'y paroît rien que de bon, et quand j'en jugerois mal, rien n'est dangereux à une fille qui est prête à tout quitter au premier mot des supérieurs. Le silence intérieur ne m'épouvante point quand je vois qu'on y joint le désir de l'exercice de toutes les vertus. Soyez en paix, ma chère fille, priez pour nos chères sœurs, demandez la docilité et l'humilité pour elles, ce sont leurs vrais besoins, et servez Dieu dans la place où l'obéissance vous met sans en désirer d'autres. Appliquez-vous votre lettre imprimée[1], en vous croyant indigne de tout. Peut-être les confondois-je ; mais il n'importe. Adieu, priez pour moi plus que jamais.

[1] Probablement une de ces lettres de Fénelon.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits de Mouchy, t. II, p. 50.

29 mai (1697).

Les amis de Mme Guyon savent que vous l'avez vue, monseigneur, et que vous lui avez porté la lettre du père de la Combe[1]. Ainsi la nécessité de resserrer cette femme augmente. Cependant vous avez oublié d'en parler au Roi, qui pense comme vous, et qu'il faut lui ôter les deux filles qu'elle a auprès d'elle. Si vous m'écrivez pour avoir son ordre, ne répondez, s'il vous plaît, qu'à ce premier article de ma lettre et non pas à celui qui suit.

J'ai parlé au Roi pour ôter ceux qui environnent les princes, et j'ai fini mon discours en disant que je ne pouvois pardonner à M. le duc de Beauvillier d'avoir choisi les amis de Mme Guyon, les connoissant pour tels de longue main.

En effet, je vois chaque jour de plus en plus combien j'ai été trompée par tous ces gens-là à qui je donnois ma confiance sans avoir la leur; car, s'ils agissoient simplement, pourquoi ne me mettoient-ils pas de tous leurs

[1] Le père de la Combe avait été le directeur de Mme Guyon; il l'avait accompagnée dans tous ses voyages. Beaucoup plus compromis et moins intéressant qu'elle, il avait été enfermé au château de Lourdes, et ensuite à Vincennes. — Sur l'histoire de Mme Guyon et sur toute cette querelle du quiétisme, on peut consulter l'ouvrage de M. L. Guerrier : *Mme Guyon, sa vie, sa doctrine*, etc. (1881). On y trouvera (p. 407) la lettre du père de la Combe dont il est ici question. On remarquera que l'auteur de cette intéressante étude a le tort de citer les lettres de Mme de Maintenon d'après La Beaumelle, c'est-à-dire d'après un texte falsifié; la publication de M. Lavallée lui permettait d'être plus exact. On pourra lire aussi avec beaucoup de fruit l'article de M. Brunetière dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1881, où il juge avec autant de saine critique que de finesse non seulement le livre dont nous venons de parler, mais la fameuse querelle qui mit aux prises deux grands esprits et passionna la société de leur temps.

mystères? et, s'ils craignoient de me les révéler, n'est-ce pas une preuve qu'ils avoient un dessein formé, et qu'ils se servoient de mon amitié et de mon crédit pour établir cette nouveauté à la cour ?

Le Roi me parut disposé à parler franchement à M. le duc de Beauvillier. S'il ne le fait pas dès demain, ce sera une grande marque du crédit de ce ministre.

Poussez M. d'Argenson, monseigneur, et faites-lui parvenir que nous le croyons gagné par les amis de Mme Guyon.

Je vis hier Mme la duchesse de Guiche, dont je suis très satisfaite par rapport à tout ce que je traitai avec elle : il me parut qu'elle tenoit encore à Mme la duchesse de Mortemart; mais il n'importe, puisqu'elle ne la voit plus.

Je proposai hier de nommer un ambassadeur; on y fera quelque réflexion.

A Mme DU PÉROU, SUPÉRIEURE.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 488.

(Juin 1697.)

Vous savez, ma chère fille, ce qui a donné entrée à Mme Guyon chez vous, et vous savez aussi la suite de son commerce. J'ignorois entièrement le danger dont il étoit; ou plutôt j'ai été imprudente de laisser entrer ici une personne sans m'être bien informée de sa conduite. Dieu l'a permis pour vous en faire bien voir les conséquences, et pour vous rendre plus circonspectes que moi. Vous avez vu la peine que votre évêque a eue à détruire ses maximes et à supprimer ses livres et ses écrits : il me parut qu'il suffisoit pour vous qu'il les désapprouvât, et vous devez vous en tenir pour toujours à la décision de vos supérieurs. Je n'aurois pas voulu faire d'autres

consultations s'il n'y avoit eu que l'intérêt de votre maison ; mais le bruit que cette affaire a fait et dans Paris et à la cour me fit voir que le Roi en auroit connoissance, et ne manqueroit pas de m'en parler. C'est ce qui m'obligea à consulter pour être en état de répondre au Roi. Je choisis pour cela M. l'évêque de Meaux et l'évêque de Châlons, M. Joly, le père Bourdaloue, M. Tronson, et nos chers amis M. Brisacier et M. Tiberge. Si j'avois su quelque chose de meilleur, je m'y serois adressée. Je leur écrivis, et les priai de me mander leur avis sur les livres et les manuscrits qui contenoient cette illusion qu'on nomme quiétisme; vous verrez leur réponse. Celle de M. l'évêque de Meaux n'y est pas, parce que je lui fis ma consultation verbalement, s'étant trouvé à la cour en ce temps-là; vous verrez par ce qu'il a écrit depuis quel est son sentiment. Le Roi me parla comme je l'avois prévu, et ceux qui l'avoient instruit des bruits du quiétisme voulurent en accuser les personnes de la cour qu'il considère le plus[1], et avec lesquelles j'ai le plus grand commerce. Ils connoissoient en effet Mme Guyon et l'estimoient; mais, dès qu'ils la virent soupçonnée d'une mauvaise doctrine, ils voulurent consulter ses livres, et, sans m'en rien dire, consultèrent M. l'évêque de Meaux, M. l'évêque de Châlons et M. Tronson, ce qui me confirma encore dans l'estime que j'avois pour eux. M. l'abbé de Fénelon se joignit à ces messieurs, et tous ensemble examinèrent huit mois durant les livres, les manuscrits, les maximes et la vie de Mme Guyon. Ces assemblées[2] commençoient par la prière; on n'y portoit aucune passion, on travailloit ensemble, on travailloit séparément, et on cherchoit sans se presser à démêler l'exacte vérité, sans se prévenir. Pendant ce temps-là, M. l'archevêque

[1] Le duc de Beauvillier et le duc de Chevreuse, les amis de Fénelon.

[2] Elles sont connues sous le nom de conférences d'Issy.

de Paris[1] condamna les livres de Mme Guyon ; nos examinateurs approuvèrent cette censure sans se hâter davantage de donner la leur, et enfin, après les huit mois accomplis, après beaucoup de prières et de sacrifices, ils signèrent tous quatre la condamnation des propositions que vous voyez[2] ; ils firent ensuite les mêmes condamnations dans leurs diocèses, qui seront suivies de plusieurs autres. Que cette expérience vous mette sur vos gardes, ma chère fille, pour ne pas donner d'entrée chez vous aux profanes nouveautés : les livres, les confesseurs, les écrits donnés mystérieusement sont les moyens dont le démon se sert pour troubler la paix de la conscience ; les filles en sont très susceptibles ; gardez les vôtres avec une vigilance qui aille jusqu'à la défiance ; demeurez simples dans votre piété, soyez soumises à vos supérieurs, ne soyez point curieuses. Nous sommes ignorantes ; mais il n'importe, n'ayant qu'à nous laisser conduire.

A M. LE MARQUIS DE DANGEAU[3].

Collection Morrison, à Londres.— Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes* t. IV, p. 459.

21 juin (1697).

Il est bizarre de vouloir faire de vous un précepteur ; mais vous êtes capable de tout pour le bien, et vous en

[1] C'était alors M. de Harlay.

[2] En un formulaire de trente-quatre articles appelé le *Formulaire d'Issy*. Fénelon le signa « non par conviction, mais par déférence ».

[3] Le marquis de Dangeau, qui était chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne, n'était pas seulement un parfait courtisan, le plus beau joueur et le plus habile, comme le constate si bien Mme de Sévigné (lettre du 29 juin 1676) ; c'était encore un homme instruit, un bel esprit, qui faisait facilement des vers, et qui était de l'Académie française. C'était de plus un honnête homme, d'un aimable caractère, malgré ce qu'en dit Saint-Simon. Mme de Maintenon lui

pouvez plus faire à la princesse[1] que tous les maîtres du monde. Je crois qu'il faudroit lui faire tous les jours deux leçons, l'une de la fable, l'autre de l'histoire romaine. Vous savez mieux que moi, monsieur, qu'il ne faut point songer à la faire savante, on n'y réussiroit pas. Il faut se borner à lui apprendre certaines choses qui entrent continuellement dans le commerce des plaisirs et de la conversation; nous avons déjà traité ce chapitre. Je voudrois que Mlle d'Aubigné prît les mêmes leçons pour lui en pouvoir parler le reste du jour; les dames le peuvent faire aussi, et, si vous pouvez nous donner une heure par jour, je crois qu'elle saura bien des choses qui lui seront utiles et agréables. J'ai choisi Coëffeteau[2] parce que les chapitres sont courts, et notre princesse n'aime pas ce qui est long. Il faut achever *Théodose*[3]. Si vous voulez faire un petit projet, je le ferai suivre et apprendrai moi-même pour la faire répéter. S'il n'y a rien de dangereux ni de trop libre dans les métamorphoses et fables, je vous supplie d'en faire acheter les livres; mais si on ne doit pas les laisser dans les mains

rend en maintes occasions ce témoignage, et l'on s'explique ainsi qu'elle l'ait associé à l'éducation de la jeune princesse. Il est l'auteur de ce *Journal*, source d'informations si abondantes et si sûres pour toute la fin du règne de Louis XIV, et que Saint-Simon n'a dénigré qu'après s'en être utilement servi. Voir la très intéressante préface des éditeurs du *Journal* de Dangeau, MM. Soulié et Dussieux.

[1] La duchesse de Bourgogne.

[2] Nicolas Coëffeteau (mort en 1623) était un dominicain devenu célèbre sous Henri IV comme prédicateur et controversiste. Il eut à ce dernier titre de nombreuses missions et publia beaucoup d'écrits. Ses talents lui valurent l'évêché de Marseille en 1621. Mme de Maintenon parle évidemment ici de son *Histoire romaine depuis Auguste jusqu'à Constantin*, imprimée plusieurs fois de 1621 à 1680, ouvrage certes fort médiocre, mais qui n'en passa pas moins pour un chef-d'œuvre de la prose française.

[3] La *Vie de Théodose*, par Fléchier. Il l'avait écrite pour servir à l'instruction du Dauphin. « C'est, en vérité, la plus belle chose du monde, écrit Mme de Sévigné, et d'un style parfait. »

de la princesse et de ma nièce, il vaut mieux nous en tenir à ce que vous nous direz. Quand vous trouverez l'occasion de lui faire un portrait de quelque princesse bien polie, modeste, précieuse, délicate, s'attirant le respect, ne le manquez pas, s'il vous plaît. Je crains qu'on ne se conforme à la grossièreté de notre siècle. Tout ceci demeurera entre nous. Je suis obligée de finir.

Languet de Gergy, dans ses *Mémoires sur Mme de Maintenon*[1], dit que, « sur les fins de la guerre qui avoit commencé en 1688, quelqu'un, profitant du désir que le Roi avoit de donner la paix à son peuple et à l'Europe, lui suggéra, comme un moyen de la faciliter, de faire rentrer les protestants dans le royaume à certaines conditions ; et, sous le prétexte des avantages que le Roi en retireroit, il donna un mémoire à cet effet. Mme de Maintenon, à qui apparemment le Roi communiqua le projet, sentit son zèle ému à une proposition qui lui parut contraire au vrai bien de l'Église et de l'État. Quelque éloignée qu'elle voulût être de se mêler des affaires, elle crut devoir s'intéresser à celle-ci à cause de ses conséquences pour la religion, à laquelle elle étoit prête de tous sacrifices, jusqu'à sa modestie même : elle réfuta le mémoire par celui que l'on garde encore tout entier de sa main et que je vais transcrire. »

Lavallée, en insérant ces lignes[2], met en note : « On croit que ce quelqu'un était Vauban ». Il ajoute dans la même note : « Les alliés, dans les négociations de Ryswick, voulurent imposer comme condition à Louis XIV la rentrée des protestants ». « Il n'a jamais voulu, dit Dangeau, rien entendre là-dessus. »

Dangeau parle en effet ainsi au 26 septembre 1697, et l'on comprend sans peine que le moment était mal choisi pour tenir à Louis XIV le même langage que les puissances ennemies.

[1] Page 259. Voir Lavallée, *La famille d'Aubigné et Mme de Maintenon, suivi des Mémoires inédits de Languet de Gergy, archevêque de Sens, sur Mme de Maintenon et la cour de Louis XIV*. Plon, 1863, in-8°.

[2] Lavallée, *Correspondance générale*, IV, 197.

Mais quel rapport y a-t-il entre cette proposition, faite en un moment pareil, et le mémoire que Vauban avait adressé dix années plus tôt, puisque la dure réponse que lui adressa Louvois est du 13 octobre 1686? On dit bien que Vauban, non découragé, envoya son écrit à Mme de Maintenon; mais ce dut être bien avant 1697. De plus, le mémoire de Mme de Maintenon ne paraît pas répondre à ce que contenait d'essentiel celui de Vauban. Il demandait[1] le rétablissement pur et simple de l'édit de Nantes, tandis que Mme de Maintenon, ne supposant même pas qu'une telle proposition pût être imaginée, ne s'attache qu'aux ordonnances qui ont suivi et aggravé l'édit de révocation en présence des résistances ultérieures des Réformés.

RÉPONSE DE Mme DE MAINTENON

A UN MÉMOIRE TOUCHANT LA MANIÈRE LA PLUS CONVENABLE DE TRAVAILLER A LA CONVERSION DES HUGUENOTS.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 457.

1697.

Si les choses étoient aujourd'hui au même état que lors de l'édit qui révoqua celui de Nantes, je serois d'avis, sans balancer, qu'il faudroit s'en tenir à cette révocation, se contenter d'abolir l'exercice public de la R. P. R.[2], et penser à réunir peu à peu tous les sujets du Roi dans la même religion, en excluant dans les occasions qui se présenteroient les huguenots des charges et emplois, s'appliquant avec patience et avec douceur à les convertir en les persuadant de la vérité.

Mais, dans la situation où l'on se trouve aujourd'hui, il faut, ce me semble, changer d'idée.

Il est vrai que, par rapport à la conscience, il me paroîtroit qu'on pourroit aller jusqu'à rétablir dans le

[1] Voir l'*Histoire de Vauban*, par M. Georges Michel. Plon, 1879, in-8°, p. 436.

[2] De la Religion Prétendue Réformée.

royaume la liberté d'être de la R. P. R. sans exercice public, si cela garantissoit de quelque grand péril, et que l'on n'eût que ce seul moyen dont on se pût servir.

Mais, bien loin de croire que l'on en dût attendre des effets semblables, je suis persuadée qu'un changement de telle nature en produiroit beaucoup de mauvais et point de bons. Voici les raisons sur lesquelles je fonde mon avis :

1° Dans la conjoncture présente, cette démarche seroit regardée dans les pays étrangers, dans le royaume même, et surtout par les huguenots fugitifs et par les nouveaux convertis, comme l'effet d'une appréhension causée par la situation des affaires. Ces gens-là en deviendroient plus insolens, et fortifiés par les impressions et les espérances que leurs ministres leur donneroient, les moindres mauvais succès qu'auroient les armes du Roi seroient capables de les porter à tout entreprendre.

2° Je crois qu'une partie de ceux qui ont passé dans les pays étrangers affoibliroient l'État plutôt que de le fortifier par leur retour. Ce sont les plus entêtés et les plus opiniâtres du parti qu'on a vus capables de renoncer à leurs biens, à leur patrie, aux devoirs les plus essentiels, et même à leur légitime souverain, plutôt que de plier à ce qu'on exigeoit d'eux. Des gens de ce caractère seroient prêts à tout hasarder et à donner du mouvement à ceux dont les intentions sont les moins mauvaises, et je crois qu'on ne se tromperoit pas en les regardant non seulement comme ennemis, mais comme capables de nous en susciter une infinité d'autres. Enorgueillis par le bon succès de leur opiniâtreté, ils confondroient par leurs reproches et leurs railleries les nouveaux convertis ; c'en seroit assez pour faire retomber le petit nombre de ceux qui ont connu la vérité, mais dont la foi n'est pas encore bien affermie, qui sont incertains; et ceux qui, avec le temps, auroient pu suivre le bon parti seroient

fixés à demeurer dans le mauvais, et, pour ceux qui sont huguenots dans leur cœur, il y auroit moins d'espérance que jamais à leur conversion.

3° On ne peut s'attendre que la liberté tacite de conscience sans exercice public satisfît ceux qui rentreroient dans le royaume, ni les nouveaux convertis qui y sont demeurés. Ils compteroient pour rien le changement qu'on feroit en leur faveur s'il n'étoit suivi d'un accord qui les remît au même état où ils étoient avant la révocation de l'édit de Nantes. Comme ils attribueroient à la crainte ce qui leur auroit été accordé, ils souhaiteroient des événemens qui, en l'augmentant, leur feroient espérer d'obtenir le reste, et n'attendroient que des occasions pour y contribuer.

4° Si l'on accordoit la liberté de conscience, pourroit-on ôter aux pères et aux mères l'éducation de leurs enfans? Si on le faisoit, ils seroient plus irrités qu'ils ne le sont aujourd'hui; si, comme je crois qu'il seroit impossible de l'éviter, on les en laissoit maîtres, ce seroit perpétuer dans le royaume un corps puissant que la religion tiendroit toujours dans des intérêts contraires au bien de l'État, et qui, s'ils se voyoient privés d'espérances prochaines, en concevroient d'éloignées et envisageroient dans l'avenir une guerre civile, un règne foible, une minorité comme une ressource pour sortir de ce qu'ils appelleroient oppression.

5° Enfin, dans la situation où sont les esprits, pourroit-on espérer de les guérir de leur défiance? Ils croiroient que l'on céderoit pour un temps à la nécessité, qu'aussitôt que la paix seroit faite, le Roi reprendroit la suite d'un dessein qui lui a tenu si fort au cœur, et ils ne compteroient pas plus sur l'exécution d'une nouvelle déclaration accordée en leur faveur que sur celle de l'édit qui, en révoquant celui de Nantes, conservoit la liberté de conscience, la sûreté de leurs personnes et de

leurs biens, et qui cependant a été suivi de tout ce qui s'est fait contre eux dans les derniers temps.

De plus, par rapport au Roi, j'ai répugnance à un changement tel que seroit celui qu'on propose. Quitter ainsi une entreprise qu'il a poussée si hautement, sur laquelle il a permis qu'on lui ait donné tant de louanges, et dans laquelle ses ennemis ont toujours publié qu'il succomberoit, il me semble que cela intéresseroit sa réputation et seroit contraire à la sagesse et à la fermeté ordinaire de ses résolutions.

De toutes ces raisons il me paroîtroit résulter que le meilleur parti qu'il y auroit à prendre, ce seroit, sans donner aucune nouvelle déclaration et sans révoquer aussi aucune de celles qui ont été données, de continuer comme on a déjà commencé, à adoucir insensiblement la conduite des nouveaux convertis; surtout à ne les point forcer à commettre des sacrilèges en approchant des sacremens sans foi et sans dispositions; ne point faire traîner sur la claie les corps de ceux qui auroient refusé les sacremens à la mort, et ne point faire recherche des effets remis dans le commerce par ceux qui sont hors du royaume.

Pour les attroupemens, ce sont des révoltes et des désobéissances nécessaires à punir, et j'approuverois les châtimens les plus rigoureux, pourvu, comme il est juste, qu'ils tombent sur les seuls coupables, et que les innocens ne soient pas confondus avec eux.

Veiller pendant la guerre, autant qu'il se pourra, à l'éducation des enfans; mais, au retour de la paix, considérer cette affaire comme une des principales de l'État, prendre des mesures suivies et uniformes pour éloigner les jeunes gens de leurs familles, n'épargner ni soins ni argent pour leur faire trouver hors de chez eux la subsistance nécessaire : cela, dans le temps, demanderoit un grand examen pour former un plan général dont il ne

faudroit plus se départir. Par cette conduite, on parviendroit à anéantir en France la R. P. R., et on pourroit la délivrer d'un mal dont elle souffre depuis longtemps.

Je n'entreprendrai point de réfuter en détail le mémoire qui m'a été communiqué; j'observerai seulement que l'auteur y parle de zèle et de fidélité comme si on avoit oublié tout ce que l'histoire rapporte de la conduite des huguenots depuis leur origine. N'ont-ils pas fait des guerres sanglantes à nos rois? N'ont-ils pas attiré plusieurs fois des armées étrangères? De ce règne ici, n'a-t-on pas découvert la suite de leurs mauvaises intentions par un acte secret d'un de leurs synodes, fait dans un temps où ils espéroient que Cromwell pourroit les appuyer? Et ne voit-on pas encore aujourd'hui, par les lettres de ceux qui sont fugitifs, combien ils sont portés pour le prince d'Orange et pour les autres princes de leur religion? L'auteur du mémoire se trompe, je crois, aussi quand il attribue la ligue des princes protestans aux mauvais traitemens que les huguenots ont soufferts. Elle me paraîtroit plutôt un effet de leur politique, et une suite de la jalousie et de l'animosité qu'ils ont conçues depuis longtemps contre la France.

L'auteur dit trop aussi quand il attribue la ruine du commerce, la disette de l'argent, la diminution des manufactures et de la culture de la terre, à la seule retraite de ceux qui sont sortis du royaume. Il est vrai qu'elle a fort augmenté le mal, mais il y avoit une source et une origine plus anciennes que ce qui est arrivé depuis la révocation de l'édit de Nantes.

« Ici cet écrit paroît fini; puis il y a quelques feuillets détachés, aussi de la main de Mme de Maintenon, où est écrit ce qui suit : » [1]

On ne croit point qu'il faille, par aucune déclaration,

[1] Ces deux lignes sont dans la copie des dames de Saint-Cyr, *Lettres édifiantes*, IV, 505.

faire voir aux nouveaux convertis qu'on consent qu'ils demeurent dans leur religion.

Ce seroit leur faire voir que l'on désapprouve et que l'on se repent de ce que l'on a fait par rapport à eux. Ce seroit les laisser maîtres de l'éducation de leurs enfans, qui non seulement les rendra de la même religion que leurs pères, mais qui hériteront aussi du ressentiment et de l'aigreur qu'ils ont et contre la personne du Roi et contre le gouvernement.

C'est garder dans le royaume un grand nombre de gens qui ne seront jamais contents que l'exercice de leur religion ne soit rétabli, qui l'espéreront toujours, qui désireront des temps fâcheux, qui entreront dans toutes les révoltes, et qui, après ce qui s'est passé, ne peuvent jamais être des sujets fidèles et affectionnés.

Si on fait revenir ceux qui sont sortis de France, combien reprocheront-ils la foiblesse de ceux qui ont abjuré, et combien leur feront-ils voir l'avantage qu'ils ont tiré de leur fermeté, puisque, sans avoir renoncé à leur religion, ils se trouvent dans le royaume avec le consentement du Roi, jouissant de leurs biens et pouvant espérer dans de certaines conjonctures le rétablissement de leurs temples?

Il ne faudroit point changer de conduite à leur égard d'une manière qui les persuadât que l'on ne se soucie plus de les convertir, mais s'y prendre avec plus de douceur et d'uniformité.

Conserver la même rigueur contre ceux qui s'assembleront ou se distingueront, mais fermer les yeux sur ceux qui ne vont point à la messe, sur ceux qui n'approchent point des sacremens, sur la manière dont ils meurent, et sur tout ce qu'on peut s'empêcher de voir.

Éviter surtout les spectacles qui donnent une idée de martyre, rien n'étant plus dangereux, tant pour les nouveaux convertis que pour les anciens.

Ne perdre jamais de vue le désir et le dessein de les convertir; s'y prendre avec des maximes solides et uniformes; en faire un projet, le bien examiner et le suivre doucement.

Confier ce que l'on veut aux intendans et aux évêques, afin qu'ils travaillent de concert.

Le plus grand bien seroit d'ôter les enfans; mais il faut accompagner ce dessein de beaucoup de discrétion.

On pourroit dans un temps de paix commencer par les pauvres, faire des hôpitaux dans chaque province, y recevoir les enfans que les parens y voudront mettre, les traiter et les instruire avec de grands soins, les laisser voir leurs proches, qui seront adoucis par le bonheur de leurs enfans.

Recevoir les garçons dans les cadets, et les filles dans des couvens. Des millions ne pourroient être mieux employés, soit que l'on regarde ce dessein en chrétien ou en politique.

L'instruction solide que l'on pourroit donner dans toutes les provinces seroit aussi utile aux anciens catholiques qu'aux nouveaux convertis.

Il faudroit charger du détail des personnes de bon esprit et de piété, qui rendroient compte des choses importantes aux secrétaires d'État de la province, et qui suivroient le reste avec un grand soin.

A M. L'ÉVÊQUE COMTE DE CHALONS, A CHALONS.

Manuscrits De Mouchy.

Versailles, le 25 (février 1698).

Monsieur,

Quoique le Roi ait tâché de réparer par ses bienfaits ce qui d'ailleurs manque à ma nièce, je suis persuadée

que tout l'honneur et l'avantage de cette affaire est pour moi, et que je méritois plus des complimens que des reciemens[1]. Je trouve, monsieur, dans votre maison, tout ce que je pouvois désirer, mais la vertu qui y règne est, grâce à Dieu, ce qui me touche le plus. Vous savez la part que vous y avez et combien je vous ai honoré même avant d'être connue de vous et de vous connoître. Je vous demande pour ma nièce votre bénédiction, vos prières, vos bontés quand elle aura l'honneur d'être la vôtre, et d'être bien persuadé du respect avec lequel je suis, etc.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits De Mouchy, t. II, p. 282.

Le 3 avril (1698).

Les pensions étoient dans le projet de notre mariage, comme le reste; mais comme elles ne devoient point entrer dans le contrat, on n'en avoit point parlé. Nos jeunes gens jouiront de quatre-vingt mille livres de rente : Dieu

[1] Mlle d'Aubigné, la fille de Charles d'Aubigné et la nièce de Mme de Maintenon, épousait le comte d'Ayen, fils aîné du maréchal de Noailles, et par conséquent neveu de l'archevêque de Paris et de l'évêque de Châlons. Dangeau écrit, à la date du mercredi 12 mars 1698, quand ce mariage fut déclaré : « Mme la duchesse de Bourgogne dîna chez Mme de Maintenon. Elle y alla dès le matin, dès qu'elle fut habillée, et y demeura tout habillée, faisant les honneurs à tous ceux qui venoient faire compliment à Mme de Maintenon sur le mariage de sa nièce. Mme de Maintenon se mit sur son lit pour recevoir les complimens. Le Roi donne à Mlle d'Aubigné 800 000 livres; savoir : 500 000 livres sur la maison de ville, et 100 000 écus argent comptant, et pour 100 000 francs de pierreries. Mme de Maintenon lui assure, après sa mort, 200 000 écus de son bien. Outre cela, le Roi donne au comte d'Ayen les survivances du gouvernement de Roussillon qu'a le duc de Noailles et du gouvernement de Berry qu'a M. d'Aubigné. Le gouvernement de Roussillon vaut 38 000 livres de rente et celui de Berry en vaut 30. Mme la comtesse d'Ayen sera dame du palais. »

veuille qu'ils en fassent un bon usage! Souvenez-vous, monseigneur, de la part que vous avez à mon choix, et mêlez-vous de donner vos conseils pour que les pauvres aient quelque part à la dépense.

Je suis ravie de vous voir content de ma nièce, que je vous conjure de nommer toujours la vôtre. Elle est véritablement modeste ; elle craint Dieu, elle respecte ses ministres. Je vous charge, monseigneur, d'empêcher qu'on ne la gâte par trop de caresses, par trop d'ajustement, par trop de plaisirs, par trop de magnificence, et par tout ce reste qui est si dangereux.

J'ai montré au Roi ce que vous m'avez envoyé ; il me dit que M. de Pontchartrain en avoit eu autant de M. d'Argenson. Au reste, monseigneur, je vous avertis qu'il n'y a rien de si galant que ce que vous me demandez sur sainte Françoise : je n'aurois jamais osé vous donner mon portrait. Mais, pour parler plus sérieusement, faites par vos prières et par vos conseils que je sois véritablement sainte comme celle dont on a pris l'habit pour me peindre[1]. Gardez toujours le saint François pour l'amour de moi ; ne prétendez pas que toute la noce finisse sans que j'aie l'honneur et le plaisir de dîner avec vous. Préparez-vous, monseigneur, à cette complaisance.

A M. L'ÉVÊQUE DE MEAUX[2].

3 avril 1698.

J'ai été si occupée depuis quelques jours, monsieur, que je n'ai pu répondre à votre lettre du 29 et à celle de

[1] Elle parle du tableau de Mignard où elle est peinte en sainte Françoise : probablement l'archevêque lui en demandait une copie.

[2] Lavallée donne cette lettre d'après l'autographe appartenant, dit-il, à la collection de Mme Hales, à Cantorbéry. Elle se trouve dans les *Œuvres* de Bossuet, édition Mellier et Leclère, in-12, t. XXVIII, p. 425.

M. votre neveu. Il est visible, monsieur, qu'il est innocent, et le Roi en est si persuadé qu'il ne juge point à propos d'en faire une plus grande perquisition. Mettez-le donc en repos là-dessus le plus tôt qu'il vous sera possible, car je comprends parfaitement son inquiétude, et l'estime du Roi est trop précieuse pour n'être pas alarmé d'une calomnie qui la feroit perdre si on y ajoutoit foi [1]. Cependant M. votre neveu doit se confier dans la vérité, qui a une force qui l'emporte, surtout si on veut avoir un peu de patience. C'est cette même confiance que j'ai aussi dans la vérité qui me fait espérer que la décision de Rome sera pour la gloire de Dieu et l'avantage de l'Église. Vous n'en avez jamais douté, monsieur, et m'avez souvent rassurée. Je suis, avec tout le respect que je dois, votre très humble et très obéissante servante.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits De Mouchy, t. I, p. 90 et 87.

A Saint-Cyr, le 24 mai (1698).

Souffrez, monseigneur, que je vous remercie très humblement de la manière obligeante dont je fus hier reçue

[1] L'abbé Bossuet, qui était à Rome pour l'affaire du quiétisme, explique ainsi, dans une lettre du 28 février 1698 à son oncle, l'accusation dont il était l'objet : « On prétend que le duc Sforza Cesarini, fâché de ce que je voyois Mlle sa fille, qui, dit-on, ne me hait pas, m'avoit fait attaquer par des assassins; qu'ils m'avoient mis le pistolet sous la gorge et m'avoient fait promettre de ne plus la voir,... que j'en étois tombé malade de peur. » L'abbé Bossuet dément toute cette histoire, affirmant que, si le duc Sforza Cesarini l'a traité et le traite encore en ami, il connoît à peine la duchesse et ses filles; que tout cela n'a été inventé que pour lui nuire à Paris, où on l'a fait parvenir aux oreilles du Roi. A Rome, personne ne croit, assure-t-il, à cette aventure. (*Œuvres de Bossuet* (1845), t. XXVIII, p. 386.)

chez vous. Je n'ai plus à désirer qu'un peu plus de liberté, et que je n'y fusse jamais regardée comme étrangère. Quelque opinion que j'aie toujours eue du bonheur de la comtesse d'Ayen, j'avoue que je le trouve encore plus grand que je ne l'avois prévu, et que je désirerois ardemment qu'elle en fût un peu plus digne. Elle a des défauts que je n'ose confier à son mari, de peur de le dégoûter d'elle. Il s'en faut beaucoup que son esprit soit formé ; elle auroit besoin d'avis continuels, et je vous supplie, monseigneur, de porter la duchesse de Guiche à prendre un peu soin d'elle. Je ne connois pas assez la famille[1] pour savoir ce qui convient. Je vous expose simplement mes vues et les soumets aux vôtres.

J'eus hier une conversation avec le Roi sur la grande

[1] Mme de Maintenon désigne ainsi la famille de Noailles; elle se sert souvent de cette expression en écrivant au cardinal. La duchesse de Guiche était sœur aînée du comte d'Ayen.

Cette lettre forme, dans le manuscrit De Mouchy, deux feuillets, le premier finissant par ces mots : « un peu soin d'elle. Je », le second continuant ainsi : « ne connois pas assez la famille ». Celui qui a disposé ces papiers en volumes a séparé à tort les deux feuillets et a placé le second (t. I, p. 87) avant le premier (t. I, p. 90). Il suffit de les rapprocher pour voir qu'ils forment un tout. Naturellement le premier seul est daté (Saint-Cyr, 24 mai). Le millésime 1698 a été ajouté, et la date est juste, puisque les premiers mots nous apprennent que nous sommes peu de temps après le mariage du comte d'Ayen. Lavallée ne s'est pas aperçu que les deux feuillets ne formaient qu'une lettre. Il fait du second une lettre séparée, il ajoute le mot *Je* et la date *juin* 1697, qu'il donne comme si elle était sur l'autographe. Cet arrangement avait déjà été fait par La Beaumelle. Ce qui regarde Fénelon dans cette seconde partie ne convient cependant qu'à l'année suivante, et le mariage dont il y est question est celui du marquis de la Vallière, qui épousait une nièce du cardinal de Noailles, quatrième fille du maréchal (voir Dangeau, 15 juin 1698). La princesse de Conti, chez laquelle la noce se fit le 15 juin suivant, était fille du Roi et de la duchesse de la Vallière; le marié était son cousin. La duchesse de Choiseul et Mme d'Entragues, aussi de la famille de la Vallière, étaient des femmes fort décriées pour les mœurs, et sur lesquelles Saint-Simon fournit des détails de nature à justifier entièrement l'opinion exprimée par Mme de Maintenon.

affaire ; il veut ôter M. de Cambrai et tout ce qui environne les princes ; mais il cherche des raisons de différer, et tout cela par la peine d'en faire à M. de Beauvillier. Je lui dis tout ce que je pus pour le presser, sans pourtant lui montrer là-dessus un empressement qui pût le scandaliser ; je n'en ai pas en effet, et ne veux que ce que Dieu veut. Je ne trouvai pas le Roi adouci sur le fond de la chose.

La princesse de Conti me vint trouver hier pour me charger de demander au Roi qu'il lui permît de prier à la noce la duchesse de Choiseul et Mme d'Entragues. Il répondit qu'elles étoient trop décriées pour qu'il pût lui conseiller de les avoir avec elle, mais qu'elle consultât Mme la duchesse de la Vallière et fît ce qu'elle voudra. Je ne doute pas que notre sainte carmélite n'exige cette complaisance sans comprendre qu'elle fait par là plus de tort à sa fille que d'honneur aux autres.

Priez pour moi, monseigneur, je vous en conjure ; je n'ai pas le courage de porter ma fortune, jugez ce que je ferois dans l'adversité.

La querelle du quiétisme atteignait la période aiguë. La disgrâce de Fénelon, entraînant celle de ses amis, allait être suivie de sa condamnation à Rome. Le Roi ne savait pas encore, lorsqu'il sanctionnait toutes les mesures prises contre Mme Guyon, quel appui elle recevait de lui. Bossuet par charité et par espoir de le ramener, Mme de Maintenon par un reste de sympathie, peut-être aussi par peur de se compromettre, avaient dissimulé leurs soupçons sur sa doctrine, et appuyé sa nomination à Cambrai. Quand tout éclata, Louis XIV témoigna son mécontentement en congédiant les personnes qui, sous la direction de Fénelon, étaient attachées à l'éducation des jeunes princes ; on y comprit le marquis de Fénelon, frère de l'archevêque, bien que son emploi fût subordonné, et sa doctrine, comme dit Saint-Simon, assurément

nulle. Louis XIV paraît avoir été irrité même contre Mme de Maintenon, et, suivant Languet de Gergy, « les reproches furent si amers qu'elle avouoit n'avoir jamais été si près de sa disgrâce qu'en ce moment-là ». Cette colère envers elle ne fut pas de longue durée; peut-être est-ce pour la lui faire oublier que le Roi lui témoigna, peu de temps après, une faveur si éclatante, lors de ce camp de Compiègne dont il va être bientôt question.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits De Mouchy, t. II, p. 122.

29 juin (1698).

Je ne sais, monseigneur, si je pourrai finir cette lettre, mais je sais bien que voici le premier moment que j'ai eu libre pour la commencer. Tout ce que dit M. de Beauvillier ne suffit pas; mais il faut, je crois, attendre qu'il plaise à Dieu de l'éclairer. On m'assure que les dames veulent revenir.

Le livre de M. de Meaux fait un grand fracas ici ; on parle d'autre chose ; les faits sont à la portée de tout le monde; les folies de Mme Guyon divertissent; le livre est court; tout le monde le lit[1].

Je ne doute point, monseigneur, que M. le duc de Beauvillier ne soit fâché de me perdre. Mon amitié pour lui étoit très sincère : je crois qu'il en avoit pour moi.

Le manuscrit contre vous est entre les mains de M. l'évêque de Chartres ; je l'ai prié, monseigneur, de vous l'envoyer.

J'ai été très contente de Mme la duchesse de Guiche; elle m'a paru moins femme que je ne l'avois cru ; je ferai

[1] Bossuet écrivait à son neveu l'abbé Bossuet le 30 juin : « Vous ne sauriez croire le prodigieux effet que fait ici et à Paris ma *Relation du quiétisme*.... Le Roi a déclaré d'une manière qui ne peut être ignorée de personne que les faits de ma Relation étoient de sa connoissance et très véritables. »

tout de mon mieux pour elle. Ne compte-t-elle pas venir à Compiègne? Toute sa famille y sera.

Le livre de M. de Meaux réveille la colère du Roi sur ce que nous l'avons laissé faire archevêque[1]. Il m'en fait de grands reproches. Il faut que toute la peine de cette affaire tombe sur moi! Bonsoir, monseigneur. Conservez-vous, je vous en supplie, et accordez à nos prières ce que vous auriez fait par complaisance pour Mme la duchesse de Noailles.

A M. LE PRÉSIDENT DE HARLAY.

G. B. Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. IV, p. 180.

A Saint-Cyr, 3 juillet (1698).

Comme vous êtes le protecteur de toutes les bonnes œuvres, monsieur, aussi bien que le chef du Parlement, je ne crains point de vous faire aujourd'hui une recommandation en faveur des écoles charitables de la paroisse Saint-Sulpice. Il n'y en eut jamais de plus utiles ni de plus désintéressées. Cependant les maîtres et maîtresses d'école les troublent quelquefois, et, quoique jusqu'ici ils aient toujours perdu tous les procès qu'ils ont intentés, ils y reviennent souvent. Je vous conjure[2], monsieur, de procurer le repos à M. le curé de Saint-Sulpice, qui n'en désire que pour servir Dieu, et je vous supplie de me croire votre, etc.

[1] C'est de Fénelon, naturellement, qu'il est question.

[2] Mme de Maintenon s'occupa beaucoup de la paroisse Saint-Sulpice, alors une des plus populeuses et des plus pauvres de Paris. L'abbé Olier, l'ami de saint Vincent de Paul, le fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, en avait été curé, et y avait fondé un grand nombre d'œuvres charitables et moralisatrices. Nous verrons les liens de Mme de Maintenon avec le clergé de cette paroisse se resserrer toujours davantage. Ici elle demande protection pour les écoles pieuses, fondées par le curé, contre les maîtres et maîtresses d'école privilégiés qui les attaquaient.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits De Mouchy, t. I, p. 95.

28 juillet (1698).

J'ai à répondre à plusieurs lettres de vous, monseigneur, qui me font un extrême plaisir; mais je suis peu maîtresse de mon temps, parce qu'il est presque toujours pris par des gens d'au-dessus, avec qui je le passe en inutilités. C'est un si véritable martyre pour moi qu'il n'y a que Dieu qui pût m'y exposer; car il falloit pour cela connoître le fond de mon cœur.

Je suis très mal contente, monseigneur, de la manière dont vous m'avez reçue à l'archevêché, et je vous dirai avec la confiance que j'ai en vous que les cérémonies qu'on me fait partout ont contribué à me séquestrer du monde autant que je l'ai fait. Je voudrois bien vous distinguer là-dessus comme en tout, et il me semble qu'il est très convenable que je sois et paroisse unie avec vous. Mais comptez, monseigneur, que vous ne me verrez plus que chez moi si vous ne me traitez familièrement. Sur quel pied pouvez-vous me faire des cérémonies, comme de me venir recevoir au bas du degré, et de m'accompagner à mon carrosse avec tout ce qui est chez vous? Est-ce que vous êtes adorateur de la faveur, ou est-ce que vous m'en croyez enivrée, et que je trouverois mauvais que vous me traitassiez comme vous traiteriez une femme ordinaire? Encore devois-je présentement, par l'honneur que j'ai de votre alliance, prétendre à une entière familiarité. C'est bien sérieusement que je vous parle, monseigneur, et que vous me blessez le cœur et m'ôtez la joie de vous voir si vous continuez.

Je ferai voir au Roi les nouvelles de Rome; elles ne l'ennuieront pas.

M. de Pontchartrain proposa hier au Roi de jeter par

terre tous les bâtimens de cette place de l'hôtel Vendôme et d'en rebâtir une autre dont Mansart donneroit le dessin. Le Roi répondit que M. de Louvois l'avoit fait faire malgré lui; que tous ces messieurs les ministres vouloient faire quelque chose qui leur fît honneur à l'avenir; qu'ils avoient trouvé le moyen de le donner au public comme aimant toutes ces vanités-là; que j'étois témoin des chagrins que MM. de Louvois et la Feuillade lui avoient donnés là-dessus; qu'il n'y retomberoit pas, et qu'il ne vouloit pas qu'on lui proposât rien d'approchant. Je vous avoue, monseigneur, que je le louai de bon cœur de cette réponse.

J'ai vu M. de Meaux et entendu de sa bouche qu'il ne veut plus écrire.

Voici, monseigneur, le dernier article de ma lettre, et celui qui me tient plus au cœur. On m'assure de tous côtés que vous entreprenez un travail insoutenable, et que vous entrez dans trop de détails. Au nom de Dieu, croyez vos véritables amis, et conservez-vous pour ce que vous seul pouvez faire. Faites-vous soulager et ne passez point de jour sans vous relâcher tout à fait. Je vous en conjure par la mémoire d'une personne qui obtiendroit quelque chose si elle étoit vivante, et qui est plus heureuse que nous [1].

A LA MARQUISE DE DANGEAU [2].

Collection Morrison, à Londres. Inédite.

A Saint-Cyr, ce 14 août (1698).

J'aime fort, madame, ce que vous appelez indiscrétion, et, sans m'en vanter, j'aurois été très-jalouse de voir de vos

[1] La duchesse de Noailles, mère de l'archevêque.

[2] La marquise de Dangeau, née de Löwenstein, qui va prendre grande place dans la correspondance, et dont la faveur auprès

lettres dans les mains de toutes nos dames et de n'en point avoir. Il y a longtemps, madame, qu'on ne m'avoit dit ni écrit qu'on m'aime de tout son cœur : on me respecte trop présentement pour m'aimer ; et votre *grossièreté* me fait goûter un plaisir sur lequel j'étois un peu gâtée autrefois, mais dont je ne tâte plus. Laissez donc, madame, ce respect si peu sincère et si peu aimable aux autres, et ayez toujours la grossièreté de m'aimer. Je n'y serai pas ingrate, et je vous défie de douter de l'estime et de l'inclination que j'ai pour vous. Il est vrai que beaucoup de gens sont de même, mais c'est à vous à voir si vous voulez me distinguer.

Nous fûmes tous bien ridicules à Marly ; je crois qu'il

de Mme de Maintenon durera jusqu'à la mort de celle-ci, était depuis 1686 la seconde femme du marquis de Dangeau. Elle était d'origine allemande, de grande naissance, nièce du cardinal de Furstenberg, évêque de Strasbourg, et de la famille des Électeurs de Bavière, mais d'une branche mésalliée réduite à une très médiocre fortune : elle avait douze sœurs et plusieurs frères. Son oncle l'amena en France, où elle devint fille d'honneur de la Dauphine. Tous les contemporains sont d'accord sur sa beauté, le charme de sa personne et sa vertu. L'abbé de Choisy raconte que, lorsqu'elle parut à la cour, elle était belle comme les anges, avec une taille fine, des yeux bleus et brillants,... un air engageant, modeste, spirituel, et une fort bonne conduite dans une place fort glissante. Mme de Caylus, qui fut son amie, s'étonne « que cette haute naissance, cette figure charmante et une vertu si rare n'aient trouvé que M. de Dangeau capable d'en connoître le prix ». Saint-Simon lui-même, si dur pour Dangeau, n'a que louanges pour sa femme : « jolie comme le jour, faite comme une nymphe avec toutes les grâces de l'esprit et du corps » ; il l'appelle le Bon ange de Mme de Maintenon. Mme de Sévigné montre enfin Dangeau jouissant à longs traits du plaisir d'avoir épousé la plus belle, la plus jolie, la plus jeune, la plus *nymphe* de la cour. Elle ajoute, il est vrai, avec quelque malice, que l'endroit le plus sensible était de jouir du nom de Bavière et de porter, par parenté, tous les deuils de l'Europe. Les lettres à Mme de Dangeau font partie de la collection de M. Morrison ; elles y sont autographes. Elles deviendront plus fréquentes pendant les dernières années de la vie de Mme de Maintenon. Celle-ci, par les expressions les plus affectueuses, témoignera jusqu'à la fin de l'estime et de l'attrait que ne cessa de lui inspirer cette vertueuse et aimable personne.

y avoit un peu de vapeur, car les larmes furent générales. Je conviens, madame, que votre orthographe n'est pas bien exacte; mais je conclus que vous ne voulez pas l'apprendre, puisque M. de Dangeau vous abandonne; je me consolerois sur cet endroit s'il avoit plus de pouvoir pour conserver votre estomac, qui se hasardera à la Bourdaisière[1] comme à Marly, et qui y trouve un très mauvais exemple. MM. de Lowestein pouvoient être sobres; il n'en est pas de même du côté de Furstemberg. Je suis honteuse, madame, d'une si longue lettre. Elle n'est point un effet de mon loisir, mais du plaisir que j'ai à vous entretenir. Je voudrois déjà être revenue de Compiègne, et vous devinerez pourquoi.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits De Mouchy, t. I, p. 99.

A Marly, 22 août (1698[2]).

J'ai montré votre grande lettre au Roi, monseigneur, qui est propre à faire tous les bons effets que vous désirez. Il est bien résolu d'acquitter le vœu du feu Roi.

La mort de Mme d'Espinoy a surpris[3], et c'est tout. On

[1] C'était une terre du marquis de Dangeau, située près de Tours; il y séjourna cette année-là, selon son *Journal*, du 22 juillet au 23 août, et la marquise jusqu'à la fin d'octobre.

[2] Le manuscrit porte, d'une main étrangère, le millésime 1699; Lavallée a adopté cette date erronée, et la donne comme autographe. La date est fixée par la mort de la princesse d'Espinoy (Jeanne-Pélagie de Rohan-Chabot). Voir Saint-Simon, t. II, p. 99-101, et Dangeau, 18 août 1698. Dangeau dit en outre, le 19 décembre suivant : « Le Roi a fait donner une somme considérable à MM. de Notre-Dame de Paris pour un autel : c'étoit un vœu qu'avoit fait le feu Roi ». On voit que c'est la suite de la résolution dont Mme de Maintenon parle dans les premières lignes de cette lettre.

[3] Elle était morte subitement à Versailles, où elle venait, de Paris, faire sa cour.

se défait des idées tristes le plus tôt qu'on peut, et j'ai vu plus de gens résolus à se faire saigner de temps en temps qu'à faire une bonne confession. Le Roi n'a rien répondu sur les chanoines de Saint-Ruf; mais je crois voir en tout qu'il reçoit toujours ce qui vient de vous avec respect et déférence. Le petit mot sur ce que vous vous renfermez dans votre diocèse, mais que Dieu me demande de parler de tout, l'accoutumera à me voir faire ce personnage. Depuis votre dernier éclaircissement, il reçoit tout avec moins de répugnance.

Je sais, monseigneur, que vous devez travailler lundi avec le Roi, et j'avois compté de ne partir pas si matin qu'à mon ordinaire, afin d'avoir l'honneur de vous voir. Mais, puisque l'heure vous est indifférente, venez à Saint-Cyr, monseigneur, quand il vous plaira.

Le Roi aura de la peine à décider contre votre opinion dans ce qui regarde les nouveaux convertis; cependant la plus générale est de les forcer à assister à la messe : pensez-y bien encore. On prétend que M. de Meaux revient à cet avis[1]. J'ai eu de la peine à trouver ce moment pour vous écrire. Le Roi me garde à vue; et je ne vois plus qui que ce soit.

Que ne donnerois-je pas pour que M. Doyen vît votre billet? Il seroit aguerri pour bien pis que des asperges. Je suis ravie de vous voir un peu de gaîté dans un embarras continuel.

[1] On peut voir, sur ce sujet, la correspondance de Bossuet avec Lamoignon de Bâville, intendant de Languedoc, et quelques prélats. (*Œuvres* de Bossuet, édition Mellier et Leclère, in-12, t. XXVI, années 1700 et suivantes). Bien que tous deux partent également d'un principe d'intolérance et de contrainte à l'égard des protestants soi-disant convertis, Bossuet, préoccupé d'une crainte religieuse, ne veut pas les contraindre à des actes que leur mauvaise volonté rendrait sacrilèges. Lamoignon de Bâville a moins de scrupules, ne considérant que le but politique à atteindre et la volonté du Roi à faire triompher. On voit que le cardinal de Noailles ne voulait pas non plus qu'on les forçât à assister à la messe.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits De Mouchy, t. II, p. 128.

Compiègne, 9 septembre (1698).

Quoique je sois assez incommodée, monseigneur, voici la meilleure journée que j'aie passée à Compiègne. Tout le monde est à la revue, où heureusement je n'ai pu aller, et j'en profite pour avoir l'honneur de vous entretenir un peu à mon aise.

Il est vraisemblable que l'affaire de Rome[1] finira avant l'hiver, pourvu que le pape ne meure pas. J'ai toujours été fort vive, comme vous savez, pour que rien ne troublât votre union avec M. de Meaux; mais je ne saurois croire qu'elle vous oblige à écrire autant que lui, et je suis entièrement de votre avis. Je n'ai point vu encore M. de Meaux. Je ne sais s'il a pensé à moi; mais je suis inaccessible, ayant toujours le Roi dans ma chambre ou Mme la duchesse de Bourgogne.

Je n'entends pas bien, monseigneur, quelle confrontation vous voulez faire du Père de La Combe. Y en auroit-il une meilleure que celle de Mme Guyon avec lui, puisque c'est lui-même qui dit avoir passé quinze nuits avec elle[2]?

M. de Chartres a fort désiré de voir la réponse que M. de Cambrai vous a faite. Je ne me souciois pas qu'elle passât par moi; mais je doutois que vous eussiez le temps de la lui envoyer, et j'avois prié M. le maréchal de Noailles de faire copier celle qu'il a. Loin de multiplier vos affaires, monseigneur, je voudrois de tout mon cœur vous soulager de ce que vous avez de trop; car, du reste, je suis fort contente que vous travailliez depuis le ma-

[1] La condamnation du livre de Fénelon des *Maximes des saints*.

[2] Il faut se rappeler que nulle accusation d'immoralité contre Mme Guyon n'a jamais été prouvée.

tin jusqu'au soir et que vos jours soient pleins de toutes sortes de bonnes œuvres. Si vous pouvez encore envoyer la réponse à M. de Meaux, vous ferez plaisir à votre ami, que je n'ai vu curieux que dans cette occasion.

J'espère qu'on sera content de la fille que j'ai envoyée aux Ursulines. Je les remercierai quand je le pourrai.

Non, monseigneur, je n'ai point de repos ici. Le Roi vient dans ma chambre trois fois par jour et par là coupe tout ce que je pourrois avoir à faire. Je conviens que Dieu m'a fait la grâce d'être insensible aux honneurs qui m'environnent, et de n'en sentir que l'assujettissement et la contrainte : l'amour-propre est mort sur ce point-là; mais, monseigneur, celui qui fait aimer le repos, la liberté et la propre volonté est encore bien vivant. Je souhaite pourtant de mourir à tout et je vous demande pour l'obtenir vos prières et vos avis.

Je voudrois m'occuper partout de bonnes œuvres. Il me semble qu'une assemblée de charité me siéroit mieux que d'aller au camp avec une princesse de douze ans; mais on veut tout par rapport à soi, et je vois avec douleur que le goût du bien ne vient pas, ni pour celui qu'on pourroit faire, ni pour celui qu'on devroit laisser faire aux autres. On me parut moins dévot : on ne voulut point de vêpres hier, quoiqu'il y en ait toujours à cette fête-ici [1].

J'allai hier faire mes dévotions aux Filles de la Visitation avec Mme la duchesse de Guiche. Je la vois le plus que je puis, et le reste de la famille, mais à peine puis-je leur dire un mot. Le Roi est charmé du régiment du comte d'Ayen; il ne peut s'en taire. Je ne suis guère contente de sa femme.

La maison de Bouillon ne s'avance pas auprès du Roi : je ne puis vous en dire davantage.

[1] La Nativité de la Vierge (8 septembre).

Notre ami Boufflers fait une dépense excessive.

Il m'est revenu beaucoup de mal de la princesse de Furstemberg[1]. Cette femme se perdra à la fin, car on la croit très dangereuse pour mener les affaires des autres, et il est certain que ces caractères sont une peste publique. Servez-vous de tout, monseigneur, pour la conduire au bien ; mais que cet avis ne m'attire pas un éclaircissement ; il seroit inutile, car je sais certainement ce que je vous dis.

Il faut rapprocher de cette lettre du 9 septembre 1698 le récit célèbre de ce qui se passa dans la journée du 13 à ce même camp de Compiègne, et des preuves singulières de faveur que le Roi y donna à Mme de Maintenon, ce dont Saint-Simon se déclare si fort scandalisé. « Le Roi, désormais en pleine paix, voulut, dit-il, étonner l'Europe par une montre de sa puissance qu'elle croyoit épuisée par une guerre aussi générale et aussi longue, et en même temps se donner, et plus encore à Mme de Maintenon, un superbe spectacle sous le nom de Mgr le duc de Bourgogne, sous prétexte de lui faire voir une image de la guerre.... » Il déclara un camp à Compiègne qui serait commandé par le maréchal de Boufflers sous ce jeune prince. (Saint-Simon, t. II, p. 43.) La cour partit pour Compiègne le jeudi 28 août; il y eut des revues et divers exercices de troupes; enfin « le Roi voulut montrer des images de tout ce qui se fait à la guerre. On fit donc le siège de Compiègne dans les formes. Le samedi 13 septembre fut destiné à l'assaut; le Roi, suivi de toutes les dames, et par le plus beau temps du monde, alla sur le rempart. De là on découvroit toute la plaine et la disposition de toutes les troupes.... C'étoit le plus beau coup-d'œil qu'on pût imaginer que toute cette armée et ce nombre prodigieux de curieux.... Mme de Maintenon y étoit en face de la plaine et des troupes, dans sa chaise à porteurs entre ses trois glaces.... Sur le bâton de devant, à gauche, étoit assise Mme la duchesse

[1] C'était une autre nièce du cardinal de ce nom (voir page 308, note). « Il ne pouvoit, dit Saint-Simon, vivre sans elle. Elle logeoit et régnoit chez lui, et cette domination étoit si publique que c'étoit à elle que s'adressoient tous ceux qui avoient affaire au cardinal. »

de Bourgogne; du même côté en arrière et en demi-cercle, debout, Mme la duchesse, Mme la princesse de Conti et toutes les dames, et derrière elles des hommes; à la glace droite de la chaise le Roi debout, et un peu en arrière en demi-cercle ce qu'il y avoit en hommes de plus distingué. Le Roi étoit presque toujours découvert, et à tous momens se baissoit dans la glace pour parler à Mme de Maintenon, pour lui expliquer tout ce qu'elle voyoit et les raisons de chaque chose. A chaque fois elle avoit l'honnêteté d'ouvrir sa glace de quatre ou cinq doigts, et jamais de la moitié; car j'y pris garde, et j'avoue que je fus plus attentif à ce spectacle qu'à celui des troupes.... » (T. II, p. 113 et 114.)

Le maréchal de Boufflers, qui commandait en chef sous le duc de Bourgogne, déploya dans cette même occasion une magnificence extraordinaire. « Il étonna, dit Saint-Simon, par sa dépense, par l'ordre surprenant d'une abondance, d'une recherche de goût, de magnificence et de politesse.... Jamais spectacle si éclatant, si éblouissant.... Les tables sans nombre et toujours neuves et à tous les momens servies à mesure qu'il se présentoit ou officiers ou courtisans ou spectateurs;... toutes sortes de liqueurs chaudes ou froides et tout ce qui peut être le plus vastement et le plus splendidement compris dans le genre des rafraîchissemens; les vins françois et étrangers, ceux de liqueur les plus rares y étoient comme abandonnés à la profusion.... L'abondance de gibier et de venaison arrivoit de tous côtés; les mers de Normandie, de Hollande, d'Angleterre, de Bretagne, et jusqu'à la Méditerranée, fournissoient tout ce qu'elles avoient de plus monstrueux et de plus exquis;... des maisons de bois meublées comme des maisons de Paris les plus superbes;... des tentes immenses et magnifiques, dont le nombre pouvoit seul former un camp; les cuisines, les sommelleries, les offices, tout cela formoit un spectacle dont l'ordre, le silence, l'exactitude, la diligence et la parfaite propreté ravissoient de surprise et d'admiration. » (T. II, p. 105 et 106.)

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits De Mouchy, t. I, p. 118.

12 septembre (1698).

J'ai montré tous vos papiers au Roi, qui m'a dit qu'on avoit déjà parlé de cette lettre et qu'il n'y vouloit rien changer. Il l'auroit pourtant relue si elle avoit été en françois. Mais à vous dire la vérité, monseigneur, le Roi ne veut entendre parler d'affaires que par ses ministres; il ne trouve point bon que M. le nonce se soit adressé à moi. Faites-lui entendre raison là-dessus une fois pour toutes, je vous en conjure. Je ne puis que donner des maximes générales dans les occasions, et je ne puis rien sur les faits particuliers dont je n'entends presque pas parler. Je serois trop bien payée de l'esclavage où je suis si je pouvois faire quelque bien; mais, monseigneur, il n'y a qu'à gémir de voir comme les choses sont tournées. Je ne veux pas m'étendre davantage : ce sujet me conduiroit trop loin.

Je vous prie, monseigneur, de dire à M. le nonce que je n'ose me mêler d'affaires, que je pense comme il me fait l'honneur de le croire, mais qu'il faut que mes sentimens soient renfermés dans moi-même. Je n'ai point l'honneur de lui écrire parce que je crains de ne le pas faire comme je le dois, et tout ce qui passe par vous en devient meilleur.

A Mme DE BRINON.

Bibliothèque nationale. Mss. Fr. nouv. acq., 1438, p. 1118 (sans date). Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 441.

Du 30 novembre (1698).

Les affaires de M. de Cambrai m'affligent toujours, mais elles ne m'inquiètent plus, et j'attends dans une grande paix la décision du Saint-Siège. M. l'évêque de Meaux a montré par sa *Relation du quiétisme* la liaison qui est entre M. de Cambrai et Mme Guyon, et cette liaison est fondée sur la conformité de la doctrine. On peut en voir le danger, étant soutenue par un homme d'une telle vertu, d'un tel esprit et dans un tel poste ; nous l'avons caché tant que nous avons espéré d'y apporter du remède ; nous l'avons découvert quand nous avons cru le devoir à l'Église. Voilà ce qui dépendoit de nous, c'est à Dieu à faire le reste.

Cette affaire, ma très chère, ne me fait point oublier la misère dont le peuple est menacé, et plût à Dieu le pouvoir soulager autant que j'en suis occupée! On prétend qu'on pensa tout gâter en 94 par l'ordre qu'on voulut mettre au blé, et qu'il ne faut jamais s'en mêler. On se plaint de ce que des usuriers en amassent, mais ce sont des avis généraux, et par là inutiles. Si on savoit : un tel a un grenier rempli, on iroit bien vite, et cet exemple feroit du bien à tout le monde; le malheur est que les pays étrangers sont aussi mal que nous, et qu'ainsi on ne

[1] Le manuscrit des *Lettres édifiantes*, au séminaire de Versailles, place cette lettre en 1696. La mention qui y est faite de la *Relation du quiétisme* de Bossuet nous donne avec certitude celle de 1698. Il faut toujours se souvenir que presque toutes les lettres autographes qu'on possède de Mme de Maintenon sont sans millésime; on peut donc, avec toute vraisemblance, ne voir que la main du copiste dans les dates d'années offertes par les copies manuscrites, et ces dates n'ont point d'autorité.

peut en espérer du secours. Dieu est en colère ; il faudroit l'apaiser, et nous ne faisons que l'offenser.

Je suis très édifiée de la conduite de Mme de Caylus, et si elle persévère, je ne doute pas qu'elle ne soit plus agréable à Dieu que d'autres âmes plus innocentes et moins ferventes. Adieu, madame; il y a longtemps que je désirois ce moment pour vous assurer que je ne change pas pour vous, et que je vous estimerai et aimerai jusqu'à la mort. Tout va bien ici, et nos filles croissent tous les jours en piété et en capacité.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits De Mouchy, t. I, p. 173.

25 novembre (1690).

M. le maréchal de Noailles m'avoit envoyé votre mandement. Je suis ravie, monseigneur, d'avoir tout ce qui vient de vous. J'y prends trop d'intérêt pour ne devoir pas en être informée. Je montrerai au Roi la lettre des ecclésiastiques de Bordeaux. Je lui ai lu celle de M. d'Autun; il approuve fort son zèle pour la résidence et fera dire de surseoir l'affaire de M. de Citeaux[1].

Je crains que M. Doyen ne se fasse une mauvaise affaire en se chargeant de mon frère aux conditions qu'il y veut mettre. Il prétend ne payer que la moitié du louage de la maison, y avoir autant de domestiques et de chevaux qu'il en a chez lui, avoir un suisse à la porte, se retirer à onze heures ou minuit, manger chez lui avec qui il lui plaira, etc. Tout cela ne me paroît guère convenable à une retraite, et je ne répondrois pas qu'il ne vît des femmes et n'attirât un grand ridicule sur cette commu-

[1] Il s'agit d'une dispute de préséance entre l'évêque d'Autun et l'abbé de Citeaux.

nauté. Je lui ai fait proposer de prendre soin de ses affaires; il le refuse, ce qui ne me paroît pas de bon augure. Enfin, monseigneur, je ne vois rien là qu'une légèreté qui, suivant la prudence humaine, sera suivie d'autres légèretés. Si, après toutes ces réflexions, vous croyez qu'il faille hasarder tout ce qui pourra en arriver, je soumettrai volontiers mes vues aux vôtres. Je vous supplie de vouloir communiquer cette lettre à M. le curé de Saint-Sulpice[1].

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits De Mouchy, t. II, p. 159.

A Saint-Cyr, ce 31 janvier (1700).

Je suis fâchée que la présence de M. le maréchal de Noailles accoutume le Roi à ne vous pas écrire, car ce commerce seroit bon. Il faut espérer qu'il viendra quand l'occasion s'en présentera.

Le Roi a de la peine sur les trois jours gras que vous

[1] Les années n'avaient pas corrigé d'Aubigné. Il était toujours ce fâcheux personnage dont l'inconduite, les incartades, les inconvenances de langage désespéraient sa sœur. Elle en souffrait encore plus depuis le mariage de Mlle d'Aubigné avec le comte d'Ayen. Elle avait pu espérer que, par déférence pour la famille dans laquelle sa fille était entrée, d'Aubigné se contiendrait un peu : il n'en était rien. C'est alors qu'on imagina l'expédient dont Mme de Maintenon parle dans cette lettre et que Saint-Simon raconte ainsi : « A bout sur un frère aussi extravagant, elle fit tant par Saint-Sulpice que, comme c'étoit un homme tout de sauts et de bonds, et qui avoit toujours besoin d'argent, qu'on lui persuada de quitter ses débauches, ses indécences et ses démêlés domestiques, de vivre à son aise, sa dépense payée tous les mois et sa poche de plus garnie, et pour cela de se retirer dans une communauté qu'un M. Doyen avoit établie sous le clocher de Saint-Sulpice pour des gentilshommes ou soi-disant, qui vivoient là dans une espèce de retraite.... M. d'Aubigné ne laissa ignorer à personne que sa sœur se moquoit de lui faire accroire qu'il étoit dévot; qu'on l'assiégeoit de prêtres et qu'on le feroit mourir chez ce M. Doyen. Il ne fut pas longtemps sans retourner aux filles, aux Tuileries et partout où il put.... » (T. I, p. 480.)

voulez retrancher aux mascarades et aux bals; mais il finit toujours par dire qu'il veut être soumis et vous laisser faire. Je crois, monseigneur, qu'il faut accepter cette soumission, et l'accoutumer au bien malgré qu'il en ait. Je lui dis que ces trois jours-là retrancheroient bien bien des péchés. La religion est peu connue à la cour : on veut l'accommoder à soi, et non pas s'accommoder à elle ; on en veut toutes les pratiques extérieures, mais non pas l'esprit. Le Roi ne manquera pas à une station ni à une abstinence; mais il ne comprendra pas qu'il faille s'humilier et prendre l'esprit d'une vraie pénitence, et que nous devrions nous couvrir du sac et de la cendre pour demander la paix.

Je lui parlai hier des conseils provinciaux et lui redis tout ce que M. de Meaux m'en avoit dit le matin. Je voulus citer fortement cet évêque, parce qu'il ne passe pas pour être si dévot que ceux qui me parlent quelquefois. Jamais je n'ai trouvé le Roi plus fermé, plus en garde. Je lui montrai ensuite une lettre que m'écrit Mme de Mondonville qui demande la liberté, ou au moins quelque adoucissement à sa prison[1]; je lui dis que tous ces exilés contre les formes lui feroient tôt ou tard de la peine. Il me répondit pour toute chose qu'il en avoit toujours vu user ainsi en pareille occasion.

Je ne devrois pas, monseigneur, vous montrer mes peines, qui ne feront qu'augmenter les vôtres; mais je ne veux rien vous cacher. Je ne me rebuterai pas, s'il plaît à Dieu, et je lui dirai la vérité tant que je vivrai, quoique je sois persuadée que, tant que nous aurons le père de la Chaise, nous ne ferons rien.

Je vis dimanche le père Bourdaloue, qui me témoigna la peine de la Compagnie sur ce que je parois ne la pas aimer, par l'éloignement qui est entre le père de la Chaise

[1] Voir la septième note à la lettre du 8 mars 1696.

et moi. Je répondis que ce n'étoit pas ma faute, et que j'étois prête à faire toutes les avances avec lui. Je dois être dans ces sentimens et j'y suis, grâce à Dieu ; mais je n'espère rien de ce côté-là.

Votre mandement pour le jubilé, monseigneur, sera lu assurément : il faut y mettre des vérités fortes et touchantes. Je vous dis tout ce qui me vient dans l'esprit et j'abuse de votre patience. Conservez votre santé pour la gloire de Dieu.

A M. LE COMTE D'AYEN.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 45.

A Saint-Cyr, 4 mars (1700).

Vous connoissez, monsieur le comte, la passion que j'ai pour Saint-Cyr; mais vous ne savez peut-être pas dans quel détail j'entre sur l'éducation des demoiselles qui y sont. Il faut les occuper dans une classe depuis le matin jusqu'au soir, et cela n'est pas facile pour les filles qui ont dix-huit et vingt ans. Vous avez vu tout ce que j'ai fait pour remplir leur mémoire de belles et bonnes choses, ou du moins d'innocentes. M. l'abbé de Choisy a eu la complaisance pour moi de faire des histoires qui sont très agréablement écrites, et qui leur donnent des exemples de vertu; il a fait la *Vie de David*, celle d'*Esther*. Nous avons, ce me semble, *Clotilde*, *Arsenius* et plusieurs autres dont je ne me souviens pas bien, mais qu'il seroit aisé de vous faire voir[1]. Je vous conjure de vous dé-

[1] L'abbé de Choisy, dont on ne lit plus que les *Mémoires*, avait beaucoup produit. Sa *Vie de David* avait été dédiée à Louis XIV; sa *Vie de Salomon* était un long éloge du Roi. Ses in-quarto historiques sur saint Louis, sur Philippe de Valois, sur Charles V avaient grand succès : c'étaient de ces livres qui « se laissent fort bien lire », disait Mme de Sévigné. Histoire sacrée ou profane, historiettes

faire pour un moment de ce goût exquis qui vous fait dédaigner tout ce qui n'est pas très délicat, de ce désir de perfection que vous voulez en tout et que vous aurez peine à trouver, et de descendre pour l'amour de moi, non à des contes de fées ou de *Peau d'âne*, car je n'en veux point, mais à lire *la Cour sainte*[1], remplie d'histoires touchantes, agréables, véritables, telles que je les voudrois si elles étoient mieux enchâssées ou absolument détachées, ce qui seroit, à mon avis, le plus aisé; car il est impossible de lire ce livre : le désordre des matières, la confusion des temps, la grossièreté de certaines expressions, la bassesse des autres, les digressions insupportables et mille autres défauts, qui vous feront l'effet de l'émétique, ne permettent pas d'en faire aucun usage. Après tout cela, je n'en ai lu que cinq ou six pages, et je meurs de peur que vous n'en veuilliez pas lire davantage. Venons au fait. N'avez-vous pas quelque bel esprit qui meure de faim (cela n'est pas sans exemple) et qui voulût me faire de petites histoires bien choisies, qui, en divertissant de jeunes personnes, ne leur laissent dans l'esprit que des choses véritables et raisonnables, qui leur montrent le vice puni tôt ou tard et la vertu récompensée? Je crois qu'il faudroit que vous fussiez le maître du choix des sujets; je voudrois les payer à tant la pièce à mesure qu'on les feroit, et vous mettriez la politesse qu'il vous plairoit aux vues grossières que je vous propose. En voilà assez pour être entendue. Cette petite liste

morales ou de sainteté, la morale en action ou la légende dorée, des contes à la manière de *Peau d'âne*, ou encore l'*Histoire de l'Église* en onze volumes in-4°, tout sujet et toute manière étaient acceptables à ce léger personnage que sa conversion, son esprit, ses écarts, ses étranges manies maintenaient ou replaçaient en faveur. Voir sur l'abbé de Choisy l'étude de Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III, p. 428.

[1] *La Cour sainte* est un recueil d'histoires composé par le P. Caussin, ce Jésuite confesseur de Louis XIII, qui eu maille à partir avec le cardinal de Richelieu, et fut disgracié.

des histoires de *la Cour sainte* vous en donnera une belle idée. J'apprends que vous vous portez mieux; je ne sais si je dois m'en réjouir.

A Mme DE GLAPION, DAME DE SAINT-LOUIS.

Bibliothèque nat. Manuscrits. Fr. nouv. acq., 1458. — Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 684.

Dimanche à 2 heures. Ce 4 avril 1700.

Nous sommes aussi affligées ici que vous l'êtes, ma chère fille[1]; mais nous avons la consolation de prier et de pleurer ensemble, et Dieu ne veut pas que vous l'ayez. Acceptez donc ce qui lui plaît; il vous a fait voir la mort de près pour vous accoutumer à l'envisager; celle des enfans vous touchoit un peu, celle de votre chère sœur et maîtresse vous est sensible; vous perdrez encore des personnes que vous aimez, et enfin vous mourrez vous-même. Ces discours-là paroissent peu propres à vous consoler; cependant je trouve, quand nous perdons nos amis, qu'il est plus doux de penser qu'on les suivra que de penser qu'on vivra sans eux. Toute notre piété n'est rien si nous n'en recevons un grand secours dans les occasions par une entière conformité à la volonté de Dieu, qui dispose de tout, et certainement pour notre avantage. Reposez-vous, mangez de la viande[2], éloignez-vous de ce triste objet; vous prierez pour elle quand vous serez un peu mieux. Nous vous ferons revenir le plus tôt que nous pourrons; ayez soin de celles qui sont avec

[1] Mme de Saint-Aubin, dame de Saint-Louis, venait de mourir, à trente et un ans, de la petite vérole, à l'infirmerie établie dans la maison de Saint-Cyr pour les maladies contagieuses, et où Mme de Glapion, qui l'avait soignée, demeurait encore enfermée. C'était la première religieuse qui mourait dans la maison. Elle était particulièrement aimée. La désolation fut grande parmi les jeunes sœurs; le chagrin de Mme de Glapion compromit sa santé.

[2] C'était pendant la semaine sainte.

vous, servez-vous avec liberté pour leur soulagement et pour le vôtre de ce que vous aviez pour cette pauvre fille. Adieu, ma chère fille, ne vous laissez point abattre : il ne faut pas s'affliger comme ceux qui n'espèrent point en Dieu.

A M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Manuscrits De Mouchy, t. I, p. 85.

A Saint-Cyr, vendredi saint (9 avril 1700).

Je me sens pressée, monseigneur, de vous supplier encore de faire ce qui vous sera possible pour obtenir le sacrifice entier de la petite Charlotte. Elle sera nourrie dans le vice, et joindra l'exemple et l'habitude à ses inclinations naturelles. Si elle étoit belle, combien de maux feroit-elle ! Obtenez qu'on me la donne, monseigneur, c'est le seul moyen de la dérober à la connoissance de sa mère et de son prétendu père. Les bonnes gens ne pourront la refuser quelquefois à mon frère, et ce sera un prétexte de se rejoindre à cette femme qui reviendra bientôt. J'enverrai cette petite fille dans un couvent de campagne. J'en aurai soin tant que j'y serai, et j'en chargerai ma nièce après ma mort. M. d'Aubigné m'a déjà fait de pareils présens dont il m'a laissé tout le soin, et peut-être s'y portera-t-il plus volontiers pour n'en pas faire la dépense. En ce cas-là il n'y a qu'à me l'envoyer tout droit à Versailles ou à Saint-Cyr, ou de m'avertir de l'envoyer chercher; ou la mettre chez M. Vacherot, homme d'affaires des dames de Saint-Louis. Tout est bon pourvu qu'on sauve cette petite misérable. C'est une bonne œuvre, monseigneur; je ne vous ferai point d'excuse de mon importunité.

[1] Il s'agit d'une enfant attribuée à d'Aubigné, et dont une Mme de La Brosse était la mère.

A Mme LA PRINCESSE DE SOUBISE[1].

Publiée dans les *Œuvres de Louis XIV*. Paris, 1806, in-8°, t. VI, p. 524.

(26 octobre 1700.)

J'ai lu vos remercîmens et les louanges de M. de Chamillart. On a été fort aise de l'un et de l'autre. Je n'ai point répondu, madame, à votre dernière lettre parce que vous n'ignorez pas l'ordre que M. le cardinal de Noailles[2] a reçu de demander au pape, avant qu'il sorte du conclave, la grâce que vous désirez pour M. votre fils. Vous ne pouvez, madame, avoir à Rome un meilleur solliciteur. On ne veut point croire que M. de Torcy veuille ou puisse nuire à votre affaire, on[3] prétend voir toutes les lettres, et je ne puis insister après cela que sur les retardemens des courriers. Je ne savois point, madame, que vous vous trouvassiez mal, et j'en suis bien fâchée, vous honorant infiniment. Il ne m'est rien revenu de vos desseins contre moi. Souvenez-vous, madame, que vous m'avez promis de veiller aux intérêts de la réputation de notre princesse, et de m'avertir de ce qui en vau-

[1] Anne de Rohan-Chabot, princesse de Soubise. Les Mémoires de Saint-Simon donnent les plus amples et les plus malins détails sur « cette belle inconnue trop connue », qui sut voiler une faveur dont elle retira les plus utiles effets pour sa famille. Le scandale ayant été évité, elle resta fort bien en cour même après que le Roi eut renoncé aux erreurs de sa jeunesse. Mme de Maintenon ne semble pas avoir lutté contre ce crédit durable, et paraît même avoir voulu approcher Mme de Soubise de la duchesse de Bourgogne, comme on le voit par cette lettre. Y aurait-il là de quoi infirmer le témoignage de Saint-Simon? Voir l'importante notice que M. de Boislisle a consacrée à Mme de Soubise, au tome V de son édition de Saint-Simon. Voir ici une lettre de fin décembre 1701.

[2] Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris, avait été nommé cardinal le 24 juin 1700. Il était à Rome pour le conclave où fut élu Clément XI, le 23 novembre 1700.

[3] C'est-à-dire le Roi.

droit la peine. Je suis, madame, absolument à vous. Je dis il y a quelque temps un mot à Mme d'Espinoy chez la reine d'Anglerre; je fus bien contente d'elle, etc. (*sic*).

A M. LE CARDINAL DE NOAILLES.

Manuscrits De Mouchy, t. I, p. 153.

A Marly, ce 25 novembre 1700.

Je voudrois bien qu'on me laissât le temps de vous écrire, monseigneur; mais je n'ose l'espérer. Je regarde l'union de l'Espagne avec nous avec un nouveau plaisir, quand je pense que nous voudrons le même pape, et que, par là, vous reviendrez plus tôt[1]. Cet intérêt est grand pour moi et pour bien d'autres, et vous savez, monseigneur, que je n'ai jamais cru que vous fissiez autant de bien dans le conclave que vous en faites dans le diocèse. Vous aurez appris que M. de Châlons vouloit demander le bénéfice que le Roi s'est hâté de donner au fils de M. le Grand[2]. Il ne nous reste que le plaisir de n'avoir fait aucun pas pour cela. Nous sommes à Marly, comme des gens qui n'ont rien à faire. Le Roi de France plante et le roi d'Espagne chasse le jour et joue à cligne-musette le soir dans ma chambre. Je voudrois qu'il fût déjà parti, et, si j'avois voix au chapitre, il seroit allé en poste prendre possession d'une si belle succession. Il sera plus de quarante jours en chemin. M. le duc de Beauvillier a bien la mine de demeurer; il est dans une langueur dont il aura de la peine à revenir. Mme sa femme marche pour avoir soin de lui. Mme la du-

[1] Le Roi venait d'accepter le testament de Charles II, roi d'Espagne, qui désignait le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV et second fils du dauphin, pour son successeur.

[2] On désignait ainsi le grand écuyer, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac.

chesse de Noailles me paroît fort triste : je ne sais si c'est simplement de voir partir M. son mari et son fils. Elle ne m'en avoue pas d'autre cause. Il me paroît que M. de Noailles doit être content de la manière dont le Roi l'a engagé à ce voyage, dont il pourra bien demeurer chargé tout seul[1]. Cependant je crains qu'il ne le voie présentement que par le mauvais côté, qui est l'éloignement du Roi, et ce que les courtisans croient le plus grand malheur. Le comte d'Ayen est plus philosophe et par conséquent plus tranquille : il part avec joie ; il mène une musique pour son plaisir et pour celui de M. le duc de Bourgogne. Je lui ai conseillé de ne rien épargner, mais je ne m'en vante pas à Mme la duchesse de Noailles.

L'abbé de Luxembourg a laissé une belle abbaye : l'abbé de Mornay veut la demander en remettant la sienne. M. le cardinal de Bonzi presse pour avoir un coadjuteur[2]. J'en presse le Roi aussi, parce que je crois

[1] Le roi d'Espagne partait avec ses frères, qui ne devaient le quitter qu'à la frontière de France. Les ducs de Beauvillier et de Noailles avaient été nommés pour l'accompagner. Quelques jeunes seigneurs, parmi lesquels le comte d'Ayen et le chevalier d'Heudicourt, formèrent la suite du roi et allèrent jusqu'à Madrid. Le comte d'Ayen ne manqua pas d'écrire de fréquentes lettres à Mme de Maintenon ; il lui envoya même une relation détaillée du voyage, en partie conservée (voir Lavallée, *Correspondance générale*, t. IV, p. 391).

[2] Pierre de Bonzi, fils de François de Bonzi, sénateur de Florence, avait été employé par Mazarin aux conférences de Saint-Jean-de-Luz. Ambassadeur à Florence, à Venise, en Pologne, en Espagne, archevêque de Toulouse en 1669, puis de Narbonne, créé cardinal par Clément X en 1672, et grand aumônier de la Reine, il mourut en 1703. Il avait toute l'habileté, toutes les grâces, toute la finesse du caractère italien ; il s'était acquis une grande influence en Languedoc. Saint-Simon, qui trace un curieux portrait de ce prélat, nous dit que cette influence fut combattue par celle de l'intendant Lamoignon de Bâville, qui exploita contre l'archevêque le reproche, trop mérité, du peu de sévérité de mœurs. La famille de Bonzi était parmi les plus anciennes et les plus illustres de Florence. Un Bonzi vint en France à la suite de Catherine de Médicis, et depuis lors plusieurs membres de cette famille n'avaient cessé, dans la diplomatie et l'Église,

qu'il y va de sa conscience; mais je ne sais sur qui ce choix devroit tomber.

J'ai parlé aussi contre le curé de Marly : on ne pense point à le faire évêque.

Le Père de La Chaise a proposé au Roi de me consulter sur le choix d'un confesseur pour le roi d'Espagne. Je l'ai refusé en disant que, vous n'étant pas ici, je ne pouvois m'instruire.

Je suis bien étonnée, monseigneur, d'avoir pu achever cette lettre. Je ne vous parle point des nouvelles publiques. Assez de gens prennent soin de vous les mander.

A M. LE DUC D'HARCOURT, A MADRID[1].

A Saint-Cyr, ce 3 décembre 1700.

On n'est pas encore remis ici de la joie extrême que tout le monde a sentie du parti que le Roi a pris d'accepter la couronne d'Espagne pour M. le duc d'Anjou. Paris en est transporté, et tout ce qui revient des provinces nous paroît de même. Nous voici dans le triste endroit de cet heureux événement : il faut se séparer, et vous savez si les François aiment leurs princes; le Roi, plein de bonté, ne peut sans larmes voir partir pour toujours son petit-fils, et qu'il a plus connu depuis qu'il est

d'occuper des postes importants. — Une sœur du cardinal Pierre de Bonzi épousa le marquis de Castries, et une autre le marquis de Caylus; celle-ci fut la mère du triste époux de la charmante comtesse de Caylus, la nièce favorite de Mme de Maintenon, et la grand' mère du comte de Caylus, le célèbre archéologue; peut-être ce dernier dut-il à son origine italienne son goût délicat et passionné pour les beaux-arts.

[1] Lavallée (*Correspondance générale*, t. IV, p. 350) donne cette lettre comme « autographe copié par M. Louis de Noailles au *British Museum* ». Je n'ai pas retrouvé cette pièce dans ce riche dépôt.

roi d'Espagne qu'il n'avoit fait auparavant. On se flatte qu'il visitera les pays qui sont sous son pouvoir, et qu'en allant en Flandre nous le reverrons; mais on croit que les Espagnols voudront lui voir un successeur avant qu'il fasse des voyages. On ne croit pas ici que l'on doive lui donner une archiduchesse, et on penche à la princesse de Savoie[1] : elle a douze ans passés, et on nous assure qu'elle a la taille aussi belle que Mme la duchesse de Bourgogne. C'est le principal pour une femme et pour les enfans qu'on en attend. Plus nous connoissons le Roi d'Espagne, plus nous voyons du bien en lui. Tout ce qu'il dit est bien dit, plein de sens et de droiture; le ton et la lenteur dont il parle est très-désagréable. Peut-être en sera-t-on moins choqué à Madrid qu'à Versailles. Je lui ai bien dit tout ce que vous valez[2], et que vous le conseilleriez par rapport à ses propres intérêts; il me paroît touché de la droiture et de la probité. Le Roi lui a dit de prendre une entière confiance en vous. M. le comte d'Ayen le suivra en Espagne; il prétend être fort bien avec vous. Je vous conjure, monsieur le duc, d'y ajouter encore quelque chose pour l'amour de moi; je l'aime tendrement et beaucoup plus par son mérite que par son mariage avec ma nièce. Il est capable de sérieux, quoique jeune et gai; je vous prie de le conduire en tout et partout, et de le faire valoir en Espagne et en France. Le chevalier de La Vrillière a eu permission de faire le voyage, parce qu'on a répondu au Roi de sa sagesse. Vous savez, je crois, que son frère a épousé Mlle de Mailly; ce

[1] Sœur cadette de la duchesse de Bourgogne.

[2] Henri, marquis d'Harcourt, né en 1654, lieutenant général, puis ambassadeur en Espagne après la paix de Ryswick, contribua à faire désigner un prince français pour successeur du roi d'Espagne. Le roi de France venait de le faire duc pour récompenser ses importants services. Il restait en Espagne, où son rôle près du jeune roi prenait une grande importance. Il était des amis particuliers de Mme de Maintenon.

qui m'oblige, monsieur, à vous demander que ce jeune homme sente et sache que je vous l'ai recommandé.

Rien n'approche de la droiture des maximes que le Roi a prêchées en toute occasion à son petit-fils[1], comme d'être bon Espagnol, de les aimer, de renvoyer les François à la première faute qu'ils feroient, de ne les jamais soutenir contre ses sujets, de s'appliquer aux affaires, de ne faire qu'écouter dès les premières années, d'aimer les gens de mérite, de distinguer les gens de qualité, etc. Votre vertu romaine goûtera de telles leçons.

Mme la duchesse d'Harcourt n'est pas plus empressée assise qu'elle l'étoit debout[2]; elle ne s'empressa pas même pour s'aller asseoir, ne voulant rien faire que de concert avec moi; je sais à qui je dois cette confiance, et je vous assure, monsieur le duc, que vous avez raison, car je défie tout ce qui vous aime et vous estime d'aller plus loin que moi. Vous aurez été bien aise de voir M. Chamillart dans le conseil[3]. Vous aurez été fâché de ce que M. de Barbezieux n'y est pas encore; je pense sur tout cela comme vous, mais il ne faut qu'un peu de patience. Obligez le roi d'Espagne à écrire assez souvent au Roi; ce soin lui fera plaisir, et leur union est désirable. Adieu. Ma lettre n'est-elle pas trop longue pour un homme qui n'a pas de temps de reste?

[1] Ces instructions se trouvent dans les *Mémoires de Noailles*, par l'abbé Millot, t. II, p. 4 et suiv.

[2] M. d'Harcourt étant nommé duc, Mme d'Harcourt avait nouvellement droit aux honneurs du tabouret.

[3] Le Roi, après le conseil de finances, retint M. de Chamillart dans son cabinet et lui dit : « Il y a longtemps que vous me servez, et bien à mon gré; je veux présentement que vous soyez dans tous mes conseils, et je vous fais ministre; venez dès demain au conseil d'État. » (*Journal* de Dangeau, 25 novembre 1700.)

A M. LE COMTE D'AYEN.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 10.

19 décembre (1700).

Les bouts rimés nous paroissent fort bons et nous réjouissent un peu, car nous commencions à nous lasser de l'égalité des soirées et de voir toujours : « On a dessiné, puis joué au brelan[1] ». Le roi d'Espagne montre de temps en temps qu'il a du goût pour les jeux d'esprit, et je ne doute pas que les autres ne fissent de même, sans cette malheureuse passion des cartes qui, sans donner de grands plaisirs, dégoûte des autres. Nous avons été surpris de trouver un poëte en M. d'Heudicourt. M. de Noailles rend de très-bons offices à la jeunesse, car il ne perd point d'occasion de parler de la sagesse. Je crains, mon cher comte, que ce voyage ne soit pas si agréable que vous l'aviez espéré; mais je me console en pensant que vous en tirerez tout ce qui pourra s'en tirer. Je vous supplie de faire mes très-humbles remercîmens à monseigneur le duc de Berry du cotignac qu'il m'a envoyé. Je vois bien que c'est un homme solide, qui aime mieux faire des présens que des complimens. Il trouvera bien des gens qui s'accommoderont de cette conduite. Il est grand bruit ici des belles, bonnes et tendres lettres de M. le duc de Bourgogne. J'en ai reçu une de notre cardinal, qui a le courage de me gronder de Rome sur le carnaval que Mme la duchesse de Bourgogne passa il y a un an. Il doit partir le lendemain des fêtes. Qui auroit cru que nous l'aurions cet hiver et que nous ne vous aurions pas? Après cette belle réflexion, il faut vous donner le bonsoir. J'ai un assez grand rhume qui me fait passer de mauvaises nuits, et que je ménage avec soin, de peur

[1] Le roi d'Espagne était parti le 4 décembre, et le comte d'Ayen avait déjà envoyé plusieurs fois des nouvelles du voyage

qu'il ne m'empêche d'aller à Saint-Cyr. Au reste, je crois que c'est vous qu'on galope à sept heures du matin[1], car je n'ai presque plus personne depuis que mon écuyer me manque. Mille amitiés à M. le maréchal. Mme la maréchale est beaucoup plus sérieuse qu'à l'ordinaire.

FRAGMENT D'UN ENTRETIEN AVEC LES RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 643.

(31 décembre 1700.)

Les religieuses de Saint-Louis s'étant plaintes de ce qu'elles n'étoient point persécutées comme les autres instituts l'avoient été dans leur naissance : « Vous le serez, leur dit Mme de Maintenon, et vous l'avez même déjà été. Le mal que l'on dit de vous ne vient pas jusqu'à vos oreilles; mais je n'en tiens aucun compte, non plus que de celui que l'on dit de moi. Je reçois tous les jours des lettres non-seulement du style de la personne que connoît ma sœur de Buthery, qui me demandoit si je n'étois pas lasse de m'engraisser en suçant le sang des pauvres, et ce que je voulois faire du bien que j'amassois étant si vieille; j'en reçois qui vont encore plus loin, et qui me mandent les choses les plus injurieuses. Quelques-unes même me donnent avis qu'on me doit assassiner; mais tout cela ne me fait rien : il me semble qu'il ne faut pas beaucoup de vertu pour n'avoir nul ressentiment de ces sortes de contradictions. Je répondis

[1] Mme de Maintenon partait dès sept heures du matin pour se rendre à Saint-Cyr; le comte d'Ayen accompagnait souvent à cheval sa voiture, ainsi que quelques autres personnes qui, pour trouver un moment favorable à faire leur cour, ne se rebutaient pas de l'heure matinale. Elle dit ici au comte sous forme de compliment : C'était vous apparemment qu'on galopait, c'est-à-dire qu'on suivait, puisque, vous parti, je n'ai plus personne.

il y a quelque temps une chose assez plaisante dans mon premier mouvement à une pauvre femme qui me vint trouver comme j'étois environnée de plusieurs personnes de la cour, pleurant et criant que je lui fisse faire justice. Je lui demandai quel tort elle avait reçu. « C'est, dit-elle, qu'on m'a dit des injures, et j'en demande réparation. — Des injures, lui dis-je, eh! nous en vivons ici, nous autres. — Cette réponse fit bien rire toutes les dames qui m'accompagnoient. — Je crois, madame, dit la mère de Saint-Pars, que, bien loin de vous enrichir aux dépens des pauvres, vous vous endettez pour fournir aux charités que vous faites. — Pour des dettes, je n'en ai point, dit-elle, mais il m'arrive souvent de n'avoir plus rien, et, quand j'arrête mes comptes à la fin de chaque année, je ne comprends pas que mon revenu ait pu fournir à ce que j'ai dépensé ou donné. »

A M. LE COMTE D'AYEN.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 14.

7 janvier (1701).

Que de réflexions à faire, mon cher comte! M. de Barbezieux meurt tout jeune dans une grande fortune et à la veille de la voir encore plus grande[1]! Il n'a qu'un moment pour se préparer à paroître devant Dieu; et l'habitude de penser plutôt aux affaires qu'au salut fait partager ce moment entre le testament et la confession.

[1] Barbezieux, fils de Louvois et qui lui avait succédé dans son emploi de secrétaire d'État de la guerre, mourut à trente-trois ans, d'une maladie rapide. Il était pourtant d'un tempérament d'athlète, mais usé par les plaisirs et l'ambition. « A peine eut-il le temps de faire son testament et de se confesser quand l'archevêque de Reims l'avertit du danger pressant, contre lequel il disputoit contre Fagon même. » (Saint-Simon, t. II, p. 416.)

On ne sait encore qui remplira sa place; mais vous le saurez en même temps que vous recevrez cette lettre[1].

Mme la comtesse d'Ayen a eu quelque accès de fièvre tierce et un léger soupçon de grossesse qui l'ont fait demeurer à Versailles. Mme la maréchale, contre mon avis, n'a pas voulu la quitter.

Si vous pensez à moi, vous voyez d'où vous êtes à peu près ce que je fais. Je vous écris dans une petite (*sic*) intervalle qu'on me laisse. Mme de Dangeau va dîner avec moi, et peut-être Mme d'Heudicourt. Monsieur sera spectateur, qui nous demandera raison de tout ce que nous mangerons et de tout ce que nous ne mangerons pas[2]. Je m'en impatienterai. Les princesses qui ne sont point à la chasse viendront, suivies de leur cabale, attendre chez moi le retour du Roi pour dîner. Je ne prendrai pas plus de part à ces visites que j'y en ai. Les chasseurs reviendront en foule et diront tous à la fois les moindres circonstances de la chasse. On s'en ira dîner. Mme de Dangeau ira querir un trictrac. Mais nous n'avons pas à tout cela le comte d'Ayen, qui fait des tentatives de mêler quelque esprit dans notre conversation, sans pouvoir en venir à bout.

La comtesse d'Estrées devient une très-jolie femme. Elle fait de très-bonne grâce tout ce qu'elle fait; elle a plus d'esprit qu'il n'en paroissoit d'abord; elle est naturelle, très-gaie, très-sage, devient très-polie; plût à Dieu que ma nièce fût de même.

La duchesse de Guiche se contente d'être belle. Elle ne met pas assez dans le commerce : je ne sais si c'est prudence ou paresse[3].

Adieu, monsieur le comte; mes très-humbles et respec-

[1] Ce fut Chamillart qui, déjà contrôleur des finances, fut chargé en outre du ministère de la guerre.

[2] Monsieur, duc d'Orléans, frère du Roi; il va mourir en juin 1701.

[3] La comtesse d'Estrées et la duchesse de Guiche étaient sœurs du comte d'Ayen.

tueux complimens à nos princes sur la nouvelle année. Il faut bien se ranger à la coutume, quoique j'avoue que je ne sente point cette tendresse qui transporte tout le monde le premier jour de l'an.

A M. LE COMTE D'AYEN.

Manuscrits De Mouchy, t. III, p. 22.

A Versailles, le 28 janvier (1701).

Si on nous a dit vrai, vous êtes présentement sur des mules, peut-être assez fantasques pour broncher sous un roi d'Espagne, et encore plus volontiers sous un comte d'Ayen. Je crois, sans manquer au respect dû à ce grand prince, que votre voiture est assez ridicule. Rien ne l'est davantage que ces marches-là, quand elles sont sérieuses, et cependant on ne peut pas toujours rire. On est mouillé, crotté, pénétré de froid et souvent environné de ceux à qui on aime le moins à parler. Votre poëte[1] est bien aussi embarrassé là qu'à suivre des cochons; mais vous joindrez les carrosses, et alors votre place si honorable se fera sentir. Notre roi d'Espagne soutiendra tous ces évènemens de sang-froid, et ne perdra pas cette gravité dont il a été prévenu dès le ventre de Mme sa mère. Vous faites très-bien d'épargner à la vôtre le louage de ces mules; effectivement, cet argent-là n'est pas trop bien employé. Cependant il faut prendre patience, c'est le remède à tout, et le remède dont on a le plus souvent besoin.

Mme la duchesse de Guiche est allée à Fontainebleau au-

[1] Sans doute M. d'Heudicourt. Voir plus haut la lettre du 19 décembre 1700. Tout cela fait allusion aux incidents du voyage du roi d'Espagne et de sa suite.

devant de M. le cardinal[1]. J'espère le voir demain au matin, et dîner ensuite avec lui chez M. Chamillart, qui ne me paroît pas enflé de sa grandeur : je crains bien qu'elle ne lui coûte cher. Vous avez raison de regarder la liberté comme le plus grand bien dont les hommes puissent jouir. Ils n'en sont pas toujours les maîtres; et ce qu'on peut faire de mieux, quand le corps est enchaîné, est de mettre son cœur et son esprit en liberté. J'en use ainsi présentement. Je garde Mme la duchesse de Bourgogne, et, pendant qu'elle écrit à M. son mari, j'écris à mon cher neveu, ou plutôt à mon cher ami, ce qui va chez moi bien loin devant les parens. Montrez cet endroit de ma lettre au duc d'Harcourt, afin qu'il voie la sérieuse estime que j'ai pour vous.

A M. LE DUC D'HARCOURT[2].

16 avril 1701.

Que je vous plains, monsieur le duc, quoique vous fassiez la plus grande et la plus singulière figure qu'un particulier puisse faire[3] ! mais je comprends vos peines; vous êtes de bonne foi, vous aimez le bien, et il s'y trouve plus de difficultés qu'à faire le mal. Quoique les opérations de ce pays ici soient plus promptes que celles du conseil de Madrid, je crains qu'elles ne soient encore trop lentes pour tout ce qu'il y auroit à faire. Comme je

[1] Le cardinal de Noailles arrivait de Rome.

[2] Lavallée, *Correspondance générale*, t. IV, p. 423. Voir plus haut la lettre du 3 décembre 1700.

[3] L'ouvrage de M. Hippeau intitulé *Avènement des Bourbons au trône d'Espagne* (2 vol. in-8°), contient une importante correspondance du marquis, puis duc d'Harcourt; nous n'y trouvons pas la lettre à laquelle celle de Mme de Maintenon répond. Une maladie dont cet ambassadeur ne guérit jamais entièrement, quoiqu'il ait vécu jusqu'en 1718, l'obligea de rentrer en France pendant l'automne de 1701.

dis plus mon avis sur les affaires de dames que sur les autres, je propose que ce soit Mme de Bracciano qui vous mène la princesse de Savoie[1]; c'est une femme qui a de l'esprit, de la douceur, de la politesse, de la connoissance des étrangers, qui a toujours représenté et s'est fait aimer partout; elle est grande d'Espagne, elle est sans mari, sans enfans, et ainsi sans prétentions embarrassantes. Je vous dis tout ceci sans dessein ni intérêt particulier, mais simplement parce que je la crois plus propre à ce que vous désirez qu'aucune femme que nous ayons ici.

M. le comte de Sézanne s'est très bien acquitté de vos commissions, et ne parle pas en jeune homme; il a des audiences favorables. J'attends le comte d'Ayen, qui me dira de vos nouvelles; mais tout ce que vous me mandez est une peinture si vive de votre état et de celui des autres que je crois vous voir et ne vous envie point. Je suis très occupée de vous, et, si je pouvois ce que je désire, vous seriez aussi content que vous pouvez l'être. Le roi d'Espagne m'avoit ordonné de lui écrire souvent et franchement sur sa conduite; mais je ne puis croire que des avis de si loin fussent utiles, et je hais bien ce qui n'est bon à rien. Je suis, monsieur le duc, votre très humble et très obéissante servante.

[1] Mme de Maintenon n'avait point eu cette pensée la première. En effet la princesse des Ursins (elle avait pris ce nom après la mort de son mari, et c'est par habitude que Mme de Maintenon lui conserve ici celui de Bracciano) écrivait dès le mois de décembre 1700 à la maréchale de Noailles qu'elle s'offrait pour conduire la princesse de Savoie en Espagne si le mariage projeté avec Philippe V réussissait. Pendant tous les premiers mois de 1701 elle continua ses instances près des deux cours de Savoie et de France; elle s'adressait très particulièrement à Mme de Maintenon, qu'elle avait connue jadis à l'hôtel d'Albret. Les rôles étaient bien changés; mais on a vu que Mme de Maintenon, loin de fuir les souvenirs de sa jeunesse, aimait à servir ceux qu'elle avait connus alors (voir A. Geffroy, *Lettres inédites de la princesse des Ursins*, p. 81 et suivantes, et Introduction, p. 13).

A Mme L'ABBESSE DE FONTEVRAULT [1].

18 avril 1701.

J'ai donné votre lettre au Roi, qui m'a dit qu'il vouloit y répondre. Il est vrai, madame, que M. le Dauphin a donné une grande alarme, et que l'on passa une triste nuit [2]; le Roi en fut encore plus touché qu'on ne l'auroit pu croire, et il a une grande raison, car il n'y eut jamais un fils si digne d'être aimé de son père. Grâce à Dieu, ce mal a eu de très heureuses suites. M. le Dauphin a grand soin de sa santé, et, ce qui vaut encore mieux, il pense très sérieusement à son salut; ainsi il n'y a qu'à remercier Dieu. Votre amie Mme la duchesse de Bourgogne donna dans cette occasion bien des marques de son bon naturel et de sa tendresse pour Monseigneur, qui en est fort touché. Il a eu le plaisir de voir combien il est aimé.

Je vous avoue tout simplement, madame, que j'avois oublié que je vous eusse promis le portrait de notre princesse; mais, puisque je vous l'ai fait attendre, ayez encore la bonté de me mander de quelle grandeur et de quelle figure vous le voulez, et je vous promets de réparer ma faute.

Je ne manquerai pas, madame, à parler à M. de Chamillart, et je le ferai en présence du Roi, afin qu'il joigne sa sollicitation à la mienne, qui pourra être de quelque considération auprès de son ministre.

Vous ne me nommez pas le nom de Mme de Montespan, et je ne saurois faire de même; elle m'est trop souvent

[1] Lavallée, *Correspondance générale*, t. IV, p. 425. Voir la lettre du 27 juillet 1686.

[2] Au retour d'une chasse, à la suite d'un de ces repas copieux seuls capables de satisfaire l'appétit exceptionnel de ces princes de la maison de Bourbon, Monseigneur avait eu une attaque qui, pendant quelques heures, avait mis sa vie en danger.

présente; je lui souhaite tout ce que je me souhaite à moi-même. Apprenez-lui, madame, la mort de Mme de Brinon[1], et croyez l'une et l'autre que, par les sentimens que j'ai pour vous, je mérite vos bontés pour moi.

Madame, duchesse d'Orléans, de la famille de Bavière, seconde femme du frère du Roi, celle qu'on appelle la princesse Palatine pour la distinguer d'Henriette d'Angleterre, première femme du duc d'Orléans, était, nous l'avons déjà dit, au nombre des ennemis de Mme de Maintenon. Il n'est point de calomnie qui ne se trouve dans ses lettres; elle y joint une choquante brutalité de langage. On est tenté de lui donner tort rien qu'en comparant ses violentes injures au ton si mesuré de Mme de Maintenon. Saint-Simon raconte une scène amusante qui aurait eu lieu quelques jours seulement avant la date de la lettre qui va suivre, c'est-à-dire le 12 juin, trois jours après la mort de Monsieur. Madame se plaignait de la froideur du Roi à son égard. Puisqu'il fallait la convaincre, Mme de Maintenon, en présence de Mme de Ventadour, montra une lettre interceptée de la duchesse à ses parents d'Allemagne. Dans cette lettre, dit Saint-Simon, « elle tomboit sur les affaires du dehors et du dedans », et traitait tout simplement les rapports entre le Roi et Mme de Maintenon de « concubinage ». Saint-Simon peint comme il le sait faire « la terrible humiliation de cette rogue et fière Allemande et le froid triomphe de Mme de Maintenon ». On ne concilie pas très facilement toutes les circonstances du récit de Saint-Simon avec la lettre qu'on va lire. La situation est la même, le caractère et les sentiments des acteurs concordent; peut-être Saint-Simon, ici comme bien souvent ailleurs, s'est-il donné carrière pour la mise en scène. On peut voir dans les *Lettres nouvelles de la princesse Palatine*, publiées par M. Rolland, le récit de la duchesse d'Orléans elle-même.

[1] Mme de Brinon était morte en mars 1701, à l'abbaye de Maubuisson, d'où elle entretenait une active correspondance avec Pellisson, Leibniz et Bossuet au sujet des négociations pour le rapprochement des deux Églises. Voir plus haut la note 3 à la lettre du 24 août 1683.

A Mme LA DUCHESSE DE VENTADOUR.

Manuscrits de Versailles. *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 755.

Ce 27 juin 1701.

Je vous conjure, ma chère duchesse, de ne pas souffrir que Madame s'inquiète de la manière dont elle m'aura reçue; la plus grande marque de bonté qu'elle puisse me donner selon mon goût est la liberté, et je me croirois bien avec elle si elle me renvoyoit quelquefois, ou qu'elle ne me dit pas grand'chose. Je suis entièrement de votre avis sur les filles[1]; il y a cent raisons pour les ôter et pas une pour les garder, et surtout n'y en ayant plus que chez vous. Le Roi ne peut pas en parler le premier; mais je ne doute pas qu'il n'opine à les ôter si on lui en dit quelque chose[2].

M. de la Carte me fait grand'pitié et surtout depuis que vous m'assurez qu'il a eu de bonnes intentions[3]. Il me semble que M. le duc d'Orléans en use très-généreusement pour les officiers de Monsieur. J'ai été bien fâchée de la mort du confesseur de Madame, et je prie Dieu de tout mon cœur de lui en donner un qui lui fasse bien connoître sa religion et ses devoirs. Vous êtes admirable, madame, de n'être mêlée dans rien au milieu d'une cour si sujette aux orages; j'espère qu'à l'avenir elle sera plus calme, et que vous ne nous quitterez plus. Je vous donne le bonjour et bien matin, car je n'ai pour moi que les momens où on croit que je dors.

[1] Les filles d'honneur de Madame. Il y en avait quatre.

[2] Ce changement se fit l'année suivante.

[3] C'était un favori de Monsieur, petit gentilhomme auquel il avait fait épouser une fille de la duchesse de la Ferté. La mort de Monsieur ruinait sa fortune.

AU ROI D'ESPAGNE.

Biblioth. nationale. Manuscrits français, n° 355. Autographe.

(Septembre 1701.)

Je suis confuse et bien reconnoissante de la bonté de Votre Majesté d'avoir donné un moment de son attention à la maladie que j'ai eue, et de vouloir m'assurer Elle-même qu'Elle est bien aise du retour de ma santé. Je puis bien dire en vérité à Votre Majesté qu'Elle n'a personne plus attachée à Elle que je le suis, et que je m'intéresse dans les grandes affaires de Votre Majesté et dans les plus petites. Son divertissement ne m'est point indifférent, et j'avois pris de grands soins de bien instruire Mme la duchesse d'Harcourt pour qu'elle y contribuât de tout son pouvoir.

J'espère que Votre Majesté trouvera de la joie avec la reine, qu'on dit être pleine d'esprit, et Mme la princesse des Ursins est très propre à aider à Votre Majesté à la former. Il ne faut pas que la bonté de Votre Majesté l'abandonne à faire sa volonté, comme la bonté du Roi a abandonné Mme la duchesse de Bourgogne, qui a tant mangé et tant veillé qu'elle en a été à la mort. Je me souviens que Votre Majesté disoit un jour dans mon cabinet qu'il falloit contraindre la jeunesse. Voici le temps de mettre cette maxime en pratique. Ces deux princesses ont été très bien élevées et fort retenues, de sorte que la nôtre s'est livrée à la liberté qu'on lui a laissée, et a abusé de son bon tempérament. Mais, Sire, si sa maladie a dû être regardée comme un effet du déréglement de la vie qu'on faisoit, elle a d'ailleurs été bien honorable à notre princesse, qui y a fait voir toute la religion qu'on peut désirer. Elle voulut se confesser, et le fit dans des dispositions et avec un courage et une résignation qui

n'est pas de son âge. Sa raison et sa patience n'étoient pas moins surprenantes dans un naturel si vif. Mais il ne faut pas parler de mort sans dire à Votre Majesté, qui l'aura bien appris d'ailleurs, que nous en venons de voir une qui a réjoui le ciel et édifié tous ceux qui en ont été témoins[1]. Je ne parle pas seulement des gens de bien, mais les plus libertins de la cour ne voyoient point le roi d'Angleterre sans étonnement. Il a été six jours sans qu'on pût rien espérer pour sa vie. Tout le monde le voyoit ; il communia deux fois; il parla à son fils, à ses domestiques catholiques, aux protestans, à notre Roi, à la Reine[2], et à toutes les personnes de sa connoissance, mais tout cela avec une présence d'esprit, une paix, une joie, un zèle, une fermeté, une simplicité dont tout le monde revenoit charmé. Quand on ouvrit son corps, les médecins et chirurgiens prenoient quelque chose pour en faire des reliques ; les gardes trempoient leurs mouchoirs dans son sang, les autres faisoient toucher leurs chapelets. Je crains d'abuser de la patience de Votre Majesté, à qui on a peut-être mandé toutes ces particularités. Votre piété, Sire, vous les fera goûter. Nous savons qu'Elle la conserve, et qu'Elle ne perd pas d'occasions d'en donner des marques. Je n'ai point d'avis à donner à Votre Majesté : il ne revient d'Elle qu'une conduite qui passe tout ce qu'on pouvoit en attendre. Nous n'avons à lui souhaiter qu'un peu plus de secours, jusqu'à ce qu'Elle puisse tout faire par Elle-même. Le Roi voit avec beaucoup de peine que le duc d'Harcourt ne revient point de sa maladie ; c'est un homme à conserver et qui peut rendre de grands services à Votre Majesté. J'espère que le portrait du Roi partira bientôt ; nous n'en avons point qui en approche Tout le monde, Sire, vous porte ici dans son cœur ; on passe bien des heures à parler de Votre Majesté et on

[1] Jacques II était mort le 16 septembre.
[2] La reine d'Angleterre.

envie le bonheur de l'Espagne. Dieu veuille qu'elle le connoisse et combler Votre Majesté de toute sorte de bénédictions.

A Mme DE GRUEL, DAME DE SAINT-LOUIS

PREMIÈRE MAITRESSE DES ROUGES

Manuscrits de Versailles. *Lettres et avis*, page 276.

1701.

Vous admirez beaucoup trop ce que je fais pour votre classe; mais, tel qu'il est, vous ne l'imitez pas assez. Vous parlez à vos enfans avec une sécheresse, un chagrin, une brusquerie qui vous fermera tous les cœurs. Il faut qu'elles sentent que vous les aimez, que vous êtes fâchée de leurs fautes, pour leur propre intérêt, et que vous êtes pleine d'espérance qu'elles se corrigeront. Il faut les prendre avec adresse, les encourager, les louer; en un mot, il faut tout employer, excepté la rudesse, qui ne mène jamais personne à Dieu. Vous êtes trop d'une pièce, et vous seriez très-propre à vivre avec des saints; mais il faut savoir vous plier à toutes sortes de personnages, et surtout à celui d'une bonne mère qui a une grande famille qu'elle aime également.

A Mme DE GRUEL.

Manuscrits de Versailles. *Lettres et avis*, page 185.

1701.

J'ai toujours oublié de vous dire ce que j'ai remarqué, il y a quelques jours, en vous entendant expliquer l'Évangile. Il me paroît que vous embrassiez trop de matières; il en faut peu pour des enfans. Vous parlez trop aussi, et je crois qu'il faudroit les faire parler davantage, pour

voir s'ils entendent et s'ils comprennent. Je trouvai encore que vous étiez très éloquente. Par exemple, vous dîtes qu'il falloit faire un divorce éternel avec le péché. Cela est vrai, et très bien dit; mais je ne crois pas qu'il y ait trois filles dans votre classe qui sachent ce que c'est qu'un divorce. Soyez simple et ne songez qu'à vous rendre bien intelligible. J'ai cru, ma chère fille, qne vous trouveriez bon que je vous donnasse ainsi mes avis à mesure que je vous verrai faire. Inspirez, je vous en conjure, à vos enfans les pratiques de piété que j'ai toujours désirées chez vous, l'horreur du péché, la présence de Dieu, la docilité de se laisser conduire. Je vous demande encore de les conduire selon l'esprit de l'Église; j'ai écrit un petit abrégé qu'il faudroit suivre[1]. Ayez dans les classes une conduite uniforme, autant qu'il se pourra, et communiquez-nous tout ce que vous faites; n'innovez rien : vous ne pouvez comprendre combien vous rendrez par là le gouvernement des classes facile pour les maîtresses. Adieu, ma chère fille.

[1] Mme de Maintenon désigne probablement ainsi son écrit sur l'*Usage qu'il faut faire des diverses fêtes de l'année*, qui a été bien des fois publié (Voir Lavallée, *Lettres et entretiens sur l'éducation des filles*, tome I, page 72).

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.
A Mme de Villette, Paris, 12 octobre 1652 4
A Mme de Villarceaux, Paris, 27 août 1660. 7
A M. de Villette, 23 octobre (1660) 12
A M. de Nublé (octobre ou novembre 1660). 14
A M. de Villette, 7 décembre (1660). 14
A M. d'Aubigné (de 1660 à 1665) 16
A Mme de Brinon, 6 septembre (1669) 18
Fragment d'un entretien. 20
Fragment d'une instruction 21
Fragment d'une instruction 23
A M. le maréchal d'Albret, 19 juillet (1671). 26
Au même, 3 septembre (1671) 28
Au même, 10 septembre (1671). 29
Fragment d'un entretien. 32
A M. d'Aubigné, Paris, ce 27 septembre (1672). 36
A M. l'abbé Gobelin, mars 1674. 38
A M. de Villette, Saint-Germain, 3 avril (1674). 39
A M. l'abbé Gobelin, juillet (1674). 40
Au même, 1er août 1674. 42
Au même (août 1674). 45
Au même, 1er septembre 1674. 46
Au même, Versailles, 3 septembre (1674). 47
Au même, 13 septembre (1674). 48
Au même, 16 septembre 1674. 50
Au même (fin septembre 1674) 51
Au même (fin septembre ou commencement d'octobre 1674). . 52
Au même (octobre 1674). 53
Au même (novembre 1674). 54
Au même (novembre 1674). 54
A M. d'Aubigné, Saint-Germain, 10 novembre 1674. 55
A M. l'abbé Gobelin, 7 janvier 1675. 56

Au même, 15 janvier 1675. 57
Au même (février) 1675. 58
Projet de conduite. 62
A M. l'abbé Gobelin (mars 1675). 63
Au même (avril) 1675. 64
Au même, Mantelan, 8 mai (1675). 65
Au même (Petit Niort, 20 mai) 1675. 68
A M. d'Aubigné, Bazas, 28 mai (1675). 69
Au même, Barèges, 8 juillet 1675. 71
Au même, 16 octobre (1675). 73
A M. de Villette (11 novembre) 1675. 74
A Mme de Villette, Saint-Germain, 24 février 1676. 77
A M. de Villette, Saint-Germain, 26 février 1676). 78
A M. l'abbé Gobelin (juin 1676). 79
Au même (juin 1676) 80
A Mme de Villette, Saint-Germain, 2 juillet 1676. 81
A M. d'Aubigné, Versailles, 7 septembre 1676. 82
A M. l'abbé Gobelin (20 décembre 1676). 83
A M. d'Aubigné, Maintenon, 8 mai (1677). 85
Au même, 27 mai (1677). 86
A M. l'abbé Gobelin, Barèges (30 juillet 1677). 86
Au même, Bagnères (7 septembre 1677). 88
Au même, Versailles, 23 octobre 1677. 89
A M. d'Aubigné, 28 février (1678). 91
A M. de Guignonville, Saint-Germain, 28 janvier (1679). . . 97
A M. d'Aubigné, 11 juillet (1679 99
Au même, août (1679). 100
Au même, Versailles (25 septembre 1679). 105
A Mlle de Guignonville, 9 novembre (1679). 110
A M. l'abbé Gobelin (8 janvier 1680). 111
A M. d'Aubigné, Fontainebleau, 6 juillet (1680). 114
A M. l'abbé Gobelin, décembre 1680. 115
A M. d'Aubigné (décembre 1680). 117
A Mme de Villette, Saint-Germain, 23 décembre 1680. 118
A la même, 25 décembre 1680. 120
A M. l'abbé Gobelin, Saint-Germain, 26 janvier 1681 . . . 121
A M. d'Aubigné, Saint-Germain, 2 mars (1681). 122
A M. de Villette, 5 avril 1681. 124
A M. de Montchevreuil, Versailles, 4 juillet (1681) 128
Au même, Fontainebleau, 2 septembre 1681. 130
Au même, Fontainebleau, 17 septembre 1681. 132
A M. d'Aubigné, Fontainebleau, 27 septembre (1681) 133
Au même, Pont de Mousson, Toussaint (1681). 134
A Mme de Brinon, 1er janvier (1682). 136
A M. d'Aubigné, Versailles, 28 mai (1682). 138
A M. l'abbé Gobelin (Versailles, 2 juin 1682). 139
A Mme de Brinon, 14 décembre 1682. 140
A M. de Villette, Versailles, 30 janvier 1683. 141

A Mme de Brinon (février 1683). 142
A la même (mars 1683). 143
A M. d'Aubigné, Fontainebleau, 7 août (1683). 146
A Mme de Brinon, Fontainebleau, 22 août 1683. 148
A la même, 24 août 1683. 150
A M. d'Aubigné, Fontainebleau, 7 septembre (1683). 151
Au même, Fontainebleau, 28 septembre (1683). 153
Au même, Versailles, 25 juin (1684). 156
Au même, Versailles, 11 juillet (1684). 159
Au même, Chambord, 27 septembre (1684). 160
A Mme de Brinon, 20 septembre (1685). 163
A M. l'abbé Gobelin, Chambord, 26 septembre 1685. 165
Au même, 10 octobre 1685. 166
Au même, janvier 1686. 169
A Mme de Brinon, 14 mars 1686. 170
A M. l'abbé Gobelin, mars 1686 171
A Mme de Brinon (avril 1686). 172
A la même (mai 1686). 173
A M. l'abbé Gobelin (mai 1686). 175
Au même, 1er juillet 1686. 176
A Mme de Rechechouart, abbesse de Fontevrault, 27 juillet 1686, 177
A M. l'abbé Gobelin (22 septembre) 1686. 179
A Mme de Brinon (décembre 1686). 179
A la même (1686). 180
A la même (11 décembre 1686). 181
A la même (25 décembre 1686). 182
A Mme la marquise de Caylus, 30 août (1687). 183
A M. de Villette, 4 septembre 1687. 184
A M. de Montchevreuil (1687). 186
A M. d'Hozier, 10 juin (1688). 188
A M. l'abbé Gobelin, novembre 1688. 190
A M. de Montchevreuil, 14 novembre 1688. 192
A M. d'Hozier, 9 décembre (1688). 193
A une demoiselle de la classe bleue (janvier 1689). 194
A Mme de Brinon, 11 juillet 1689. 197
A M. l'abbé Gobelin, 27 juillet 1689. 198
A Mme de Montfort, dame de Saint-Louis, juillet 1689. 199
A Mme de Fontaines, dame de Saint-Louis, 1689. 199
A Mme de Brinon, 22 février 1690. 201
A la même, Marly, 24 avril 1690. 203
Au duc de Richelieu, Marly, 1er (mai 1690). 204
A M. Manseau, 1690. 205
A M. l'abbé Gobelin, Saint-Cyr (22 mars) 1691. 207
Prière de Mme de Maintenon. 208
A Mme de Fontaines, dame de Saint-Louis, septembre 1691. . . 209
A Mme l'abbesse de Fontevrault, Fontainebleau, 27 septembre 1691 212
A Mme la duchesse de Ventadour (fin janvier) 1692. 216
A Mme de la Maisonfort (février 1692). 218

A Mme de Brinon, 25 mars 1692. 219
A Mme de Veilhant, dame de Saint-Louis (Dinant), 28 mai 1692. 221
A la même (Dinant), 2 juin (1692). 223
A Mme de Radouay, dame de Saint-Louis, 2 octobre 1692. . . . 225
A Mme de Loubert, supérieure (12 octobre 1692). 227
A Mme de Brinon, Fontainebleau, 14 octobre 1692. 229
A la même, 2 février 1693. 230
A la même, 28 février 1693. 232
A Mme d'Aubigné, 15 mars 1693. 234
A Mlle d'Aubigné, 11 mai 1693. 234
A Mme de Pérou, dame de Saint-Louis, 21 mai 1693. 237
A la mère Marie-Constance, 12 juin 1693. 239
A Mme de Brinon, 27 août 1693. 241
A M. l'évêque comte de Châlons, Saint-Cyr, 22 juin 1694. . . . 245
A M. l'abbé Brisacier, septembre 1694. 245
A Mme de Fontaines, dame de Saint-Louis, Fontainebleau, 16 octobre (694). 247
A M. l'évêque comte de Châlons, 31 décembre 1694. 248
Au même, 18 mai (1695). 249
Au même, 13 août (1695). 250
Au même, 18 août (1695). 251
A M. l'archevêque de Paris, 29 août 1695. 251
A Mme de Fontaines, dame de Saint-Louis, 21 septembre 1695. 252
A M. l'archevêque de Paris, Fontainebleau, 12 octobre (1695). 255
Au même, 22 octobre (1695). 256
Au même, 15 novembre (1695). 257
Au même, Saint-Cyr, 27 décembre (1695). 260
Au même, 8 mars (1696). 265
Au même, 8 avril (1696). 268
Au même, 25 avril (1696). 270
Au même, Marly, 18 mai (1696). 271
Au même, Marly, 3 août (1696). 272
Au même, 5 août (1696). 274
Au même, Saint-Cyr, 14 août (1696). 275
Au même, 28 septembre (1696). 276
Au même, 7 octobre (1696). 277
A Mme de Radouay, dame de Saint-Louis (octobre 1696). . . . 278
A Mme la duchesse de Savoie (5 novembre 1696). 279
A la même (6 novembre 1696). 281
A M. l'archevêque de Paris, Marly, 21 février (1697). 282
Au même, 1er avril (1697) 284
Au même, 11 mai (1697). 284
A Mme de Radouay, dame de Saint-Louis, 11 mai 1697. 286
A M. l'archevêque de Paris, 29 mai (1697). 287
A Mme du Pérou, supérieure (juin 1697). 288
A M. le marquis de Dangeau, 21 juin (1697). 290
Réponse de Mme de Maintenon à un mémoire sur la conversion des Huguenots, 1697. 293

A M. l'évêque de Châlons, Versailles, 25 (février 1698). 299
A M. l'archevêque de Paris, 3 avril (1698). 300
A M. l'évêque de Meaux, 3 avril 1698. 301
A M. l'archevêque de Paris, Saint-Cyr, 24 mai (1698). 302
Au même, 29 juin (1698). 305
A M. le président de Harlay, Saint-Cyr, 3 juillet (1698). 306
A M. l'archevêque de Paris, 28 juillet (1698). 307
A Mme la marquise de Dangeau, Saint-Cyr, 14 août (1698). 308
A M. l'archevêque de Paris, Marly, 22 août (1698). 310
Au même, Compiègne, 9 septembre (1698). 312
Au même, 12 septembre (1698). 316
A Mme de Brinon, 30 novembre (1698). 317
A M. l'archevêque de Paris, 25 novembre (1699). 318
Au même, Saint-Cyr, 31 janvier (1700). 319
A M. le comte d'Ayen, Saint-Cyr, 4 mars (1700). 321
A Mme de Glapion, dame de Saint-Louis, 4 avril 1700. 323
A M. l'archevêque de Paris, Saint-Cyr (9 avril 1700). 324
A Mme la princesse de Soubise (26 octobre 1700). 325
A M. le cardinal de Noailles, Marly, 25 novembre 1700. 326
A M. le duc d'Harcourt, Saint-Cyr, 3 décembre 1700. 328
A M. le comte d'Ayen, 19 décembre (1700). 331
Fragment d'un entretien (31 décembre 1700). 332
A M. le comte d'Ayen, 7 janvier (1701). 333
Au même, Versailles, 28 janvier (1701). 335
A M. le duc d'Harcourt, 16 avril 1701. 336
A Mme l'abbesse de Fontevrault, 18 avril 1701. 338
A Mme la duchesse de Ventadour, 27 juin 1701. 340
Au roi d'Espagne (septembre 1701). 341
A Mme de Gruel, dame de Saint-Louis (1701). 343
A la même (1701). 345

14229. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
9, rue de Fleurus, 9